

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de
la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming / Il se peut que certaines
pages blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image / Les pages
totalement ou partiellement obscurcies par un
feuilleton d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
à nouveau de façon à obtenir la meilleure
image possible.
- Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the
best possible image / Les pages s'opposant
ayant des colorations variables ou des décolorations
sont filmées deux fois afin d'obtenir la
meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
		✓			
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

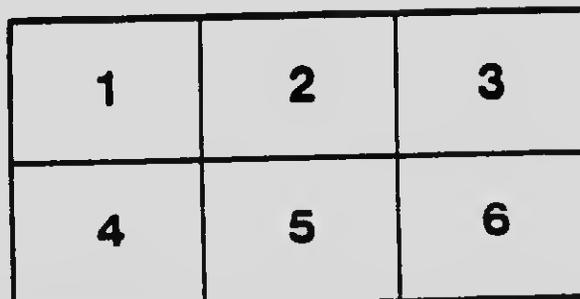
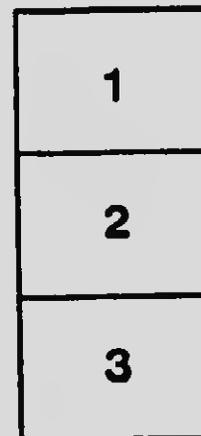
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

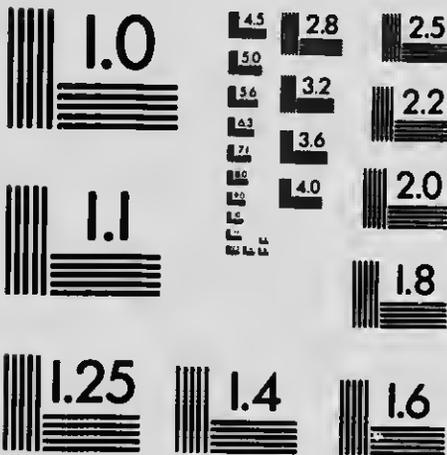
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 462-3300 - Phone
(716) 462-9899 - Fax



DIRECTOIRE

DE LA

CONGRÉGATION DES SŒURS SERVANTES

DU

CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

ASILE DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC



RESIDENCE
S. J.
QUÉBEC
ÉLAGUÉ
DATE: 09-93 R M

QUÉBEC
Imp. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE
103, rue Sainte-Anne, 103

1914

Bx

7-

61

1914

1914

APPROBATION

La lecture du *Directoire* de votre communauté Nous a grandement édifié ; c'est l'esprit de Dieu qui a soufflé à travers ces pages.

Notre plus ardent désir est de voir les conseils qui y sont renfermés, passer dans la pratique de la vie de chacune de vos Religieuses ; en les suivant fidèlement, elles ne peuvent manquer de faire de rapides progrès dans les vertus propres de leur état et de devenir des saintes. Et que de bonheur pur, que de joies divines dans une âme qui n'a d'autre ambition ici-bas que de correspondre à la grâce de sa vocation ! Puissent toutes vos excellentes Sœurs s'appliquer à suivre exactement ce *Directoire* ! Il sera pour elles comme le phare lumineux qui indique la route au marin et le prémynit contre les dangers d'un naufrage ; il guidera leurs pas, il les empêchera de dévier du droit chemin qui conduit au ciel.

Archevêché de Québec, 30 juin 1914.

† L.-N. CARD. BÉGIN, arch. de Québec.



AVANT-PROPOS

Nous possédons depuis juillet 1912 de nouvelles Constitutions revêtues de la haute approbation de S. S. Pie X. Cette nouvelle rédaction a été faite pour répondre au désir de la grande majorité des membres de notre Congrégation réclamant avec instances le texte primitif de nos Constitutions, telles qu'elles nous furent données en 1861 par Mgr Bailargeon, alors évêque de Tloa, et agissant comme Supérieur de notre Communauté.

Ces premières Règles, toutes saintes qu'elles étaient, ne pouvaient être présentées dans leur ensemble, à cause des changements que la Sacrée Congrégation des Religieux a jugé à propos d'introduire dans le gouvernement et l'administration des Communautés religieuses en général.

Dans la récente rédaction de nos Constitutions, a été soigneusement conservé tout ce qui du texte primitif n'était pas en opposition avec les Normæ. Mais il a fallu abrégier : tracer seulement les grandes lignes et renvoyer au Directoire ou au Coutumier tous les points de direction et de pure discipline, comme aussi les détails relatifs aux charges et emplois divers à remplir, suivant les besoins et les circonstances. De là, la nécessité de réimprimer et de compléter notre Directoire.

Nous y insérons tout d'abord l'analyse de notre blason, analyse que fit en 1899 notre chère sœur Marie de Ste-Lucie, guidée par les judicieuses inspirations de M. l'abbé H.-R. Casgrain, ami de notre Institut.

Nous nous adressons ensuite aux Novices. Celles-ci, en effet, doivent prendre avant tout, pour base de leur formation religieuse, les principes posés par les premiers Directeurs de notre Institut, principes auxquels l'on a attaché de tout temps une si grande importance. Nous faisons revivre d'abord les enseignements donnés avec tant de soin et de dévouement par le R. P. Antoine Braün, S. J.

Ce sont « des souvenirs du passé que nous voudrions ne pas voir tomber dans l'oubli. On peut aussi les appeler des miettes précieuses de la nourriture spirituelle qui nous fut donnée dans notre enfance religieuse. Ces instructions ont été fidèlement conservées et transmises aux générations qui se sont succédé depuis lors dans notre Congrégation. »

Nous donnons le texte de ces instructions en entier, en retouchant le chapitre de la « Direction » pour le mettre en conformité avec le décret « Quemadmodum ». Nous ajoutons aussi un chapitre qui a trait à l'office divin, que nous récitons en entier seulement depuis 1890.

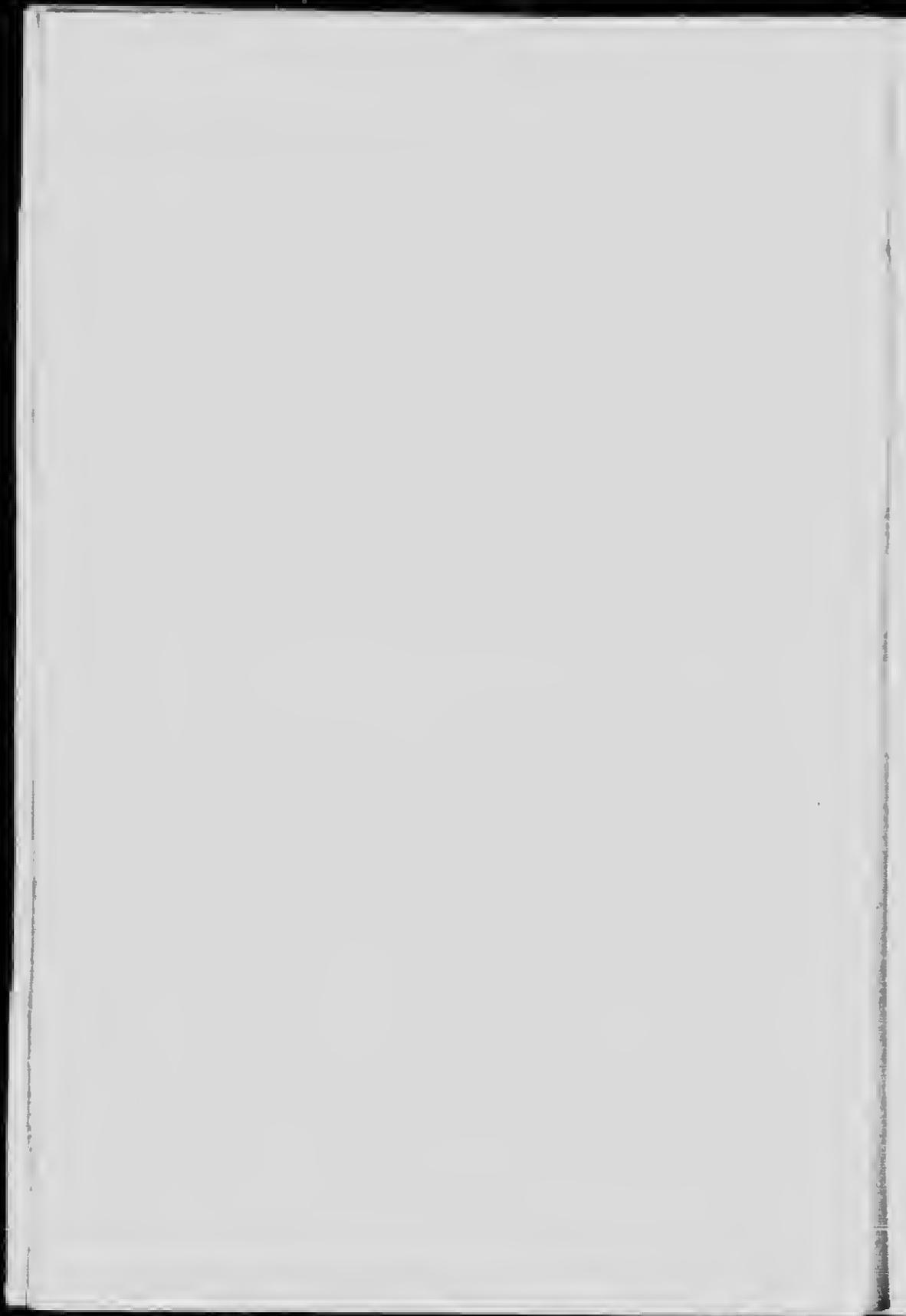
Suit le Directoire de chaque officière sous le titre de « Charges et Emplois », puis quelques chapitres d'Extraits de nos premières Règles, qui continueront d'être pour nous une lumière et un guide dans l'accomplissement de nos obligations religieuses.

Les Sœurs seront aussi bien aises de trouver dans ce Recueil : 1° Les Considérations pour chaque jour de la retraite du mois, telles qu'elles nous furent données par le R. P. Braün ; 2° Une Méditation

pour chacune de ces retraits, empruntée de Bourdaloue ; 3° L'Examen pour la retraite du mois qui nous vient encore du R. P. Braün ; 4° Une autre formule d'Examen par le R. P. Natal, S. J. Ce sont là autant de trésors légués par les RR. PP. Jésuites, qui se sont toujours montrés très intéressés à notre formation religieuse.

Enfin il nous a paru à propos de terminer cette série d'exercices par la Méthode de Préparation à la mort adoptée dans notre Institut, suivie de quelques Méditations sur la Persévérance, sur la Rénovation des Vœux, et d'une Méditation pour la fête de saint Jean Berchmans.

Exaltation de la Sainte Croix,
14 septembre 1914.





Les Ordres monastiques et les Congrégations religieuses ont adopté de pieuses armoiries symbolisant les œuvres saintes qu'ils ont mission d'accomplir sur la terre. Ces armoiries sont comme le mot d'ordre qui excite leur ferveur au service de Dieu.

Nous aussi, nous avons des armes exprimant le rôle que nous devons jouer dans le grand combat du bien contre le mal.

Étudions la signification symbolique de ces armes : elle peut fournir matière à de pieuses méditations en nous pénétrant davantage de l'esprit qui doit animer une véritable Servante du Cœur Immaculé de Marie.

Les armes de notre Institut se lisent comme suit : *D'azur au Maria d'argent ; au chef d'or, chargé d'un cœur enflammé de gueules, transpercé d'un glaive et entouré d'une couronne de roses au naturel. L'écu timbré d'une couronne fleurdelisée. Supports : deux branches d'érable. Devise : TRAHE NOS VIRGO IMMACULATA.*

1° D'azur au Maria d'argent. L'azur signifie la royauté, la dignité, la beauté, la sérénité.

Les vierges du Seigneur sont reines. Dès ici-bas, elles règnent sur le monde et sa triple concupiscence par la pratique de leurs vœux de religion. Elles règnent même sur les puissances infernales dont elles déjouent les ruses, ne reconnaissant, comme leur divin Epoux, qu'un seul Maître.

A toute autre voix que la sienne, la vierge fidèle répond : « Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et le serviras seul. » La royauté appelle la dignité. Tout dans la démarche, le maintien, l'extérieur d'une religieuse doit porter le cachet d'une âme supérieure aux mille riens de la terre. C'est cette dignité, unie à une douce simplicité, qui accusera chez elle cette beauté intérieure dont parle le Psalmiste : « La beauté de la fille du roi est tout intérieure au dedans d'elle-même. » *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus.* (Ps. 44, 14).

Toutes ses actions seront marquées au coin d'une aimable sainteté, et quand sonnera l'heure des récompenses, son âme douce et sereine entendra l'appel du Roi des rois : *Surge, Sponsa mea, et veni.* « Levez-vous, mon Epouse, et venez ».

2° Le « Maria » indique tout d'abord que notre Congrégation est placée sous le vocable de la très sainte Vierge. Empruntant les paroles de Jérémie adressées à Jérusalem, nous pouvons dire : « Le nom de Marie, il est beau pour la piété comme un olivier verdoyant et chargé de fruits. » *Olivam pulchram vocavit Dominus nomen tuum.* (Jér., II, 16). C'est à l'ombre de cet arbre

mystique que notre Institut a grandi, qu'il a étendu des ramifications destinées à porter au loin d'heureux fruits. Il y trouvera toujours la paix, la fraîcheur et la vie.

Dic mihi quo appellaris nomine ? L'Évangile nous répond : *Et nomen Virginis Maria.* Pénétrons le sens mystérieux de ce nom que chacune de nous est heureuse de porter. Il signifie à la fois Souveraine, Astre radieux, Etoile de la mer.

Souveraine ! Marie elle même nous révèle ce privilège : « Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle », *Qui creavit me requievit in tabernaculo meo.* (Ecc., 24, 21). Au ciel, Jésus a établi sa Mère toute-puissante Médiatrice entre son Père et nous.

Stella splendida et matutina ! (Apoc., 22,16). Vous êtes l'Etoile brillante du matin, ô Marie ; répandez à flots sur notre vie les rayons bienfaisants de votre lumière.

Stella maris ! Phare céleste, dominez les vagues agitées qui portent notre frêle esquif, jusqu'à ce qu'il entre au port de la bienheureuse éternité.

Terribilis est nomen ejus. (Ps., 110, 9). A l'heure du danger pour nous ou pour ceux dont nous avons la garde, invoquons Marie ; son nom est « redoutable comme une armée rangée en bataille. » (Cant., 6, 3).

L'argent du « Maria » nous rappelle la blancheur dont nos âmes doivent être parées pour former un jour le cortège inséparable de l'Agneau.

Virgines sunt sequuntur Agnum quæcumque ierit. (Apoc., 16, 4). Nous, que notre vocation met en contact avec des cœurs flétris, nous devons avoir une âme intacte. Qu'elle soit comme le rayon de soleil qui tombe sur la boue sans rien perdre de sa pureté ni de son éclat.

Les enfants que nous instruisons sont de tendres lis confiés à nos soins et à notre vigilance ; faisons-les épanouir sous le regard des anges, afin qu'ils ne perdent rien de leur fraîcheur.

3° Le chef d'or symbolise la foi, la constance et la force qui doivent inspirer ou caractériser nos actions. L'or n'est sujet à aucune altération. Ainsi notre fidélité doit être à toute épreuve pour nous donner droit un jour à cet éloge comme à la récompense qu'il mérite : *Fidelis in conspectu Dei.* (Eccl., 68, 25). Elle a été fidèle devant son Dieu.

4° Le cœur qui se détache sur le chef d'or est celui de Marie que l'art chrétien représente surmonté de flammes, transpercé d'un glaive et ceint d'une couronne de roses. Contemplons ce touchant tableau, ce glorieux chef-d'œuvre de la Divinité. Pénétrons souvent dans ce sanctuaire béni pour y étudier à loisir les vertus qu'il renferme : humilité, obéissance, chasteté, charité fraternelle, etc., etc. Si aucun obstacle ne vient s'interposer entre notre âme et ce foyer ardent, chacun de ses rayons s'y réfléchira, l'embrasera de ses feux, et nous serons les dignes Servantes du Cœur Immaculé de Marie.

L'amour, les douleurs, les joies de Marie, telle est la triple pensée que nous rappellent les flammes, le glaive et la couronne. La charité est résumé et l'expression de toutes les vertus. Aussi s'échappe-t-elle en jets de flammes du Cœur de Marie. Tout est petit, fini, limité, autour de nous : *Sursum Corda!* A Dieu, ce cœur qu'il a créé si vaste dans ses aspirations ! *Deus meus et omnia !* Dieu seul m'est tout. Mon Dieu et mon tout !

L'amour de Dieu appelle celui du prochain. Des flammes jaillissent du Cœur de Marie pour s'abaisser à droite et à gauche. C'est l'amour compatissant envers l'humanité déchue. Ouvrons nos âmes à ce sentiment surhumain, à la grandeur et à l'héroïsme dont nous avons besoin pour nous pencher vers ces misères morales qui répugnent à la nature. Ne rebutons pas ces infortunées qui nous apportent les lambeaux de leur robe baptismale déchirée aux ronces du chemin. Accueillons-les avec mansuétude et révélons-leur qu'il est un nouveau baptême : celui des larmes et du repentir.

« La charité, dit un auteur, a des émotions mystérieuses de douleur et de joie. » — La douleur doit être la sanction de notre amour envers Dieu. Au matin de notre consécration, elle s'est emparée de notre âme qu'elle creusera jusqu'à en faire un océan d'amertume... Affections brisées par la mort ou l'oubli... ingratitude... exil... Marie a tout connu, tout senti... Écoutons

ce qu'elle dit par la bouche de Jérémie : « Regardez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur. » *Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* (Lam., 1. 12).

L'accent de la plainte lasse bientôt l'oreille humaine ; allons pleurer aux pieds de Marie : elle a des remèdes pour toutes les peines intérieures.

Magnificat! Marie donne l'essor à la joie dont son cœur déborde à la vue des « merveilles que le Tout-Puissant a opérées en elle. » Quand le Saint-Esprit, par sa grâce, aura établi le règne de Dieu dans nos âmes, nous pourrons entonner notre *Magnificat* : ce sera l'heure des merveilles du Très-Haut pour nous. Et cette joie qui « surpasse tout sentiment » ne pourra rester cachée. Elle se répandra au dehors, faisant de notre Congrégation un paradis de délices par l'échange de cette suave fraternité que nous chantons dans nos solennités religieuses : *Ecce quam bonum...*

5° Les pièces accessoires de nos armes fournissent à notre esprit de nouvelles réflexions. La couronne « aux fleurs de lys » réunit dans notre pensée le ciel et la terre : le ciel où nous allons, la France d'où nous est venue la foi.

Il y a trois siècles près, des missionnaires français portant l'avenir religieux de notre pays, abordaient nos rives. Plusieurs allaient de leur sang féconder notre sol en y moissonnant la palme du martyre.

A cette époque d'héroïsme, des vierges consacrées au Seigneur, émules des missionnaires, se

penchèrent sur le berceau du Canada naissant. Quittant leur France aimée, elles étaient venues en phalanges saintes, les unes pour soulager la souffrance, les autres pour instruire la jeunesse. Toutes aimaient les âmes et les portaient vers Dieu.

Nous avons recueilli notre part de l'héritage que ces premiers apôtres de notre pays léguèrent aux familles religieuses qui devaient leur succéder. Qu'ils restent nos modèles ici-bas et nos protecteurs là-haut ! Que leur souvenir soit un puissant aiguillon qui réveille notre ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes !

Les branches d'érable qui servent de supports à nos armes révèlent l'origine toute canadienne de notre Institut. Pour notre cher Canada, élevons souvent vers Dieu des mains suppliantes. Sauvegardons sa foi en relevant les âmes tombées et en protégeant la jeunesse contre le flot envahisseur où se perdraient nos croyances et nos mœurs... Ainsi nous aurons bien mérité de Dieu et de la patrie.

Aimons notre devise et répétons-la toujours avec une ferveur nouvelle : *Trahe nos Virgo Immaculata.*

Trahe nos... C'est la prière de la faiblesse implorant la force, la puissance. *Trahe nos Virgo Immaculata!* c'est le cri d'une âme qui veut prendre un libre essor vers les sommets où toute chose d'ici-bas est jetée dans l'ombre, où, plus rapprochée du ciel, l'âme ne saurait plus vivre que pour Dieu seul.

DU NOVICIAT

INTRODUCTION

C'est une règle sagement établie par l'Eglise que personne ne peut, quelque désir qu'il en ait, s'engager irrévocablement dans l'état religieux, sans avoir subi auparavant des épreuves qui puissent, d'une part, faire constater que Dieu l'appelle, et de l'autre, garantir l'inviolabilité de sa détermination. En effet, serait-il prudent de laisser prendre à quelqu'un, pour toute la vie, de si nombreuses et si étroites obligations, avant de s'être assuré que Dieu le destine réellement à les remplir et qu'il y est lui-même solidement décidé ? La sainte Eglise a donc établi des noviciats, qui sont comme un essai de la vie religieuse avec toutes ses conditions ; et cet apprentissage est d'autant plus sérieux que les devoirs qu'on va s'imposer demandent une volonté plus forte, une vocation plus marquée. La première et essentielle fin du postulat et du noviciat est d'examiner si l'on est appelée de Dieu, et si l'on est déterminée à écouter sa voix. C'est l'objet spécial du premier temps de probation, et la postulante ne doit prendre le saint habit que lorsque l'on juge raisonnablement qu'elle est appelée, et qu'elle est déterminée à correspondre à sa vocation. Mais il est une autre fin du postulat et du noviciat :

celle de développer en nous la vocation elle-même, et c'est à cela qu'est spécialement destiné tout le temps de probation.

Or, il est important surtout de tendre fidèlement vers ce second but, parce que c'est en nous appliquant à l'obtenir que, sans autre examen de notre part, nous atteindrons sûrement et pleinement le premier. En effet, on nous fait poser des actes dont le propre est d'aller saisir au fond de notre âme le germe de la vocation, s'il y est, pour l'échauffer et le faire éclore ; et cette épreuve, pourvu que nous nous y prêtions nous-mêmes, ne peut manquer de réussir. Si l'esprit religieux se développe en nous par ces exercices, ce sera une marque infaillible que nous sommes appelées ; s'il ne se développait pas, malgré notre fidélité, on devrait en conclure que la vocation n'existe pas : vouloir entendre le postulat et le noviciat autrement, et continuer à examiner, à délibérer comme ferait quelqu'un qui n'a pas encore fixé son choix, ce serait nous maintenir de fait dans la première probation et paralyser tout effort pour obtenir le fruit de la seconde.

A quoi donc se réduit maintenant pour nous toute l'épreuve de notre vocation ? Uniquement à bien comprendre et à bien faire les exercices de probation. Soyons persuadées qu'ils suffiront pleinement au but ; d'abord parce que la Société*

* Sens primitif de communauté. Terme qu'employaient les Pères de la Compagnie de Jésus.

le juge ainsi, ayant déterminé elle-même ces exercices pour former ses novices ; et certes, il lui importait au plus haut point de pourvoir efficacement à cette condition essentielle de sa propre conservation ; ensuite parce que, de leur nature, ce sont en effet les plus capables de donner le résultat désiré. Notre vie est ici, comme celle de la Société, active et contemplative tout ensemble. Dans notre vie contemplative, nous avons des exercices propres à développer en nous l'esprit de la vocation ; dans notre vie active, nous avons quelque chose qui tient du zèle et qui est une première préparation aux charges que nous devons remplir. Ces exercices possèdent donc une sorte de vertu secrète qui, selon la marche ordinaire de la Providence, opère efficacement toutes les fois qu'on ne met point d'obstacle à leur influence.

Pour juger de ce qu'ils peuvent faire sur nous, il ne faut que voir ce qu'ils ont fait sur tant d'autres religieuses qui se sont sanctifiées, et dont la vie, après tout, à part certaines grâces spéciales, n'a eu d'extraordinaire qu'une extraordinaire fidélité à tout ce qui leur était prescrit. Eh bien ! ces actions qui les ont sanctifiées, sont celles qui composent aussi nos journées ; les épreuves qu'on leur a fait subir, sont les mêmes auxquelles on nous soumet ; on peut, en quelque sorte, les voir agir, on peut compter chacun de leurs pas dans le règlement que nous suivons ; en un mot, nous avons les mêmes moyens de sanctification qu'elles ; si donc nous savons les employer comme elles, si, marchant par le même chemin, nous marchons

aussi dans le même esprit, nous ne manquerons pas aussi d'arriver au même terme.

Pour cela, il faut nous appliquer, non seulement à ce qu'il y a de matériel dans ces exercices, mais surtout à ce qui en fait l'esprit surnaturel ; c'est-à-dire que, joignant à ce qui en fait le corps, l'âme qui doit les vivifier, nous devons les diriger tous vers la fin que s'y propose la Société. Une novice qui, en parcourant le cercle des actions de chaque jour, songerait uniquement à occuper son temps, même d'une manière utile et pieuse, ne ferait presque rien pour sa probation. Au contraire, bien voir où tendent les divers exercices qu'on nous fait faire, les animer par des motifs tirés de notre vocation, et faire de tous nos actes comme un seul tout pour leur imprimer cette tendance commune : voilà le moyen de concourir à l'opération divine sur chacune de nous et de marcher avec le noviciat.

C'est pour donner cette direction si nécessaire qu'il y a, dans les maisons de probation, des instructions particulières, destinées à conduire la novice comme par la main dans chacun de ses exercices, et à lui montrer, avec la pratique extérieure qui leur est nécessaire, la direction qu'elle doit leur donner.

Ces instructions méritent d'autant plus notre étude que, pour la plupart, elles devront nous servir encore après le temps de la probation. Il n'est guère d'action qui, pour être bien faite, ne doive se faire, pendant le reste de la vie, à peu

près comme au noviciat ; en nous formant donc sur nos instructions, nous travaillons pour tout le temps de notre vie.

L'ordre du jour, qui règle et distribue nos exercices, nous présente surtout deux grands avantages : l'un de nous épargner l'embarras de disposer de notre temps, l'autre de mettre dans nos occupations une suite convenable. Il y a une si grande différence, aux yeux de Dieu, entre ce qui s'entreprend par caprice et ce qu'on fait par devoir ; nous sommes d'ailleurs si exposées à nous laisser égarer par l'attrait du moment, que l'ordre du jour nous rend un service immense en nous soustrayant à notre propre mutabilité, pour nous assujettir et nous rompre à une marche suivie, sous la direction de l'obéissance.

Le fruit de ces premières considérations doit être de nous faire apporter, dans l'observation de tout ce qu'on va nous prescrire, une diligence pleine d'exactitude et de simplicité.

Gardez donc et faites ce que le Seigneur votre Dieu vous a commandé ; vous n'irez ni à droite ni à gauche. (Deut., ch. 5, 32).

Comme des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le lait spirituel et pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut. (1 Pet., 2, 2).



*****'

PREMIÈRE PARTIE
DES EXERCICES SPIRITUELS

CHAPITRE I

DEMI-HEURE QUI PRÉCÈDE L'ORAISON

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Il faut se lever à l'instant même où l'on entend la cloche ; si on ne l'entend pas, à l'instant où l'excitatrice vient dire : *Benedicamus Domino*. Chacune doit répondre : *Deo gratias* pour faire savoir qu'elle est éveillée. On fait d'abord sur soi et sur son cœur le signe de la croix pour y imprimer l'amour de la croix de Jésus-Christ. On élève son cœur à Dieu et, sans donner accès à aucune pensée frivole ou profane, on porte aussitôt son esprit sur la matière de la méditation, en s'aidant de quelques pieux sentiments intérieurs, ou de quelques prières vocales, telles que l'invocation des saints noms de Jésus, Marie, Joseph, l'*Ave maris stella*, etc. . . C'est une louable coutume de baiser l'habit religieux avant de s'en revêtir, pour remercier Dieu, par ce signe d'amour et de respect, du bienfait de sa vocation. On doit prendre l'habitude de s'habiller promptement et avec une modestie toute religieuse, comme étant sous le regard de Dieu et de ses anges. Il faut garder, vis-à-vis de ses sœurs présentes, la réserve convenable et ne s'éloigner de son lit que

déceement vêtue. Après s'être habillée, on se mettra un moment à genoux pour rendre ses devoirs aux saints Cœurs de Jésus et de Marie, et on baisera la terre pour se rappeler ce que l'on est et ce que l'on deviendra. Enfin, on fera son lit et on arrangera sa chambre en gardant le plus parfait silence. On aura bien soin de ne jamais être tant soit peu en retard pour commencer l'oraison.

DIRECTION INTÉRIEURE

Tous les moments de notre vie appartiennent au Seigneur, mais surtout il veut avoir les prémices : *Vous ne tarderez pas de m'offrir vos prémices.* (Exode). Notre grand intérêt n'est-il pas aussi de les lui offrir ? Un acte de paresse ou la dissipation d'esprit serait un triste commencement et nuirait spécialement au succès de la méditation. Dans ce moment de recueillement qui précède l'oraison, nous ne devons pas oublier Marie, notre bonne Mère, notre saint Ange Gardien et nos saints Patrons ; de même c'est le temps le plus opportun pour se rappeler le sujet de l'examen particulier. Nous pouvons aussi y former l'intention de gagner toutes les indulgences de la journée.

CHAPITRE II

L'ORAISON

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Chacune doit faire l'oraison pendant tout le temps qui y est consacré.

La préparation s'en fait la veille après la prière du soir. Elle consiste à écouter ou à faire soi-même attentivement la lecture du sujet de la méditation, à y adapter les préludes, à fixer le nombre des points, à les confier suffisamment à sa mémoire et à en prévoir les fruits.

Le soir, avant de s'endormir, on a dû encore y penser pendant quelques instants, de même que s'en entretenir le matin à son réveil.

Quand on est sur le point de se mettre à l'oraison, on fait le signe de la croix et, durant l'espace d'un *Pater*, on élève son âme à Dieu Notre-Seigneur, considérant comment il nous regarde, et comment nous devons nous présenter devant lui. Ensuite on relit les points d'oraison. Ce n'est qu'après cette lecture du sujet de la méditation, que commence l'oraison proprement dite.

Après avoir fait l'oraison préparatoire et les préludes, qui ne doivent durer que quelques minutes, on s'occupe successivement des points de la méditation. Cependant si, dans un point, je trouve ce que je désirais, je dois m'y arrêter, sans m'inquiéter de passer outre, jusqu'à ce que j'aie recueilli tout ce que Dieu voulait m'y donner. A

peu près cinq minutes avant la fin, on prend le temps de faire le colloque final.

Se tenir à genoux pendant l'oraison est sans doute la posture la plus convenable, et l'on doit chercher à s'y accoutumer. Toutefois, si l'on s'en trouve fatiguée, ou si l'on avait lieu de croire qu'une autre position du corps favorisât davantage le succès, on peut y recourir, comme par exemple de se lever ou même de s'asseoir ; mais le commencement et la fin doivent toujours se faire à genoux ; car c'est alors surtout que l'on parle directement à Dieu, et cet acte exige de notre part plus de respect que les simples opérations de l'entendement, Il faut tâcher de ne jamais sortir pendant les exercices de piété, surtout pendant la méditation et l'examen.

L'oraison terminée, on fait la revue de cet exercice, et on en écrit le résultat.

Voici la pratique de la revue. On examine quel a été le succès de la méditation ; s'il a été mauvais, on en recherchera la cause, et, l'ayant découverte, on s'en repentira avec propos de s'amender à l'avenir ; s'il a été heureux, on en rendra grâces à Dieu Notre-Seigneur, et l'on fera de même une autre fois. Quel a été le succès de ma méditation ? 1° De mon côté : ai-je été diligente dans les préparations, fidèle à la méthode, active dans l'emploi de mes facultés ? Ai-je été respectueuse et recueillie, humble au temps de la consolation, courageuse et patiente au milieu

de l'épreuve? 2° Du côté de Dieu : quels sont les lumières et les bons sentiments dont il m'a favorisée, les résolutions qu'il m'a inspirées?

Je consignerais par écrit le bien et le mal dans mon journal spirituel, dont la tenue exacte servira beaucoup à maintenir ma diligence. Dans le cas où la méditation aurait été négligée ou infructueuse, ce temps se présente heureusement pour suppléer quelque peu à ce défaut, par quelques réflexions pratiques, accompagnées d'affections et de résolutions.

DIRECTION INTÉRIEURE

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie doivent tâcher, pendant toute leur vie, de faire l'oraison suivant la méthode qui leur a été enseignée au noviciat. Les instructions relatives à cet important sujet nous seront données dans tout le cours du noviciat. En attendant, chaque novice a dû, dès les premiers jours de sa vie religieuse, en acquérir une connaissance suffisante, et elle fera bien de relire quelquefois le tableau de la méthode de méditation, afin de l'avoir bien présent à l'esprit. Quand on a préparé sa méditation dans un livre, on applique au sujet proposé par l'auteur, la méthode que l'on doit suivre.

Les jours de fête, il est naturel que l'on choisisse un sujet de méditation analogue, et l'on peut en dire presque autant des dimanches de l'année ; car il n'est pas douteux qu'il n'y ait une grâce spéciale à suivre l'esprit de la sainte Eglise. Chaque semaine, on fera bien aussi de consacrer

une méditation à la Passion de Notre-Seigneur et une autre à la très sainte Vierge, par exemple, le vendredi et le samedi.

L'oraison préparatoire, où nous devons offrir toute notre bonne volonté, en la demandant en même temps au Seigneur, doit toujours se faire avec beaucoup de ferveur. Ecoutez saint Thomas et vous en comprendrez l'importance : *La force de la première intention par laquelle on se met à prier, rend tout entière la prière méritoire et impé- tratoire. C'est cette première intention que Dieu considère principalement, quand même, par fai- blesse, l'esprit se laisserait ensuite aller à des distractions.*

La composition du lieu est aussi d'un grand secours, soit pour fixer l'esprit ou le ramener de ses divagations, soit surtout pour nous faire con- templer la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur, ce qui importe tant à la piété chrétienne.

Enfin le prélude où l'on demande le fruit que l'on veut retirer, est très profitable en ce qu'il attire notre attention sur le bien pratique de la méditation, et en ce que nous témoignons à Dieu le double sentiment de notre impuissance et de notre confiance en lui.

Pour une bonne méditation, il n'est pas néces- saire que la vérité dont je m'occupe me paraisse neuve et saisissante, ni que j'y trouve de ces beaux développements dont la vanité souvent ferait sa pâture, ni que les actes de mes facultés soient très multipliés. Il suffit que je me nourrisse

avec humilité de ce que Dieu me donne ; j'insisterai sur tel point, sur telle pensée ; je m'en ferai l'application, j'y reviendrai à plusieurs reprises, je les goûterai à loisir. Surtout je prierai Dieu, soit mentalement, soit par quelque prière vocale, de les faire entrer jusqu'au fond de mon âme, et je passerai à une autre pensée ou à un autre point.

Si l'esprit s'égaré, on le rappelle fidèlement et avec patience ; dans la sécheresse et l'aridité, on se soutient par des oraisons jaculatoires, que l'on répète, comme Jésus au jardin ; il pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles. On s'aide même quelquefois, s'il le faut, par la vue du sujet écrit, le suivant phrase par phrase, pour tâcher d'en tirer quelque fruit. Si l'on se sent lourde et impuissante, on garde du moins une attitude respectueuse, et l'on se rappelle que même les hommes font utilement pour eux la cour au prince, n'eussent-ils pas la consolation de lui parler ni de recueillir une parole de sa bouche. Dans la désolation, si la volonté est là avec de saints désirs, c'est une grande erreur de croire qu'on perd son temps, puisque celui de l'épreuve est le plus méritoire ; seulement il faut la supporter avec un humble calme, car la violence ne servirait qu'à fatiguer en pure perte et à décourager davantage. Dans la consolation, au contraire, et lorsqu'on éprouve de la facilité, on doit se garder de toute vaine complaisance ; et il faut même prendre garde de nuire à sa santé

en prolongeant outre mesure le travail de la méditation, ou en se livrant immodérément aux affections de la dévotion sensible.

Pour ce qui est des colloques, il est sans doute permis d'en faire durant le cours de la méditation ; mais leur place naturelle est à la fin, et il faut leur réserver un temps suffisant pour y recueillir les fruits de l'oraison.

Le propre du colloque est de parler comme un ami parle à son ami, ou comme un serviteur à son maître, etc., tantôt demandant quelque grâce, tantôt s'accusant d'un mal qu'on a fait, tantôt communiquant ce qu'on possède ou ce qui nous concerne, en demandant conseil à ce sujet. Et l'on peut faire de la sorte un seul colloque, suivi du *Pater noster* ; ou si la matière ou la dévotion nous y porte, on pourra en faire plusieurs, un à la Mère de Dieu avec un *Ave Maria*, un à Jésus-Christ Notre-Seigneur avec la prière : *Ame de Jésus, sanctifiez-moi*, et un au Père céleste avec un *Pater* à la fin.

Nous observerons encore deux choses : la première que, de la fidélité à notre méthode d'oraison, dépend, plus qu'on ne le pense, le succès de l'oraison. Quand nous aurons fait ce qui est en notre pouvoir, nous aurons quelque droit de compter pour le reste sur le secours et la bonté de Dieu. D'ailleurs cette fidélité sera la preuve la moins équivoque de notre bonne volonté, et l'on a dit avec raison qu'une méditation où la méthode est exactement suivie, est toujours infailliblement une bonne méditation. La seconde remarque

est que la Société ayant une méthode d'oraison propre à former et à maintenir en nous l'esprit de son Institut, un des grands fruits du noviciat doit être de nous l'approprier, de nous la rendre familière, et d'en acquérir une habitude que nous conservions toute notre vie.

Mais cela suppose de notre part des efforts soutenus et un soigneux apprentissage.

MÉTHODE POUR LA MÉDITATION

PRÉPARATION ÉLOIGNÉE

- 1° Mortification des sens ;
- 2° Recueillement habituel ;
- 3° Humilité profonde.

PRÉPARATION PROCHAINE

- 1° Lire le sujet de la méditation la veille au soir ;
- 2° Y penser à son réveil ;
- 3° Exciter en son cœur des sentiments qui y soient conformes ;
- 4° S' mettre à la méditation avec calme, confiance et humilité.

I. Commencement de la Méditation

Pensez que Dieu vous voit et regarde ce que vous allez faire. Dites-vous à vous-même : Qui suis-je ? que vais-je faire ? devant qui ? et pourquoi ?

Oraison Préparatoire. — Faites, ô mon Dieu, que pendant cette méditation, toutes les pensées de mon esprit, toutes les affections de mon cœur, toutes les opérations de mon âme tendent purement et uniquement au service et à la gloire de votre divine Majesté.

PRÉLUDES

- 1° Souvenir rapide de la vérité à méditer ;
- 2° Représentez-vous sous une forme sensible la vérité sur laquelle vous allez méditer ;
- 3° Demandez une grâce spéciale conforme au sujet, qui vous fasse « *connaître et vouloir* ».

II. Corps de la Méditation

Exercer la mémoire, l'entendement et la volonté

MÉMOIRE

Se représenter à l'esprit le sujet de la méditation, avec ses circonstances de temps, de lieu, de personnes.

ENTENDEMENT

Examiner : —

- 1° Ce que je dois considérer dans ce sujet ;
- 2° Quelle conclusion pratique je dois en tirer ;
- 3° Quels en sont les motifs ? cela est-il convenable, utile, agréable, facile, nécessaire ?
- 4° Comment l'ai-je observé jusqu'à présent ?
- 5° Que dois-je faire à l'avenir ?
- 6° Quels obstacles dois-je écarter ?
- 7° Quels moyens dois-je employer ?

VOLONTÉ

1° Produire des affections; plutôt de cœur que de bouche, dans tout le cours de la méditation ;

2° Prendre des résolutions vers la fin de chaque point médité, et ces résolutions doivent être :

1° Pratiques ;

2° Personnelles ;

3° Fondées sur des motifs solides ;

4° Appuyées sur l'humilité, la défiance de soi-même et la confiance en Dieu.

III. Conclusion de la Méditation

Récapituler et confirmer les résolutions
qu'on a prises

COLLOQUE

S'adresser à Dieu le Père, à Jésus-Christ, à la sainte Vierge ou à d'autres Saints.

REVUE

1° Ai-je préparé avec soin la méditation, fixé les préludes, déterminé les points? — 2° M'en suis-je rappelé le sujet avant de m'endormir? — 3° M'en suis-je occupée à l'exclusion de toute autre pensée en me réveillant la nuit, en m'habillant le matin? — 4° Avant la méditation, ai-je élevé mon esprit vers Dieu spécialement présent? — 5° Pendant la méditation, ai-je gardé

une posture convenable? — 6° N'en ai-je pas abrégé le temps? — 7° Ai-je tenu mon esprit et mon cœur appliqués? — 8° Ai-je fait des colloques? — 9° Ai-je pris des résolutions pratiques?

CHAPITRE III

EXAMENS DE CONSCIENCE

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

L'examen de conscience se fait deux fois par jour, durant un demi-quart d'heure, et chacun de ces exercices renferme à la fois l'examen particulier et l'examen général pour chaque moitié de la journée.

I. Méthode de l'Examen particulier

L'examen particulier et quotidien renferme trois temps et la revue de sa conscience deux fois par jour.

Le premier temps est le matin. Aussitôt qu'on se lève, on forme la résolution de se tenir soigneusement en garde contre ce péché ou défaut dont on veut se corriger et s'amender. Le second temps est avant le dîner. D'abord on demande à Dieu Notre-Seigneur ce qu'on désire, savoir : la grâce de se souvenir combien de fois on est

tombée dans ce péché particulier ou défaut, et la grâce de s'amender à l'avenir. Puis on fait le premier examen, exigeant de soi-même un compte fidèle touchant le point spécial qu'on s'est proposé, et dont on veut se corriger, s'amender. Pour cela, on parcourt chaque heure successivement, ou certains espaces de temps (ceux par exemple qui sont déterminés par les diverses occupations de la journée), depuis l'heure du lever jusqu'à l'heure et au moment du présent examen ; puis on marque combien de fois l'on est tombée dans ce péché ou défaut particulier. Après quoi, l'on prend de nouveau la résolution de s'amender jusqu'à l'autre examen que l'on fera.

Le troisième temps est après le souper. Pour ce second examen, on procède de la même manière, parcourant heure par heure à partir du premier, et l'on marquera combien de fois on sera tombée dans ce péché ou défaut particulier. Toutes les fois qu'on tombera dans ce défaut ou péché particulier, on portera la main sur sa poitrine * avec un acte de repentir, ce que l'on peut faire même en présence de plusieurs sans être remarquée.

Le soir, comparez les deux examens, et voyez si, du premier au second, vous avez obtenu quelque amendement. Comparez de même le jour ou la semaine qui finit avec le jour ou la semaine précédente.

* Aujourd'hui, l'usage admet plutôt les *bernards*.

La matière de l'examen particulier doit être ordinairement la passion dominante ; c'est-à-dire, celle qui est la source de la plupart des fautes que l'on commet, et qui, par conséquent, est le plus grand obstacle à notre sanctification. Cet examen sur la passion dominante doit se prolonger jusqu'à ce qu'elle soit entièrement détruite ou du moins notablement affaiblie.

II. Méthode de l'Examen général

Elle renferme cinq points.

Le premier est de remercier Dieu Notre-Seigneur des bienfaits reçus de lui ; le second de demander la grâce de connaître ses péchés et celle de les expulser de son âme ; le troisième, d'exiger de soi-même un compte fidèle à partir du lever jusqu'au présent examen, parcourant toutes les heures, ou certains espaces de temps (déterminés par les occupations du jour), pour voir si on a manqué, d'abord en pensées, puis en paroles et après en actions, comme dans l'examen particulier. Le quatrième point est de demander à Dieu Notre-Seigneur le pardon de ses péchés ; le cinquième est de former le ferme propos de s'amender avec le secours de la grâce.

On termine par le *Pater noster*, l'*Ave Maria* et le *Gloria Patri*.

Avant de commencer l'examen, on fait les actes préliminaires qui ont été indiqués pour l'oraison. L'examen particulier se fait avant le dîner, et l'usage est de le joindre à l'examen général, de

sorte que le troisième point marqué ci-dessus commence par sa revue spéciale, et que les quatre autres points soient communs à l'un et à l'autre. Il en est de même pour l'examen du soir.

Dès les premiers jours du postulat, la maîtresse recommandera aux postulantes de faire leur examen particulier sur les défauts extérieurs qui seraient contre les règles de la modestie. Plus tard, les novices continueront de s'entendre avec leur maîtresse pour le choix de la matière.

DIRECTION INTÉRIEURE

L'oraison et l'examen sont comme les deux exercices cardinaux de la journée, et plusieurs saints donnaient encore la première place à l'examen particulier. Nous ne saurions donc mettre trop de diligence à faire chaque jour nos examens, et, si nous suivons fidèlement nos excellentes méthodes, ils seront infaillibles : l'un pour nous délivrer de nos défauts et les remplacer par de saintes habitudes, l'autre pour produire en nous la pureté de conscience.

La force de l'examen particulier est dans ces deux qualités : *examen particulier et quotidien*. Il doit être particulier, c'est-à-dire s'attacher à un seul objet bien précis, bien circonscrit, bien dégagé de ces généralités vagues où la volonté n'a pas de prise. Il doit être quotidien et s'attacher durant un certain nombre de jours au même objet, sans admettre ces interruptions qui détendent les ressorts de l'âme pour perdre le terrain

gagné, et laissent reprendre vie à l'inclination attaquée.

Remarquez que l'examen particulier contient trois temps, dont le premier est le matin quand on se lève. Ce premier temps fait donc partie intégrante de cet examen ; le négliger ou l'omettre, ce serait annuler la force de l'examen lui-même. Il consiste à former un propos spécial, plus explicite et plus énergique que le propos général de ne point offenser Dieu, et à mettre ainsi l'âme en quelque sorte sur le qui-vive par rapport au péché ou défaut particulier dont on veut réellement se corriger et s'amender.

L'examen général est d'un grand profit pour se purifier et pour se préparer à se bien confesser. Au lieu d'une sèche revue de ses fautes, la méthode en fait un exercice plein d'onction. Avec ces cinq points, il est très facile d'employer pieusement le temps assigné ; et, dans le cas où la recherche de nos manquements actuels ne demanderait que peu de temps au troisième point, les autres nous fourniront toujours le moyen de faire des actes excellents, qui ne permettront pas de regretter le temps qu'on leur donne.

Le premier point nous fait remplir deux fois par jour le devoir de la reconnaissance. C'est déjà bien précieux ; nous avons à reconnaître tant de bienfaits de Dieu, généraux et particuliers, dans l'ordre naturel et surnaturel ; mais son but direct est de mettre en contraste ce que le Seigneur a fait pour nous, ne fût-ce que depuis

notre lever, et ce que nous avons fait contre lui durant le même espace de temps. Ce premier point, aussi bien que le second, doit venir se joindre au quatrième et au cinquième, pour nous faire produire la contrition avec le propos de nous amender, et mériter ainsi le pardon de nos péchés.

CHAPITRE IV

L'ASSISTANCE A LA SAINTE MESSE

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Il faut entendre la sainte messe avec un recueillement profond et une modestie parfaite. Le respect demande que l'on fasse le moins de bruit possible en entrant ou en prenant sa place, que l'on évite de s'agiter sur son banc, de se plier ou de s'appuyer avec nonchalance, etc. Il est juste même que l'on se gêne un peu pour ne point tousser ni se moucher, surtout vers la consécration et la communion. Si l'on se trouvait fatiguée, on pourrait s'asseoir depuis l'évangile jusqu'à la préface.

Les sœurs doivent s'appliquer à entendre la messe d'après une des méthodes exposées plus bas.

DIRECTION INTÉRIEURE

Quelle ne doit pas être notre dévotion, lorsque nous assistons au saint Sacrifice de l'autel, puisqu'il est réellement et substantiellement le même que celui du calvaire ! Et il a cela de propre que le divin Rédempteur l'a établi pour nous appliquer les mérites de son sacrifice sanglant. Mais, bien que le fruit de sa sainte Passion se trouve là tout entier, Notre-Seigneur ne juge pas à propos d'en faire à chaque fois une application complète ; il la proportionne pour chacun aux dispositions qu'il trouve en lui. Ces pensées sont bien capables d'exciter notre diligence, et de nous mettre en garde contre le laisser-aller de la routine.

Il faut que notre manière d'assister au Saint Sacrifice soit en rapport avec notre vocation. Religieuses, et obligées de tendre à la perfection, nous nous rappellerons qu'à l'exemple de Jésus-Christ renouvelant chaque jour son immolation, il faut chaque jour aussi nous immoler avec lui ; enfin appelées à faire fructifier dans les autres le Sang de la divine hostie, nous comprendrons qu'il ne faut pas seulement y prier pour nous-mêmes, mais que notre prière doit être pleine du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Ces considérations peuvent déjà fournir de quoi nourrir notre piété durant la sainte messe. Mais voici quelques méthodes plus détaillées qui nous aideront à bien l'entendre ; chacune peut choisir celle qui sera le plus selon son attrait.

Première Méthode pour entendre la Sainte Messe

MÉDITER SUR LES QUATRE FINIS DU SACRIFICE

La messe est à la fois un sacrifice d'adoration, d'action de grâces de propitiation et d'impétration.

1° *Sacrifice d'holocauste et d'adoration.* Dieu, le souverain Etre, Dieu, mon Créateur et suprême Seigneur, mériterait que je lui fisse hommage de ma vie pour reconnaître son domaine absolu sur moi. Jésus-Christ sur l'autel s'immole à ma place ; je présente moi-même à la divine Majesté ce parfait holocauste, et, avec lui, j'offre mon corps et tous mes sens, mon âme et toutes ses facultés, afin que tout mon être soit consacré à la gloire de son saint nom.

2° *Sacrifice d'eucharistie ou d'action de grâces.* A la vue des innombrables bienfaits que j'ai reçus de Dieu dans l'ordre naturel et surnaturel, mon âme ne sait que s'écrier : *Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il a fait pour moi ?* Mais Jésus-Christ sur l'autel se présente à moi ; en l'offrant à son divin Père, j'ai dignement payé ma dette de reconnaissance. Je l'offre de même en action de grâces, au nom de la sainte Vierge, des Anges et de tous les Saints, en qui le Seigneur a fait et fera éternellement éclater ses munificences.

3° *Sacrifice de propitiation.* J'ai irrité mon Dieu par tant d'offenses, et il est écrit que, sans l'effusion du sang, il n'y a point de rémission. Oh ! ce n'est pas le bien qu'on a exigé, mais

celui du Juste qui coule pour moi sur l'autel, pour désarmer la divine colère. J'offrirai aussi la sainte Victime pour les vivants et pour les morts : par elle, on obtient des grâces de conversion et de repentir ; par elle, on expie et l'on satisfait ; par elle, on soulage, on délivre les âmes du purgatoire.

4° *Sacrifice d'impétration.* L'homme n'est qu'un composé de misères et d'infirmités ; ses besoins sont sans nombre, tant pour le corps que pour l'âme. Jésus-Christ immolé sur l'autel intercède pour nous : la voix de son sang sera écoutée. J'ai à lui recommander les âmes fortement tentées, les pécheurs endurcis, les malades et les agonisants, la sainte Eglise, pasteurs et troupeaux, la Société, ses maisons et ses œuvres, mes Supérieures et mes Sœurs, celles que Dieu appelle à l'état religieux et qui trouvent en elles-mêmes ou dans les autres des obstacles à leur vocation, mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis.

Deuxième Méthode pour entendre la Messe

SUIVRE LE PRÊTRE ET S'UNIR A TOUT CE QU'IL
DIT ET FAIT AU SAINT AUTEL

La sainte messe se compose de trois parties : la préparation, l'oblation et la communion.

Dans la première partie, méditez quelquefois en votre particulier les prières que le prêtre récite à la messe, afin de pouvoir vous en occuper plus facilement pendant le saint sacrifice. C'est

l'Eglise elle-même qui vous suggère par ces prières ce qui peut le plus utilement occuper votre esprit et votre cœur ; et il en résultera une variété très propre à soutenir votre piété. Que de choses touchantes, selon les différentes fêtes, dans l'*introït*, l'*oraison de la collecte*, l'*épitre*, le *graduel* et l'*évangile* ! Quant aux prières communes, peuvent-elles jamais lasser notre dévotion ? C'est l'*introïbo* qui nous suggère les dispositions nécessaires : l'attention, la confiance, la contrition, etc. — C'est le *kyrie* qui nous rappelle quelle est notre misère sans Jésus-Christ, et qui nous fait crier vers lui miséricorde. C'est l'*hymne angélique*, la grande action de grâces pour le bienfait suréminent de l'Incarnation ? C'est la *profession de foi* que nous devons être heureuses de faire après avoir entendu la doctrine de Jésus-Christ, et avoir marqué de son signe notre front, notre bouche et notre cœur.

Dans la deuxième partie. — A l'*offertoire*, faites vos oblations avec le prêtre, présentez au Seigneur tout ce qu'il y a en vous de bien et de mal, afin qu'il vous délivre de vos défauts, et que, sanctifiant les dons qui viennent de lui, il les fasse tourner à sa plus grande gloire.

A l'*orate fratres*, priez avec le prêtre pour que ce sacrifice, toujours agréable du côté de Jésus-Christ, le soit aussi de votre côté, c'est-à-dire que vous soyez assez pure pour être offerte avec lui.

A la *préface*, redoublez de ferveur et entrez, par le dialogue qui la commence, dans ce concert

de louanges où le prêtre et le peuple se joignent à tous les chœurs angéliques. Puis faites avec la prêtre le *memento des vivants* et mettez-vous comme lui en communication avec Marie, les saints Martyrs et tous les habitants du ciel.

La *consécration* est le moment propre du sacrifice ; c'est celui où les grands prodiges s'opèrent, où un Dieu s'offre en *holocauste*, en victime d'*eucharistie*, de *propitiation* et d'*impétration*. Après avoir adoré et présenté au Père céleste l'Innocent qu'on élève entre le ciel et la terre, faites les actes qui ont rapport aux quatre fins du sacrifice.

Le prêtre demande ensuite que Dieu dise à son ange de porter la victime sur son autel sublime : il ne parle point ainsi par rapport à Jésus-Christ, qui est au plus haut des cieux, mais par rapport à nous qui nous offrons avec lui. C'est dans le même sens qu'il compare notre sacrifice à ceux d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, ces saints hommes de l'antiquité.

Le prêtre bénit souvent les choses sacramentelles : avant la *consécration*, c'est pour appeler sur elles la bénédiction en notre faveur ; après la *consécration*, c'est pour marquer la bénédiction dont elles sont pleines, ou encore pour demander qu'elle coule sur nous, et pour bénir en Jésus-Christ ses membres qui s'offrent avec lui. Le prêtre bénit toujours par la croix, parce que la bénédiction ne vient aux hommes que par elle.

Cette deuxième partie du sacrifice se termine par la petite *élévation* où l'on prononce ces grandes paroles qui expriment toute notre religion :

Par lui, avec lui et en lui, à vous, Dieu, Père tout-puissant dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire.

La troisième partie de la messe commence au *Pater* ; on s'y occupe de la participation à la victime immolée ; l'*oraison dominicale*, la paix qu'on demande et qu'on donne, l'*Agnus Dei*, le *Domine non sum dignus* en sont les préparations.

La *communion* qui consomme le sacrifice est le second moment solennel de la messe : Jésus-Christ, après s'être offert à Dieu son Père, veut encore s'y donner à nous. Quand nous ne pouvons le recevoir sacramentellement, il faut du moins faire la communion spirituelle, ainsi que le recommande le saint concile de Trente.

Communier spirituellement, c'est nous unir à Jésus-Christ considéré comme pain de vie, par la foi, par le désir de le recevoir réellement et par des actes d'amour et d'offrande de nous-mêmes, lui demandant le fruit de la grâce sacramentelle qui est d'unir notre esprit avec le sien. « Celui qui s'attache au Seigneur est un même esprit avec lui. »

Puis viennent les formules de l'action de grâces que le prêtre nous suggère à haute voix. Enfin, il nous bénit au nom de Jésus-Christ et nous renvoie avec le grand souvenir de l'Incarnation, où le Fils unique de Dieu le Père est venu donner à ceux qui croient en lui le pouvoir de devenir enfants de Dieu.

Troisième Méthode pour entendre la Messe

S'OCCUPER PIEUSEMENT DE LA SIGNIFICATION HISTORIQUE ET MORALE DES SAINTES CÉRÉMONIES

I.— Voir et considérer le saint temple, consacré par tant de cérémonies pour devenir le lieu de l'immolation ; le saint temple où les membres viennent s'unir au chef pour le grand acte de religion.

1° L'autel de pierre muni d'ossements des martyrs, orné de linges, de flambeaux, avec l'image de Jésus crucifié : *la pierre est le Christ*. (I Cor., 10). Il est la tête du corps de l'Eglise. Les cierges qui brûlent et se consomment sont des symboles de foi, d'espérance et de charité. Les linges sont les linceuls dont on enveloppa le corps de Jésus-Christ. Le crucifix nous rappelle le calvaire.

2° Les vêtements du prêtre, destinés à signifier quelque trait de la Passion ou quelque disposition de notre âme. L'amict fera penser au voile dont on couvrit les yeux du Sauveur, chez Caïphe ; l'aube, à la robe blanche dont il fut revêtu chez Hérode ; la ceinture, le manipule et l'étole, aux liens dont on le chargea pour le prendre et le traîner inhumainement ; la chasuble, au manteau de pourpre qu'on lui mit sur les épaules. En un mot, le prêtre, en habits sacerdotaux, nous apparaît comme Jésus-Christ lui-même marchant au sacrifice. Mais, de plus, il nous enseigne quelles dispositions nous devons y apporter : la modestie, le recueillement sont exprimés par

l'amict qu'il se place d'abord sur la tête ; la pureté, par l'aube et le cordon ; la contrition, par le manipule ; la robe d'innocence, par l'étole ; l'amour de la croix et du joug du Seigneur, par la chasuble.

II.— Contempler les actions et les mouvements du prêtre. Le prêtre se préparant dans la sacristie : Jésus-Christ se préparant à sa Passion dans le cénacle. Le prêtre sort et vient à l'autel : Jésus-Christ quitte le cénacle avec ses disciples.

Le prêtre au pied de l'autel, s'incline comme pécheur ; Jésus-Christ, au jardin des olives, tombe accablé sous le poids de nos iniquités. Le prêtre baise l'autel, répète le *kyrie eleiso* va et revient d'un côté à l'autre ; je puis penser au baiser de Judas, à la triple négation de saint Pierre, aux voyages de Jésus devant les tribunaux de Jérusalem.

Le prêtre fait l'offertoire en silence : Jésus s'offrait intérieurement à son Père, et il se taisait. Le prêtre met de l'eau dans le vin, image de l'union que Jésus-Christ vient opérer avec nous, symbole de l'eau et du sang qui sortirent de son côté sacré, figure du Baptême et de l'Eucharistie. Au *lavabo*, je penserai à Jésus lavant les pieds à ses apôtres, à Pilate se lavant les mains avant de condamner le Juste.

Le *sanctus* me rappelle les juifs chantant l'Hosanna, et sitôt après reniant leur Messie et demandant sa mort. Puis, accompagnant jusqu'à la sainte montagne le vrai Isaac, chargé du bois de l'holocauste, je verrai comment il se laisse

attacher à ce bois infâme ; comment on l'élève entre le ciel et la terre ; comment il y reste suspendu, victime de nos péchés. Après l'élévation, je penserai au morne silence et aux ténèbres épaisses qui régnèrent durant trois heures, et je m'unirai à Jésus en croix, selon les quatre fins du sacrifice. Le prêtre rompt l'hostie, je verrai mon Sauveur rendre le dernier soupir quand son âme se sépara de son corps. A *l'Agnus Dei* et au *Domine, non sum dignus*, je me frapperai la poitrine comme ses bourreaux repentants.

La communion me rappellera sa sépulture ; j'offrirai mon cœur à Jésus, pour qu'il lui serve de tombeau. Hélas ! ce sépulcre n'est pas neuf comme celui de Joseph d'Arimathie. Il n'est pas dans un jardin orné de fleurs et de fruits. Et ces parfums dont on l'embaumait, je ne peux les lui offrir, à moins qu'il ne m'en donne lui-même les moyens. Aux dernières oraisons, je prendrai part aux joies de la Résurrection. Quand le prêtre bénit le peuple, je m'inclinerai avec les disciples pour recevoir la dernière bénédiction de Jésus montant au ciel le jour de l'Ascension.

On peut encore s'occuper, pendant la sainte messe, du sujet de l'oraison qu'on vient de faire, et surtout méditer quelques-unes des circonstances de la Cène ou de la Passion de Notre-Seigneur. De même, on peut, si l'esprit ou le corps est fatigué, recourir à une prière vocale, qu'on sait de mémoire et en méditer chaque parole.

Mais, quelle que soit la méthode que nous aurons choisie, n'oublions pas que la disposition première pour assister dignement à la Sainte Messe, c'est l'esprit de sacrifice en union avec Jésus-Christ ; car la messe est à la fois l'oblation de son corps naturel et de son corps mystique.

CHAPITRE V

L'OFFICE DIVIN

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

L'Office divin est la prière de l'Eglise, le langage de l'Esprit-Saint, la nourriture de l'âme religieuse, et l'un des plus grands moyens de sanctification qu'elle ait à sa disposition, si elle sait en profiter. Les Sœurs doivent donc s'estimer heureuses de pouvoir offrir ce sacrifice de louanges, et faire en sorte de s'en acquitter dignement, conformément aux règles qui ont été établies pour le réciter en commun.

Dans les Instituts à vœux simples, la récitation de l'Office n'a pas d'autre obligation que celle qui est attachée à l'observance des Règles et Constitutions. Et l'on doit appliquer à cet exercice les principes généraux de la dispense, comme à tout autre point des Constitutions.

Le temps accordé par l'Eglise pour l'accomplissement de la prière publique qui se fait en son nom, est de vingt-quatre heures ; il s'étend

de minuit à minuit. Il suffit donc de dire son Office en entier en ce temps-là. A la récitation de Matines et Laudes, il est accordé un temps plus considérable ; on peut les dire la veille, depuis l'heure où le soleil a parcouru les trois quarts de sa course. Cette heure varie suivant les saisons. Une opinion enseignée et pratiquée à Rome, et qu'aucune loi n'est venue interdire, permet de commencer Matines tous les jours de l'année vers l'heure des premières Vêpres, c'est-à-dire vers deux heures de l'après-midi. On peut suivre cette pratique en sûreté de conscience, si, pour une raison ou une autre, cette heure paraît plus commode. Si l'on ne dit pas Matines et Laudes la veille, il faut les dire le matin ; les Petites Heures se disent aussi dans la matinée. Vêpres se récitent l'après-midi, le temps du Carême excepté où, depuis les premières Vêpres du premier dimanche, on doit les réciter, pendant la semaine, avant midi. Complies se disent toujours après midi.

Cet ordre des différentes parties de l'Office dans la récitation ne peut être interverti sans bonnes raisons ; le changer par fantaisie ou par caprice serait manquer de respect aux intentions et à l'esprit de l'Église, au sens même de ces prières : ce serait une faute. Mais une bonne raison, même non grave, peut permettre d'intervertir cet ordre.

On peut rigoureusement réciter les Petites Heures dès que minuit est passé ; mais il ne faut pas

le faire sans de justes raisons, puisque l'esprit de l'Église est qu'on ne récite pas Prime avant le lever du soleil.

On pourrait réciter Vêpres dès le matin, si l'on prévoyait que quelques affaires ne laissassent pas le temps de s'en acquitter plus tard.

En règle générale, on doit réciter chaque partie de l'Office sans interruption ; mais on peut interrompre la récitation de l'Office pour des raisons d'ordre, d'utilité, de nécessité ou même de charité ; et, dans ce cas, d'après saint Liguori, il ne faut rien répéter de ce qu'on a dit. La raison en est, ajoute ce saint Docteur, que tous les psaumes, tous les versets ont une signification complète et sont suffisamment unis par l'intention que l'on a de continuer.

On peut séparer Matines et Laudes, quoiqu'elles ne forment qu'une seule Heure ; on peut même séparer les nocturnes les uns des autres, pourvu qu'on n'étende pas la séparation au-delà de trois heures.

Une omission totale ou partielle de l'Office, motivée par de bonnes raisons, y compris un oubli involontaire, n'est pas coupable. Étant donnée l'impossibilité de réparer cette omission dans le cours de la journée, sans enfreindre d'autres observances également importantes et prescrites par la Règle, ou bien à cause d'occupations pressantes légitimement autorisées, cette office ou cette partie de l'Office reste omise sans inquiétude de conscience pour la Sœur qui a fait cette omission.

Lorsqu'on récite l'Office, chaque côté dit son verset et ne prononce point ce que l'autre dit ; on ne prononce point non plus ce que l'une dit au nom de toutes, par exemple, une leçon, un capitule, une oraison. Cette règle s'applique à deux religieuses qui récitent ensemble.

DIRECTION INTÉRIEURE

Le plus essentiel pour une âme religieuse est de réciter le saint Office avec le respect, l'attention, la dévotion que requiert un exercice si important. Il n'est pas nécessaire de l'en convaincre ; mais il est à propos de réveiller sa foi et de lui suggérer quelques moyens de ferveur, d'autant plus utiles pour elle qu'ordinairement ne comprenant pas le latin, son cœur n'est point alimenté par les saints gémissements, les pieuses affections et autres sentiments dont les psaumes sont remplis.

Moyens de ferveur

I. — Aussitôt que les Sœurs entendront la cloche qui les appellera à l'Office, elles quitteront tout et, autant que possible, se désoeuperont de tout ce qui peut les distraire pendant la prière. Elles tâcheront surtout de fixer leur imagination et d'échauffer leur cœur par quelqu'une des considérations suivantes : Voici pour moi un moment précieux de glorifier Dieu ; ce n'est point ma prière que je vais lui offrir, mais la prière de l'Église. Je suis députée pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et tandis

qu'une infinité de chrétiens blasphèment son saint nom, que tant d'autres négligent de l'honorer ou en sont détournés par les embarras du monde, j'ai l'insigne faveur d'avoir été choisie et consacrée pour présenter, au nom de tous les fidèles, le tribut d'adoration, de louange et d'action de grâces qui est dû à l'Auteur de la nature. Je suis chargée d'être, pour ainsi dire, médiatrice entre Dieu et le monde ; je dois désarmer la colère divine et ouvrir les trésors célestes. Malheur à moi si je ne le fais pas, ou si je le fais mal!

II. — Pleines de ces pensées, les Sœurs entreront au chœur comme si elles entraient au ciel et prenaient place parmi les anges. Elles adoreront le Saint Sacrement et dirigeront leur intention. A ces mots : *Domine, labia mea aperies*, ou *Deus, in adjutorium meum intende*, elles supplieront l'Esprit-Saint de les aider à s'acquitter dignement d'un si saint exercice ; puis, les yeux baissés, le corps composé selon qu'il est prescrit, elles observeront toutes les cérémonies avec gravité et ponctualité, les considérant comme le bois odoriférant qui entretient le feu de l'amour sacré au milieu du cœur. Elles tâcheront de s'asseoir, de se lever, de s'agenouiller en même temps, de sorte que toutes semblent n'avoir qu'un même mouvement extérieur, comme elles ne doivent avoir qu'un même esprit pour aimer et bénir Dieu. Elles feront attention qu'elles prient : 1° *tournées* vers l'autel, parce que Jésus-Christ y est présent ; 2° *debout*, pour témoigner la prompte disposition de leur cœur à exécuter les volontés de Dieu ;

3° *en face*, pour honorer les chœurs des anges qui chantent alternativement les louanges de Dieu, et aussi pour s'exciter mutuellement à la ferveur ; 4° *assises*, pour représenter le repos des élus et la victoire qu'ils ont remportée par leur fidélité dans les combats ; 5° *à genoux*, parce que cette posture est la plus humble et convient à des pécheurs. Elles seront encore attentives à prévoir ce qu'elles ont à dire, à bien prononcer, à observer les pauses, les accents et les médiantes, qu'elles doivent faire conformément au Cérémonial, à la fin et au milieu des versets. Jamais un côté n'anticipera sur l'autre.

III. — Outre cette attention extérieure, elles auront soin de fixer leur esprit et leur cœur en Dieu, non pas de telle manière qu'elles soient inexactes à observer ce qui leur est prescrit, mais par une douce tendance vers lui. Celles qui comprennent ce qu'elles disent, feront bien de prier, de gémir, de craindre, d'espérer et de se réjouir avec le Psalmiste. Comme ces saints cantiques renferment les plus beaux sentiments, on ne saurait trop engager les Sœurs à en lire souvent les traductions, afin de pouvoir s'entretenir intérieurement pendant la récitation du saint Office, de sorte que leurs voix, animées par les pieux mouvements de leurs cœurs, pénétrant jusqu'au sein de Dieu, lui soient agréables, et fassent découler sur la terre les grâces du ciel les plus abondantes.

IV. — Celles qui auraient peine à entrer dans le sens des psaumes pourront méditer sur quelques mystères de la vie de Notre-Seigneur.

Matines.— Durant les premiers siècles, on récitait le premier nocturne vers neuf heures du soir. Que de mystères cette heure sacrée nous rappelle ! La veille des bergers, les tendres adieux du Sauveur aux apôtres, son agonie au jardin de Gethsémani.

Le second nocturne se chantait à minuit. Nuit mystérieuse : souvenir de la naissance du Sauveur, l'appel des anges et l'adoration des bergers ; les souffrances du Sauveur devant les tribunaux d'Anne et de Caïphe.

Le troisième nocturne se récitait vers trois heures du matin : 1° Afin d'honorer le Sauveur dans les ignominies de cette nuit horrible qu'il passa à la merci des valets et des soldats ; 2° pour demander pardon de la sentence de mort prononcée contre lui, vers cette heure, par Caïphe ; 3° pour expier le reniement de saint Pierre.

Les Laudes se récitaient au point du jour. C'est dans cette partie de l'Office que nous célébrons particulièrement les louanges de Dieu et que nous le remercions : 1° De la résurrection du Sauveur, miracle fondamental du christianisme opéré à ce moment ; 2° des grâces que le Seigneur nous accorde pour marcher, comme saint Pierre, pendant cette vie sur la mer orageuse du monde ; 3° de la création de l'univers, dont l'apparition de la lumière nous retrace l'image ; 4° du soin paternel avec lequel Dieu a veillé sur nous pendant la nuit, et de la bonté avec laquelle il nous donne un nouveau jour.

Prime se récitait à la première heure du jour, c'est-à-dire, vers six heures du matin. Cette

heure a été choisie : 1° Pour honorer Notre-Seigneur, couvert d'opprobres par les Juifs et conduit devant Pilate ; 2° pour nous rappeler son apparition à ses disciples sur le bord de la mer après sa résurrection ; 3° pour offrir à Dieu les prémices de la journée.

Tierce répond à neuf heures du matin. C'est l'heure où le Sauveur fut poursuivi par les clameurs sanguinaires des Juifs, attaché à la colonne par ordre de Pilate, et cruellement flagellé. A cette heure, le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres et donna naissance à l'Église. Tels sont les évènements mémorables que nous célébrons par les prières de *Tierce*.

Sexte répond à midi. Ici, l'Église nous prenant par la main, nous conduit au calvaire et nous arrête là devant un instrument de supplice. Jésus élevé en croix : voilà le premier objet de nos prières et de nos méditations à l'heure de *Sexte*. C'est encore à cette heure que Pierre eut la révélation claire de la vocation des Gentils, et qu'il reçut ordre de porter l'Évangile aux nations.

None se récitait à la neuvième heure du jour chez les anciens : c'est pour nous trois heures du soir. Le soleil obscurci, la terre ébranlée, le voile du temple déchiré, l'Homme-Dieu expirant, le côté du nouvel Adam ouvert par la lance du soldat et donnant naissance à la nouvelle Ève, l'Église catholique, notre tendre Mère: tels sont les évènements que cette heure nous redit.

Les *Vêpres* sont la cinquième heure de l'Office du jour. Que de souvenirs elle nous rappelle !

C'est d'abord le sacrifice du soir offert chaque jour au temple de Jérusalem ; puis l'institution de la Sainte Eucharistie ; enfin la descente de la croix et Jésus remis dans les bras de sa Mère désolée.

Les *Complies*. — Voici la dernière heure de l'Office. Elle est destinée à honorer la sépulture de Notre-Seigneur et son sommeil dans le tombeau. Ici l'Église nous ordonne de remercier Dieu des grâces obtenues au cours de la journée : en sorte que, dans son Office quotidien, elle honore son divin Époux depuis sa naissance jusqu'à sa sépulture.

V. — Comme on ne saurait employer trop de moyens pour éviter la négligence et la tiédeur pendant la récitation du saint Office, les Sœurs dont la piété ne se trouverait pas ranimée par les considérations précédentes, pourraient essayer de la réveiller par le souvenir des intentions suivantes. Rien n'est plus intéressant que ces intentions, puisqu'elles nous font prier pour tous les membres de l'Église.

Matines et Laudes peuvent se réciter pour la conversion des pécheurs. Une religieuse peut donc se dire à elle-même : combien de prédicateurs, remplis d'un saint zèle, jettent dans l'âme d'une foule d'auditeurs la semence de la divine parole ! Cette semence n'attend, pour fructifier, que la rosée de la grâce, et cette rosée peut être obtenue par une prière fervente. Le salut de plusieurs est peut-être entre mes mains. Combien de confesseurs au saint tribunal luttent contre le

démon pour gagner des âmes à Dieu ! combien de pécheurs à qui il ne manque plus que quelques grâces pour rentrer en eux-mêmes ! Si je prie comme il faut, j'obtiendrai ces heureux effets.

Les Petites Heures peuvent être dites pour les âmes du purgatoire. Que la religieuse entende donc ces âmes souffrantes supplier, du sein des flammes, qu'on les secoure dans leur détresse, qu'on les aide à sortir du lieu d'expiation où elles se trouvent, et à parvenir au bonheur après lequel elles soupirent ardemment.

Vêpres et Complies se disent pour la persévérance des justes. Combien de personnes en grâce, peut-elle se dire à elle-même, sont maintenant aux prises avec la tentation, exposées à quelque occasion périlleuse, et vont peut-être se maintenir dans le bien, si je prie pour elles avec dévotion ! Combien vont peut-être devenir les ennemis de Dieu, si je prie mal ! Leur chute ne pourrait-elle pas m'être en quelque sorte imputée ?

Il n'y a rien de plus capable d'exciter la piété des Sœurs que ces motifs pieux. S'il arrive cependant qu'après avoir pris ces moyens salutaires, elles se trouvent distraites, elles supporteront cette peine avec patience, ramenant doucement leur esprit à Dieu. A la fin de l'office, elles réciteront dévotement le *Sacrosanctæ*, demandant pardon à Dieu des fautes qu'elles ont commises, et le remercieront de ce qu'il leur a permis de le louer.

CHAPITRE VI

LA CONFESSION

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Pour les postulantes et les novices, le jour ordinaire des confessions est le samedi. On suit pour la confession l'ordre assigné, et, si l'on est chargée d'avertir la suivante, il ne faut pas y manquer, afin d'épargner les interruptions et les pertes de temps.

La préparation se fait par les cinq points de l'examen général durant le temps prescrit à chacune. Avant d'entrer au confessionnal, il est bien de réciter le *confiteor*, pour le dire plus à loisir et pour ménager le temps ; quand on est à genoux, on fait le signe de la croix et l'on dit : Je confesse à Dieu tout-puissant et à vous, mon Père. Il y a N... que je me suis confessée ; on déclare si l'on n'a pas reçu l'absolution et si l'on n'a pas fait sa pénitence.

L'accusation doit être courte, précise et réduite à un petit nombre de points ; elle se termine par cette formule : Je m'accuse de plus de bien d'autres péchés que je ne connais pas et de ceux de toute ma vie, particulièrement de N... (médisance, désobéissance, colère ou autres pour lesquels on a de la contrition) ; j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon Père, la pénitence et l'absolution. Puis on écoute attentivement et respectueusement les avis du confesseur ; et, au

moment où le prêtre dit les paroles sacrées, ne doit plus songer qu'à bien faire son acte de contrition et à recevoir le sacrement avec toute l'humilité et la reconnaissance dont on est capable.

Aussitôt après, on s'en va devant le Saint Sacrement faire une courte action de grâces, renouveler ses résolutions et, s'il y a lieu, accomplir sa pénitence.

DIRECTION INTÉRIEURE

Le sacrement de Pénitence a pour effet de nous renouveler dans la pureté de conscience et de nous donner la paix du cœur. Tâchons de nous rendre le témoignage que nous avons répondu chaque fois à un si grand bienfait, et imitons ceux qui se confessent toujours comme s'ils étaient à l'article de la mort : qui nous assure, en effet, que cette confession ne sera pas la dernière ? Dans la préparation, nous devons nous occuper plus encore de la contrition que de la recherche de nos péchés : ceux qui doivent principalement être accusés se présenteront assez d'eux-mêmes ; les autres que nous ne retrouvons plus n'empêcheront pas le fruit du sacrement, tandis que l'absence de contrition le rendrait invalide. Voilà pourquoi on nous fait prendre l'habitude d'accuser toujours un péché spécial de la vie passée, dont nous avons certainement la contrition habituelle ; en rendant cette contrition actuelle, nous assurons toujours la validité de l'absolution. Comme la contrition des

péchés véniels est plus difficile à exciter en nous, et que cependant Dieu ne les efface pas sans elle, il faut la lui demander avec d'autant plus d'instance, et c'est une excellente pratique d'entendre la messe, ce jour-là, à cette intention.

CHAPITRE VII

LA SAINTE COMMUNION

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Le matin, on peut se laver un peu la bouche avec précaution ; ensuite il ne faut pas s'inquiéter, à moins qu'on n'eût la certitude d'avoir avalé de l'eau. Plusieurs aimeront mieux peut-être, pour éviter un accident ou le scrupule, se laver la bouche la veille au soir. Il est superflu de rappeler à des novices que, lorsqu'elles vont s'asseoir à la table sainte, elles doivent le faire avec le plus grand recueillement et la plus parfaite modestie religieuse. Elles se présenteront à la sainte table suivant l'ordre établi dans la maison.

Au moment de communier, il faut baisser les yeux, tenir la tête droite et immobile, sans la porter en avant vers la main du prêtre, ouvrir bien la bouche et avancer suffisamment la langue en la faisant reposer sur la lèvre inférieure. Lorsque la sainte hostie y a été placée, on la retire doucement, et l'on ferme aussitôt la bouche ;

avant d'avaler la sainte hostie, il est bon de la laisser un instant s'humecter sur la langue, pour qu'elle ne s'attache point au palais.

L'action de grâces dure jusqu'à ce que la Supérieure donne le signal de se retirer.

DIRECTION INTÉRIEURE

Un très bon indice de ferveur au service de Dieu, c'est sans aucun doute d'aimer à faire la sainte communion, de la désirer ardemment et d'être heureux quand elle arrive. *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice ; car ils seront rassasiés.* Mais n'oublions pas qu'il faut tenir encore plus aux communions ferventes. Plusieurs saints communiaient moins souvent que beaucoup de personnes pieuses de nos jours ; mais on sait comment ils compensaient avantageusement par l'excellence de leurs préparations et de leurs actions de grâces. Consacrons au moins le jour qui précède à la préparation éloignée, et que toutes nos actions soient faites dans ce but avec plus de perfection que de coutume. Pensons-y dans nos visites et nos exercices de piété, et excitons en nous de saints désirs par de plus fréquentes oraisons jaculatoires. Si quelques légères fautes nous étaient échappées, faisons tous nos efforts pour les effacer par la contrition ; dans le cas d'un manquement un peu plus grave, il faudrait prendre la direction de la maîtresse.

La préparation prochaine consistera : 1° A s'endormir et à se réveiller avec la pensée de la

bienheureuse visite qu'on va recevoir ; 2° à s'en occuper dans la méditation, surtout dans les colloques ; 3° à produire pendant la sainte messe, les actes propres à disposer son cœur ; du reste, ces actes peuvent se trouver très bien dans les manières ordinaires d'assister au Saint Sacrifice.

Il est juste que l'action de grâces se prolonge toute la journée. Nous offrirons dans ce but nos actions principales : nous y consacrerons surtout nos visites au Saint Sacrement, et nous aurons bien soin que ce jour se distingue des jours ordinaires par l'union avec Notre-Seigneur et par la pureté de nos intentions. C'est le grand moyen de constater le fruit de nos communions, et l'on en juge beaucoup mieux par la diligence qu'on y apporte que par les goûts sensibles qu'on y éprouve.

CHAPITRE VIII

LES VISITES AU SAINT SACREMENT

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Lorsque le moment arrive d'aller visiter le Saint Sacrement, il faut aussitôt écarter les pensées distrayantes et se rappeler à une modestie exacte. C'est pour nous en avertir et pour en obtenir la grâce, que nous prenons de l'eau bénite en entrant dans le lieu saint. On se place toujours selon l'ordre en usage dans la communauté.

Le nombre des visites à faire chaque jour est fixé par le règlement, et l'on ne devra ni les omettre ni s'en permettre d'autres sans l'autorisation de la maîtresse. Si dans la journée, on va à la chapelle pour quoi que ce soit, il faut toujours, en entrant et en sortant, faire une courte adoration au Saint Sacrement.

DIRECTION INTÉRIEURE

Quel honneur et quelle grâce de posséder Jésus-Christ Notre-Seigneur au milieu de nous, d'habiter sous le même toit que lui, et de pouvoir aller, plusieurs fois par jour, lui rendre visite ! A quel prix n'achèterions-nous pas une telle faveur, si nous en étions privées ?

Bien des personnes pieuses quittent leur maison pour aller, quelquefois à d'assez grandes distances, jouir de la présence de Jésus-Christ et l'adorer dans ses temples. Nous qui avons mille facilités qu'elles n'ont pas, pourrions-nous manquer à un devoir si juste et si doux, ou ne le remplir qu'avec nonchalance ? Les saints savaient bien apprécier cet inestimable avantage, parce que la foi vive dont ils étaient animés, leur montrait Jésus-Christ sous les espèces sacrées comme s'ils l'eussent vu.

Pour bien faire ces visites, il faut, après s'être recueillie parfaitement, pénétrer en esprit dans le saint tabernacle et s'y renfermer avec Jésus-Christ. Là, seule à seul, chacune de nous l'adorera, le bénira, le remerciera, et traitera des impor-

tantes affaires qui l'amènent. Tantôt, nous le supplierons lui-même, par cet état où il a bien voulu se mettre pour notre amour, de nous accorder notre requête. Tantôt, si c'est à Dieu le Père que nous voulons exposer nos besoins, nous prions Jésus, notre grand médiateur, de parler avec nous ou plutôt de parler à notre place, l'assurant que nous nous en tiendrons à tout ce qu'il dira, à tout ce qu'il demandera pour nous, à tout ce qu'il promettra de notre part.

Un grand moyen de rendre nos visites plus ferventes et plus utiles, est de faire en sorte qu'elles soient en rapport avec l'heure du jour, ou avec le temps de l'année, ou avec l'état présent de notre âme.

1° *L'heure du jour.* Ainsi, après une lecture spirituelle ou une instruction, offrir les bons sentiments que nous y avons puisés, et prier Notre-Seigneur d'accroître en nous l'estime et l'amour de notre saint Institut. Après le dîner et le souper, demander la grâce de passer religieusement la récréation. Au sortir d'une récréation, reprendre notre recueillement et demander d'être animées de l'esprit de foi pendant les travaux. Après les travaux manuels, nous ranimer encore pour que la fin de la journée ne soit marquée par aucun relâchement au service de Dieu. Avant de sortir de la maison, demander la grâce d'édifier le prochain par une parfaite modestie et une conversation religieuse ; en rentrant dans la maison, protester à Notre-Seigneur que nous lui resterons

toujours attachées et que rien ne pourra jamais nous séparer de lui.

2° *Adapter ces visites au temps de l'année et aux différents mystères que l'Eglise célèbre.* Pendant l'Avent, contempler le Verbe incarné qui renouvelle dans l'Eucharistie les humiliations de son état au sein de la bienheureuse Vierge Marie. Après Noël, le visiter comme les pasteurs et les rois mages. De là jusqu'au Carême, honorer les mystères de sa sainte enfance et de sa vie cachée. Pendant le Carême, lui tenir compagnie au désert et prier avec lui ; au temps de la Passion, le suivre tour à tour dans les lieux où il a souffert pour nous tant d'ignominies et de douleurs. Après Pâques, aller au sépulcre y reconnaître l'image de cette solitude intérieure et extérieure où nous devons vivre ; et puis le voir sortir glorieux du tombeau : ses imitateurs en sortiront un jour semblables à lui. Lorsque Jésus-Christ, votre vie, aura apparu, alors vous apparaîtrez aussi avec lui dans la gloire. Dans les autres temps de l'année, tantôt le considérer au Saint Sacrement, exerçant toutes les vertus que nous devons imiter : l'obéissance, l'humilité, la patience, le recueillement, la charité, le dévouement, etc. Tantôt le voir en prière devant son Père, et, comme dit saint Paul, ne cessant jamais de l'interpeller en notre faveur. Tantôt l'adorer au milieu des esprits célestes qui se couvrent de leurs ailes par respect, et qui chantent : *Saint, Saint, Saint!*

3° Enfin *l'état présent de notre âme* nous suggérera bien des fois la manière de faire nos visites.

Comme Marie-Madeleine, nous irons pleurer nos péchés, et nous tâcherons d'aimer assez pour entendre ces paroles : *Vos péchés vous sont remis, allez en paix.* Comme le lépreux ou le paralytique, ou l'aveugle de l'Évangile, fatiguées de maux divers, nous en solliciterons la guérison : *Seigneur, faites que je voie. — Si vous voulez, vous pouvez me guérir. — Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. — Mon âme est tourmentée par le démon.* Un jour nous lui demanderons conseil dans nos doutes : *Maître, nous savons que vous êtes vrai et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité.* Une autre fois, nous viendrons nous consoler près de lui dans nos ennuis et nos tentations : *S'il se peut, que ce calice s'éloigne de moi ; cependant, non comme je veux, mais comme vous voulez. — Mon âme a languie dans l'attente de votre salut. — Je suis plongée dans la vase de l'abîme, et elle fuit sous mes pieds.* Il nous enverra son ange consolateur, ou bien nous l'entendrons dire lui-même : *Ne pleurez pas. — C'est moi, ne craignez pas. — Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. — Ma grâce vous suffit.* Enfin, dans quelque état que nous soyons, ne quittons jamais Notre-Seigneur sans lui avoir exprimé le désir sincère d'être à lui tout entières, sans lui avoir exposé avec une pleine confiance tous nos besoins, nos vœux, nos craintes, nos inquiétudes ; sans emporter au fond de notre âme cette grande consolation, que Jésus-Christ nous tient véritablement lieu de père, de mère, de frères, de sœurs, d'amis, et de toutes choses.

CHAPITRE IX

CHAPELET

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

En récitant le chapelet, il faut éviter à la fois la lenteur et la précipitation ; quand les sœurs le récitent en chœur, elles doivent avoir soin de prendre toutes le même ton de voix. Elles observeront la méthode suivante.

Chapelet de cinq dizaines

On dit le *Credo* pour s'exciter à prier avec une foi vive ; le *Pater* et trois *Ave Maria* pour honorer la Sainte Trinité et le dessein qu'elle a pris de toute éternité d'envoyer le Fils de Dieu se faire homme. Au premier *Ave*, on remercie le Père d'avoir choisi Marie pour sa fille ; au deuxième *Ave*, on remercie le Fils de l'avoir choisie pour sa mère ; au troisième *Ave*, on remercie le Saint-Esprit de l'avoir choisie pour son épouse. Au *Gloria Patri*, renvoyer à Dieu toute la gloire des grandeurs de Marie et des honneurs qu'on lui rend.

MYSTÈRES DU ROSAIRE

LUNDI ET JEUDI

<i>Mystères joyeux</i>	<i>Vertus à demander</i>
Annonciation.....	L'humilité.
Visitation.....	La charité.
Naissance du Sauveur.....	L'esprit de pauvreté.
Présentation.....	L'obéissance.
Recouvrement de Jésus.....	La pureté de cœur.

MARDI ET VENDREDI

Mystères douloureux

Vertus à demander

Agonie de Notre-Seigneur.....	La contrition.
Flagellation.....	La mortification.
Couronnement d'épines.....	La patience.
Portement de la croix.....	La résignation.
Crucifiement.....	La persévérance finale.

DIMANCHE, MERCREDI ET SAMEDI

Mystères glorieux

Vertus à demander

Résurrection.....	La foi.
Ascension.....	Le désir du ciel.
Descente du Saint-Esprit.....	Le recueillement.
Assomption.....	La grâce d'une bonne mort.
Couronnement de la sainte Vierge.....	L'union avec Jésus et Marie.

Puis on finit par le *Sub tuum*. Ensuite, on ajoute sept *Pater* et sept *Ave* en l'honneur de saint Joseph, et on termine le tout par les invocations ordinaires.

DIRECTION INTÉRIEURE

De toutes les pratiques établies par l'Église en l'honneur de la Mère de Dieu, le rosaire est, sans contredit, celle qui lui est la plus agréable, parce qu'elle lui rappelle toutes les sources de son bonheur et tous ses titres de gloire. Elle est encore de toutes la plus solide, parce que l'on n'y sépare point Marie de Jésus, par qui seul cette puissante protectrice est tout pour nous. Le saint rosaire est comme un abrégé des rapports ineffables qui ont uni sur la terre et qui unissent encore au ciel la Mère au Fils.

Il faut méditer les mystères du saint rosaire en récitant le chapelet ; mais on conçoit que cette méditation ne saurait être profonde. Elle con-

siste à se représenter successivement chaque mystère dans le lieu et de la manière qu'il s'est opéré, et puis à réciter les *Pater*, les *Ave, Maria*, les *Gloria*. Il est facile aussi de penser à la vertu qu'on veut obtenir dans tel ou tel mystère.

Ce serait ici le lieu de parler en général de la dévotion à la très sainte Vierge ; et si des Servantes du Cœur Immaculé de Marie avaient besoin d'être excitées sur ce point, nous commencerions par leur rappeler que la dévotion à Marie est un gage de persévérance dans la vie religieuse, et que celles qui ne sont pas animées de cette essentielle dévotion ne persévèreront pas.

CHAPITRE X

MÉTHODE DE LA RÉCOLLECTION DU MOIS

Un moyen d'une suprême efficacité pour écarter loin de vous le mal de la tiédeur, c'est de faire au commencement ou à la fin de chaque mois votre récollection mensuelle.

Avant de la commencer, vous ferez bien de demander à votre Maitresse, votre Supérieure ou à votre Confesseur s'ils n'auraient pas quelques avis à vous donner. Dès la fin de la récréation du soir précédent, mettez-vous aussitôt dans un plus grand recueillement : vous avez sur-le-champ, pour le demander et l'obtenir, la belle prière du soir, surtout les litanies de la sainte Vierge. Ensuite préparez avec un soin spécial votre méditation du

lendemain matin. Le jour de la récollection, vous pourrez distribuer ainsi les exercices dont elle se composera :

La première demi-heure qui suivra la prière du matin sera pour l'oraison accoutumée, qui devra être sur un sujet capable de vous impressionner. Ainsi tantôt vous prendrez *la fin pour laquelle Dieu vous a créée* ou *celle pour laquelle il vous a appelée à la vie religieuse*. Vous comparerez vos obligations avec l'abondance prodigieuse des moyens qu'il vous donne pour les remplir. Tantôt vous considèrerez *le mal si funeste et si terrible de la tiédeur*. 1° Vous apprécierez le tort qu'elle fait à Dieu, à vous, à la Congrégation et au prochain ; 2° vous examinerez ses degrés et ses indices ; 3° vous rechercherez ses remèdes. Une autre fois vous méditerez sur *la mort ou sur le jugement* par rapport à la religieuse tiède et à la religieuse fervente. Une autre fois encore votre sujet de méditation pourra être *l'esprit et la vie de foi*, si nécessaire pour éviter le mal et opérer le bien, selon ce qui est écrit : *Le juste vit de la foi*. Enfin plusieurs *paraboles de l'Évangile* vous fourniront aussi de touchantes matières ; la parabole de la vigne, celle du figuier stérile, celle des talents, celle des vierges, etc.

Après l'oraison, vous avez la messe et la sainte communion : que ne pouvez-vous pas tirer de cette source divine pour le renouvellement de l'esprit, si vous y êtes allée puiser avec un surcroît de ferveur et de saints désirs ? Là aussi il vous sera très utile de faire une sorte de préparation à la

mort, de recevoir Notre-Seigneur comme en viatique et. dans l'action de grâces, de réciter les litanies de la bonne mort ou les prières des agonisants.

Quand vous avez pris votre déjeuner, consacrez au moins un quart d'heure à la prière vocale. C'est surtout à Marie qu'il faut vous adresser pour obtenir le succès de votre récollection. Ensuite vous ferez une lecture spirituelle, pendant une demi-heure, dans quelque ouvrage bien choisi et propre à exciter tout spécialement la volonté. Vous pouvez commencer par un chapitre de l'Imitation, puis continuer votre lecture dans Rodriguez ou dans la Connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par St-Jure, S. J.

Au cours de la matinée, vous ferez une heure de méditation sur les vertus et les dispositions propres d'une religieuse de votre Congrégation.

Dans l'après-midi, viendra l'exercice pratique de la *Revue du mois* ; c'est l'exercice principal, comme vous devez le sentir, et celui qui demande le plus d'intelligence. Vous y consacrerez une demi-heure à faire très soigneusement l'examen du mois précédent : c'est-à-dire à considérer avec le plus de netteté possible les défauts qui se sont montrés durant ce mois, avec les fautes qu'ils ont produites ; vous ferez de même pour les vertus et les actes. De là, vous tâcherez de voir si vous avez reculé ou avancé comparativement au mois qui avait précédé, et vous rechercherez les causes de vos manquements avec les moyens à prendre pour vous amender le mois suivant. Il sera bon de faire cet examen chacune en son parti.

culier et de prendre des notes ; ces notes vous serviront durant le mois pour regarder de temps en temps où vous en êtes par rapport à l'amendement. Vous pourrez communiquer vos résolutions à votre confesseur pour éviter toute illusion.

Tâchez que rien ne vous empêche, autant qu'il dépendra de vous, de consacrer encore une demi-heure à l'oraison dans le cours de cette journée pendant l'après dîner; ce n'est pas trop pour fortifier votre âme contre le relâchement. Vous considèrerez en particulier quelques exercices de la vie religieuse, comment vous les pratiquez. Vous considèrerez la multitude de fautes commises durant le mois précédent, leur laideur et leur malice dans une religieuse, surtout si c'étaient des péchés d'habitude ; à la fin, vous n'oublierez pas de prévoir les difficultés spéciales que vous pourrez rencontrer dans le mois suivant. De même, vous passerez aux circonstances qui peuvent demander de vous quelque bien à opérer : une fête de la sainte Vierge, d'un Patron, une neuvaine, le mois de Marie, celui du Sacré Cœur, celui de saint Joseph, celui des saints Anges, celui des âmes du Purgatoire, le temps de la sainte Enfance après Noël, les prières des Quarante Heures, le Carême, le temps de la Passion.

Enfin le jour de la récollection, vous réciterez votre chapelet avec toute la piété possible, et vous assisterez de même à la bénédiction du Saint Sacrement pour obtenir de plus en plus la grâce d'un véritable amendement durant le mois qui va suivre.



DEUXIÈME PARTIE

DE L'ENSEIGNEMENT SPIRITUEL

CHAPITRE XI

LECTURES

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Il y a, les jours ordinaires, deux lectures spirituelles dont l'une se fait en commun et l'autre en particulier, et l'on ne peut se dispenser de ces lectures sans permission. Si, pour des raisons particulières, une novice ne pouvait faire qu'une lecture dans la journée, celle de Rodriguez devrait être préférée.

En arrivant au postulat, il faut tâcher, autant que possible, de voir d'abord les premiers traités de Rodriguez, et l'on continue de même, s'il se peut, à suivre le cours de l'ouvrage. On doit toujours consulter la maîtresse pour savoir quel traité on doit lire.

DIRECTION INTÉRIEURE

Quand nous prions, nous parlons à Dieu ; quand nous faisons une lecture spirituelle, c'est Dieu qui nous parle en quelque sorte et nous instruit. De cet esprit de foi, dépend principalement le fruit de nos lectures. Si nous n'y cherchons réellement

que la nourriture de notre âme, alors, quel que soit le style du livre, nous le lirons toujours avec intérêt ; alors aussi nous éviterons la curiosité et l'empressement, sachant qu'on lit toujours assez quand on s'imprime bien les vérités dans l'esprit et dans le cœur.

Ceci s'applique surtout à la lecture des livres d'un style plus serré et plus sentencieux, comme l'Imitation ; les autres, tels que Rodriguez, la Vie des saints, peuvent se lire plus couramment, toujours cependant avec la réflexion convenable.

On peut revenir plusieurs fois sur les passages dont on se sent touchée, et même, sans prétendre tout analyser, il serait bon de noter ou d'extraire quelque chose de ses lectures particulières, pendant les temps libres. Ce qu'il faut tâcher surtout de retenir, ce sont certains traits de vertu, certaines paroles ou sentences qui renferment un grand sens ; certains principes lumineux d'où découlent plusieurs conséquences pratiques. Comme c'est principalement de la grâce que dépend le fruit de nos lectures, il faut les entrecouper quelquefois par de pieuses aspirations vers Dieu : *Parlez, Seigneur, votre servante écoute. — Venez, Esprit-Saint, venez, lumière des cœurs.*

La lecture de la vie des saints ajoute l'exemple au précepte, et son fruit naturel est d'exciter notre émulation. Toutefois, il n'est peut-être pas inutile de faire observer à des novices qu'en voyant ce qu'ont fait les saints, elles doivent se garder de ces chimériques désirs dont la conséquence serait presque toujours, d'une part, l'oubli de

l'humilité, et de l'autre, les découragements et les scrupules. Sans doute, nous ne saurions trop nous pénétrer de l'esprit qui fit agir les saints ; mais enfin il est vrai de dire aussi que les fruits de sainteté qu'ils donnèrent au Seigneur, ne sont pas ordinairement ceux qu'il demande et qu'il attend de notre faiblesse.

Entre les vies des saints, celles qui méritent, sans contredit, notre premier intérêt et notre principale étude, sont celles des saints qui ont mené une vie active et qui se sont consacrés au service du prochain. Leur genre de vie a plus de conformité avec le nôtre ; nous y trouverons l'esprit de notre Institut avec ses applications fidèles, et nous voyons à quelle haute perfection il est capable de nous élever. On sait que les actes des vertus chrétiennes doivent souvent différer selon les vocations, et il importe, surtout dans les commencements, de faire attention à cette différence, sans quoi on donnerait facilement dans l'illusion. Or, pour nous, la manière dont Dieu veut que nous exercions les vertus, ne nous sera nulle part indiquée plus sûrement que dans la vie de ceux qui ont parcouru saintement une carrière semblable à la nôtre, se livrant aux mêmes œuvres.

CHAPITRE XII

CONFÉRENCES

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Rendues à la salle de conférence, les novices attendent, en silence et debout, l'arrivée de la maîtresse. Après la prière, on ne s'assied point qu'elle ne soit assise elle-même, ce qui s'observe du reste à toutes les réunions, quelle que soit la personne qui les préside. Pendant la conférence, il faut garder une exacte modestie, ne point laisser égarer sa vue, ne point étendre les jambes, ni se croiser les pieds, mais les couvrir modestement de sa robe et se tenir dans une posture ferme et convenable.

Si quelqu'une s'endormait, ses voisines l'éveilleraient charitablement, et même celle qui se sentirait pressée par le sommeil ferait bien de se lever quelques instants.

Après chaque conférence sur les règles, les novices se réunissent, et celle qui a été désignée par la maîtresse répète ce qui a été exposé ; les autres peuvent aider sa mémoire au besoin. Cette répétition peut se faire pendant la récréation.

DIRECTION INTÉRIEURE

Comme il n'est point d'exercice qui puisse servir plus que les conférences à nous instruire de nos devoirs, il n'en est pas non plus auquel nous

devions assister avec un plus grand désir d'en profiter. Il faudrait y venir avec l'empressement d'un homme affamé qu'on mène à un festin, et nous y rendre beaucoup plus attentives que ne le sont aux leçons de leurs maîtres, ceux qui veulent devenir habiles dans les sciences ; car c'est là proprement notre classe et notre leçon.

Les conférences, comme aussi les lectures du noviciat, ont un caractère qu'il importe de bien saisir. Leur objet n'est pas seulement d'exciter notre volonté au bien et d'édifier en général notre piété ; il est encore de bien éclairer la voie où nous sommes entrées et de nous initier à cette science solide des choses de Dieu, qui nous y fera marcher par conviction non moins que par impulsion. Étudier sous une maîtresse les règles de la vie spirituelle selon notre vocation, en même temps que nous nous exerçons sous la même maîtresse dans la pratique, afin de pouvoir réunir à la connaissance des principes leur véritable application : voilà notre double tâche pendant les années du postulat et du noviciat. Tout ce que la postulante ou la novice entend, tout ce qu'elle lit, comme tout ce qu'elle fait, doit être dirigé vers ce grand résultat.

Or, pour bien profiter d'un tel enseignement, plusieurs choses sont nécessaires. La première est *la réflexion* : rentrer dans son propre cœur pour y reconnaître la vérité de ce qu'on vient d'entendre ou de lire, s'en pénétrer toujours davantage et en chercher les applications pratiques, c'est, parmi les moyens d'avancer qui sont en notre pouvoir, le

plus efficace de tous. La seconde est *l'humilité*, c'est-à-dire qu'on doit éviter cette curiosité vaine et cette suffisance que l'Esprit-Saint punit toujours par un silence absolu de sa part, lui qui communique volontiers ses lumières à l'homme pur et humble de cœur. La troisième est *la prière et les saints désirs*. Si Dieu est le maître de toutes les sciences, il l'est bien plus de la science des saints, et nul autre que lui ne peut l'enseigner aux hommes. Il faut donc nous adresser fréquemment à lui, et le conjurer de nous donner l'intelligence intime de ce que nous disent les hommes et les livres. Enfin ceux qui désirent se rendre habiles dans une profession, en font le sujet ordinaire de leurs discours et de leurs pensées. A leur exemple, nous prendrons fréquemment les sujets de nos conférences et de nos lectures pour matière de nos entretiens et même de nos méditations.

CHAPITRE XIII

EXAMEN ANTÉRIEUR A LA PROFESSION

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Avant d'être admises à la prise d'habit et à la profession, les postulantes et les novices doivent être examinées tous les six mois, par la Supérieure générale et la Maîtresse, sur les règles et les constitutions de la Société des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie.

Un mois avant cet examen, la maîtresse avertira la postulante ou la novice de s'y préparer avec soin et recueillement.

DIRECTION INTÉRIÈRE

Les novices doivent étudier les constitutions et les règles avec une religieuse diligence et avec le désir de toujours mieux saisir, par l'intelligence et par le cœur, l'esprit de notre saint Institut, et il faut, en les étudiant, demander cette grâce à Notre-Seigneur. Ce qui doit le plus attirer notre attention, ce sont les chapitres qui nous rappellent la fin de notre vocation et les qualités qu'elle demande, ceux qui nous présentent les grands principes de la perfection religieuse, selon notre vocation, et l'explication de nos vœux.

Pénétrons-nous bien des deux motifs pour lesquels nous devons nous préparer à cet examen durant le cours de la probation. *Le premier motif est de nous affermir dans notre vocation.* Pour cela, d'un côté l'on nous remet en présence des devoirs qu'elle impose ; et de l'autre, on nous fait rentrer en nous-mêmes pour sonder encore nos propres dispositions. Ainsi la Société des Servantes du Cœur Immaculé de Marie montre combien elle est éloignée de vouloir surprendre la postulante ou la novice. Sans doute, elle l'avertira de se mettre sous l'influence du bon esprit et de se garder de l'impulsion du mauvais, au moment où elle fait cet examen ; mais enfin elle veut aussi que la novice se sonde elle-même à diverses re-

prises, dans toute sa liberté : sa détermination première n'en sera que plus ferme et plus assurée. *Le second motif est de fournir à la postulante et à la novice l'occasion de se renouveler plusieurs fois spirituellement durant leur probation.* Cet examen a une évidente analogie avec la rénovation des vœux des professes, et il doit produire un fruit semblable. Sans ces points d'arrêt bien marqués, la novice pourrait être exposée à laisser passer les jours de l'épreuve avec moins de profit ; elle pourrait même se relâcher plus tard, et arriver au terme de la carrière avec le tardif regret de l'avoir mal parcourue. Mais ici, c'est-à-dire quatre fois en deux ans, elle s'arrête un instant et se réveille ; et, portant un regard attentif en arrière et en avant, elle voit si elle avance vers le but, qui est de jeter les solides fondements de la vie religieuse, ou s'il ne lui faudrait pas peut-être racheter le temps perdu ; en tout cas, pleine de confiance en celui qui l'a appelée, elle reprend toute sa bonne volonté, et s'élance avec une nouvelle ardeur dans le chemin de la perfection.

FORMULE D'EXAMEN

1° Etes-vous entièrement déterminée à renoncer au monde et à conformer votre vie aux conseils de Jésus-Christ ?

2° Etes-vous déterminée avec réflexion à vivre et à mourir dans la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie ?

3° Etes-vous déterminée à ne disposer d'aucun bien temporel qui vous appartient, à ne faire usage d'aucune chose sans la permission de la Supérieure ?

4° Etes-vous disposée à n'entretenir aucune correspondance par lettres, ni avec vos parents, ni avec vos amies, ni avec aucune autre personne, sans l'agrément de la Supérieure ?

5° Consentez-vous à ce que les lettres que vous écrirez et celles que vous recevrez soient ouvertes et lues par la Supérieure, si elle le juge à propos, ou par celle qu'elle mettrait pour cela à sa place, et qu'elle les fasse parvenir ou non à leur adresse, suivant qu'elle le jugera à propos ?

6° Etes-vous disposée à ne recevoir la visite de vos parents qu'avec la permission de la Supérieure, et, si la Supérieure le juge à propos, à n'avoir de conversation avec eux, ni avec aucune personne du dehors, qu'en présence de la compagne qui vous sera assignée ?

7° Pour acquérir une plus grande soumission et une plus grande humilité, consentez-vous à ce que vos erreurs, vos fautes et vos défauts soient déclarés à votre Supérieure par celles qui les auront remarqués en vous, ou qui en auront eu connaissance ?

8° Etes-vous disposée à recevoir les avertissements que vos Sœurs vous donneront pour vous aider à vous corriger de vos défauts, et êtes-vous prête à avertir les autres de leurs défauts lorsque la Supérieure vous le commandera ?

9° Etes-vous déterminée à obéir à toute Supérieure qui vous sera donnée, quelle qu'elle soit, soit générale, soit locale, et même aux officières subalternes qui tiennent leur autorité de la Supérieure, lorsque vous serez désignée pour travailler sous leur direction, ne considérant en elles que la personne de Jésus-Christ qui commande ?

10° Etes-vous disposée à remplir l'emploi que la Supérieure jugera à propos de vous donner, et à aller dans la maison de la Congrégation où elle jugera à propos de vous envoyer ?

11° Etes-vous disposée à vous consacrer au service des pénitentes, à faire la classe aux enfants, ou à remplir tout autre emploi, si la Supérieure le jugeait à propos ?

12° Etes-vous prête à ne sortir de la maison et à n'avoir de rapports avec les personnes du dehors qu'avec une permission particulière de la Supérieure ?

13° Consentez-vous à ce que votre nourriture, votre vêtement, votre habitation soient tels qu'il convient à des pauvres ?

14° Consentez-vous à ce qu'on vous donne pour votre usage les objets les plus vils de la maison, afin de vous aider à parvenir à une plus grande abnégation ?

15° Dans la distribution des emplois, consentez-vous à accepter ceux qui répugnent le plus à vos goûts et à vos inclinations naturelles ?

16° Etes-vous disposée à faire les pénitences qu'on vous donnera pour vos défauts, vos négligences ou toute autre raison ?

17° Etes-vous prête à observer les règles, les constitutions, les usages de la communauté, ainsi que les usages des autres maisons de la Congrégation où vous serez envoyée ?

18° Etes-vous déterminée à prouver en toute manière que vous êtes animée de la charité de Jésus-Christ, disant avec saint Paul : *La charité de Jésus-Christ me presse* ; et, au contraire, à éviter avec le plus grand soin les plaintes, les murmures, l'esprit de critique et tout ce qui pourrait nuire à la charité fraternelle et à la bonne édification ?

19° Consentez-vous à ce qu'on vous préfère les autres pour le rang, la préséance, les emplois ; en un mot, êtes-vous disposée à être considérée et traitée comme la dernière de toutes dans la maison de Jésus-Christ, disant avec le roi-prophète : *J'ai choisi d'être la dernière dans la maison de mon Dieu* ?

CHAPITRE XIV

LA DIRECTION

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Les postulantes et les novices doivent se présenter à leur maîtresse tous les quinze jours, pour obtenir les permissions dont elles ont besoin, etc.,

Mais ce serait une erreur de croire qu'il fallût toujours attendre l'époque déterminée pour aller

faire part à sa maîtresse de ses difficultés et de ses peines. Elle est toujours prête à nous recevoir, non seulement aux heures assignées chaque jour pour cela, mais encore à quelque heure que ce soit, pour peu qu'il y ait urgence. La même confiance et la même ouverture de cœur nous sont recommandées pour tout ce qui regarde les besoins du corps. Nous ne devons pas craindre de lui exposer l'état de notre santé et de lui indiquer les soulagements que nous croirions utiles ou nécessaires. Toujours nous trouverons en elle une mère disposée à faire tout ce qui peut être du bien de ses enfants.

DIRECTION INTÉRIEURE

S'imaginer qu'on fatiguera sa Supérieure par de fréquents recours à elle, ou qu'on perdra son estime en lui découvrant ses faiblesses, ce seraient là des tentations dangereuses. Par son emploi, la maîtresse est à nous et pour nous. Elle sait aussi par elle-même quelle est l'infirmité de l'homme et avec cela combien lui est naturel cet orgueil qui le porte à se cacher. La confiance avec laquelle nous lui exposerons nos misères, n'aura donc pour résultat que d'en faire, en quelque manière, les siennes propres ; et, bien loin de diminuer son estime et son affection pour nous, elle les augmentera par l'effet même de notre humilité et de notre esprit de foi.

Dieu se plaît à répandre sa grâce sur les humbles de cœur et sur ceux qui le cherchent avec

simplicité. Les sœurs doivent se rappeler que leur Supérieure a grâce pour les diriger, tandis qu'elles ne l'ont pas, et que les mêmes moyens empruntent de sa direction une efficacité que Dieu leur refuserait autrement.

Ne nous conduisons point par notre propre sens, à moins qu'il ne soit conforme au jugement de ceux qui tiennent auprès de nous la place de Jésus-Christ Notre-Seigneur.



TROISIÈME PARTIE

DE LA DISCIPLINE RELIGIEUSE

CHAPITRE XV

Manière de se comporter dans la salle commune

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Il y a au noviciat, une assistante de la maîtresse des novices. On doit l'avertir en l'absence de la maîtresse : 1° Quand on a à dire un mot à l'une des sœurs novices pendant le silence ; 2° chaque fois que l'on sort de la salle commune en lui disant le lieu où l'on va ; 3° chaque fois qu'on y rentre après les autres, en lui indiquant le lieu d'où l'on vient.

C'est à l'assistante que les nouvelles venues doivent s'adresser pour connaître les usages du noviciat.

On récite *l'Ave, Maria* chaque fois que l'on sort de la salle commune pour aller à une autre occupation, mais sans se mettre à genoux.

L'ordre et la propreté doivent régner dans la salle commune ; et, quoique ce soit surtout à l'assistante d'y veiller, chacune cependant y contribuera de son mieux : par exemple, si quelque chose traînait par terre, de la paille, des morceaux de papier, du fil, etc., ce serait à celle qui les aperçoit la première à les faire disparaître.

Les lits seront toujours proprement tenus ; si l'on y déposait un vêtement, ce ne serait qu'après l'avoir convenablement plié. Chacune doit entretenir l'ordre sur sa table ou dans son pupitre et dans ses effets ; et, alors même que la cloche sonne pour annoncer un exercice, on prend quelques instants pour ranger les choses principales. Les objets communs, dès qu'on ne s'en sert plus, doivent être immédiatement reportés à leur place. Enfin il n'y a rien de ce qui est à l'usage particulier d'une sœur qui ne doive être maintenu dans la propreté convenable.

C'est à celle qui en est chargée de voir, par elle-même, ou par d'autres, à ce que les fenêtres soient ouvertes ou fermées en leur temps et selon le besoin.

On ne parle dans la salle commune, pendant le silence, qu'à voix basse et pour des choses de stricte nécessité. Dans l'intérêt du recueillement et du silence, on évitera de traîner les chaises ou autres meubles de la chambre, ce qui peut d'ailleurs incommoder ceux qui logent au-dessous. On évitera de cracher, de se moucher avec bruit, surtout pendant les exercices de piété, etc.

DIRECTION INTÉRIEURE

Les postulantes et les novices resteront habituellement pendant la journée dans la salle commune, hors le temps où elles se réunissent pour quelque exercice commun. Il est facile de voir combien ces dispositions sont efficaces pour obtenir la régularité, le recueillement, la modestie,

la correction des défauts de tenue, etc. Mais la charité fraternelle n'y fera pas moins de profit : à cette attention de notre part à ne choquer et à n'incommoder personne, nous ajouterons ces prévenances et ces égards réciproques, ces petits services reçus et rendus avec simplicité : tout ce qu'un cœur plein de charité suggère à propos pour des sœurs. Nous trouverons donc ici l'occasion d'acquérir cet esprit de l'Apôtre, par lequel chacune de nous, se faisant *tout à tous*, s'attachera à ne voir et à ne rechercher que Jésus-Christ dans les autres. L'obligation de garder notre chambre ne tardera pas à nous paraître douce et facile, si nous nous y accoutumons dès le principe : *La cellule devient douce à celui qui en aime le séjour, celui qui la délaisse la prend en dégoût.* — Si, dès le commencement de votre conversion, vous êtes fidèle à la garder, elle vous deviendra chère et sera votre plus douce consolation. (Imitation de J.-C. L. I. ch. 20, 5). D'ailleurs quand on sort de sa chambre sans motif légitime, l'âme en éprouve toujours quelque perte. Ce que vous perdez au dehors, souvent vous le trouverez dans votre cellule.

CHAPITRE XVI

Emploi des temps libres

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

On appelle temps libres les moments de la journée où le règlement ne prescrit rien de particulier

à faire. Il est alors permis de s'occuper à ce que l'on veut, pourvu que ce soit à quelque chose d'utile ; mais jamais on ne doit rester sans rien faire. C'est le temps de prendre des notes, de lire le Directoire ou quelque'un des livres mis à l'usage commun, et de faire toute autre chose qui, sans sortir des bornes prescrites à des novices, puisse leur être utile.

Pour entreprendre quelque travail considérable, il faudrait l'autorisation de la maîtresse.

DIRECTION INTÉRIEURE

Le temps est un des plus admirables présents que Dieu nous ait faits ; quiconque l'appréciera à sa juste valeur, ne consentira jamais à en perdre la moindre parcelle. Eh ! comment emploieraient-elles le temps, s'il leur était encore accordé, ces âmes infortunées qui ne souffrent dans l'autre vie que pour expier le mauvais usage qu'elles en firent sur la terre ?

Une religieuse est moins libre encore que tout autre sur ce point ; car s'être consacrée à Dieu, qu'est-ce autre chose que de lui avoir consacré tous les instants de notre vie ? Perdre le temps, ce serait donc retirer notre offrande et dissiper un bien que nous n'avons désormais entre les mains que pour le faire fructifier à sa gloire. Parmi les moments qui remplissent notre journée, il en est dont la sainte obéissance dispose ; il en est d'autres dont elle nous permet de disposer nous-mêmes : ce sont ces derniers que nous sommes

plus exposées à perdre. Peut-être eût-il été plus sûr pour nous que la règle assignât à tous les instants une occupation déterminée ; mais outre que cette contrainte nous eût sans doute fatigué l'esprit et desséché le cœur, nous n'aurions pas appris ce qu'il nous importe de savoir pour la suite de notre vie, je veux dire l'art d'employer comme il faut les heures laissées à notre discrétion.

Le bon emploi du temps exige trois conditions. La première que nous ayons soin de nous proposer un but arrêté et d'y tendre avec constance ; on ne saurait croire combien perdent de temps ceux qui voltigent d'occupations en occupations, sans jamais se fixer à aucune.

La seconde condition est que, dans le choix de ce que nous voulons faire, nous ayons égard bien plus à l'utilité qui peut nous en revenir dans notre vocation qu'à la satisfaction, même spirituelle, que nous y pourrions trouver.

La troisième condition est que nous sachions tirer profit des moindres instants qui nous sont donnés. Il y a des personnes qui ne peuvent rien commencer, si elles ne voient devant elles des heures entières. Il faut que nous prenions une habitude tout opposée; il n'est pas jusqu'aux plus petits moments épars dans la journée que l'on ne puisse utiliser, ne fût-ce qu'à lire quelques versets de l'Imitation, etc.

CHAPITRE XVII

Modestie, Propreté, Silence

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Nos règles de **modestie** nous signalent les principales fautes qu'on peut commettre contre cette vertu. En voici encore quelques autres qui doivent attirer l'attention des novices : parler avec emphase comme si l'on prononçait des oracles, et faire de grands gestes dans la conversation ; prononcer les mots entre les dents, ou en nasillant ou avec volubilité ; élever trop la voix, surtout quand on est plusieurs réunies, et rire bruyamment ; se précipiter en allant d'un lieu à un autre, courir en descendant les degrés ou en les montant ; regarder derrière soi par curiosité, ou se mettre aux fenêtres pour voir ce qui se passe ; rire sans raison, en chercher l'occasion et y provoquer les autres ; tenir ses mains sur ses hanches, dans ses poches ou derrière le dos ; faire des signes d'approbation ou de désapprobation sur une lecture commune ; laisser pendre ses bras ou les balancer en marchant, au lieu de les tenir arrêtés à la ceinture ; de même balancer le corps ou courber les épaules, traîner les pieds ou marcher en dedans ; pencher la tête de côté ou avancer le cou en priant Dieu ; paraître décontenancée sur une interpellation qu'on nous adresse ; porter souvent les doigts à la tête, aux oreilles, aux narines ;

s'amuser avec ses eiseaux, du bois, ou un objet quelconque; se croiser les jambes ou les pieds; s'appuyer nonchalamment quand on est assise; souffler du nez de manière à se faire remarquer; fredonner en allant et venant, etc. C'est sur toutes ces choses que les sœurs doivent faire leur examen particulier, au moins durant les quinze premiers jours qui suivent leur entrée. Elles les reliront ensuite assez souvent pour voir si elles n'y font pas de fautes.

Voici sur quoi la **propreté** demande notre attention et notre diligence :

1° Brosser souvent sa robe et ne rien porter de sale ou de déchiré; tenir propres les mains, les pieds et surtout les dents; nettoyer aussitôt que possible, sa robe, son manteau et ses souliers, quand on les a salis en ville; prendre garde, lorsque l'on s'agenouille, à l'endroit où l'on se met; ne rien laisser traîner dans la salle commune, ne rien déplacer nulle part qu'on ne le remette aussitôt que possible en son lieu.

2° Avoir le même esprit de propreté et d'ordre pour tout ce qui appartient à la communauté; par exemple, si l'on rencontre quelque chose de malpropre dans les corridors ou dans les salles, le faire disparaître aussitôt, ou du moins en avertir qui de droit; fermer une porte laissée ouverte à contre-temps ou une croisée que le vent fait battre; éteindre une lampe restée allumée lorsqu'il fait jour; remettre à l'assistante un objet égaré, ou qu'on peut croire oublié par quelqu'une, surtout s'il court risque de se détériorer ou de



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



5.0



6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.3

16

18

20

22.5

25

28

31.5

35

39.6

45

50

56.2

63

71

80

90

100

112

125

143

160

180

200



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

se perdre, etc. En contribuant ainsi au bon ordre et à la propreté générale, on contribue encore à l'édification des étrangers, quand il en vient dans la maison.

On a besoin de s'observer spécialement, par rapport au **silence** dans les endroits de la maison et aux moments de la journée où l'on serait plus exposée à l'enfreindre, comme dans la salle commune, à la cuisine, pendant les travaux, si l'on se trouve plusieurs ensemble ; lorsque deux sœurs se rencontrent à l'écart, etc.

Hors les récréations il ne faut parler, même quand on a la permission, qu'à voix basse et sans prolonger la conversation au delà du nécessaire. Après la prière du soir, il convient de garder le silence plus religieusement encore et de renvoyer au lendemain tout ce qui n'est pas indispensable.

Le silence demande encore qu'on évite de faire tout bruit dans la maison, soit en marchant, soit en ouvrant les portes ou en fermant les fenêtres, etc. C'est ce qu'on appelle le silence d'action, et il sert beaucoup au recueillement et à l'édification commune.

DIRECTION INTÉRIEURE

Outre que la modestie est la gardienne de l'innocence, elle est encore nécessaire pour acquérir et conserver ce recueillement sans lequel on prétendrait en vain faire des progrès dans l'oraison. Comment en effet parviendrait-elle à une véritable union à Dieu, celle dont l'âme toujours hors

d'elle-même, serait sans cesse répandue sur les objets extérieurs qui l'entourent ? Si la modestie empêche les impressions du dehors de venir troubler et distraire notre âme, le silence, au contraire, empêche que les bons sentiments ne nous échappent. Comme cette double vérité fait bien sentir l'importance de ces deux vertus ! Il faut donc le dire à celles qui seraient toujours prêtes à y manquer : *sans silence, sans modestie et sans recueillement, elles ne seront jamais de véritables religieuses.* Est-il nécessaire d'ajouter que les manquements au silence troublent le bon ordre d'une maison religieuse, qu'ils malédifient nos sœurs et que nous aurons un jour à rendre compte de toute parole inutile, tandis que toute parole retenue à propos aura son éternelle récompense ?

La propreté qui n'est souvent dans les gens du siècle qu'une affaire d'amour-propre et de vanité, peut et doit être, dans une religieuse, un exercice de vertu. Ajoutons que son mérite s'accroît de tous les petits sacrifices qu'elle exige spécialement de nous ; car, dans la vie que nous professons, n'ayant personne que nous pour y pourvoir, du moins en ce qui regarde nos personnes et nos chambres, il faut faire quelque effort et user d'une diligence parfois très louable pour nous mettre en règle sur cet article. Aussi importe-t-il d'en prendre l'habitude au noviciat, afin de la porter toujours avec nous plus tard, partout où nous serons.

La propreté tient beaucoup à la modestie. Si, d'un côté, l'humilité religieuse doit nous inspirer

de l'horreur pour tout ce qui sentirait la prétention, de l'autre, la nécessité d'édifier le prochain nous fait un devoir de ne rien souffrir dans notre extérieur qui puisse l'éloigner de nous. Or quoi de plus repoussant que la malpropreté ? La négligence sur ce point indiquerait souvent un défaut de zèle, comme elle est ordinairement la marque d'un esprit peu mortifié, ennemi de toute contrainte.

La modestie, le silence et la propreté, voilà trois conditions indispensables pour former l'extérieur de la religieuse, et l'on comprend pourquoi on recommande si expressément d'y exercer les novices.

Pour nous soutenir dans nos efforts, jetons les yeux sur l'extérieur si parfait de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Le prophète avait dit de lui qu'on ne l'entendrait pas crier, ni contester avec éclat; que sa voix ne retentirait pas sur les places publiques; que son visage ne respirerait jamais ni le trouble, ni la tristesse; aussi peut-on douter que sa divine présence n'inspirât partout le respect avec l'amour de la vertu ? Son seul regard, écrit saint Jérôme, suffisait pour attirer les cœurs de ceux qui l'approchaient. Heureuse la religieuse qui aura bien pris la forme de ce divin modèle ! Mais pour cela, il faut une longue et continuelle étude, et le noviciat est le lieu où nous devons sérieusement commencer ce travail. On peut craindre qu'une novice ne perde plus tard la modestie qu'elle aura acquise ici; peut-on espérer

qu'elle l'acquière ailleurs après l'avoir négligée au noviciat ?

CHAPITRE XVIII

Pratique de l'Obéissance et de la Pauvreté religieuses

Puisque la probation est l'apprentissage de l'état religieux, et que c'est l'obéissance et la pauvreté, devenues avec la chasteté, la matière des trois vœux de religion, qui constituent l'essence de cet état, les postulantes et les novices doivent s'attendre à ce que ces grandes vertus soient l'objet des principaux enseignements qu'on a à leur donner. Mais, dans l'étude de la perfection, la pratique est bien plus nécessaire encore que la théorie, et ce n'est que par des actes fréquemment répétés, que les saintes habitudes de ces vertus peuvent se former et s'enraciner dans nos âmes. Voilà pourquoi la probation renferme surtout l'exercice assidu de l'obéissance et de la pauvreté religieuses. Que si le vœu n'est pas encore là avec son obligation propre, la novice a, pour s'exciter à la diligence, le devoir de correspondre à sa vocation et le désir d'offrir un jour son holocauste. De même, si elle ne peut pas encore recueillir le mérite spécial du vœu, la spontanéité de ses actes lui en donne un autre en compensation, et,

après tout, le vœu lui-même ne se fait que pour mieux assurer la pratique de la vertu.

I. De l'Obéissance et spécialement des Permissions

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Aussitôt que la postulante entre en probation, elle se met et elle est admise sous l'obéissance de la Société. Cette première donation d'elle-même et cette admission dans la famille religieuse sont une sorte de contrat, qui devient réellement pour elle un principe de nouvelles obligations. Elle les remplira par une dépendance toute religieuse aux prescriptions de la sainte obéissance, soit qu'elle s'exprime par les règles écrites, soit qu'elle emploie la voix des Supérieurs établis.

Cette dépendance se montrera surtout par la fidélité à recourir aux permissions nécessaires. Outre les permissions que nous sommes dans le cas de demander d'après les règles communes, il en est d'autres qui nous sont particulières.

Ainsi il faut une permission spéciale :

1° Pour tout ce qui met une postulante ou une novice en rapport avec des personnes étrangères au noviciat, quelles qu'elles soient, même de la Société et de la maison ;

2° Pour parler à quelqu'une du noviciat, hors le temps de la récréation ;

5° Pour tout ce qui déroge à l'ordre commun du noviciat, soit dans les exercices eux-mêmes,

soit dans la manière de les faire, soit dans les choses dont on aurait particulièrement besoin ;

4° Pour se rendre dans un lieu quelconque, autre que celui qui est assigné à l'exercice que l'on fait : ceci regarde même les temps libres où l'on doit être dans la salle commune ;

5° Pour tout ce qui a rapport à la pauvreté ; ainsi pour garder quelqu'un des objets qu'on aurait apportés au noviciat, pour se faire un vêtement neuf, aller prendre quelque chose à la lingerie, raccommoder ou faire raccommoder ses effets ; pour emporter dans sa cellule des livres ou autres objets de la maison, pour retenir à son usage privé ce qui est à l'usage commun, enfin pour prêter ou emprunter à une autre un objet quelconque.

Toutes les permissions sont réservées à la maîtresse ; les moindres doivent se demander à l'une des assistantes, lorsque la maîtresse est absente. On doit toujours avoir la permission de la maîtresse :

1° Pour aller au parloir, sortir de la maison, s'entretenir avec une personne du dehors ou même de la maison, si elle est étrangère au noviciat ; omettre un exercice principal, etc., etc.

2° Pour tout ce qui est nécessaire à l'entretien et à l'habitation, pour les petites choses que réclamerait la santé, pour la permission de recevoir ou de donner quelque petit objet entre novices, pour parler les unes aux autres, pour entrer dans un lieu destiné à l'office d'une autre, pour

tout ce qui tient au matériel de la maison et aux travaux domestiques.

Quand la maîtresse n'y est pas, on demande la permission à l'assistante ou à celle qui la remplace, pour plusieurs petites permissions, comme d'aller dire quelques mots nécessaires à une autre pendant le silence, (et on doit toujours dire ces quelques mots à voix basse), de prendre quelqu'un des meubles communs, etc.

L'usage apprendra quelles sont les autres permissions que l'assistante peut donner.

Lorsqu'on s'est trouvée absente d'un exercice commun ou lorsqu'on est arrivée après les autres, on doit en dire la raison à celle qui préside cet exercice en l'absence de la maîtresse.

DIRECTION INTÉRIEURE

Les novices, pendant leur probation, sont assujetties à demander plusieurs permissions qu'il ne leur faudra plus dans la suite.

Quand on y réfléchit, on reconnaît facilement que cette différence n'est guère qu'apparente, et que, du reste, dans leur position il ne pourrait en être autrement ; en effet, si, après le noviciat et à mesure que la religieuse avance dans la carrière, les Supérieures l'abandonnent davantage à elle-même, ce n'est pas que ses obligations aillent en s'affaiblissant ni que la régularité lui convienne moins alors qu'aujourd'hui ; mais on suppose, et avec raison sans doute, que, pendant son éducation religieuse, la jeune sœur aura contracté l'ha-

bitude d'une vie réglée, et que la loi intérieure de charité se sera tellement gravée dans son cœur, qu'on pourra plus facilement la laisser entre les mains de son conseil.

Ses obligations resteront donc toutes les mêmes ; seulement on comptera sur une plus grande fidélité ainsi que sur une plus grande facilité à les remplir. Or cette facilité d'une part, et cette fidélité de l'autre, qui constituent l'heureuse habitude de bien faire, c'est au noviciat seulement et par l'assujettissement plus grand où l'on nous y tient, que nous pourrons les acquérir. Il faut des tuteurs aux jeunes plantes pour régler leur croissance et les rendre capables de soutenir ensuite toutes seules les vents et les orages. Il faut à l'enfant qui vient de naître, ces langes dont la douce étreinte fixe ses membres encore délicats, et leur fait prendre la forme qu'ils garderont ensuite d'eux-mêmes. A la vue d'un si grand résultat, il n'est point de novice qui ne doive être prête à tout plutôt que de vouloir se soustraire le moins du monde à cette salutaire influence.

Mais un avantage, peut-être plus précieux encore, c'est celui que la Société a eu en vue, lorsqu'elle règle ainsi la vie du noviciat. L'obéissance est, comme nous le savons, la marque caractéristique d'une bonne religieuse, et l'obéissance, pour mériter ce nom, doit être surnaturelle et fondée sur la foi. Or, c'est à cet esprit de soumission et de foi que nous forme admirablement bien l'obligation où nous sommes de recourir aux Supérieures,

et même de nous soumettre parfois à nos propres sœurs, simples novices comme nous. Si nous étions nous habituellement sous l'action de l'autorité, peut-être ne nous ferions-nous pas une assez forte habitude de l'obéissance, et si nous n'avions jamais à traiter qu'avec nos Supérieures, sans aucun rapport de soumission avec les autres, peut-être ne nous accoutumerions-nous pas suffisamment à ne voir que Dieu dans tous ceux qui nous commandent. Ainsi c'est dans l'acquisition de cet esprit d'obéissance que consiste en grande partie le travail du postulat et du noviciat, et c'est encore au plus ou moins de progrès que nous ferons dans cet esprit, qu'il sera plus facile de juger de la réalité de notre vocation ou de notre fidélité à la suivre.

II. D. la Pauvreté

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

La pauvreté religieuse est une vertu évangélique, qui incline le cœur du chrétien à se détacher de tous les biens temporels, au point de renoncer, pour Jésus-Christ, à leur usage libre et même à leur possession. En attendant que le vœu vienne la sceller de son sceau, la novice a déjà une certaine obligation qui tient au devoir de son état, de s'exercer dans cette vertu, premier fondement de l'état religieux. Ainsi : 1^o Pour ce qui est de ses biens propres et des effets qu'elle a apportés au noviciat, elle se comportera comme si elle

était déjà dépouillée de tout, ne retiendra rien pour son usage, ne disposera de rien, s'abstiendra de donner, de recevoir et d'aliéner quoi que ce soit, indépendamment de la volonté de la Supérieure.

2° Dans ce qui regarde son entretien, elle écartera toute superfluité et se contentera du nécessaire, tel qu'il convient à des pauvres. Au lieu de suivre l'amour-propre, qui recherche toujours pour soi ce qu'il y a de mieux, l'humilité et l'abnégation lui feront plutôt aimer que ce qu'il y a de moindre dans la maison lui arrive en partage ; et pour le vêtement en particulier, elle saisira volontiers les occasions de fouler aux pieds le monde et sa vanité.

3° Quant aux choses de la maison, elle ne fera usage que de celles qui lui auront été données ou permises ; elle se souviendra qu'elle ne peut les employer à aucune autre destination qu'à celle qui lui a été fixée ; qu'elle ne peut les détruire, les laisser perdre ou détériorer par caprice ou par négligence ; qu'elle ne doit rien prêter ni emprunter à personne sans permission.

DIRECTION INTÉRIEURE

La plupart de celles qui entrent en religion ont grand besoin de s'appliquer à bien comprendre ce que c'est que la pureté religieuse, à en prendre l'esprit et les saintes délicatesses, et à veiller sur des habitudes qui sont trop souvent en opposition. Une fois admises

sous les livrées de Celui qui, étant riche, s'est fait pauvre pour nous, nous ne devons plus garder ni les pensées, ni les appréciations, ni le langage, ni les tendances du siècle par rapport aux richesses et au bien-être de la vie. Le pauvre de Jésus-Christ ne s'attache à aucun objet, même de ceux qui sont à son usage ; et il est toujours prêt à s'en laisser dépouiller, sait supporter un refus, reçoit comme une aumône tout ce qu'on veut bien lui donner, et, voyant le bien de Dieu même dans tout ce qui est à la communauté ou entre ses mains, il s'accoutumera à prendre un soin religieux des moindres choses.

Mais le principal exercice de la pauvreté religieuse, apprenons-le bien, c'est *l'amour de la vie commune*, lequel consiste à se contenter en toutes choses de ce que l'on donne à la communauté pour le vivre, le vêtir, etc., sans le moindre privilège et sans aucune dispense qui ne soit nécessaire, au jugement de la Supérieure. Enfin la novice doit se pénétrer durant sa probation de l'esprit de pauvreté qui nous est propre, et dont voici les trois principaux caractères : le premier est que, si notre pauvreté est moins souffrante que celle de quelques ordres religieux, elle doit en compensation être parfaitement dépendante de l'obéissance ; le second caractère est que, malgré les relations que nous pourrons avoir plus tard avec le monde, toujours il nous faudra garder religieusement des goûts et des idées modestes pour ce qui est de la nourriture, du vêtement et de l'habitation, comme l'exigent à un si haut point notre

sanctification, le bien de la Société et l'édification du prochain ; le troisième caractère de notre pauvreté est qu'elle doit produire en nous cette parfaite liberté d'âme qui, sans tenir aux choses ni aux lieux, s'établit au-dessus de tout ce qui est temporel pour ne s'occuper que des intérêts de l'éternité.

REMARQUE

Comme il s'agit uniquement ici de la discipline religieuse, nous n'avons point à parler de la vertu angélique, objet du troisième vœu. Ce que l'on doit cependant recommander aux sœurs, c'est l'exacte observation des règles qui en sont les préservatifs et les auxiliaires, comme celles de la modestie et quelques-unes des communes, telles que celles qui traitent de la correspondance, des sorties de la maison, des rapports avec les étrangers et du silence. Ces règles leur donneront le moyen facile de prendre de justes idées sur cette délicate matière, et de prévenir ainsi tout à la fois les tentations de l'ennemi et les vains scrupules d'une conscience mal éclairée.

CHAPITRE XIX

Pénitences et accusations au réfectoire

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Les pénitences au réfectoire se font ordinairement tous les jours et surtout les veilles des fêtes

de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints patrons de la Société. On exempte les jours de congé, les dimanches, les fêtes d'obligation et certaines octaves indiquées au couturier.

On fait l'accusation de ses fautes au réfectoire, soit lorsqu'on en a reçu l'ordre de la Supérieure, soit lorsqu'on en a obtenu soi-même la permission. Les novices vont demander cette permission à genoux dans la chambre de la maîtresse ; elles lui déclarent alors la faute ou les fautes qu'elles veulent accuser.

Avant que la lectrice demande la bénédiction, on se met à genoux au milieu du réfectoire, par rang d'ancienneté, et chacune fait successivement son accusation d'une voix distincte et de manière à être entendue de tout le monde.

DIRECTION INTÉRIEURE

Nos règles, comme toute espèce de lois, ont besoin d'une sanction qui les maintienne en vigueur, et nos fautes, si elles ont été extérieures, exigent une réparation qui le soit aussi. Mais cette réparation sera d'autant plus en harmonie avec l'esprit religieux qu'elle sera plus libre ; et comme ce n'est nullement la contrainte qui doit nous porter à observer nos règles, ainsi devons-nous, sans attendre qu'on nous l'ordonne, nous offrir nous-mêmes à en expier les transgressions. Les pénitences que les Supérieures imposent ne sont donc pas encore une sanction suffisante,

parce qu'on n'y voit pas assez ce mouvement spontané d'un cœur qui, en s'accusant, rend hommage à la sainteté de la règle et manifeste la volonté d'y être plus fidèle. Voilà pourquoi notre règle ne se contente pas d'exiger que nous recevions avec une soumission parfaite les pénitences imposées par nos Supérieures ; elle nous prescrit aussi d'en demander de temps en temps nous-mêmes durant l'année, afin, dit-elle, *que ce soit une marque du désir que chacune a de son avancement spirituel dans la piété*. C'est surtout quand nos fautes ont été publiques qu'il est plus nécessaire d'en faire publiquement le désaveu. Nous aurons, par exemple, blessé la charité fraternelle, porté atteinte à la pauvreté, à la modestie, à l'humilité, ou contristé nos sœurs par nos infractions à la discipline : l'édification commune qui en a souffert demande une satisfaction de notre part ; et tout spécialement s'il est quelqu'une de nos sœurs que nous ayons offensée, c'est là le moyen et la manière ordinaire de lui en témoigner notre repentir, en attendant l'occasion de lui donner des marques affectives de cordialité. Une autre raison encore de cette sainte pratique est de montrer, par des actes extérieurs, que nous faisons réellement profession d'humilité et de pénitence. Les ordres religieux, par rapport au monde, sont des sociétés qui ont voué un culte spécial à ces deux vertus : il faut donc que ce culte se formule par quelques cérémonies publiques qui en soient l'expression. C'est pour ces différents motifs

que l'usage des coupes est né avec l'état religieux, et qu'il se conserve dans toute communauté où règne véritablement la discipline régulière.

Pour que nos pénitences et nos accusations soient ce qu'elles doivent être, des actes de religion et non de pures formalités, il faut qu'elles soient accompagnées des sentiments que nous avons indiqués. L'esprit intérieur est même ici d'autant plus nécessaire que l'humiliation qu'on y trouve devient presque nulle par l'habitude. Le fruit de cette pratique sera donc principalement dû à la disposition intérieure que nous y apportons.

Comme la règle ne donne qu'une prescription générale pour les pénitences, on demandera peut-être combien de fois durant l'année il convient de faire des accusations et des pénitences au réfectoire. Sans vouloir déterminer ce que la Société laisse à la liberté et à la piété de chacune, ne pourrait-on pas dire : 1° Qu'une religieuse diligente ne laissera point passer un mois entier sans pratiquer cette règle ; 2° que les jeunes religieuses ont ordinairement des motifs d'y recourir plus souvent ; 3° que l'usage est aussi de faire plus fréquemment une pénitence qu'une accusation publique.





QUATRIÈME PARTIE

EXERCICES DU NOVICIAT
QUI PRÉPARENT AUX ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ

CHAPITRE XX

Catéchismes

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Toutes les postulantes et les novices assisteront à l'exercice du catéchisme plusieurs fois la semaine. Cet exercice se compose de deux parties. Dans la première, la maîtresse des novices fait elle-même le catéchisme aux novices pour les préparer à l'enseigner aux autres ; ce qui toutefois ne dispensera point des préparations particulières les novices qui auront des catéchismes à faire. Un autre bien est de compléter l'instruction des postulantes et des novices, dans le cas où quelques-unes l'auraient peut-être négligée jusque là. Il pourrait même arriver que cela fût encore insuffisant pour telle ou telle qui devrait alors, avec l'agrément de la maîtresse, prendre du temps à part pour étudier ce qu'elle devrait savoir.

Dans la seconde partie de cet exercice, les novices apprennent elles-mêmes à faire le catéchisme. Celle qui est désignée pour parler doit supposer qu'elle s'adresse à des enfants. Par conséquent, elle visera beaucoup moins à étendre la matière

qu'à exposer les éléments dans un langage sûr et proportionné à l'esprit des enfants. Elle évitera le plus qu'il sera possible les locutions relevées ainsi que les idées abstraites et générales, et elle s'appliquera à rendre les choses sensibles par des comparaisons. Les novices répondent comme si elles étaient des enfants ; mais elles doivent éviter de faire dégénérer l'exercice en enfantillage ou en sujet de dissipation. A la fin, la maîtresse demande l'opinion de quelques-unes sur la manière dont le catéchisme a été fait, puis elle ajoute elle-même les observations qu'elle juge nécessaires.

DIRECTION INTÉRIEURE

Le but de notre vocation étant de travailler non-seulement à notre perfection, mais encore à celle du prochain, l'exercice du catéchisme est un des moyens les plus efficaces pour nous préparer à atteindre ce double but de notre vocation. C'est déjà travailler pour les âmes que de se disposer à le faire un jour, et celle-là pendant le noviciat y travaille le plus effectivement, qui, par tous les moyens en son pouvoir, cherche à s'en rendre plus capable.

CHAPITRE XXI

Exercices de mémoire, de prononciation, d'orthographe et d'écriture

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Toutes les novices doivent apprendre par cœur une leçon assignée dans le livre des constitutions. On pourrait aussi donner aux postulantes un certain nombre de prières qu'il est très utile de savoir par cœur, et qui sont en usage dans la communauté. Chacune doit savoir parfaitement cette leçon, de manière à pouvoir la réciter sans y changer un seul mot. **L'exercice de mémoire** peut avoir lieu plusieurs fois la semaine, excepté les dimanches, les jours de congé et les jours de fêtes. La leçon de mémoire se récite à l'heure indiquée par la maîtresse.

Il y a **exercice de prononciation** aux jours fixés par le règlement. Dans cet exercice, aucune ne prend la parole sans être interrogée; celle qui aurait des remarques à faire ne les proposera qu'avec la permission et la modestie convenable. S'il s'élève quelque doute, il faudra qu'on s'en tienne, au moins pratiquement, à la décision de celle qui préside.

Il y a aussi au postulat et au noviciat des exercices **d'orthographe et d'écriture**, etc. Toutes y assistent à moins d'une exception générale ou particulière de la maîtresse, et l'on suit l'ordre indiqué par celle qui en est chargée.

DIRECTION INTÉRIEURE

Ces divers exercices sont encore des moyens que nous fournit heureusement le noviciat, pour nous préparer à atteindre la fin de la Société. Une bonne prononciation est indispensable. Sans doute, si notre vie devait s'écouler dans un cloître, peu importeraient, après tout, nos vices de langage. Mais nous sommes destinées, par notre vocation, à paraître sans cesse devant un monde presque toujours exigeant, et le service de Dieu demande que notre manière de parler soit telle que nous puissions être envoyées partout sans choquer nulle part. Ne soyons donc pas surprises que cet exercice revienne souvent, et que nos Supérieures y attachent une si grande importance; faisons plutôt, de notre côté, tout ce qui est en nous pour répondre à leurs intentions.

Il faut s'exercer d'abord à lire très lentement, à couper convenablement les phrases et à prononcer d'une manière distincte et fortement articulée, on corrigera ensuite ses défauts de prononciation, et l'on travaillera enfin à se défaire d'un accent défectueux, si on l'avait apporté au noviciat.

Pour acquérir une bonne prononciation, trois conditions sont nécessaires : La première est d'en bien posséder les règles : de là, la nécessité de bien étudier la leçon. La seconde est de recevoir avec une reconnaissante docilité les remarques qu'on a la charité de nous faire ; nos sœurs qui nous entendent saisissent bien mieux que nous ce qu'il y a de défectueux dans notre langage. La troisième

est de nous surveiller nous-mêmes jusque dans les conversations pour éviter nos manquements habituels ; autrement le fruit des leçons qu'on nous donne se réduirait à bien peu de chose.

Écrire correctement, c'est-à-dire sans violer les règles de la grammaire ou de l'orthographe, est sans doute un assez mince mérite ; mais c'est pour cela même qu'il serait honteux d'en paraître dépourvue, et il le serait pour des maîtresses surtout qui font profession de savoir l'orthographe et de l'enseigner aux autres. Renversons-nous à un autre temps le soin d'acquérir des connaissances si élémentaires ? Mais plus tard, nous n'aurons peut-être plus le loisir ni la volonté de le faire. Cependant cette ignorance est de nature à produire les plus fâcheux effets. Dans nos correspondances, par exemple, nous choquerions les personnes du monde, et nous nous attirerions leur mépris au détriment du bien que nous pourrions faire. Pour une maîtresse de classe, ces sortes de fautes ne manqueraient pas d'amuser la malice des enfants à ses dépens, et même de lui faire perdre son crédit, malgré ce qu'elle pourrait avoir d'ailleurs de mérite. C'est pour obvier à de si graves inconvénients, sans sortir toutefois de l'esprit du noviciat, que les Supérieures ont établi ces exercices, où chacune peut s'assurer qu'elle possède suffisamment sa langue.

Les mêmes observations peuvent aussi, proportion gardée, s'appliquer à l'écriture. On ne demande pas de toutes les sœurs une écriture élégante et recherchée, mais une écriture propre et

lisible à tout le monde. Une pensée domine toute autre considération par rapport aux exercices dont on vient de parler, c'est que le soin d'en profiter sera une nouvelle preuve de cette diligence que nous aurons apportée en toutes choses, et, n'y eût-il que ce résultat, il serait considérable, tant pour le profit actuel de l'âme que pour la bénédiction qu'il attirera sur notre avenir.



CINQUIÈME PARTIE

SUR LES TRAVAUX MANUELS

CHAPITRE XXII

I. Faire son lit et sa chambre

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Au temps prescrit, on fait son lit et on met dans sa chambre la propreté convenable ; les lits doivent être bien ajustés et faits de la même manière. On balaie les chambres au temps ordinaire ; c'est à celle qui est désignée d'examiner si tout est propre et en ordre dans la chambre.

DIRECTION INTÉRIEURE

Puisque, par notre entrée en religion, nous nous sommes placées dans la condition des petits et des pauvres, une conséquence naturelle est que nous nous servions nous-mêmes. Nous n'avons plus personne au dessous de nous, plus personne à qui nous puissions raisonnablement laisser le soin de nous servir. C'est l'esprit qui faisait dire à saint François Xavier, quoiqu'il fût alors légat apostolique : « Tant que j'aurai deux bras, je ne donnerai de peine à personne. »

II. Des travaux manuels ordinaires

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Les travaux ordinaires ont lieu tous les jours de la semaine, excepté le dimanche et les fêtes chômées ; les jours de congé, on ne fait que certains travaux indispensables.

Aussitôt que le signal est donné, toutes se rendent au lieu marqué où l'assistante assigne à chacune sa tâche. Elles vont prendre ensuite, dans l'endroit destiné à cet usage, les instruments qui sont nécessaires ; si l'on avait besoin de quelque chose de plus, on s'adresserait à l'assistante ou à toute autre qui préside.

Lorsqu'on est désignée pour balayer, on commence par ouvrir les fenêtres, si le temps ou la saison le permettent, et l'on a soin de les fixer ; puis l'on balaie de manière à faire le moins de poussière possible. Pour cela, il faut éviter la précipitation et s'accoutumer à ne point trop lever le balai de terre ; on doit prendre garde de salir le bas des murailles. Après avoir épousseté, on ferme les fenêtres, quand la saison le demande, et l'on remet soigneusement chaque chose à sa place. S'il restait alors au moins dix minutes jusqu'à la fin des travaux, on irait en demander encore ; si, au contraire, on n'avait pas achevé sa tâche, on avertirait qui de droit pour savoir s'il faut achever ce qui est d'urgence, ou quand on devra y revenir.

En époussetant, il faut prendre soin des tableaux, des cartes, etc., et, dans les chambres, de ce qui est à l'usage des sœurs : croix, images livres, etc. En général, il faut faire attention à la pauvreté, pour ne rien casser, ne rien détériorer, et ne point endommager les instruments dont on se sert. A la fin de ces travaux, on les reporte exactement à leur place. Surtout on rend ceux qu'on aurait pris dans un atelier avec permission.

Quelques-unes ont des emplois particuliers à remplir : ce sont celles qui aident à l'infirmerie, à la sacristie, au réfectoire ; celles qui travaillent à la reliure, celles qui sont chargées de porter l'eau dans les chambres, etc. Il y a des règlements pour chacun de ces offices, et ils doivent être fidèlement observés.

Quand la maîtresse donne des travaux extraordinaires, toutes doivent y prendre part, à moins d'une exemption spéciale ; et loin de regretter le temps qu'on y passe, chacune les regardera comme des occupations très propres au noviciat, selon l'esprit de nos *expériences*.

DIRECTION INTÉRIEURE

La fin matérielle de ces exercices est de donner à l'esprit quelque relâche, et au corps le mouvement qui lui est nécessaire ; mais leur fin spirituelle est bien plus élevée, eu égard à notre vocation religieuse. Comme religieuses, nous avons, en quittant le monde, promis tacitement de fouler aux pieds ses jugements et ses usages. Or,

c'est par ces occupations, basses à ses yeux, que nous réalisons tous les jours notre promesse ; elles sont comme l'expression extérieure de cet esprit d'humilité et d'abnégation que nous voulons professer. Nous devons apprendre, pour ne le point oublier par la suite, que la vie religieuse n'est point le partage des délicates ; que les fonctions humbles vont bien à la Servante du Cœur Immaculé de Marie, et préparent le succès de ses œuvres ; qu'enfin elle doit se trouver heureuse quand Dieu lui ménage quelque occasion de pouvoir s'employer à soulager les corps aussi bien que les âmes. Ce sont les exemples que nous ont laissés tous les saints, après le grand Apôtre lui-même. Mais, durant notre probation, l'exemple que nous devons avoir surtout en vue, c'est celui de ce Dieu fait homme qui, avant d'évangéliser le monde, a voulu consacrer la plus grande partie de sa vie à l'obscurité et au travail des mains. Quel touchant spectacle offrit pendant de si longues années l'humble maison de Nazareth ! Les anges y contemplaient avec ravissement le Roi du ciel occupé aux plus menus soins d'un pauvre ménage, et Jésus-Christ Notre-Seigneur travaillait dès lors aussi efficacement à notre salut ; il ne glorifiait pas moins son Père que lorsqu'il annonçait son évangile ou qu'il mourait sur une croix. Tel est le mystère que nous devons actuellement honorer par l'imitation ; c'est ici le temps de notre vie cachée, et le noviciat est notre Nazareth aussi bien que notre Bethléem. Puissions-nous y retracer aux yeux du Père céleste quelque

image du véritable Nazareth. Puisse Jésus lui-même découvrir en nous, avec les actes qu'il a pratiqués dans une vie semblable, un peu de l'esprit intérieur qu'il savait y mettre et de cette humilité qui les lui faisait chérir ! « Je suis pauvre et dans les travaux depuis ma jeunesse. »

Outre l'intention d'imiter Notre-Seigneur, nous pouvons encore faire de nos travaux corporels un exercice de pénitence pour exécuter la sentence portée contre l'homme pécheur : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » De même, quand nous voulons obtenir de Dieu quelque grâce pour nous et pour le prochain, ils sont des moyens très propres à solliciter sa clémence : « Voyez mon humilité et mes travaux et pardonnez-moi tous mes péchés. »

CHAPITRE XXIII

Lecture de table et Service du réfectoire

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Celles qui doivent lire pendant le repas ont l'obligation de préparer avec soin leur lecture, et elles le feront selon la direction qu'on leur donnera. En particulier, qu'elles n'oublient point qu'un point essentiel est de savoir où l'on en est restée à la lecture précédente. Il faut seulement reprendre une phrase ou deux et ne jamais commencer par des pronoms.

La lecture est généralement ordonnée comme suit :

1° Environ dix versets du Nouveau Testament (*Évangile ou Épître*) ;

2° La vie du Saint du jour ;

3° L'auteur :

4° Le Nécrologe, les annonces, avis, etc.

5° Le Martyrologe (*ou l'Imitation de J.-C.*).

Le Nouveau Testament, le Nécrologe, les annonces, etc., le Martyrologe, se lisent debout. Les titres au commencement de la lecture de l'auteur doivent aussi être lus debout.

Les titres des livres s'annoncent de la manière suivante. L'Écriture sainte : si l'on commence un chapitre, par exemple le neuvième de l'évangile de saint Mathieu, on dit : *Le Saint Évangile selon St Mathieu, chapitre neuvième* ; si l'on prend au milieu du chapitre, on ajoute à chapitre neuvième le mot *suite*.

La lecture de l'auteur commence par le titre du livre et le nom de l'auteur ; ensuite on fait connaître dans quelle partie, livre ou chapitre on va lire ; si l'on prend au milieu du chapitre, on ajoute : *suite*.

Le Martyrologe. On indique le jour du mois et celui de la lune. Pour l'indication des fêtes mobiles, il ne faut pas oublier de recourir au commencement du Martyrologe. Aux jours de jeûne, la lectrice et celles qui servent doivent prendre quelque chose avant le dîner.

Toutes les fois que la Supérieure entre ou sort pendant les repas, la lectrice se tait jusqu'à ce qu'elle ait pris sa place ou qu'elle soit hors du réfectoire.

DU SERVICE DE TABLE

Pendant que la communauté entre au réfectoire, celles qui servent mettent leur tablier et puis se placent debout dans le bas du réfectoire, où elles disent avec les autres le *Benedicite*. Après le *Benedicite*, elles servent les tables, commençant toujours par celle de la Supérieure.

Si une malade prend quelque chose de particulier, elles auront soin de le lui porter, à moins que l'infirmière n'en soit chargée. En servant comme en débarrassant les tables, qu'elles tâchent de faire le moins de bruit possible avec les ustensiles ; qu'elles évitent aussi une trop grande précipitation ; qu'elles fassent attention à la pauvreté et à la propreté, de manière à ne rien casser, à ne rien salir, à ne point mêler maladroitement les restes des plats. En desservant, elles ne doivent pas prendre trop d'assiettes et de plats à la fois.

C'est principalement à elles de prendre garde que rien ne manque à personne, de presser le service quand il en est besoin, et d'entretenir les lumières pendant le souper. Il ne faut donc pas qu'elles restent toujours à la même place, ni au fond du réfectoire.

Quand on va servir à la cuisine, c'est pour laver ou essuyer la vaisselle, et chacune apprendra, de la cuisinière ou d'une autre, la manière de s'y prendre convenablement. Ce que nous pouvons dire en général, c'est qu'il faut veiller à la pauvreté pour ne rien briser, à la propreté, pour ne point salir ses vêtements, et au silence qui est alors spécialement recommandé ; il faut de même éviter de faire trop de bruit avec les assiettes, et tâcher de bien faire plutôt que de faire vite, évitant cependant une lenteur excessive.

DIRECTION INTÉRIEURE

La vertu qui nous enseigne de regarder nos sœurs comme nous étant supérieures, et de considérer en elles la personne même de Jésus-Christ, trouvera ici une belle application. Nous les servirons avec la même humilité, avec le même respect et la même affection que nous mettrions à servir Jésus-Christ lui-même. Nous serons diligentes comme si Jésus-Christ attendait ; nous essuierons la vaisselle comme si Jésus-Christ devait y manger ; et nous saurons ainsi retirer pour nous-mêmes un précieux fruit du service que nous rendons à nos sœurs.

Il faut, au noviciat, nous approprier si bien l'esprit de ces exercices d'humilité et de charité, que nous le conservions toute notre vie, et que, dans l'occasion, nous aimions toujours à remplir ces humbles et religieuses fonctions.

CHAPITRE XXIV

Sur la manière de prendre ses repas

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Au son de la cloche, les novices et les postulantes se rendent au réfectoire avec modestie et en silence. Il faut éviter de se trouver en retard, au risque de devoir courir ensuite pour rejoindre les autres et pour arriver à temps.

En entrant au réfectoire, on se place en ligne le long des tables, par rang d'ancienneté. En attendant que tout le monde soit réuni et pendant le *Benedicite*, on se tient debout, les yeux baissés et le visage tourné vers le Christ. La même chose s'observe pendant les *Grâces*. Chacune doit répondre distinctement aux grâces.

De la modestie dans les repas

A table, peut-être plus que partout ailleurs, on doit s'appliquer à garder une exacte modestie dans tout son extérieur. Ce serait un grand défaut de porter les yeux ça et là dans le réfectoire ; il faut cependant être attentive à ce qui se fait autour de soi pour avertir au besoin celles qui servent, quand il manque quelque chose à ses voisines, et n'avoir pas l'air trop absorbée, ni le regard toujours fixé sur son assiette. On peut même quelquefois regarder celle qui lit, quand on est placée convenablement pour la voir.

La modestie religieuse demande que l'on s'observe pour faire le moins de bruit possible avec la vaisselle, surtout en mangeant la soupe ; et si l'on est obligée d'appeler les servantes au réfectoire, il faut le faire avec calme et sans empressement. Le corps ne doit être ni lâchement appuyé contre la muraille, ni trop penché sur la table ; on l'avance seulement, autant qu'il convient, lorsqu'on porte quelque chose à la bouche. Il ne faut point garder le couteau, ni la fourchette à la main ; ordinairement, on se sert de la main gauche pour porter la fourchette à la bouche ; on n'y porte jamais le couteau. Les pieds ne doivent être ni croisés ni trop écartés, et il faut qu'ils soient couverts de la robe. Quand on boit, il faut avoir les yeux baissés et éviter de boire à plusieurs reprises.

De la propreté dans les repas

Entre nous, l'usage est de se couvrir la poitrine avec sa serviette. Pour prendre sur le plat ce dont on a besoin, il faut faire usage d'une des cuillères propres qui se trouvent sur la table. On ne doit toucher à rien sans s'être assurée que les mains sont propres, ni boire sans s'être essuyé la bouche, qui doit aussi être vide. Il est contre la bienséance de faire du bruit en mangeant et en aspirant le bouillon, de tellement se remplir la bouche que l'on ne pût dire une parole, de remettre quoi que ce soit sur le plat, de paraître vouloir nettoyer entièrement son assiette en enlevant la

sauce, de porter les mains à la tête ou aux oreilles, de cracher ou de se moucher sans précaution, de se nettoyer les dents en présence des autres. Il est encore d'autres fautes qui choquent trop la bienséance pour que nous en parlions ici. Il suffira de donner pour règle générale qu'on ne doit jamais se permettre à table quoi que ce soit qui puisse déplaire aux personnes bien élevées.

DIRECTION INTÉRIEURE

Une religieuse serait dans l'illusion si, sous prétexte qu'elle fait profession de renoncer au monde, elle pensait pouvoir manquer aux convenances établies pour la manière de prendre ses repas. Rappelons-nous combien, dans l'intérêt même de la gloire de Dieu, les saints tenaient à tout ce qui forme l'extérieur d'une religieuse. Or il n'est peut-être pas d'article sur lequel le monde soit plus délicat ; c'est à table surtout qu'il juge de la bonne ou de la mauvaise éducation de quelqu'un. Du reste, ne dussions-nous jamais avoir à manger hors de nos maisons, les égards que nous nous devons mutuellement exigeraient encore de chacune de nous la même bienséance, la même retenue. Aucune sœur donc ici ne se formalisera si on lui donne à ce sujet les avis dont elle peut avoir besoin ; un jour peut-être elle regretterait de ne les avoir pas reçus, ou de n'en avoir pas profité.

Quant à l'esprit qui doit nous animer en prenant notre réfection, nous éviterons presque tous les dangers d'y faire des fautes, ce dont les

saints eux-mêmes s'effrayaient, si nous y apportons une grande simplicité et un vrai détachement d'esprit. La simplicité nous fera voir dans cette action, si matérielle en elle-même, une nécessité humiliante peut-être, mais que nous pouvons après tout sanctifier et diriger à la gloire de Dieu. « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu. » Nous recevrons avec action de grâces et sans le moindre scrupule, comme venant de la main de notre Père céleste, la nourriture de chaque jour ; nous penserons qu'elle est nécessaire au soutien de nos forces, et que nous devons les conserver et même les accroître, s'il est possible, afin de les dépenser plus tard au service de Dieu. Guidées par cet esprit de simplicité, nous nous garderons d'examiner ce que font les autres, pour épier en quelque sorte leurs mortifications et nous inquiéter de celles que nous ne faisons pas ; encore moins nous préfererons-nous à elles, parce que nous croirons faire quelque chose de plus : « Que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange. Celui qui mange le fait pour la gloire du Seigneur. » (Rom. 14).

Prendre ses repas avec détachement d'esprit, c'est non-seulement observer les devoirs d'une tempérance ordinaire, mais c'est encore savoir se mettre au dessus des impulsions déréglées de l'appétit inférieur et de la tentation. Nos règles sur la tempérance nous aideront beaucoup pour pratiquer ce détachement, quelquefois plus précieux que la mortification elle-même. Grâce à la

lecture de table, non seulement nous aurons un moyen ordinaire de préservation contre le dérèglement de l'appétit sensuel, mais encore les heures des repas deviendront pour nous des sources d'instruction ; notre esprit y puisera sans effort mille connaissances qui autrement nous auraient coûté bien du temps, et nous y trouverons de même une abondante matière d'entretien pour nos récréations.

Puisque nous sommes religieuses, il faut que notre tempérance soit assaisonnée d'un peu de mortification ; mais cela doit se faire simplement, sans calcul, sans effort, et ordinairement sur la qualité plutôt que sur la quantité. S'il s'agissait même d'un retranchement notable ou fréquent, il faudrait la permission de la Supérieure. Du reste, l'occasion de nous mortifier se présente cent fois dans nos repas, sans que nous l'ayons recherchée. Une sœur trouvera spécialement cette occasion dans le soin de s'accoutumer à manger de tout, sauf ce qui nuirait évidemment à sa santé.

En prenant nos repas, souvenons-nous que Jésus-Christ Notre-Seigneur a souffert la faim et la soif dans le cours de sa vie mortelle, et nous n'aurons pas de peine à sentir combien il est juste de nous former de bonne heure à l'esprit de détachement et de mortification. Cette indifférence pour ce qui regarde la nourriture et le bien-être matériel est un des fruits que nous devons chercher à recueillir durant tout le cours de notre vie religieuse. Dire qu'après les repas, on ne doit jamais s'entretenir de la table, surtout pour se

plaindre de ce qu'on ne trouverait pas à son gré, ce serait oublier qu'on parle à des religieuses. Cependant il peut être utile ou même nécessaire, dans certains cas, d'avertir les Supérieures de ce qu'elles n'auraient point remarqué et qu'elles peuvent avoir besoin de savoir.

CHAPITRE XXV

Sur les récréations

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Les récréations ordinaires et de règle dans la Société sont celles qui suivent le dîner et le souper.

Au sortir de la visite au Saint Sacrement, on se rend en silence au lieu de la récréation, et l'on attend pour parler que l'on y soit arrivée ; les autres récréations sont les jeudis de chaque semaine, hors le temps du carême et de l'avent, et celles qui sont indiquées au Coutumier.

On s'observera particulièrement en récréation. Que les sœurs n'y soient pas singulières, taciturnes et chagrines ; qu'elles ne soient pas légères dans leurs manières ; qu'elles observent exactement les règles de la modestie religieuse ; qu'elles ne soient ni verbeuses ni colères ; qu'elles fuient les disputes, qu'elles évitent l'ironie ; qu'elles ne soient pas précipitées dans leur démarche ; qu'elles ne soient ni fatigantes ni mordantes ; qu'elles ne parlent pas trop haut ; qu'elles évitent de rire aux éclats.

Il est bon de signaler encore les défauts suivants ; couper la parole à une autre, faire des compliments affectés de ses sœurs ; toucher, pousser quelqu'une pour l'avertir, etc. ; chanter, se jeter des objets, jouer avec ce qu'on a sous la main et faire d'autres enfantillages semblables ; parler d'histoires peu édifiantes ; s'entretenir des fautes qui se sont dites au réfectoire, ou des pénitences qui se font en public et en secret. La manie des calembourgs est blâmable et de mauvais goût ; celle des plaisanteries est souvent dangereuse, et l'on ne doit jamais l'exercer sur le compte d'une autre, sous prétexte qu'elle a tort de ne pas s'y prêter.

DIRECTION INTÉRIEURE

Passer religieusement le temps destiné à la récréation n'est ni la moins importante, ni la plus facile de nos obligations : aussi demande-t-elle des efforts et de la bonne volonté. Outre les raisons communes à toutes les religieuses, la postulante ou la novice en trouve encore de spéciales dans sa position. Pour elle, la récréation est un apprentissage de cet art, si précieux dans notre vocation, d'être utile au prochain par les entretiens particuliers. Il n'est donc pas surprenant que nos règles aient regardé ce point comme très important, et qu'elles en aient fait l'objet d'une sollicitude toute particulière.

La manière de converser entre nous doit être simple, pleine de gaieté modeste et de cordialité. Comme sœurs et enfants d'une même mère, notre

affection mutuelle sera plus intime qu'entre des amies dans le monde ; mais, comme religieuses, nous saurons y joindre le respect que notre vocation doit nous inspirer les unes pour les autres. Nous devons nous faire tout à toutes avec une égale charité, chose très importante dans la vie de communauté, et condition indispensable pour une religieuse qui doit être en rapport avec le prochain. Qu'il y ait parmi nous une sainte effusion, mais ne perdons pas de vue une certaine retenue religieuse, sans laquelle nous verrions s'évanouir dans une heure ce que nous aurions pu acquérir de recueillement le reste du jour. Il faut s'habituer à ne jamais passer une récréation sans avoir élevé plusieurs fois son esprit vers Dieu : l'horloge qui sonne, l'arrivée de quelqu'une de nos sœurs, ou sa séparation d'avec nous, sont des moyens de nous y faire penser. Il importe extrêmement de prendre dès le noviciat ces manières douces et honnêtes que l'on serait surpris de ne pas rencontrer dans une religieuse ; car plus tard, cette politesse mêlée de simplicité, aura une influence merveilleuse pour le bien des personnes avec qui nous aurons à traiter.

Les conversations doivent être pieuses et édifiantes, sans recherche et sans affectation ; on doit éviter de raconter des histoires légères et peu édifiantes. C'est sans doute un grand talent de savoir parler de Dieu à propos et sans causer de dégoût ; mais chacune de nous sent par elle-même que cela ne vient pas tout d'un coup et demande de l'exercice.

Du reste, il n'est rien, pas même les choses indifférentes, ni ces innocentes plaisanteries que saint François de Sales appelait les joycusetés de la conversation, qui ne puisse et ne doit être dit avec ce ton et cet air où l'on reconnaît toujours une servante de Dieu et une vraie religieuse. On doit toujours se garder de cet esprit de contention et de vanité qui cherche à épiloguer sur les moindres choses, à l'emporter sur les autres et à vouloir paraître tout savoir. Il ne nous est pas du reste interdit de nous faire part réciproquement de certaines petites connaissances que chacune peut avoir ; c'est quelquefois une manière fort utile et cependant religieuse d'employer le temps de la récréation. Du moins mieux vaudrait cela que des riens ; car nous ne saurions guère employer plus mal notre récréation qu'en la passant tout entière à dire des futilités. Ce que l'on peut dire de nos conversations pendant les récréations se résume en deux mots : parlons de choses qui puissent récréer et édifier.

CHAPITRE XXVI

Sur les Sorties et les Jours de congé

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Les sorties de la maison sont toujours précédées et suivies d'une courte visite au Saint Sacrement. Lorsque l'heure de sortir sera venue, on fera bien

de se disposer sur le champ au départ, afin de ne pas faire attendre sa compagne. C'est surtout quand on sort de la maison que l'on doit avoir égard à cette règle de la modestie : que les vêtements soient propres et selon la bienséance religieuse. On a soin de se rappeler aussi la règle qui prescrit comment le silence doit être observé hors de la maison, ainsi que les règles de la modestie qui disent : que les mains soient décemment arrêtées, si ce n'est qu'il faille s'en servir pour retenir ses habits; qu'on ait de la gravité dans la démarche et qu'on évite la précipitation, à moins de quelque nécessité pressante, et alors même, il faut avoir égard à la bienséance autant qu'il se pourra ; enfin que tous les gestes et mouvements soient si bien réglés, qu'elles puissent édifier tout le monde. Dans les récréations des jours de grand congé, où il y a plus de laisser-aller que pendant les récréations ordinaires, on aura grand soin d'éviter les enfantillages et tout ce qui est contraire à la bonne éducation et à la bienséance religieuse.

DIRECTION INTÉRIEURE

Quelle a pu être l'intention de la règle en nous accordant ces délassements extraordinaires, et quelle doit être la nôtre en les recevant? Sans doute, des religieuses qui, par état, renoucent aux aises de la vie, se méprendraient, si elles n'y voyaient que des jouissances ménagées à la nature. Ce ne sont en réalité que des moyens, lesquels, isolés de leur fin, cesseraient d'avoir leur raison

d'être, et c'est du reste la manière dont il nous faut envisager tous les soulagements que réclament les besoins du corps : la fin en est toujours la gloire de Dieu, que la Société se propose en nous donnant le moyen de réparer nos forces. La manière de passer nos jours de congé doit donc répondre fidèlement à cette fin. Outre que l'esprit en devient plus libre et le corps plus disposé à servir l'âme, on trouve là mille occasions de pratiquer les plus belles vertus : la charité, l'humilité, la modestie, la discrétion dans les paroles, la patience et même l'abnégation de soi-même. Ne point se passionner dans les jeux, ne faire paraître ni caprice, ni humeur ; céder volontiers sa place à d'autres ; être toujours disposée à se prêter aux goûts et aux désirs légitimes de ses sœurs ; se rappeler de temps en temps la présence de Dieu : voilà autant d'actes vertueux qui se présentent à faire à chaque instant et qui rendront ces journées non moins saintes que toutes les autres. Mais il est d'autres fruits à retirer de nos sorties. D'abord pour nos exercices de piété. Les difficultés que nous y trouvons alors exigent de nous un effort de bonne volonté et mettent ainsi notre fidélité à une épreuve plus méritoire. D'ailleurs, nous n'aurons pas toujours, pour y vaquer, cette solitude du noviciat : plus d'une fois, nous serons obligées, dans la suite, de les faire parmi les préoccupations de la vie active. Il faut donc apprendre de bonne heure à les rendre indépendants de tout ce qui nous entoure, et c'est à quoi nos sorties peuvent beaucoup contribuer.

Voici quelques avis sur la manière d'y faire nos méditations. Si, pour aider l'âme à se recueillir, il est nécessaire de réprimer la curiosité des yeux, il faut aussi éviter la trop grande contention : ce serait nous fatiguer sans fruit, puisque nous ne saurions obtenir le même recueillement que dans nos chambres ; ainsi, nous ferons moins agir l'esprit que le cœur qui, pour ces actes, n'a pas le même besoin de ce silence extérieur et de ce calme des sens. Goûter à loisir un passage de l'Évangile, ou les paroles d'une prière, ou le texte de quelques-unes de nos règles ; recourir aux différentes manières de prier : telles seront alors nos ressources les plus ordinaires et celles dont il sera plus facile de profiter. Nous faire en même temps de nos sujets de distraction un moyen d'aller à Dieu, sera encore une industrie d'autant plus précieuse que nous nous verrons plus souvent dans la nécessité de l'employer.

Un second fruit de nos sorties doit être de nous apprendre à nous servir des créatures pour nous élever au Créateur. C'est un moyen singulièrement propre à nous pénétrer d'amour pour Dieu, que de le voir se manifester ainsi sous tant de formes dans les merveilles de la création, et se communiquer, pour ainsi dire, à nous par tous nos sens. D'ailleurs, cet usage des créatures est si nécessaire que, dès qu'elles ne sont plus pour nous des moyens d'aller à Dieu, elles se convertissent en obstacles. Ainsi, pour mériter la grâce d'éviter tout abus, aurons-nous soin de faire quelquefois le sacrifice de telle

ou telle jouissance, à l'exemple des Saints et en particulier de saint François de Borgia qui se fermait les yeux pour se priver de quelque spectacle intéressant que lui offrait la nature. Le troisième fruit à recueillir de nos sorties, ce sont les petits essais qu'il peut nous être donné de faire quelquefois de notre zèle pour les âmes : tantôt, si on nous le permet, nous visiterons nos élèves ou nos pénitentes malades pour leur porter quelque consolation ; tantôt ce sera un enfant à qui nous parlerons de Dieu, un ignorant que nous aurons occasion d'instruire de quelque vérité du salut, un pécheur que la Providence nous adressera, et à qui nous tâcherons de faire quelque bien. Cet art de profiter des petites occasions est tout-à-fait dans l'esprit de notre vocation.



SIXIÈME PARTIE

RAPPORT DES POSTULANTES ET DES NOVICES AVEC LES PERSONNES DU DEHORS

CHAPITRE XXVII

I. Lettres

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

La règle indique ce que nous avons à faire en cette matière. C'est à la maîtresse qu'on demande la permission d'écrire des lettres, et c'est à elle qu'on les remet après les avoir écrites ; s'il se présentait une occasion dont on voulût profiter pour les envoyer, il faudrait également l'en prévenir. Les lettres qui nous seraient mises entre les mains pour nous-mêmes, ainsi que celles dont on nous chargerait pour quelqu'une, seront toujours portées d'abord à la maîtresse, à qui il appartient de les ouvrir et de les remettre, si elle le juge à propos dans le Seigneur.

Aussitôt après leur entrée au postulat, celles qui ne sont pas de la ville doivent écrire à leurs parents et à ceux envers qui elles ont des obligations particulières. On le fait ensuite plus ou moins souvent, selon que la bienséance et la charité l'exigent. Ici tout est relatif ; mais on peut dire en général que, tout en cherchant à entrer dans l'esprit de la règle par rapport à l'affection

qu'on doit avoir pour ses parents, il faut cependant écrire assez souvent pour qu'ils ne puissent pas raisonnablement se plaindre de notre silence, et n'accusent point la Supérieure, ni la Société de ce qui n'est souvent que l'effet d'un peu de paresse de notre part. Les correspondances de pure amitié ou de civilité se trouvent interrompues par le fait même de notre entrée au noviciat, du moins ce n'est pas à une novice à prendre l'initiative. Si le service de Dieu semblait exiger une autre conduite, surtout pour une réponse, il faudrait consulter la maîtresse et suivre sa décision.

Nos lettres doivent être écrites, proprement, d'une manière bien lisible et sans aucune faute d'orthographe ; c'est pourquoi il est nécessaire de les relire avant de les plier. On s'abstiendra de donner des détails sur les exercices du noviciat, et sur l'intérieur de la Société. Nous ne cherchons pas à nous cacher ; mais on conçoit qu'il est des choses que le monde ne peut comprendre, et il en est d'autres, les connût-il déjà, dont on ne doit parler qu'avec une grande réserve, par exemple de nos pratiques extérieures de pénitence, etc. En un mot, on doit prendre encore beaucoup plus garde à ses lettres qu'à ses entretiens, parce que *les paroles passent, tandis que les écrits demeurent*. C'est pendant les temps libres seulement qu'on peut écrire des lettres ; de même il est bon, si rien ne s'y oppose, d'attendre un temps libre pour prendre lecture de celles qu'on a reçues, et c'est un sacrifice agréable à Notre-Seigneur que de mortifier ainsi l'empressement qui porte à les

lire au champ. Les lettres que l'on reçoit, surtout celles qui viennent du monde, ne doivent point être communiquées indiscretement aux autres, et en général, il faut, pour le faire, une autorisation de la maîtresse. De même, pour les conserver, sa permission est nécessaire ; cependant avant de les détruire, on prendra note de ce qui demanderait plus tard une réponse.

DIRECTION INTÉRIEURE

La manière d'écrire nos lettres doit être en rapport avec notre profession. Dire qu'il y faut éviter toute forme curieuse, futile et mondaine, ce n'est point assez dire : des compliments affectés, un ton léger, et certaines façons de plaisanter seraient fort mal à notre état et choqueraient même les personnes à qui nous écrivons. Il faut, au contraire, que nos lettres produisent toujours quelque fruit d'édification dans ceux qui les reçoivent, et même nous nous efforcerons, autant que possible, d'en faire comme un petit exercice de zèle qui, croyons-le bien, ne restera pas sans résultat ; mais pour cela nous devons, en traitant des matières de piété, savoir y mettre cette mesure qui convient à notre position et à notre âge, et spécialement nous devons éviter le genre sermon. A celles qui aiment trop à recevoir des lettres, on peut rappeler la belle réponse que fit un jour saint Antoine. Quelqu'un le félicitait de ce que l'empereur Constantin lui avait écrit : *Réjouissez-vous, dit-il, de ce que Dieu nous a envoyé, dans les*

saintes Ecritures, comme des lettres du ciel et des nouvelles de notre véritable patrie. C'est là que nous-mêmes pouvons, aussi souvent qu'il nous plaît, sans l'embarras de l'écriture, faire arriver nos demandes avec la nouvelle de nos différents besoins.

II. Du Parloir

RÈGLEMENT EXTÉRIEUR

Pour se rendre au parloir et s'entretenir avec les personnes du dehors, la permission de la maîtresse est nécessaire ; mais cette permission est censée être accordée toutes les fois que la portière vient nous appeler. Si l'on se rencontrait à la porte avec quelqu'un de sa connaissance, ne fût-ce qu'un simple domestique, après le premier salut, on devrait le prier honnêtement d'attendre qu'on ait obtenu la permission de lui parler, à moins qu'il n'y eût qu'un mot à dire en passant. La même règle s'observe à l'égard de toute personne étrangère au noviciat, que l'on rencontrerait dans la maison. Si c'est une de nos sœurs qui vient du dehors, et que l'on connaît particulièrement, les premières salutations d'usage sont alors permises ; mais il faut une autorisation de la maîtresse pour s'entretenir plus longtemps avec elle. On ne doit point demander des nouvelles du siècle ou qui soient étrangères à notre position ; et si l'on en apprenait quelque'une de ce genre, il faudrait se garder de venir la rapporter à ses sœurs.

Nos parloirs sont disposés de manière que la portière sert ordinairement de compagne pour les visites ; cependant les Supérieures peuvent et doivent même nous assigner spécialement une compagne pour le parloir ; c'est alors véritablement un ange gardien qu'on nous donne, et nous devons le réclamer nous-mêmes, si nous en présentons le besoin. Celles qui seraient désignées pour remplir cet office, devront observer les règles de la plus exacte politesse, en même temps qu'une parfaite réserve, et, excepté à l'égard de la maîtresse ou de la Supérieure, elles s'imposeront un silence complet sur tout ce qu'elles auront vu ou entendu. Il ne faut pas prolonger les entretiens au parloir, et, quelque visite que l'on reçoive, on doit faire en sorte que l'on soit toujours rendue avec les autres aux exercices communs du noviciat ou de la communauté. S'il était nécessaire de faire autrement, on irait en demander la permission, ou si on ne le pouvait et qu'on crût devoir rester, il faudrait en avvertir ensuite la maîtresse.

DIRECTION INTÉRIEURE

Cette direction sort tout entière de la parole que le divin Maître prononça la première quand il donna la forme de l'état religieux : « Si vous voulez être parfait, allez, etc. » Oui, la première condition posée à la novice, si réellement elle veut tendre à la perfection selon le devoir de son nouvel état, c'est qu'elle quitte le monde non-seulement de corps, mais beaucoup plus d'esprit et de cœur.

L'interprétation pratique de ce conseil évangé-

lique nous est donnée par la règle elle-même. Ainsi la règle nous avertit en général de nous dépouiller de cette affection pleine d'amour-propre que la chair et le sang donnent pour les parents et de la convertir en une affection toute spirituelle, telle que l'exige la charité bien ordonnée, et que doivent l'avoir celles qui ont tout quitté pour s'attacher parfaitement à Jésus-Christ. De là, nous voyons quelle doit être notre réserve quand il s'agit de communiquer avec le monde, et avec quelle docilité nous devons nous en remettre au jugement de la Supérieure, si nous voulons que ces communications ne nous deviennent point nuisibles. On peut lire dans Rodriguez combien les anciens ordres religieux étaient sévères sur cet article, et combien on y était circonspect, quand il s'agissait de se remettre en contact avec le siècle. Sans doute, la Société exige beaucoup moins de nous, et la nature de notre vocation le veut ainsi ; mais c'est un motif de plus pour que nous restions fidèlement dans les bornes établies. Plusieurs, pour avoir trop recherché ces relations du dehors, ou pour ne point y avoir gardé les mesures prescrites, ont eu le malheur de perdre leur vocation.

A ces raisons communes à toutes les religieuses, il faut en ajouter une autre qui nous est propre : c'est par la retraite et l'éloignement du monde que la jeune religieuse doit, pendant les probations qu'elle subit, se préparer aux fonctions de la vie active. Plus sa séparation aura été parfaite, plus aussi elle sortira abondamment pourvue de cet

esprit intérieur qui est nécessaire avec la grâce pour le dévouement surnaturel ; en même temps, plus elle méritera que ses relations extérieures soient un jour exemptes de danger pour elle-même.

Les parloirs offrent à celles qu'on y appelle, des difficultés plus grandes encore que les lettres. Si elles veulent mériter de Dieu la grâce de s'y bien conduire, elles doivent ne s'y rendre qu'anîmées de l'esprit religieux et s'y maintenir dans les règles d'une exacte modestie. Du reste, il faut aussi que cette modestie soit sans affectation. Afficher, par exemple, de la froideur ou de l'indifférence, surtout envers des parents ; prendre une contenance sévère et guindée, et ne savoir pas se dérider un moment : ce sont là autant de manières qui peuvent produire un très mauvais effet et laisser contre la vie religieuse les impressions les plus défavorables. Après tout, nulle ne doit être moins sauvage qu'une religieuse, et il faut que ceux qui nous visitent, se retirent toujours satisfaits et édifiés tout ensemble. Que si, dans ces circonstances, une novice s'était trouvée en défaut, ou si elle n'avait rien eu d'édifiant à produire, elle y verrait la nécessité de devenir plus fervente et, en particulier, de rendre plus spirituels ses entretiens ordinaires.

N. B. — Chaque novice doit se mettre sans délai à la lecture de ces instructions, et l'avoir terminée dans le cours du premier mois. Ensuite, elle sera tenue de les lire tous les deux mois. Cette lecture doit se faire pendant les temps libres, surtout les jours de congé, les dimanches et les fêtes.

CHARGES ET EMPLOIS

o
f
s
f
e
a
l
é
a
s
t
p
m
n

CHARGES ET EMPLOIS

DE LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

La Supérieure générale des Servantes du Cœur Immaculé de Marie doit être d'un caractère doux, affable, prévenant, mais en même temps ferme, exempt autant que possible de partialité, s'oublant elle-même pour ne voir que le bien de la Congrégation en général et de chaque membre en particulier. Il est grandement à désirer qu'elle soit ennemie de la flatterie, qu'elle ne se laisse pas facilement circonvenir. Il est essentiel qu'elle joigne à une tête bien organisée, un jugement sain, beaucoup de droiture dans ses vues, beaucoup d'égalité dans toute sa conduite et une grande discrétion pour tout ce qui lui est confié. Il n'est pas moins important qu'elle prenne l'avis de son conseil, qu'elle sache faire parfois le sacrifice de ses idées; que, par conséquent, elle ne cherche pas à faire dominer dans le conseil sa manière de voir, et qu'elle évite de faire sentir son mécontentement aux conseillères qui n'auraient pas été de son avis. Pour cela, il faut que ce soit une personne bien éclairée sur la vie religieuse, qu'elle l'ait pratiquée avant son élection d'une manière édifiante, qu'elle s'affectionne aux exercices spirituels, à la méditation surtout et à l'examen de conscience; qu'elle pratique avec grand soin l'humilité intérieure et même l'extérieure, toujours avec un sage discernement.

Elle se défiera d'elle-même, mais elle tempèrera cette défiance par une grande confiance en Dieu. Dans les circonstances délicates et embarrassantes, outre les conseils qu'elle aura pris auprès de ses assistantes, elle pourra consulter quelque personne compétente.

Elle doit aimer la retraite, la prière et le recueillement. Elle devra se rappeler que Jésus-Christ est venu sur la terre pour servir et non pour être servi : maxime qui sera continuellement présente à son esprit pour arrêter les mouvements de l'orgueil.

Elle fera une étude constante des Constitutions, du Directoire et du Coutumier pour pouvoir au besoin répondre aux difficultés et rappeler à la régularité, quand besoin sera ; mais cette étude doit être plus pratique que spéculative, puisqu'elle doit faire de la Supérieure le modèle vivant de la Congrégation.

Quand elle aura quelque avis à donner ou quelque reproche à adresser, elle se recueillera devant Dieu, attendra que l'émotion soit calmée, cherchant plutôt à gagner qu'à convaincre celles qui auraient des torts ; mais elle prendra garde de faire soupçonner qui que ce soit de lui avoir fait des rapports. Quand elle remarquera quelque abus, elle modèrera son zèle, attendra le moment opportun de reprendre et de corriger cet abus auquel elle aura semblé ne pas faire attention.

Elle obéira à sa première assistante pour tout ce qui concerne le soin de sa personne, par exemple, la santé, le vêtement, la nourriture, le logement.

Enfin pour bien remplir sa charge, la Supérieure générale ira souvent puiser les sentiments dont elle doit être pénétrée, dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie, et plusieurs fois chaque jour, elle recommandera avec elle sa Congrégation à notre divin Sauveur et à sa très sainte Mère.

DES CONSEILLÈRES GÉNÉRALES

Les Assistantes ou Conseillères générales s'efforceront de se maintenir dans une parfaite intelligence avec la Supérieure générale et lui parleront toujours avec respect et franchise. Dans les avis qu'elles seront appelées à donner, elles n'auront en vue que la plus grande gloire de Dieu et le bien de leur Institut.

Si les Conseillères ont connaissance que quelque abus s'est glissé dans quelque maison de la Congrégation, leur devoir est d'en informer la Supérieure Générale, afin qu'elle y porte promptement remède. Il convient qu'elles montrent une grande conformité de sentiment avec la Supérieure générale. Ce sera la manière la plus efficace de remplir fidèlement leur charge.

Les Conseillères sont tenues au secret pour tout ce qui se fait au Conseil et ne doivent pas faire connaître les décisions qui ont été prises, sans la permission de la Supérieure.

Une Conseillère peut toujours, dans les décisions importantes, demander le vote secret, qui assure une plus grande liberté.

DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La Secrétaire générale doit être remplie d'un grand esprit de foi, d'abnégation et de dévouement pour accomplir la tâche qui lui incombe. Elle doit abdiquer toute volonté, tout jugement propre qui serait un obstacle à l'accomplissement de sa charge, exécuter non-seulement matériellement ce qui lui est ordonné, mais s'y donner de tout cœur, quand bien même ce qu'elle doit faire ne s'accorderait pas avec sa manière de voir.

Les procès-verbaux doivent être faits avec une grande exactitude. Ces procès-verbaux enregistreront les questions traitées et les résolutions prises par le Conseil Généralice. Il faudra indiquer si le vote est secret ou non, ainsi que le nombre de voix obtenues par telle ou telle décision.

Il est très utile de lire le procès-verbal de la séance précédente au commencement de celle qui suit immédiatement.

DE L'ÉCONOME GÉNÉRALE

L'Économe générale doit s'acquitter avec grand soin de l'administration des biens temporels de l'Institut, pour ne pas s'exposer à des malheurs financiers qui en compromettraient l'existence. Elle prendra tous les moyens que lui suggèrent la prudence et le dévouement pour trouver des ressources et favoriser le développement des œuvres en en assurant la subsistance, agissant en

cela toujours avec l'approbation de la Supérieure générale ou du Conseil Généralice, suivant le cas.

Que l'Économe générale se souvienne d'avoir des intentions pures de plaire à Dieu et de servir la communauté pour l'amour de lui, dans l'exercice de sa charge : en sorte qu'en s'occupant des choses temporelles, elle s'entretienne toujours dans l'esprit de dévotion et le goût des choses spirituelles.

DE LA SUPÉRIEURE LOCALE

Dans ses rapports avec ses sœurs, la Supérieure locale observera ce qui a été dit pour la Supérieure générale ; dans ses rapports avec les enfants, elle observera fidèlement les points suivants :

Elle aura des manières et une tenue convenables pour imposer aux enfants et mériter la confiance des parents.

Si, dans sa maison, il n'y a pas de Directrice des classes, elle se mettra en rapport de vive voix avec les parents des enfants ; mais elle pourra se faire remplacer par son assistante, si elle a besoin de plus de temps pour bien remplir sa charge. Il en sera de même pour écrire aux parents.

Quand, pour une raison grave, il s'agira du renvoi d'une enfant, elle consultera le Conseil de sa maison, et se conduira d'après la décision de la majorité. En cas de partage, sa voix décidera la chose négativement ou affirmativement. Si cependant elle jugeait que la chose pût être préjudi-

ciable au bon ordre, elle en réfèrerait à la Supérieure générale et prendrait son avis.

Elle tiendra à ce que les enfants respectent leurs maîtresses et leur obéissent, ayant soin de ne donner en leur présence aucun avis aux maîtresses.

Quand il s'agira d'infliger une pénitence extraordinaire à quelque enfant, elle sera toujours consultée.

Dans les maisons où il y a un asile pour les pénitentes, la Supérieure fera bien de se faire remplacer auprès des enfants, par la Directrice des classes.

Elle réunira tous les mois les religieuses employées auprès des enfants, pour savoir ce qu'elles en pensent, et aviser aux moyens de leur faire plus de bien.

Elle verra tout particulièrement à ce que la surveillante de santé et l'infirmière s'acquittent avec zèle de leur emploi.

Chaque semaine, elle devra donner, par elle-même ou par quelqu'une de ses sœurs, une instruction catéchistique, ou une exhortation pieuse, aux domestiques qui vivent dans le couvent.

Elle choisira l'une ou l'autre de ses conseillères pour son admonitrice.

Elle se fera un devoir de présider non seulement aux exercices de piété, mais encore aux repas et aux récréations, où sa présence contribuera à maintenir l'ordre et la charité.

Chaque mois, elle fera connaître aux sœurs en quel temps elle pourra les recevoir pour leur donner les permissions du mois, comme le prescrivent les Constitutions.

DE LA MAÎTRESSE DES NOVICES ET DE SES ASSISTANTES

La Maitresse des novices doit bien se persuader qu'elle exerce une charge de la plus haute importance. Tout le bien futur de la communauté est entre ses mains ; car celles dont on lui a donné la conduite seront un jour ou l'édification et l'honneur, ou la confusion et le scandale de la maison ; ce qui doit bien lui faire comprendre la grande responsabilité de sa charge, et l'engager à s'en acquitter de son mieux selon Dieu.

Elles recevra les postulantes et les novices avec bonté, toutes les fois qu'elles auront à lui parler, n'eussent-elles que des riens à lui dire, et cela pour les accoutumer à une grande liberté de cœur ; mais elle évitera ces démonstrations puériles d'intérêt et d'affection qui ne font qu'amollir et qui ne sauraient former des âmes aux vertus solides. Au reste, si elle a l'esprit de Dieu, elle se fera toute à toutes, et conformera sa manière de parler et d'agir à la portée de l'intelligence, au besoin du cœur de chacune de ses novices.

Souvent elle visitera les postulantes et les novices à l'infirmerie, essayant de les récréer toujours religieusement. Elles les fera visiter par d'autres postulantes ou d'autres novices à qui elle recommandera de distraire charitablement leurs compagnes malades par quelques paroles d'une modeste gatté.

Elle empêchera les amitiés particulières parmi les novices. Pour cela, elle les formera à se regarder comme les membres d'une même famille, à ne

jamais s'isoler les unes des autres que dans les moments où il est nécessaire pour remplir les fonctions qui leur sont confiées.

Elle donnera aussi ses soins à l'extérieur, exigeant que ses novices soient bien composées dans tout leur maintien ; qu'elles marchent posément ; qu'elles s'accoutument à parler à voix basse, correctement et avec retenue ; qu'elles se portent respect les unes aux autres et qu'elles respectent surtout les religieuses professes.

Elles veillera à ce que les règlements du postulat et du noviciat soient bien observés.

Elle accompagnera ses novices et toujours, autant que faire se pourra, particulièrement à la chapelle, au réfectoire, au dortoir et en récréation, afin de voir par elle-même comment elles s'y conduisent et quelles fautes elles y commettent, pour les en avertir avec bonté en temps opportun.

Elle tâchera de leur inspirer un grand zèle pour la conversion des pauvres pécheresses les plus abandonnées et un grand désir de procurer leur salut, s'appliquant à leur faire comprendre combien cette œuvre est sainte et agréable à Dieu, et quel bonheur c'est d'avoir contribué au salut d'une âme rachetée du sang de Jésus-Christ.

Elle leur donnera aussi une haute idée de l'œuvre secondaire de la Congrégation, leur faisant comprendre tout le mérite qu'il y a à former de bonnes chrétiennes.

Elle avertira la Supérieure générale du temps où se doivent faire les examens des postulantes et des novices.

Les assistantes de la Maitresse des novices sont spécialement chargées d'initier les postulantes et les novices aux usagés de la communauté, et de les instruire sur les matières du programme déterminées par l'autorité.

DE LA MAITRESSE DES PÉNITENTES ET DE SES
ASSISTANTES

La Maitresse des pénitentes et ses assistantes devront avoir un grand zèle pour le salut des âmes. Elles joindront à cette première disposition une humilité profonde, se reconnaissant indignes d'être employées à une œuvre si sainte, et incapables de s'en acquitter dignement, sans le secours d'une grâce spéciale.

Elles demanderont souvent et avec grande ferveur au divin Cœur de Jésus, source de toute sainteté, par le Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, la prudence, la douceur et toutes les vertus dont elles ont besoin pour supporter volontiers toutes les contradictions, les résistances, les oppositions, les dégoûts, les découragements qu'elles rencontreront dans l'exercice de leur charge.

Elles traiteront avec douceur les pénitentes qui montrent de la docilité et de la bonne volonté ; ce qui ne doit pas cependant les empêcher de les reprendre et de punir avec fermeté les rebelles lorsqu'il est nécessaire ; mais elles se souviendront que le zèle sans discrétion dégénère souvent en humeur et ne peut faire aucun bien.

C'est bien surtout lorsque les pénitentes sont sous l'influence de la colère que les maîtresses doivent consulter l'esprit de Dieu et implorer son assistance, afin de n'agir que par son mouvement et de faire tout ce qui dépendra d'elles pour gagner ces pauvres âmes qui ont tant coûté à Jésus-Christ. Soit qu'elles exercent la miséricorde ou la rigueur, selon les occasions différentes, c'est toujours la vraie charité qui doit être la règle de leur conduite.

Les maîtresses observeront la bienséance et la gravité en se montrant douces et affables à l'égard des pénitentes ; en traitant avec elles, non pas avec dédain, par mépris ou par hauteur, ce qui les malédifierait, mais pour leur inspirer l'estime et le respect nécessaires, afin de les tenir dans l'ordre. Elles leur permettront volontiers de petits divertissements ; elles y assisteront et paraîtront y prendre plaisir ; mais elles ne se permettront jamais de jouer ou de badiner avec elles, quoique d'ailleurs elles puissent quelquefois prendre part à quelque jeu de piété et à des récréations innocentes. On ne leur permettra pas de jouer aux cartes pendant les offices du dimanche, ni de s'amuser à aucun jeu tant soit peu contraire à la modestie chrétienne.

Les maîtresses chargées des pénitentes ne les laisseront jamais seules ; si l'une est obligée de s'absenter, sa compagne la remplacera. Quand elles seront obligées de s'absenter toutes les deux,

elles prieront la sœur qui leur sera donnée pour suppléante, de tenir leur place jusqu'à ce qu'elles soient revenues.

Les sœurs employées auprès des pénitentes se souviendront qu'un des meilleurs moyens d'entretenir l'union entre les filles pénitentes, c'est de ne donner aucune marque de préférence ou d'affection aux unes plus qu'aux autres. Ces distinctions sont une source de médisances, de jalousies et de péchés.

La Maîtresse, ou en son absence, une de ses assistantes recevra les pénitentes. Elle leur fera donner les habits selon la règle et l'usage de la maison, sans leur permettre d'avoir ni de faire aucun ajustement qui ressente la vanité dont elle doit leur donner beaucoup d'horreur.

Une des assistantes sera chargée de visiter les malles à l'arrivée et au départ des pénitentes.

Pendant les offices du dimanche, ni la Maîtresse, ni ses assistantes ne pourront permettre aux pénitentes de sortir soit sur la galerie, soit dans la cour.

On ne permettra pas aux pénitentes de défaire leur linge ni leurs habits, ni de les garder en leur particulier, ou de se les donner les unes aux autres, sans la permission de la Supérieure, et sans en avertir la sœur qui en a soin.

S'il arrive que quelques-unes se querellent ou se disent des paroles offensantes, on les obligera de se réconcilier et de se demander pardon mutuellement, sur-le-champ ou du moins le soir avant d'aller se coucher.

La Maitresse des pénitentes ne souffrira pas que les pénitentes lui parlent mal de ses assistantes, ni d'aucune religieuse. S'il y a quelque sujet apparent de plainte, elle usera d'une grande prudence et d'une grande charité pour couvrir adroitement l'imperfection de sa sœur, et pour montrer combien grandes sont l'estime et l'affection que les religieuses se portent les unes aux autres.

En l'absence de la Maitresse, les assistantes n'imposeront point de pénitence aux filles pénitentes, sinon pour réparer leur faute sur-le-champ ; elles n'entreprendront point non plus de les instruire en particulier sur la confession ou sur la communion, sans son ordre.

Si quelqu'une s'adresse à l'une d'elles pour lui faire acheter quelque chose ou pour le demander aux officières, même pour leurs ouvrages, elle en donnera toujours avis à la Maitresse et n'en fera que ce que celle-ci permettra.

S'il arrive qu'une pénitente manque à son devoir à l'égard de la Maitresse, ce sera principalement à la première assistante à lui faire remarquer sa faute et à l'obliger de la réparer comme il convient.

Ordinairement, deux sœurs coucheront dans chaque dortoir de pénitentes, afin que celles-ci ne manquent pas de surveillance pendant la nuit. Dans chaque dortoir, une lampe brûlera toute la nuit.

La Maitresse ni aucune sœur ne pourront rien donner d'extraordinaire aux pénitentes, comme des friandises, sans la permission de la Supérieure.

Quand les pénitentes sont malades, c'est à leur Maitresse qu'il faut les envoyer.

Les sœurs ne pourront occuper les pénitentes pour leur service particulier sans la permission de la Supérieure et de la Maitresse des pénitentes.

Le prix de tous les ouvrages que font les pénitentes, soit dans leurs offices, soit dans leur salle commune, doit être remis régulièrement à la caisse locale.

La Maitresse se comportera à l'égard des sœurs qui sont chargées de montrer à travailler aux pénitentes avec une telle prudence qu'elle puisse les faire respecter et obéir.

DE LA MAITRESSE DES ÉTUDES

La Maitresse des études aura une haute estime de sa charge ; elle s'appliquera à bien pénétrer les jeunes sœurs institutrices de la sublimité de leur tâche et de l'étendue de leurs obligations.

Tout en dirigeant leurs études sur les diverses matières des programmes d'enseignement qu'elles ont à suivre, elle leur rappellera souvent qu'elles doivent non seulement départir la science à leurs élèves, mais encore et surtout les former à un généreux accomplissement du devoir, à une piété solide qui les fortifiera aux jours à venir dans les épreuves inévitables de la vie, en un mot qu'elles doivent en faire de ferventes chrétiennes.

Elles se gardera d'imposer à ces jeunes sœurs confiées à sa direction une somme de travail au-

dessus de leurs forces, et les encouragera dans les difficultés qu'elles pourraient rencontrer, soit dans l'étude de telle ou telle matière, soit dans leur enseignement.

DE L'ASSISTANTE LOCALE

L'assistante doit avoir, dans quelque proportion du moins, les mêmes qualités que la Supérieure, et s'adonnera comme elle, autant que sa charge le lui permettra, au recueillement, à la vie intérieure et aux vertus religieuses. Elle s'efforcera de se bien pénétrer de la connaissance des Constitutions, du Coutumier et du Directoire, pour s'y conformer dans toute sa conduite.

L'assistante doit être comme le bras droit de la Supérieure; elle est pour l'aider et doit tenir sa place en son absence. Sa première obligation est de bien s'entendre avec sa Supérieure, de lui porter un grand respect, d'exécuter elle-même et de faire exécuter aux autres toutes ses volontés, de se trouver une des premières à tous les exercices communs et de veiller à ce que les constitutions soient bien observées.

C'est à elle de voir si tout est en ordre dans la communauté; elle aura donc soin que la maison soit toujours bien propre, que toutes les choses soient rangées à leur place. Elle s'assurera tous les soirs si les portes sont bien fermées à l'heure fixée, et si toutes les précautions contre les accidents du feu sont observées.

Elle veillera à ce que les sœurs soient pourvues de toutes les choses nécessaires, autant que la charité le demande et que la sainte pauvreté le permet. Elle prendra les ordres de la Supérieure pour tout ce qu'elle devra faire et lui rendra compte de tout ce qu'elle aura remarqué, usant dans ses rapports avec la Supérieure et dans ses procédés avec ses sœurs de beaucoup de simplicité, de discrétion et de charité.

Si la Supérieure est absente ou trop malade pour lui donner ses ordres, elle ne fera rien d'important sans l'avis de la deuxième conseillère.

L'assistante lira souvent les constitutions ainsi que le directoire et le coutumier, afin de se mettre en état d'aider la Supérieure à les faire observer.

Enfin elle aura grand soin d'entrer dans les intentions de la Supérieure, afin de s'unir à elle et de travailler avec elle à maintenir le bon ordre en toutes choses, la régularité dans la communauté, et de procurer l'avancement des sœurs dans la perfection.

DES CONSEILLÈRES LOCALES

La charge des conseillères exige d'elles beaucoup de maturité, de jugement et de dévouement à la Congrégation, un grand zèle pour le maintien des Constitutions, de la générosité pour dire librement au Conseil leur avis, sans être arrêtées par la crainte d'être jugées défavorablement et de recevoir des reproches de la part de celles qui seraient d'un

avis contraire, quelque élevés au-dessus d'elles qu'elles soient.

Le secret étant l'âme des affaires, les conseillères ne doivent jamais parler de ce qui s'est passé dans le Conseil, ni en faire connaître les délibérations qu'avec l'agrément de la Supérieure.

Elles éviteront de montrer qu'elles désapprouvent les mesures qui auront été prises en conseil contre leur manière de voir et seront les premières à s'y soumettre, prenant bien garde de ne pas compromettre, vis-à-vis des mécontentes, celles des conseillères qui auront provoqué ou conseillé telle ou telle décision.

Lorsque, les conseillères seront d'une opinion contraire à celle de la Supérieure, elles se rappelleront qu'elles doivent exposer leur manière de voir avec un grand respect et ne jamais se permettre d'interrompre la Supérieure pendant qu'elle expose son sentiment.

DE LA SECRÉTAIRE LOCALE

La secrétaire locale sera l'une ou l'autre des conseillères. Elle devra être fort discrète, et aidera la Supérieure dans sa correspondance.

Dans les réunions du Conseil, elle écoutera avec la plus grande attention la discussion, l'exposé des raisons de chaque membre, écrira, séance tenante, les notes qu'elle croira devoir prendre ; et, après l'assemblée, au premier instant libre, elle en rédigera le procès-verbal qui devra être

signé par la Supérieure et par elle-même. Au commencement de chaque séance du conseil, la secrétaire devra lire le procès verbal de la séance précédente.

La secrétaire sera aussi chargée de rédiger les annales de la maison et d'informer les autres maisons de la Congrégation du décès d'un parent d'une sœur, etc.

Si, pour quelque bonne raison, la secrétaire du Conseil ne pouvait rédiger les annales ou faire la correspondance, la Supérieure locale en chargera une autre sœur.

DE L'ÉCONOME LOCALE

Pour cet emploi, on choisira autant que possible une sœur d'un caractère calme, d'un esprit juste et possédant assez bien le calcul.

La charge de l'économe est d'avoir soin de tout le bien et revenu de la maison, de recevoir et de garder l'argent, d'acheter les provisions et autres choses nécessaires ; enfin de voir à tout ce qui a rapport à l'administration temporelle, suivant ce que la Supérieure ordonnera.

L'économe seule, sera en rapport avec les fournisseurs. Elle ne recevra aucune fourniture sans l'entrer au livre de comptes, et quand elle paiera, elle aura soin de se faire délivrer une quittance en bonne forme, par chaque fournisseur, à moins que l'objet n'en vaille pas la peine ; elle conservera cette quittance, pour être présentée par elle en temps et lieu.

Elle devra fournir à la cuisinière, à la réfectorière, à l'infirmière, tout ce qui est nécessaire pour la vie des personnes de la maison, se tenant également en garde contre la prodigalité et l'avarice, veillant à ce que la cuisinière, la réfectorière, l'infirmière évitent les mêmes défauts. Elle se montrera aussi équitable et pleine de charité en délivrant aux autres officières les choses qui regardent leur charge ; mais elle ne donnera jamais rien sans une permission spéciale de la Supérieure. Règle générale, elle agira en tout d'après les Constitutions et la direction de la Supérieure, à qui elle rendra compte de tout ce qu'elle fera. Par ce moyen, elle déchargera sa conscience d'une grande responsabilité, et elle ne s'exposera pas à manquer à son vœu de pauvreté.

Elle visitera de temps en temps les provisions de bouche, afin de voir si rien ne dépérit, et d'y apporter remède quand il le faudra.

Elle veillera aussi à ce que les réparations urgentes et journalières se fassent dans la maison et dans les différentes dépendances.

Elle seule mettra en œuvre les domestiques de la maison, les ouvriers, après s'être concertée à cet égard avec la Supérieure, qui lui renverra toutes les demandes adressées sous ce rapport par les autres sœurs, quelles qu'elles soient.

Elle surveillera ou fera surveiller les ouvriers employés dans la maison pour qu'ils n'entrent jamais en conversation avec les religieuses, les pénitentes ou les enfants.

Elle paiera les ouvriers et aura soin de tenir un état de ses déboursés.

Elle fera valoir les biens-fonds, elle veillera sur le mobilier de la maison, le fera renouveler quand il y aura lieu, mais toujours du consentement de la Supérieure.

Si l'on a du bétail et des bêtes de somme pour l'usage de la maison, elle sera chargée de conclure les marchés qui surviendront, soit pour vendre, soit pour acheter, soit pour échanger, consultant en cela, de l'agrément de la Supérieure, des connaisseurs qui soient amis de la maison.

Elle aura la surveillance des domestiques ; mais elle n'en engagera et n'en renverra aucun sans avoir consulté la Supérieure.

Elle tiendra un état détaillé des recettes et des dépenses de la maison pour le présenter chaque mois au Conseil local, et tous les six mois au Conseil général de la Congrégation, comme il est dit dans les constitutions.

Enfin l'économe locale s'efforcera d'agir toujours avec une grande pureté d'intention, de tenir son esprit libre et son cœur dégagé des biens de la terre, tout en ayant une confiance sans bornes dans la divine providence.

Elle se proposera d'imiter sainte Marthe dans le soin qu'elle avait de servir Notre-Seigneur ; mais elle évitera de se laisser aller, comme elle, à un trop grand empressement, faute dont elle se préservera facilement, si elle use d'une sage prévoyance et d'une grande vigilance sur elle-même.

DE L'ADMONITRICE

L'office de l'admonitrice est d'avertir la Supérieure des défauts et des fautes notables dans lesquelles elle tomberait, soit contre sa propre perfection, soit contre les devoirs de sa charge.

Elle l'avertira encore de tout ce qui n'ira pas bien dans la maison, sans dire d'où elle l'a appris. Cela s'entend cependant des choses qui méritent véritablement d'être rapportées et qui sont de quelque conséquence ; car pour les petites choses passagères, elle n'en importunera pas la Supérieure.

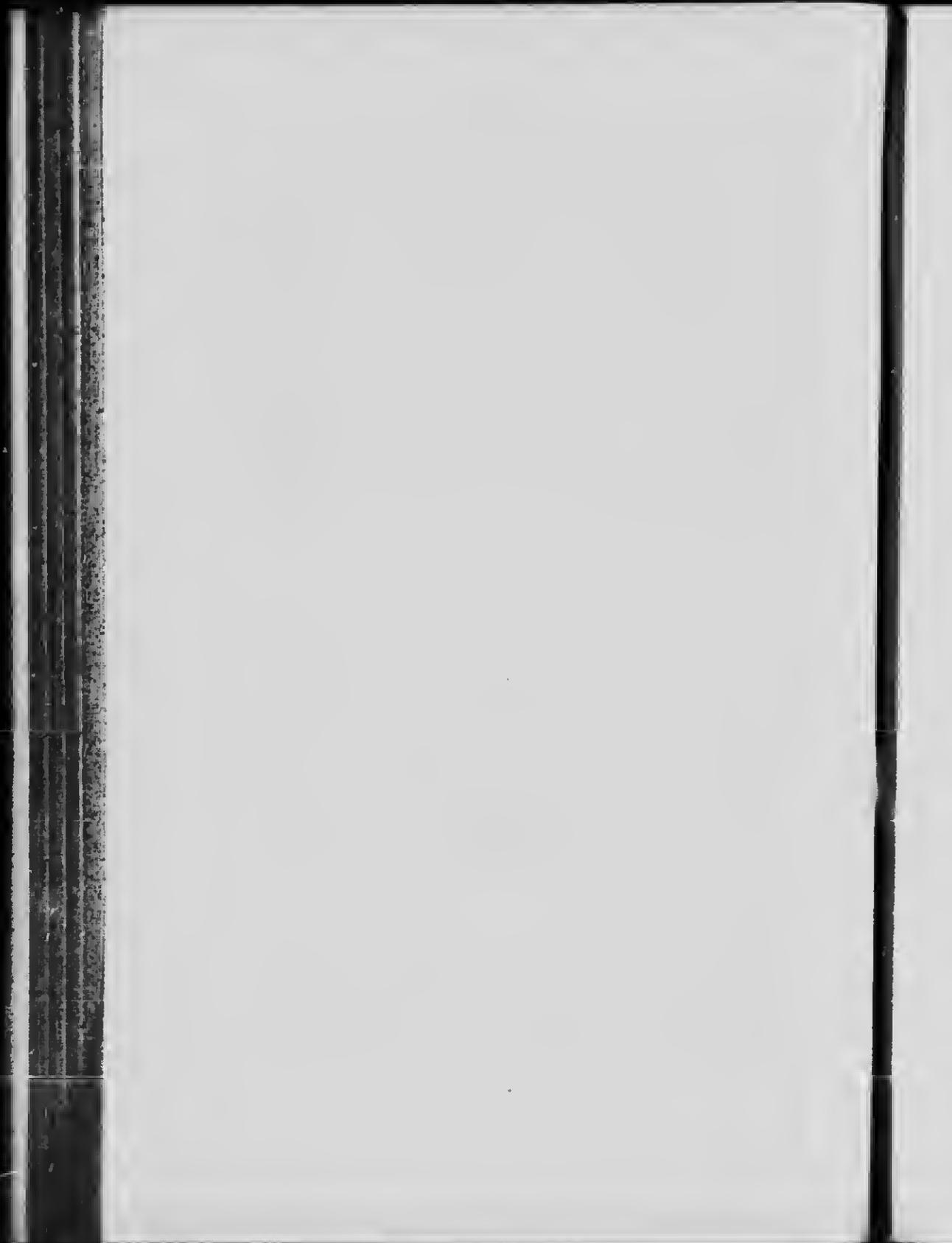
Elle ne s'informerá jamais des griefs des sœurs, ni des fautes dans lesquelles la Supérieure serait tombée ; il lui suffira d'écouter ce qui lui sera dit et de remarquer ce qu'elle aura occasion de voir par elle-même. Elle ne se troublera ni ne se rebuera pas, si la Supérieure ne prend pas ses avis en bonne part, ou ne se corrige pas ; car elle n'est pas chargée de la corriger, mais seulement de lui faire connaître ses fautes, et de lui donner par là le moyen de se corriger elle-même.

Dans les choses de grande importance, elle ne se dispensera pas d'en donner avis à la Supérieure, lors même qu'elle saura qu'elle en est déjà informée, lui en parlant comme si elle ignorait qu'elle fût avertie d'ailleurs. L'admonitrice se souviendra qu'elle est établie pour le bien particulier de la Supérieure et pour le maintien de la régularité dans la maison. C'est pourquoi elle doit s'armer

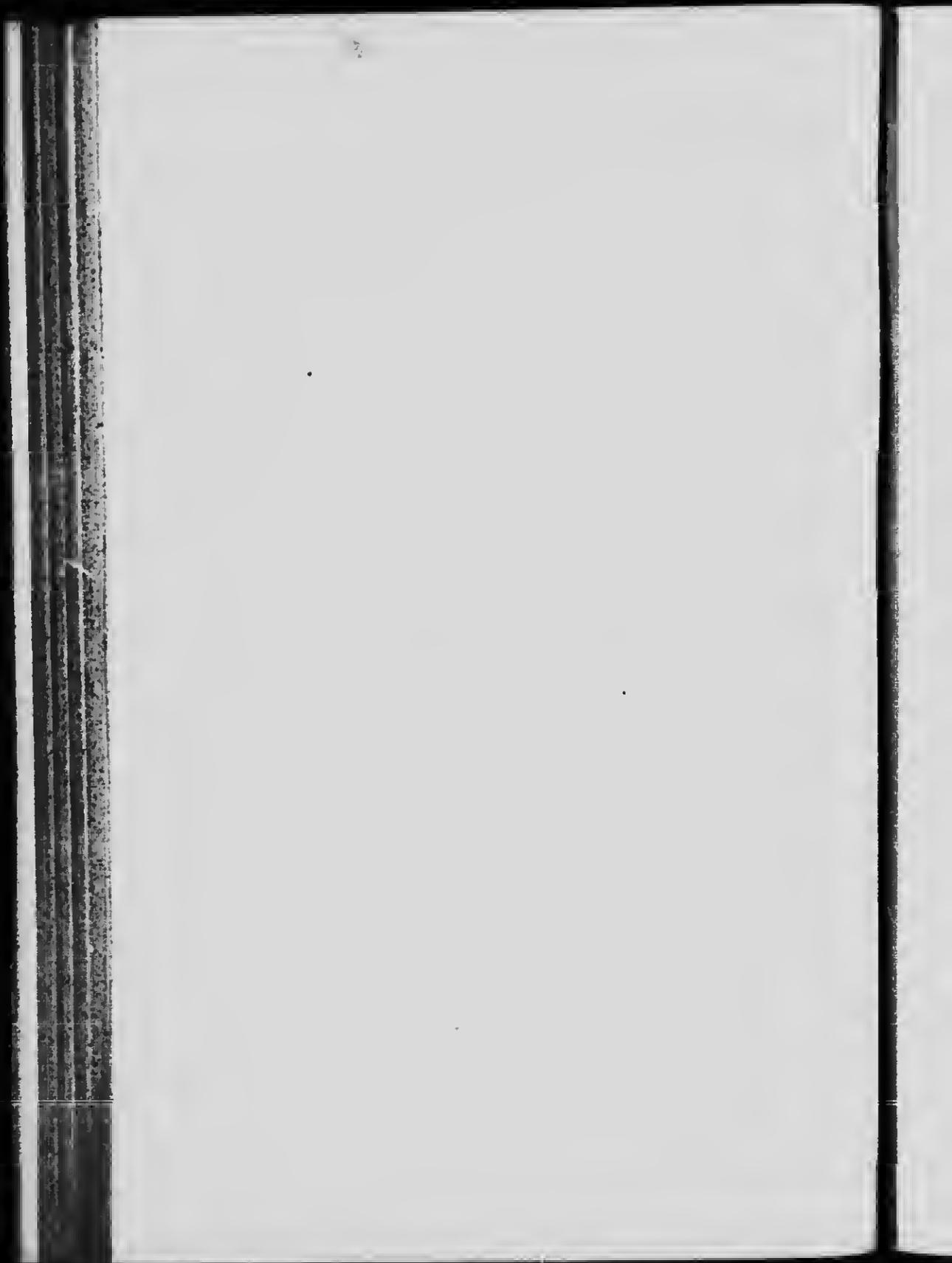
d'un grand courage, et d'une grande liberté selon Dieu pour remplir fidèlement sa charge.

Avant de donner ses avis, elle ne manquera jamais d'implorer les lumières du Saint-Esprit afin de se dépouiller de toute passion et de tout intérêt d'amour-propre. En s'acquittant ensuite de son devoir auprès de la Supérieure, elle se gardera scrupuleusement de manquer en quoi que ce soit au respect et à la soumission qu'elle lui doit ; mais elle l'avertira en peu de mots et en toute humilité, sans entreprendre de lui prescrire les moyens de remédier au mal qu'elle lui fait connaître.





ENSEIGNEMENT



ENSEIGNEMENT

DU GENRE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION

Les Sœurs du Bon-Pasteur, dont le but en se dévouant à l'éducation des enfants, est de former de bonnes chrétiennes, inspireront à leurs élèves, l'amour des vertus solides. Pour cela, l'étude de la religion, qui en est le fondement, tiendra le premier rang dans tous les établissements. Elles auront donc soin de donner, aux enfants aussi souvent qu'il sera nécessaire, des instructions religieuses, se servant du catéchisme du diocèse dans lequel elles se trouvent. On suivra le même mode d'enseignement dans toutes les maisons de la Congrégation. Si les circonstances forçaient à admettre quelques modifications indispensables dans le mode d'enseignement, la Supérieure de chaque maison en référerait à l'Assistante chargée de la haute surveillance dans l'enseignement. Celle-ci prendrait l'avis de la Supérieure générale qui elle-même consulterait des gens experts, religieux et consciencieux, s'il était nécessaire, et transmettrait à chaque maison la décision qui aurait été prise par le Conseil Général.

La Supérieure locale et la Directrice des classes veilleront soigneusement à ce que les mattresses ne substituent pas leur manière de voir au mode reçu et approuvé par l'autorité compétente. Elles se garderont d'écouter les conseils

des personnes soi-disant expérimentées et toujours portées à innover. Cependant, si le conseil semblait devoir tourner au bien des enfants, par conséquent au profit de la Congrégation et à la gloire de Dieu, il faudrait en référer à qui de droit, comme il vient d'être dit.

DE LA DIRECTRICE DES CLASSES

La Directrice des classes s'efforcera d'être bonne, accessible aux enfants, mais elle évitera ces démonstrations molles, incapables de former des élèves au bien.

Elle aura l'intendance générale des classes qui lui seront confiées. Cette intendance suppose qu'elle a inspection sur les différentes maîtresses qui devront prendre ses ordres pour la conduite des enfants.

Afin de remplir sa charge d'une manière utile, elle se transportera tantôt dans une classe, tantôt dans une autre ; quelquefois elle fera faire la classe en sa présence.

C'est elle qui indiquera la classe dans laquelle seront reçues les enfants, à mesure qu'elles entreront dans la maison.

Elle se gardera bien de montrer de la partialité et plus d'affection aux unes qu'aux autres ; pourtant elle pourra exprimer sa satisfaction à celles qui seront régulières.

Si elle apprend ou qu'elle s'aperçoit qu'une

enfant a quelque défaut essentiellement grave, elle n'en parlera à qui que ce soit, si ce n'est à la Supérieure locale qui prendra là-dessus l'avis du conseil et qui se conduira en conséquence.

Elle s'efforcera de porter vers la Supérieure tous les sentiments de respect et d'affection de la part des enfants, et de leur faire regarder comme une grande faveur de la voir venir visiter leurs classes et de leur distribuer leurs récompenses.

Elle n'accueillera jamais les plaintes des enfants contre leurs maîtresses, auxquelles elle aura soin de ne jamais donner tort en présence des élèves.

DES MAÎTRESSES DE CLASSE

Les maîtresses de classe doivent se mettre à même de bien former leurs élèves aux sciences et à un travail correct, autant que possible ; par conséquent, elles doivent éviter toute négligence dans leur emploi.

Il est essentiel qu'elles évitent, dans la manière d'instruire les enfants, tout ce qui pourrait leur inspirer des sentiments de jalousie. Elles prépareront leurs leçons avant de se rendre en classe afin de ne pas se trouver en défaut.

Les maîtresses de classe ne négligeront pas les enfants qui, par incapacité ou pour d'autres raisons, ne répondraient pas à leurs soins ; seulement elles en instruiront la Directrice dont elles prendront l'avis.

Pendant la classe elles n'entretiendront pas les enfants de choses étrangères.

Les maîtresses de classe, en donnant leurs leçons, empêcheront qu'elles ne causent entre elles, soit de vive voix, soit par écrit, soit par signes, et veilleront à ce qu'elles aient constamment un maintien modeste, les reprenant à cet égard avec bonté, mais avec fermeté, quand il y aura lieu.

Si une enfant manquait gravement en quelque chose, ou montrait une grande inapplication, elles l'avertiraient et l'engageraient à mieux faire ; mais si l'avertissement restait sans effet, elles cesseraient toute observation, s'empresseraient d'en informer la Directrice, à laquelle elles s'en rapporteraient pour la pénitence à infliger.

Les maîtresses de classe suivront dans l'instruction des enfants le mode adopté dans l'Institut, et prendront garde de ne pas le remplacer par un autre mode de leur imagination, ou qui leur aurait été inspiré par des personnes étrangères à la Congrégation, quelque respectables que ces personnes puissent être.

Les maîtresses de classe doivent chercher, dans leur emploi, moins à s'attacher les enfants qu'à diriger toute leur affection et leur respect vers la Directrice et la Supérieure, dont elles parleront en toutes circonstances avec les plus grands égards. De temps en temps, elle diront un mot de piété pour apprendre aux enfants à surnaturaliser leur travail, et pour se garantir elles-mêmes des surprises de l'amour-propre.

DE LA MAÎTRESSE DE MUSIQUE

La maîtresse de musique donnera ses leçons dans le lieu désigné et à l'heure marquée par le règlement de la journée.

Elle n'admettra que les sœurs de la communauté ou les enfants qui auront obtenu de la Supérieure la permission de prendre cette sorte de leçon, observant de donner la leçon aux personnes de la communauté dans un autre moment qu'aux enfants, à moins qu'il ne s'agisse d'une répétition où elles doivent figurer toutes ensemble.

Elle ne recevra aucune musique du dehors, comme elle n'en donnera et n'en enverra à qui que ce soit que de l'avis de la Supérieure.

Elle dirigera ou fera diriger le chant des cantiques, et s'appliquera à faire chanter de manière à ce qu'on puisse bien distinguer les mots. Elle fera faire la répétition de ce qu'on devra chanter et jouer en même temps à l'église, aux jours solennels. Elle prendra pour cela le temps déterminé pour cet enseignement.

Elle-même ne s'appliquera à l'étude de la musique et du chant que pendant le temps fixé pour cela, à moins que la Supérieure ne juge qu'elle doive faire autrement.

Pendant le temps des Offices et durant les leçons, elle veillera sur celles qui lui auront été confiées, et fera en sorte qu'il ne s'établisse aucune conversation entre elles.

Elle informera la Directrice des classes ou la

Supérieure, s'il n'y a pas de Directrice, des progrès des enfants qu'elle aura à instruire.

Elle n'exigera pas que les élèves se rendent à la salle de musique avant l'heure fixée pour leur leçon, et sera très ponctuelle à les renvoyer au temps déterminé.

DE LA MAÎTRESSE ET DE LA SOUS-MAÎTRESSE DES PENSIONNAIRES

La maîtresse des pensionnaires sera toujours remplie de bienveillance à l'égard des enfants, mais elle évitera toute démonstration trop sensible ou trop familière.

C'est elle qui, après avoir pris l'avis de la Supérieure, indiquera la place que chacune de ces enfants occupera à la salle d'étude, au réfectoire, au dortoir, à la chapelle. De concert avec la Supérieure, c'est elle encore qui règle la sortie des enfants, et détermine les livres qui devront servir à leur instruction spirituelle.

C'est elle qui préside ordinairement aux exercices spirituels des enfants : prières du matin et du soir, sainte messe, récitation du chapelet, s'il ne se dit pas dans les classes, lecture de piété, etc.

Il est nécessaire qu'elle apprenne aux enfants à se bien tenir à table, qu'elle les forme à un maintien convenable et à un langage correct ainsi qu'à une grande propreté. Elle exigera que les sous-vêtements soient changés toutes les semaines.

C'est elle qui veille encore à ce que les enfants se préparent avec soin avant de se présenter au

tribunal de la pénitence, aux époques fixées par le règlement.

Elle laisse absolument au confesseur le soin de permettre ou de refuser la communion aux enfants. Et si elle s'aperçoit qu'une enfant reste longtemps sans communier, elle ne lui en fait aucun reproche.

Souvent aussi, sans que les enfants s'en doutent, elle visite leurs malles, leurs pupitres et leurs effets pour voir si l'on n'a rien introduit dans la maison qui soit capable de porter préjudice au bon ordre et aux enfants elles-mêmes.

Lorsqu'il se trouve des malades à l'infirmerie, elle va les visiter souvent. Et si elle apprend ou s'aperçoit qu'une enfant a une maladie contagieuse ou quelque défaut essentiellement grave, elle n'en parle à personne, si ce n'est à la Supérieure qui prendra là-dessus l'avis de son conseil ou du médecin, suivant le cas, et se conduira en conséquence.

Elle s'efforcera en toute occasion de porter vers la Supérieure tous les sentiments de respect et d'affection de la part des enfants.

Elle n'accueillera pas trop facilement les plaintes des élèves ; mais en écoutant avec une discrète bienveillance ce qu'on lui dira, elle ne se permettra jamais de donner le tort aux maîtresses devant les élèves.

La sous-maîtresse aidera la maîtresse en toute occasion ; elle suivra et fera observer les mêmes règles que la maîtresse, au milieu des enfants, et la remplacera en cas de maladie ou d'absence.

Elle servira un repas, le dîner ou le souper, chez les élèves, et les surveillera pendant une des deux récréations qui suivent les repas, ordinairement celle du soir.

Elle aussi s'appliquera à bien connaître les enfants, afin d'éclairer la maîtresse sur ce qui pourrait lui échapper. Pour cela, elle s'entendra avec la maîtresse sur les moyens à prendre pour découvrir un abus que l'on soupçonne exister dans le pensionnat, sur la manière de traiter avec telle ou telle enfant, et d'exercer toujours la surveillance avec la plus grande efficacité possible et une assiduité soutenue.

Elle s'appliquera à reporter la confiance et le respect des enfants vers la maîtresse, tout comme celle-ci doit faire envers la Supérieure de la maison.

DES SURVEILLANTES D'ÉTUDE

Les surveillantes d'étude feront attention à ce que les enfants emploient bien leur temps à la tâche qui leur est imposée. Pour cela elles empêcheront que les enfants ne s'appliquent à autre chose. Elles veilleront à ce qu'elles gardent exactement le silence, à ce qu'elles ne quittent leur place que pour venir vers elles, sans bruit, leur demander ce qui est nécessaire. Elles auront une liste des enfants confiées à leur surveillance dans la salle d'étude, pour noter celles qui se seront bien ou mal conduites.

Elles se tiendront elles-mêmes dans un endroit d'où elles puissent voir tous les mouvements des

enfants contenues dans la salle dont elles auront la surveillance. Elles n'interpelleront jamais une enfant à haute voix pour la reprendre ; elles le feront à voix basse quand il sera absolument nécessaire, et, pour cela, elles quitteront leur place pour aller vers celles qui se trouveraient en défaut.

Il serait à souhaiter qu'on accoutumât les enfants à se contenter d'un coup d'œil de la part d'une maîtresse pour être rappelées à l'ordre ; de cette sorte, on ne s'exposerait pas à déranger les autres enfants.

Elles ne donneront aucune pénitence extraordinaire, si ce n'est de l'avis de la Supérieure.

A l'occasion d'une visite de la Supérieure ou de quelque autre personne ayant droit de faire cette visite, elles redoubleront d'attention pour surveiller les enfants, ne prenant part à la conversation que le moins possible. Bien entendu que, dans ce cas, comme dans d'autres de cette nature, elles feront tenir debout les enfants jusqu'à ce qu'on leur fasse signe de s'asseoir.

Quand une enfant, par son indocilité, ou de toute autre manière, troublera ses compagnes, elles l'avertiront charitablement de rentrer dans le devoir ; mais si l'avertissement ne produisait aucun effet, elles feraient prier la Supérieure de venir pour agir en conséquence. Elles ne laisseront jamais les enfants seules, sous quelque prétexte que ce soit, comme aussi elles ne laisseront jamais sortir de la salle d'étude aucune enfant sans de bonnes raisons.

DE LA SURVEILLANTE AU RÉFECTOIRE

La fonction de la surveillante au réfectoire des enfants consiste à apprendre aux enfants à se bien tenir à table, à prendre leurs repas avec cette modestie qui convient à de jeunes chrétiennes, à faire observer le silence dans le réfectoire, excepté les jours où la Supérieure aura permis de parler.

Elle préparera la lecture de table dans les livres indiqués par la Supérieure et reprendra la lectrice quand elle fera des fautes.

Elle observera les enfants pendant tout le temps des repas et reprendra à voix basse celles qui auront besoin d'être reprises. Elle empêchera que les enfants ne fassent trop de bruit avec leurs ustensiles, afin qu'on puisse entendre la lecture.

DES SURVEILLANTES PENDANT LES RÉCRÉATIONS

Chacune de ces surveillantes ne s'occupera que du nombre d'enfants qui lui seront confiées. Elles feront en sorte qu'il n'y ait aucune communication entre les enfants de leur groupe et celles d'un autre groupe, à moins qu'il ne s'agisse d'un jeu auquel toutes les enfants doivent prendre part ; encore ne perdront-elles de vue le moins possible, celles sur lesquelles elles doivent veiller. Elles feront faire aux enfants le plus de mouvements qu'elles pourront, et ne permettront pas que quelques-unes s'éloignent d'elles pour aller s'asseoir dans quelque endroit isolé. Soit que la récréation se prenne en se promenant ou en jouant, en travaillant ou assises, les surveil-

lantes auront soin d'avoir toujours devant elles les enfants.

Elles tiendront fortement à ce que les élèves s'assujettissent à ce point de leur règlement qui leur défend les amitiés particulières, l'habitude d'aller toujours avec les mêmes, comme aussi de n'aller que deux ensemble et de converser tout bas. Elles ne seront pas moins fermes pour que les enfants ne se touchent jamais entre elles, pas même les mains, si ce n'est dans les moments où elles dansent ce qu'elles appellent des *rondes*. Elles entretiendront les enfants d'une manière utile et agréable, ayant soin de glisser de temps en temps quelques mots d'édification.

Elles laisseront aux enfants la facilité de parler, les écouteront et répondront à leurs questions avec bonté, avec justesse, ne souffriront pas qu'elles s'adressent aucune parole piquante ; à plus forte raison, seront-elles attentives à ce que les enfants ne rapportent aucun trait, ni disent aucune parole qui blesse même indirectement la charité et la plus délicate des vertus.

Elles se feront un devoir de ne souffrir aucun entretien sur la confession et sur les confesseurs, pour quelque motif que ce soit ; on doit en dire autant des prédicateurs. Mais il sera très bien qu'on les laisse s'entretenir entre elles et à haute voix du sujet de la prédication qu'elles auront entendue.

Il est essentiel pour faire observer aux enfants les règles ci-dessus que les surveillantes elles-mêmes soient si prudentes qu'il ne leur échappe

jamais la moindre confiance sur ce qui se fait dans la maison. jamais le moindre murmure sur telle ou telle mesure prise par la Supérieure de la maison, la moindre plainte contre telle ou telle enfant.

Elles ne dispenseront aucune enfant de la récréation de leur chef, et ne les laisseront s'éloigner d'elles que quand on viendra les chercher de la part de la Supérieure, de la maîtresse des pensionnaires, ou bien encore de toute autre religieuse qui les réclamerait.

La récréation des enfants étant loin d'être une récréation pour les surveillantes, celles-ci s'armeront de courage et de générosité pour remplir cet emploi comme il vient d'être dit, se rappelant, pour s'encourager elles-mêmes, que le Seigneur les récompensera en proportion du sacrifice auquel elles se porteront de bon cœur.

DE LA SURVEILLANTE AU DORTOIR

La surveillante au dortoir des enfants y sera toujours avant les enfants et en sortira la dernière.

Elle tiendra à ce que les enfants ne s'éloignent pas du lit qui leur a été assigné par la maîtresse des pensionnaires, pour aller auprès du lit de leurs compagnes.

Elle veillera scrupuleusement à ce que les enfants gardent la plus sévère modestie et un silence parfait en se couchant ou en se levant. Elle ne se mettra au lit qu'après s'être assurée que les élèves sont couchées.

Elle aura soin que la lampe éclaire toute la nuit. Au moindre bruit elle se lèvera pour s'assurer qu'il ne se passe rien contre l'ordre.

Si une enfant se trouvait indisposée et qu'on ne pût attendre l'heure du réveil sans inconvénient, et surtout sans danger, elle fera prévenir à l'instant la Supérieure. Si une enfant se conduisait mal, elle l'en reprendrait, et, si la faute était grave, elle en référerait à la Supérieure le lendemain.

La surveillante ne souffrira pas qu'une élève reste au lit après les autres, à moins qu'elle n'ait la permission ou qu'elle ne soit incommodée.

Elle tiendra le dortoir exactement fermé depuis le moment où les enfants en sortent jusqu'au moment où elles iront se coucher.

Elle fera tous les jours la visite au dortoir, pour voir si les lits sont bien faits et si tout est à sa place, après quoi elle refermera le dortoir.

Elle ne doit pas oublier que son emploi est de la plus haute importance, que par conséquent sa surveillance doit être plus qu'ordinaire.

Elle ne donnera jamais la clef à aucune enfant dans le jour, si ce n'est à celles qui viendraient la demander de la part de la maîtresse des pensionnaires ou de la Supérieure ; mais elle la donnera aux personnes qui auront été chargées de faire les lits ou de les faire faire, de procurera au dortoir tout ce qui est nécessaire pour le service des personnes qui y couchent, pour balayer, etc.

DES EMPLOIS INFÉRIEURS

De la Portière

La portière veillera à ce que tout soit en ordre et dans la plus grande propreté, soit dans la chambre qu'elle occupera, soit dans les parloirs, soit dans les corridors qui doivent être parcourus par les étrangers.

Elle évitera de faire attendre quand on sonnera, soit à la porte, soit au téléphone.

Elle introduira dans le parloir les personnes qui se présenteront, puis ira avertir la Supérieure et recevoir ses ordres. Elle évitera de dire et même de donner à penser à aucune sœur de la communauté, qu'elle ou une autre est demandée au parloir, avant d'avoir su de la Supérieure s'il faut avertir la personne qu'on vient visiter.

Elle prendra garde de ne pas manifester d'impatience quand il s'agira d'aller et de venir souvent pour la même chose, et conservera toujours un air calme.

Elle n'avertira personne hors des temps convenables, comme quand on est au réfectoire, si ce n'est que la chose fût nécessaire, ou que la dignité de celui qui se présente demandât qu'on fît autrement.

De la Sous-Portière

La sous-portière sera soumise à la portière et la suppléera en tout ou en partie dans son emploi ;

dans tous les cas, elle se conduira comme il est dit ci-dessus pour la portière.

De la Surveillante au parloir

La religieuse à qui sera confiée cette charge se tiendra toujours au parloir, excepté aux heures des exercices communs, à moins qu'on n'y réclame sa présence pour ce temps.

En entrant au parloir, elle saluera poliment mais sans affectation les personnes qui s'y trouvent. Elle sera attentive à la conversation sans toutefois y prendre une part active, si ce n'est qu'on l'interroge ; dans ce cas, elle répondra poliment mais brièvement.

Elle s'abstiendra de faire la moindre observation sur ce qui se sera dit ou fait au parloir, à celles qui y auront été ; encore moins en parlera-t-elle à celles qui n'y auraient pas été appelées. Mais elle rendra un compte exact à la Supérieure ; elle lui fera part des remarques qu'elle aura faites dans cet emploi, pour que la Supérieure avise aux moyens d'empêcher les abus et de les réformer, s'il s'en était glissé.

De la Sacristine

Il est essentiel que la sacristine soit une religieuse qui joigne à un grand esprit d'ordre le sentiment de l'emploi honorable qui lui est confié. Elle aura donc soin de garder une grande modestie

dans sa démarche, dans ses gestes, dans son ton, lorsqu'elle exercera sa charge. Elle observera et fera observer le silence le plus absolu dans la sacristie, dans l'église, et quand la nécessité la forcera de parler, ce sera toujours le plus brièvement possible et à voix basse. Elle aura soin de préparer tout à la sacristie et au saint autel avant que le prêtre arrive pour se préparer à la sainte messe, ou pour toute autre fonction ecclésiastique.

Elle balaiera ou fera balayer régulièrement la chapelle et la sacristie et y entretiendra la plus parfaite propreté. Quand elle aura besoin d'être aidée, elle demandera à la Supérieure quelques personnes de la communauté ou de la maison.

Elle sonnera ou fera sonner la messe et les offices au moins cinq minutes avant l'heure à laquelle ils doivent commencer.

Quand il y aura quelque malade à administrer, elle préparera tout ce qui sera nécessaire avant l'heure indiquée, et portera à l'infirmerie tout ce qui doit y être porté avant l'arrivée du prêtre. C'est elle qui répondra aux prières, et pour cela elle aura un livre semblable à celui du prêtre.

Elle aura un inventaire de tous les objets qui composent le mobilier de la sacristie, de tous les ornements, linges sacrés, ustensiles, etc. Elle fera porter sur cet inventaire les nouvelles acquisitions en effaçant les objets hors d'état de servir.

Elle aura soin que les portes de la sacristie soient exactement fermées, excepté dans les mo-

ments où il convient de les tenir ouvertes. Elle tiendra fermés à clef les armoires et tout autre meuble contenant les vases sacrés, les ornements, les linges, les livres, etc., et elle mettra toutes les clefs des différents meubles dans une seule armoire dont elle portera la clef sur elle, et toutes ces clefs seront étiquetées.

C'est elle qui doit pourvoir la sacristie de tout ce qui doit être au service du prêtre pour le saint sacrifice. Elle aura un soin particulier que les prêtres qui viennent dire la messe aient aussitôt leurs servants.

Elle verra à ce que le vin de messe soit bon, pur, propre, aussi bien que l'eau ; elle bouchera soigneusement la bouteille, tiendra les burettes propres et soigneusement couvertes. De même, elle veillera à ce que les hosties soient toujours belles et sans aucun défaut.

De la sous-Sacristine

La sous-sacristine doit avoir les qualités requises pour aider la sacristine, à la disposition de laquelle elle doit être, et qu'elle remplacera toutes les fois que celle-ci ne pourra pas exercer sa charge par elle-même.

Elle lui aidera en tout chaque fois qu'elle réclamera son secours ; du reste, elle se comportera, quand il y aura lieu, comme il est dit pour la sacristine.

De la Surveillante de santé

La surveillante de santé ne doit pas se montrer trop exigeante envers les infirmières, à qui elle laissera une certaine latitude.

Elle assignera à chaque malade à l'infirmerie le lit qui conviendra le mieux quant à sa position et à son genre de maladie.

Elle aura autorité pour empêcher qu'on ne sorte de l'infirmerie pour reprendre ses fonctions et même pour aller à la sainte messe ; dans ce dernier cas, elle ne prendra pas de parti sans avoir consulté le médecin ou le confesseur.

Elle ne donnera jamais de remèdes aux malades sans la permission du médecin, si ce n'est dans quelques indispositions ordinaires.

Lorsqu'elle préparera plusieurs remèdes à la fois, elle mettra sur chacun le nom de la personne à qui il est destiné, et elle sera exacte à les donner au temps convenable.

Elle avertira l'infirmière lorsqu'une malade aura besoin d'être veillée, et quand on pourra cesser de le faire. Elle exerce la même surveillance sur l'infirmerie des pénitentes.

La surveillante de santé visitera les malades une ou deux fois par jour, et plus souvent si elle le juge à propos ; elle s'informera auprès du médecin de l'état où il les trouve.

Quand le médecin sera à l'infirmerie, elle y fera venir, avec la permission de la Supérieure, les

sœurs qui auraient besoin de lui faire connaître leurs indispositions. Celles qui auraient absolument besoin de recourir au médecin devront être prévenues de se rendre au lieu indiqué pour l'attendre.

De l'Infirmière

L'infirmière s'entendra avec la surveillante de santé sur la manière de remplir sa charge. Elle fera en sorte que l'infirmerie soit tenue dans une grande propreté, qu'on y renouvelle l'air aussi souvent que possible sans incommoder les malades, qu'on y entretienne une température convenable.

Elle n'omettra et ne changera rien de ce que le médecin aura ordonné ; elle s'en tiendra aussi au temps et aux heures prescrites pour servir les repas aux malades et pour leur donner les sirops et autres remèdes.

Elle remarquera exactement quel jour la maladie a commencé, à quelle heure la fièvre prend et quitte la malade, soit pour avertir le médecin, la Supérieure ou la surveillante de santé, soit pour lui donner à manger quand il le faut.

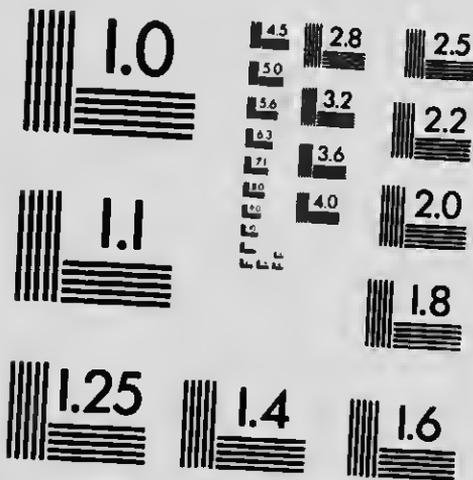
On ne donnera de bouillon et de viande les jours d'abstinence que d'après l'ordre du médecin ou du confesseur.

L'infirmière ne souffrira pas que les convalescentes se lèvent avant que le médecin le leur ait permis, ayant soin qu'on leur donne ce qu'il



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

aura ordonné, aussi longtemps que la surveillante de santé ou la Supérieure le jugera à propos.

Elle veillera surtout à ce qu'on ne tienne à l'infirmerie que des discours édifiants et pourtant récréatifs.

L'infirmière doit faire ses exercices de piété avec les malades et coucher à l'infirmerie ; c'est encore elle et, en son absence, son aide qui préside aux repas et dit le *Benedicite et les Grâces*.

Elle prendra garde que les veilles excessives, les travaux immodérés et la malignité du mal ne nuisent à sa santé et à celles de ses aides.

Tous les soirs elle prépare ou fait préparer l'autel de l'infirmerie pour la communion du lendemain.

Si une malade a besoin d'être veillée, elle informera la Supérieure qui désignera les veilleuses, et celles-ci iront prendre les ordres de l'infirmière avant la prière du soir.

C'est à l'infirmière à avertir le confesseur quand il y aura quelque malade à confesser ou à faire administrer ; elle accompagnera le prêtre avec une de ses aides dans la visite qu'il fera, restera avec lui tout le temps qu'il demeurera dans l'infirmerie ; lorsqu'il y confessera, elle se placera de manière à ne pouvoir entendre ce qui se dira.

De la Bibliothécaire

La bibliothécaire aura un registre contenant tous les ouvrages qui composent la bibliothèque

de la maison ; les ouvrages seront classés au catalogue par ordre alphabétique, d'après les titres des livres.

Elle aura le plus grand soin des livres ; pour cela, elle ôtera de temps en temps la poussière qui s'y trouve attachée.

Elle ne prêtera aucun livre sans la permission de la Supérieure. Elle inscrira sur un registre à part le livre qu'elle aura prêté avec le nom de la sœur à qui il aura été confié, afin qu'on sache où il est. Elle remettra en place les volumes quand on s'en sera servie. Elle prendra garde qu'on n'écrive rien sur les ouvrages. Elle-même ne lira aucun livre sans la permission de la Supérieure.

Lorsque quelque livre se détériorera et aura besoin d'être réparé, elle en informera la Supérieure et se conformera à ses ordres. Elle seule aura le soin de la bibliothèque et nulle autre qu'elle ne pourra disposer des livres qui la composent.

Elle aura soin, en les classant, de séparer les livres de piété de ceux qui traiteraient des sciences profanes.

Il est essentiel que la bibliothécaire soit très complaisante, qu'elle ne rebute personne et qu'elle soit disposée à se déranger, sans montrer de l'humeur, toutes les fois qu'on viendra lui demander, de la part de la Supérieure, quelque ouvrage à consulter.

Elle informera la Supérieure de tout ce qui se sera passé de contraire à l'ordre ou à ce qui est dit ci-dessus concernant son emploi.

La bibliothécaire doit porter en leur temps au réfectoire, les livres dans lesquels les lectures doivent être faites.

Des Maîtresses d'atelier

Les maîtresses d'atelier recevront les ouvrages des personnes du dehors suivant l'ordre que la Supérieure leur donnera, et auront soin de les faire faire le plus promptement et le mieux qu'elles pourront.

Elles tâcheront de donner toute la satisfaction qu'il leur sera possible à ceux qui présentent les ouvrages, et s'assureront auprès d'eux de la façon qu'ils désirent qu'on les fasse, arrêtant le prix avant que de les commencer, afin de n'avoir aucun démêlé avec eux. Elles se comporteront avec toutes les personnes séculières d'une manière religieuse et cordiale, ne s'arrêtant néanmoins avec elles qu'autant qu'il sera nécessaire.

Si elles entreprennent des ouvrages importants, elles n'en fixeront pas le prix avant de consulter la Supérieure et lui feront voir ceux qui sortiront de la maison.

Quand les ouvrages seront terminés, elles remettront à l'économe une note qui en indiquera le genre et le prix arrêté, afin que la facture puisse être remise aux intéressés et être acquittée.

Si les maîtresses d'atelier ont pour aides, soit des pénitentes, soit des enfants, elles s'assureront

si les ouvrages avancent, si on les fait bien, et si chaque ouvrière a tout ce dont elle a besoin pour bien faire son travail ; sans cette précaution, elles les exposeraient à perdre leur temps. Elles leur donneront suffisamment ce qui est nécessaire pour les ouvrages, comme des aiguilles, des ciseaux, un dé, etc.

Dans les ateliers où la Supérieure sera obligée de placer une deuxième sœur, et même plusieurs sœurs, la maîtresse usera d'une grande déférence et d'une douce cordialité avec ses compagnes, et toutes seront fort prudentes dans leur conduite et leurs paroles, quand elles seront en présence des pénitentes ou des enfants.

Les maîtresses d'atelier ne garderont ni les sœurs, ni les pénitentes, ni les enfants, pour les faire travailler pendant la récréation ou en d'autre temps que celui destiné pour le travail, si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles, avec la permission de la Supérieure locale, et après en avoir informé la maîtresse des pénitentes et des enfants.

Elles ne les laisseront jamais seules lorsqu'elles seront plusieurs ensemble.

Elles ne leur diront ni le prix des ouvrages, ni à qui ils sont destinés, et ne leur feront aucune confidence.

Elles ne feront aucun présent à leurs ouvrières à l'occasion des fêtes de Noël et du premier de l'an. En d'autres temps, elles pourront les récompenser avec la permission de la Supérieure.

Les maîtresses d'atelier ne s'attacheront ni ne se familiariseront avec aucune de leurs ouvrières, mais elles agiront à leur égard avec douceur et charité, les reprenant néanmoins avec bonté des fautes qu'elles commettraient en leur présence, particulièrement en ce qui regarde leur travail.

Elles ne donneront jamais dans leurs plaintes et rapports, mais les exhorteront toujours à respecter et à estimer toutes leurs maîtresses.

De la Règlementaire

La règlementaire devra joindre à beaucoup de diligence une grande exactitude et un grand zèle pour l'ordre. C'est elle qui sonnera le réveil et tous les autres exercices de la journée, excepté ceux qui doivent être sonnés par la sacristine ou par une autre sœur désignée par la Supérieure.

Après avoir sonné le réveil, elle donnera de la lumière partout où besoin sera.

En entrant dans les dortoirs ou dans les chambres, elle dira à haute voix : *Benedicamus Domino*, et l'on répondra : *Deo Gratias*. Dans les maisons nombreuses où il y a plusieurs dortoirs, les Supérieures pourront nommer des excitatrices qui, en entendant la cloche du réveil, diront : *Benedicamus Domino*, etc.

De la Surveillante de Propreté

Tout ce qui regarde la propreté à entretenir dans tous les endroits de la maison sera du ressort d'une surveillante spéciale.

Elle aura sous elle un certain nombre de personnes pour opérer le nettoyage des différents objets et des différentes salles.

La surveillante de propreté veillera à ce que les dortoirs soient ouverts de tous les côtés, pour établir un courant d'air aussitôt que tout le monde en sera sorti, à moins que la saison ou le mauvais temps ne s'y oppose. Elle veillera aussi à ce qu'on les ferme en cas d'orage, et dans l'après dîner ou avant le coucher, suivant la saison.

Elle aura soin que les lits, soit des dortoirs, soit des chambres particulières qu'elle inspectera, soient convenablement faits.

Elle fera ouvrir les fenêtres dans les lieux où il y aura eu, réunion, et veillera à ce que tout soit refermé, quand il devra y avoir une autre réunion, à moins que la saison ne permette que quelque fenêtre soit ouverte.

Elle ne fera ouvrir les fenêtres des corridors qu'autant que l'air ne sera pas tellement vif qu'il puisse nuire à celles qui les traversent.

La surveillante de propreté n'aura aucune inspection à exercer dans la chapelle, dans la sacristie, dans le réfectoire, à la cuisine, ni dans les autres lieux où la Supérieure aura chargé une autre sœur d'y voir.

Des Sœurs Commissionnaires

Les commissionnaires seront généralement choisies parmi les sœurs qui ont émis les vœux perpétuels. Il est de la plus haute importance qu'elles aient un grand fonds de recueillement et des vues bien pures ; qu'elles aient un bon jugement, une mémoire fidèle, surtout de la prudence et de la discrétion.

Elles ne prendront les commissions que de la Supérieure et de l'économe, à moins qu'elles ne soient autorisées à les prendre de quelques autres religieuses de la maison.

Elles écriront sur un agenda l'ordre qu'elles auront à suivre, à moins que le nombre des commissions n'en vaille pas la peine.

Dans les rues, elles marcheront l'une près de l'autre, avec gravité et retenue. Elles garderont le silence, à moins qu'à la rencontre d'une personne qui leur adresse la parole, la charité ou la bienséance n'exige qu'elles le rompent pour un instant.

Elles n'accepteront nulle part à boire ou à manger, excepté dans le cas d'une indisposition subite ou d'un besoin imprévu. Elles éviteront aussi d'avoir un air enjoué avec toutes sortes de personnes, mais surtout avec celles d'un sexe différent, quelles qu'elles soient. Dans leurs sorties, elles ne se sépareront pas l'une de l'autre.

Toutes les commissions étant faites, elles se rendront sans délai à la maison. En y entrant, elles iront à l'endroit désigné pour recevoir les

paquets dont elles seront chargées; après quoi elles se présenteront à la Supérieure pour lui rendre compte de tout, pour lui remettre les lettres et les autres objets qui doivent lui être remis.

Elles se rendront chez l'économe pour lui rendre aussi compte des commissions qu'elle leur aurait données à faire.

Elles ne parleront à personne de la maison des bruits et des nouvelles qu'elles auront entendues, si ce n'est à la Supérieure. Enfin elles se comporteront au dehors comme si elles étaient dans la maison, et dans la maison, comme si elles ne sortaient jamais.

De la Robière

La robière tiendra un registre de tous les vêtements de la communauté. Elle inscrira exactement sur le registre tous les vêtements qui porteront un nom différent. Elle les classera aussi dans le lieu où ils devront être conservés, et dans lequel elle entretiendra une grande propreté, ménageant l'air nécessaire selon les saisons.

La robière visitera souvent tous les vêtements, en secouera ou en fera secouer la poussière, et prendra les moyens nécessaires pour les garantir des insectes.

Quand quelque vêtement sera déchiré, elle le raccommodera ou le fera raccommoder, s'il en est susceptible; sinon, elle en fera séparer les morceaux capables de servir à raccommoder plus tard les autres.

Elle ne donnera de vêtements à qui que ce soit de la maison, sans la permission de la sœur chargée par la Supérieure générale de voir au costume.

Elle aura soin de faire confectionner les robes, et autres vêtements destinés à la communauté ou au noviciat, d'après la forme reçue dans la Congrégation.

Si la robière ne confectionne pas les vêtements elle-même, et qu'elle ne soit que surveillante dans cette partie, ces vêtements seront confectionnés, et tous les autres travaux de ce genre, exécutés sous sa surveillance.

Soit qu'elle prenne elle-même les mesures, soit qu'elle les fasse prendre sous ses yeux, soit qu'elle fasse essayer un vêtement, elle s'appliquera à garder les règles d'une sévère et religieuse modestie.

Elle emploiera le plus utilement possible les personnes qui lui auront été données pour travailler sous ses ordres ou pour lui aider.

De la Sœur préposée au Pain d'Autel

La sœur chargée de faire les hosties travaille à une fin sublime; par conséquent, elle doit se trouver honorée de sa fonction et apporter un soin très minutieux à toutes choses.

Elle aura un grand esprit d'exactitude pour livrer promptement les commandes.

En se rappelant la haute destination du pain matériel qu'elle prépare, elle tiendra son âme

unie à Dieu par la communion spirituelle et désirera vivement qu'aucune des saintes espèces ne soit profanée, dans la sainte Eucharistie, par des cœurs indignes.

Manière de faire les hosties :

Pour faire les hosties, on emploie une farine spéciale qui doit être conservée dans un endroit *froid*. Au moment de s'en servir, il faut la *sasser* et la délayer avec de *l'eau dure* ; si c'est possible, mettre le bol sur une chaudière d'eau à la glace. Plus la pâte est battue avant d'éclaircir, plus les hosties sont belles. Puis on coule dans une passoire fine.

Avant de faire cuire, il faut passer un peu d'huile d'olive sur la glace du poêle et tout autour, afin que la pâte qui excède ne colle pas. On essuie la plaque du poêle avec beaucoup de précaution et on n'utilise pas les deux premières feuilles qu'on y a fait cuire. La cuisson sera assez lente.

On place ensuite les feuilles sur du sable humide recouvert d'une nappe de coton sur laquelle on les retourne plusieurs fois, pour qu'elles s'humectent également, et qu'elles ne cassent pas quand vient le temps de les tailler.

Pour finir, on compte les hosties et on les met par *cinq cents*, dans des sacs de papier préparés à cette fin.

De la Cuisinière

La cuisinière sera sous la surveillance immédiate de l'économe locale.

Elle se réglera pour la qualité et la quantité des mets sur ce que lui dira celle-ci.

Elle veillera soigneusement à ne brûler de bois ou de charbon que ce qui sera nécessaire ; elle aura aussi le même soin des autres choses qui se consomment, afin que, conformément à la pauvreté religieuse, on ne dépense rien mal à propos.

Elle disposera tout et prévoira si bien chaque chose, que tout soit prêt pour l'heure du repas.

Elle aura soin de bien faire cuire les aliments, et de faire servir chaud ce qui doit être servi ainsi.

Elle mettra tant d'ordre dans la distribution de son temps, qu'elle puisse faire face à la multitude de ses embarras.

Quand la santé des unes ou des autres exigera des mets différents, elle mettra le plus grand zèle pour les préparer.

Par charité comme par obéissance, elle se privera de certains exercices de la communauté quand ses occupations l'exigeront ; mais en cela plus qu'en toute autre chose, elle prendra et suivra exactement l'avis de la Supérieure.

Si, d'une part, elle ne doit pas mettre trop de recherche ordinairement dans la préparation des aliments, de l'autre, elle doit les préparer avec assez de soin pour qu'ils n'excitent aucune répugnance.

Elle doit apporter la plus grande propreté, soit

sur elle-même, soit dans la préparation des aliments, soit dans la cuisine et dans tous les endroits qui en dépendent.

D'après l'avis de l'économe, elle tâchera, de tirer parti des viandes qui sont rapportées du réfectoire, afin de les faire servir de nouveau convenablement.

Elle ne recevra personne dans la cuisine que celles qui doivent y travailler habituellement ou qui s'y présentent avec permission.

Elle gardera et fera garder le silence, dans les moments fixés pour la communauté, pendant lequel temps, s'il est nécessaire, elle parlera à voix basse et en peu de mots.

Elle prendra garde de ne point montrer de l'impatience dans les moments où elle sera un peu surchargée ou pressée ; elle se montrera affable envers tout le monde ; elle ne recevra d'avis que de la Supérieure et de l'économe et fera de son mieux pour s'y conformer, évitant de montrer du mécontentement lorsque celles-ci seront dans le cas de lui faire certaines observations.

La cuisinière demandera assez de temps d'avance les légumes, les herbages, les fruits et tout ce qui doit entrer dans la confection des aliments.

Elle aura grand soin de toutes les viandes et autres provisions que l'on mettra à sa disposition.

Elle insérera dans un registre toutes les choses dont on se sert à la cuisine et qu'elle doit garder.

Si, pour quelque raison approuvée de la Supé-

rieure, la cuisinière ne peut faire son examen avant le dîner, elle le fera après la récréation qui suit le dîner.

Elle doit être en bonne intelligence avec toutes les sœurs qui, par l'obligation de leurs offices, ont affaire à elle, tâchant de les contenter toutes et de les édifier, faisant attendre le moins possible ce qu'on lui demande.

Que jamais elle ne se lasse de donner les choses extraordinaires commandées par les Supérieures, puisque cela est de sa charge aussi bien que le reste, et qu'en tout cela, elle doit faire paraître sa charité et sa condescendance.

La cuisinière doit se faire un devoir de suivre les prescriptions du Coutumier, pour les mets à préparer, le nombre de plats, etc., afin de ne pas s'exposer à manquer à son vœu de pauvreté.

Dans le cas où la cuisinière croirait que les choses lui sont demandées sans nécessité, ou contre l'intention de la Supérieure, elle s'adressera à celle-ci pour savoir ce qu'elle doit faire.

De la Buandière

La buandière aura en mains un inventaire de tous les ustensiles de son emploi.

C'est à elle qu'il appartient de préparer tout ce qui est nécessaire pour le blanchissage et la lessive, de faire tremper et essanger le linge ; elle surveillera le séchoir afin que le linge en soit retiré à temps.

Elle veillera aussi à ce que le silence soit bien

gardé par les personnes qui travaillent sous ses ordres.

Elle veillera encore à ce que les sœurs et les autres personnes qui travaillent sous ses ordres ne lèvent pas des fardeaux trop pesants, à ce qu'elles ne commettent aucune imprudence qui puisse nuire à leur santé.

S'il est besoin de faire renouveler ou raccommoder quelques cuves ou autres objets nécessaires à son office, la buandière s'adressera à l'économe après en avoir obtenu la permission de la Supérieure.

De la Dépensière

Dans toutes les maisons où il sera nécessaire, il y aura une dépensière.

La sœur dépensière aura un très grand soin de ce qui lui est confié. C'est à elle de donner en détail, d'après les avis de l'économe, le beurre, le thé, le café, et tout ce qui est nécessaire pour la nourriture des sœurs et autres personnes de la maison.

Elle sera fort soigneuse de procurer à temps les choses qui lui seront demandées et d'avertir l'économe, quand il y aura besoin de provisions.

Elles se montrera fort charitable envers les sœurs auxquelles elle doit fournir ce qui est nécessaire à leur emploi.

La dépensière tiendra fort net et propre tout ce qui est de sa charge, balaiera la dépense et en ôtera la poussière une fois la semaine ou au moins tous les quinze jours.

Elle gardera les balais, l'huile, la chandelle, le savon, et autres choses qu'elle distribuera selon le besoin des sœurs ; au reste, elle s'entendra avec ses aides pour partager avec elles le travail de la dépense, suivant l'avis de la Supérieure.

Elle visitera souvent les biscuits, le gruau, les fruits et les provisions dont elle a la garde, afin de s'assurer que rien ne se gâte.

De la Réfectorière

La réfectorière tiendra le réfectoire dans la plus grande propreté ; elle le balaira tous les matins après le déjeuner, à l'heure la plus convenable ; elle ôtera la poussière de dessus les bancs et les tables, et tiendra propres les pots à l'eau.

Le couvert sera toujours dressé avant l'heure de l'examen particulier pour le dîner, et au moins un quart d'heure avant le souper ; pour le déjeuner, elle préparera le réfectoire ou la veille ou avant la messe.

La réfectorière ne manquera pas d'avertir l'économe toutes les fois que, par maladresse ou autrement, quelque chose servant au réfectoire aura péri.

Elle ne donnera à manger à personne hors des repas, si ce n'est à celles qui en auraient reçu l'autorisation.

Elle ne prêtera à qui que ce soit aucun des objets servant au réfectoire, pour être employé ailleurs, à moins que la Supérieure ne lui en ait donné la permission.

Elle n'acceptera, pour lui aider dans son emploi, que celles de la maison qui lui auront été désignées. Dans ce cas, les unes et les autres garderont le silence, ou ne parleront qu'à voix basse, en peu de mots, quand il sera nécessaire.

Elle aura un inventaire des choses qui servent au réfectoire, afin qu'elle soit prête à en rendre un compte exact lorsqu'on le lui demandera, et elle tiendra ces objets dans le lieu qui leur est assigné.

De la Lingère

La lingère aura soin de bien diriger les personnes qui travailleront sous sa surveillance.

Elle placera dans des armoires et autres meubles le linge bien plié et bien rangé.

Elle aura un inventaire de tout le mobilier et de tout le linge de son office, et elle n'en retranchera rien sans en avoir prévenu la Supérieure et obtenu la permission, comme aussi elle inscrira les nouvelles acquisitions de linge.

Chaque semaine, elle distribuera dans les dortoirs et dans les chambres, au réfectoire et à la cuisine, le linge dont on devra se servir durant le cours de la semaine suivante. Elle disposera aussi sur le lit de chaque sœur le linge qui lui sera nécessaire pour la semaine suivante.

Dans la distribution du linge, la lingère observera une parfaite impartialité, ne réservant rien de plus neuf pour aucune sœur, pas même pour la Supérieure.

Lorsque, pendant la semaine, quelque personne

de la communauté aura besoin de linge, elle n'en donnera qu'autant que la Supérieure l'aura permis.

Le linge de l'église ne sera nullement de son ressort, la sacristine en aura seule l'intendance.

Quand il sera survenu au linge quelque détérioration, elle le réparera, et, s'il est trop mauvais pour être réparé, elle prendra l'avis de la Supérieure avant de le mettre au rebut, et mettra en réserve les morceaux qui pourront servir.

Si la Supérieure n'en a pas chargé une autre sœur, c'est la lingère qui devra s'occuper de faire recueillir, le dimanche matin, le linge qu'on aura quitté et que chaque sœur aura eu soin de mettre dans des sacs destinés à cet usage. C'est elle aussi qui a la garde des couvertures, des matelas, des traversins, des oreillers, des sommiers, etc. Elle placera ces différents objets dans un endroit convenable, les fera aérer de temps en temps, et les mettra à l'abri de l'humidité ou d'une trop grande sécheresse, à cause des inconvénients qui en résulteraient.

Elle observera et fera observer le silence dans la lingerie et pendant la distribution du linge, à quelque moment de la journée que se fasse cette distribution.

Elle ne laissera entrer dans la lingerie que celles que la Supérieure y aura envoyées, mais elle ne souffrira pas qu'elles y restent plus longtemps que la permission ne le portera.

Si le linge des enfants se trouve dans la même lingerie, ce qu'on évitera le plus qu'on pourra,

elle verra du moins à ce qu'il soit bien séparé de l'autre ; mais s'il y a une lingerie à part, elle pourra en avoir la direction. Elle aura soin que tout le linge soit marqué.

De la Jardinière

La jardinière s'acquittera de son emploi sous la direction de l'économe avec laquelle elle s'entendra pour la culture du jardin en général.

Elle s'appliquera à étudier l'horticulture autant qu'il lui sera possible et nécessaire pour bien s'acquitter de son emploi. Elle destinera un carré du jardin à la culture des herbes médicinales et en prendra soin ; elle les coupera au temps convenable et les remettra à la surveillante de santé.

Elle ne fera rien faire de nouveau au jardin, comme couper ou transplanter des arbres, changer les allées ou autre chose d'une semblable importance, sans la permission de la Supérieure ; elle n'y fera rien mettre de trop curieux ou de trop haut prix, s'il faut acheter ou faire des dépenses pour l'entretenir. Lorsqu'elle aura besoin de graines, de plantes, etc., elle s'adressera à l'économe avec la permission de la Supérieure.

Elle cultivera aussi de belles fleurs pour embaumer le lieu saint et orner les autels.

La sacristine et toutes les autres sœurs qui auront besoin de fleurs ne devront en couper aucune avant de s'être entendues avec la jardinière.

En travaillant avec ses compagnes, elle gardera le silence aux heures où la communauté doit le garder.

Enfin à la vue des merveilles de la nature, elle élèvera souvent ses pensées vers Dieu et lui offrira son cœur reconnaissant.

De la Cordonnière

La cordonnière sera chargée d'avoir d'avance un nombre suffisant de chaussures pour les sœurs et les pénitentes ou les enfants, suivant les modèles qui lui auront été donnés.

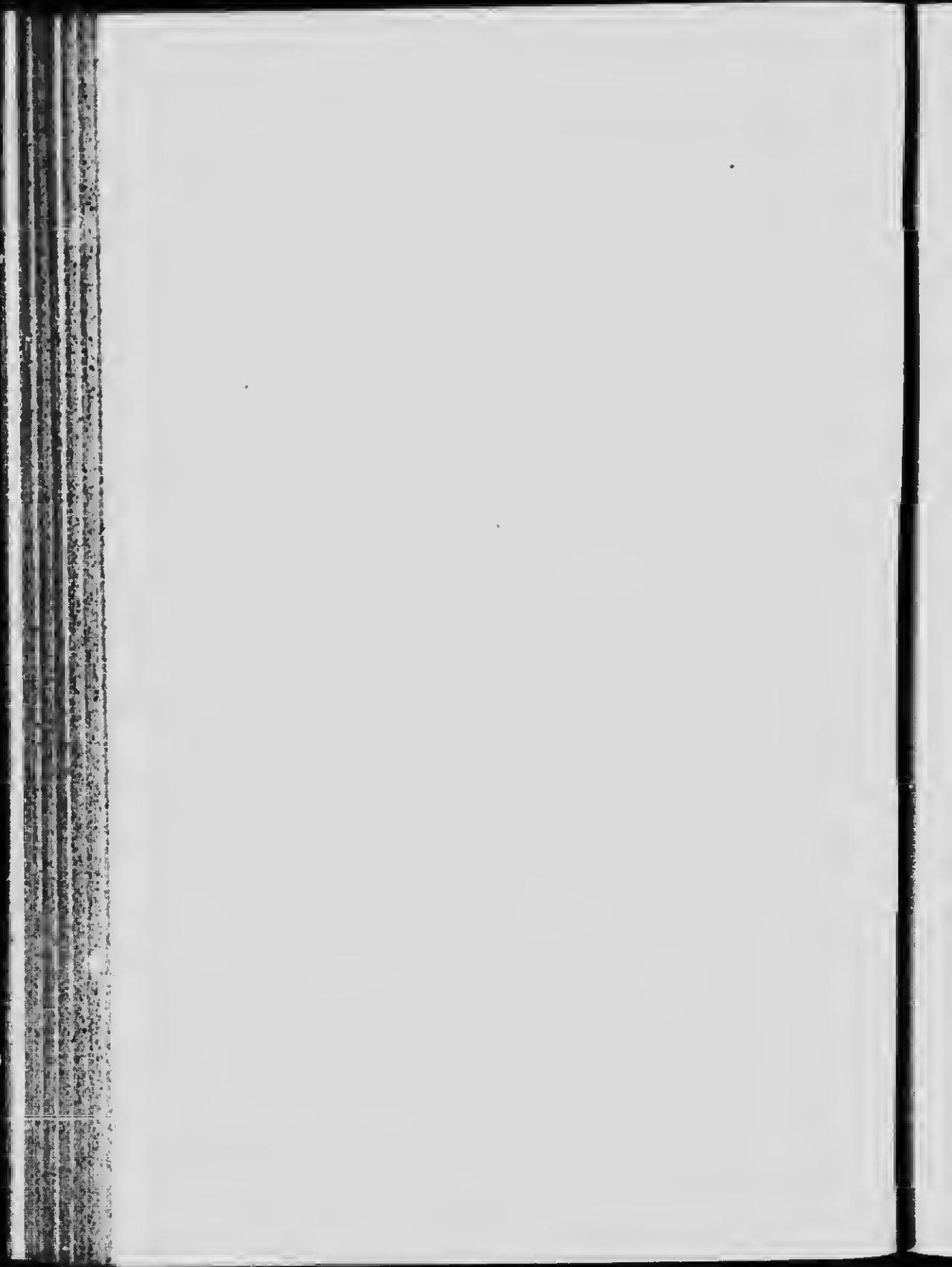
Elle aura une chambre fermée à clef pour serrer les chaussures neuves et celles qu'elle raccommo-dera ou fera raccommo-der au besoin.

Elle tiendra compte dans un petit livret du nombre de chaussures neuves qui se fait chaque année à son office, et elle marquera à qui elle en donne ; elle mettra à part celles qui ne peuvent plus servir et en disposera selon la volonté des Supérieures.

La cordonnière devra se montrer bienveillante envers toutes celles qui s'adresseront à elle, soit pour faire raccommo-der leurs chaussures, soit pour les renouveler. Elle ne refusera jamais celle qui viendra lui demander des chaussures avec la permission de la Supérieure.

La cordonnière devra avertir la Supérieure si une sœur voulait, sans permission, faire changer quelque chose à la forme de sa chaussure.

EXTRAITS
DE
NOS PREMIÈRES RÈGLES



EXTRAITS DE NOS PREMIÈRES RÈGLES

Du Postulat et du Noviciat

Lorsqu'une fille aura été admise comme postulante, au jour marqué, après avoir été revêtue de l'habit de postulante, elle sera présentée à la Supérieure générale qui la conduira au postulat pour la mettre entre les mains de la maîtresse des novices. Les postulantes étant toutes réunies, elles se mettront à genoux pour réciter le *Veni Creator, Emitte Spiritum...* ; *Oremus, Deus qui corda*, etc.,... puis les litanies de la sainte Vierge, avec l'oraison *Gratiam tuam*, etc. Ces prières étant terminées, la postulante embrassera la Supérieure, la maîtresse des novices et ses assistantes, et les anciennes postulantes. Après une demi-heure de récréation, elles iront toutes reprendre leurs exercices ordinaires.

Pendant leur première année de probation, les postulantes s'appliqueront surtout à bien pratiquer ce que leur prescrit le Directoire ; elles s'efforceront aussi de bien comprendre les obligations de la vie religieuse.

Pendant tout le temps du postulat et du noviciat, la maîtresse des novices s'appliquera à instruire les postulantes et les novices des obligations attachées à l'état qu'elles veulent embrasser. Elle cherchera à leur donner une idée juste de sa

fin, des moyens qui lui sont propres pour l'atteindre, de l'esprit dont elles doivent s'animer, des vertus qu'elles doivent plus spécialement pratiquer.

Elle les formera aux vertus solides, surtout à l'abnégation, à la charité, et elle examinera avec soin si elles ont les vertus et les qualités demandées pour être admises à la profession.

Les Conseillères appelées à délibérer sur l'admission d'un sujet, doivent être bien persuadées que toute la régularité future de la Congrégation dépend d'un bon noviciat, et qu'il est besoin d'un grand discernement dans le choix des novices. Mais si, d'un côté, on ne doit admettre à la profession que des filles capables, il faut aussi qu'on n'en refuse aucune pour des motifs d'antipathie ou d'amour-propre, quand elles ont les qualités requises. En agissant autrement, on pourrait charger sa conscience du péché grave d'avoir fait manquer la vocation à des filles qui étaient véritablement appelées. On ne doit faire connaître leur admission aux postulantes et aux novices qu'un mois d'avance.

Celle qui aura été admise au postulat portera au moins pendant une année entière l'habit de postulante. Pendant ce temps, si elle donne de bonnes espérances et qu'elle demande l'habit vers la fin de son année, la Supérieure générale convoquera le Conseil Général pour délibérer à son sujet. Les Conseillères se rappelleront les principes sur lesquels il faut s'appuyer pour recevoir ou refuser les sujets qui se présentent.

La maîtresse des novices sera appelée au Conseil et fera connaître comment la postulante a rempli les conditions requises pour être reçue dans la Congrégation. Elle dira ce qu'il faut en penser par rapport à chacun des points de la formule d'examen en usage pour faciliter la décision d'une vocation ; après que chaque Conseillère aura eu la liberté de dire à son tour et en esprit de charité, les raisons pour ou contre son admission, la décision s'en fera par scrutin secret et à la majorité des suffrages.

Revêtue de l'habit uniforme de la communauté, la novice demeurera un an entier au noviciat. Vers la fin de cette année, le Conseil Général délibérera de nouveau à son sujet et, dans cette délibération, la Supérieure et ses Conseillères se comporteront en tout comme il est dit ci-dessus pour la vêtue, et au jour fixé, la profession se fera comme il est indiqué au cérémonial.

Examen de celles qui se présentent pour être reçues dans la Société

Il faut distinguer deux choses dans la question de la vocation : l'aptitude et l'attrait. L'aptitude résulte de la réunion des différentes qualités qui rendent un sujet propre à faire partie d'un corps religieux. L'attrait est cette inclination du cœur qui porte telle ou telle personne à tel genre de vie. Quant à l'aptitude, observons d'abord que Dieu ne voulant pas la fin sans les moyens, n'appelle personne à un genre de vie déterminé sans lui

donner les dispositions et les qualités nécessaires pour cette fin. Il peut se faire que l'aptitude dans celles qui se présentent ne soit pas encore suffisamment développée ; mais il faut au moins un germe bien caractérisé, susceptible d'un développement convenable, à l'aide des exercices que l'Ordre emploie relativement à la fin qu'il se propose. Exiger de toutes celles qui se présentent une aptitude complète et parfaite dès le premier instant, ce serait agir trop rigoureusement. Se contenter de ce germe qui se trouve dans le plus grand nombre, et de cette possibilité d'un développement plus ou moins probable, ce serait se charger de sujets souvent nuisibles, peut-être même dangereux.

Quant à l'attrait, on donne ce nom à cette voix secrète par laquelle Dieu intime à l'âme sa volonté et lui fait connaître plus distinctement le choix qu'il fait d'elle pour tel genre de vie où il l'appelle, tel emploi auquel il la destine. Nous comprenons sous le nom d'attrait non seulement ce penchant, cette inclination qui prévient, ce semble, toute réflexion, et qui porte l'âme à tel genre de vie, à tel ordre plutôt qu'à tel autre mais encore cette inclination réfléchie, fruit de la considération et d'une mûre délibération dans laquelle, après avoir pesé le pour et le contre, on se détermine pour un parti plutôt que pour un autre. Cet attrait doit être raisonnable, pur, constant, surnaturel. On a donc besoin d'un grand discernement pour prononcer s'il y a un attrait suffisant. Les examinatrices invoqueront donc

avec ferveur les lumières du Saint-Esprit afin de pouvoir reconnaître l'aptitude et l'attrait de celles qui demandent à être reçues dans la Société, et de ne les admettre qu'avec prudence, discernement et sagesse.

Qualités que doivent avoir les Examinatrices

Les Conscillères chargées d'examiner les postulantes et les novices doivent réunir certaines qualités pour s'acquitter convenablement de ce devoir. Et d'abord, elles auront une grande connaissance des Constitutions, des Règles, de l'esprit de la Société, de son état, de ses besoins, de ses ressources en ce qui concerne les choses et plus encore les personnes ; elles chercheront aussi à acquérir la connaissance la plus parfaite possible de la postulante, de ses inclinations de son caractère, de ses talents, de ses bonnes ou mauvaises qualités, etc... La comparaison de ce que l'état et la nature de la Société demandent et de ce que l'on peut raisonnablement attendre de l'aspirante, conduit à la solution de la question.

Il faut que les examinatrices soient douées d'un jugement sain ; qu'elles sachent apprécier les choses et les personnes, conserver leur indépendance et leur liberté, pour ne pas se laisser influencer par des considérations humaines et pour se conduire en tout par des motifs purs et dégagés de tout intérêt personnel. Elles doivent avoir de l'étendue dans l'esprit, afin d'embrasser

l'ensemble, de tenir compte de tout et de ne pas se laisser préoccuper et comme aveugler par par telle bonne disposition qui serait contrebalancée par beaucoup de défauts, ou par tel défaut que compenseraient avantageusement plusieurs bonnes qualités. La pénétration leur aidera à sonder le fond des choses et à ne pas s'arrêter à la superficie, à de simples apparences ; elles doivent avoir une grande union à Dieu pour recourir à lui dans cette affaire et rester dépendantes de la grâce ; enfin elles ont besoin d'adresse et d'art pour acquérir, par rapport aux personnes qui se présentent, toutes les connaissances qui leur sont nécessaires, sans les choquer ni leur être trop à charge.

Formule d'examen
pour faciliter la décision de la vocation

On examinera l'aptitude et l'attrait.

I. L'aptitude.—1° Quelle est la patrie, la condition de la famille, les besoins, les dispositions des parents par rapport à la démarche dont il s'agit ? Y aurait-il dans la naissance, la réputation, les emplois remplis, quelque obstacle à l'entrée en religion, comme serait l'illégitimité, l'infamie ? Des obligations contractées, quelque lien, de quelque nature qu'il soit, retiendraient-ils dans le monde celle qui vient embrasser l'état religieux ?

2° Quel est l'âge, la santé, quelles sont les forces de la personne qui se présente ? A-t-elle quelque-

infirmité, quelque maladie cachée, quelque faiblesse de tête ?

3° Quels sont les talents, les dispositions, les connaissances, en quelque genre que ce soit ; la facilité, l'adresse ou l'art que peut avoir la postulante pour certains travaux, les succès obtenus ? Le jugement est-il sain, la mémoire bonne ?

4° Quel est le caractère, quels sont les goûts, les inclinations, les répugnances, les désirs et les craintes ?

5° Quelles sont les pratiques de piété auxquelles on s'est livrée ? quelles ont été les habitudes, bonnes ou mauvaises, les phases différentes de la conduite ? Y a-t-il quelque dévotion indiscrete ? La personne est-elle sujette au scrupule ? Est-elle capable d'obéir et de vivre dans la charité fraternelle ? Serait-elle encore sujette à des passions, à des vices qui n'ont pas été corrigés ? N'y a-t-il rien, en un mot, dans la personne de la postulante ou de la novice, et dans ce qui la touche, qui la rende incapable d'entrer dans la Société, d'en suivre la règle, d'en remplir le ministère avec fruit ?

Toutes ces questions doivent se décider par la comparaison établie entre ce qui est nécessaire pour la Société, et les qualités et les défauts qu'on découvre dans la postulante ou la novice.

II. *Attrait.* — 1° La postulante se sent-elle portée à l'état religieux et à quelque ordre en particulier ? Depuis quand cet attrait se fait-il sentir ? N'y a-t-il pas eu d'inconstance ? D'autres

projets n'ont-ils pas succédé à ses premières idées ? N'a-t-elle pas essayé quelque autre communauté ?

2° Quelle est la raison, le motif de cette inclination du cœur ? Cet attrait repose-t-il sur un motif de foi, ou quelque motif naturel en serait-il la première cause ? Qu'est-ce qui la détermine à entrer dans cet Ordre en particulier ?

5° Quels ont été les effets de cet attrait dans l'âme ? Est-ce la paix, la joie, ou le trouble et la peine ? En quoi a-t-il influencé sur la conduite ? Dans quelles circonstances se manifeste-t-il plus particulièrement ?

4° La personne qui se présente a-t-elle eu recours à la prière afin d'obtenir la lumière nécessaire ? A-t-elle pesé mûrement, autant du moins qu'elle en est capable, les différentes raisons pour ou contre son dessein ? Que voudrait-elle avoir fait à l'heure de la mort, au jour du jugement ?

De la Perfection religieuse à laquelle sont appelées les Servantes du Cœur Immaculé de Marie

Le but de la vie religieuse étant la perfection, quiconque s'engage dans cet état s'engage par cela même à tendre à la perfection qui en est la fin. Il existe donc pour les Servantes du Cœur Immaculé de Marie une obligation véritable de tendre à la perfection.

Pour y parvenir plus sûrement, elles considèreront toutes attentivement comme un point

de très grande importance, en la présence de notre Créateur et Seigneur, combien il est utile, pour s'avancer dans la vie spirituelle, d'avoir une aversion entière et sans réserve pour tout ce que le monde aime et embrasse ; et, au contraire, d'accepter et même de souhaiter de toutes ses forces tout ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a aimé et embrassé.

Les gens du monde qui sont attachés aux choses du siècle aiment et recherchent avec beaucoup d'empressement les honneurs, la réputation et l'éclat parmi les hommes, ainsi que le monde le leur enseigne. De même les Servantes du Cœur Immaculé de Marie, qui s'avancent dans la voie de l'esprit et qui suivent sérieusement Jésus-Christ, aiment et cherchent avec ardeur tout ce qui est contraire au monde.

Elles aiment et désirent se revêtir de la robe et des livrées de leur Seigneur, pour le respect et pour l'amour qu'elles lui portent ; et, si cela pouvait se faire sans aucune offense de Dieu et sans scandale du prochain, elles voudraient souffrir des affronts, des faux témoignages et des injures, être regardées et traitées comme des insensées, sans toutefois en avoir donné sujet, tant elles ont de désir de se rendre semblables en quelque sorte à Jésus-Christ, leur divin Époux.

Elles considéreront donc quels sont les exemples que Jésus-Christ leur a laissés pour leur plus grand avancement spirituel ; avec le secours de sa grâce, elles tâcheront de l'imiter autant qu'il sera

possible et de le suivre en toutes choses, puisqu'il est la voie véritable qui conduit les hommes à la vie.

Pour arriver avec plus de facilité à ce degré de perfection, si important dans la vie spirituelle, chacune doit travailler, avec toute l'application dont elle est capable, à chercher selon Dieu la plus parfaite abnégation de soi-même et une mortification continuelle en toutes choses, autant qu'il sera possible.

Dans la pratique des offices bas et humiliants, il convient que les Servantes du Cœur Immaculé de Marie se portent avec plus d'ardeur à ceux qui seront plus contraires aux inclinations de la nature, pourvu qu'elles le fassent avec la permission de la Supérieure.

Il sera très avantageux aux Servantes du Cœur Immaculé de Marie de s'occuper avec dévotion aux emplois où l'humilité et la charité s'exercent davantage. Parlant en général, plus elles s'uniront étroitement à Dieu, plus elles se montreront généreuses envers sa souveraine Majesté, plus aussi elles éprouveront les effets de la libéralité divine, et plus elles se rendront propres de jour en jour à recevoir une plus grande abondance de grâces et de dons spirituels.

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie doivent prévenir les tentations en faisant usage de leurs contraires. Ainsi, lorsqu'on remarquera qu'une sœur est portée à l'orgueil, on devra l'appliquer aux choses les plus basses qui paraîtront

propres à l'humilier, et l'on en usera de même pour vaincre les autres mauvaises inclinations de l'âme.

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie s'appliqueront de tout leur cœur et de toutes leurs forces aux choses spirituelles, et à l'étude des vertus solides et parfaites. Elles se persuaderont que les vertus religieuses sont de bien plus grande conséquence que toutes les qualités et que tous les dons naturels; car ce n'est que par la piété et la vertu solide qu'elles pourront atteindre la fin qui leur est proposée dans leur sainte vocation.

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie auront soin d'avoir une intention droite, non seulement quant au genre de vie qu'elles ont embrassé, mais encore dans toutes leurs actions particulières. Elles s'y proposeront avec sincérité de rendre service et de plaire à la bonté divine, pour l'amour d'elle-même et en considération de la charité et des bienfaits singuliers dont elle nous a prévenues, plutôt que par la crainte des peines et l'espérance des récompenses, quoiqu'elles doivent s'aider aussi de ces derniers motifs. Elles chercheront Dieu en tout, se dépouillant de l'amour de toutes les choses créées, pour diriger toutes leurs affections vers le Créateur, l'aimant dans toutes les créatures, et toutes les créatures en lui, selon sa très sainte et divine volonté. Dans ces saintes dispositions, les Servantes du Cœur Immaculé de Marie ayant quitté le monde pour suivre ce conseil de Jésus-Christ : « Qui-conque aura quitté ses frères, ses sœurs, son père,

sa mère, à cause de mon nom, recevra le centuple et possédera la vie éternelle », doivent être persuadées qu'il leur faut quitter leur père, leur mère, leurs frères, leurs sœurs, et tout ce qu'elles avaient dans le monde, et même que c'est à elles que ces paroles sont adressées : « Quiconque ne hait son père, sa mère, et son âme encore, ne peut être mon disciple. »

Elles travailleront donc soigneusement à se détacher entièrement de cette affection que la chair et le sang donnent pour les parents et à la changer en affection spirituelle, pour ne les aimer que du seul amour que demande la charité bien réglée, comme doit faire une bonne religieuse qui, étant morte au monde et à l'amour propre, ne vit plus qu'à Jésus-Christ, qu'elle considère comme lui tenant lieu de père, de mère, de frères, de sœurs et de toutes choses.

Lorsqu'une sœur aura reçu un emploi, elle ne se mettra pas en peine d'en obtenir un autre, mais elle se perfectionnera dans le sien, et s'y emploiera tout entière au service et à la gloire de Dieu.

Toutes emploieront aux choses spirituelles le temps qui leur est marqué, et elles s'efforceront d'y trouver de la dévotion, selon la mesure de la grâce que Dieu leur aura communiquée.

Elles se garderont en leurs exercices spirituels des illusions du démon et se défendront contre toutes sortes de tentations. Elles s'instruiront aussi des moyens qu'il faut prendre pour les vaincre, et elles s'appliqueront avec assiduité à acquérir les vertus solides et véritables, soit que Dieu

leur donne beaucoup de consolations spirituelles, soit qu'il leur en donne peu ; enfin elles prendront un soin particulier de s'avancer toujours dans la voie du service de Dieu.

Des Règles

Pour parvenir à la perfection que Dieu demande d'elles, les Servantes du Cœur Immaculé de Marie s'efforceront de se former sur Jésus-Christ et de n'avoir qu'une même volonté avec lui.

C'est en observant fidèlement leurs règles qu'elles retraceront en elles l'image de Jésus-Christ et qu'elles accompliront sa très sainte volonté ; car leurs règles sont pour elles l'expression de la volonté de Dieu. Leurs règles leur disent comment elles doivent imiter Jésus-Christ, leur adorable modèle et leur divin Époux.

En appelant les Servantes du Cœur Immaculé de Marie à vivre sous une même règle religieuse, Dieu leur a marqué la voie où il veut qu'elles marchent, et il les préserve ainsi des égarements inévitables où leur conduite serait exposée, si elles étaient abandonnées à leurs propres lumières et même à la droiture de leurs intentions.

En s'attachent à observer leurs règles, les Servantes du Cœur Immaculé de Marie s'unissent à Dieu de la plus excellente manière dont une créature puisse lui être unie sur la terre, parce qu'elles conforment les moindres actions de leur vie à cette volonté parfaite qui est en Dieu et qu'à

chaque instant elles rectifient leurs sentiments et leurs désirs, les réglant sur la volonté de Dieu.

La règle, séparée du vœu et du précepte, n'oblige pas sous peine de péché. Cependant, une religieuse qui, de dessein formé, viole ouvertement sa règle et la néglige, se rend bien coupable devant Dieu ; car elle n'est plus dans la voie de la perfection où elle doit tendre. Elle refroidit le cœur de Dieu à son égard et se prive de tant de grâces spéciales que Dieu accorde aux âmes ferventes ; elle renonce à ce qu'elle est et déshonore son caractère ; elle s'oppose à l'exécution des desseins de Dieu sur elle et agit contre ses vues ; enfin, elle se met dans une impuissance morale d'accomplir ses vœux et d'observer les commandements de Dieu, et par conséquent dans un danger prochain de se perdre.

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie s'efforceront donc d'observer exactement leurs règles, afin que leur volonté reste toujours unie à la volonté de Dieu, et qu'elles méritent de recevoir cette abondance de grâces que Dieu a promise aux cœurs qui lui sont unis et fidèles.

En observant fidèlement leurs règles, elles montreront qu'elles ont pour Dieu cet amour généreux à qui rien ne coûte, dès qu'il y va de sa gloire ; cet amour libéral qui ne ménage rien, dès qu'il est question de ses intérêts ; cet amour prompt, fervent, constant, que rien n'arrête et que rien ne lasse, dès qu'il faut, et dans les grandes occasions et dans les plus petites choses, lui obéir.

Et ainsi, en portant avec amour le joug du Seigneur, ce joug leur paraîtra léger et elles trouveront le repos, la paix et le bonheur que Dieu a promis à celles qui accompliront fidèlement sa très sainte et divine volonté.

De la Pauvreté

Jésus-Christ a dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit » (Matth., ch. 5, v. 3). Ce divin Sauveur a été pauvre et a aimé les pauvres. Marie a été pauvre. Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie embrasseront la pauvreté avec joie afin d'imiter plus parfaitement Jésus et Marie.

Comme les sœurs ne doivent avoir toutes qu'un cœur et qu'une âme, il faut qu'elles aient toutes une même règle de vie, et qu'elles s'estiment heureuses de pouvoir s'y conformer en tout, et d'avoir par là occasion de pratiquer constamment le renoncement à leur propre volonté, la pauvreté et la mortification qui sont l'âme de la vie religieuse.

Si une sœur remarquait que quelque chose lui nuit ou qu'une autre lui est nécessaire en ce qui regarde la nourriture, le vêtement, l'office ou l'occupation qu'elle remplit, et ainsi du reste, qu'elle en donne avis à la Supérieure ou à celle que la Supérieure aura établie pour y pourvoir, observant cependant deux choses : la première, de se recueillir pour prier avant de ne lui rien proposer, et après la prière, de ne proposer la chose qu'autant qu'elle

croira le devoir faire ; la seconde, d'en abandonner tout le soin à la Supérieure, aussitôt qu'elle lui aura fait ses représentations ou de vive voix ou brièvement par écrit, de peur qu'elle ne l'oublie. Elle regardera comme le mieux tout ce qu'elle aura décidé, sans continuer de lui faire des instances par elle-même ou par d'autres, soit qu'elle accorde, soit qu'elle refuse ; parce que toutes doivent se persuader que le parti auquel la Supérieure, après avoir tout examiné, aura cru devoir s'arrêter devant le Seigneur, est le plus expédient pour le service de Dieu et pour leur propre bien.

De la Modestie religieuse

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie se conserveront dans la paix et dans la vraie humilité intérieure. Elle feront paraître cette paix et cette humilité par le silence quand il le faudra garder ; par la discrétion et l'édification dans les paroles, quand il est besoin de parler ; par la modestie du visage, par la gravité de la démarche et de tous les autres mouvements du corps, sans qu'on y puisse remarquer aucun signe d'impatience ou d'orgueil.

Ce qu'on doit dire en général sur la manière dont les Servantes du Cœur Immaculé de Marie doivent se conduire à l'extérieur, c'est que la modestie et l'humilité, jointes à une maturité religieuse, doivent paraître dans toutes leurs actions ; mais en particulier elles observeront les règles suivantes : 1° Elles ne tourneront point la

tête ça et là, mais elles le feront avec gravité quand il sera nécessaire ; elles la tiendront droite et un peu inclinée sur le devant, sans la pencher ni d'un côté ni de l'autre ; 2° Elles tiendront d'ordinaire les yeux baissés, évitant de les lever trop haut ou de les tourner ça et là ; 3° Elles éviteront de fixer la vue sur le visage des autres, surtout lorsqu'elles parlent à des personnes avec lesquelles la modestie religieuse demande une plus grande réserve et une plus parfaite retenue ; 4° Elles ne rideront point le front et beaucoup moins le nez, afin que la sérénité extérieure du visage soit une marque de celle qui est dans l'intérieur ; 5° Elles n'auront les lèvres ni trop serrées ni trop ouvertes ; 6° Tout le visage respirera plutôt la joie que la tristesse ou quelque autre affection peu réglée ; 7° Leurs vêtements seront toujours propres et selon la bienséance religieuse ; 8° Elles auront les mains décemment arrêtées, si ce n'est qu'il faille s'en servir pour retenir leurs habits ; 9° Elles auront de la gravité dans la démarche, et éviteront la précipitation, à moins de quelque nécessité pressante ; alors même il faut avoir égard à la bienséance ; 10° Tous leurs gestes et mouvements seront si bien réglés qu'elles puissent édifier tout le monde ; 11° Si plusieurs ensemble se rendent quelque part, elles iront deux à deux ou trois à trois, selon l'ordre prescrit par la Supérieure ; 12° Quand il faudra parler, qu'elles se souviennent de la modestie et de l'édification qu'elles doivent donner, soit dans le sujet

du discours, soit dans la manière de s'exprimer ou dans le ton de la voix.

Elles devront s'abstenir de toutes familiarités et plus encore de recevoir ou d'écrire des lettres inutiles, surtout à l'insu des Supérieures.

De l'Obéissance

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie doivent être persuadées qu'il est surtout important et extrêmement nécessaire, pour s'avancer dans la vertu, qu'elles s'adonnent à une parfaite obéissance, reconnaissant la Supérieure, quelle qu'elle soit, comme celle qui tient la place de Jésus-Christ Notre-Seigneur, en ayant intérieurement pour elle du respect et de l'amour, non seulement dans l'exécution extérieure de ce qu'elle commande, elles lui obéiront entièrement, promptement, courageusement, avec l'humilité requise et sans excuse, quoiqu'elle ordonne des choses difficiles et contraires aux inclinations des sens ; mais elles tâcheront aussi d'avoir une résignation intérieure, une véritable abnégation de leur volonté propre et de leur jugement, conformant en toutes choses où l'on ne verrait pas de péché, leur volonté et leur jugement avec ce que la Supérieure veut et juge.

Elles se proposeront donc la volonté et le jugement de leur Supérieure pour règle de leur volonté et de leur jugement, afin de devenir plus conformes à la première et souveraine règle de toute

volonté et de tout jugement bien réglés, laquelle n'est autre que la volonté et la sagesse de Dieu.

Sincérité de l'obéissance

Toutes les sœurs, avec une véritable obéissance, laisseront à la Supérieure une pleine liberté de disposer d'elles-mêmes et de tout ce qui les touche, ne lui résistant et ne la contredisant point, ne se permettant ni critique, ni raisonnement sur ce qui leur sera ordonné, et ne témoignant en nulle façon avoir un jugement contraire au sien, afin que, par l'union des sentiments et des volontés et avec la soumission qui lui est due, elles persévèrent et s'avancent de plus en plus dans la voie du service de Dieu.

Son exactitude

Toutes auront un soin particulier de garder exactement l'obéissance et de s'y rendre parfaites, non seulement dans les choses qui sont obligatoires, mais dans les autres même, quoiqu'il ne paraisse qu'un signe de la volonté de la Supérieure, sans aucun commandement exprès. Pour cet effet, elles doivent avoir devant les yeux Dieu notre Créateur et Seigneur, en considération duquel elles rendent obéissance à leur Supérieure, et il faut faire en sorte d'agir avec un esprit d'amour et non pas avec le trouble qui naît de la crainte.

Sa promptitude

Elles se porteront, avec une très grande promptitude, à obéir à la voix de la Supérieure, comme si elle sortait de la bouche même de Jésus-Christ, en quittant quelque chose que ce soit, sans achever même de former la lettre qu'elles auraient commencée.

Son indifférence

Chaque sœur se persuadera que celles qui vivent sous l'obéissance doivent se laisser conduire aux ordres de la Providence divine, par le moyen de leurs Supérieures, comme si elles étaient un corps mort qui se laisse porter de tous côtés et manier de la façon que l'on veut, ou bien comme le bâton qui est dans la main d'un vieillard, pour lui servir en quelque lieu et pour quelque chose que ce soit.

Pénitence

Chacune doit accomplir toutes sortes de pénitences qu'on lui aurait données pour ses défauts ou pour sa négligence, ou pour quelque autre cause, et elle devra s'y soumettre avec promptitude, avec un désir sincère de son amendement et de son profit spirituel, quand même elles lui seraient données pour un défaut qui ne la rendrait pas coupable.

Subordination

Celles qui seront données pour compagnes ou secondes dans quelque office ou occupation particulière, obéiront fidèlement à la principale officière ou à celle qui présiderait au travail dans tout ce qui serait de sa charge. Et il est grandement nécessaire, que toutes obéissent non seulement à la Supérieure générale ou locale, mais encore aux officières subordonnées qui tiennent d'elle l'autorité, et qu'elles s'accoutument à obéir, en considérant non pas qui est celle à laquelle elles obéissent, mais plutôt qui est Celui pour lequel et auquel elles obéissent en toutes choses.

De l'Union et de la Charité

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie considéreront la charité qu'elles doivent avoir les unes pour les autres comme la plus importante et la plus nécessaire de toutes les vertus. *Mon commandement*, dit Jésus-Christ, *est que vous vous aimiez les uns les autres*. C'est le précepte du Seigneur, dit saint Jean, et seul il suffit. Celui qui aime accomplit la loi. Avant tout, dit l'apôtre saint Pierre, entretenez en vous continuellement une mutuelle charité. Efforcez-vous par-dessus toutes choses, dit saint Paul, de posséder la charité qui est le lien de toute perfection. Cette vertu est si sublime que celui en qui la charité réside, réside lui-même dans le sein de Dieu. Celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu. Aussi celui qui est hors de la charité est

hors de Dieu et dans un état de mort spirituelle ; celui qui n'aime pas demeure dans la mort.

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie se rappelleront toujours que la perfection religieuse à laquelle Dieu les a appelées, n'est autre chose que la perfection de la charité, et plus elles feront de progrès dans la charité, plus elles correspondront à la grâce de leur vocation, et plus aussi elles avanceront dans toutes les autres vertus.

Cette charité que les sœurs doivent avoir les unes pour les autres, ne consiste pas dans un amour par lequel on aime son prochain à cause de la conformité du caractère, des bonnes qualités, ou pour tout autre don naturel qu'il possède. Un tel amour est terrestre et n'est d'aucune efficacité pour l'acquisition des vertus surnaturelles et des biens célestes, parce qu'il est entièrement fondé sur l'inclination de la nature.

La charité qu'elles doivent avoir est un amour qui tire son origine de l'amour divin, puisque, par lui, elles aiment le prochain non pour lui-même, ni pour ses qualités naturelles, mais pour Dieu seul ; elles aiment uniquement Dieu en lui.

Si une personne en aime une autre, dit saint Grégoire, et qu'elle ne l'aime pas pour Dieu, elle n'a pas la charité, mais elle croit seulement l'avoir.

C'est donc Jésus-Christ seul qu'elles considéreront dans leurs sœurs en se rappelant cette parole du Sauveur ; *Tout ce que vous ferez au dernier de mes frères, c'est à moi que vous le ferez.* C'est Jésus-Christ seul qu'elles aimeront en elles, et elles s'efforceront de se conduire envers leurs

sœurs comme elles auraient voulu se conduire envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, si elles avaient vécu avec lui sur la terre.

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie auront soin de méditer souvent sur les règles de la charité que Jésus-Christ a voulu lui-même nous prescrire, afin d'y conformer entièrement leur conduite.

La première règle est d'aimer notre prochain comme nous nous aimons nous-mêmes. Les sœurs auront donc les unes pour les autres un amour sincère et cordial, un amour qui ne se borne pas à des apparences, et qui est toujours plus grand au dedans qu'il ne paraît au dehors ; un amour qui n'est point stérile, qui ne se borne point à des paroles, mais qui en vient aux effets et se prouve par des œuvres. C'est ainsi que nous nous aimons nous-mêmes, et c'est ainsi que nous devons aimer les autres.

La seconde règle est d'aimer notre prochain comme nous voulons qu'il nous aime, de le traiter de la manière que nous voudrions qu'il nous traitât. Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le-leur aussi.

Elles regarderont donc toujours les actions de leurs sœurs d'un œil simple et droit ; elles les tourneront toujours du bon côté ; si elles ne peuvent les excuser, elles tâcheront au moins d'excuser l'intention.

Elles supporteront avec patience et douceur les défauts les unes des autres, et auront en toute

chose une mutuelle condescendance. Elles ne feront jamais aux autres ce qu'elles n'aimeraient pas qu'on leur fit ; elles auront donc un très grand soin d'éviter toute parole et toute action qui pourraient peiner ou humilier leurs sœurs.

Enfin la troisième règle est d'aimer notre prochain comme Jésus-Christ nous a aimés. Elles s'aimeront entre elles comme Jésus-Christ nous a aimés, quoiqu'il n'y eût aucun bien en nous ; il nous a aimés sans aucun intérêt de son côté, car Dieu n'a pas besoin de notre amour ni de nos biens. Jésus-Christ nous a en quelque façon aimés plus que lui-même, puisqu'il nous a sacrifié ses biens, son repos, sa vie et son sang qu'il a répandu pour nous jusqu'à la dernière goutte. Elles doivent donc aimer leurs sœurs, lors même qu'elles n'y sont point engagées par leurs bonnes qualités, et surtout lorsqu'elles en ont été le plus sensiblement offensées, tirant de Jésus-Christ et de son commandement le seul motif de leur amour pour elles. Elles aimeront leurs sœurs sans aucun intérêt de leur côté, voulant les aimer comme Jésus-Christ les a aimés, n'ayant point d'autre intérêt que celui de plaire à Jésus-Christ en suivant son exemple et en obéissant à son commandement. Enfin comme Jésus-Christ nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous ses biens, son repos et sa vie, elles seront prêtes, pour imiter parfaitement leur divin Époux, à sacrifier leur repos, leurs intérêts, leur vie même, pour leurs sœurs. C'est la conséquence que saint Jean tire du commandement et de l'exemple de Jésus-Christ sur la charité.

Jésus-Christ nous a témoigné son amour en donnant sa vie pour nous, nous devons donc correspondre à cet amour en donnant notre vie pour nos frères.

Si elles ont refusé un service à quelqu'unc, elles tâcheront de lui rendre quelque bon office, à la première occasion. Si elles ont blessé la charité par médisance, elles répareront leur faute aussitôt, en se rétractant, si cela se peut, ou en le faisant de toute autre manière.

Pour garder plus parfaitement entre elles cette charité tant recommandée par Notre-Seigneur, elles observeront fidèlement les points suivants. Elles se comporteront envers leur Supérieure comme des enfants, se montrant humbles et obéissantes, pleines de respect et d'amour. Elles se traiteront entre elles avec égard, respect et une mutuelle affection.

Elles ne commanderont quoi que ce soit aux autres, ni ne les reprendront, ni ne se mêleront de leur emploi, à moins qu'elles n'y soient autorisées par la Supérieure.

Toutes se tiendront en garde contre ce penchant naturel qui fait qu'une nation parle et juge d'ordinaire au désavantage de l'autre ; au contraire, elles jugeront en bonne part les nations différentes de la leur et les affectionneront particulièrement en Notre-Seigneur.

Elles éviteront avec un très grand soin les amitiés particulières qui énervent les cœurs et nuisent beaucoup à la charité, à la bonne édification et à l'observation exacte des règles.

Pour cela elles s'aimeront entre elles, comme il convient à des Épouses de Jésus-Christ, désirant qu'on donne aux autres et leur donnant elles-mêmes la préférence en toutes choses, les estimant au fond du cœur comme si elles leur étaient supérieures, rendant extérieurement à chacune d'elles l'honneur et le respect qui sont dus à des religieuses, avec la sincérité et la modération qui conviennent à des Épouses de Jésus-Christ ; d'où il résultera que, dans leurs rapports mutuels, elles croîtront en dévotion et loueront Dieu Notre-Seigneur, que chacune tâchera de reconnaître dans les autres comme dans ses images.

Elles parleront d'un ton de voix modéré, comme il convient à des religieuses, et elles ne contesteront pas avec opiniâtreté ; mais si quelqu'une parmi elles est d'un sentiment différent de celui des autres et croit devoir le manifester, elle exposera ses raisons avec modestie et charité, à dessein seulement que la vérité soit connue et non pour paraître l'emporter en ce point sur les autres.

Les sœurs seront attentives à ne laisser échapper aucune occasion de pratiquer la charité.

De la Confession

Pour les confessions ordinaires, les sœurs emploieront habituellement à peu près un quart d'heure à s'y préparer.

Leur confession doit être courte, facile et faite avec un véritable sentiment de repentir. Elles doivent la faire ni à voix trop basse, ni à voix trop

élevée, mais de manière à se faire entendre distinctement du confesseur, sans que les paroles aillent frapper les oreilles de celles qui seraient près du confessionnal.

Elles doivent éviter de faire connaître à plusieurs, sous prétexte d'une direction souvent nuisible, leurs faiblesses, leurs tentations, et encore bien moins leurs chagrins domestiques.

Qu'elles ne parlent jamais de l'état de leur conscience qu'au confessionnal et à leurs Supérieures, quand elles croiront en avoir besoin.

Par respect pour le sacrement, elles garderont entre elles un secret inviolable sur tout ce qui a été dit au confessionnal, et elles s'acquitteront le plus tôt qu'il leur sera possible de la pénitence qui leur aura été imposée.

De la Communion

De tous les moyens que Dieu nous a donnés pour nous aider à parvenir à la perfection, aucun n'est plus puissant, ni plus efficace que la sainte communion.

La sainte Eucharistie est par excellence le sacrement de la charité. L'âme y est unie à Dieu par le lien de l'amour, et la vie spirituelle y trouve sa perfection.

Notre divin Sauveur nous déclare que c'est de l'Eucharistie, comme d'une source intarissable, que la sainteté et la perfection émanent dans les âmes quand il dit : *Celui qui mange ma chair a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.*

Les sœurs s'efforceront de vivre de manière à ne jamais se priver de la réception et des fruits de ce sacrement.

Leur vie sera une préparation habituelle à la sainte communion, et pour cela, elles observeront avec amour et fidélité toutes leurs règles ; elles s'appliqueront sans cesse à faire de nouveaux progrès dans l'humilité et la charité, et elles travailleront sérieusement à acquérir toutes les vertus que demande leur sainte vocation.

Des Pratiques de dévotion

Les sœurs se rappelleront tous les jours qu'elles sont les Servantes et les filles du Cœur Immaculé de Marie ; elles se feront une sainte habitude d'y recourir en toutes les occasions et à tous les instants. Elles s'efforceront d'y pénétrer pour y considérer les trésors de vertus, que Dieu y a déposés, comme dans le sanctuaire de sa miséricorde ; pour y puiser avec amour toutes les vertus et les grâces dont elles ont besoin, et surtout l'esprit d'humilité, de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, de charité et de miséricorde pour les pauvres pécheurs ; pour y chercher le repos dans leurs fatigues, la consolation dans leurs peines, le soulagement dans leurs souffrances, la force dans leurs combats et leurs tentations, un refuge assuré dans tous les périls ; pour obtenir la conversion et la persévérance des pauvres pécheresses au salut desquelles elles se sont vouées.

Toutes les fêtes de la sainte Vierge seront pour elles des jours de redoublement de piété et de ferveur, qu'elles regarderont aussi comme des jours de grâces plus abondantes.

Elles feront en outre les exercices de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie un dimanche en chaque mois.

Par la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, les Sœurs parviennent à entrer dans le Sacré Cœur de Jésus, à s'y établir et à s'y unir étroitement. Ce divin Cœur sera le lien indissoluble qui les unira toutes entre elles dans un esprit de charité et la source où elles iront puiser la patience, la tendresse et la compassion dont elles doivent être remplies envers les malheureuses pécheresses confiées à leurs soins. C'est dans le but d'exciter cette dévotion dans leur cœur et de s'y établir solidement, qu'elles font les exercices de cette dévotion un dimanche en chaque mois.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort sur la croix pour racheter les pécheurs. Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie, dont la vocation est de procurer la conversion et le salut des pécheresses les plus abandonnées, doivent avoir une profonde dévotion et un ardent amour pour cette croix divine.

Cette dévotion à la Croix sera donc encore une des dévotions particulières de leur Congrégation. Elles s'estimeront heureuses d'avoir pris la croix de Jésus en partage en se consacrant à l'œuvre du bon Pasteur, et d'en porter sur elles l'image sacrée.

A la vue de ce signe de salut, de ce mémorial de l'amour et de la miséricorde de Dieu, elles se pénétreront de charité, de compassion pour les pauvres âmes plongées dans l'abîme du péché ; elles s'animeront à prier pour leur conversion, à conjurer Jésus-Christ qu'il ne permette pas que ces âmes rachetées de son sang soient perdues.

Elles se rappelleront sans cesse qu'elles n'ont elles-mêmes d'espérance que dans la croix de leur Sauveur ; qu'elles n'ont de miséricorde à attendre, qu'elles ne peuvent avancer ni se soutenir dans la voie de la perfection, qu'autant qu'elles consentiront à la porter à la suite de leur Sauveur tous les jours de leur vie ; qu'il ne suffit pas de la vénérer, d'en porter l'image sur sa poitrine en signe de dévotion, mais qu'il faut la porter dans son cœur en embrassant avec amour l'obéissance, l'humiliation, la pauvreté et les souffrances, à l'exemple de Jésus-Christ et pour son amour.

Les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix seront donc célébrées avec une grande ferveur dans la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie.

Elles regarderont de plus tous les vendredis comme des jours spécialement consacrés au culte de la Sainte Croix ; elles se proposeront ce jour-là d'honorer la croix par la pratique de quelque mortification particulière, et elles feront en commun les exercices du Chemin de la croix.

Par leur vocation, elles sont appelées à être les anges d'un grand nombre d'âmes égarées pour les retirer de la voie de perdition, les guider dans le

chemin du salut et les conduire au ciel. Vocation sublime qui les associe aux anges de Dieu dont elles remplissent le ministère sur la terre, et qui leur donne droit de partager leur bonheur dans le ciel, si elles sont fidèles à leurs saints engagements. Elles s'efforceront donc d'imiter la pureté des Anges, leur tendre charité et leur zèle pour sauver les âmes ; elles célébreront leur fête comme une des premières de leur Congrégation, et, afin de s'assurer leur protection et leur assistance d'une manière efficace, elles ne manqueront pas de faire avec une grande piété, les exercices de la dévotion aux saints Anges, un dimanche en chaque mois.

Enfin par cela seul qu'elles sont les filles du Cœur Immaculé de Marie, elles ont droit à la protection de saint Joseph, leur second patron et patron de ce pays ; elles se trouvent engagées à l'honorer par une sincère dévotion et à l'invoquer avec une entière confiance.

Pour resserrer dans un tableau ce qui est dit dans ce chapitre des fêtes que les Servantes du Cœur Immaculé de Marie doivent observer, nous en donnons ici la liste :

- 1° Le Saint Cœur de Marie, fête patronale de la Société ;
- 2° La Purification, le 2 février, anniversaire de la fondation de la Société ;
- 3° L'Assomption, le 15 août ;
- 4° L'Immaculée Conception, le 8 décembre ;

5° La fête du Sacré Cœur de Jésus, le vendredi après l'octave de la fête du Saint Sacrement ;

6° L'Invention de la sainte Croix, le 3 mai ;

7° L'Exaltation de la sainte Croix, le 14 septembre ;

8° La fête de saint Joseph, le 19 mars ;

9° La fête des saints Anges Gardiens, le 2 octobre ;

10° La fête de saint Vincent de Paul, le 19 juillet ;

11° La fête de sainte Madeleine, le 22 juillet ;

12° Le dimanche du bon Pasteur.

Toutes ces fêtes sont des jours de redoublement de piété et de ferveur pour chaque sœur ; car c'est ainsi que Dieu veut être honoré dans ses mystères et dans ses saints ; et c'est de cette manière que l'on se rend digne de leur protection.

Des Récréations

Il est nécessaire que les Servantes du Cœur Immaculé de Marie se récréent quelquefois, soit pour délasser leur esprit, soit pour entretenir entre elles, d'une manière plus constante, l'union et la charité. Cet exercice où elles auront l'occasion de pratiquer toutes sortes de vertus, ne peut que leur être très profitable, pourvu qu'elles soient fidèles aux règles ici prescrites :

Que toutes aient un soin particulier de passer religieusement le temps de la récréation, de peur que l'esprit s'épanchant avec trop de liberté,

ne perde sa ferveur et ne tombe dans la dissipation. Qu'elles tâchent de s'accoutumer à parler de choses dignes de leur profession, qui puissent édifier et délasser l'esprit, éloignant de leurs entretiens certains discours et certains récits plaisants qui ne sont propres qu'à satisfaire une vaine curiosité et souvent à humilier les autres. Il arrivera de là que, lorsqu'il faudra traiter avec les personnes du monde, elles sauront les entretenir de discours pieux et édifiants.

Elles éviteront de rapporter les entretiens privés qu'elles auraient eus avec le confesseur ou les Supérieures.

RÈGLES COMMUNES

Oisiveté

Que toutes, tandis qu'elles se portent bien, aient de quoi s'occuper à quelque exercice d'esprit ou de corps, afin que l'oisiveté, qui est la source de toutes sortes de maux, soit bannie de leur maison, autant que possible.

Chambre

Qu'aucune n'entre dans la chambre ou l'office d'une autre, sans une permission générale ou particulière de la Supérieure.

Entretiens

Elles éviteront de s'entretenir sans témoin avec les personnes du dehors, et elles auront un grand soin de ne jamais se permettre d'entrevue secrète avec qui que ce soit.

Tempérance

Dans la réfection du corps, elles doivent avoir soin de garder en toutes choses la tempérance, la modestie et la bienséance intérieure et extérieure. Que le repas soit précédé de la bcnédiction et suivi de l'action de grâces, dont toutes doivent s'acquitter avec le respect et la dévotion convenables. Et tandis qu'on donne au corps sa nourriture, que l'âme ait aussi la sienne. Il est bon, pendant les repas, de se représenter Notre-Seigneur vivant avec ses disciples, mangeant à la même table qu'eux, et de le prendre pour modèle dans l'usage de tous ses sens. L'esprit étant ainsi occupé de ces pieux objets, il sera plus facile de se modérer. On pourra aussi se représenter la sainte Vierge ou quelques saints prenant leurs repas.

On peut encore s'entretenir d'autres pensées, par exemple de la vie des saints, de quelque objet de piété, de quelque affaire spirituelle, afin que cette distraction de l'esprit affaiblisse le sentiment trop vif de la nature.

Charité à table

Quand il manquera quelque chose durant le repas à une sœur, que celle qui est assise auprès d'elle en avertisse celle qui sert.

Gouvernement

Qu'aucune sœur ne s'informe avec curiosité de ce que les Supérieures doivent faire dans l'administration, et ne parle pas sur les conjectures qu'elle pourrait faire ; mais que chacune s'occupant de soi et de son office, attende de la main de Dieu tout ce qui doit être réglé par rapport à elle et aux autres.

Secret

Qu'aucune sœur ne rapporte à ceux du dehors ce qui s'est fait ou doit se faire dans la maison, si elle ne sait que la Supérieure le trouvera bon, et qu'on ne communique à personne les règles de la Société sans le consentement de la Supérieure.

Conseils

Que personne ne demande conseil à ceux du dehors sans la permission de la Supérieure.

Zèle

Que toutes s'efforcent, dans l'occasion, d'exciter le prochain, par de pieux discours, à s'avancer dans

la piété, et de le porter par leurs conseils et leurs exhortations, à toutes sortes de bonnes œuvres, principalement à la confession.

Chant

Toutes les sœurs capables de chanter assisteront à l'exercice du chant, au moins une fois par semaine, à moins qu'elles n'en soient dispensées par la Supérieure. Celles qui seront désignées pour chanter les offices s'y prépareront avec soin. Elles s'appliqueront à chanter avec dévotion, piété, joie spirituelle, et elles auront un grand soin de prononcer distinctement les mots des saints cantiques.



CONSIDÉRATIONS
POUR
LA RETRAITE DU MOIS

CONSIDÉRATIONS POUR LA RETRAITE DU MOIS

MOIS DE JANVIER

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

SUR LE BUT OU IL FAUT TENDRE

Heureuse celle qui comprend bien, en faisant sa profession, quelle est la grande affaire à laquelle elle vient consacrer sa vie. Qu'elle se rappelle la fin de la Société : *s'appliquer à sa propre perfection ; servir, consoler, édifier les pauvres pécheresses ; former les enfants à la piété*, par conséquent les aider dans l'affaire de leur salut. Servir le prochain, c'est se dévouer pour lui, sans toutefois se relâcher dans la volonté de devenir une sainte.

Elle doit se livrer sérieusement à des occupations extérieures, sans que l'esprit intérieur en souffre aucun dommage. Vous donc qui faites profession, voyez bien la fin de la Société dont vous êtes membre, la fin de vos travaux et de toutes vos œuvres. Regardez fixement cette fin et ne la perdez jamais de vue. Songez à quelles pertes immenses vous vous exposeriez dans l'ordre de vos intérêts éternels, si vous n'aviez point la sainte et forte habitude de mettre dans vos occupations cet esprit intérieur qui est l'âme de la vie religieuse. Après avoir envisagé le but où il faut tendre, vous devez aussi vous pénétrer

d'une vérité bien encourageante. C'est que l'union des occupations extérieures et de l'esprit intérieur ne présente aucune difficulté réelle à celle qui veut user des puissants moyens qu'elle trouve dans la Société. Si donc les occupations extérieures allaient malheureusement avoir pour résultat de vous refroidir au service de Dieu, ce serait vous-même qu'il faudrait en accuser et non pas les occupations que vous trouverez dans votre vocation. Aussi un grand nombre de jeunes religieuses, loin de perdre la ferveur acquise ou de se relâcher, ont-elles su consolider leur vertu, et le soin qu'elles ont pris de se sanctifier a été le principe même de cette haute perfection à laquelle elles sont parvenues dans la suite.

§ I. LA JEUNE PROFESSE N'EST PLUS NOVICE

Vous n'êtes plus novice ! Cette proposition se présente peut-être à votre esprit ; peut-être aussi l'entendrez-vous redire à telle ou telle de vos sœurs. Considérez-la avec attention et voyez bien quelles sont les conséquences qu'il vous est permis d'en tirer. *Vous n'êtes plus novice !* Cela signifie qu'au noviciat vous n'étiez pas encore religieuse, puisque l'essence de la religion consiste dans les trois vœux que vous vous prépariez à faire un jour, mais que maintenant, ayant commencé de l'être par l'émission des saints vœux, loin que vos obligations soient devenues moindres, vous avez contracté des dettes nouvelles. Vous avez fait à Dieu des promesses plus sacrées, vous recevrez

de sa main libérale des faveurs plus signalées, et puisque le Seigneur vous a admise au rang de ses enfants, n'est-il pas vrai que vous devez lui montrer votre reconnaissance par une fidélité plus inviolable? *Vous n'êtes plus novice!* C'est-à-dire qu'après avoir employé deux années entières à vous former aux vertus religieuses, il ne vous convient pas d'alléguer, comme autrefois, le défaut de connaissance, le manque d'expérience des choses spirituelles. Ainsi, dire que vous n'êtes plus novice, c'est dire que votre apprentissage est terminé, que les années de votre enfance religieuse sont passées, et que vous n'êtes plus à essayer vos premiers pas dans la carrière. Or, vous le savez, on pardonne à un apprenti bien des choses qui, plus tard, ne doivent pas se tolérer. *Quand j'étais enfant, dit saint Paul, je parlais, je jugeais, je pensais comme un enfant; mais depuis que je suis devenu un homme, j'ai mis de côté les défauts de l'enfance.* Tirez donc bien les vraies conclusions. *Je ne suis plus novice!* donc me trouvant désormais strictement obligée de tendre à la perfection, je ne saurais négliger les moyens propres à me la faire acquérir sans compromettre les devoirs de mon état, la paix de ma conscience et mes plus chers intérêts. *Je ne suis plus novice!* donc je n'en dois être dorénavant que plus exacte à observer mes règles; car ces saintes observances me regardent plus aujourd'hui qu'au temps de l'épreuve. Ce sont des moyens devenus plus obligatoires pour atteindre la fin. *Je ne suis plus novice!* donc ce n'est

point assez pour moi de ne pas oublier ce que j'ai appris au noviciat, ce serait une honte pour moi de passer les mois, les années, sans faire aucun progrès dans la science des saints. Que dis-je ? hélas ! Si je venais à m'enfoncer dans l'ignorance et l'oubli de mes devoirs, à mesure que je me trouve depuis plus longtemps à l'école de la perfection, si j'allais chaque jour en arrière dans la route de la vertu, tandis que mes années de vie religieuse se multiplient, ne serait-ce pas là une vraie monstruosité ? Voilà les seules conséquences légitimes de cette proposition, *je ne suis plus novice*, conséquences bien opposées à celles que le démon pourrait vous suggérer en vous portant à conclure, par exemple, que vous n'êtes plus tenue à une modestie aussi exacte, à une régularité aussi parfaite, à un soin aussi diligent des exercices spirituels, à une aversion aussi prononcée pour les petites fautes.

Avez-vous à cœur de conserver dans votre âme les sentiments d'une bonne religieuse ? Entretenez soigneusement en vous l'estime de la perfection.

§ II. EXERCICES DE LA RELIGIEUSE

Parmi les exercices de la religieuse, les uns appartiennent proprement à la vie spirituelle, les autres concernent les emplois, d'autres enfin se rapportent au soin du corps et de la santé. C'est aux exercices spirituels que nous devons la première place.

§ III. DES EXERCICES SPIRITUELS

Les Servantes du Cœur Immaculé de Marie ont, en premier lieu, les exercices spirituels prescrits à toutes dans la Société, puis il y a de pieuses pratiques qui méritent d'être recommandées à leur dévotion particulière. Nous passerons en revue les premiers, pour aider, par quelques avis, leur bonne volonté à les bien faire ; nous donnerons quelques explications au sujet des autres.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

L'Oraison

§ I.—DU TEMPS QUI PRÉCÈDE L'Oraison DU MATIN

Au noviciat vous avez reçu une sainte direction sur le lever, sur la visite du matin et sur la préparation immédiate à la méditation : soyez-y toujours fidèle, puisqu'on vous la donnait pour toute la vie. Je n'insisterai que sur un point : *la promptitude à vous lever*. Un moyen très propre à exciter votre diligence sera de consacrer à la très sainte Vierge ces prémices de votre journée. Proposez-vous donc d'honorer ainsi chaque jour le premier instant de sa vic immaculée dans le but d'obtenir par elle qu'au dernier instant de votre vie, il ne reste plus en vous aucune souillure du péché. Cette pratique, comme vous le voyez, vous apportera trois beaux avantages : le premier de commencer chaque jour par un hommage à

Marie, et ce sera peut-être souvent une bonne victoire sur la nature ; le deuxième d'honorer ainsi le privilège qui lui est cher entre tous les autres, et le troisième de vous préparer tous les jours à la mort en invoquant pour cette dernière heure une si puissante protectrice.

§ II.—DE L'ORAISON DU MATIN

Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur l'importance de ce saint exercice : tous nous devons savoir qu'il est, avec l'examen, l'exercice capital de la journée. Mais vous qui sortez du noviciat, vous sentirez mieux encore la nécessité de tout faire pour en assurer le succès, si vous réfléchissez que c'est le principal moyen qui vous reste désormais chaque jour de nourrir et de fortifier votre âme. Après une oraison mal faite, que deviendrait votre journée tout entière ? Il n'y aurait plus ici pour vous de quoi réparer le mal, comme vous pouviez le faire peut-être au noviciat par d'autres exercices spirituels, de sorte que vous trouveriez livrée sans contrepoids à l'entraînement de la nature : *J'ai été frappé comme l'herbe, et mon cœur est devenu sec, parce que j'ai oublié de me lever mon pain.* Mettez donc tous vos soins : 1° à bien préparer votre méditation ; 2° à bien employer le temps qui y est destiné.

§ III.—DE LA PRÉPARATION A L'ORAISON

Je commence par un avis qui ne vous sera peut-être pas inutile : c'est qu'il ne faut point vous

accoutumer à perdre une partie de votre temps destiné à la préparation en incertitude sur le choix du sujet. Si on le veut bien, et à l'aide des méthodes enseignées au noviciat, on saura toujours facilement tirer profit de presque tous les sujets. Fixez-vous donc promptement et ne changez plus ; car l'important est que la préparation soit diligente, c'est-à-dire que l'on confie bien à la mémoire les principales idées qu'elle devra fournir à l'exercice du lendemain ; autrement de quel droit vous plaindriez-vous de vos sécheresses ? Quand on n'a pas fait de provisions pour le repas, il ne faut pas s'étonner de la disette que l'on éprouve. Je pourrais ajouter que cette préparation peut ainsi devenir comme un petit exercice de mémoire par lequel vous pourrez chaque jour cultiver de plus en plus cette précieuse faculté. Vous savez où il faut aller prendre vos sujets habituels de méditations, c'est dans la vie du divin Modèle. On peut cependant de loin en loin, pour se retremper dans la crainte de Dieu, choisir quelque'un des sujets de la première semaine des exercices.

Aux jours des dimanches et principalement aux jours de fêtes, les meilleurs sont ceux que l'Église nous enseigne elle-même, et certainement il y a une grâce spéciale à suivre son esprit. Vous trouverez aussi du profit à revenir de temps en temps sur les matières de votre retraite, surtout si vous reprenez les notes que vous en avez gardées : ces lumières qui fixèrent jadis votre attention, sont très propres à produire encore sur votre âme

des impressions bien salutaires. Il est juste de faire chaque semaine au moins une méditation sur la Passion de Notre-Seigneur. La contemplation des souffrances du Sauveur doit être pour nous, comme elle l'a été pour tous les saints, l'aliment ordinaire de l'âme ; c'est là qu'il nous faut aller réchauffer notre cœur pour le service de Dieu, en voyant tout ce qu'il a fait et souffert lui-même pour nous ; enfin la Passion du divin Modèle est le théâtre où il fait briller toutes les vertus de leur plus vif éclat et nous presse plus fortement à l'imitation. Il est naturel de placer cette méditation le vendredi. Ne trouvez-vous pas qu'il convienne également d'en faire une autre chaque semaine sur la très sainte Vierge ? Ce serait d'ordinaire le samedi ; et toujours vous prendriez quelques instants pour examiner où en est votre piété filiale envers la divine Mère, votre confiance en elle et votre promptitude à réclamer son secours dans tous vos besoins. Que si vous aperceviez de l'indifférence au sujet d'une dévotion si essentielle, il faudrait y mettre ordre sans délai, en conjurant Marie elle-même de vous obtenir cette grâce.

§ IV.—DU BON EMPLOI DU TEMPS

DESTINÉ A L'ORAISON

Le grand moyen de nous exciter à la prière, c'est de nous convaincre fortement du besoin que nous en avons. Conservez donc toujours cette

persuasion intime, réveillez-la surtout à l'approche de l'oraison, et vous la ferez comme il le faut. On vous a aussi répété plus d'une fois qu'une méditation est toujours bonne dès qu'on a fidèlement suivi la méthode et les prescriptions autorisées par l'Église et qui ont été autorisées au noviciat ; attachez-vous spécialement à la prière préparatoire qui est si efficace pour assurer toujours le fruit de l'oraison. Oui, que chaque fois que vous priez, le commencement soit parfait : c'est, dit saint Thomas, *le moyen de rendre votre prière tout entière méritoire et impétratoire par la vertu de la première intention*. Écoutez les paroles consolantes du saint Docteur : *Le premier effet de la prière, c'est de mériter. Pour obtenir cet effet, il n'est pas nécessaire qu'on soit attentif à la prière dans toute son étendue, mais la force de la première intention par laquelle on se met à prier, rend toute la prière méritoire. Le second effet de la prière lui est propre, il consiste à obtenir quelque chose. C'est encore assez pour cet effet de la première intention que Dieu considère principalement. Pour cela toutefois il est bien entendu que l'influence de cette principale intention ne sera point contrariée ou annulée par un obstacle volontaire*. Or, c'est à cela que visera sans cesse l'ennemi de votre âme. Le démon ne perd jamais de vue les grands biens que vous devez recueillir du saint exercice de l'oraison ; aussi toutes les fois que vous êtes sur le point de vous mettre à votre méditation, vous pouvez sans crainte de vous tromper, vous le

représenter dressant toutes ses batteries devant vous. Ses moyens ordinaires de faire perdre un temps si précieux sont : *les distractions et les sécheresses.*

§ V.—DES DISTRACTIONS

Votre esprit si constamment occupé durant le jour sera déjà lui-même fort enclin aux divagations ; mais en particulier il se reportera comme naturellement vers les objets de ses travaux. Jugez comme cette disposition sera favorable à l'ennemi. Voulez-vous lui ôter en grande partie cet avantage ? D'abord prenez l'habitude d'écarter loin de vous toute distraction volontaire depuis la prière du soir jusqu'après la sainte messe, et chaque fois que ces distractions vous reviennent, soyez fidèle à les repousser promptement, comme vous faites pour toute autre tentation dangereuse. Vous imitez ainsi saint Bernard, qui faisait une gracieuse application des paroles d'Abraham : *Soins, sollicitudes, travaux, attendez ici avec l'âne, c'est ainsi qu'il appelait son corps ; moi et l'enfant, c'était son esprit et la raison, nous nous rendons sur la montagne, et après y avoir adoré, nous reviendrons à vous.* Ensuite pénétrez-vous fortement de cette vérité que toute distraction volontaire dans l'oraison est une faute. *Si l'on a des distractions volontaires dans ses prières, dit saint Thomas, c'est une faute ; car on paraît outrager Dieu, comme si un homme parlait à un autre homme sans faire attention à ce*

qu'il dit. Or, le péché, même véniel, étant un mal tel que vous le savez, et qui ne peut être permis pour quelque intérêt que ce soit, comment pourriez-vous consentir à le commettre pour un rien? Se permettre ces larcins d'un temps qui devrait être tout à Dieu, n'est-ce pas jeter une souillure sur le travail de la journée entière et en détourner la bénédiction divine? Personne, disait quelqu'un, ne s'est jamais enrichi en volant les choses saintes. Il faut donc être diligente et courageuse à repousser les distractions afin de ne point attirer sur vous cette malédiction du prophète : *Que sa prière même devienne un crime* (Ps. 108). Que si, malgré toute votre bonne volonté, elles viennent vous harceler pendant l'oraison, voici quelques moyens de les empêcher de vous nuire. Le premier est de ramener son esprit vers le sujet, dès qu'on le surprend battant la campagne. Faites-le chaque fois sans négligence, mais aussi sans impatience et sans découragement. Saint Thomas nous avertit de ne pas nous étonner des écarts de notre esprit, puisque telle est sa faiblesse naturelle, quand il s'agit des choses d'en haut. La faiblesse de notre nature ne permet pas à notre esprit de rester longtemps à une certaine élévation; car le poids de l'infirmité humaine abaisse l'âme vers les choses inférieures. C'est pourquoi il arrive que, quand l'âme de celui qui prie s'élève vers Dieu par la contemplation, il est aussitôt distrait par suite de sa faiblesse. Le second moyen est de ne point nous laisser envahir et dominer par les distractions, mais de

les repousser à leur première apparition. *Les mouches qui ne font que passer sur un baume ne le gâtent pas, dit le Sage; mais lorsqu'elles s'y arrêtent et qu'elles y meurent, elles lui font perdre tout son parfum et tout son prix.* Le troisième moyen est qu'au milieu même des distractions involontaires, vous sachiez tenir du moins votre cœur attaché à Dieu par de saints désirs. Le grand bien de l'oraison, c'est de nous approcher de lui et d'établir ainsi le canal par où la grâce coulera de cette source infinie dans nos âmes. Or, puisqu'il ne faut rien négliger pour approcher de Dieu, par l'intelligence aussi bien que par la volonté, néanmoins s'il arrive que l'esprit se montre impuissant ou volage, la volonté est encore là, quand nous le voulons réellement; et c'est principalement par elle que se fait et se maintient l'union avec le Bien suprême qui est son objet propre. Entre tous les sentiments capables de toucher alors le cœur de Dieu, vous savez que l'humilité occupe la première place. Vous lui direz donc avec le Psalmiste : *Mon cœur est tombé en défaillance, hâtez-vous, Seigneur, de me secourir. Ne me rejetez pas de devant votre face, et n'enlevez pas de moi votre Esprit-Saint* (Ps. 39, 50). Vous accepterez humblement, comme la Chananéenne, les paroles qu'il semble aussi vous adresser : *Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens.* Oui, Seigneur, ces enfants, ces sœurs qui prient autour de moi, méritent de recevoir vos lumières et vos faveurs; pour moi je m'en reconnais indigne et j'ai bien mérité moi

sort. Puis cependant, comme le bon Maître veut voir toujours la confiance jointe à l'humilité, vous ajouterez avec cette femme dont il loua et récompensa la foi : *car les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leur maître* (Ps. 4).

§ VI. — DES SÉCHERESSES

Ce serait une présomption pleine d'orgueil que de compter sur la grâce de la dévotion sensible, comme si Dieu vous la devait. Il faut donc vous attendre que la sécheresse du cœur viendra plus d'une fois dans vos méditations se joindre aux divagations de votre esprit. Souvent on est surpris de se trouver si différent de soi-même, selon qu'on se met à sa table ou à son prie-Dieu ; là on voyait les bonnes pensées affluer sous sa plume, tandis qu'ici la stérilité est devenue complète. Ah ! c'est qu'autre chose est l'activité scientifique de l'esprit, et autre chose son activité spirituelle ; autres sont les opérations naturelles de notre âme et autres ses opérations surnaturelles. Quoi qu'il en soit, le grand point pour nous est que, loin de perdre ce temps de la sécheresse, nous sachions aussi bien l'employer que celui de l'abondance et de la consolation ; il peut même l'être avec plus de mérite au moyen de la patience, car il est écrit : *La patience produit une œuvre parfaite*. Les grands moyens auxquels il faut recourir contre la sécheresse et la désolation vous ont été souvent exposés dans vos retraites ; soyez

toujours bien diligente à les observer ; il est certain que toujours vous en sentirez l'efficacité. Il suffit pour le moment de rappeler les moyens suivants : 1° Vous préviendrez bien souvent le danger de la sécheresse par une préparation exacte de la méditation ; car pourquoi tant de fois l'âme reste-t-elle oisive et sèche dans l'oraison, sinon parce qu'elle n'a point de matière d'exercice nette et précise ? Mais encore dans le cas où la sécheresse est au cœur lui-même, si la mémoire possède bien le sujet, l'âme aura du moins des pensées suggérées par la préparation. Alors on y appliquera de son mieux l'esprit et la volonté, on produira les actes qui en sortent naturellement ; on les prononcera de bouche, quoiqu'ils ne semblent point sortir du cœur ; on les redira à plusieurs reprises, en les accompagnant de quelques prières vocales, etc., et c'est ainsi que l'athlète spirituel fera un excellent exercice aux yeux de Dieu. 2° La sécheresse peut venir de ce qu'on ne sait pas développer et étendre le sujet préparé. Très souvent ce mal procède de la négligence à suivre la méthode enseignée ; le remède sera donc d'y revenir plus exactement, après avoir relu l'instruction donnée sur ce sujet.

Du reste il ne faut pas se croire dans la sécheresse parce qu'une vérité ne paraît plus neuve ni saisissante comme les premières fois qu'on la médite ; car, à moins que Dieu n'ajoute lui-même le don sensible de la grâce, rien n'est plus naturel ; mais sentie ou non, la vérité est toujours l'aliment de l'âme quand on la considère avec foi, et ce

qu'il faut pour le fruit, c'est beaucoup plus la bonne volonté et les bons désirs que la vivacité des sentiments. De même il n'est pas nécessaire que je sache trouver sur une vérité de longs et beaux développements ; je dois même souvent m'en défier comme d'un piège de l'ennemi ou comme une recherche de l'amour-propre. Une bonne âme saura mieux profiter d'une pensée simple et commune, qu'un savant ou un esprit curieux de ces brillants aperçus où il s'admire lui-même. Prenons garde de vouloir faire de l'esprit avec le bon Dieu, lui qui est la science et la sagesse infinies, il rirait de notre sottise prétention et nous tournerait le dos. Enfin il n'est nullement besoin pour une bonne méditation que les actes de mes facultés soient bien nombreux, ni qu'il y ait un grand nombre d'affections ou de pensées. Le plus souvent je me contenterai d'un petit nombre de traits, je les goûterai à loisir, j'y reviendrai à plusieurs reprises, je m'en ferai l'application ; et, par de fréquents colloques, je prierai Notre-Seigneur de les faire pénétrer lui-même dans ma mémoire, dans mon intelligence, et dans mon cœur. La sécheresse peut avoir pour cause l'esprit d'illusion et des manquements à la vie commune. Le démon suggère de veiller la nuit au lieu de dormir, afin qu'on dorme au lieu de méditer. 3°. Mais enfin il y a les épreuves trop réelles de la sécheresse et de la désolation, et je suppose que vous n'avez point à écarter d'abord ce qui a pu les causer, savoir : l'attachement à la

créature, la dissipation, l'entraînement vers les choses extérieures, la négligence de vos devoirs ordinaires, la violation des règles, etc. Il y a donc de ces moments où il faut dire dans l'oraison, avec le Roi-Prophète : *Ma force s'est desséchée comme l'argile* (Ps. 21). *Mon âme est devant vous comme une terre sans eau* (Ps. 42). Alors c'est déjà un adoucissement et une consolation solide de pouvoir ajouter avec ce saint Roi : *Seigneur, je suis semblable devant vous à l'animal stupide, mais je reste toujours avec vous* (Ps. 72). Oui, rester avec Notre-Seigneur, dans la patience et l'humilité, c'est le double fruit que le bon Maître prétend vous faire retirer de cette laborieuse leçon. Et comment alors employer le temps ? D'abord, au lieu de s'abandonner au découragement ou à la tristesse, il faut maintenir son âme dans la paix et le calme ; il faut s'aider extérieurement par une posture pleine de respect, et nourrir à l'intérieur le sentiment de la présence de Dieu ; il sera bon spécialement de vous représenter Jésus vous découvrant son divin Cœur plein d'amour pour vous, et à cette vue de vous exercer dans la résignation à son bon plaisir. Ensuite, tantôt vous aurez recours à quelque prière vocale, tantôt vous implorerez le secours du Saint-Esprit ; c'est lui qui prie en vous par des gémissements ineffables, ineffables surtout dans la désolation, mais réels et efficaces si nous le voulons. Vous l'appellerez donc par les belles invocations de l'Église : *Veni Creator, etc... Veni Sancte Spiritus, etc...* Aidée par cet esprit

d'adoption des enfants, vous récitez doucement le *Pater*, c'est la prière qui doit vous être la plus chère, parce qu'elle nous a été enseignée par Notre-Seigneur. Il l'a prescrite aux siens : *Voici comment vous prierez*. Et nous n'en saurions par conséquent faire de meilleure, ni de plus agréable à Dieu. De temps en temps, il faut essayer de reprendre votre méditation, et si elle ne vous réussit pas encore, vous reviendrez de nouveau à quelque prière vocale, l'accompagnant le mieux qu'il vous sera possible des affections de la volonté. 4° Au milieu de nos sécheresses, nous pouvons encore trouver un secours dans l'opportunité du temps et du lieu où se fait la méditation. Avez-vous réfléchi pourquoi vous faites toutes la méditation à la même heure ? C'est afin de vous donner les avantages de la prière commune. Ainsi, durant mes épreuves, pensant à mes sœurs qui prient avec moi et autour de moi, je m'exciterai par leur exemple, j'aurai honte de manquer à ce concert de louanges qu'elles donnent au Seigneur, ou du moins j'offrirai leur ferveur pour suppléer à mon impuissance.

§ VII. — DE LA FIN DE L'ORAISON

Puisque votre méditation doit tendre toujours à la pratique, c'est-à-dire à l'amendement de vos défauts et à vos progrès dans l'exercice des vertus, il faut vous occuper efficacement de ces fruits vers la fin de la méditation. Ainsi prévoyez bien les fautes auxquelles vous allez être exposée

durant le jour. Vous savez d'avance quelles seront vos occupations, et l'examen vous a montré aussi quels ont été les manquements des journées précédentes. D'après cela posez nettement vos résolutions ; hier j'ai rarement pensé à Dieu, j'ai été impatiente avec mes sœurs, je me suis relâchée dans la piété ; eh bien ! je vais avoir l'œil sur ces défauts. Aujourd'hui, j'irai en ville, en récréation, et si je n'y prends garde, il m'arrivera encore d'être immodeste, curieuse, grande parleuse ; mais, avec la grâce de Dieu, je me surveillerai et certainement je ne ferai plus ces fautes. Prévoyez également les actes de vertu. Aujourd'hui, je serai contredite, humiliée, j'en remercierai Notre-Seigneur, et je dirai un *Ave, Maria* pour celle qui m'aura contredite ou humiliée. Il y aura demain communion, je m'y préparerai durant tout le jour par telle et telle pratique, et ainsi du reste. Vous ferez entrer ces considérations dans les colloques, et par votre diligence à vous prémunir vous-même, vous mériterez que Dieu vous exauce et vous accorde son secours. Il en est qui ne terminent jamais leur oraison sans demander la grâce de la persévérance. C'est là une très-salutaire pratique que vous pourrez imiter. Songeons que cette grâce suprême tient à deux choses ; le pardon de nos péchés commis et la conservation de l'amitié de Dieu. Or, il n'y a rien que nous devions demander avec plus de confiance, et nous pouvons bien dire avec saint Augustin ; *Seigneur, quelle prière écouterez-vous si vous n'écoutez celle-là ?* Le pieux Suarez donne

encore cet avis : *chaque fois*, dit-il, *que vous demandez à Dieu la grâce de la persévérance, priez-le de vous accorder encore la persévérance à solliciter une telle faveur de sa divine bonté.* Enfin plusieurs aiment à finir la méditation de chaque jour par le renouvellement de leurs vœux de religion. Si le temps vous manque, l'*Angelus* lui-même peut vous en fournir l'occasion facile : unissant vos sentiments à ceux des divins Cœurs rappelés dans cette belle prière, voici comment vous pourriez le réciter :

Angelus Domini... vœu de chasteté...

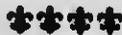
Ave, Maria.

Ecce ancilla Domini... vœu d'obéissance....

Ave, Maria.

Et Verbum caro... vœu de pauvreté...

Ave, Maria.



MOIS DE FÉVRIER

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DE L'ESTIME DE LA PERFECTION COMPARÉE A CELLE DU TRAVAIL

Voici les premiers écueils qui se présenteront à vous dans cette nouvelle carrière : ce sera d'une part, si vous n'êtes sur vos gardes, l'affaiblissement progressif de cette haute estime de la perfection, si justement conçue au noviciat ; et de l'autre une ardeur déréglée qui vous portera à préférer votre travail, votre classe, à la piété, à la sainteté ; les qualités d'une bonne ouvrière, d'une bonne maîtresse d'école, à celles d'une religieuse ; vous préférerez un ouvrage, une classe qui vous aura réussi, à un exercice spirituel bien fait. Malheur à vous s'il vous arrivait de perdre la juste appréciation des choses ! Et cependant il est à craindre que, même après avoir compris combien la vertu, la piété, le bonheur de plaire à Dieu l'emportent sur tout le reste, vous n'en veniez bientôt à leur préférer l'habileté d'une ouvrière ou d'une maîtresse d'école. Etes-vous plus fâchée d'avoir mal réussi dans votre travail que d'avoir mal fait l'raison ? Quelle est celle de vos sœurs dont vous enviez davantage le sort ? Préférez-vous celle qui est douée d'un plus he ureux talent, à celle qui est plus mortifiée ou plus humble ? S'il en est ainsi, n'en doutez pas, vos appréciations sont viciées ; et quels maux ne présage point ce désordre ! Voulez-vous juger toujours

sainement des choses ? Conservez-leur dans votre estime la place qu'elles occupent éternellement dans celle de Dieu ; car, vous le savez bien, voilà la première et souveraine règle de tout bon jugement. Or, je vous le demande, qu'est-ce que le Seigneur estime le plus ? Est-ce l'habileté ou la vertu ? Il préfère la plus petite vertu à toute l'habileté et à tout le savoir-faire qui fût jamais sur la terre, en sorte que, pour un seul degré de vertu, le villageois le plus ignorant l'emporte de beaucoup à ses yeux sur l'homme le plus habile et le plus distingué par ses talents. Si donc vous voulez rester dans le vrai chemin, comprenez toujours que la moindre vertu vaut mieux pour vous que tous les talents du monde. Ainsi devons-nous admirer et bénir la divine Providence de ce qu'elle a daigné mettre à la disposition de chacune la possession du bien qui est le seul grand et solide. Si toutes n'ont pas reçu en partage l'habileté et les talents, ce ne sont point là les biens de premier ordre, ce n'est pas à ces choses que le Seigneur attache le plus haut prix. Mais il n'est personne qui n'ait reçu, ou ne puisse obtenir, s'il le veut, ce qu'il lui faut pour acquérir le trésor incomparable de la sainteté. Vous trouverez néanmoins parmi les hommes une folie aussi commune que déplorable, et puissent les religieuses y échapper toujours ! Vous les verrez courir après ces avantages trompeurs que bien souvent ils ne peuvent atteindre, tandis qu'ils dédaignent et laissent les seuls biens véritables qui sont à la portée de tous. Eh ! le démon nous apprendra

lui-même à quoi nous devons accorder notre première estime. Qu'est-ce qui lui déplaît en nous ? Sans doute, vous l'avez éprouvé vous-même plus d'une fois, il ne nous trouble pas ordinairement lorsque nous sommes à travailler, à faire l'école ; mais à peine commençons-nous un exercice spirituel, qu'aussitôt arrivent les distractions, les pesanteurs d'esprit, de cœur et même de corps : toutes les tentations viennent nous assaillir. Pourquoi cela ? Ah ! c'est que l'ennemi du salut ne ressent aucun déplaisir à nous voir réussir dans nos travaux et nos classes ; car c'est de là même qu'il espère tirer son profit, en nous inspirant de la vaine gloire, de l'ambition, du mépris pour nos sœurs. Mais quand il voit en nous la volonté de bien faire notre oraison, nos examens, nos communions, c'est alors que l'envie allume sa fureur et qu'il met tout en œuvre pour nous entraver. Que l'estime du talent et de l'habileté dans les travaux ne vienne donc jamais à prévaloir dans votre esprit. Préférez toujours la vertu, et il ne vous arrivera point de négliger les exercices spirituels pour vous livrer à des ouvrages matériels, où Dieu place les talents et l'habileté si fort au-dessous des choses que vous devez à son culte. Comment les plus parfaits ouvrages faits aux dépens de la piété, peuvent-ils vous paraître estimables ? Préférez la vertu à l'habileté, et vous ne serez pas le jouet de je ne sais quelle agitation et quelle anxiété, lorsque les examens des enfants ont lieu. Alors vous serez

persuadée que les louanges ou le blâme des hommes n'ont d'eux-mêmes aucune valeur, puisqu'ils n'ajoutent rien à votre mérite et ne vous en ôtent rien, et qu'ainsi il vous serait moins utile de recevoir les louanges et d'éviter le blâme que de prononcer avec amour le saint Nom de Jésus. Préférez la vertu au talent, et si vous réussissez moins bien que d'autres, vous éloignerez facilement de vous la jalousie et la tristesse ; vous penserez que, loin de rien perdre de ce qui vous rend agréable à Dieu, vous gagnez de nouveaux mérites en acceptant pour son amour les amertumes du travail, sans pouvoir partager les douceurs du succès qui consolent les autres. Ayez toujours présente à l'esprit cette supériorité de la vertu sur le talent, et quand Dieu aura permis qu'une humiliation vous arrive, au lieu de vous déconcerter et de vous abattre, vous saurez vous-même vous ranimer en songeant que, non seulement la récompense due à vos efforts vous reste assurée, mais encore que vous avez acquis plusieurs degrés de gloire pour le prix de l'humiliation acceptée. De même, vous ne céderez point à l'orgueil dans le succès, en vous préférant à celles qui font moins bien que vous. Vous vous direz à vous-même : après tout, si je l'ai emporté sur telle ou telle de mes sœurs, quel est aux yeux de Dieu le mérite de cet avantage ? Et elle, n'a-t-elle pas fait son examen et sa méditation mieux que moi ? Et n'est-ce pas là ce qui a le plus de valeur dans une religieuse ? Du reste, je vous prie de faire bien attention que, dans tout ce que je viens de dire, il ne s'agissait

pas du talent considéré comme moyen nécessaire à votre vocation ; car alors l'estime et l'amour du talent, c'est l'estime et l'amour d'un bien devenu spirituel dans sa fin, et le travail de celle qui s'y livre, c'est l'exercice de la perfection elle-même.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DE LA SAINTE MESSE

En allant à la sainte messe après l'oraison, en attendant qu'elle commence et même lorsqu'elle est commencée, prenez un temps suffisant pour faire la revue de votre méditation ; vous pouvez très bien vous en occuper jusqu'à l'Épître ou l'Évangile.

Le saint sacrifice de l'autel est cette fontaine toujours ouverte et toujours accessible que le prophète avait prédite à la maison du vrai David et aux habitants de la Jérusalem nouvelle. Il est bien juste que des religieuses ne le cèdent à personne en ferveur et en empressement à y aller puiser toutes les grâces ; vous demanderez en particulier celle de faire fructifier votre méditation durant le jour. Quant à la manière dont vous devez entendre la sainte messe, il faut qu'il y ait : 1° décence extérieure et tenue parfaite, accompagnées de toutes les précautions utiles à votre propre recueillement et à l'édification du prochain, 2° décence intérieure, c'est-à-dire les dispositions de l'âme qui puissent satisfaire

pleinement les regards de Dieu ; car alors le Père céleste qui reçoit l'oblation, et Jésus-Christ, son Fils bien-aimé, qui la lui présente en notre faveur, ont l'œil sur toutes les pensées de notre esprit et sur tous les mouvements de notre cœur ; 3° que votre manière d'assister au saint sacrifice convienne encore à votre vocation. Religieuse, vous devez vous dévouer chaque jour avec Jésus-Christ comme une victime consacrée par vos vœux au Seigneur ; vouée à la gloire de Dieu et à la sanctification du prochain, il ne vous suffit pas de prier pour vous seule, mais votre prière doit être pleine du zèle des âmes. Au noviciat vous avez appris diverses manières d'entendre la messe. Il me suffira de rappeler ici que le fond de toute bonne méthode doit toujours renfermer ces trois choses : la première, de nous unir au divin Prêtre dans les quatre fins pour lesquelles il s'immole ; la deuxième, de nous offrir nous-mêmes en sacrifice avec lui, car la messe, qui est l'oblation du corps naturel de Jésus-Christ, doit être à la fois celle de son corps mystique et de ses membres ; la troisième, de participer à l'adorable victime, ou sacramentellement, ou du moins par la communion spirituelle, selon la recommandation du Concile de Trente. La communion spirituelle est un précieux exercice qu'il ne faut pas manquer de faire à défaut de la communion sacramentelle. La dévotion que réclame de vous le divin sacrifice de l'autel, doit vous porter à assister à la Sainte Messe avec un

saint empressement. Faites-vous donc un bonheur de remplir, aussi souvent que vous le pourrez, ce grand et pieux exercice, fallût-il pour cela subir quelque dérangement ou quelque interruption dans votre travail.



MOIS DE MARS

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DE LA PURETÉ D'INTENTION

Quand on s'adresse à n'importe quel chrétien qui s'adonne à un travail important, on doit lui dire : Songez-y bien, tous les travaux du monde ne sont rien devant Dieu, s'ils ne sont rapportés à une fin surnaturelle ; et non seulement c'est alors une vanité pleine de fatigues, mais ils deviennent encore pour ceux qui s'y livrent avec une ardeur trop naturelle une source abondante de périls. Je pourrais vous adresser à vous-mêmes ces avis ; ils regardent les religieuses comme les autres. Mais j'aime mieux vous parler de la pureté d'intention, comme du grand moyen que vous avez de sanctifier vos travaux, d'y atteindre un haut degré de vertu et d'y accomplir parfaitement les devoirs de votre vocation : aussi est-ce la recommandation capitale que vous fait votre règle. Elle réclame de vous une intention droite et pure dans tout ce que vous faites ; et remarquez-le bien, ce n'est point assez que votre intention aille droit à Dieu et à Dieu seul, dans un degré quelconque, il faut qu'elle aille à Dieu avec cette perfection que votre vocation exige, et selon cet esprit religieux qui ne voit rien autre chose dans les travaux qu'un moyen de glorifier Dieu et de travailler à sa perfection. Mais il se présente ici

deux pensées qui doivent exciter à la fois vos craintes et votre diligence. La première, c'est qu'il n'est point aussi facile que vous le croyez peut-être d'agir avec cette pureté d'intention, bien que l'on ait commencé son travail par l'*Ave, Maria* ou par le *Veni, Sancte Spiritus*, et même que l'on répète de bouche : *Mon Dieu, je travaille pour l'amour de vous*. En effet que de fois le divin Maître ne nous répond-il pas en secret, sans que nous voulions toujours l'entendre : *Non, ce n'est pas pour moi que tu travailles*. Et la chose n'est souvent que trop évidente ; car si nous travaillons vraiment parce que Dieu le veut, pourquoi suivons-nous nos caprices au lieu de la direction de l'obéissance ? Si nous avons l'intention réelle de le servir, comment pouvons-nous travailler dans un temps et d'une manière qu'il réprouve, par exemple, aux dépens d'un exercice spirituel ? Nous prétendons ne travailler que pour lui plaire ! D'où vient donc que nous nous affligeons lorsque nos œuvres ne plaisent point aux hommes ? Et que nous importe si en effet nous n'avons cherché que le regard du Seigneur ? Le but n'est-il pas atteint dès lors que notre tâche a été faite aussi bien que nos moyens le permettent ? Je vous le dis encore, il n'est pas si aisé qu'on pense de maintenir son intention droite et pure au milieu de ses travaux ; car, d'une part, il faut faire ses travaux de manière qu'ils obtiennent, s'il est possible, l'approbation des hommes, et d'autre part cependant, il ne faut avoir en vue que la gloire et le service de Dieu : l'union de ces choses vous paraît-elle

si facile ? Une deuxième pensée capable d'appeler toute votre sollicitude, c'est que vous êtes menacée de perdre immensément et de tous côtés à la fois, si la pureté d'intention vous manque. Les fatigues sont grandes dans la Congrégation, vous consommez dans les travaux votre jeunesse, vos forces, votre santé. Ajoutez que ces fatigues seront presque de tous les jours ; pénitentes, classes, etc., etc. ; quelle folie ne serait-ce donc pas de vous épuiser en des travaux si pénibles et si longs sans en recueillir un fruit véritable ! Mais c'est encore peu dire : quel serait votre malheur, si votre travail et même vos peines allaient devenir pour vous une matière de condamnation ? Il est pourtant certain qu'ils n'auront pas d'autre destination chaque fois que vous travaillerez pour des motifs humains et défectueux. Et encore bien souvent vous seriez frustrée de ce misérable fruit dont l'amour-propre vous aurait flattée. Que de fois en effet, même après tous vos efforts, ces travaux laborieusement faits pour la vanité, vous apporteraient toute autre chose que des applaudissements. Et ainsi vous ne trouveriez de toutes parts que pertes à essayer. Assurez-vous donc ce point essentiel, que toujours votre intention se maintienne bien droite et bien pure ; vous y trouverez la paix de l'âme et le fruit solide de vos fatigues, parce que vous aurez la certitude de plaire à Dieu qui est toujours content de nous quand nous avons fait de notre mieux pour son amour. Voulez-vous maintenant savoir quel est le moyen

le plus propre à sauvegarder la pureté d'intention ? C'est le soin de la renouveler fréquemment. Au milieu de cet entraînement des sens et de ces tiraillements des affections humaines, nous avons grand besoin de renouveler souvent, de redresser et de ranimer notre intention par des actes formels ; autrement elle est bien exposée à dévier ou à périr. En effet, lorsqu'elle n'est que virtuelle, elle s'affaiblit peu à peu par la durée, et bientôt il survient un ennemi, je veux dire quelque motif vicieux, qui lui donne le coup de la mort. Sachez donc lui rendre souvent son énergie première. Faites-le souvent en commençant les actions qui offrent le plus de danger, parce qu'elles flattent vos inclinations naturelles ; il en est ainsi non seulement du jeu, de la récréation, des repas, mais encore de certains travaux, de certaines lectures à votre goût. Alors il arrive qu'on se laisse entraîner ou, ce qui revient presque au même, qu'on ne pense à l'intention que machinalement et pour la forme ; l'amour-propre seul fait sa pâture de ce qui pouvait être si méritoire. Ah ! de grâce, ne souffrez pas ces rapines de vos biens et de vos trésors. Et pour que votre intention soit plus parfaite, habituez-vous encore à unir tout ce que vous faites à ce qu'a fait Jésus-Christ Notre-Seigneur lui-même ; *par lui, avec lui et en lui*. Vous trouverez là spécialement un encouragement et un soutien dans les choses qui coûteront à la nature. Sans cela d'ailleurs, quel mérite peuvent avoir auprès de Dieu vos œuvres toujours si défectueuses ?

Voici une petite formule qui pourra vous servir à renouveler votre intention.

Mon Dieu, daignez accepter l'offrande que je vous fais de cette action ; je vous la présente, Seigneur, en union des mérites de votre Fils bien-aimé. Donnez-moi de la faire purement pour les fins que vous vous proposez vous-même en y concourant avec moi, et pour celles que vous désirez m'y voir mettre à votre plus grande gloire.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DES EXAMENS DE CONSCIENCE

Les exercices spirituels sont limités dans la Congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, mais pénétrez-vous bien de l'importance de ceux qui sont prescrits. En particulier vous n'ignorez pas combien la Société tient à l'examen de conscience, ne négligez donc rien pour en recueillir journallement les fruits. Suivez avec ponctualité les excellentes méthodes qui vous sont tracées, et que votre bonne volonté s'y renouvelle, s'il le faut, tous les jours. Il peut être fastidieux et monotone d'avoir sans cesse à rentrer en soi-même pour recommencer la même opération, c'est-à-dire pour arracher les mauvaises herbes d'une terre ingrate ; mais qu'y faire si la mauvaise semence renaît toujours ? La laisserons-nous envahir librement le champ de notre âme ? Remettez-vous donc deux fois par jour à

une tâche si nécessaire, et que la diligence ne vous manque jamais. Le plus important de nos examens est encore l'examen particulier. Soyez bien fidèle à en suivre la méthode ; car, si vous la négligez, il est bien à craindre que plus tard vous ne la négligiez toujours au grand détriment de votre âme. Le méthode des cinq points fait de l'examen un exercice plein d'onction, où il est très facile d'employer saintement le temps assigné ; et, supposé que la recherche des fautes demandât peu de temps au troisième point, les quatre autres sont là pour fournir l'occasion de produire des actes excellents. Le premier point sur la reconnaissance pour les bienfaits de Dieu, outre qu'il établit un contraste bien propre à exciter la contrition, nous ramène deux fois par jour à l'exercice d'une vertu très agréable au Seigneur ; ayez bien soin que ce sentiment parte du cœur, et si, à la fin de l'examen, il vous restait du temps, vous pourriez pieusement y revenir. Quant au deuxième point, il peut aussi, il doit même être rappelé au secours du quatrième et du cinquième point pour demander à Notre-Seigneur lui-même ce repentir qui expulsera les péchés passés, et le ferme propos qui expulsera ou écartera les péchés futurs. Dans vos examens, ce serait un grand défaut de passer légèrement sur la contrition et le bon propos ; ils en sont le fruit même et par conséquent les deux points les plus essentiels. Étendez aussi chaque fois votre contrition à tous les péchés de votre vie, c'est le moyen de vous assurer de plus en plus le pardon, et de pourvoir ainsi

d'avance à la paix de votre âme au moment de la mort. Vos repentirs quotidiens sont aussi une bonne préparation à la confession, et vous serez heureuse de n'avoir plus alors qu'à renouveler et à présenter au sacrement ce que vous avez fait tous les jours. Enfin l'examen est le grand moyen de vous purifier de vos souillures journalières; par lui vous pouvez aussi, sans attendre la confession, ôter aussitôt de votre âme ce qui déplaît à Dieu et ce qui ferait obstacle à l'effusion de ses grâces. Ce fait est spécialement celui qui marque le titre de l'examen : *Examen pour se purifier*, et en effet, pour une religieuse, il n'en est point qui puisse exciter davantage sa diligence.



MOIS D'AVRIL

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DE L'UNION AVEC DIEU DANS LES TRAVAUX

Il est de toute justice qu'une religieuse forme de bonne heure en elle la sainte habitude d'élever son cœur à Dieu. Vos travaux vont absorber de si longues années ! Voudriez-vous les passer presque entièrement dans l'oubli du Seigneur ? Pour une âme qui s'est consacrée totalement à lui, ce serait un bien grand désordre. Apprenez donc à ne jamais vous occuper plus d'une heure, ou moins de temps encore, sans faire quelque courte élévation vers Dieu : cet acte pieux vous servira naturellement à conserver votre intention droite et intacte. Si ce que vous faites est de votre goût, vous direz : *Mon Dieu, je me livre à cette occupation, non parce qu'elle me plaît, mais parce que vous le voulez de votre servante.* Quand vous rencontrerez une difficulté qui vous arrête, vous recourrez avec foi et amour à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère comme à vos maîtres et vous leur direz : *O Jésus, le Maître de la science, ô Marie, siège de la sagesse, vous voyez mon impuissance, venez à mon aide, puisque c'est pour votre service que je travaille.*

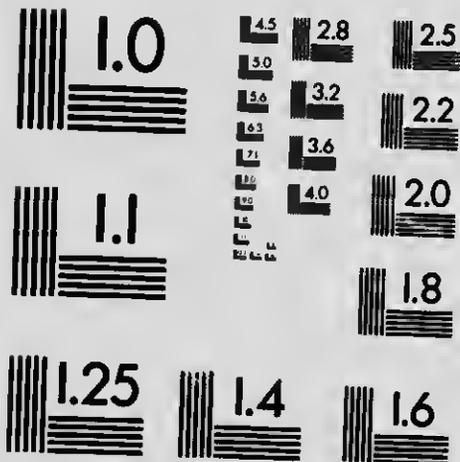
L'union avec Dieu est extrêmement nécessaire aux Sœurs du Bon-Pasteur. Ayez donc pour l'entretenir quelques moyens extérieurs, comme la vue de votre crucifix, d'une pieuse image, etc., etc.

Employez surtout les oraisons jaculatoires, et rendez-vous-en l'usage familier : *Mon Dieu, venez à mon secours. Mon Dieu et mon tout ! Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force. Seigneur, vous êtes mon soutien, mon refuge et mon libérateur. Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. La Mère de Dieu est ma mère. Marie, très sainte Mère de Dieu, souvenez-vous de moi. Cœur de Jésus, brûlant d'amour pour moi, embrasez mon cœur de votre amour. Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge, etc., etc.* Répétez souvent ces aspirations ou d'autres semblables; c'est la manière la plus facile de vous maintenir en la présence de Dieu, et, quand vous voulez vous élever à lui, ayez soin de le considérer comme présent dans votre cœur au lieu d'aller le chercher bien loin par la pensée. Dès que vous éprouvez une tentation, armez-vous aussitôt d'une ou de quelques oraisons jaculatoires, comme d'un bouclier, de sorte que le premier instant où vous sentez le souffle de l'ennemi, soit aussi celui où vous réclamez le secours divin. Que firent les apôtres au moment où la tempête les menaçait ? Ils crièrent au divin Maître : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.* Ceci est bien important, car lorsqu'on recourt promptement au Seigneur, c'est une preuve certaine qu'on ne veut pas pécher, et par là même on est à l'abri de toute inquiétude fondée au sujet du consentement ; c'est aussi le moyen le plus efficace pour faire fuir le tentateur et toutes ses tentations avec lui. En allant à l'église, à l'ouvrage, en classe, au réfectoire, en



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

ville, etc., ne feriez-vous pas bien de vous accoutumer à réciter quelques oraisons jaculatoires ? Non pas qu'il faille de nécessité vous en occuper tout le temps ; on peut avoir besoin de se détendre l'esprit, mais en faire une ou deux dans ces occasions ne fatiguera point et suffira pour ramener l'âme vers Dieu. Il est une foule de rencontres où votre travail se trouve interrompu ; si ces interruptions durent davantage, vous pouvez ouvrir un livre de piété : l'Imitation, vos Constitutions ; ne liriez-vous que quelques lignes, elles ranimeront en vous la piété. D'autres fois, vous n'aurez que quelques instants à votre disposition, par exemple quand vous passez à un autre exercice ou que vous en attendez le commencement, pourquoi ne le donneriez-vous pas au Seigneur, moins encore par l'esprit que par le cœur, et tout en accordant quelque relâche à vos pensées ? Il y a un choix à faire parmi les oraisons jaculatoires qui peuvent nourrir l'union à Dieu : les unes conviennent mieux à certaines parties de la journée, d'autres à certaines époques et à certains jours. Par exemple le matin, ce sera la prière ; *Daignez, Seigneur, nous préserver pendant ce jour de tout péché.* Le soir en vous endormant : *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains.* Les fêtes de l'année vous suggèrent les aspirations qui leur conviennent. Le vendredi vous pourrez dire : *Venez donc, venez, nous vous en conjurons, au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux Sang. Nous vous adorons, Seigneur, et nous vous bénissons, parce que, par votre*

sainte croix, vous avez racheté le monde. Il vous sera facile de vous composer ainsi un petit recueil d'oraisons jaculatoires qui soient bien adaptées à vos besoins, à votre attrait et aux circonstances. Nous reviendrons sur cette matière en traitant des dévotions particulières.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

AUTRES PIEUX EXERCICES

§ I.—DE LA LECTURE SPIRITUELLE

Chaque sœur qui sera empêchée de faire la lecture spirituelle au temps prescrit par le règlement de la communauté, aura soin de la faire au premier moment de la journée où elle sera libre, omettant les occupations qui peuvent être différées. Il faut que la lecture spirituelle se fasse avec l'intention très pure de n'y chercher que le profit de son âme. Par conséquent on se tiendra en garde contre tout esprit de curiosité. On aimera non les livres qui plaisent mais ceux qui édifient, et l'on s'attachera encore de préférence à ceux qui nous rappellent le mieux à nos devoirs. C'est assez indiquer le livre par excellence de la perfection chrétienne et religieuse ; en effet, il serait bien triste de voir des professes négliger l'admirable Rodriguez, sous prétexte qu'elles l'ont

vu au noviciat, tandis que toutes les âmes pieuses même dans le monde en font constamment leurs délices. Du reste si elles croyaient utile de varier quelquefois, elles ont la direction du confesseur pour le choix des autres livres qui peuvent convenir à leur vocation et à leur position présente.

§ II.—DES VISITES AU SAINT SACREMENT

L'amour que nous professons, et que nous avons en effet pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'Eucharistie ; cette bonté d'un Dieu qui veut, nuit et jour, habiter parmi les hommes ; cette tendresse dont il nous donne, à nous, religieuses, un témoignage si spécial, lorsqu'il daigne demeurer sous le même toit que nous ; enfin le sentiment de nos besoins et l'assurance de sa libéralité : tout nous presse de le visiter plus fréquemment que personne dans son tabernacle. Prenons bien garde de laisser refroidir en notre cœur une dévotion si juste et si salutaire. Non seulement que les visites ordinaires se fassent toujours avec exactitude, recueillement et ferveur convenables ; mais ne manquons pas à celles que nous pouvons ajouter, et même chaque fois qu'une occasion se présente, soit à la maison, soit au dehors, une pieuse religieuse ne la laissera point échapper. On nous a donné au noviciat d'excellentes leçons sur la manière de bien faire nos visites, il n'y a qu'à suivre cette bonne direction.

§ III.—LE CHAPELET

Les Sœurs du Bon-Pasteur sont d'une exactitude inviolable à réciter chaque jour le chapelet, et elles prendront l'habitude de ne point s'exposer à y manquer, en le remettant trop tard, lorsque, pour de légitimes raisons, elles ne peuvent le réciter à l'heure qu'elles se sont prescrite. Mais elles ne se contenteront pas de la fidélité matérielle, elles prendront toutes les mesures possibles pour le dire avec piété. Il ne faut point omettre la contemplation des mystères, puisque autrement ce ne serait plus le saint Rosaire, tel que l'Église le caractérise. Du reste, cette contemplation présente beaucoup moins de difficultés qu'on ne pense. Évidemment il ne s'agit pas d'une méditation étendue et profonde ; elle consiste à se faire, pour chaque mystère, la composition du lieu où il se passe, et à réciter le *Pater*, les dix *Ave*, *Maria* et le *Gloria Patri*, etc., en faisant attention à la personne à qui la prière s'adresse, et à notre bassesse. Il est également facile, tout en priant vocalement, de penser à la grâce ou à la vertu spéciale que l'on veut obtenir dans tel ou tel mystère.



MOIS DE MAI

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DES VERTUS D'UNE BONNE RELIGIEUSE

Entre toutes les vertus nécessaires aux religieuses, celles qui réclament plus spécialement votre attention, sont : l'obéissance, la charité fraternelle, le silence, la modestie, la pauvreté, et la vertu opposée au défaut dominant.

DE L'OBÉISSANCE

Du zèle que doit avoir une religieuse pour cette vertu

Les règles vous ont si bien instruite de tout ce qui regarde l'obéissance, elles vous pressent si fortement de travailler à y exceller, que ce serait une superfluité de vous en entretenir ici longuement. Deux observations qui semblent vous être plus personnelles, vous exciteront, je l'espère, à l'amour et à la pratique de cette capitale vertu. La première est que, pour vous, l'exercice de l'obéissance est le grand moyen de remplir actuellement la fin de votre vocation : c'est presque tout le travail de votre sanctification propre, comme c'est votre grande préparation pour travailler à l'édification du prochain. La Société ne demande pas de vous des œuvres éclatantes de zèle, mais seulement que, sous la direction journalière de la règle et de vos Supérieures, vous soyez

ponctuelle et religieusement appliquée à bien remplir votre emploi ; et elle sera satisfaite. La seconde observation consistera à vous rappeler le divin modèle de l'obéissance ; c'est tout spécialement à vous que Jésus présente les exemples de sa divine enfance et de sa vie cachée. L'enfant croissait et se fortifiait, plein de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui. *Et Jésus croissait en sagesse, en âge, et en grâce devant Dieu et devant les hommes.* Voilà le miroir que la religieuse doit avoir sans cesse devant les yeux, voilà le chef-d'œuvre qu'elle a à reproduire. Mais dans quels exercices l'Enfant-Dieu manifestait-il tous ces accroissements ? L'Évangile le fait bien remarquer : *Il leur était soumis.* C'étaient toujours des exercices de l'obéissance. Jésus obéissait à Nazareth, il ne faisait pas autre chose ; il obéissait dans les humbles emplois à exercer au service de la maison ; il obéissait dans le travail ; il obéissait dans les délassements et le repos ; il obéissait et remplissait pleinement et divinement la tâche que lui avait assignée son Père pour sa plus grande gloire et le salut du monde. Elle sera pour vous la plus grande application de la contemplation des mystères de l'enfance et de la vie cachée de Jésus-Christ. Vous serez contente de partager le sort que Jésus, le divin Roi, voulut avoir pendant sa vie mortelle, et ce sera par une imitation fidèle de son obéissance que vous voudrez montrer plus d'affection et vous signaler dans tout ce qui est du service de votre Roi éternel et universel Seigneur.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

CONFESSION ET COMMUNION

Quand il s'agit d'aller recevoir le sacrement de Pénitence, il n'est pas rare que la nature et le mauvais esprit s'unissent pour inspirer une sorte de répulsion et de crainte ; la grâce doit nous aider à triompher de ces sentiments défectueux. Au contraire, nous exciterons en nous-mêmes le juste sentiment du bonheur que nous avons de pouvoir remettre ainsi facilement notre cœur dans la paix, et rendre à notre âme sa pureté première. Pour vous préparer à la confession, vous avez les cinq points de l'examen général ; il n'y a point de méthode plus excellente. Je vous conseille aussi d'offrir, comme préparation éloignée, la sainte messe du jour où vous devez vous confesser ; ce sera une occasion bien favorable de demander à Notre-Seigneur la contrition et de vous y exciter vous-même. Dans votre examen, gardez-vous d'imiter celles qui mettent beaucoup de temps à chercher scrupuleusement les moindres imperfections, tandis qu'elles s'excitent à peine à la douleur de leurs péchés, et qu'elles ne songent peut-être même pas au propos de s'amender sérieusement. C'est une grande illusion dont le résultat est de ne retirer presque aucun fruit de la confession. Cette illusion n'est pas même sans danger ; car la contrition manquant, le sacrement n'est point valide, au lieu qu'il le sera parfaitement, eussiez-vous oublié quelques légers man-

quements, qui disparaîtront aussi de votre âme, si votre contrition est ce qu'elle doit être. Étendez-la toujours aux péchés de votre vie entière pour assurer de plus en plus la rémission de la culpé, et obtenir plus complètement celle de la peine ; mais ne négligez rien non plus pour que le repentir et le ferme propos atteignent réellement jusqu'à vos plus légères fautes ; aucune n'est légère dans une vocation si sainte et avec tant de grâces, et aucune ne vous sera pardonnée sans la contrition. Le *Confiteor*, si vous le dites de cœur et à loisir avant d'arriver au confessionnal, vous servira bien plus qu'une récitation précipitée. Faites votre accusation d'une manière courte, précise et intelligible. Une confession nette est toujours plus sincère et plus humble ; car c'est souvent l'orgueil qui fait prendre ces détours dont certains pénitents semblent vouloir embrasser leurs aveux. De même, il y aura plus de sincérité et d'humilité à signaler brièvement quelques fautes plus notables, plus consenties, plus nuisibles à l'âme, en ajoutant alors aussi le nombre de fois, que de les noyer, pour ainsi dire, dans un amas de choses où le confesseur ne peut discerner la culpabilité. Pour mettre plus en sûreté la validité de l'absolution, finissez toujours par accuser quelque péché plus grave de la vie passée ; car vous n'aurez alors nulle difficulté de réveiller la contrition qui est déjà en habitude dans votre âme, et cela suffit pour le sacrement, quand même vous n'auriez point d'autres fautes

à dire. Pendant que le prêtre prononce la formule sacrée, ne songez plus qu'à bien faire votre acte de contrition, et restez prosternée aux pieds de Jésus crucifié, comme si vous aperceviez son sang adorable coulant de ses plaies sur votre âme pour la purifier de toutes ses souillures. Après la confession, il est juste de donner quelques moments à une action de grâces qui sorte d'un cœur touché et reconnaissant ; puis on renouvelle avec ferveur le propos de s'amender, surtout au sujet des péchés d'habitude et des péchés plus volontaires, et enfin on accomplit sans délai la pénitence, s'il y a lieu, afin de ne pas s'exposer à l'oublier plus tard.

Les fruits de vos communions seront proportionnés aux soins dont vous aurez entouré chacune d'elles. Il est donc très important pour qu'une si sainte action soit parfaitement faite, de bien employer le temps qui la précède et celui qui la suit.

§ I.—DU TEMPS QUI PRÉCÈDE LA COMMUNION

Saint Louis de Gonzague donnait trois jours entiers à la préparation ; vous, au moins, ne manquez pas de lui consacrer tout le jour de la veille, et prenez-en bien la résolution dès la visite ou la méditation du matin ; vous le pouvez sans nuire le moins du monde à vos occupations ordinaires. Le premier moyen est de faire plus souvent les oraisons jaculatoires pour exciter en vous de saints désirs. *Venez, Seigneur, et ne tardez pas :*

comme le cerf soupire après les sources d'eau vive, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu.

O banquet sacré où nous recevons Jésus-Christ! Je suis le Pain de vie, celui qui me mange vivra par moi. Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit.

Le second moyen est d'offrir quelquefois au divin Maître durant la journée, pour suppléer à vos froideurs, l'amour avec lequel se sont préparées à la communion les âmes les plus ferventes et en particulier la très sainte Vierge. Le troisième moyen sera de vous appliquer spécialement à sanctifier les deux récréations de ce jour par quelque entretien plus spirituel. De même vous entendrez la sainte messe et vous ferez vos visites avec un soin particulier, sans oublier la communion spirituelle, et vous commencerez votre lecture spirituelle par un chapitre du quatrième livre de l'Imitation de Jésus-Christ. Le quatrième et le plus fécond moyen sera d'offrir votre travail et les principales actions de la journée à cette intention, d'y éviter les moindres fautes, et d'y pratiquer tous les actes de vertu qui pourront se présenter. Le soir, vous vous endormirez dans cette pensée : demain je recevrai mon Dieu, et le matin à votre réveil, vous vous appellerez aussitôt ces paroles de Notre-Seigneur à Zachée : *Hâtez-vous de descendre, car aujourd'hui je dois loger dans votre maison.* La méditation vous servira ensuite à vous préparer immédiatement. Quelle que soit la matière de votre oraison, il vous sera facile, si vous y avez réfléchi en vous préparant, de la diriger vers la sainte communion,

surtout vers la fin et dans les colloques. De temps en temps, vous en ferez votre sujet spécial et direct, il s'en trouve de bien féconds et de bien touchants dans le récit évangélique de l'institution de la Sainte Eucharistie et dans la parabole du bon Pasteur. Si la messe de communion ne suivait pas immédiatement l'oraison, vous tâcherez de continuer votre préparation en faisant quelque pieuse lecture ou quelque prière vocale ; mais en tout cas vous éviterez avec soin tout ce qui pourrait vous distraire et porter vos pensées ailleurs. Pendant la sainte messe, il n'y a rien à faire que de s'unir au prêtre, puisque tout y sert de préparation à la communion ; il est bon cependant d'y produire ça et là, des actes de contrition, de confiance, de désir et d'amour.

§ II.—DU TEMPS QUI SUIT LA SAINTE COMMUNION

Il serait superflu de vous exhorter à bien employer le temps où vous possédez votre Dieu réellement et substantiellement présent en vous-même : ces moments sont si précieux ! Si cependant l'esprit venait à faire sentir son infirmité, vous avez un moyen efficace et facile de le soutenir, c'est l'emploi de la prière vocale, recourez-y fidèlement : *le Pater, Ame de Jésus, sanctifiez-moi, etc. Recevez, Seigneur, toute ma liberté, etc., La formule des vœux, les hymnes du Saint Sacrement, Benedictus, Magnificat, Nunc dimittis, Laudate, ps. i, Lauda, Jerusalem, etc., etc.* Les jours de dimanches et de

fêtes, profitez du temps qui suit l'action de grâces ;
1° Pour faire la récollection hebdomadaire. Là vous considérerez quels ont été les fruits de la semaine et en particulier les résultats de l'oraison et des examens, et vous pourrez terminer par quelque prière vocale. 2° Vous pourrez faire aussi une pieuse lecture. Mais ensuite la journée tout entière doit être une action de grâce prolongée ; ainsi vous penserez fréquemment au bonheur que vous avez eu de recevoir le divin Maître dans votre cœur, vous le remercirez avec ferveur dans les visites au Saint Sacrement, et toutes vos actions seront offertes en reconnaissance d'un tel bienfait. Vous éviterez avec plus de soin que jamais toute faute volontaire, vous souvenant de ces paroles du Psalmiste : *Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.* Et puisque votre langue a été spécialement consacrée par l'attouchement du Seigneur, vous saurez en faire un saint usage dans la conversation de ce jour.



MOIS DE JUIN

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DES RAPPORTS D'UNE RELIGIEUSE AVEC SES SUPÉRIEURES

§ I. — RAPPORTS AVEC LA MÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

Quoique la Mère Supérieure générale n'ait pas le loisir de vous donner par elle-même la direction de détail, vous savez cependant que vous êtes confiée à sa sollicitude ; qu'en certains cas, c'est à elle que vous devez recourir pour des permissions ; qu'elle s'occupe fréquemment de vous, et qu'elle suit avec un intérêt tout maternel vos progrès dans la vertu et votre application dans les œuvres qui vous sont confiées. Ayez donc toujours à son égard une confiance toute filiale, et ne craignez pas d'aller à elle dans vos besoins et dans vos peines. Il est bon de vous présenter de temps en temps, pour voir si elle n'aurait pas à vous donner quelque avis, ou à vous signaler quelque défaut. Vous pouvez lui faire connaître vous-même vos transgressions extérieures de la règle ; car une parole de celle qui représente Dieu dans la maison, portera avec elle une grâce spéciale, qui vous aidera plus puissamment à vous corriger. Soyez-lui sincèrement attachée et fidèlement affectionnée. Ces sentiments s'allient très bien avec le respect et ils sont plus dignes de vous et d'elle que la crainte ; ils produisent en

vous cette ouverture de cœur qui vous sera si salutaire et qui lui sera si agréable. En un mot, persuadez-vous bien qu'elle est votre mère, et le principal organe non seulement de l'autorité, mais encore de la bonté divine à votre égard.

§ II.—RAPPORTS DES PROFESSES AVEC LEUR
SUPÉRIEURE LOCALE

Les sœurs professes donneront et témoigneront aussi toute leur confiance à leur Supérieure locale, si elles veulent que sa direction leur soit utile. Vous avez dû remarquer dans les Constitutions que la Société vous l'enseigne avec une sollicitude spéciale. C'est assez vous dire l'intérêt qu'elle prendra à vos progrès et la tendre affection que vous trouverez toujours en elle. Allez la voir volontiers, soit pour lui découvrir vos difficultés, soit pour lui demander quelques conseils. N'eussiez-vous rien à lui dire, elle pourrait elle-même avoir plus d'une observation à vous faire. Accordez-lui pleine liberté à votre sujet et montrez que vous aimez à être avertie de vos défauts ; c'est en effet un des plus grands services que vous puissiez recevoir.

§ III.—RAPPORTS DES RELIGIEUSES AVEC
L'ASSISTANTE

Ce que vous devez à l'Assistante, c'est une dépendance, une souplesse de volonté, et une fran-

chise où l'affection et la confiance s'allient religieusement avec le respect. Vous éviterez donc soigneusement toute prévention que le démon voudrait vous inspirer contre elle, tout murmure intérieur, et beaucoup plus tout murmure extérieur au sujet de ce qu'elle aura prescrit ; vous combattrez les antipathies, les tristesses, les dépités que la nature sentirait contre ce qu'elle commande. Vous ne vous permettrez ni fausses raisons, ni prétextes, ni déguisements pour échapper à ce qu'elle désire ; car tout cela, qu'est-ce autre chose que la ruine de l'obéissance, de la paix, de la joie spirituelle et de l'union des cœurs, enfin la peste des communautés ? Voulez-vous apprendre le secret de contenter toujours la Sœur Assistante et d'être vous-même toujours contente d'elle ? Conservez inaltérables ces deux choses que vous avez dû rapporter du noviciat : *l'amour de la régularité et l'esprit de pauvreté*. Par là, vous atteindrez deux buts à la fois : vous remplirez facilement vos devoirs envers elle, et vous lui faciliterez l'accomplissement des siens envers vous. Enfin je vous donnerai par rapport à l'obéissance un conseil, qui est d'une grande conséquence pour tout l'avenir. Gardez-vous de prendre cet esprit écolier qui d'ordinaire n'obéit qu'à contre-cœur ou par manière d'acquit, ou par politique, ou par force. Au contraire, mettez en tête de tous vos devoirs celui de vous façonner à la parfaite obéissance, c'est-à-dire à l'obéissance d'entendement, non moins qu'à celle de volonté

et d'exécution. Cela importe plus qu'on ne saurait le dire, non seulement au mérite de votre vie devant Dieu, mais aussi à votre bonheur dans la Société et à la conservation même de votre vocation.

§ IV.—DE LA PONCTUALITÉ

La ponctualité à faire toutes choses au premier signal, est un des points qui servent le plus à l'édification du prochain comme à la perfection propre. Voici une pratique très utile pour vous aider à faire votre devoir dans une partie considérable de l'obéissance. Toutes les fois que vous entendez un signal qui vous appelle, dites-vous, sous forme d'oraison jaculatoire, ces paroles du jeune Samuel : *Me voici, car vous m'avez appelé.* Vous en retirerez trois avantages : le premier de vous élever et de vous unir à Dieu plus souvent ; le second, d'obéir non plus matériellement mais par un motif pur, « parce que vous m'avez appelé », ce qui rendra votre obéissance vraiment méritoire ; le troisième, d'obéir avec promptitude, car si vous n'osez pas faire attendre votre Supérieure quand elle vous appelle, vous voudrez bien moins encore rester en retard lorsque vous pensez que c'est Notre-Seigneur lui-même ; le Maître est présent, il vous appelle. Ayez en horreur la continuation de votre travail ou de toute autre chose dès que l'obéissance vous veut ailleurs. Autrement, dites-le-moi, pour qui agirez-vous ? Ce n'est pas Dieu que vous avez en vue, car vous ne pouvez pas

avoir l'intention de lui plaire, quand vous faites ce qu'il vous défend en ce moment même. Loin donc de mériter une récompense, ce travail que vous continuez, sera plutôt digne de châtement ; que si parfois une circonstance exceptionnelle vous rend excusable, Notre-Seigneur peut-il approuver l'habitude de ne se rendre au lieu où l'on est appelée, que longtemps après le signal ? Soyez ponctuelle surtout quand on vous appelle à un exercice de piété. Vous le serez, si vous dites chaque fois au fond du cœur au divin Maître : *Me voici, Seigneur, parce que vous m'avez appelée.*

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DES PIEUSES PRATIQUES OU DÉVOTIONS PARTICULIÈRES

§ I.—COMMENT IL FAUT RECOMMANDER AUX RELIGIEUSES LES DÉVOTIONS PARTICULIÈRES

Disons d'abord qu'il ne peut être ici question d'enlever à vos travaux un temps qui leur est dû ; mais, tout en écartant l'excès, la Société approuve et seconde fortement tout ce qui peut développer la piété. C'est qu'en effet la dévotion étant une lampe que nous devons porter continuellement allumée, il faut bien que la religieuse, même au milieu de ses travaux, et surtout alors, ait soin d'y entretenir l'huile et d'en relever la mèche, sous peine de voir sa flamme diminuer,

s'obscurcir et s'éteindre tout à fait. Il faut maintenir l'intention droite et pure. Il faut aider le courage à ne point faillir, mais à porter résolument le poids du jour et de la chaleur ; en un mot, il faut que la vie laborieuse d'une sœur du Bon-Pasteur soit en même temps la vie religieuse, et voilà ce que feront, pour une large part, les pratiques et les dévotions particulières dont nous allons parler. Elles vous serviront à alimenter en vous-même l'esprit de foi, et à vous faire marcher devant Dieu pour devenir parfaite ; elles auront pour résultat spécial de soutenir votre ferveur dans vos exercices d'obligation ; car il est d'expérience que celles qui les embrassent sont aussi celles qui font le mieux leur oraison, leur examen, leurs lectures spirituelles et leurs communions. Ajoutons encore une considération, c'est qu'il faut bien à l'esprit quelque interruption, si on ne veut pas qu'il s'émousse lui-même et qu'il use le corps par une activité trop soutenue ; or la piété, qui est utile à tous, comme dit l'Apôtre, sait très bien donner elle aussi ses repos nécessaires, et c'est à elle spécialement que la bonne religieuse aime à demander des moments d'arrêts réparateurs. Vous voudrez savoir maintenant dans quelle mesure précise vous devez pratiquer ces dévotions. Je réponds que, puisqu'aucune règle n'intervient ici, il est clair que chacune reste dans sa liberté. Ce n'est pas même la considération de ce que font les autres qui doit vous les faire entreprendre, pas plus qu'elle ne

doit vous porter à les omettre, quoique assurément il soit très louable de suivre un bon exemple, comme la charité peut aussi parfois conseiller légitimement une omission. Il appartient donc à chacune de voir ce qui lui convient ; car la grâce ne demande pas une égale mesure de toutes, elle peut porter celle-ci à telle pieuse pratique et celle-là à telle autre. De même que les caractères sont différents, les impulsions du bon esprit le sont aussi, et il y a lieu d'expliquer ici ce que dit saint Paul : *Que celui qui mange ne méprise pas celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas ne méprise pas celui qui mange.* Mais une chose dont toutes doivent se garder, c'est d'opposer à l'Esprit-Saint une résistance calculée : il peut y avoir dans certaines âmes, de l'insouciance, de l'indévotion, une sorte d'engourdissement spirituel, et c'est un mal qui se manifeste assez souvent, en proportion de l'activité naturelle que l'on montre partout ailleurs. Quand la passion du travail a ainsi refroidi le cœur, il ne veut plus rien faire de spontané au service de Dieu. Quand l'estime du travail a prévalu sur celle de la piété, on dédaigne ce qu'on avait apprécié jadis, et l'on devient semblable à ces chrétiens du siècle qui vous objectent que l'obligation est déjà bien suffisante, sans qu'on les voie pourtant s'acquitter mieux de ce qui est de leur devoir essentiel. D'autre part, il est possible qu'il faille dire à quelques-unes : évitez de trop multiplier vos dévotions ; les personnes pieuses du monde peuvent faire souvent ce qui n'est plus possible en religion, parce

que d'autres devoirs s'y opposent. Dans le siècle, vous aviez telles pratiques qui vous faisaient du bien, qu'il vous fallait peut-être ; ordinairement, ces mêmes pratiques ne conviennent plus à la vie religieuse, où d'ailleurs vous avez trouvé mieux dans les moyens qu'elle vous présente. Voilà même pourquoi, lorsqu'on entre en religion, l'Église va jusqu'à ôter les obligations qu'on avait antécédemment contractées par des vœux.

§ II.—MÉTHODE POUR UNE SŒUR DU BON-PASTEUR
LORSQU'ELLE VEUT PRATIQUER QUELQUES
DÉVOTIONS PARTICULIÈRES

Il en est plusieurs qui se figurent que les longues prières, les mortifications multipliées, et choses semblables, sont le fonds indispensable de l'élément principal d'une dévotion, de sorte qu'elles ne croient pas pouvoir en entreprendre, si elles n'ont beaucoup de loisir devant elles, et si elles n'y accumulent les pratiques spéciales. C'est une erreur, à nous en particulier, sœurs du Bon-Pasteur, dont le temps est toujours rempli par les occupations que nous assigne l'obéissance ; nous devons savoir que, malgré nos travaux, il nous est cependant très facile de faire des dévotions particulières. Voici la méthode que je vous propose de suivre. Je suppose, par exemple, que vous vouliez entreprendre une neuvaine, un triduum, etc., soit en commun avec vos sœurs, pour une nécessité générale, soit en particulier pour votre besoin personnel, pour écarter une difficulté,

vaincre une tentation, obtenir une vertu, solliciter une conversion, etc. Sans doute, il est juste de choisir extraordinairement quelque pratique extérieure qui donne à la dévotion que vous faites son signe propre et sa physionomie. Ce sera, par exemple, une prière que vous récitez avec un surcroît de ferveur et de confiance ; vous pourrez joindre pour plus d'efficacité quelque mortification convenable, en public ou en secret : vous aurez là comme la partie matérielle de votre dévotion. Mais voici ce qui en sera la forme et l'âme, et par conséquent la partie la plus excellente. Sans rien changer à vos occupations, vous ferez en sorte que votre journée en soit imprégnée tout entière ; vos intentions vous y ramèneront dans tout ce que vous aurez à faire pendant votre travail, en récréation, etc. Vous y rattacherez votre oraison, la sainte messe, vos visites au Saint Sacrement, vos lectures et vos examens ; s'il se présente une victoire à remporter sur vous-même, un dégoût à dominer, une sensualité à fuir, un mouvement de vanité, d'impatience, de légèreté à réprimer, ce seront autant de bonnes fortunes que vous vous empresserez de saisir. Ah ! l'excellente manière de pratiquer une dévotion ! Je vous conseille de la préférer à toute autre, car c'est bien là celle qui vous attirera plus efficacement la faveur que vous voulez obtenir.





MOIS DE JUILLET

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DE LA CHARITÉ FRATERNELLE

§ I. — DE L'EXCELLENCE ET DES CONDITIONS DE CETTE VERTU

La charité et l'union entre les sœurs, voilà ce qu'on doit recommander le plus dans la Société, et nous savons bien pourquoi. C'est que tel est le précepte du Seigneur ; c'est que telle est la marque à laquelle il veut qu'on nous reconnaisse pour ses disciples ; c'est qu'avec la charité fraternelle, une maison religieuse, dit saint Bernard, est un vrai paradis, tandis que sans elle toute communauté devient une image de l'enfer. Combien donc chacune doit se montrer jalouse de faire fleurir au milieu de vous cette divine vertu ! Pour y aider les sœurs, il suffira de leur indiquer brièvement d'une part ce qu'elle demande, de l'autre ce qui l'altère.

Ce que la charité fraternelle demande sur toutes choses, ce sont des cœurs humbles et doux ; de cette source, on verra jaillir tout le reste : le désintéressement, la cordialité, l'estime et la confiance mutuelles, les prévenances délicates, l'empressement le plus effectif à rendre service, et, quand il en est besoin, le support des défauts de chacun, et l'oubli le plus prompt et le plus complet des torts mutuels. Ce qui altère la charité, c'est

avant tout l'égoïsme avec sa distinction glaciale du *mien* et du *tien*, et, pour donner les détails, ce sont les prétentions et les hauteurs, ce sont les jalousies, l'impatience, la rudesse et les paroles aigres ; ce sont les indécidatesses et les sans-gêne, ou les susceptibilités et les rancunes ; ce sont les antipathies et les froideurs ou les amitiés exclusives ; c'est l'esprit de curiosité et l'affectation de finesse ; ce sont les airs taciturnes et sournois ou un bavardage excessif ; ce sont les soupçons et les défiances, ou les rapports indiscrets ; c'est le penchant à la critique, aux contestations, à la raillerie et aux plaisanteries sur ses sœurs. Voilà une énumération qui, vu notre nature défectueuse, peut donner à notre charité un exercice de tous les jours et de presque toutes les heures. Pour vous animer, vous vous rappellerez le mot de saint Paul : *Celui qui aime son prochain, accomplit la loi.*

A la charité fraternelle se rattachent de très près la bonne édification et les égards mutuels. J'ajoute ceux qui sont dus aux personnes du dehors.

§ II.— DE LA BONNE ÉDIFICATION

Si vous aimez véritablement vos sœurs, vous serez jalouses de les porter au bien par les exemples de votre régularité, et vous ne vous permettrez rien qui puisse donner mauvaise édification. Évitez soigneusement toute légèreté, mais surtout celle qui serait contagieuse. Ne regardez point

les autres pour rire avec elles au temps du recueillement et du silence ; de même abstenez-vous de ces signes et de ces gestes qui les porteraient à la dissipation. C'est mal sans doute de commettre des fautes, c'est plus mal encore d'en faire commettre à vos sœurs. Eh ! n'aurons-nous pas déjà un assez grand compte à rendre à Dieu ? Voudrions-nous y ajouter les manquements dans lesquels notre exemple aura entraîné les autres ? Ayez donc une sorte d'aversion spéciale pour tout ce qui de votre part serait de nature à mal édifier. C'était le sentiment qu'éprouvait saint Paul, et en quels termes énergiques ne l'exprimait-il pas ! La gravité est un bel ornement dans une religieuse, elle la délivre de beaucoup de tentations. Au contraire, ceux qui seront témoins de sa légèreté et qui verront son penchant à la dissipation, se permettront peut-être à leur tour de la faire tomber. Chacune doit concourir pour sa part à la conservation de la ferveur commune et à la bonne réputation de la maison qu'elle habite. N'introduisez pas la moindre coutume répréhensible, dont vous aurez à répondre devant Dieu ; et d'autre part, gardez-vous, je ne dis pas seulement de censurer, mais même d'affaiblir par votre négligence les bons usages que vous avez trouvés, quoique sans être de règle. Durant les neuvaines, aux jours de solennités, etc., vous pourrez très bien ajouter aux exercices ordinaires quelque pratique de piété. Soyez fidèle au saint usage des pénitences au réfectoire ; faites-en surtout à l'approche des fêtes, et ne manquez pas de dire

vosre coulpe chaque fois que vous aurez blessé la charité, l'obéissance ou la pauvreté. Toutes ces actions, outre le mérite qui leur est propre, ont encore celui de l'édification et par là même celui de la charité fraternelle.

§ III.— DES ÉGARDS QUE SE DOIVENT MUTUELLEMENT LES RELIGIEUSES

Entre des sœurs, il faut l'amour avec un certain abandon d'intimité ; mais entre des sœurs unies par l'esprit, il faut encore le respect, et les religieuses elles-mêmes se doivent des égards mutuels : la dignité de leur vocation le demande. Aussi votre règle insiste-t-elle fortement sur ce point ; elle veut que vous estimiez intérieurement toutes vos sœurs comme vous étant supérieures, et que vous rendiez à chacune le respect et l'hommage que son rang exige, et elle vous en fournit un moyen très efficace quand elle vous dit de vous étudier à reconnaître Jésus-Christ en chacune comme dans son image. Ce respect fraternel doit avoir deux caractères : le premier, qu'il soit encore plus dans la réalité des œuvres que dans les formes extérieures ; le second, que vous y mettiez une religieuse simplicité. Pour le rendre pratique et effectif, soyez humble ; aïors vos déférences ne seront point de vaines démonstrations, comme le sont trop souvent celles du monde ; alors vous viserez toujours à la dernière place plutôt qu'à la première, et à ce qu'il y a de moindre plutôt qu'à ce qu'il y a de meilleur. Il serait facile

ici de multiplier les applications, je dirai tout en quelques mots : vous éviterez ces mille petites ruses de l'amour-propre toujours occupé de lui-même, toujours en quête de privilèges et de préférences, et ce seul point vous suffira et vous fournira des occasions sans nombre de pratiquer la vertu. Pour ne citer qu'un exemple, êtes-vous dans une même chambre avec une de vos sœurs, ayez pour elle tous les égards convenables, ne faites pas de bruit avec votre chaise ; évitez de parler haut (si par hasard il est indispensable de parler) ; lisez de même à voix très basse ; n'exigez pas que la porte ou la fenêtre soit toujours ouverte ou fermée selon votre goût ; ne gardez pas les objets communs à l'usage de toutes vos sœurs, etc. Il faut être attentive à rendre un salut et ne jamais manquer de le donner à qui de droit selon la règle. Ayez soin de ne rien faire qui puisse déranger personne. Ne vous permettez jamais de nommer quelque religieuse sans ajouter à son nom celui de *sœur* ou de *mère*. Ce serait encore manquer aux égards dus à vos sœurs que de les faire attendre quand vous devez sortir avec elles. Que serait-ce si vous retardiez toute la communauté dans un exercice ? Que serait-ce si, étant de service ou lectrice au réfectoire, vous montriez votre peu de respect pour elles par votre négligence à servir ou à préparer la lecture, par votre manière de lire ou de faire, et par le sans-çon de votre tenue ? Les jeunes religieuses doivent s'étudier à devenir extrêmement polies et honnêtes, c'est une tradition que vous ont laissée les anciennes.

religieuses, et vous devez être jalouse de recueillir cet héritage. Mais j'ai ajouté que votre politesse doit être modeste, et l'expression de votre déférence pleine d'une simplicité religieuse ; ce ne sera rien autre chose que de la charité et vous n'édifierez qu'à cette condition. Ainsi ne donnez point à vos sœurs des titres qui ne leur appartiennent pas, et fuyez, comme indignes de votre profession, les formes recherchées, les compliments affectés, en un mot tout ce qui sentirait la prétention et la politesse mondaine.

§ IV.-- DES ÉGARDS DUS AUX PERSONNES DU DEHORS

Accueillez toujours avec égards les personnes du dehors, saluez-les avec bienveillance. Évitez soigneusement de leur couper la parole ou de contester avec elles, et ne vous permettez envers personne des plaisanteries déplacées. Soyez toujours pleine de prévenances et de respect pour les autres. Cédez aux autres le pas avec humilité et charité, et pour cela ayez l'intention de voir en eux Jésus-Christ Notre-Seigneur et de l'honorer lui-même dans ses membres : ce sera un nouveau moyen de penser à lui quand vous sortez. Prenez l'habitude de respecter dans vos entretiens toutes les religieuses et d'en parler toujours honorablement ; vous vous conformerez ainsi à l'esprit de Jésus-Christ, et vous ne donnerez pas lieu par votre faute à un reproche qui retomberait sur toutes vos sœurs, celui d'être orgueilleuse, de n'estimer que vous et de mépriser les autres.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DES DÉVOTIONS DES SERVANTES DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

Nous avons de grandes actions de grâces à rendre au Seigneur pour le bienfait si élevé et si multiplié de notre vocation ; sachons reconnaître en particulier ce que nous lui devons pour la direction que nos Constitutions nous donnent dans toutes nos dévotions. Cette direction, si nous la suivons fidèlement, nous procurera le précieux avantage d'être à l'abri de l'illusion, comme elle nous montrera toujours en cette matière le solide, le vrai, l'excellent ; avec elle, nous saurons éviter, et ces dévotions où l'imagination travaille dans le vide et le faux, et ces formes sentimentales qui ne font qu'énerver et amollir l'âme, et ce genre raisonneur qui glace et dessèche, faute d'esprit de foi, d'onction et de simplicité. Je vais donc tâcher de vous dire ce que vos Constitutions vous enseignent : 1° sur les conditions que doivent avoir toutes vos dévotions ; 2° sur l'ordre que vous devez suivre ; 3° sur le riche et vaste champ où elles peuvent s'exercer.

§ I. — DES CONDITIONS QUE CES DÉVOTIONS DOIVENT AVOIR

Pour ce qui est des conditions essentielles à toutes vos dévotions, trois mots vous disent tout admirablement bien : *connaître intimement Jésus-Christ, l'aimer ardemment, l'imiter fidèlement.*

Les dévotions des sœurs du Bon-Pasteur doivent être éclairées, affectueuses et pratiques, et elles ne seront solides, vraies, fructueuses qu'à ces trois conditions : *qu'elles procéderont d'un esprit droit et juste, qu'elles aillent échauffer le cœur, et qu'elles fassent réellement agir la main et le bras.* De plus, pour peu que nous considérons quel est l'esprit de l'Institut, nous verrons que les dévotions qu'il nous faut sont celles qui alimentent en nous l'abnégation et le dévouement, et que toujours aussi nous devons les animer du zèle pour le bien du prochain sans les tenir dans le cercle étroit de notre profit individuel. *Chacune doit chercher selon Dieu la plus parfaite abnégation et une mortification continuelle en toutes choses.* En troisième lieu, les règles donnent fréquemment à entendre que la forme extérieure, quoique certainement nécessaire à l'homme, à raison de ses sens, n'est toutefois que secondaire, surtout dans une religieuse. Le principal est donc que ce que vous ferez jaillisse de l'abondance du cœur. *Elles auront soin d'avoir une intention droite.* Dieu regarde beaucoup plus au fond qu'à la forme, à la qualité qu'à la quantité. Enfin les Règles enseignent que toute pratique extérieure de piété ne doit être qu'un moyen relativement à la dévotion solide et substantielle. Les sœurs s'appliqueront à l'étude des vertus *solides et parfaites*, autrement ces vertus ne seraient qu'une perte de temps et un corps sans âme. C'est ainsi que vos dévotions particulières vous seront d'un grand secours pour accomplir

cette règle : *Toutes emploieront aux choses spirituelles le temps qui leur est destiné, et elles s'efforceront d'y trouver de la dévotion.*

§II.— DE L'ORDRE QU'IL FAUT SUIVRE DANS
LES DÉVOTIONS

Quel ordre faut-il garder par rapport à toutes les dévotions ? On sait que beaucoup d'illusions se rencontrent à ce sujet parmi les religieuses et que souvent il leur arrive de confondre tout dans l'exercice de leur piété. Ainsi, pour ne citer qu'un ou deux exemples, il en est qui s'imaginent honorer Dieu en faisant passer avant les choses de devoir, par exemple, la pratique de la vie commune, des pratiques tout-à-fait secondaires et des singularités, ou même les observances les plus vaines. D'autres croient se rendre les saints propices par leurs dévotions, tandis qu'elles oublient presque entièrement de s'adresser à Dieu, le Père céleste, à Jésus-Christ, notre Médiateur et Sauveur, et à l'Esprit-Saint, Auteur de toute sainteté, source de tout don parfait.

§III.— DÉVOTION A LA SAINTE TRINITÉ

Il est bien juste que des religieuses s'appliquent fréquemment à révéler, à bénir, à invoquer les trois honorables personnes de la Sainte Trinité, honorant par toutes les puissances de leur âme tant les perfections de l'Être divin, que les attributs respectifs de chaque personne divine, selon ce que l'Église nous enseigne.

§IV.— DÉVOTION AU VERBE INCARNÉ

La dévotion que nous professons envers Jésus s'attache à sa sainte vie, à sa douloureuse Passion, au Sacrement de son amour, et à son divin Cœur. Les mystères de la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur, vous savez qu'ils doivent être l'objet habituel et privilégié de vos méditations. Tout, jusqu'aux moindres traits, y renferme des trésors infinis; tout vous y fournira, dans le cours de l'année, une manne fortifiante et pleine de saveur. Mais c'est aux solennités qui rappellent ses principaux mystères que votre dévotion à Jésus-Christ aimera à s'épancher pour en recueillir la vertu toujours présente. Vous aimerez surtout les mystères de sa sainte Enfance et de sa vie cachée, qu'il vous sera si profitable d'honorer, principalement de Noël à la Purification. La Passion de Jésus-Christ Notre-Seigneur réclame aussi vos méditations fréquentes du matin, mais dans le cours même de la journée, ne doit-elle pas vous revenir souvent à l'esprit et au cœur? Et pourquoi cette croix que la Société vous a remise au jour de vos vœux, et qui est là constamment sous vos yeux et sur votre cœur? N'est-ce pas afin qu'elle soit votre trésor et votre livre? Le pieux exercice du Chemin de la croix vous procurera aussi bien des grâces, sans parler même de ses riches indulgences. Vous redoublez de ferveur dans la sainte quinzaine consacrée aux mystères de Jésus souffrant, et vous serez de même attentives aux fêtes touchantes de la Passion que l'on

fait chaque semaine depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Au sujet de la dévotion au sacrement d'amour, considérez combien cette dévotion doit vous être chère et sachez saisir toutes les occasions de la pratiquer. Quelle ne doit pas être votre ferveur dans vos visites, dans vos communions, aux jours où le divin Roi se laisse exposer à nos adorations, et à nos nombreux saluts où il vient nous bénir ! Lorsque vous ne pouvez rendre vos hommages au Prisonnier d'amour, dans son sacrement, visitez-le d'esprit et de cœur, visitez-le par le ministère de votre bon ange ; il vous est facile de le faire souvent, soit de votre office où vous travaillez, soit lorsque vous passez près d'un lieu où il réside, soit quand vous apercevez de loin son église, etc. Vous trouverez encore un exercice de dévotion aussi touchant que solide à contempler et à imiter les vertus divines que Jésus pratique au fond de ses tabernacles : son obéissance, son humilité, sa patience, son esprit de sacrifice, son silence et surtout son amour pour Dieu le Père et sa charité pour les hommes.

Et le Sacré Cœur de Jésus !... l'objet indispensable de vos dévotions et de votre zèle ! Jésus a promis les progrès dans la vie intérieure à ceux qui pratiquent cette dévotion ; elle sera donc pour vous le moyen le plus efficace pour parvenir à la perfection religieuse. Rappelez-vous encore que le propre de cette dévotion est d'être réparatrice pour les ingrattitudes des hommes, et parmi lesquelles nous ne devons pas oublier les nôtres.

Je signalerai de même à votre piété le premier vendredi du mois, les billets mensuels qui se distribuent, le mois tout entier où tombe la fête du divin Cœur, la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur, l'apostolat de la prière.

§ V.— DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

Cette dévotion sera éclairée, affectueuse, pratique. Vous l'éclairerez en lisant les meilleurs livres qui parlent du culte de Marie. Vous recueillerez les histoires et les monuments qui attestent sa miséricorde et sa puissance ; vous méditez ses mystères et jusqu'aux moindres particularités de sa vie, ses vertus, ses privilèges, ses grandeurs, ses bontés ; vous étudierez spécialement son Cœur Immaculé, abîme de perfections et de grâces. De même, vous approfondirez le sens fécond de son Cantique, de l'*Ave, Maria*, de ses litanies, des hymnes et des antiennes que l'Église chante à sa louange. Déjà vous n'ignorez pas que là quelques paroles suffisent pour fournir beaucoup à l'esprit et au cœur ; mais au besoin vous avez de pieux auteurs qui vous en instruisent, tels que saint Alphonse de Liguori dans sa paraphrase du *Salve Regina*, etc. Votre dévotion à Marie sera affectueuse et pratique, tendre, solide et forte tout à la fois. *Affectueuse*, elle vous fera saisir avec une industrieuse diligence toutes les occasions de l'honorer, tous les moyens de lui prouver votre amour. *Pratique*, elle tendra toujours à l'imiter (car ce qu'une mère aime le plus

dans son enfant, c'est de reconnaître en lui ses propres traits), dans la fuite du péché et de l'imperfection, dans la destruction de vos défauts, l'acquisition et l'exercice des vertus solides. *Tendre*, elle vous fera dire avec le cœur d'un Stanislas : *La Mère de Dieu est ma mère*. Vous penserez souvent à une si grande et si bonne Mère, et dans toutes vos nécessités spirituelles et temporelles, vous ferez comme les enfants qui s'adressent toujours à la mère, même quand c'est du père qu'il faut obtenir quelque grâce. *Forte*, elle vous fera vaincre, pour l'amour de Marie, toutes les difficultés et toutes les répugnances ; elle vous adoucira les sacrifices passifs que Dieu vous impose et vous fera multiplier les volontaires qui sont à votre choix. Mais quelles pratiques faut-il conseiller à une sœur du Bon-Pasteur dans sa dévotion à la divine Mère ? D'abord chaque jour vous avez ses litanies, son *Angelus*, son chapelet ; faites en sorte que ces tributs quotidiens soient toujours dignes de lui être présentés, vous saurez y joindre de pieuses invocations durant la journée. Pendant votre travail, vous aurez devant vous son image pour vous rappeler fréquemment son souvenir. Il y aura toujours quelque colloque pour elle dans votre méditation du matin ; et même rien ne vous empêche de l'appeler à votre aide pour bien entendre la sainte messe, pour bien faire l'examen, la lecture spirituelle, pour bien vous confesser et bien communier. Ensuite vous avez ses fêtes, son samedi de chaque semaine, son mois béni. Voyez comme la sainte Église se montre

empressée pour le culte de Marie, comme elle est riche et variée dans les témoignages qu'elle lui en donne, comme elle seconde toujours davantage l'élan des fidèles ! Prenez donc fortement cet esprit catholique et commencez par vous livrer entièrement à son impulsion. Pour les fêtes de Marie, il faut que vous y puisiez toujours un accroissement de dévotion envers elle ; il faut que les moindres elles-mêmes aient pour vous de l'intérêt et du charme ; mais il y en a trois que vous devez choisir entre toutes les autres : *l'Immaculée Conception, la fête du Saint Cœur de Marie, et la Présentation, qui est pour vous la fête du dévouement et du sacrifice.* Les dévots à Marie dans le siècle s'imposent souvent d'autres pratiques en son honneur ; quant à vous il serait d'une piété mal éclairée de vous surcharger de pratiques. La profession religieuse remplace éminemment tous ces moyens destinés à la suppléer chez les séculiers ; ainsi avez-vous été jadis de quelque congrégation ou de quelque confrérie ? vous pouvez en garder l'esprit, mais laissez-en les observances. Avez-vous reçu le saint Scapulaire ? Rien ne vous empêche certainement de le porter toujours : c'est la livrée de Marie, c'est un signe de plus que vous êtes sienne, c'est un gage de prédestination ajouté à celui que vous donne votre grande et sainte vocation ; mais ne vous astreignez plus aux prescriptions de la confrérie du scapulaire, à moins peut-être que vous ne vouliez offrir à cette intention ce que vous faites déjà dans la Société.

§ VI. — DÉVOTION AUX ANGES ET AUX SAINTS

Par rapport au culte des saints, il ne sera pas inutile de faire d'abord deux observations. La première est que, si dans le culte public on ne peut invoquer que les saints dont l'Église a reconnu et proclamé la sainteté, à moins qu'on ne les invoque en général comme elle le fait elle-même le jour de la Toussaint, dans la prière privée néanmoins il est très permis de s'adresser nommément à ceux que l'on a raison de croire admis dans le ciel : c'est ainsi que saint François Xavier se recommandait aux petits enfants morts après le baptême qu'il leur avait conféré. La seconde observation est que, selon la doctrine de saint Thomas, plus les saints sont élevés dans la gloire, plus aussi ils aiment à prier pour nous qui sommes encore dans le pèlerinage de la vie, et plus efficaces sont leurs prières à raison de leurs mérites précédents ; toutefois, ajoute le saint docteur, il arrive souvent que l'invocation d'un saint moins élevé au ciel aura plus d'efficacité, ou parce qu'on y mettra plus de dévotion, ou parce que Dieu voudra déclarer sa sainteté. Cela posé, quel ordre convient-il en général de suivre dans vos dévotions envers les saints ? Comme toutes vos pratiques de piété doivent servir d'aliment à l'amour de Jésus et de Marie, au soin de votre perfection, à l'exercice des vertus religieuses et au zèle de la gloire de Dieu, vous avez là comme les jalons qui doivent vous indiquer la route. 1^o Donc vous

devez vous adonner davantage à la dévotion envers les saints qui ont été les plus chers à Jésus et à sa très sainte Mère, tels que sainte Anne, saint Joachim, saint Jean-Baptiste, le disciple bien-aimé, etc., etc. Mais parmi eux, saint Joseph, le glorieux époux de Marie, le père nourricier de Jésus, aura le poste d'honneur ; il entre dans cette Trinité de la terre que les âmes pieuses ne savent point séparer : *Jésus, Marie, Joseph*. Il a reçu un pouvoir à part pour protéger toute la grande famille des enfants de Dieu, et vous savez d'ailleurs les titres nombreux qu'il a à votre hommage, à votre confiance et à votre imitation. 2° Les sœurs du Bon-Pasteur auront une dévotion toute particulière à sainte Madeleine et à saint Vincent de Paul, à qui elles demanderont leur esprit. 3° Chacune aura une dévotion à la sainte patronne dont elle a reçu le nom au baptême et à sa patronne de religion, et s'efforcera d'imiter leurs exemples de vertu. 4° Vous comprenez combien vous sera salutaire la dévotion à votre saint Ange gardien et aux saints Anges ; si vous les honorez et si vous les appelez à votre aide, vous éprouverez l'efficacité de leur concours dans vos rapports avec le prochain. Sachez profiter de leur fête et même du mois d'octobre tout entier pour ranimer en vous leur dévotion. Quant au culte des autres saints, qu'est-ce qui vous empêcherait de suivre l'Église dans sa liturgie ? Remarquez avec quelle pieuse continuité elle les honore tour à tour dans le cycle de

l'année ; elle veut que tous les jours la conversation de ses ministres soit dans le ciel avec ces frères glorifiés ; pourquoi ne pourriez-vous pas entrer dans un aussi saint commerce ? Le martyrologe que vous lisez tous les jours au réfectoire est là pour vous avertir et vous diriger. Enfin une pieuse coutume dans les communautés, c'est la distribution des *saints* du mois. Certainement il y a des grâces attachées à l'invocation de ces protecteurs que Dieu nous choisit, au soin d'imiter les vertus qu'il nous signale en eux. Saint Stanislas composait des litanies de tous les intercesseurs que chaque mois lui donnait, et saint Louis de Gonzague recourait à eux pour obtenir les vertus qui leur avaient été les plus chères durant leur vie, c'est ce qu'il appelait les prendre par leur faible. Suggérons encore une pratique usitée par plusieurs ; c'est de consacrer chaque jour de la semaine à quelque saint qu'on veut honorer davantage, par exemple, le lundi, à saint Vincent de Paul ; le mardi, aux saints Anges ; le mercredi, à saint Joseph ; le jeudi, à saint Louis de Gonzague ; le vendredi, aux saints patrons du baptême et de la profession religieuse. Le samedi resterait à Marie, la reine des saints, comme le dimanche à Jésus, le soleil du ciel, et la couronne des élus, ou bien encore à la Très Sainte Trinité tout entière.

§ V.— DÉVOTION AUX AMES DU PURGATOIRE

Selon saint Thomas, cette dévotion ne consiste pas à invoquer ces saintes âmes, mais à prier pour

elles, et c'est ainsi en effet que l'Église la pratique. Toutefois, Suarez, avec d'autres théologiens, est d'avis qu'il n'y a aucun inconvénient à invoquer les âmes du purgatoire quand on croit pieusement qu'elles entendent nos prières. Il ajoute que peut-être ces saintes âmes, lorsqu'elles seront dans la gloire, connaîtront que nous nous sommes recommandés à elles, et seront ainsi portées à prendre nos intérêts auprès de Dieu ; mais, après tout, conclut-il, notre dévotion se montre mieux à les soulager, en offrant pour elles des prières et des satisfactions, et c'est assez pour les engager à s'employer en notre faveur, au temps et de la manière qu'elles le peuvent, selon l'ordre établi de Dieu.

La dévotion aux âmes du purgatoire est une des plus agréables à Dieu, des plus sympathiques au cœur de l'homme et des plus profitables à la piété chrétienne. Si la charité fraternelle est pour nous un devoir, nulle part, après le soin de préserver les âmes de l'enfer, elle ne réclame plus hautement nos services, puisque nulle infortune temporelle n'est comparable à celle qu'il s'agit ici de soulager. Enfin ceux qui sont indifférents au sort de ces pauvres âmes, doivent craindre que Dieu ne permette justement qu'un jour on les oublie de même. Celui qui néglige ne sera-t-il pas négligé ? Vous prendrez donc garde de négliger l'exercice de cette touchante dévotion. Si vous ne pouvez toujours prier, autant que vous le voudriez, pour les épouses souffrantes de Jésus-Christ, vous avez à présenter en leur faveur des

actes qui seront plus propres encore peut-être à les soulager que des prières ; je veux dire vos peines, vos fatigues et tout ce qui vous mortifie, sans parler des indulgences de l'Église dont nous nous occuperons plus tard. La dévotion aux âmes du purgatoire doit être de tous les jours, mais le temps qui lui convient spécialement est le mois de novembre. Ravivez-la de tout votre pouvoir à cette époque, si elle s'était affaiblie.



MOIS D'AOUT

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DU SILENCE ET DE LA MODESTIE

§ I.— DU SILENCE

Le silence d'abord. Vous vous rappellerez combien les auteurs pieux insistent sur l'estime que mérite cette vertu, sur sa nécessité dans la vie religieuse et sur l'amour spécial que doit lui vouer une religieuse, si elle est jalouse de la pratiquer toujours, comme ce sera son devoir, malgré tant d'obstacles. On vous a dit que sans le silence vous n'aurez jamais le recueillement, et par conséquent point d'esprit d'oraison, ni de vertus solides. Pensez aussi que le violer, c'est commettre une de ces fautes qui entraînent vos sœurs au mal, ce qui double pour vous la culpabilité ; et certes l'habitude d'y manquer vous préparerait bien des années de purgatoire, puisque ce serait une preuve que vous vous en confessez sans contrition.

Maintenant donc que vous êtes dans une position où il est plus facile de le garder, soyez diligente à en fortifier la pratique, et plus tard, dans quelque circonstance que vous vous trouviez, vous en recueillerez les fruits. Vous devez vous tenir spécialement sur vos gardes dans les lieux où l'on s'oublie plus aisément, tels sont entre autres les corridors, le jardin, la salle commune, les offices, l'infirmerie.

§ II. — DE LA MODESTIE

Pour la modestie, je n'ai qu'à vous renvoyer de même aux leçons du noviciat, et gardez-vous de croire que ces leçons n'étaient que pour des novices. La règle et vos Supérieures l'entendent bien autrement ; que de fois vous verrez vos Supérieures insister sur l'observation exacte des belles règles que vous en avez ! A chaque rénovation, à chaque retraite annuelle, à chaque visite de la Mère Supérieure générale, les Supérieures ne manquent pas de revenir sur ce point ; n'est-ce pas assez pour que vous en compreniez bien l'importance, et que cette conviction soit vraiment pratique ?

La pauvreté et l'ordre sont comme les dépendances de la modestie. Que tout soit convenablement rangé dans votre chambre ou dans votre office, et soyez toujours propre sur vous-même sans chercher un prétexte à votre négligence dans le travail et les occupations. La propreté est aussi le témoignage naturel de la pureté de l'âme et la preuve qu'un religieux met de la diligence dans tout ce qu'il fait. Qu'il n'y ait donc aucun désordre dans vos vêtements, ne portez point d'habits sales, déchirés, des souliers malpropres. Hors de la maison ne négligez pas de relever vos vêtements, quand vous êtes exposée à vous salir. Évitez toutefois de cacher la vanité sous le voile spécieux de la propreté ; vous seriez bien ridicule si l'on découvrait en vous de la recherche

ou de l'affectation dans la manière de disposer votre coiffe, d'arranger votre robe, etc., etc.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DU MÉRITE DE NOS BONNES ŒUVRES ET DE L'APPLICATION QUE NOUS POUVONS EN FAIRE

Posons d'abord ce principe de la théologie, que : 1° La racine du mérite, relativement à la récompense éternelle, c'est la charité, et non précisément la peine ou la difficulté vaincue, quoiqu'il soit vrai de dire que l'effort et la souffrance sont ordinairement l'indice et la preuve d'une plus grande charité. Ainsi, par exemple, les martyrs avaient sans doute un grand mérite à souffrir pour Jésus-Christ; mais la très sainte Vierge méritait plus qu'eux tous dans les moindres actes de sa vie, bien que peut-être la souffrance ne s'y rencontrât point toujours. Voilà donc une vérité pratique qui offre toute une direction, elle est l'interprétation de cette parole de saint Augustin : *Aimez et faites ce que vous voulez*. En voici deux autres qui lui sont communes, et ces trois vérités, tout en nous montrant ce qui platt davantage à Dieu dans nos dévotions, ont aussi de quoi nous consoler quand il ne nous est pas donné de faire pour lui autant que nous voudrions. 2° Le mérite d'une bonne œuvre est beaucoup plus dans l'intention qui nous anime que dans la matière de l'acte lui-même, et Dieu

regarde moins la quantité que la qualité des choses qu'on lui offre. 3° L'intention la plus méritoire est celle qui d'une part est plus dégagée de tout alliage; si nous voulons mériter davantage, il faut d'abord écarter non seulement toute intention vicieuse, mais encore tout motif imparfait et suggéré par la nature; ensuite il faut donner pour mobile à nos actions l'intention la plus parfaite, or c'est évidemment celle qui vise directement la gloire de Dieu. Il est vrai que le motif de notre bien propre, quand il est selon Dieu, et surtout de l'ordre surnaturel, renferme implicitement l'intention de la gloire de Dieu; mais lorsque celle-ci est formelle, elle vaut en définitive bien davantage comme procédant de la plus pure charité. Si l'une et l'autre intention sont explicites, elles peuvent servir à se corroborer mutuellement, et nous avons quelquefois besoin de les unir ainsi pour nous aider à remplir notre devoir dans les choses difficiles. Cependant il est plus parfait en soi, de faire abstraction de son bien propre, et, par un certain acte de la volonté, de se porter de tout l'élan de sa pensée et de son affection vers le seul bien de Dieu. Du reste, il est impossible de ne pas sentir alors, quoique sans y réfléchir, que lui-même pensera à notre bien: car, dit saint Thomas, nous espérons surtout de nos amis; en servant un ami, ma seule pensée est de lui vouloir du bien, mais le cœur me dit aussi que je puis compter sur lui. Et c'est ce qui est éminemment vrai au service de Dieu, car cet ami

infirmement bon n'a-t-il pas voulu que nos intérêts fussent toujours inséparablement unis à sa gloire ?

4° Nos bonnes œuvres par excellence, celles que Dieu veut et accepte avant toutes les autres, ce sont les œuvres de notre vocation, soit que l'obéissance nous les prescrive envers nous-mêmes, soit qu'elles aillent selon l'ordre au salut des âmes. Pour une maîtresse des pénitentes ou une maîtresse de classe, par exemple, son travail est l'œuvre qui doit avoir ses prédilections, puisqu'elle y trouve une matière abondante de sanctification propre par la patience, et une occupation vraiment sainte : c'est une œuvre de miséricorde. Il y aurait donc une grande illusion de sa part à laisser ou à négliger ce devoir pour entreprendre d'autres œuvres, quelque bonnes et saintes qu'elles pussent lui paraître.

5° On distingue dans une bonne action trois sortes de mérites. Le premier est celui de l'œuvre même, en vertu duquel ce que nous faisons de bien en état de grâce et avec une intention droite, nous vaut dans le ciel un degré de gloire pour toute l'éternité ; le second mérite est celui d'impétration qui nous obtient de nouveaux secours ou d'autres faveurs que nous désirons du Seigneur ; c'est une véritable prière, car la prière elle-même n'est autre chose que l'interprète du désir ; le troisième mérite est celui de la satisfaction, qui nous sert à payer nos dettes envers la justice divine : toute bonne œuvre en effet suppose ici-bas quelque travail et quelque effort et prend ainsi le caractère d'un acte de pénitence. Ce que nous avons appelé le mérite de

l'œuvre reste toujours à celui qui l'a faite et ne peut se reporter sur autrui. Les deux autres sortes de mérite, celui d'impétration et celui de satisfaction sont généralement aliénables, c'est-à-dire que vous pouvez les transporter à d'autres en ce monde, ou aux âmes du purgatoire. Lorsque vous priez ou que vous faites toute autre bonne œuvre à l'intention d'obtenir une chose pour vous-même, si la chose appartient réellement à votre salut, *infailliblement*, dit saint Thomas, *vous êtes toujours exaucé, sinon à l'instant même, du moins au temps le plus opportun pour votre bien.* Et c'est également ainsi que le mérite satisfactoire de vos œuvres, quand vous l'offrez pour vous-même, est toujours accepté de Dieu. Mais il n'en est plus entièrement de même, soit des prières que vous faites à l'intention d'une autre, soit des satisfactions que vous voulez lui appliquer. Pour exciter la charité chrétienne, il faut ajouter cependant qu'une prière fervente et persévérante peut obtenir des grâces plus victorieuses, qui finiront par triompher du pécheur obstiné, selon ces paroles de saint Jacques : *Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés, car la prière assidue du juste peut beaucoup.* Les indulgences en particulier ne sont applicables aux âmes du purgatoire que par manière de suffrage, c'est-à-dire d'intercession ou d'offrande ; et bien que nous sachions par le témoignage de la sainte Église que Dieu les accepte ordinairement, toutefois il ne s'y est pas engagé expressément, et il peut avoir de justes raisons, en certains cas, pour

ne pas en faire l'application selon notre demande. De plus, il y a des indulgences que l'Église n'accorde qu'à ceux qui les gagnent, telles sont celles que le Souverain Pontife n'a point formellement déclarées applicables aux fidèles défunts. Comment faut-il appliquer les mérites impétratoires et satisfatoires de nos œuvres? D'abord il est clair que cette distribution de nos aumônes demande de l'ordre et une diligence convenable. Évitez donc ce laisser-aller qui ferait tout vaillle que vaillle, sans rien déterminer et sans que la charité ni le zèle intervînt dans le détail de vos œuvres de piété. Apprenez de bonne heure à ne pas laisser ainsi se dissiper et se perdre tant de choses dont vous pouvez faire un si bon emploi. Prenez l'habitude d'appliquer nettement vos chapelets, vos communions, vos pénitences, etc.; une application explicite vaudra toujours beaucoup mieux que de vagues généralités. Que de besoins réclament votre charité dans l'Église militante et dans l'Église souffrante! Pensez à ceux de vos parents, de vos bienfaiteurs, de vos amis qui ont le plus besoin de prières. C'est la meilleure preuve que vous puissiez leur donner de votre reconnaissance et de votre affection. Occupez-vous fréquemment de votre famille spirituelle, des nécessités de la Société entière, de la maison où vous êtes, de vos Supérieures, de toutes vos sœurs. Vous avez à demander le succès des affaires qui importent à la gloire de Dieu, l'exaltation de la sainte Église, la conversion des pécheurs, des hérétiques, des infidèles. C'est justice que vous songiez tout

spécialement à soutenir, par vos prières, vos sœurs dans leurs travaux ; par là vous entrerez bien plus vous-même en partage du mérite de leurs bonnes œuvres. Il en est qui remettent d'avance tous leurs mérites entre les mains de la très sainte Vierge, la priant de vouloir bien en faire elle-même la distribution, soit aux vivants, soit aux morts ; cette pratique est sainte, pourvu qu'elle ne favorise pas la négligence et ce laisser-aller dont nous parlions tout à l'heure. On peut unir les deux méthodes, abandonnant les applications que l'on fait soi-même de ses bonnes œuvres au bon plaisir de Dieu et à celui de la divine Mère. Assurément Dieu qui a établi Marie la trésorière générale de tous ses biens, nous saura gré d'imiter son exemple.



MOIS DE SEPTEMBRE

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DU SOIN DE PRATIQUER LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

Au noviciat vous avez appris quel est le prix de la sainte pauvreté, et vous avez conçu pour cette mère de la religion une affection toute filiale. Convendrait-il que vous fussiez moins fervente à la pratiquer depuis que vous l'avez promise au Seigneur? Une religieuse est obligée de prendre soin des objets que la religion met à son usage ; ils sont les biens de Dieu d'une manière toute spéciale, et ce serait un désordre criant qu'elle les traitât plus mal que ceux qu'elle aurait eus dans le siècle. Soyez donc attentive et diligente à les ménager. Quand un de vos vêtements est déchiré, raccommodez-le au plus tôt pour qu'il ne se détériore pas davantage, et, s'il s'y rencontre des taches, faites-les disparaître sans délai : c'est le moyen de le faire durer plus longtemps. Prenez les précautions convenables pour ne rien détériorer, ni rien briser ; portez même votre attention sur les objets communs de la maison, afin de les préserver d'un dommage que vous pouvez prévenir. C'est agir contre la pauvreté que d'avoir des superfluités à son usage, d'accumuler les livres dans sa chambre sans une vraie raison, et de les retenir au-delà du besoin qu'on peut en avoir. Les bonnes religieuses ont grand soin de porter fré-

quemment leur attention sur ces articles. Gardez-vous de vous attacher à quoi que ce soit avec dérèglement. Recevez avec reconnaissance, et comme une aumône faite à un pauvre, tout ce que l'on vous donne pour la nourriture, l'entretien et l'étude ; sachez également accepter un refus. Quand il vous manque quelque chose et que la discrétion vous permet de n'en rien dire, ne vous contentez pas de supporter cette privation avec patience, aimez-la et dites-vous avec bonheur : maintenant je commence à m'apercevoir que je suis un pauvre de Jésus-Christ, jusqu'ici je ne l'avais guère été que de nom.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DES INDULGENCES

Personne n'ignore qu'il est de la piété chrétienne d'estimer beaucoup les indulgences, puisqu'elles sont un écoulement des mérites de Jésus-Christ et de ses saints. Tout fidèle doit mettre du zèle à gagner les indulgences de l'Église, et il n'y manquera pas, s'il a le sentiment de ses nécessités propres, et de celles des saintes âmes qui souffrent dans le purgatoire. Néanmoins il est utile de remarquer que, jusque dans les meilleures choses, il faut de la discrétion et une mesure convenable. Ceux qui s'imaginent que tout doit céder à je ne sais quel empressement de gagner des indulgences, se trouvent dans une véritable

illusion. Si l'Église les a multipliées avec une libéralité toute maternelle, ce n'est pas précisément pour que chacun de ses enfants se mette en état de les gagner toutes, ce qui du reste serait impossible, elle a voulu seulement par là leur donner toute facilité de venir puiser à ses trésors ; mais ceux-là agiraient contre son intention et contre la vraie piété, qui, sous prétexte de gagner plus d'indulgences, négligeraient des devoirs, ou s'embarrasseraient dans des pratiques sans fin. D'ailleurs le mérite d'une bonne œuvre, en tant qu'il nous rend agréables à Dieu, est d'un ordre beaucoup plus élevé, et par conséquent plus digne de nos empressements, que le simple mérite de satisfaction ; et de fait, les indulgences que l'Église accorde ne sont que des moyens qu'elle emploie elle-même pour exciter les fidèles à faire des œuvres de sanctification proprement dites. Après ces observations dont le but n'est certes pas de vous détourner d'une dévotion si légitime, il est bon de vous rappeler le catalogue authentique des indulgences qu'il vous sera plus facile de gagner selon votre choix, ou le temps dont vous pourrez disposer. Encore quelques éclaircissements préalables sur cette matière.

1° Pour gagner une indulgence, il est indispensable d'accomplir intégralement et rigoureusement les œuvres ou conditions prescrites. 2° S'il s'agit d'une indulgence plénière, il est toujours prescrit d'abord de se confesser et de communier, excepté pour celle du Chemin de la croix, ensuite de prier selon les intentions du Souverain Pontife ; mais

on est libre de prier vocalement ou mentalement, sans qu'il faille de rigueur réciter cinq fois le *Pater et l'Ave, Maria*. 3° On doit avoir l'intention de gagner l'indulgence par l'œuvre ou la communion que l'on fait ; mais l'intention virtuelle suffit. Le Père Léonard de Port-Maurice conseillait de former tous les matins l'intention générale de gagner toutes les indulgences qui peuvent être attachées aux actions de piété de la journée. 4° C'est à celui qui gagne l'indulgence à en faire lui-même l'application. Il faut cependant se contenter de l'offrir pour l'application que Dieu daignera en faire selon sa sagesse et sa bonté, par exemple, aux âmes du purgatoire, aux plus souffrantes, aux plus délaissées, à celle qui est le plus près de sa délivrance. 5° On peut gagner plusieurs indulgences plénières à la fois, par la même œuvre ou la même communion, dès lors qu'on a plusieurs titres à présenter à Dieu. Comme cependant il n'est possible de s'en appliquer à soi-même qu'une seule, alors les autres seront pour les âmes du purgatoire. Enfin la même confession suffit une fois la semaine, et il n'est pas nécessaire qu'elle se fasse huit jours après la précédente.

TABLEAU D'INDULGENCES AUTHENTIQUES

Le Chapelet, le Chemin de la croix, le Scapulaire

§ 1.— LE CHAPELET

Un même chapelet peut recevoir les indulgences dominicaines ou du saint Rosaire, les indulgences apostoliques, et les indulgences de sainte Brigitte.

1° Pour gagner les indulgences dominicaines ou du saint Rosaire, il faut avoir un chapelet béni par un Père de l'ordre de saint Dominique, ou par un autre prêtre muni du même pouvoir, le tenir en main quand on le récite et méditer sur les mystères du saint Rosaire. Si l'on ne savait pas méditer, il suffirait de le réciter avec dévotion. Il y a cent jours d'indulgences pour chaque *Pater* et chaque *Ave*, et indulgence plénière une fois l'an. Quand on récite le chapelet conjointement avec une autre, le Pape Pie IX a accordé dix ans et dix quarantaines pour chaque chapelet, et, si l'on récite ainsi durant un mois le rosaire entier, au moins une fois par semaine, il y a indulgence plénière le dernier dimanche du mois.

2° Les indulgences apostoliques sont celles que le Saint Père ou un prêtre muni de ce pouvoir, appliquent par leur bénédiction à plusieurs objets, tels que croix, chapelets, médailles, statuettes, etc., et ces indulgences se gagnent par certaines œuvres que font les personnes qui portent sur elles-mêmes, ou qui ont devant elles quelque objet béni de la sorte. Ainsi quand on récite au moins une fois

la semaine, le chapelet ou l'office divin, ou celui de la sainte Vierge ou des morts, ou les psaumes de la pénitence, etc, il y a indulgence plénière à toutes les grandes fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge ; à celles de la Pentecôte, de la Trinité, de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph, de chacun des Apôtres, de la Toussaint ; de plus, il y a beaucoup d'indulgences partielles chaque fois que l'on fait quelque-une de ces œuvres, ou d'autres encore, comme se préparer à la sainte communion, réciter l'*Angelus*, visiter les hôpitaux ou les prisons, prier pour les agonisants, faire son examen de conscience. 3° Les indulgences de sainte Brigitte peuvent être appliquées sur un chapelet de cinq dizaines. Il y a indulgence de cent jours pour chaque *Pater, Ave, Credo*, et indulgence plénière une fois le mois pour ceux qui récitent tous les jours au moins cinq dizaines, quoique ce chapelet soit composé de six dizaines. Il faut tenir en main son chapelet en le récitant ; mais la méditation des mystères n'est pas obligatoire.

Tout objet solide même en fer, en bois ou en verre est maintenant susceptible d'être indulgencié. Un objet prêté ne perd pas les indulgences, si le prêteur n'a pas l'intention de les céder à un autre. Un chapelet qu'on répare successivement conserve les indulgences, lors même que, par suite de ces réparations successives, tous les grains auraient été renouvelés. Si l'on achète ou si l'on vend un objet indulgencié, il perd les indulgences.

§ II. — LE CHEMIN DE LA CROIX

Le Chemin de la croix a de riches et nombreuses indulgences tant plénières que partielles, et elles sont certaines, quoiqu'on ne puisse les spécifier en détail, parce que les titres en ont été perdus. Deux conditions sont requises et suffisent pour les gagner, de sorte qu'elles sont les seules où la confession et la communion ne soient pas nécessaires à l'indulgence plénière. La première condition est de parcourir les stations en changeant de place ; si le local ou la foule ne le permettent pas, il suffit de faire un léger mouvement de corps et de se tourner vers la station. La seconde condition est de méditer sur la Passion de Notre-Seigneur selon sa capacité. Il n'y a pas d'obligation de réciter des prières vocales, ni même de se rappeler ou de méditer en particulier chacune des quatorze stations. Il paraît qu'on doit les parcourir toutes en une seule fois et qu'il ne suffit pas de le faire à diverses reprises, quoique en un même jour. Si l'on est dans l'impossibilité physique ou morale de faire les stations du Chemin de la croix, on peut en gagner les indulgences, en quelque lieu que ce soit, au moyen d'un crucifix béni à cet effet. Alors il faut le tenir en main et réciter quatorze fois le *Pater* et l'*Ave*, et de plus, il faut ajouter à la fin cinq fois le *Pater* et l'*Ave* avec le *Gloria Patri*, puis un dernier *Pater*, *Ave*, *Gloria* pour le Souverain Pontife.

§ III. — LE SCAPULAIRE DU MONT-CARMEL

1° Pour obtenir le privilège de préservation, (*si quelqu'un meurt avec le scapulaire, il ne souffrira pas le feu éternel*), il suffit que l'on ait reçu légitimement le saint scapulaire, c'est-à-dire de celui qui a le pouvoir de le donner ; mais on doit le porter en forme de vêtement, l'une des petites pièces d'étoffe sur le dos et l'autre sur la poitrine. Chacune peut remplacer par elle-même un scapulaire usé ou perdu, sans qu'il faille se le faire imposer de nouveau. Chacune peut aussi se faire un scapulaire, qui n'est autre chose que deux morceaux d'étoffe noire ou brune, unis par deux cordons, sans que les petites images qu'on y joint ordinairement soient nécessaires.

2° Pour obtenir l'indulgence sabbatine qui promet la prompte délivrance du purgatoire, on doit en outre : 1° garder la chasteté de son état ; 2° s'abstenir de manger de la chair les mercredis et les samedis, ou bien réciter tous les jours l'office divin, ou l'office de la sainte Vierge. Pour commuer la deuxième prescription, il faut un pouvoir différent de celui qui autorise à donner le saint scapulaire. S'il survient un grave empêchement, l'obligation de l'abstinence ou de l'office n'existe plus ; cependant il est conseillé de demander une autre bonne œuvre à son confesseur.

§ IV. — PLUSIEURS AUTRES INDULGENCES COMMUNES AUX FIDÈLES

1° Pour l'usage que vous ferez des oraisons jaculatoires et dans vos visites au saint Sacrement, rien ne vous empêche de choisir de préférence des prières auxquelles sont attachées des indulgences.

2° L'indulgence plénière exige qu'on récite chaque jour la prière en question, et que l'on fasse en outre la confession et la communion avec quelque prière à l'intention du Souverain Pontife. Pour le *Trisagion* : *Sanctus, Sanctus*, etc., indulgence de cent jours une fois le jour, plénière une fois le mois. Pour l'hymne *Veni Creator* ou la prose *Veni, Sancte Spiritus*, indulgence de cent jours chaque fois, et indulgence de trois cents jours durant l'octave de la Pentecôte, plénière une fois le mois. Pour la prière *En ego, o bone et dulcissime Jesu*, récitée après avoir fait la communion devant le crucifix, indulgence plénière chaque fois. D'après une réponse récente de Rome, il paraît qu'il faut prier en outre à l'intention du Souverain Pontife. Pour l'*Anima Christi*, indulgence de trois cents jours chaque fois, plénière une fois le mois. Pour le *Tantum ergo* et *Genitori*, avec le verset et l'oraison du saint Sacrement, indulgence de cent jours une fois le jour, plénière le Jeudi-Saint, à la Fête-Dieu et un autre jour à volonté. Pour cette offrande à Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Mon aimable Jésus, afin de vous témoigner ma reconnaissance, et en réparation de mes infidélités, moi N... je vous donne mon cœur, je*

me consacre entièrement à vous, et je me propose avec votre grâce de ne plus vous offenser, indulgence de cent jours, plénière une fois le mois. Pour cette invocation : Soit loué et remercié à tout instant le très saint et très divin Sacrement, indulgence de cent jours une fois le jour ; de trois cents jours le jeudi et durant l'octave de la Fête-Dieu et aux deux élévations de la messe, plénière une fois le mois. Pour l'invocation Mon Jésus miséricorde, si convenable aux mourants, indulgence de cent jours chaque fois. Pour les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, récités de bouche, mais selon n'importe quelle formule, indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois, plénière une fois le mois. Pour invoquer les saints noms de Jésus et Marie, indulgence de cent jours chaque fois. Pour la triple invocation : Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie ; Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie ; Jésus, Marie, Joseph, faites que je meure paisiblement en votre sainte compagnie, indulgence de trois cents jours chaque fois. Pour les Litanies de la sainte Vierge, indulgence de trois cents jours chaque fois, plénière aux cinq fêtes principales de Marie. Pour le petit Office de l'Immaculée Conception, indulgence de trois cents jours chaque fois. Pour l'Angelus ou le Regina cæli, récités au son de la cloche, à genoux ou debout, selon le temps, indulgence de cent jours, plénière une fois le mois. Pour le Salve Regina le matin et le Sub tuum le soir, avec le verset Dignare me laudare te, etc., Benedictus Deus in

sanctis suis, amen, indulgence de cent jours chaque jour de la semaine, de sept ans et sept quarantaines le dimanche, plénière deux fois par mois. Pour le *Memorare*, indulgence de trois cents jours chaque fois, plénière une fois par mois. Pour le *Stabat*, indulgence de cent jours chaque fois. Pour chaque jour du mois de Marie, quelque prière ou pratique de dévotion en son honneur, indulgence de trois cents jours une fois par jour, plénière une fois dans le courant du mois. Pour la prière *Ange de Dieu, etc.*, indulgence de cent jours chaque fois, plénière le deux octobre et une fois par mois. Pour réciter trois fois le *Pater* et l'*Ave* en l'honneur des douleurs de Jésus et de Marie et en faveur des agonisants, indulgence de trois cents jours chaque fois, plénière une fois le mois. Pour le *De profundis*, avec le verset *Requiem æternam, etc.*, récité vers la première heure de la nuit, indulgence de cent jours chaque fois, plénière une fois le mois.



MOIS D'OCTOBRE

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DE L'ANGÉLIQUE VERTU DE PURETÉ

Tout penchant est dangereux pour l'homme quand il lui laisse prendre racine dans son âme, et, s'il ne s'applique à le vaincre, il peut y trouver la cause de sa perte éternelle ; mais l'inclination que doit combattre la sainte vertu de pureté est bien plus dangereuse que toute autre, les ravages qu'elle ferait seraient bien plus terribles, surtout dans l'état religieux. Les autres passions n'entraînent pas si facilement ni si vite dans des fautes graves ; avec celle-ci, il faut peu de chose pour aller jusqu'au péché mortel, et un petit nombre de chutes suffirait pour rouvrir promptement de vieilles blessures que l'on croyait bien cicatrisées. Aussi devons-nous employer contre ce penchant funeste toute la vigilance et toute l'énergie de notre âme. Il est le principal objet de cette guerre dont il est écrit : *La vie de l'homme sur la terre est un combat, et les ennemis de l'homme sont dans sa propre maison.* Il est aussi la principale matière du triomphe dont il est pareillement écrit : *Celui-là seul qui combat jusqu'à la fin sera légitimement couronné.* Or, l'on sait que la lutte consiste principalement à fuir. C'est donc une grande consolation pour une pauvre âme harcelée par ces fantômes impurs de ne pas s'y être exposée volontairement ; alors elle s'adresse à Notre-

Seigneur avec plus de confiance pour en être délivrée. Mais il n'en serait plus de même si elle avait à craindre cette réponse : *N'est-ce pas de ta faute, et pourquoi avoir été chercher toi-même le péril ?* Vous éviterez ce péril, principalement par la garde de vos pensées, de votre cœur et de vos sens. Pour l'esprit, rien ne le laisse plus à la merci que l'oisiveté et l'habitude de la rêverie : ayez donc ces deux choses en horreur, ne restez jamais à rien faire ou à bercer votre imagination de chimères. De même, à la première approche d'une pensée ou d'un souvenir dangereux, agissez comme lorsqu'une étincelle vous tombe sur la main, vous la secouez aussitôt. Il est bien plus facile de repousser dès l'abord une pensée mauvaise, que lorsqu'on lui a permis d'arriver jusqu'au fond de l'âme. La garde du cœur ne nous est pas moins nécessaire. Pour rester pur, un religieux a besoin de surveiller toute impulsion de la sensualité. Les plus dangereuses pour lui ne sont pas toujours celles qui portent directement au péché ; car l'horreur pour le mal et la crainte d'offenser Dieu sont là aussitôt pour avertir de repousser l'attaque. Il en est d'autres sur lesquelles il lui est plus nécessaire d'avoir l'œil ; je veux parler de celles qui seraient de nature à amollir le cœur, ou qui le prépareraient insensiblement à une surprise : telles sont par exemple les affections trop naturelles et les amitiés particulières. Voilà ce qu'une religieuse, plus que tout autre, doit bien prendre garde de provoquer, de fomentier ou de suivre, puisque d'ailleurs son

cœur doit être plus entièrement au Seigneur. Mais ce qui n'importe pas moins, c'est de veiller à la garde des sens, ces fenêtres, comme les appelle le Saint-Esprit, par où la mort entre dans notre âme; et la principale surveillance doit encore s'exercer sur les yeux. Rien ne vous oblige de fixer vos regards sur personne, vous pouvez donc prendre l'habitude de ne le faire pas. Soyez toujours prudente dans vos lectures; vous ne voulez sans doute jamais lire de passage entièrement mauvais, ne lisez pas davantage ceux qui seraient suspects, et ne vous exposez pas, même par une curiosité déplacée, à la tentation d'en lire; elle serait probablement au dessus de vos forces. Il arrive quelquefois aux âmes les plus pures d'éprouver des assauts bien pénibles. Le grand Apôtre n'en a pas été exempt, et Dieu lui a inspiré de nous le dire pour notre consolation. Fussiez-vous mise à cette épreuve, ne vous en étonnez point, ne vous effrayez point, ne vous découragez pas. Dès lors que ces choses font horreur, c'est signe que la volonté n'y est pour rien, et que le cœur reste parfaitement intact. Vous n'aurez pas à répondre de la perversité de votre ennemi qui vous les suggère, et tout ce qu'il y gagnera lui-même sera d'accroître vos mérites et d'affermir votre vertu. Alors sachez recourir promptement à Dieu, mais avec calme et confiance; c'est peut-être pour vous obliger à penser plus souvent à lui qu'il permet les tentations. Ayez donc quelques oraisons jaculatoires toutes prêtes à leur opposer. *Jésus, Marie, Joseph, je vous donne, etc.,*

Plutôt mourir que pécher. Mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir. Pesez la force de ce mot, hâtez-vous sur le cœur de Dieu ; en le prononçant, vous lui exprimez l'entière défiance de vous-même et le pressant besoin que vous sentez de son secours : pourrait-il ne pas accourir à votre aide ? O ma Souveraine, ô ma Mère, souvenez-vous que je suis à vous ; conservez-moi, protégez-moi comme votre bien et votre propriété.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

EXERCICES QUI REGARDENT LE SOIN DU CORPS

§ I. — DU RÉFECTOIRE

Quand vous allez au réfectoire, c'est pour y prendre votre réfection, ou pour y servir vos sœurs, ou pour y faire la lecture ; sachez vous comporter dans chacune de ces actions en bonne religieuse.

§ II. — DES REPAS

En entrant au réfectoire, souvenez-vous que vous êtes pauvre et que vous allez recevoir en cette qualité l'aumône que le Seigneur vous envoie. Cette pensée vous empêchera de vous plaindre si, par hasard, vous n'avez pas tout ce que la nature désire, si quelque chose est moins bien accommodé, si l'on vous fait attendre, etc.

Voyez les pauvres, ils remercient, ils sont très satisfaits de tout ce qu'on leur donne, et ils savent attendre patiemment devant une porte. Après la bénédiction de la table, dès que vous avez pris votre place, imaginez-vous entendre, comme si elles vous étaient adressées par celles qui vous servent, ces paroles : *Servantes de Dieu, prenez le repas que Dieu vous envoie.* Et répondez intérieurement avec le prophète Daniel : *Mon Dieu, vous vous souvenez de moi, vous n'oubliez pas ceux qui vous aiment.* Puis donnez à la lecture l'attention nécessaire pour en profiter. Les observations qui regardent le recueillement, la modestie, la propreté et la tempérance vous ont été faites dans les instructions du noviciat : elles étaient pour toute la vie.

§ III. — DU SERVICE AU RÉFECTOIRE

Soyez toujours persuadée que rien n'est vil ni petit dans la religion ; au contraire, tout y est grand et glorieux, à proportion qu'on imite davantage le grand modèle de la charité et de l'humilité. Lorsque vous vous préparez à servir la communauté, rappelez-vous ces paroles du Seigneur : *Venez, les bénis de mon Père ; j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. En vérité, je vous le dis, tout ce que vous faites au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous le faites.* Et encore : *Celui qui donnera un verre d'eau en mon nom, ne perdra*

pas sa récompense. Si, lorsque vous êtes marquée pour le service de table, vous vous pénétrez de ces touchantes vérités, assurément vous servirez vos sœurs avec empressement et avec amour; vous y mettrez aussi l'humilité et la modestie convenables, vous souvenant du rôle de servante que vous remplissez alors envers Notre-Seigneur lui-même. Quant à la manière de servir, évitez toute singularité et toute négligence, mais suivez de point en point tout ce qui est prescrit par le règlement.

§ IV. — DE LA LECTURE A FAIRE DURANT LES REPAS

Quand l'obéissance vous appelle à faire la lecture de table, remettez-vous à l'esprit l'importance de cette fonction. Que diriez-vous si quelqu'un s'avisait quelque jour de venir enlever par caprice tous les plats du réfectoire? Eh bien! vous n'êtes pas plus en droit vous-même de priver la communauté de sa nourriture spirituelle, en rendant votre lecture inintelligible. Préparez-la donc avec la diligence convenable; les égards dus aux supérieures et à toute la communauté vous en font un devoir. Répétez modestement et humblement lorsque la sœur chargée de vous reprendre vous dit : répétez. La préparation demande que vous vous assuriez de l'endroit où il faut commencer; rien n'est plus désagréable que les redites, et si la lectrice qui les donne était au repas précédent, cela ne fait pas l'éloge de son attention. Il ne faut répéter que deux ou

trois phrases déjà lues, afin que les auditeurs retrouvent facilement le fil du discours. En lisant, divisez bien les phrases, et accoutumez-vous à profiter des incisives pour reprendre fréquemment votre respiration ; la voix même y gagnera, et vous vous fatiguerez vous-même beaucoup moins. Une lecture lente et parfaitement distincte vous dispensera d'élever trop la voix. Que les consonnes soient fortement articulées, et que l'on entende les monosyllabes et les finales. Si votre voix tend à monter ou à descendre, ne craignez pas de vous remettre de temps en temps à votre ton naturel, pour éviter une fatigue inutile.



MOIS DE NOVEMBRE

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

DE LA VERTU OPPOSÉE AU DÉFAUT DOMINANT

Vous aurez certainement reconnu durant le noviciat quelle est votre passion dominante, c'est-à-dire cette inclination dérégulée qui est pour vous une cause plus ordinaire de tentations et de fautes. Pourrait-on supposer, en effet, que vous ayez employé deux années entières à purifier votre âme sans avoir fait cette importante découverte ! Peut-être donc avez-vous trouvé en vous-même une nature plus portée à la paresse, ou à l'impatience, ou à l'orgueil, ou à l'amour de vos aises, etc., etc., et je suppose encore que, dès le noviciat même, cette inclination a été sérieusement attaquée. Quels que soient les succès déjà obtenus, gardez-vous de croire que vous n'avez plus maintenant qu'à vous croiser les bras. Notre passion dominante tient ordinairement au fond de notre être, et il faut nous attendre à ce qu'elle nous donne de l'exercice pendant toute notre vie ; mais c'est surtout dans ce passage du noviciat à un autre ordre de choses, qu'il importe d'avoir l'œil sur elle et d'en faire l'objet spécial du combat spirituel. Donc, après avoir bien constaté de nouveau votre défaut dominant, recommencez la lutte sans délai, et appliquez-vous d'une manière toute particulière à l'exercice de la vertu qui lui est opposée. Sans doute, une religieuse ne doit négliger aucune

des vertus de son état ; mais il en est une cependant, entre toutes les autres, qu'elle choisira comme sa vertu de prédilection, dont la pratique sera le but constant de ses efforts, l'objet habituel de ses désirs, le fruit le plus ordinaire à tirer de ses méditations, et la grâce qu'elle demandera sans cesse à Notre-Seigneur ; c'est le défaut dominant qui indique cette vertu, parce qu'elle doit être son principal remède. Pour vous ce sera, par exemple, l'humilité ou l'obéissance, ou la douceur, ou la conformité à la volonté de Dieu, ou l'attention à lui plaire par la pureté d'intention, ou le recueillement, ou l'esprit de mortification, etc. Choisissez bien celle qui vous convient pour vous y exercer avec diligence et pour en produire fréquemment les actes, tant au fond de votre cœur qu'à l'extérieur, selon les occasions. Avant de terminer ce qui regarde les vertus les plus nécessaires à une bonne religieuse, il est utile de vous proposer une méthode au moyen de laquelle vous pourrez les acquérir, les conserver, les accroître : elle servira en particulier à la vertu que vous voulez opposer à votre défaut dominant, et vous vous apercevrez aisément que cette méthode sort de la doctrine sur l'examen particulier.

§ I.— MÉTHODE POUR L'ACQUISITION DES VERTUS

L'expérience fait voir qu'après plusieurs années de religion, il se trouve souvent des âmes qui ont fait peu de progrès dans la voie de la perfection ; quelle en est la cause ? Ce n'est pas tou-

jours le défaut de volonté, le mal vient de ce qu'elles n'ont pas suivi la vraie marche pour réussir. Elles aperçoivent devant elles une longue suite de vertus à acquérir et de défauts contraires à extirper ; là-dessus, elles se mettent tantôt à une chose, tantôt à une autre, sans discernement et sans suite, et il arrive que, même après avoir longtemps travaillé, elles se trouvent à peu près toujours au même point. La méthode pour procéder avec fruit consiste : 1° à ramener toutes les vertus à quelques-unes plus générales ; 2° à étudier quels doivent être précisément pour nous les actes de ces vertus selon notre vocation ; 3° à déterminer l'ordre qu'il faut suivre dans le travail ; 4° à mettre surtout dans l'emploi des moyens ce concert et cette continuité qui les rendent efficaces.

§II.—DE QUATRE VERTUS PRINCIPALES AUXQUELLES
IL EST BON DE RAMENER TOUTES LES
AUTRES VERTUS

Toutes les vertus chrétiennes peuvent se réduire à deux qui sont : l'abnégation de soi-même et la charité ; mais, pour distinguer un peu davantage les devoirs de la vie religieuse, nous rapporterons les vertus qui nous sont nécessaires aux quatre suivantes : *l'abnégation, l'amour de Dieu, l'obéissance et la charité pour le prochain.* 1° L'abnégation a trois parties : l'abnégation des biens extérieurs et des aises qu'ils procurent, c'est la pauvreté ; l'abnégation des satisfactions sensuelles, ce

qui renferme la charité, la tempérance, la mortification, la modestie et le silence ; l'abnégation intime de nous-mêmes et de l'honneur mondain, c'est la pauvreté intérieure ou l'humilité qui nous porte à nous reconnaître pauvres aux yeux des autres. 2° L'amour de Dieu. A la vertu spéciale de charité qui nous unit à Dieu par la grâce et nous fait agir par le motif de son amour, on peut rattacher la pratique des vertus de foi, d'espérance et de religion, ce qui embrasse tous les exercices de piété, le souvenir de la présence de Dieu, la pureté d'intention, la conformité à la volonté divine, et l'abandon à son aimable Providence. 3° L'obéissance qui règle notre conduite envers les Supérieurs, s'élève à la perfection par trois degrés : l'exécution qui doit être entière, prompte et généreuse, la soumission de la volonté et celle du jugement ; elle embrasse aussi l'observation des règles et la fidélité aux devoirs de l'emploi. 4° La charité pour le prochain : ici vous avez l'amour et l'union entre les sœurs, la douceur, la patience et le zèle des âmes dans les offices où il peut et doit s'exercer. Cette classification des vertus servira pour faire avec profit vos examens et vos confessions, pour recueillir le fruit de vos rélections et de vos retraites ; car le but de tous ces moyens de sanctification est toujours de vous ramener à la pratique des quatre vertus précédentes, c'est-à-dire, de régler votre conduite envers Dieu, envers vos Supérieures, envers le prochain et envers vous-mêmes.

§ III.—DES ACTES DE VERTU SELON LES DIVERSES
VOCATIONS

Les vertus chrétiennes et religieuses sont communes à tous les chrétiens, mais il n'en est pas de même de leurs actes qui doivent souvent différer selon la diversité des vocations ; et il importe beaucoup, pour l'exercice des vertus, de faire attention à cette différence, si l'on ne veut pas tomber dans beaucoup d'illusions. Ainsi, par exemple, la mortification, le zèle, le silence, etc., devront se pratiquer diversement selon les Instituts et les positions, et voilà pourquoi saint Antoine donnait tant d'importance à la vertu de discrétion, comme à celle dont la fonction est de régler les actes de toutes les autres vertus. Il faut donc que la religieuse acquière la connaissance et la pratique de la vertu, telles que les demande l'esprit de sa règle ; elle en puisera la connaissance dans les livres spirituels dont la doctrine et les principes sont plus conformes à cet esprit, et elle en trouvera la pratique dans la vie des saints personnages qui ont honoré la même vocation. Telles sont les lectures qu'il lui faut de préférence, surtout dans les premières années de sa vie religieuse ; elle ne doit lire que les livres dont la spiritualité convient avec son Institut.

§ IV.—DE L'ORDRE QU'IL FAUT SUIVRE DANS
L'ACQUISITION DES VERTUS

Cet ordre sera déterminé pour chacune par la considération de ses nécessités personnelles, et le

Père Rodriguez ne nous a rien laissé ignorer sur cette matière. Ainsi, pour en rappeler ici quelque chose, examinez quelle est la vertu dont vous avez un plus pressant besoin ; c'est celle contre laquelle vous faites des fautes plus fréquentes ou plus graves, celles surtout dont la violation malédifie le prochain, voilà par où il vous faut commencer ; mais, soit en attaquant le défaut, soit en vous exerçant à la vertu, vous éviterez d'embrasser une matière trop étendue. Divisez et commandez : faites de justes subdivisions dans lesquelles vous puissiez concentrer vos forces ; après que vous aurez obtenu un progrès suffisant sur un point, vous passerez à un second, puis à un troisième. Enfin au bout d'un certain temps, peut-être que vous sentirez plus d'une fois le besoin de revenir sur le premier travail, ou parce que l'effet s'en est affaibli, ou parce qu'il était resté incomplet. Dans le cas où l'on ne trouverait rien de notable à poursuivre spécialement, on pourrait s'exercer successivement dans les quatre vertus indiquées, en prenant partiellement encore quelque un ou chacun des points qu'elles embrassent. Voici un ordre que l'on peut conseiller pour avoir, durant tout le cercle d'une année, une matière toujours déterminée.

Assignez à l'abnégation les mois de janvier, février et mars, parce que les mystères de l'Enfance de Notre-Seigneur et de sa Passion sont, à cette époque de l'année, l'objet principal de notre méditation, et qu'ils se trouvent merveilleusement remplis des exemples de cette vertu.

Assignez à l'amour de Dieu les mois d'avril, mai et juin, où l'on célèbre en grande partie les mystères douloureux et glorieux de Notre-Seigneur, mystères très propres à ranimer, à nourrir, à accroître notre amour pour Dieu et notre union avec Jésus-Christ. Assignez à l'obéissance les mois de juillet, août et septembre ; c'est vers ce temps qu'ont lieu ces changements de destination que chacune doit attendre et accepter avec une soumission parfaite, ce qui peut donner à l'âme, en certains cas, une matière de lutte fort méritoire contre les affections naturelles.

Assignez à la charité pour le prochain les mois d'octobre, novembre et décembre ; car, à la suite des changements qui viennent d'avoir lieu, on aura souvent à vivre avec d'autres personnes, on habitera une autre maison, on exercera d'autres fonctions, etc. Dans ces circonstances, nous avons un besoin spécial de veiller sur nous, soit pour ne dire sur les personnes et les maisons que nous avons quittées, rien qui ne soit conforme à la charité et à l'édification ; soit pour nous faire aimer en Dieu ces sœurs avec qui nous allons vivre, et pour concevoir à leur égard une sincère et religieuse affection ; soit enfin pour nous rendre utiles par nos paroles et nos actions à tous ceux qui vont être l'objet de notre zèle, tels que les enfants, les pauvres, les pénitentes.

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DES RÉCRÉATIONS

La récréation est, de tous les exercices de la journée, celui où la religieuse doit être le plus sur ses gardes. Un jour, saint Dominique aperçut le démon qui parcourait la maison, et, sur la demande de l'homme de Dieu, cet ennemi du salut lui avoua qu'il parvenait à faire partout de petits profits, au dortoir, au réfectoire, aux offices, mais quand il en vint au lieu des récréations : oh ! pour cet endroit, dit-il, il m'appartient tout entier. Tenez-vous pour avertie, et dites-vous à vous-même, il faut absolument que, de ma part du moins, Satan en ait le démenti. En effet, est-ce donc au profit de Satan que les récréations sont établies dans les communautés religieuses ? N'est-ce pas plutôt pour fournir aux religieuses, tout en délassant leur esprit, la riche occasion de pratiquer les plus excellentes vertus, la charité, l'humilité, la patience, le zèle, etc. Établissez-vous fortement dans la volonté de faire de vos récréations un usage vraiment religieux. Avant de les prendre, ayez soin de renouveler cette résolution, et pour cela n'oubliez pas de les recommander à Notre-Seigneur. La visite du saint Sacrement vous en offre chaque jour la plus grande facilité ; puis en vous y rendant avec modestie et en silence, récitez encore quelque oraison jaculatoire : *Seigneur, mettez une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres. — Seigneur, ouvrez*

mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges. Avec ces sentiments, vous ne céderez point à la tentation de vous rencontrer avec telle de vos sœurs et d'éviter telle autre : l'esprit de charité doit vous faire soigneusement éviter ces préférences qui la blessent. Montrez que vous vous trouvez bien avec chacune d'elles, c'est une justice que vous leur devez, comme vous le voulez d'elles pour vous-même. Le grand charme de vos entretiens ne doit-il pas être de penser qu'entre vous du moins, vous êtes toujours avec les amies de Dieu. Si la divine charité vous unit réellement à Jésus-Christ, sera-t-il possible qu'elle ne vous unisse pas également entre vous ? Que si la sympathie naturelle ne vous aide pas toujours comme cela peut arriver, même sans qu'il y ait faute de votre part, eh bien, vous aurez là une heureuse occasion de pratiquer la meilleure des charités, celle que la volonté sait exercer malgré les obstacles : alors donc, vous vous garderez bien de manifester la moindre répugnance ; au contraire, on vous verra aussi à l'aise, aussi affable que jamais, et ce sera le triomphe de l'amour fraternel sur la mauvaise nature. Vous devez vous défier de ce plaisir qu'on va chercher dans des conversations légères et futiles, il est toujours accompagné ou suivi de quelque mécompte, et il s'évanouit bientôt, tandis que le contentement puisé dans des entretiens religieux est bien plus intime et plus durable ; que sera-ce si vous considérez que l'un multiplie nos fautes et nos dettes, et que l'autre accroît le trésor de nos mérites ? Attachez-vous

autant que vous le pourrez à commencer la récréation par quelque chose d'édifiant ou d'utile ; car lorsque les frivolités auront pris les devants, il sera plus difficile de ramener le discours en bonne voie. Si cependant vous vous trouvez dans une conversation déjà engagée, ne gardez pas un silence qui paraîtrait une censure, à moins peut-être qu'il ne fallût protester contre des fautes de langue manifestes. Pour le reste, il sera mieux d'user d'une fraternelle condescendance, et puis vous tâcherez, sans blesser personne, d'arriver peu à peu à des sujets plus convenables. Naturellement, c'est aux plus anciennes de s'efforcer d'imprimer une bonne direction aux entretiens, il serait bien déplorable si celles qui ont vécu plus longtemps dans l'état de perfection, celles qui ont entendu le plus souvent recommander le bon usage des récréations, étaient celles-là mêmes qui, au lieu d'amuser et de soutenir les entretiens édifiants, en détourneraient leurs sœurs ; qu'elles soient elles-mêmes juges de cette conduite. Le grand avantage de vos récréations doit être de vous édifier et d'acquérir la facilité d'édifier le prochain par vos paroles dans les rapports que vous avez avec lui. Quant aux défauts à éviter dans les récréations, voici deux avis dont vous pouvez profiter. Le premier regarde la réserve et la modestie que vous devez mettre dans vos jugements. Ne soyez pas tranchante, il ne sied pas à une religieuse de faire l'entendue, et de se prononcer comme un oracle. Respectez l'opinion des autres,

surtout lorsqu'il s'agit de choses indifférentes. Le second avis concerne l'union fraternelle et la charité. Quand on arrive d'une autre maison où l'on a vécu, on est assez enclin à deux défauts opposés : l'un de mettre toujours en avant cette maison en ce qui s'y faisait, l'autre de glisser facilement des observations au désavantage des personnes qu'on y a quittées ; et c'est ainsi qu'on blesse les présents et les absents. Les présents ne vous sauront certainement pas gré de ces retours qui semblent renfermer des comparaisons malveillantes. A l'égard des absents, il ne faut dire que des choses édifiantes ; si vous êtes fidèle à toujours bien observer cette règle, vous aurez acquis bien des mérites, et il pourrait vous arriver en la violant de blesser grièvement la charité. Enfin l'union fraternelle demande encore que l'on évite soigneusement ces petites catégories qui pourraient se former dans une communauté suivant les maisons d'où l'on sort. C'est l'amour-propre qui produit toutes ces misères capables de désunir les cœurs ; il appartient à l'humilité d'en préserver une communauté religieuse.



MOIS DE DÉCEMBRE

PREMIÈRE CONSIDÉRATION

TROIS MOYENS PRINCIPAUX A EMPLOYER POUR L'ACQUISITION DES VERTUS

La *considération*, l'*examen* et la *prière* sont les moyens puissants que nous avons pour acquérir les vertus, et ils seront d'autant plus efficaces que nous les ferons concourir ensemble avec plus de concert et de continuité. La *considération* nous donne la notion exacte de la vertu et nous éclaire sur sa vraie pratique, selon notre vocation; elle nous porte par la vue des motifs à l'aimer et à désirer de la posséder. Dans l'*examen*, nous passons à l'exécution de ces saints désirs, et c'est par l'*oraison* que nous obtenons les secours divins sans lesquels rien n'aboutit et ne se fait. Quelques mots sur chacun de ces moyens.

§I. — LA CONSIDÉRATION

Elle a lieu principalement dans la méditation et la lecture spirituelle de chaque jour, le dimanche, à la récollection qui suit la sainte communion, et à l'époque de la rénovation, de la retraite du mois et de la retraite annuelle. Ainsi je suppose que l'humilité soit l'objet de vos études et de vos efforts, faites d'abord une ou plusieurs méditations sur cette vertu, et lisez quelque auteur qui en traite solidement ; puis dans les autres médita-

tions du matin, profitez de toutes les nouvelles lumières qui vous surviendront à son sujet. En méditant sur la Passion de Notre-Seigneur, sur sa vie et celle de la très sainte Vierge ou des saints, vous tâcherez de vous former une grande idée de l'humilité dans le divin Maître, dans Marie et ses autres imitateurs. Vous concevrez, au contraire, une juste appréciation de l'orgueil, si détestable dans le démon et dans tous les orgueilleux. Puisque vous aimez l'humilité, partout où elle se produit à vos regards, vous désirerez aussi qu'elle orne votre âme, et, si l'orgueil vous paraît odieux hors de chez vous, vous ne pourrez consentir à le garder sous votre propre toit. Continuez à vous embraser de plus en plus chaque jour de ce saint désir de l'humilité, en revenant sans cesse sur son excellence, sur ses avantages, sur sa nécessité pour une sœur du Bon-Pasteur. Considérez l'amour que les saints ont eu pour elle, les efforts qu'ils ont faits pour l'acquérir et y exceller, la manière dont ils l'ont pratiquée, et prenez la ferme volonté de faire, sinon autant qu'eux, du moins comme eux, selon la mesure de la grâce.

§ II. — L'EXAMEN

C'est surtout de l'examen particulier qu'il s'agit ; mais il serait superflu d'insister ici sur l'efficacité de ce moyen, mieux vaut vous animer à l'employer fidèlement.

§III. — LA PRIÈRE

Quand il est question de vous enrichir d'un trésor tel qu'est l'acquisition d'une vertu, vous devez être convaincue de votre impuissance radicale ; mais comme vous savez cependant que la volonté de Dieu est que vous deveniez une sainte, voilà votre grande raison d'espérer, si vous savez mettre en lui seul votre confiance ; aussi dans toutes vos prières, à l'oraison, à la sainte communion, dans vos visites au saint Sacrement, quand vous pratiquez quelque pénitence ou qu'il vous survient une épreuve à supporter ; en un mot dans toutes vos actions, demandez sans cesse au Dieu des vertus, celle que vous vous efforcez d'acquérir ; et que la vue de votre faiblesse ou de votre indignité n'ait d'autre résultat que de vous porter à demander avec plus d'instance et de persévérance. Priez et, quelle que soit la faveur que vous voulez obtenir, ayez d'autant plus de confiance que vous vous sentez plus indigente. Trois considérations vous aideront à soutenir cette confiance. D'abord la grâce que vous désirez obtenir sera toujours inférieure à plusieurs autres que Notre-Seigneur vous a déjà faites, sans aucune prière de votre part, par exemple lorsqu'il a voulu mourir pour vous sur une croix, lorsqu'il vous a donné son corps et son sang dans l'Eucharistie. En second lieu, n'est-ce pas aussi facile à une puissance infinie de vaincre en notre faveur une grande difficulté que d'en surmonter une moindre ? Croyez-le bien, ce défaut qui vous paraît une

montagne, ce n'est pour Notre-Seigneur qu'une paille légère qu'il peut enlever par un seul souffle de sa bouche.

En troisième lieu, ce ne sont pas nos titres que nous faisons valoir dans la prière, ce sont les siens. Si, lorsque Alexandre le Grand accordait quelque grâce, il ne consultait point les mérites de ceux qui les recevaient, mais bien sa clémence et sa bonté, que ne devons-nous pas attendre de la libéralité d'un Dieu? Appuyez donc vos requêtes sur les titres de celui-là même que vous invoquez, telle est la prière du pauvre. Demandez au Seigneur ses grâces pour la gloire même de son nom, comme faisait le Roi prophète : *Pour la gloire de votre nom, Seigneur, délivrez-nous, et pardonnez-nous nos péchés à cause de votre nom.* Demandez au nom de Jésus-Christ, Fils bien-aimé du Père, notre tout-puissant médiateur; vous avez pour cela ses mérites à offrir, ses plaies, son sang adorable. Enfin prenez pour vos intercesseurs les saints mêmes qui se sont distingués dans la vertu que vous désirez; ce sera, si j'ose ainsi parler, les prendre par leur faible; mais vous ne devez jamais oublier cette Mère puissante à qui il appartient de faire valoir toutes vos supplications. *Sumat per te preces, Qui pro nobis natus, Tulit esse tuus.*

DEUXIÈME CONSIDÉRATION

DES SORTIES ET DES CONGÉS

§ I.— DES SORTIES DE LA MAISON

Quand le temps de sortir de la maison est arrivé, vous avez trois choses à faire : la première de jeter un coup d'œil attentif sur vos habits et de pourvoir à ce qu'il n'y ait rien d'inconvenant dans votre tenue ; la seconde, d'être prompt à vous préparer, sans vous faire attendre de votre compagne ; la troisième, qui est la principale, est d'élever votre cœur à Dieu Notre-Seigneur, pour lui offrir cet exercice, pour bien former votre intention et demander la grâce d'éviter toute faute durant que vous êtes hors de la maison. Vous vous acquitterez mieux de ce devoir dans une petite visite au saint Sacrement, et par conséquent, chaque fois que vous le pouvez, n'y manquez pas. Puis gardez le silence et une retenue convenable, jusqu'à ce que vous soyez hors de la maison. Les deux vertus qui sanctifieront principalement vos sorties sont la modestie et la charité fraternelle. La modestie vous fournira une armure de défense pour vous-même et elle édifiera le prochain. Observez-en toutes les règles. La charité vous portera à édifier vos sœurs par de religieux entretiens, et elle vous fera condescendre volontiers et toujours joyeusement à leurs justes désirs. Il est bien de visiter une église ou une chapelle en passant, il est mieux encore de ne point vous

rendre importune par vos instances quand votre compagne préfère ne point arrêter. Vous devez avoir égard à celles qui seraient plus faibles, régler votre marche sur la leur et ne pas les devancer. Ne vous hâtez jamais au préjudice de la modestie et de l'édification. Au retour à la maison, vous ferez encore, s'il est possible, une petite visite pour remercier Notre-Seigneur, et pour lui demander pardon si vous vous étiez oubliée en quelque chose. Ayez toujours soin, après avoir marché, de prendre vos précautions contre un refroidissement.

§ II. — DES JOURS DE CONGÉ

Les congés vous sont donnés par la Société dans le but de reposer l'esprit et le corps ; c'est donc pour vous un devoir de chercher à en tirer ce double fruit ; mais aussi gardez-vous d'oublier alors que l'étude de la perfection est une chose qui ne vaque jamais, et que les jours de congé doivent être, non moins que les autres, des jours de profit spirituel. Or, il dépend de vous d'y trouver une riche matière de sanctification ; car vous avez à faire un usage religieux des créatures agréables, et à surveiller la nature pour en modérer les inclinations et les saillies. Dans ce but, il faut exercer plusieurs vertus excellentes ; vous y avez surtout à pratiquer la charité, et cette reine des vertus est là dans un exercice plus continuel que jamais. Il n'est pas jusqu'à l'abnégation et à la mortification que vous n'y rencontriez fréquemment. C'est

même une chose digne de remarque que vous n'obtiendrez qu'au prix de plusieurs sacrifices les vrais agréments d'un jour de congé. Enfin, si vous joignez à tout cela les exercices spirituels que la difficulté rend plus méritoires quand on les fait bien, vous verrez qu'un jour de congé peut être un jour de récolte plus abondante. Mais comme ces mêmes exercices spirituels y trouvent plus d'obstacles qu'en d'autres jours, vous comprendrez facilement qu'ayant un plus grand besoin de leur secours, il faut y mettre toute votre diligence. Soyez donc exacte, soigneuse et recueillie pour votre examen, votre lecture spirituelle, votre chapelet, etc., et que tout se fasse en son temps. Ne manquez pas d'élever encore votre cœur de temps en temps vers Dieu ; c'est lui qui vous accorde ces délassements de sa main libérale ; le soir, il serait triste pour vous de voir tant d'heures écoulées sans que vous eussiez pensé à votre divin Bienfaiteur. Vous aurez donc recours à quelque pieuse industrie pour vous aider à remplir ce devoir et vous rappeler sa présence.

Les défauts qu'il faut surveiller davantage en un jour de congé sont : la dissipation, l'oubli des règles de la modestie, les entretiens à part au détriment de l'obéissance, du bon ordre et de la charité, les petites animosités, les contestations et toutes ces recherches de l'amour-propre qui peuvent altérer l'union des cœurs. Je vous signalerai spécialement encore les fautes qui se commettent au jeu. Gardez-vous de cette ardeur excessive qui vous porterait à vous emparer d'un

jeu ou à l'occuper trop longtemps au préjudice de vos sœurs plus modestes et plus mortifiées que vous. Il ne serait pas honorable pour des religieuses que la charité et l'humilité n'obtinsent pas ce que la politesse obtient si facilement des gens du monde ; que serait-ce si cette ardeur allait jusqu'à produire des impatiences, des dépit, et autres manquements ? Du reste, c'est encore un défaut d'être négligente au jeu, de ne mettre aucun intérêt à la partie et de se distraire à causer avec les autres. Ne donnez point de conseil à celles qui jouent, vous leur déplairiez peut-être à elles-mêmes comme à leurs adversaires. Pratiquez la charité et l'humilité dans vos jeux. Sachez quitter le jeu au premier signe de l'obéissance ; si vous êtes sur le point de gagner, le sacrifice en sera plus agréable à Notre-Seigneur, et vous ne manquerez pas de le lui offrir. Quand les jeux cessent, aidez charitablement vos sœurs à remettre tout en place et en ordre.

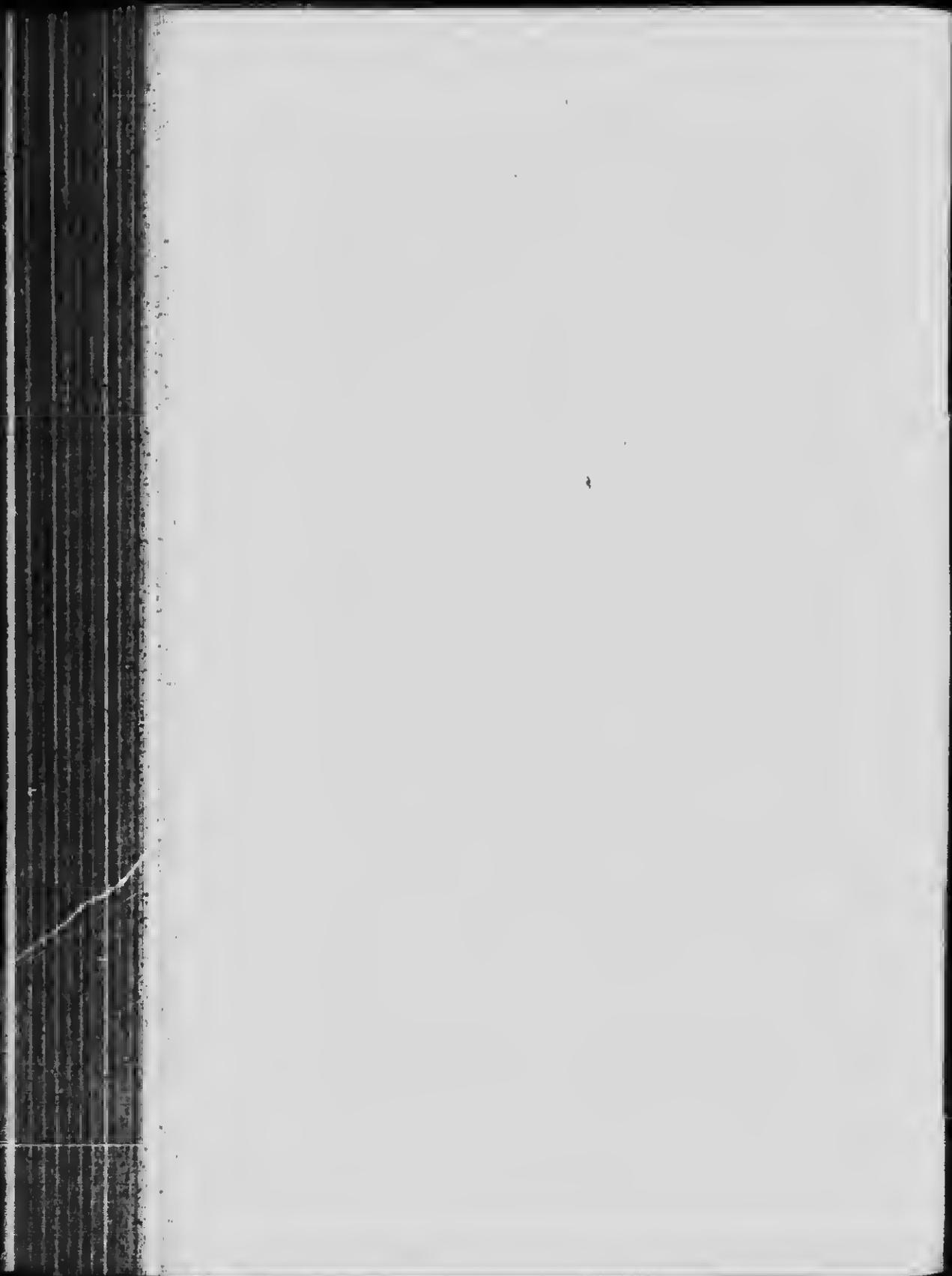
CONCLUSION

Nous avons retracé la vie de la religieuse avec ses principales circonstances. Vous trouverez peut-être que, malgré mes recommandations d'éviter l'excès dans vos dévotions, celles que nous vous avons suggérées s'élèvent à une multitude effrayante. A cela nous répondons : 1° Qu'il ne s'agit nullement de tout faire à la fois, mais qu'ordinairement les choses n'arrivent que l'une après l'autre. 2° Dans la pratique, le point capital est d'agir toujours dans un esprit de

liberté, sous l'impulsion de la grâce et la direction de l'obéissance. 3' Enfin quand une pieuse habitude est bien formée, on prend tellement l'esprit de ferveur que chaque objet vient sans effort se placer comme naturellement en son lieu.

Vous pouvez voir maintenant quelle abondance de moyens vous avez, sans sortir de la vie ordinaire, pour faire des progrès dans la sainteté chrétienne et religieuse ; remerciez de tout cœur le bon Maître qui vous les a ainsi prodigués, avec le don de la vocation à cette Société, et faites que votre reconnaissance soit surtout celle des œuvres. Que si vous voulez assurer encore aux actions de chaque jour plus de mérite et de perfection, prenez l'habitude de jeter un coup d'œil en terminant les principales, sur la manière dont vous y avez fait votre devoir ; dans le cas où vous y trouveriez quelque défectuosité, demandez-en aussitôt pardon à Notre-Seigneur. Si vous y avez accompli de tout point sa très sainte volonté, sachez lui en renvoyer fidèlement la gloire, et n'oubliez pas que tout don parfait descend d'en-haut, du Père des lumières. Du reste, tenez pour certain et ne perdez jamais de vue que la perfection est surtout dans la fidélité du détail. Comptez donc bien plus sur le soin des petites choses que sur celui des grandes, qui ne viendront peut-être jamais, pour élever l'édifice de votre sainteté, et faites en sorte qu'un jour on puisse dire de vous ce qui a été dit du divin Modèle des prédestinés : *Il a bien fait toutes choses.*

A. M. D. G.



MÉDITATIONS

EXTRAITES DE

LA RETRAITE DE BOURDALOUE



JANVIER

DE LA FIN DE L'HOMME

Notum fac mihi, Domine, finem meum.
Seigneur, faites-moi connaître ma fin (Ps. 32).

PREMIER POINT

L'homme n'a été créé que pour connaître, aimer et glorifier Dieu en cette vie, et pour le posséder en l'autre.

Pourquoi Dieu m'a-t-il créée ? pour le connaître, pour l'aimer, pour le glorifier en cette vie, et pour le posséder en l'autre : voilà ma fin. Je ne suis point dans le monde pour y acquérir de la réputation et de l'estime ; je n'y suis point pour y vivre agréablement et à mon aise ; tout cela n'est point ma fin, ni ne la peut être : j'y suis pour y chercher Dieu, pour y accomplir les volontés de Dieu. *En cela, dit le Sage, consiste tout l'homme* ⁽¹⁾.

Grande vérité, sur laquelle roulent toutes les autres vérités ! C'est néanmoins cette vérité que je n'ai pas connue jusqu'à présent, ou du moins que je n'ai jamais bien approfondie. Tellement que j'ai vécu comme si je ne la connaissais pas. Car, au lieu que j'étais créée pour Dieu, par un abus énorme de ma raison, je n'ai vécu que pour moi-

(1) Eccles., 12

même, je n'ai pensé qu'à moi-même, je n'ai été occupée que de moi-même, j'ai rapporté tout à moi-même ; en un mot, je me suis regardée comme si j'eusse été moi-même ma fin. Ne suis-je pas obligée d'en convenir ? Tel est donc l'affreux aveuglement dans lequel j'ai passé ma vie, ou la meilleure partie de ma vie. Si j'avais bien connu ma fin, et si je l'avais toujours eue devant les yeux, toute ma vie aurait été sainte. D'où sont venues mes répugnances, mes relâchements, mes dérèglements ? De ce que j'ai oublié cette fin ; de ce que mille fois et, dans les occasions essentielles, j'ai négligé de faire cette réflexion si salutaire : *Quelle est ma fin ?* De ce que, dans des affaires capitales où la sagesse chrétienne me devait conduire, je n'ai pas envisagé ma fin. C'est là ce qui m'a perdue.

Non seulement Dieu est la fin de ma création et de mon être en général, mais de toutes mes actions en particulier : car il n'y en a pas une qui, par la raison que j'ai été créée pour Dieu, ne doive aussi être pour Dieu. Saint Paul n'en a pas excepté les actions même les plus indifférentes et les plus basses. *Soit que vous mangiez, dit-il, soit que vous buviez, faites tout pour Dieu.* (1). Que suit-il de là ? que tout ce que j'ai fait dans ma vie pour une autre fin que pour Dieu, sans parler du désordre et du péché qui s'y rencontraient, n'a été pour moi, devant Dieu, de nul mérite. Quand j'aurais fait des miracles, Dieu n'en ayant point été la fin, tout cela n'est

(1) Cor., 10.

que vanité et vanité des vanités. *Ils se sont détournés de leur fin*, disait le prophète, *et dès là ils sont devenus inutiles*, ⁽¹⁾, ou plutôt tout leur est devenu inutile. N'est-ce pas là mon état, et puis-je assez le déplorer ?

DEUXIÈME POINT

Excellence et nécessité de cette fin

Ce qui doit fortement m'exciter à tendre sans cesse vers ma fin, c'est qu'il n'en est point de plus excellente. Dieu lui-même n'en a pas une plus noble, puisqu'il est lui-même sa fin. De toute éternité, il se connaît, il s'aime, il forme des desseins pour sa gloire, et il les exécute dans le temps. Or en cela, il m'a créée à son image et à sa ressemblance : car il m'a donné un entendement pour le connaître, une volonté pour l'aimer, un corps et une âme pour le glorifier. J'ai donc, en vertu de ma création, une fin aussi noble que Dieu.

(1) Seigneur ! s'écriait le saint patriarche Job, qu'est-ce que l'homme pour mériter que vous l'ayez exalté de la sorte ? Reconnais, mon âme, reconnais ta dignité, non pas pour en concevoir un vain orgueil, mais pour rendre à Dieu l'hommage d'une profonde adoration et pour lui offrir le juste tribut de tes louanges. Au contraire, quand j'agis pour une autre fin que pour Dieu, je m'avilis, je me dégrade, je renonce à l'honneur que j'avais d'être fait pour Dieu et pour Dieu seul. Quand

(1) Ps. 13.

je me recherche moi-même, par une juste punition de Dieu, je me trouve moi-même ; et en me trouvant moi-même, je ne trouve que le néant. *L'homme a oublié Dieu, et en l'oubliant, il s'est méconnu, et, par là, il est devenu non seulement semblable aux bêtes, mais de pire condition que les bêtes* ⁽¹⁾. Car au moins les bêtes, quoique privées de raison, agissent-elles conformément à leur fin, et Dieu est toujours leur fin ; au lieu qu'il n'est plus la mienne, quand je suis assez aveugle et assez insensée, pour m'en proposer une autre que lui.

Point encore de fin plus nécessaire, soit par rapport à Dieu, soit par rapport à moi. Nécessaire par rapport à Dieu : car Dieu ne serait pas Dieu, s'il m'était permis d'agir pour une autre fin que pour lui. Il cesserait d'être Dieu si je pouvais avoir droit de former la moindre pensée, de dire la moindre parole, de faire la moindre action sans la rapporter à lui. Cependant il ne suffit pas qu'il soit ma fin par la nécessité de son être : il faut qu'il la soit et il veut l'être par mon choix. Voilà ce qui fait sa gloire. Voudrais-je la lui disputer ? Nécessaire par rapport à moi ; car il n'y a que Dieu qui puisse me rendre heureuse, et par conséquent, qui puisse être ma fin. *Vous m'avez fait pour vous, Seigneur, disait saint Augustin, et mon cœur sera toujours dans l'agitation et dans le trouble, jusqu'à ce qu'il se repose en vous.* Quoique le monde fasse pour moi, il ne me contentera jamais. Je ne l'ai que trop éprouvé pour n'en

(1) Ps. 48.

être pas convaincue. Il me faut quelque chose de plus que le monde, et je ne serai rassasiée que lorsque je posséderai mon Dieu.

TROISIÈME POINT

Moyens qui peuvent et qui doivent nous conduire à cette fin

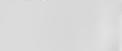
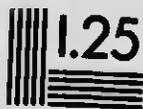
Tout, hors le péché, peut me conduire à ma fin. Il n'y a point de créature dans l'univers, qui ne m'aide à connaître Dieu, qui ne me découvre quelque perfection de Dieu, et qui ne doive m'inspirer de l'amour pour Dieu. Il n'y en a donc pas une qui ne puisse être, et qui ne soit actuellement un moyen pour m'élever à Dieu. Les cieux, les astres, les éléments, tout m'annonce un Dieu ; en sorte que je suis inexcusable, si, le connaissant, je ne répons pas à l'obligation étroite où je me trouve de le glorifier comme Dieu. Est-il possible, Seigneur, qu'il y ait eu des mondains assez infidèles, pour ne vouloir pas écouter cette voix de toute la nature ? Votre Apôtre néanmoins me l'apprend ; mais aussi m'assure-t-il que, par un juste jugement, vous les avez tous livrés à leur sens réprouvé. Que serait-ce de moi si jamais vous veniez à m'abandonner ainsi moi-même ?

Quoi qu'il en soit, je dois dans l'ordre de sa providence, regarder tout ce qui m'arrive comme un moyen dont Dieu veut que je me serve pour arriver à la fin qu'il m'a marquée : prospérité,



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

adversité, santé, maladie, pauvreté, commodités, mépris, honneur, joie, afflictions. *Car nous savons*, dit saint Paul, *que tout cela contribue au bien de ceux qui aiment Dieu* ⁽¹⁾ ; parce qu'il est vrai que tout cela, si je suis fidèle à la grâce, me porte à Dieu, m'attache à Dieu, me soumet à Dieu, me force de recourir à Dieu. Et en effet, Dieu a conduit ses élus par toutes ces différentes voies ; et toutes ces voies différentes, dans l'usage qu'en ont fait les saints, ont également servi à leur prédestination. Dans tous ces événements, quoique contraires, ils ont trouvé le royaume de Dieu, qui était leur fin.

Or, voilà ce que je n'ai point assez connu : l'utilité de tout cela, et les desseins de Dieu en tout cela ; ou si je l'ai connu, d'une connaissance stérile et de spéculation, voilà ce que j'ai pleinement ignoré dans la pratique. Car malgré les desseins de Dieu, j'ai abusé de tout cela : de la santé, pour vivre au gré de mes passions ; de l'infirmité, pour mener une vie lâche ; des afflictions, pour murmurer ; de la joie, pour me dissiper ; de la prospérité pour m'enorgueillir ; de l'adversité, pour m'abattre. Quel renversement de l'ordre de Dieu ! Quelle infidélité à sa providence ! Quel oubli de mes propres intérêts ! Je ne dois donc désormais user des créatures que pour arriver à ma fin ; c'est-à-dire, que je ne dois les estimer, les désirer, les rechercher qu'autant qu'elles peuvent m'approcher de Dieu et me tenir unie à Dieu. Si je les regarde autrement, elles se tournent

(1) Rom., 8.

contre moi ; et pour venger, à mes dépens, le Dieu qui les a créées, bien loin de m'être utiles et profitables, elles me deviennent pernicieuses et dommageables.

CONCLUSION

Il n'y a que votre grâce, ô mon Dieu, qui puisse me tirer du déplorable aveuglement où je vis depuis tant d'années. Faites-moi connaître ce que je suis, et pourquoi je le suis. Donnez-moi une idée vive de la fin où je dois aspirer ; une idée qui me fasse agir, qui m'anime, qui me soutienne. Qu'il paraisse dans ma conduite que je suis, en effet, non seulement persuadée, mais touchée de cette fin. Que mon unique soin soit de la chercher partout et en tout ; d'en renouveler tous les jours l'intention et le désir, et de me faire incessamment à moi-même le reproche que Jésus-Christ faisait à Marthe : *Vous vous embarrassez de bien des choses, et il n'y en a qu'une seule de nécessaire* ⁽¹⁾. Or cette chose nécessaire, c'est ma fin.

Quant aux moyens, Seigneur, je vous demande cette sainte indifférence, où vous voulez que je sois à l'égard de tout ce qu'il y a dans le monde : biens ou maux, grandeurs ou humiliations, plaisirs ou afflictions. Et que m'importe d'être riche ou pauvre, d'être saine ou malade, d'être méprisée ou honorée, pourvu que je sois à vous, et que vous soyez éternellement à moi ? Que m'importe par

(1) Luc., 10.

quelle voie je parviene à ma fin, pourvu que j'y parviene ? Sainte indifférence, qui me délivrerait de tous les troubles, de tous les chagrins, de toutes les inquiétudes, de toutes les craintes, dont mon attachement aux créatures est la source ! Sainte indifférence, qui bannirait de mon cœur toutes les passions dont il est contiruellement agité ! Sainte indifférence, qui mettrait le calme dans mon âme, et qui serait déjà pour moi une béatitude anticipée !

Ajoutez, mon Dieu, à cette indifférence une disposition encore plus sainte, de préférer entre les choses du monde, celles que je connaîtrai m'être plus utiles, pour m'avancer vers ma fin, à celles que je saurai me l'être moins. Car quoique toutes soient des moyens pour aller à vous, il y en a qui m'y conduisent bien plus sûrement et plus infailliblement ; et quelque horreur naturelle que je puisse avoir de celles-ci, je ne dois pas hésiter à leur donner la préférence sur les autres qui me seraient plus agréables, mais dont il me serait plus facile et plus dangereux d'abuser. Surtout aidez-moi à m'établir et à me fortifier dans la sainte résolution où je dois être, d'embrasser généralement et sans réserve tous les moyens, par où vous voulez que j'arrive à cet unique nécessaire, qui est ma fin. Car, s'il y a un seul de ces moyens que j'excepte, quand je prendrais tous les autres, dès là je ne voudrais plus sincèrement ni efficacement ma fin ; et la volonté que j'aurais d'atteindre à cette fin, ne serait plus qu'une velléité et qu'une erreur. Point

de restriction, ô mon Dieu, point de limitation ni de bornes, quand il s'agit d'une fin aussi essentielle que celle-là. Examen de mon cœur sur ces trois dispositions. Suis-je dans cette indifférence parfaite pour tout ce qui n'est pas Dieu ? Suis-je déterminée à choisir, quoi qu'il m'en coûte, les moyens les plus sûrs et les plus propres pour me conduire à Dieu ? Veux-je les employer tous, et le veux-je bien ? . . .

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, III. c. 9, 10, 11.
Rodriguez, p. I.—tr. I.—c. 1, 2, 3.



FÉVRIER

DU RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'ÂME
RELIGIEUSE

Tollite jugum meum super vos, et invenietis
requiem animabus vestris.

*Prenez sur vous mon joug, et vous trouverez le
repos de vos âmes (Matth., chap. 11).*

PREMIER POINT

*Comment l'âme religieuse fait régner Jésus-Christ
en elle*

Il ne suffit pas, en retournant à Dieu, que je travaille à détruire dans moi la sensualité et l'amour-propre, qui ont été les principes de tous mes relâchements ; il faut encore que j'y fasse régner Jésus-Christ, ou plutôt, c'est en établissant par la grâce le règne de Jésus-Christ dans mon cœur, que j'y détruirai l'empire des sens et l'amour de moi-même.

Ce règne de Jésus-Christ est tout intérieur, et il consiste à bannir de mon âme tout autre esprit que celui de Jésus-Christ, à ne juger de rien que selon les maximes de Jésus-Christ, à n'aimer rien que selon les sentiments de Jésus-Christ, à faire vivre en moi, par une pratique constante et habituelle, toutes les vertus de Jésus-Christ ; tellement que ce soit Jésus-Christ qui me gouverne en tout, qui me règle en tout, qui me fasse tout entreprendre et tout accomplir.

Ce règne de Jésus-Christ n'est point de ce monde ; c'est-à-dire que ce n'est point un règne où Jésus-Christ, comme les autres rois, se montre dans la pompe et dans l'éclat, ni où, par la puissance des armes, il cherche à étendre ses conquêtes et à s'acquérir des sujets : au contraire, il ne se fait voir que dans les états les plus pauvres, les plus obscurs, les plus humiliants ; et s'il remporte des victoires, c'est par l'attrait de ces mêmes états où il s'est abaissé et où il a voulu se réduire. Une âme touchée de le voir marcher devant elle comme son chef, et de lui voir prendre la route la plus épineuse et la plus étroite, se sent excitée à le suivre ; elle se livre à lui tout entière, et s'abandonne sans réserve à sa conduite : Par quelque voie qu'il lui plaise de l'appeler, elle y entre généreusement, elle s'y attache inviolablement, elle y persévère et elle y avance constamment : ses exemples sont des ordres pour elle, et elle aurait honte qu'il y eût une difficulté qui l'arrêtât, lorsque son divin Maître les veut éprouver toutes, et qu'il lui apprend à les surmonter. *Allons, dit-elle, comme saint Thomas, et mourons avec lui ! L'esclave n'est point au-dessus de son souverain Seigneur* ⁽¹⁾, ni la créature au-dessus de son Dieu. C'est donc lui qui la mène, lui qui lui donne, à chaque pas qu'elle fait, l'impression et le mouvement, lui qui la détermine, qui l'encourage, et qui la soutient ; c'est une soumission sans réserve, et la dépendance est parfaite.

Voilà à quoi notre Sauveur nous invite, quand

(1) Joan., 11. Matth., 10.

il nous dit : *Prenez sur vous mon joug et portez-le* ⁽¹⁾. Il adresse cette invitation à tous les chrétiens en général, mais en particulier aux religieux. Car elle regarde diversement les uns et les autres. S'il exige des chrétiens qu'ils se chargent de son joug, ce n'est dans la rigueur de la lettre, que par rapport aux préceptes de sa loi ; mais ce qu'il exige des religieux va jusqu'aux conseils et à la plus sublime perfection. Du reste, il veut que ce soit nous-mêmes qui nous soumettions à ce joug du Seigneur ; et en nous donnant la grâce de la vocation religieuse, il ne nous a pas dit : recevez mon joug, que je vous impose, mais prenez-le et mettez-le vous-mêmes sur vous. Il ne lui serait point assez glorieux de nous entraîner par violence après lui : il demande à régner par amour, et non par force ni par contrainte. Est-ce ainsi qu'il règne sur moi et dans moi ? Veux-je en effet, ne me conduire désormais que par lui et selon lui ? Le veux-je, dis-je, en effet ? car jusqu'à présent je ne l'ai voulu qu'en apparence. Depuis tant d'années, ce qui m'a conduit, ce sont les désirs de mon cœur auxquels je n'ai jamais eu le courage de résister, et que j'ai au contraire toujours cherché à satisfaire ; ce sont mes inclinations naturelles que je n'ai jamais pu me résoudre à combattre, et au gré desquelles j'ai toujours vécu ; ce sont mes sens, que j'ai flattés et que j'ai écoutés, sans jamais les contredire ni les mortifier dans les moindres choses ; c'est le monde dont je n'ai point quitté l'esprit

(1) Matth., 10.

en quittant ses biens, et dont peut-être j'ai conservé, sous un saint habit, les sentiments les plus profanes, pour ne pas dire les plus criminels ; ce sont mes vues particulières, soit de vaine gloire et d'ambition, soit d'intérêt propre et de recherche de moi-même. Car tout cela n'est que trop ordinaire jusque dans la religion ; et quoique les objets y soient différents, ce sont néanmoins les mêmes passions. Voilà l'esclavage où j'ai passé une grande partie de ma vie : voilà les maîtres à qui j'ai obéi ; et dois-je être surprise que, sous de tels maîtres, je sois tombée en de si déplorables égarements ?

Or n'est-il pas temps de faire place à Jésus-Christ, et de l'établir dans mon âme, comme dans son royaume, pour la posséder et pour y dominer ? Est-il un meilleur maître ? en est-il un plus sage et plus éclairé ? Il est *la sagesse même de Dieu, et il a les paroles de la vie éternelle* ⁽¹⁾. Que me demande-t-il que de saint, que de raisonnable, que de conforme à la plus droite justice et à l'équité, que d'utile et de salutaire pour moi ? Mais surtout que me demande-t-il qu'il n'ait pratiqué avant moi ? Ne serait-ce pas une indignité que la condition me parût trop dure, d'aller après mon Sauveur, de me joindre à lui, d'agir avec lui et sous lui, d'aimer ce qu'il a aimé, de faire ce qu'il a fait ?

(1) I Cor., 1. Joan., 6.

DEUXIÈME POINT

Combien ce règne de Jésus-Christ dans l'âme religieuse est solidement établi et bien fondé

Il m'est d'autant moins permis de me soustraire à ce règne de Jésus-Christ dans moi, qu'il est plus solidement établi et mieux fondé. Le seul christianisme nous soumet tous au joug de cet Homme-Dieu, notre législateur et notre maître. Etre chrétien, ou plutôt se dire chrétien, et ne vouloir pas se laisser conduire par Jésus-Christ; ne vouloir pas entrer dans la voie qu'il nous a tracée, ni recevoir de lui l'ordre qui doit diriger toutes nos actions et régler toutes nos démarches, c'est une contradiction.

Pourquoi, dans notre baptême, avons-nous renoncé au démon, à la chair, au monde et à ses pompes? N'a-t-elle pas été pour faire entendre que nous ne voulions point nous assujettir à leur empire, ni nous asservir sous une si honteuse domination? Pourquoi avons-nous été en même temps marquées du sceau et du caractère de Jésus-Christ? N'a-t-elle pas été pour nous revêtir de ses livrées et pour reconnaître à la face des autels, par une profession solennelle, que nous lui appartenions, et que nous lui étions spécialement dévouées? Qu'est-ce que son Évangile? n'est-ce pas sa loi? Et pourquoi l'avons-nous embrassée, cette loi, si ce n'est pour dépendre du souverain Seigneur qui nous l'a imposée. Enfin c'est la foi même qui nous enseigne que nous

sommes les membres de Jésus-Christ, et qu'il est notre chef ; que nous sommes son troupeau et qu'il est notre pasteur ; que nous sommes son Église, et qu'il est notre pontife ; que nous sommes son peuple, sa conquête, le prix de son sang, et que, nous ayant achetées de son sang, il s'est acquis un droit incontestable sur nous. Quand donc je n'aurais égard qu'à ces raisons communes et générales, je ne puis jamais, sans injustice, me départir de l'attachement inviolable et de l'entière obéissance que je dois à ce divin Sauveur. C'est à lui de parler, et à moi de l'écouter. Or il parle en effet, il ordonne ; l'Évangile qu'il nous a prêché subsiste toujours, et c'est sa parole, ce sont ses commandements et ses ordonnances. Refuser de m'y conformer, ne serait-ce pas une révolte ? ne serait-ce pas en quelque sorte renoncer à mon baptême ? ne serait-ce pas tomber dans une espèce d'apostasie ?

Ce serait plus encore par rapport à moi, puisque j'ai un engagement particulier qui me lie à Jésus-Christ, et qui lui donne un nouveau droit sur toute ma personne : c'est la qualité de religieuse. Qu'ai-je fait en me consacrant à la religion ? Je me suis hautement et singulièrement déclarée disciple de Jésus-Christ, son imitatrice et sa sujette, prête à tout abandonner, à tout faire et à tout souffrir pour son service. J'ai considéré l'état religieux comme une sainte milice où je m'enrôlais pour combattre sous l'étendard de Jésus-Christ et pour agir sous ses ordres, comme un soldat agit sous ceux de son général. C'est

pour cela que je me suis unie à lui par trois vœux, qui sont désormais trois liens indissolubles. Par ces trois vœux, je l'ai mis dans une pleine possession de moi-même, et je lui en ai fait un don absolu et irrévocable. Je lui ai sacrifié tous les biens du monde par le vœu de pauvreté ; je lui ai soumis tous mes sens par le vœu de chasteté ; et par le vœu d'obéissance, je me suis dépouillée pour lui de ma propre volonté. Tellement qu'il ne me reste rien qui ne soit à lui, et qu'il n'ait en sa disposition. Or après m'être engagée de la sorte, puis-je me retracter ? et ne serais-je pas une parjure, si je venais à lui manquer de fidélité après des serments si juridiques et si authentiques ?

De quelque manière donc qu'il dispose de moi, soit qu'il m'élève ou qu'il m'abaisse, soit qu'il me console ou qu'il m'afflige, soit qu'il me destine à cette place ou à telle autre, soit même, à l'égard de l'âme et des voies intérieures, qu'il me fasse marcher dans les ténèbres ou dans la lumière, dans les peines et les désolations, ou dans l'abondance des douceurs célestes : à tout cela, qu'ai-je à dire autre chose, sinon qu'il est le maître, et que je suis entre ses mains ? Oui, il est le maître ; il est le mien, et je n'en veux point d'autre. Je l'ai choisi, et à Dieu ne plaise que je m'en détache jamais ! S'il n'a pas eu jusqu'à présent dans mon cœur toute la place qu'il y devait occuper, je lui rends tout entière. Je veux qu'il y règne seul, et qu'il y exerce tout son pouvoir. Je ne veux plus rien estimer que selon son estime, plus

rien désirer que selon ses inclinations, plus rien rechercher que ce qu'il a recherché lui-même. Tout ce qu'il méprise, je veux le mépriser comme lui, et tout ce qu'il condamne, je veux comme lui le condamner. C'est ainsi que je lui garderai la foi que je lui ai jurée, et qui doit être éternelle.

TROISIÈME POINT

Quel bonheur l'âme religieuse y trouve, et pour cette vie et pour l'autre

Ce n'est point, comme le monde se le figure, un fardeau pesant ni un joug difficile à porter, que le règne de Jésus-Christ dans une âme religieuse. A n'en croire que les apparences, il semble que ce soit une dure servitude ; mais dès qu'on vient à en faire l'épreuve, on y goûte la plus heureuse liberté, qui est celle des enfants de Dieu, et l'on y jouit du repos le plus inaltérable. Non pas que ce ne soit toujours un fardeau et un joug ; mais c'est le joug du Seigneur auquel nous nous sommes vouées, c'est son fardeau ; et, selon le témoignage qu'il en a rendu lui-même, *son joug est doux, et son fardeau est léger* ⁽¹⁾.

Aussi ce maître si libéral nous a-t-il promis un double centuple, c'est-à-dire une double félicité ; l'une présente et pour cette vie même, l'autre future et pour l'éternité bienheureuse. Car c'est ainsi qu'il s'en est expliqué dans les termes les plus formels : *Quiconque aura tout quitté pour moi, père, mère, frères, sœurs, maison, héritage,*

⁽¹⁾ Matth., 11.

recevra le centuple maintenant, et ensuite possédera la vie éternelle ⁽¹⁾. Il ne dit pas seulement que nous le recevrons ce centuple après la mort, mais que nous le recevrons *dès maintenant*. Le dégagement du cœur, l'affranchissement de tous les soins de la vie, le témoignage d'une bonne conscience, la paix intérieure, les impressions secrètes de l'esprit de Dieu qui se communique à l'âme religieuse, et qui la remplit d'une joie toute céleste, cela seul vaut mieux que tout ce que nous y aurions pu posséder.

J'en puis bien juger par moi-même. Quelque imparfaite que je sois, il y a eu de temps en temps des jours de grâce et de ferveur, où, plus fidèle à mes devoirs et à toutes mes observances, je vivais plus régulièrement, et j'accomplissais avec plus de zèle et d'ardeur les obligations de mon état. Or n'étais-je pas alors beaucoup plus contente ? Trouvais-je le joug de Jésus-Christ trop fatigant pour moi, et ne sentais-je pas, au contraire, à le porter, une certaine douceur, qui me dédommageait pleinement des violences qu'il fallait me faire ? Je m'estimais heureuse, et je l'étais en effet ; mais quand ai-je cessé de l'être ? C'est lorsque je me suis relâché, et que, me laissant entraîner par ma faiblesse naturelle, je me suis en quelque sorte soustraite à la conduite et à l'empire du maître qui me gouvernait. Mes passions se sont réveillées, mes inclinations ont pris le dessus, je les ai suivies ; et n'ai-je pas mille fois éprouvé qu'il m'eût été sans comparaison plus doux et plus

(1) Marc., 10.

avantageux de suivre constamment les voies de mon Sauveur, et de ne m'écarter jamais de la sainte règle qu'il m'a prescrite et des exemples qu'il m'a donnés ?

Si donc je veux retrouver ce centuple ou ce bonheur de la vie présente, que j'ai perdu tant de fois par ma faute, je dois le chercher auprès de Jésus-Christ : c'est-à-dire que je dois tout de nouveau me dévouer à Jésus-Christ ; que je lui dois soumettre toutes mes puissances, toutes mes vues, toutes mes œuvres ; en sorte qu'il soit comme l'âme de mon âme, et que je ne vive plus que par lui et qu'en lui. Cette vie est d'autant plus précieuse qu'elle est le gage certain d'une autre vie et d'un autre centuple qui en doit être l'éternelle récompense ; car, si Jésus-Christ m'appelle à sa suite, et s'il veut que je le fasse dès à présent régner dans mon cœur, c'est afin de me faire un jour régner avec lui et de me rendre participante de sa gloire. Les rois de la terre élèvent leurs favoris, et récompensent la fidélité de leurs sujets, mais non pas jusqu'à leur faire part de leur royaume. Ce n'est qu'en servant ce Seigneur des seigneurs et ce Roi du ciel, qu'on obtient une couronne, et une couronne d'immortalité. Quand je n'aurais rien à espérer de lui en ce monde, ne serait-ce pas assez de cette couronne immortelle pour payer abondamment tous mes services ?

CONCLUSION

Venez, Seigneur, venez prendre possession d'une âme qui vous appartient par tant de titres, et

qui vous est encore plus acquise que jamais par le don qu'elle vous fait d'elle-même. Rentrez dans un cœur où vous devez seul régner, et bannissez-en tout ce qui m'éloignait de vous, et qui vous éloignait de moi. Vous êtes un Dieu jaloux; vous ne voulez point de partage, et vous m'avez déclaré dans votre Évangile que je ne pouvais être à deux maîtres : quel autre puis-je choisir que vous, et à quel autre ne dois-je pas renoncer pour vous ?

Ainsi l'ai-je voulu, Seigneur, lorsque je me suis retirée dans votre sainte maison, qui est proprement votre royaume sur la terre, et que j'ai commencé à porter vos livrées, en portant l'habit religieux. Que ce sentiment n'a-t-il été plus ferme et plus durable ! Mais il est encore temps de le renouveler et de le reprendre. *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu* ⁽¹⁾ : c'est l'hommage que vous rendit un de vos apôtres en revenant de son infidélité, et c'est celui que je vous rends avec une humble confusion et un repentir véritable de mes égarements passés. Commandez : me voici prête à tout pour vous obéir ; en quelque état que vous vous présentiez à moi, soit dans la splendeur de votre gloire ou dans l'humiliation de votre croix, et quelque route qu'il vous plaise me faire tenir avec vous et après vous, vous me trouverez toujours également soumise et toujours disposée à marcher. Vous m'appellerez, et je vous répondrai ; vous m'inspirerez, et j'agirai ; vous me ferez entendre vos divines

(1) Joan., 28.

volontés, et je m'y conformerai : tout cela par amour : car vous êtes un Dieu d'amour, et c'est par l'amour que vous réglez dans les âmes fidèles, et que vous y exercez votre puissante domination.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, I. c. 1. — II. c. 7, 8.

Connaissance et amour de Jésus-Christ, par St Jure. III. c. 9. N^{os} 1, 2.





MARS

DE LA FIN DE LA RELIGIEUSE

De mundo non estis.

Vous n'êtes plus du monde (Joan., chap. 15).

PREMIER POINT

La religieuse doit être séparée du monde, détachée du monde, crucifiée pour le monde, et même absolument morte au monde

Dieu m'a appelée à l'état religieux, afin que j'y vive séparée du monde, détachée du monde, crucifiée pour le monde, et absolument morte au monde. Quatre degrés par rapport auxquels je dois me juger moi-même, et me confondre d'avoir jusqu'à présent si mal répondu à ma vocation.

Ma fin dans l'état religieux est d'y vivre séparée du monde, non seulement d'habitation et de demeure, mais d'esprit et de sentiments. Il ne suffit pas, pour être religieuse, d'en porter l'habit, ni même d'en avoir fait le vœu, il faut que j'en aie l'esprit. Or il arrive tous les jours que l'esprit du monde s'introduit jusque dans la religion ; comme, par un effet tout contraire, l'esprit de la religion se communique quelquefois aux conditions les plus engagées dans le monde. Combien d'âmes toutes mondaines dans les communautés religieuses ! Ne suis-je point de ce nombre ?

Ma fin dans l'état religieux est d'y vivre détachée du monde. Car je serais la plus malheureuse des créatures, si j'étais séparée du monde sans en être détachée ; puisque dès là je n'aurais plus, ni les consolations du monde, ni celles de Dieu. Etre séparée du monde, et n'en être pas détachée, ce serait pour moi non-seulement le plus grand de tous les malheurs, mais le plus grand de tous les désordres ; et je pourrais me reprocher alors plus justement que saint Bernard, que je suis la chimère de mon siècle. C'est-à-dire, que je ne suis ni séculière, ni religieuse : ni séculière, puisque je me suis retirée du monde, ni religieuse, puisque je tiens encore au monde et que je ne l'ai pas tout à fait abandonné.

Ma fin dans l'état religieux est d'y être, comme saint Paul, crucifiée pour le monde. Si j'aime encore le monde, et si le monde m'aime encore ; si je me plais encore avec le monde, et si le monde se plaît encore avec moi ; si le monde, toute religieuse que je suis, ne laisse pas de s'accommoder de mes maximes, et si je m'accommode également des maximes du monde, je ne suis plus religieuse que de nom. Pour l'être en effet et en vérité, il faut que je sois dans le monde comme dans un état de souffrance. Il faut que le monde soit ma croix, comme je serai infailliblement la croix du monde par la contrariété de sentiments et de principes qui se trouvera entre lui et moi, dès que je me comporterai en religieuse.

Ma fin dans l'état religieux est de mourir absolument au monde et à moi-même ; car en vain

me flatterais-je d'être morte à tout ce qui s'appelle le monde, si je n'étais morte à moi-même. Le monde auquel je dois surtout mourir est en moi. Le monde qui est hors de moi, n'a rien pour moi de dangereux en comparaison de celui que je porte en moi. Le monde que j'ai à combattre, ce sont les trois concupiscences dont parle saint Jean, d'autant plus à craindre pour moi, qu'elles sont dans moi-même et une partie de moi-même. Etre morte à moi-même dans la religion, c'est n'y avoir plus de volonté, plus d'humeur, plus de vues, ni de prétentions humaines. Si tout cela est encore en moi, et si j'ai encore pour certains intérêts que l'on se fait dans la profession religieuse, des vivacités, des empressements, de la sensibilité, je ne suis ni morte selon Jésus-Christ, ni ensevelie avec Jésus-Christ. Ainsi ma religion est vaine, et n'eût-il pas presque autant valu rester dans le monde ?

DEUXIÈME POINT

La religieuse doit travailler, non-seulement à son salut, mais à sa perfection, tout autrement et beaucoup plus que le commun des chrétiens dans le monde

Cette séparation et ce détachement du monde, ce crucifiement et cette mort spirituelle, sont d'une sainteté bien relevée : mais pourquoi suis-je entrée dans l'état religieux ? Pour y travailler tout autrement que je n'aurais pu le faire dans le

monde, non seulement à mon salut, mais à ma perfection. Supposé mon engagement à la religion, ma perfection et mon salut sont désormais deux choses inséparables. Je dois donc être persuadée qu'au lieu que le Sauveur du monde disait à ce jeune homme de l'Évangile : *Si vous voulez être parfait, quittez tout ce que vous avez, et suivez-moi* (1), il me dit maintenant et sans condition : parce que vous avez tout quitté, et que vous vous êtes engagée à me suivre, souvenez-vous que vous devez être parfaite. Cette perfection que Jésus-Christ a proposée aux chrétiens du siècle comme un conseil, est donc pour moi un commandement, que je me suis imposé. Il m'était libre d'être religieuse, ou de ne l'être pas : mais du moment que je le suis, il ne m'est plus libre de renoncer à l'obligation que j'ai d'être parfaite, ou du moins de vouloir sincèrement et efficacement le devenir. Voilà toutefois le devoir essentiel à quoi je manque, quand je suis assez lâche pour abandonner, dans la profession religieuse, le soin de ma perfection. Péchés gravis, puisque je deviens prévaricatrice de mon état, jusqu'à sortir de mon état. Car mon état, comme religieuse, est de tendre continuellement à la perfection. Dès là donc que je la néglige, et que je n'y aspire plus, dès là que je ne me soucie plus d'y parvenir, et que je n'en ai plus le zèle ; outre le désordre de ma conduite envers Dieu, outre le danger que Dieu ne retire de moi ses grâces,

(1) Matth., 19.

je sors de la voie où j'étais appelée. Or sortir de la voie que Dieu m'avait marquée, c'est, dans l'ordre du salut, l'égarément le plus funeste et dont les suites sont le plus à craindre.

Mais en m'éloignant ainsi de la fin pour laquelle je suis religieuse, quel sujet n'ai-je pas de rougir et de trembler, quand je vois au milieu du monde des séculiers plus touchés que moi du désir de leur perfection, plus occupés que moi du soin de leur perfection, et par là même beaucoup plus parfaits dans leur conduite que moi dans la mienne ? Sans parler des vertus politiques et civiles qui font le mérite des partisans du monde, et qui devraient être déjà pour moi autant de leçons, combien y a-t-il de chrétiens dans le monde plus mortifiés, plus humbles, plus charitables qu'une infinité de religieux ! Quel témoignage contre moi et quelle conviction quand Dieu, dans son jugement, me mettra ces exemples sous les yeux ! Toute comparaison à part, n'est-il pas bien honteux et bien indigne, qu'après tant d'années que je suis religieuse et que je me trouve obligée par mon état à marcher dans la voie de la perfection, j'y aie fait si peu de progrès, que je n'aie peut-être pas encore commencé, ni même sérieusement pensé à m'y avancer ; que je sois peut-être aujourd'hui plus imparfaite que lorsque j'étais dans le monde ; que, bien loin de croître en vertu dans la maison de Dieu, j'y aie peut-être toujours été en dégénération et en me relâchant ? Est-ce là ce que Dieu demandait de moi ? Est-ce là ce que je lui avais promis ?

TROISIÈME POINT

C'est par une grâce toute spéciale que Dieu m'a appelée à cette perfection religieuse, préférablement aux gens du monde

C'est par une grâce toute spéciale qu'il a plu à Dieu de m'appeler à la perfection religieuse ; c'est par une distinction et un choix dont je ne puis assez reconnaître, ni assez estimer les avantages. Il est vrai que Dieu, en vertu de ce choix, exige de moi plus qu'il n'exige du commun des chrétiens : mais en cela même, quelles ont été les vues de sa providence et de sa miséricorde envers moi ? Il a voulu que je lui fusse dévouée d'une façon plus particulière et plus intime ; il a voulu me mettre au rang de ses favoris qui l'approchent de plus près, et avec qui il a de plus fréquentes et de plus abondantes communications ; il a voulu, non-seulement me conserver dans une innocence plus parfaite, mais m'élever aux plus sublimes vertus, afin de me tenir plus étroitement unie à lui, et de me donner lieu d'acquiescer plus de mérites devant lui ; il a voulu faire éclater en moi toutes les richesses de sa grâce, et me disposer à recevoir un jour les dons les plus excellents de sa gloire ; il a voulu me proposer au monde comme un modèle, et que mes entretiens, que mes actions, que toute ma vie honorât son service, édifiât le prochain, et fût pour les chrétiens du siècle une leçon visible et présente, qui les instruisît et qui les touchât. Car

tout cela est attaché à cette perfection, qui fait la sainteté et le caractère propre de mon état.

Or, n'est-ce pas en quoi je dois admirer la bonté de Dieu qui m'a choisie de la sorte ; qui, par une prédilection toute gratuite, m'a destinée à de si grandes choses, et m'a prévenue de telles faveurs ; qui, pour me soutenir dans une vocation si sainte, et pour m'aider à la remplir, m'a fourni tant de moyens ? Je puis donc dire, aussi bien que Moïse, et même avec plus de sujet que Moïse, qu'il n'en a pas ainsi usé à l'égard de toute nation : c'est-à-dire, qu'entre les chrétiens mêmes, qu'entre les enfants de la même Église et parmi son peuple, il m'a préférée à des millions d'autres qu'il a laissés et qu'il laisse encore au milieu des dangers du monde et de toute sa corruption. Qu'avais-je fait plus qu'eux avant que Dieu me retirât de ce siècle perverti où je me trouvais exposée comme eux, et par où m'étais-je rendue digne d'un de ses bienfaits les plus signalés ?

Après cela que dois-je penser de moi-même, si, dans un état où je dois être singulièrement dévouée à Dieu, je m'occupe de toute autre chose que de Dieu ; si, dans un état où je dois communiquer plus souvent avec Dieu, je me dégoûte de tous les exercices qui peuvent me porter à Dieu, et je vis dans une dissipation continuelle qui me fait perdre presque tout sentiment de Dieu ; si, bien loin de me préserver, selon mon état, des taches les plus légères, et de pratiquer toute la sainteté du christianisme dans le degré le plus éminent, je fais en mille rencontres de mortelles

blessures à mon âme, ou je me jette au moins là-dessus en des embarras de conscience très dangereux, et si je n'ai pas même le fond et l'essentiel de la piété chrétienne ; si, bien loin de m'enrichir pour le ciel, je demeure dans une vie lâche et inutile, où je ne profite de rien, parce que je m'acquiesce de tout négligemment et sans esprit intérieur ; si, bien loin de faire honneur au service de Dieu et à ma profession, je les déshonore, et au lieu d'édifier le monde, je le scandalise ? Il n'y a que trop de religieuses à qui ces reproches conviennent : y en a-t-il à qui ils conviennent plus qu'à moi ? Quoi qu'il en soit, c'est à moi de me les appliquer utilement, et d'en tirer de justes conséquences pour mon instruction et ma sanctification.

CONCLUSION

Ah ! Seigneur, je n'avais point encore conçu ce que c'est que d'être religieuse. Je n'en avais qu'une faible idée, et voilà pourquoi je me suis peu mise en peine de parvenir à la fin d'un état si saint. La vie religieuse ne m'avait paru qu'une vie obscure et abjecte selon le monde, qu'une vie de contrainte et de gêne selon les sens ; mais je n'en comprenais pas l'excellence et la perfection. C'est aujourd'hui, mon Dieu, que vous me la faites connaître ; c'est aujourd'hui que je commence à sentir mon bonheur et à le goûter, parce que c'est aujourd'hui que je conçois une toute autre estime de ma vocation.

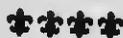
Mais du reste, Seigneur, ce n'est point assez que je connaisse la perfection de mon état ; il faut, qu'autant que je la connais, qu'autant que j'estime, je la désire, et que je la désire comme elle doit être désirée. Or, il n'y a que vous qui puissiez, par votre grâce, former en moi ce désir, accompagné de toutes les qualités nécessaires pour être conforme à mes obligations. Car, vous le savez, Seigneur, ce qui m'a perdue, c'est que je n'ai jamais eu pour la perfection religieuse qu'un désir vague, qu'un désir oisif et languissant, qu'un désir borné et limité, qu'un désir passager et volage, qu'un de ces désirs qui tuent l'âme et qui ne la sanctifient pas, qu'un de ces désirs de pure complaisance dont l'enfer est plein ; au lieu que pour arriver à une fin si importante et si sublime, il me fallait un désir fervent, un désir efficace et pratique, un désir universel et sans mesure, un désir constant et ferme, un désir suivi et soutenu d'une sainte persévérance. Qu'ai-je donc à faire pour exciter désormais et pour entretenir dans mon cœur un tel désir ? C'est de me souvenir sans cesse de la fin pour laquelle je suis religieuse ; c'est, à l'exemple de saint Bernard, de me demander sans cesse à moi-même : *Pourquoi ai-je quitté le monde ? pourquoi suis-je venue en religion ?* Car voilà, mon Dieu, ce que j'ai cent fois oublié, et dans des occasions essentielles où il était pour moi de la dernière conséquence d'y penser ; voilà à quoi je n'ai fait nulle attention.

Mais, Seigneur, c'est ce que je me propose dans la suite d'avoir toujours présent à l'esprit.

et de quoi je veux me faire une règle pour tout le reste de ma vie. Quand l'amour-propre me portera à rechercher mes commodités et mes aises au préjudice de la vie régulière que j'ai embrassée, je rentrerai en moi-même et je me dirai : est-ce pour cela que je me suis faite religieuse ? Quand il me prendra, ou quelque dépit secret d'une humiliation, ou quelque chagrin de voir les autres au-dessus de moi, ou quelque envie d'occuper certaines places et d'être employée à certaines fonctions, ou quelque dégoût de mes observances et de mes exercices ordinaires, j'en reviendrai toujours à la même réflexion : qu'ai-je eu en vue lorsque j'ai renoncé au monde, et qu'ai-je prétendu en me consacrant à Dieu ? Cette pensée m'animera, me fortifiera ; et, pour me la rendre salutaire, vous y ajouterez, Seigneur, l'onction de votre divin Esprit et de votre grâce.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, I, c. 17, 18, 19.
Rodriguez, I. c. 14, 15, 17.





AVRIL

PAUVRETÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS SA NATIVITÉ

Scitis gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives.

Vous savez quelle a été la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui de lui-même étant riche, s'est fait pauvre pour vous (2 Cor., chap. 8).

PREMIER POINT

Pourquoi Jésus-Christ s'est fait pauvre, et comment on imite sa pauvreté dans la profession religieuse plus parfaitement que dans les autres états

C'est dès sa naissance que Jésus-Christ commence à exécuter le dessein qu'il avait formé de vivre et de mourir pauvre. Ce Dieu de majesté, ce souverain Auteur de toutes choses, et, par conséquent, à qui toutes choses appartenaient, pouvait naître au milieu des richesses et dans l'abondance. Il semblait même que cet état convenait davantage non seulement à la dignité de sa personne, mais à la fin de sa mission ; car venant sur la terre pour attirer à lui tous les hommes et pour les soumettre à sa loi, pouvait-il mieux les engager à le suivre que par l'éclat et la pompe d'une condition opulente ? du moins les Juifs avaient-ils conçu cette idée du Messie qu'ils attendaient, et croyaient-ils qu'il se ferait voir dans la splendeur.

et qu'il les comblerait de biens temporels ? Mais que les vues du Seigneur sont différentes des nôtres ! Ce Messie, ce désiré des nations, naît dans la pauvreté ; et pourquoi ? parce qu'il voulait d'abord, par son exemple, persuader au monde cette vérité, qu'il devait ensuite nous annoncer lui-même dans son Évangile : *Bienheureux les pauvres* (1).

Voilà donc pourquoi il se fait pauvre dès sa sainte nativité ; et, comme la première leçon qu'il avait à nous donner était du bonheur des pauvres, voilà le premier état où il se montre à nos yeux, et où il nous représente son adorable humanité : exemple plus puissant que tous les discours ; exemple qui nous découvre sensiblement le mérite et le prix de la pauvreté, puisqu'elle a été digne du choix d'un Dieu, et qu'il l'a préférée à toutes les richesses du siècle ; exemple le plus propre à nous en inspirer, non seulement l'estime, mais l'amour et le goût, puisque nous la voyons consacrée dans la personne de ce Dieu sauveur, qui ne s'y est réduit et ne l'a embrassée que pour nous.

C'est à cette pauvreté qu'il m'a spécialement appelée par sa grâce ; et un avantage singulier de la profession religieuse, est d'y pouvoir imiter plus parfaitement la pauvreté de Jésus-Christ. Il y a des pauvres dans le monde ; mais les uns ne sont pauvres que d'effet et que par la nécessité de leur condition, sans l'être de cœur et d'affection ; et les autres le sont d'affection et

(1) Matth., 5.

de cœur, sans l'être réellement et en effet. La pauvreté des premiers n'est qu'une pauvreté forcée, qu'ils déplorent et dont ils se plaignent ; d'où il s'ensuit que ce n'est point la pauvreté de Jésus-Christ, laquelle a été une pauvreté volontaire. La pauvreté des seconds est une pauvreté chrétienne et agréable à Dieu ; leur cœur est détaché des biens qu'ils ont dans les mains, et, selon la maxime de l'Apôtre, ils les possèdent comme s'ils ne les possédaient pas ; mais ce n'est pas là néanmoins toute la pauvreté de Jésus-Christ, lequel a voulu se dépouiller de toute propriété et de toute possession.

Il n'y a, à bien parler, que le religieux qui soit le vrai imitateur de son Dieu. Il est pauvre en effet, et encore plus pauvre de volonté : pauvre en effet, car il a tout quitté ; encore plus pauvre de volonté, car c'est lui-même qui, par le secours et l'inspiration d'en haut, s'est déterminé à quitter tout, et qui serait prêt à renoncer au monde entier s'il en était le maître. C'est donc en vertu de ce sacrifice que je puis dire à Jésus-Christ comme les apôtres : *Seigneur, j'ai tout abandonné pour vous suivre* ⁽¹⁾, et, si je suis toujours fidèle à ma vocation, c'est en récompense de ce même sacrifice que je puis attendre de la part de Jésus-Christ cette réponse si consolante et cette grande promesse : *Vous serez assis sur des trônes de gloire* ⁽²⁾. Avec une telle espérance et soutenue de l'exemple

(1) Matth., 19.—(2) Ibid

de mon Sauveur, ai-je lieu de regretter ce que je lui ai sacrifié? Dois-je même le compter pour quelque chose? dois-je le regarder comme un don que j'ai fait à Dieu? ou n'est-ce pas une grâce que Dieu m'a faite de l'agréer et de vouloir bien l'accepter? La pauvreté où je vis ne me devient-elle pas honorable, dès que c'est celle de Jésus-Christ? ne me devient-elle pas douce et aimable, dès qu'elle me lie si étroitement à Jésus-Christ? ne me devient-elle pas infiniment chère et précieuse, dès qu'elle me donne un droit particulier au royaume de Jésus-Christ et à une félicité éternelle.

DEUXIÈME POINT

Quelle différence il y a d'ailleurs entre la pauvreté de Jésus-Christ et la pauvreté religieuse

Si, d'une part, la pauvreté de mon état est plus conforme à la pauvreté de Jésus-Christ, il s'en faut bien d'ailleurs qu'il y ait entre l'une et l'autre une ressemblance entière et une pleine égalité. Pour m'en convaincre, je n'ai qu'à ouvrir les yeux et qu'à contempler cet Enfant-Dieu dans l'étable où il est né. Cette étable, voilà sa demeure; cette crèche, voilà son berceau; cette paille où il est couché, voilà le lit de son repos; ces misérables langes qui l'enveloppent, voilà tous ses vêtements. Est-ce qu'il n'eut besoin de rien autre chose pour se défendre du froid de la nuit, de l'extrême rigueur de la saison, de toutes les injures du temps? est-ce qu'il ne fut point

sujet aux infirmités de l'enfance, et qu'il ne les ressentit point? Il était homme comme nous, passible comme nous, encore même plus que nous, par la délicatesse de son corps; et ses larmes, ses cris donnaient assez à entendre ce qu'il souffrait. Mais, du reste, la pauvreté n'a rien de si rigoureux qu'il n'ait voulu éprouver, et il est venu sur la terre pour en porter tout le fardeau et en soutenir toute la misère.

Saint Bernard s'adresse là-dessus aux riches du monde; et pour leur instruction ou leur condamnation, il les invite à écouter la voix de cette étable d'un Dieu naissant, de cette crèche, de ces langes. Quoique, dans ma profession, je ne puisse être mise au nombre des riches du siècle, je ne dois pas me rendre moins attentive à cette même voix, et ce qu'elle m'annonce ne doit guère me donner moins de confusion. Elle me représente l'état pauvre de mon Sauveur, et, par un juste retour sur moi-même, elle m'engage à me comparer avec lui, c'est-à-dire à rougir en sa présence de ma faiblesse et à la reconnaître: car, il est vrai, je mène une vie pauvre; mais, dans le fond, à quoi se réduit cette pauvreté? Puis-je la faire entrer en quelque comparaison avec l'étable, avec la crèche, avec ces langes usés et déchirés? Ai-je les mêmes incommodités à endurer? me suis-je vue quelquefois dans les mêmes extrémités? Ai-je manqué en quelques rencontres des choses nécessaires? Toute pauvre que je suis, n'ai-je pas ce qui me suffit? La religion s'est chargée d'y pourvoir. Elle ne s'est pas chargée

de pourvoir au superflu ni au délicieux : ce n'est point ce que j'en ai attendu, ni ce que j'en ai dû attendre ; sans doute ce serait une étrange pauvreté que la mienne, si je prétendais l'accorder avec les délices et les superfluités. Mais quant à ce nécessaire dont de sages instituteurs ont jugé que je ne pouvais me passer, dont tant d'autres avant moi se sont contentés, et dont tant d'autres comme moi se contentent encore présentement, m'est-il refusé, et ne me le fournit-on pas ?

En cela même j'ai cet avantage, que la religion me délivre de tous les soins temporels, qui occupent une infinité de gens du monde pour s'assurer ce nécessaire et pour se le procurer. N'est-ce pas assez pour moi ? Hé ! c'était bien assez pour tout ce qu'il y a eu de saintes et de ferventes religieuses, qui m'ont précédée dans la même observance et sous la même règle. Que dis-je ? c'était trop pour elles ; et leur pauvreté, à les en croire, était toujours trop aisée et trop commode. Bien loin de vouloir élargir ce nécessaire et de l'étendre, elles ne pensaient qu'à le resserrer autant qu'il leur était permis, afin de le proportionner davantage à l'état de Jésus-Christ, et de l'en approcher de plus près. Elles ne se plaignaient que d'en être encore si éloignées. Hélas ! j'en suis bien plus éloignée qu'elles ; mais est-ce là le sujet de mes plaintes ? Oh ! que de murmures cesseraient, que de retours d'amour-propre seraient tout d'un coup arrêtés, si je venais à mieux comprendre que je ne l'ai compris jusqu'à présent, ce que c'est

que d'être pauvre comme Jésus-Christ, ou plutôt si je comprenais mieux de quelle indignité il est, dans une religieuse, de se dire pauvre de Jésus-Christ, et de ne vouloir pas être pauvre comme Jésus-Christ !

TROISIÈME POINT

*En combien d'erreurs tombe une âme religieuse
au regard de la pauvreté, lorsqu'elle est attachée
à ses commodités, et qu'elle recherche
les aises de la vie*

Ou c'est Jésus-Christ qui s'est trompé dans le choix qu'il a fait d'un état pauvre, ou c'est le monde qui se trompe dans l'attachement qu'il a aux biens de la terre. Mais Jésus-Christ étant la sagesse incréée, il est incapable de se tromper en aucune chose ; d'où il faut conclure que c'est donc le monde qui est dans l'erreur et qui s'égare. Voilà comment raisonnait saint Bernard, et ce raisonnement regardait en général toutes les conditions ; mais on peut bien l'appliquer en particulier à la profession religieuse.

Car, entre toutes les conditions, où est-ce qu'on se trompe le plus, si ce n'est dans la religion, dès qu'on y est attaché à ses commodités et qu'on y recherche les aises de la vie ? Une âme religieuse tombe alors dans les plus grossières erreurs, et sa conduite en est toute pleine. 1° Elle se flatte de suivre Jésus-Christ pauvre, parce qu'elle marche

dans la voie de la pauvreté ; mais autre chose est de marcher dans la voie de la pauvreté, et d'y suivre Jésus-Christ. On l'y suit par une sainte conformité de sentiments avec lui ; et quelle conformité y a-t-il entre les sentiments de ce Dieu volontairement dépouillé de tout, et ceux d'une âme qui, dans la pauvreté qu'elle professe, ne pense qu'à se ménager tout ce qu'elle peut d'accommodements et de douceurs ? 2° Elle croit avoir devant Dieu le mérite de la pauvreté évangélique, quoiqu'elle n'en ait pas le véritable esprit : car ce n'est pas l'avoir, cet esprit de pauvreté, que de ne vouloir manquer de rien, et de savoir si bien se dédommager d'un côté de ce qu'on ne peut recevoir de l'autre. 3° Comme il arrive souvent que, malgré toute son attention et toutes ses précautions, elle n'a pas, à beaucoup près, tout ce qu'elle souhaite, il s'ensuit de là qu'elle ressent tout l'effet et toute la peine de la pauvreté, sans en retirer aucun fruit ni en pouvoir espérer aucune récompense. 4° Après avoir abandonné peut-être de grands biens, ou du moins un honnête établissement dans le monde, elle se laisse occuper de bagatelles, et n'en est pas moins possédée que les mondains le sont d'une abondante fortune. 5° D'autant plus aveugle et plus dangereusement trompée, qu'elle se persuade, en bien des occasions et sur bien des sujets où elle se donne certaines libertés, qu'il n'y va pas du salut, lorsque son vœu néanmoins s'y trouve violé, et que la conscience y est grièvement blessée.

Point de matière où l'on ait plus à craindre, même dans la religion de se faire une fausse conscience, qu'en ce qui concerne la pauvreté. Combien de fois ai-je eu sur cela moi-même des doutes, des inquiétudes, des remords ! et si je n'en ai point eu, combien ai-je eu lieu d'en avoir ! Car me suis-je toujours appuyée sur de bons principes pour me rassurer ? Combien peut-être ai-je fait valoir de mauvaises excuses que je prenais pour de bonnes raisons, parce qu'elles secondaient mes désirs ! De combien de permissions me suis-je autorisée, combien en ai-je extorquées, ou mal interprétées, ou trop étendues ! Quoi donc ! Ai-je renoncé aux richesses du siècle, en vue des périls qu'elles portent avec elles, pour me jeter en d'autres embarras et en d'autres dangers, du côté même de la pauvreté religieuse ? L'ai-je embrassée, cette sainte pauvreté, à condition de n'en éprouver dans la pratique aucun effet ? Ai-je prétendu être de ces religieuses qui, dans un sens bien opposé à celui de l'apôtre saint Paul, n'ont rien en apparence, mais réellement possèdent tout ? En vérité, fallait-il pour cela sortir du monde ; et, après avoir fait une fois le sacrifice de tous ses biens, si je veux encore user de certaines réserves, n'ai-je point peur d'attirer sur moi la malédiction dont Dieu a menacé quiconque déroberait quelque chose de l'holocauste qui lui est offert ? L'expérience a souvent confirmé la menace. Malheur, si j'en devenais moi-même un exemple !

CONCLUSION

Dieu créateur du ciel et de la terre, mais que j'adore sous la forme d'un enfant, et que je vois dans la misère d'une étable et d'une crèche, Seigneur, agréez le sacrifice que je renouvelle en votre présence, de tout ce que le monde me destinait et de tout ce que j'y pouvais prétendre. Dans le sentiment qui me touche, il me semble que, par votre grâce, je serais actuellement disposée à vous sacrifier un royaume si je le possédais, et que je n'en voudrais être le maître que pour vous l'offrir.

Hélas ! Seigneur, vous ne m'en demandez pas tant, et voilà l'illusion ordinaire qui nous séduit. Nous formons pour vous des souhaits que nous ne pouvons exécuter ; et ce qui dépend de nous, nous vous le refusons. Car il ne s'agit point, mon Dieu, de renoncer à des royaumes ni à des empires que je n'ai pas et que je n'aurai jamais : mais ce que voulez de moi, c'est que, par un esprit de pauvreté, je me défasse de ceci et de cela, où mon cœur est attaché, et dont je sens bien que je devrais apprendre à me passer. C'est peu de chose ; mais si je vous étais fidèle en ce peu de chose, que vous repandriez sur moi de grâces et de trésors spirituels ! Et parce que j'ai toujours répugné jusqu'à présent à vous l'accorder, que ce peu de chose a causé de dommages à mon âme et lui en peut causer dans la suite ! Voilà, Seigneur, ce que je dois vous donner et de quoi je dois me dépouiller : voilà l'offrande que je dois porter à

votre crèche. Ah ! si ce peu de chose m'arrête, que serait-ce, mon Dieu, s'il était question de grandes choses ! En quelque dénûment que la pauvreté me réduise, il ne sera jamais tel que le vôtre ; ni jamais il ne sera comparable aux dons célestes et à l'infinie récompense que vous avez promise aux pauvres évangéliques.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, I. c. 10, 11, 12.

Rodriguez, II. c. 1, 2, 3.

Connaissance et amour de J.-C., III, N° 1.



MAI

DE L'OBÉISSANCE DE JÉSUS-CHRIST DANS SA FUITE EN ÉGYPTÉ

Humiliavit semetipsum factus obediens.

Il s'est abaissé lui-même, et s'est fait obéissant.
(Philip., chap. 2.)

PREMIER POINT

Obéissance toute simple dans son principe

Quoique l'ordre que reçut Joseph, de la part du ciel, et par le ministère d'un ange, de s'enfuir en Égypte avec Jésus et Marie, ne s'adressât pas immédiatement à Jésus-Christ, il le regardait néanmoins et ne regardait même que lui. Et parce que cet **Enfant-Dieu** avait une pleine connaissance de tout ce qui se passait, on peut considérer cette fuite si prompte et si peu préparée comme l'effet de son obéissance.

Ce fut dans son principe une obéissance toute sainte, puisqu'elle n'était fondée que sur une conformité parfaite de sa volonté avec la volonté de son Père, à qui seul il voulait plaire, et en qui il se confiait uniquement. Il l'envisageait non seulement dans cet ange envoyé d'en haut, mais dans Joseph à qui l'ange avait parlé, et qui devait être lui-même en cette occasion l'agent et le ministre de Dieu. Ce divin Enfant se laissa donc conduire, et n'eut point d'autre sentiment que

celui d'une soumission filiale et d'un plein abandonnement de ses intérêts entre les mains de la Providence et de ceux qu'elle n'avait chargés du soin de sa personne. Or telle est l'obéissance religieuse. Rien de plus saint que les principes sur lesquels elle est établie : car c'est sur l'acte de foi le plus héroïque, sur l'acte de confiance le plus excellent, et sur l'acte de charité le plus parfait.

Acte de foi le plus héroïque, puisque pour obéir en religieux, je dois croire que l'autorité de Dieu réside dans mes supérieures, et qu'elle leur a été communiquée par Jésus-Christ ; non point à la vérité par Jésus-Christ en personne, mais Jésus-Christ représenté dans son vicaire et dans toutes les puissances de l'Église légitimement ordonnées. De sorte que cette communication d'autorité me doit être aussi certaine que si elle s'était faite par une apparition visible de Jésus-Christ même, et qu'il s'en fût expliqué de vive voix. Je dois croire de plus que, m'étant soumise volontairement et de gré à cette juridiction divine et humaine tout ensemble, c'est Dieu qui me gouverne par mes supérieures, et que je suis obligée de leur rendre obéissance, en tant qu'elles me tiennent la place de Dieu, qui me déclare par leur bouche ses volontés. Et parce que cette vérité subsiste indépendamment des imperfections de ces supérieures et de leurs faiblesses, indépendamment des contradictions de mon esprit et des répugnances de mon cœur, de là vient qu'avec tout cela le même acte de foi doit toujours subsister, et que, malgré tout ce que je découvre de défauts dans

une supérieure, je dois toujours également la respecter, ou plutôt reconnaître et respecter Dieu en elle.

Acte de confiance le plus excellent : car à n'en juger que selon les lumières naturelles, souvent je pourrais craindre de m'égarer en suivant les vues de mes supérieures. Mais j'obéis néanmoins, parce que j'espère que Dieu, touché de mon obéissance, leur inspirera ce qui me convient ; et qu'il ne permettra pas que je me perde dans l'exercice, l'emploi, le lieu où elles m'auront destinée ; qu'il me délivrera de tous les dangers qui pourraient s'y rencontrer pour moi ; et que, supposé même qu'elles se fussent trompées, il ne me demandera point compte de leur erreur ; enfin qu'il agréera ce que j'aurai fait dès que je l'aurai fait par un véritable esprit de dépendance et qu'il m'en récompensera.

Acte de charité le plus parfait, parce que le plus grand sacrifice que je puisse faire à Dieu, c'est celui de ma volonté ; et qu'il n'y a que le plus pur amour de Dieu, qui puisse me porter à me dépouiller ainsi de moi-même et de ce que j'ai de plus précieux parmi les biens naturels, qui est ma liberté. Quel fonds de consolation pour une âme religieuse et soumise ! Quel mérite de l'obéissance ! Mais au contraire, quand je me rends difficile aux ordres de mes supérieures et que je veux m'y soustraire, quel renversement et quel sujet de crainte pour moi ! *Ce n'est point vous*, disait Dieu à Samuel parlant des Juifs, qui demandaient à être gouvernés par un autre que ce prophète,

ce n'est point vous qu'ils ont rejeté, c'est moi-même (1). Ainsi, en désobéissant à une supérieure, c'est à Dieu même que je désobéis, c'est contre Dieu même que je m'élève, c'est de Dieu même que je me sépare, et de volonté et d'action. Or, qu'est-ce que désobéir à Dieu, se révolter contre Dieu, se séparer de Dieu ?

DEUXIÈME POINT

Obéissance très pénible dans l'exécution

Autant que l'obéissance de Jésus-Christ fut sainte dans son principe, autant devait-elle être pénible dans son exécution. De quoi s'agissait-il ? De quitter dès les premiers jours de sa naissance son propre pays, et d'être transporté dans un pays étranger ; de s'exposer, tout enfant et tout faible qu'il était, aux fatigues et aux périls d'un long et rude voyage ; de partir dès la nuit même où l'ordre est donné à Joseph, et de se mettre en chemin sans délai, sans préparatifs, sans provisions, d'aller en Égypte chez un peuple infidèle et ennemi des Juifs ; d'y vivre obscur et inconnu, dans une pauvreté extrême et dans un besoin absolu de toutes choses ; enfin d'y demeurer jusqu'à ce que la Providence l'en retirât, car l'ange ne marque point pour cela d'autre temps, ni ne fixe point de terme. Quelle épreuve ! et jamais l'obéissance religieuse eut-elle de pareilles difficultés à surmonter ?

(1) Reg. 8.

Cependant le père, la mère, l'enfant, toute cette sainte famille obéit. Point de regardements, point d'excuses ni de représentations. *Incontinent, Joseph se leva, prit l'enfant, et s'enfuit en Egypte* ⁽¹⁾. A examiner la chose selon les vues humaines, par où il ne m'est que trop ordinaire de me conduire, mille raisons devaient arrêter une obéissance si prompte et si rigoureuse. Le moyen qu'un enfant encore au berceau pût soutenir une telle marche? Comment l'emporter au milieu des ténèbres et de tant de risques qu'il y avait à courir sur la route? Où trouver de quoi fournir à sa subsistance! Et Dieu ne pouvait-il pas autrement le sauver de la persécution d'Hérode? Voilà comment on raisonne jusque dans la religion, et n'est-ce pas ainsi que j'ai raisonné moi-même sur mille sujets où il n'était pas question, à beaucoup près, pour accomplir ma règle et pour satisfaire à ce qu'exigeaient des personnes supérieures, de prendre autant sur moi ni de me faire la même violence? Le moindre effort m'étonne, le moindre obstacle me retient; tout me devient impossible, et j'ai toujours des prétextes à alléguer, ou de faiblesse, d'incommodité, d'infirmité, ou d'opposition naturelle et d'aversion, ou de quelque sorte que ce soit. Que là-dessus une supérieure ne se rende pas à mes remontrances, et qu'elle ne croie pas devoir m'écouter, c'est assez pour me jeter dans le trouble et pour m'indisposer contre elle. Je la regarde comme une personne intraitable, et sa

(1) Matth., 2.

fermeté, toute sage qu'elle peut être, me paraît rigueur outrée et dureté. Ne m'en suis-je pas expliquée bien des fois en ces termes, ou du moins ne l'ai-je pas ainsi pensé ?

Ce qu'il y a de plus étrange, et ce que je ne puis trop de fois me reprocher à moi-même, ni trop reconnaître à ma condamnation, c'est que la plupart des choses sur lesquelles je murmure avec plus d'amertume, et contre lesquelles je me récrie plus hautement, ne me paraissent insoutenables que dès qu'elles me sont enjointes par l'obéissance. Du moment qu'on les laisserait à ma liberté, je ne les trouverais plus au-dessus de mes forces, et je n'en aurais plus tant d'éloignement. Si je veux me juger de bonne foi, tel est l'état de mon cœur, et c'est ce que j'ai pu remarquer dans une infinité de rencontres. Qu'un véritable esprit d'obéissance me faciliterait de devoirs, et qu'il me les adoucirait même ! Car voilà ce qui me manque. Avec cet esprit d'obéissance, il n'y a point de victoire, selon la parole de l'Écriture, que je ne fusse en état de remporter ; mais sans ce même esprit, il n'y a rien de si léger qui ne me semble un joug insupportable.

Quand le Fils de Dieu obéissait à son Père en s'éloignant de sa patrie, en se retirant chez des idôlâtres, il était dès lors selon la préparation de son cœur, *obéissant jusqu'à la mort de la croix* (1) c'est-à-dire que dès lors il était disposé à être un jour crucifié, et à mourir par obéissance. Voilà, si mon obéissance est aussi parfaite qu'elle

(1) Philip., 2.

devrait l'être, la disposition où elle me doit mettre. Il ne s'agit point actuellement d'endurer la mort pour me soumettre à l'obéissance, puisque je n'en ai pas l'occasion. Mais ce que je ne puis faire maintenant, faute d'occasion, je dois toujours être prête à le faire si elle se présentait. Or, ai-je lieu de croire que je sois ainsi préparée, lorsque l'obéissance dans les plus petites choses me fait tant de peine ? J'ai bonne grâce de me plaindre des ordres qu'on me donne et des règles qu'on m'impose. Ai-je obéi jusqu'au prix de mon sang, jusqu'au sacrifice de ma vie ?

TROISIÈME POINT

Obéissance salutaire dans ses effets

L'obéissance de Jésus-Christ fut bien récompensée par les merveilleux effets qu'elle produisit. Jamais il n'en fut de plus salutaire. 1° Ce divin Sauveur porta avec lui ces grâces de salut qui sanctifièrent l'Égypte, et se répandirent dans la suite des années sur tant de solitaires et de pénitents, dont les déserts furent remplis, et dont la vie angélique a fait l'édification et l'admiration de tout le monde chrétien. 2° Sa fuite le préserva de la fureur d'Hérode, et le déroba à la violence de ce persécuteur, qui cherchait à le perdre. Tellement que, malgré toutes les mesures de ce roi barbare et impie, il échappa, par son obéissance, à cet horrible massacre où Hérode, parmi tant d'innocents, prétendait l'envelopper.

Si je comprenais tous les avantages de l'obéissance religieuse, bien loin de regarder la sujétion où elle me réduit, comme un joug pesant, et de m'en plaindre, je m'y soumettrais avec joie, et je ne voudrais rien faire qu'elle n'eût réglé et ordonné. C'est cette obéissance religieuse qui relève toutes nos actions, même les plus indifférentes. Quoi que je fasse, dès que je le fais par obéissance, fût-ce la chose la plus basse en elle-même et la plus servile, mon obéissance la consacre, et lui donne un caractère particulier de sainteté. C'est cette même obéissance religieuse qui attire sur nous les grâces de Dieu. Du moment que j'agis par l'ordre du Seigneur, ce que je fais est proprement son œuvre; et par là, il se trouve engagé à m'accorder son secours et à récompenser ma fidélité. De là vient que les entreprises où nous sommes employées par l'obéissance sont communément celles que Dieu bénit davantage, et qui réussissent le mieux, soit par l'édification et le bien du prochain, soit pour notre propre avancement et notre propre consolation.

C'est encore cette obéissance religieuse qui nous préserve du plus dangereux ennemi que nous ayons à craindre dans la voie du salut et de la perfection, qui est notre volonté propre. Comme c'est une volonté aveugle et portée par sa pente naturelle au relâchement, il lui faut un guide qui la conduise et un frein qui la retienne. Or l'obéissance lui sert de l'un et de l'autre, en la tenant étroitement liée à la volonté divine. Sous la con-

duite et la direction de cette volonté divine, toujours droite et toujours sainte, je suis en sûreté, parce que je ne puis m'égarer tant que je marche dans le chemin où Dieu m'appelle, et qu'il m'a lui-même marqué. Aussi n'y a-t-il point de vertu moins suspecte ni plus solide, que celle qui est fondée sur l'obéissance : mais toute vertu qui s'en écarte, n'est plus qu'une vertu apparente et qu'une illusion.

Sont-ce là les avantages dont je suis touchée, et que je me propose dans l'obéissance que je rends à mes supérieures, ou que je reconnais devoir leur rendre ? Si elles disposent de moi d'une manière conforme à mes vues et à mes désirs, et si, dans les règlements qu'elles font et les ministères où elles m'emploient, je trouve de quoi flatter ma vanité et de quoi contenter mon amour-propre, voilà par où l'obéissance me plaît. Mais qu'elle n'ait point d'autre bien pour moi que de m'éprouver et de me perfectionner selon Dieu et selon mon état ; que je n'aie point d'autre fruit à en retirer que d'acquérir devant Dieu de nouveaux mérites, et de me procurer de sa part une plus grande abondance de grâces spirituelles ; que je n'y voie qu'une occasion favorable et un moyen très efficace de rompre ma volonté, de l'assujettir et de me mettre en garde contre ses erreurs et ses égarements, c'est à quoi je suis peu sensible, et ce qui ne fait guère d'impression sur mon cœur. Qu'est-ce néanmoins que toute mon obéissance, si ce n'est pas là ce qui l'anime ? Que

me sert-il d'en avoir fait le vœu, l'ai-je dû faire par d'autres motifs que ceux-là ? Quand j'y chercherai de pareils avantages, je les y trouverai ; mais dès que j'y chercherai toute autre chose, par un juste châtement de Dieu, je n'y trouverai point ce que je cherche ; et souvent n'y trouverai-je que des sujets de peine et des occasions de péché, que je ne cherchais pas.

CONCLUSION

C'est par une providence toute spéciale sur moi, mon Dieu, que vous voulez prendre soin de toute la disposition de ma vie, et me déclarer sur chaque chose, par l'organe de mes supérieures, vos divines volontés. Soit que vous me parliez immédiatement ou que vous me parliez par elles, c'est toujours vous, Seigneur, qui me parlez, et vous qui me conduisez. Or qui peut mieux me conduire que vous, et à qui puis-je plus sûrement me confier qu'à vous-même ?

C'est donc, mon Dieu, sous votre conduite que je viens me ranger tout de nouveau ; mais pour me confirmer dans cette voie de l'obéissance où je veux désormais rentrer, et d'où je ne veux plus sortir, donnez-moi, Seigneur, toute la simplicité et toute la docilité des enfants ; toute leur simplicité dans l'esprit, et toute leur docilité dans le cœur. Car voilà le modèle que vous nous avez proposé dans votre Évangile, et sur lequel nous devons nous former. Avec cette simplicité d'un enfant, je ne raisonnerai plus tant sur ce qui me sera commandé. J'obéirai, et je vous laisserai

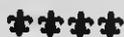
examiner les vues et les intentions des personnes à qui j'obéis. Avec cette docilité d'une enfant, je n'aurai plus tant de difficultés à opposer, ni tant de représentations à faire sur ce qu'on souhaitera de moi. Quand même dans le secret de mon cœur, j'aurais peine à l'approuver, j'agirai toutefois sans murmure, et je me tiendrai dans le respect et dans le silence.

Peut-être la prudence de la chair me fera-t-elle entendre, que de se rendre si dépendant, c'est s'exposer dans une maison à être chargée de tout ce qu'il y a de plus difficile et de plus pénible. Mais quoi que ce soit, Seigneur, que m'importe, pourvu que mon obéissance vous honore, et qu'elle me maintienne dans une sainte paix, qu'elle contribue à la satisfaction de ceux que vous avez établis pour me gouverner en votre nom, qu'elle serve à l'édification et au bon ordre de la communauté, qu'elle me porte à vous et qu'elle m'y attache? A une âme obéissante et vraiment religieuse, tout est égal, ô mon Dieu, dès que vous l'agréez et que vous daignez nous en tenir compte.

LECTURES

Imitation de J.-C., I. e. 9, 10.— III. e. 16, 17.

Connaissance et amour de J.-C., III. e. 19.



JUIN

DU PÉCHÉ DE SCANDALE, OU DU MAUVAIS EXEMPLE

Necesse est ut veniat scandala.

C'est un mal inévitable, qu'il arrive des scandales (Matth., chap. 18).

PREMIER POINT

Il y a jusque dans les communautés religieuses des mauvais exemples et des scandales.

Ce que nous appelons scandale, n'est que le mauvais exemple ; ou du moins, tout mauvais exemple est un véritable scandale. Or il ne faut point se flatter : dans l'état religieux on voit de mauvais exemples comme on en voit de bons ; et il n'y a point de communauté si régulière, où il ne se trouve des âmes imparfaites qui scandalisent les autres ; comme il n'y en a guère de si déréglées, où Dieu ne conserve de saintes âmes qui travaillent à maintenir l'ordre, et qui empêchent que le scandale, par une malheureuse prescription, ne prenne le dessus et ne prévale.

Aussi le Sauveur du monde nous a fait entendre qu'il était nécessaire qu'il arrivât des scandales ; c'est-à-dire qu'il n'était pas moralement possible que les hommes étant si différents les uns des autres, soit dans leurs sentiments, soit dans leurs mœurs, il n'y en eût en toute assemblée qui, par

le relâchement et le désordre de leur conduite, devinssent, pour ceux avec qui ils ont à converser et à agir, des sujets et des occasions de chute. Et cela même est encore plus vrai à l'égard des maisons religieuses, parce qu'on a beaucoup plus de rapport ensemble, et que tout ce qui s'y passe frappe de plus près et beaucoup plus fréquemment la vue. S'il y a donc jusque dans la religion des écueils à craindre, on peut dire qu'un des plus dangereux et des plus ordinaires, ce sont ces scandales domestiques et ces exemples qu'on a sous les yeux et devant soi. Il est très difficile de s'en défendre; et, pour y résister, il faut une vertu bien pure et bien à l'épreuve.

Ai-je eu sur ce point, jusques à présent, toute l'attention et toute la circonspection que je devais avoir? Ai-je pris garde à ne rien dire et à ne rien faire qui pût être nuisible aux personnes qui m'entendaient ou qui étaient témoins de mes actions? Combien, dans les rencontres, ai-je débité de maximes, ai-je donné de conseils, ai-je inspiré de sentiments, ai-je approuvé de procédés contraires à l'esprit religieux et au devoir! Combien ai-je montré d'indocilité, ai-je témoigné de mépris, ai-je fait de murmures ou de railleries malignes sur des choses qui n'allaient qu'au bien et qu'à entretenir la règle! C'étaient autant de scandales que j'ai dû me reprocher; et combien y en a-t-il d'autres dont je ne me suis jamais fait scrupule, et dont je n'ai jamais pensé à m'accuser! J'ai déclaré mes péchés; mais combien y en avait-il où la circonstance du scandale et du

mauvais exemple était jointe, sans que j'en aie rien dit ! Peut-être ne la connaissais-je pas, ou n'y faisais-je nulle réflexion ; mais mon ignorance ou mon oubli étaient-ils excusables ? C'est sur quoi je dois m'écrier avec le Prophète : *Lavez-moi, mon Dieu, purifiez-moi de mes péchés secrets et cachés. Pardonnez-moi non seulement ceux que j'ai commis, mais ceux que j'ai fait commettre* ⁽¹⁾.

DEUXIÈME POINT

Malheur à celui qui donne le scandale dans une communauté

Malheur à celui qui donne le scandale ⁽²⁾. Cette malédiction est sortie de la bouche même de Jésus-Christ : c'est un anathème divin ; et il faut bien que le scandale soit un grand mal, puisqu'il *vaudrait mieux pour un homme, qu'il fût précipité au fond de la mer, que de scandaliser le plus petit de ses frères* ⁽³⁾. Maxime générale et proposition universelle dont personne n'est excepté ; car il n'y a personne qui ne doive l'exemple au prochain : *Que votre lumière luise aux yeux de tout le monde, afin que ceux qui verront vos bonnes œuvres en rendent gloire à Dieu* ⁽⁴⁾.

Ainsi, malheur à moi en particulier, si je suis l'auteur de quelque scandale dans la communauté où je vis ! car je la prive, autant qu'il est en

(1) Ps. 18.

(2) Matth. 18.

(3) Ibid.

(4) Matth. 5, 16.

moi, d'un des plus solides avantages de la profession religieuse, qui est l'édification mutuelle, et l'émulation du bon exemple. Je fais plus encore, puisqu'au lieu de contribuer à la régularité et à l'observance, j'y deviens un obstacle, et que souvent je suis cause, par mon exemple, que des abus s'introduisent, que d'utiles et d'anciennes pratiques s'abolissent peu à peu, que la discipline se relâche, et que des règles qui étaient auparavant en vigueur, ne s'observent plus, ou ne s'observent que fort imparfaitement. N'est-ce pas de là qu'est venue la ruine spirituelle et la décadence de tant de sociétés très saintes dans leur première institution ?

Que si le mal ne s'étend pas toujours si loin, du moins il n'y a que trop d'esprits faciles et déjà mal disposés, que mon exemple ne manquera pas d'entraîner. Or malheur à moi, encore une fois, parce que je serai responsable à Dieu de tout cela, et qu'il m'en demandera compte. Quel trésor de colère et quel poids dont je dois craindre d'être accablée ! Malheur à moi qui, par mon expérience et par mon âge, devrais être un modèle pour celles qui sont moins avancées ; à moi qui, par le rang que je tiens, par l'autorité, le crédit, les talents que j'ai reçus de Dieu, par la créance que les autres ont en moi, devrais leur servir de guide et les conduire, et qui ne sers qu'à les égarer ! Il ne faut qu'une religieuse de ce caractère pour perdre toute une maison.

Mais, par-dessus tout, malheur à moi, si c'est par moi que commencent à s'établir certains

usages, certains privilèges et certaines dispenses où la raison de la commodité, de la sensualité, de l'amour-propre, a beaucoup plus de part que celle d'une vraie nécessité ! Autrefois, toutes ces choses étaient inconnues, et peut-être sans moi n'y eût-on jamais pensé. C'est à moi de voir ce que j'aurai à dire, quand Dieu m'en représentera toutes les suites, et qu'il me chargera de tous les dommages que la religion en aura soufferts. Les prétextes dont je m'appuie peuvent tromper les supérieures qui me gouvernent, et me tromper moi-même ; mais on ne trompera point Dieu.

TROISIÈME POINT

Malheur à celui qui le reçoit et qui le prend

Comme il y a un scandale donné, il y a un scandale reçu ; et malheur aussi à celui qui le reçoit et qui le prend. Car il le faut rejeter ; et ce n'est point une excuse légitime auprès de Dieu que le mauvais exemple qu'on a eu et qu'on a suivi. Ce fut l'exemple du premier ange qui engagea les autres dans son apostasie, et ils n'en ont pas moins été réprouvés. Il est vrai qu'un mauvais exemple est une tentation, et une des plus fortes tentations ; mais ce n'est point une tentation au-dessus de nos forces ; et puisque nous la pouvons vaincre, c'est un péché d'y succomber.

Il ne suffit donc pas pour moi que je m'étudie à ne donner aucun scandale : mais il y a des règles que Dieu me prescrit, contre les scandales

qu'on me donne, et contre les mauvais exemples que j'aperçois autour de moi. 1° Je ne dois point m'en troubler : je puis bien m'en affliger et en gémir ; mais mon zèle n'en doit point être refroidi, ni ma piété ébranlée. Car il n'y a rien là que Jésus-Christ ne nous ait prédit, ni rien par conséquent qui me doive surprendre. 2° Je dois même en profiter, regardant ces scandales et ces mauvais exemples dont j'ai à me garantir, comme des épreuves de ma fidélité et des occasions de témoigner à Dieu mon attachement inviolable. C'est dans l'occasion qu'on se fait bien connaître, et qu'on apprend à se bien connaître soi-même. 3° Je dois m'en éloigner, c'est-à-dire que je dois, autant que je le puis, m'éloigner des personnes dont je prévois que la société me serait dommageable. Et il n'y a point à considérer si ce sont des personnes d'esprit et de mérite, ni si ce sont de mes amies ; il faudrait même alors, selon l'Évangile, renoncer à mon père et à ma mère. Cela ne m'exempte pas de les honorer, de les aimer en Dieu, de leur rendre service et de les aider dans le besoin ; mais, du reste, point de liaison ni de communication particulière. 4° Je dois m'y opposer prudemment, mais fortement ; avec modestie, mais avec ardeur ; avec charité, mais avec un saint mépris de tous les respects humains, tenant ferme pour la règle, et ne m'en départant jamais, quand même, ce que Dieu ne permettra pas, il n'y aurait que moi à la garder. 5° Enfin, je dois en tirer sujet de m'humilier devant Dieu, reconnaissant que de moi-même je ne suis que

faiblesse et imperfection, et que, sans la grâce divine, je serais pire que toutes les autres.

CONCLUSION

Quelle misère, mon Dieu ! et faut-il donc qu'après avoir quitté le monde pour nous préserver de ses pièges, nous en trouvions jusque dans votre maison ? Ce n'est qu'à nous-mêmes que nous devons nous en prendre. La religion est sainte, mais nous ne répondons pas toujours à sa sainteté. Faites par avance, Seigneur, ou plutôt aidez-nous à faire dès maintenant ce que feront vos anges dans votre jugement dernier, lorsque vous les enverrez pour enlever de votre royaume tous les scandales. Votre royaume sur la terre, ce sont particulièrement les communautés religieuses. N'y aurais-je été admise, et n'aurais-je place parmi votre peuple choisi, que pour les détourner de votre service par mes exemples et pour ralentir sa ferveur ? Ne serais-je entrée dans un état si parfait que pour m'y rendre plus coupable, et par moi-même et par celles que vous y avez appelées avec moi ? Ah ! mon Dieu, j'ai bien assez de mes propres péchés sans y ajouter les péchés d'autrui.

Mais que serait-ce encore, Seigneur, si dans le saint asile où vous m'avez retirée, je venais d'ailleurs à me perdre par la contagion de certains exemples que j'y puis avoir ? Que serait-ce si, par une lâche condescendance, je me laissais emporter et séduire à ces exemples ; si je les imitais

et m'y conformais, au lieu de ne me conformer qu'à vos ordres et à vos adorables volontés ?

Ma règle, ma règle seule et telle que vous me l'avez imposée ; ma règle dans toute sa pureté, dans toute sa force et toute sa sévérité : voilà la route où je marcherai, voilà le conseil que j'écouterai, voilà l'oracle que je consulterai et par qui je me conduirai. Quiconque me portera là, volontiers je le suivrai et je m'unirai à lui ; parce qu'il me portera à vous. Mais quiconque aussi me détacherait de là me détacherait de vous, Seigneur ; sans balancer un moment, je me séparerai de lui, parce que je ne veux jamais pour qui que ce soit, ni en quoi que ce soit, me séparer de mon Dieu.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, I. c. 8, 10.

Rodriguez, p. II.— tr. II. — c. 1, 2, 3.



JUILLET

DE LA CHARITÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS SA VIE
AGISSANTE

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem,
sicut dilexi vos.

*Voilà mon commandement : c'est que vous vous
aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés
(Joan., chap. 15).*

Après avoir passé trente années dans l'obscurité de la retraite, Jésus-Christ enfin se montra au monde pour y prêcher son Évangile ; et voilà ce que nous appelons sa vie agissante. Il eut à traiter avec toutes sortes de personnes, et c'est là sans doute qu'il trouva de quoi exercer toute sa charité. Car cette vertu est plus nécessaire qu'aucune autre pour converser avec les hommes, et sans elle, il n'y a point de société qui puisse subsister. Or la charité de Jésus-Christ, dans le cours de sa prédication, eut surtout trois qualités, qui doivent me servir de modèle. Car ce fut une charité douce, une charité bienfaisante, et une charité universelle. Telle doit être la mienne envers le prochain, et s'il y manque un seul de ces caractères, ce n'est plus une charité chrétienne ni religieuse.

PREMIER POINT

Notre charité doit être, comme celle de Jésus-Christ, une charité douce

Ce fut donc d'abord une charité douce que celle de Jésus-Christ, et cette douceur parut en tout : dans ses manières extérieures, dans sa retenue et sa modération inaltérable. Que n'eut-il point à endurer de la part d'un peuple grossier et incrédule, à qui il annonçait ses divines vérités ! Avec quelle condescendance ménageait-il tant d'esprits opposés, et s'y accommodait-il pour les persuader et pour les gagner ! Combien de rebuts essuya-t-il sans se plaindre, combien de résistances et de contradictions ! Qu'était-ce que ses apôtres ? de pauvres pêcheurs, des hommes sans nom, sans éducation, sans étude, sans intelligence. Que ne lui en coûta-t-il point pour les former ! Souvent ils ne comprenaient pas ce qu'il leur disait, et pour se faire mieux entendre à eux, il leur répétait plusieurs fois les mêmes choses, et les leur expliquait tout de nouveau. Souvent ils avaient ensemble des contestations et des disputes, et il s'employait à les apaiser : vivant avec eux malgré le dégoût qu'ils lui devaient causer, se communiquant à eux, et bien loin de se tenir importuné de leur présence, voulant sans cesse les avoir auprès de lui.

Ainsi il a bien pu nous dire ce qu'il dit en effet dans son Évangile : *Apprenez de moi combien je suis doux et pacifique* ⁽¹⁾, et en même temps

(1) Matth., 5.

apprenez comment vous devez l'être vous-mêmes. L'ai-je appris jusques à présent ? Ai-je appris à supporter les faiblesses des autres ? Il faut bien qu'ils supportent les miennes ; et n'est-ce pas une des plus grandes injustices, quand je veux qu'ils me fassent grâce sur une infinité de choses qui m'échappent, et que je ne leur fais grâce sur rien ? Ce sont leurs mauvaises qualités qui doivent servir à perfectionner et à purifier ma charité, au lieu de l'affaiblir. Car si je n'étais obligée d'avoir de la charité et de la douceur que pour des gens accomplis et à qui rien ne manque, tout ce que j'en aurais ne serait de nul mérite : ou pour mieux dire, je n'en aurais pour personne, puisqu'il n'y a personne sans défaut. Si je n'avais à vivre qu'avec des anges ou avec des hommes impeccables, cette charité douce et patiente ne me serait pas nécessaire, parce qu'elle ne me serait de nul usage. Mais j'ai à vivre avec des esprits qui ont leurs idées particulières, comme nous avons chacun les nôtres ; qui ont leurs humeurs, leurs caprices, leurs préjugés, leurs erreurs. D'entreprendre de les changer, c'est ce qui ne m'appartient pas, et de quoi je ne viendrais pas à bout. Il ne me reste donc pour le bien de la paix et pour l'entretien de la charité, que de m'accommoder à eux autant qu'il est possible, et de les gagner par ma douceur.

Bienheureux les débonnaires, parce qu'ils posséderont toute la terre ⁽¹⁾, c'est-à-dire qu'ils se concilieront tous les cœurs. Suis-je de ce

(1) Matth., 5.

nombre ? ou plutôt combien là-dessus ai-je de reproches à me faire ! Combien de fois, au lieu d'user envers le prochain d'une charitable indulgence, lui ai-je fait ressentir mes dédains et mes hauteurs ! Combien à mon égard m'est-il échappé, et m'échappe-t-il encore sans cesse de paroles aigres, de manières brusques, de mépris ! Souvent même je n'y fais nulle attention, et je ne crois pas qu'il y ait, en tout cela, rien dont on doive s'offenser. Ce serait bien pis, si je venais, comme quelques-uns, à m'en applaudir et à m'en savoir bon gré. Voilà ce qui trouble toute une communauté ; voilà ce qui y fait naître les divisions et ce qui y cause les différends et les démêlés. Un peu plus d'empire sur soi-même préviendrait tous ces maux, et qu'y a-t-il que je ne dusse sacrifier pour les arrêter ? . . .

DEUXIÈME POINT

Une charité bienfaisante

La même charité qui fit supporter à Jésus-Christ avec tant de douceur et tant de patience les imperfections de ceux avec qui il eut à converser et à traiter, lui fit encore employer son pouvoir tout divin à les combler de ses grâces. Car ce fut une charité bienfaisante. *Il parcourait les villes et les bourgades en faisant du bien à tout le monde* ⁽¹⁾ ; chassant les démons, consolant les affligés, guérissant les malades, res-

(1) Act., 10.

suscitant les morts, annonçant le royaume de Dieu, et travaillant sans relâche au salut des âmes.

Je ne suis pas en état de faire, comme Jésus-Christ, des miracles en faveur du prochain. Il ne dépend pas de moi de rendre, comme ce Dieu Sauveur, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la santé aux paralytiques et aux moribonds. Mais du reste il y a chaque jour, surtout dans une communauté, mille occasions de se rendre des services mutuels, de s'entr'obliger et de s'entr'aider. Or voilà ce que fait la charité chrétienne, à plus forte raison la charité religieuse. Ai-je là-dessus tout le zèle et toute l'ardeur nécessaires ? Ne suis-je point de ces âmes indifférentes, qui ne sont occupées que d'elles-mêmes, et qui ne veulent se gêner en rien pour faire plaisir aux autres ? Si, par mon office, je me trouve dans une obligation particulière de leur prêter secours et de pourvoir à leurs besoins, comment est-ce que je m'en acquitte ? Le fais-je avec exactitude ? le fais-je volontiers et avec affection ? Du moins suis-je assez charitable pour leur souhaiter le bien que je ne puis leur procurer ? Le suis-je assez pour prendre part à celui qui leur arrive et pour m'en réjouir ? Le suis-je assez pour compatir à leurs maux et pour entrer dans leurs peines, lorsqu'il leur survient quelque affliction et quelque disgrâce ? Car la charité exige tout cela de moi.

Mais n'est-ce pas en tout cela que je l'ai mille fois blessée et que je la blesse encore ? Je n'ai que

trop de vivacité quand il s'agit de moi-même, et je ne porte que trop loin les devoirs de la charité, quand je demande qu'on l'exerce à mon égard et que je crois qu'on me la refuse. Je ne lui prescris point alors de bornes et je suis si touchée de ne la trouver pas toujours disposée à me servir ! Est-ce ainsi que je la pratique envers les personnes à qui je la dois par tant de titres ? Tout me coûte, dès qu'il est question d'autrui. Au lieu de leur faire tout le bien qui est en mon pouvoir, peut-être envié-je celui qu'on leur fait, et peut-être en certaines rencontres voudrais-je le traverser et y mettre obstacle. Au lieu de les prévenir sur les choses mêmes où nul devoir propre et personnel ne m'engage, combien peut-être, dans mes fonctions et mes emplois, me suis-je rendue difficile à leur accorder ce qui était de ma règle et de ma charité ! Au lieu de m'intéresser dans leurs peines, et de chercher à les adoucir, n'en ai-je point eu peut-être une joie maligne, et n'en ai-je point même été quelquefois le sujet ? Jésus-Christ nous a expressément avertis que nous serions traités de son Père, comme nous aurions traité nos frères et les siens. Suivant cette mesure, qu'aurais-je à espérer de Dieu, et avec quelle assurance pourrais-je le prier de répandre sur moi l'abondance de ses grâces, si j'avais toujours un cœur aussi resserré que je l'ai eu à l'égard de de ses membres et de ses enfants ?

TROISIÈME POINT

Une charité universelle

En quoi la charité de Jésus-Christ fut enfin plus admirable, c'est dans son étendue : car ce fut une charité universelle. Comme il avait été envoyé de son Père pour tous les hommes, et que c'était en vue de son Père qu'il les aimait, il se partageait également entre tous, et leur donnait à tous ses soins, sans acception de personne. Juifs et Gentils reçoivent de lui les mêmes instructions et les mêmes guérisons, tant de l'âme que du corps. On ne le vit jamais ni se rebuter de la misère et de la pauvreté des uns, ni se laisser préoccuper en faveur des autres par leur éclat et leur opulence. Ceux-là mêmes qui se déclaraient le plus ouvertement et avec plus d'injustice contre lui, il était disposé à leur faire tout le bien qu'ils en pouvaient attendre, et il ne tenait qu'à eux, en recourant à ce divin Maître, d'en obtenir toutes les grâces dont il était le dispensateur. Non-seulement il y était disposé, mais pour cela il les appelait, il les invitait et les recherchait. Si je ne porte jusque là ma charité pour le prochain, je n'ai qu'une charité imparfaite, ou je n'ai même qu'une fausse charité, parce que ce n'est point une charité chrétienne. Car la charité chrétienne nous fait aimer le prochain par rapport à Dieu et en vue de Dieu. Or ce motif n'est point limité, et vouloir le restreindre à certains sujets, sans l'étendre aux autres, c'est le détruire absolument et l'anéantir.

Aussi le Fils de Dieu, et après lui les apôtres, en nous recommandant la pratique de la charité comme une de nos obligations les plus essentielles, se sont-ils servis d'un terme commun : aimez vos frères, aimez votre prochain. Cette qualité de frère, de prochain, ne convient pas moins à l'un qu'à l'autre, et, par conséquent, elle ne nous oblige pas moins envers l'un qu'à l'égard de l'autre. Si vous ne faites du bien, ajoutait le Sauveur du monde, et si vous n'êtes préparés à en faire qu'à ceux qui vous plaisent, qu'à ceux avec qui vous êtes liés d'une société plus étroite, qu'à vos amis, par où différez-vous des païens ? Car ils ont comme vous leurs connaissances, leurs amitiés, leurs liaisons. Or la charité évangélique doit avoir un caractère de distinction et de sainteté, qui la relève au-dessus d'une charité purement humaine, telle qu'était celle du paganisme, et telle qu'est encore celle du monde. C'est pourquoi le Sauveur des hommes dans le commandement qu'il nous a fait de nous aimer les uns les autres, et qu'il appelle son précepte et sa loi, comprend même ceux qui se tournent contre nous et dont nous avons reçu les plus sensibles offenses : *Bénissez ceux qui vous maudissent, souhaitez du bien à ceux qui vous veulent du mal, priez pour ceux qui vous persécutent* (1).

Que ce degré est éminent, mais qu'il est rare ! Tout rare néanmoins et tout éminent qu'il est, c'est un devoir nécessaire ; et le christianisme ni

(1) Luc., 6.

conséquemment la religion ne reconnaît point d'autre vraie charité que celle-là : Dieu n'en récompense point d'autre.

Où en suis-je donc, et comment est-ce que je satisfais à cette obligation ? Car ce que Jésus-Christ nous a lui-même annoncé, qu'il viendrait des temps où la charité de plusieurs se refroidirait, ne s'accomplirait pas seulement parmi les gens du monde, mais dans les communautés religieuses. Elle ne s'y refroidit en effet que trop, et autant qu'elle s'y refroidit, elle s'y rétrécit. On a ses inclinations et ses antipathies ; et selon cette différence de sentiments, on tient une conduite toute différente. On a ses amies particulières pour qui l'on n'épargne rien ; mais on ne s'intéresse guère à ce qui regarde tout le reste de la communauté. Dans un office où l'on doit à chacune les mêmes soins, on a ses prédilections : et tandis qu'on est d'une attention et d'une vigilance infinie en faveur de quelques-unes, on est d'une négligence et d'une difficulté extrême envers les autres. Se sent-on blessée en quelque chose, on a ses ressentiments et ses peines dans le cœur ; et, au lieu que la charité devrait les étouffer, on sait bien dans l'occasion user de retour et les faire connaître.

Ce qui est encore très ordinaire, et ce qui renverse tout l'ordre de la charité, c'est qu'on se montre pleine de douceur et de zèle pour les étrangers, pour toutes les personnes du dehors ; et qu'on n'a que de la froideur, et quelquefois de l'amertume pour ses sœurs, avec qui néanmoins

on est unie par des liens si intimes et si sacrés. Où est la charité de Jésus-Christ ? car ce ne l'est pas là. Elle n'est qu'en certaines âmes, dont Dieu, pour notre édification, nous met les exemples devant les yeux. N'en ai-je pas vu moi-même, et n'en vois-je pas ? Il semble que ce soit sa charité même ; ou il semble que leur charité se déploie sans cesse et se multiplie, à mesure qu'il se présente des sujets sur qui l'exercer. On les admire : mais y en a-t-il beaucoup qui les imitent ? Que me sert toutefois de les admirer, si je ne travaille pas à les imiter ?

CONCLUSION

Dieu de charité, Seigneur, c'est dans les maisons religieuses que vous avez voulu conserver l'esprit de votre Église naissante et de ces premiers chrétiens qui la composaient. Or, ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme ; et comment, sans la charité, puis-je donc être vraiment religieuse ? Il n'est pas en mon pouvoir de concilier ainsi tous les cœurs et de les réduire à cette conformité parfaite et à cette sainte unité ; mais j'y dois au moins disposer le mien et l'y dois former, et ce sera l'effet de votre grâce.

Donnez-moi, mon Dieu, cette charité patiente qui ne s'altère de rien, cette charité bienfaisante qui ne refuse rien, cette charité universelle qui n'excepte rien. Ah ! Seigneur, quelque patiente que puisse être ma charité envers mes sœurs, jamais le sera-t-elle autant que la vôtre envers

moi, et jamais aurai-je autant à supporter de leur part, que vous avez eu jusqu'à présent à supporter de moi ? Quoi que je fasse pour elles, ou que je désire faire en vue de vous, jamais égalera-t-il tout ce que j'ai reçu de votre infinie libéralité ? Et dois-je enfin compter pour beaucoup d'étendre mon zèle sur tout ce qu'il y a de personnes avec qui j'ai à vivre, et de sujets qui me sont présents, après que vous avez rempli de votre miséricorde toute la terre, et que vous avez étendu votre amour jusqu'à ceux mêmes qui vous ont crucifié ?

Si donc sur la charité que je dois à mon prochain, aussi bien que sur toutes les autres vertus, je vous envisage, Seigneur, comme mon modèle, j'ai bien à me confondre du peu de ressemblance qui se trouve entre vous et moi. Mais ce qui redouble ma confusion et ce qui doit y mettre le comble, c'est que je sois si froide et si lente aux exercices de la charité, quand vous voulez bien accepter tout ce qu'elle me fait faire, comme étant fait à vous-même ; quand vous ne dédaignez pas d'en être le motif, que vous m'en savez gré, et que vous m'en faites un mérite auprès de vous. Eh ! mon Dieu, si je vous aime, comment puis-je ne pas aimer celles que vous avez substituées en votre place ? Or, ne sont-ce pas mes sœurs, et n'est-ce pas vous-même que j'aime dans elles ? N'est-ce pas à vous-même que je rends dans elles tous les bons offices que la charité m'inspire ? Que me faut-il autre chose pour m'engager ? Un

cœur est bien peu sensible pour vous, Seigneur, si cette seule considération ne lui suffit pas.

LECTURES

Imit. de J. C., I. e. 25, 26.— III. e. 17, 18, 21.

Connaissance et amour de J.-C., III. e. 23.



MOIS D'AOUT

DE L'ABUS DES GRACES

Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.

Nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu (S. Matth., chap. 6).

PREMIER POINT

Quel compte nous rendrons à Dieu de toutes ses grâces et quels sentiments cette pensée doit nous inspirer

Il est de la foi que Dieu me demandera compte de toutes les grâces que j'ai reçues, et que je reçois continuellement de lui. Car ces grâces sont des talents qu'il me confie, mais qu'il veut que je fasse profiter. Ce ne sont point des grâces sans retour, mais des fonds d'obligation que je contracte avec Dieu, et cela s'entend de toutes sortes de grâces, de quelque nature qu'elles soient. Il est encore de la foi que plus j'en reçois, plus j'aurai de comptes à rendre ; car chaque grâce, par l'usage que je suis obligée d'en faire, doit fructifier en moi et rapporter à Dieu un degré de gloire. *Vous m'avez donné cinq talents, dit le bon serviteur à son maître ; en voilà cinq autres que j'y ai ajoutés et que j'ai gagnés* ⁽¹⁾.

(1) Matth., 25

De là il s'ensuit que plus Dieu me favorise de ses grâces, plus je dois être humble et fervente dans son service. Humble, parce que je les reçois, et que j'en dois répondre à Dieu : car peut-on se glorifier d'un bien qu'on ne tient pas de soi, et dont on est comptable ? Fervente, parce que c'est uniquement par là que je puis m'acquitter envers Dieu des dettes immenses dont je suis chargée, en conséquence des grâces infinies qu'il m'a faites. Or, il est évident, qu'en qualité de religieuse, j'ai reçu de Dieu plus de grâces, et des grâces plus abondantes, plus particulières, que les chrétiens du siècle. Je serais la plus aveugle et la plus ingrate des créatures si je n'en convenais pas. Il est donc vrai que je suis beaucoup plus redevable à Dieu que les chrétiens du siècle, et qu'il attend beaucoup plus de moi.

Je tremble quelquefois pour ceux d'entre les gens du monde à qui Dieu donne de grands biens de fortune, et qu'il élève à de grands honneurs. Hélas ! je dois plutôt trembler pour moi-même, après tant de biens, non pas temporels, mais spirituels et d'un grand prix, que Dieu m'a mis dans les mains, et sur quoi il me jugera. Pourquoi Jésus-Christ pleura-t-il sur Jérusalem ? Ce ne fut point en vue du supplice qu'il allait endurer, mais en vue de tant de grâces dont cette nation infidèle avait été pourvue, et dont elle avait abusé. Voilà ce qui le toucha de compassion, parce qu'il prévint de quelles calamités et de quels malheurs l'abus de ces grâces serait suivi. Ne lui ai-je pas donné encore plus de sujet de répandre sur moi

ses larmes ? Les réprouvés pleureront éternellement les grâces qu'ils auront perdues : ils souhaiteront éternellement de pouvoir réparer cette perte, et leur désespoir sera de penser qu'elle est irréparable pour eux. Il faut que leur exemple m'instruise, et que leur désespoir même serve à ranimer mon espérance. Tandis que, par le bon emploi des grâces présentes, je puis réparer l'abus des grâces passées, il faut que mon espérance, soutenue de ma pénitence, soit ma ressource auprès de Dieu.

DEUXIÈME POINT

Des grâces extérieures

Il y a plus d'une sorte de grâces. Il y en a d'extérieures, et il y en a d'intérieures. Sans parler des dons naturels, les grâces extérieures ce sont les moyens de salut que Dieu nous fournit. Ces moyens ne m'ont jamais manqué, ou, pour mieux dire, Dieu me les a prodigués, en quelque manière dans l'état religieux. A quoi m'ont-ils servi ? A quoi m'ont servi tant d'oraisons, tant de lectures, tant de confessions, tant de communions, tant d'instructions, d'exhortations, de remontrances, d'avertissements charitables, tant de bons exemples ? J'ai abusé de tout cela, et Dieu me reprochera cet abus. J'en ai abusé en me rendant tout cela inutile, et me faisant peut-être de tout cela une matière de péché. Voilà ce que je ne puis assez déplorer en la présence de Dieu et dans l'amertume de mon âme.

Oui, Dieu me reprochera l'inutilité de tant de moyens les plus excellents et les plus propres à me sanctifier. *Qu'on le coupe*, dit le maître de l'Évangile parlant du figuier infructueux, *et qu'on l'arrache. Pourquoi occupe-t-il la terre inutilement* (1) ? Ce figuier, n'est-ce pas moi-même, et cette parabole ne me fait-elle pas entendre de quoi je suis menacée, si je continue à ne point profiter de tant de secours que la religion me donne, et malgré lesquels je demeure comme un arbre stérile ? J'y remplis en vain une place qui serait bien mieux occupée par une âme fidèle.

En effet tous ces moyens de salut et de perfection ont sanctifié des millions d'âmes religieuses ; et moi, depuis tant d'années que j'en puis user, ils ne m'ont rendue ni plus exacte, ni plus vigilante, ni plus mortifiée, ni plus détachée du monde et de moi-même. Ces moyens auraient converti des peuples entiers d'idolâtres, et ils n'ont pas corrigé en moi un seul défaut, ni ne m'ont fait acquérir une vertu. *Malheur à vous, Corozain, parce que si Tyr et Sidon avaient vu les mêmes miracles que vous, il y a longtemps que ces villes criminelles se seraient reconnues et qu'elles auraient fait pénitence* (2). Cette malédiction me regarde, et l'application en est bien naturelle et bien juste. Non seulement Dieu me reprochera l'inutilité de ces moyens salutaires, mais l'abus formel que j'en fais lorsque, par ma faute, ils me deviennent même une matière

(1) Luc., 13

(2) Matth., 11.

de péché. Car ces moyens si fréquents et si présents dans ma profession, ne peuvent être des moyens indifférents. Du moment qu'ils me sont utiles, j'en suis plus coupable et plus condamnable. Suivant cette mesure, quel trésor de colère ai-je amassé contre moi, et ne dois-je pas craindre qu'il ne m'accable, si je ne prends soin de le diminuer ? Hélas ! bien loin de le diminuer, je ne fais que l'augmenter tous les jours !

TROISIÈME POINT

Des grâces intérieures

Outre les grâces extérieures, il y a les grâces intérieures ; et ces grâces intérieures, c'est tout ce que le Saint-Esprit opère en moi, pour me faire connaître les voies de Dieu et pour me les faire aimer : tant de lumières dont il m'éclaire, tant de vues qu'il me donne de mes devoirs, tant d'inspirations secrètes, tant de bons désirs, tant de remords de ma conscience, tant de mouvements par où il me presse de tenir une autre conduite et de mener une vie plus religieuse. En résistant à toutes ces grâces, qu'ai-je fait ? Selon le langage de l'apôtre saint Paul, j'ai résisté au Saint-Esprit même, qui est l'esprit de grâce ; je lui ai fait outrage, j'ai foulé aux pieds le sang de Jésus-Christ, j'ai anéanti par rapport à moi le mérite de sa croix, dont la moindre grâce a été le prix.

Abus que Dieu punit dès à présent par la soustraction de ces mêmes grâces. Je les néglige, et

il me les ôte ; je les méprise, et il me les retire. N'est-il pas en cela, comme en tout le reste, souverainement équitable ? Châtiment sans miséricorde, puisque cette soustraction de grâces est un mal pur et sans mélange d'aucun bien. Châtiment que j'ai déjà peut-être éprouvé, et que j'éprouve : car n'est-ce pas de là que je n'ai plus certains sentiments de Dieu que j'avais autrefois, et que ma conscience ne me fait plus certains reproches qu'elle me faisait ? Je suis dans un relâchement visible, et cependant j'y vis tranquille et en paix. Cette paix est pire que tous les troubles.

Mais châtiment à quoi surtout nous expose l'abus de certaines grâces d'élite, qui font dans l'ordre du salut et de la sanctification de l'âme, comme une espèce de crise, semblable à celle qui arrive dans l'ordre de la nature et dans les maladies du corps. Car il y a des jours d'une bénédiction particulière de la part de Dieu, tels que peuvent être pour moi ces jours de solitude et de retraite.

Abuser de ces sortes de grâces, c'est la chose la plus dangereuse, et qui peut avoir les conséquences les plus funestes. Saint Augustin et une infinité d'autres comme lui étaient perdus, s'ils n'eussent profité des moments où, par une providence singulière, Dieu avait attaché la grâce de leur conversion. Et combien de religieuses sont tombées dans les plus déplorables égarements, pour n'avoir pas, en certaines conjonctures, répondu à Dieu, qui les appelait, et qui les sollici-

tait de reprendre le soin de leur perfection, qu'elles avaient abandonné !

CONCLUSION

Vous me parlez encore, Seigneur, et ce que j'entends au fond de mon cœur est encore l'effet de votre grâce. Heureuse que vous ne m'ayez pas délaissée après tant de résistances, ni fermé le sein de votre miséricorde ! Mais pour cette fois ne me rendrai-je pas enfin, et m'obstinerai-je aveuglément à ma perte, lorsque vous travaillez si charitablement et si constamment à mon salut ?

Soyez mille fois béni, mon Dieu, de tous les moyens que j'ai eus, par votre providence, dans mon état pour m'y avancer et pour en acquérir toute la sainteté. Je ne puis vous en glorifier assez, ni assez vous en témoigner ma reconnaissance très sincère et très affectueuse. Mais ce qui fait à votre égard le sujet de mes actions de grâces et des louanges éternelles que je vous dois, c'est par rapport à moi le sujet de ma douleur, et plaise à votre bonté infinie que ce ne soit pas dans l'éternité le sujet de ma confusion et de mon repentir !

Je croyais, Seigneur, n'avoir à craindre devant vous que mes péchés ; mais je vois que vos grâces sont encore plus à craindre pour moi que mes péchés mêmes ; ou plutôt, que mes péchés ne sont à craindre pour moi, qu'à cause de vos grâces. Car, si je n'avais reçu de vous nulles grâces, mes péchés ne seraient plus péchés, et le

serais à couvert de votre colère et de vos vengeances. Dois-je vous demander pour cela que vous me les enleviez, toutes ces grâces, et que vous en interrompiez le cours ? Hé ! Seigneur, où en serais-je alors, et que ferais-je sans vous ? Non, mon Dieu, ne m'en retranchez rien, et daignez au contraire les redoubler : c'est toute ma richesse et tout mon espoir. Mais voici ce que je dois conclure, et ce que je conclus en effet : de les faire toutes désormais valoir, autant qu'il dépendra de ma fidélité et d'une pleine correspondance ; de n'en plus arrêter les divines impressions, et de ne leur plus prescrire de bornes dans les vues saintes et les desseins qu'elles m'inspireront ; d'agir tout le reste de ma vie et de vous servir selon toute l'étendue et toute l'efficacité des moyens dont vous avez bien voulu me gratifier, et dont vous voulez bien ne me pas priver. Ainsi je le promets, ô mon Dieu ; et dans la même résolution que votre prophète, ainsi j'en fais entre vos mains le serment, et je le jure en votre présence.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, III. c. 22, 23, 24.
Rodriguez, p. II. — tr. II. — c. 9, 10, 11, 12.





MOIS DE SEPTEMBRE

DE LA PERTE DU TEMPS

Dum tempus habemus, operemur bonum.
Faisons le bien, tandis que nous en avons le temps (Galat., chap. 6).

PREMIER POINT

Importance du bon emploi du temps

Il n'est rien de plus précieux que le temps, puisque c'est le prix de l'éternité. Selon que j'aurai bien ou mal usé du temps que Dieu me donne dans la vie, je serai après la mort ou récompensée ou condamnée : *car chacun recevra suivant ce qu'il aura fait dans le temps* ⁽¹⁾. Si bien que tout mon salut dépend du temps ; et comme Dieu en nous créant et en nous mettant sur la terre, nous impose à tous une obligation étroite de travailler à notre salut, il nous fait par là même à tous un commandement absolu de profiter du temps que nous avons, et de le passer utilement.

Ce n'est pas seulement pour nous, mais encore plus pour lui-même et pour sa gloire que Dieu nous a donné le temps. Il veut que nous l'employions à le servir et à le glorifier, et que ce soit même là notre première vue dans l'emploi que nous en faisons. Ainsi ne le pas rendre à Dieu par un saint usage et le dérober à son service,

(1) 2 Cor., 5.

c'est tomber à l'égard de Dieu dans le même désordre qu'un serviteur qui refuserait son temps à son maître. Suis-je en effet moins coupable quand je laisse vainement couler un temps que je dois à Dieu et que je me dois à moi-même ? et puis-je me tenir en assurance, parce que, dans tout le reste, ma vie paraît assez unie, et qu'il ne m'échappe aucune faute grossière ? Sans autre mal, la seule perte du temps n'est-elle pas un grand mal ?

D'autant plus grand que le temps une fois perdu ne revient plus. Où sont pour moi tant d'années déjà passées ? Chaque jour, chaque heure, chaque moment pouvait avoir son mérite et me rapporter au centuple ; mais que m'en reste-t-il et quel fonds ai-je amassé ? Où seront à la mort les années que Dieu voudra bien m'accorder ? Si ce sont des années aussi stériles que les autres, qu'aurai-je dans les mains et qu'emporterai-je avec moi ? Je les regretterai, mais tous mes regrets les rappelleront-ils ? Je comprendrai toute la grandeur, et du gain que je pouvais faire, et de la perte que j'aurai faite. J'en gémirai : mais, malgré mes gémissements, il en faudra toujours revenir à ce point essentiel et à cette triste réflexion que ces années auront été, et qu'elles ne seront plus ; que ce gain était en mon pouvoir et qu'il n'y sera plus ; que j'aurais pu me garantir de cette perte, et que je ne le pourrai plus. Oh ! que ne suis-je assez heureuse pour concevoir, dès aujourd'hui, dans un sujet aussi important que celui-là, combien ces deux paroles

sont affreuses et désolantes, *je pouvais et je ne puis plus !* J'aurai recours à Dieu, je lui protesterai mille fois que, s'il lui plaisait encore de me donner quelque temps, j'en voudrais ménager jusqu'à la moindre partie. Belles résolutions ! Mais Dieu les écouterait-il ? Ah ! qu'il vaudrait bien mieux les prendre dès maintenant, lorsqu'elles me peuvent être salutaires, et que j'ai le temps de les mettre en pratique !

DEUXIÈME POINT

Comment, même dans l'état religieux, on peut perdre le temps

On peut perdre le temps dans l'état religieux comme on le perd dans le monde ; et communément même les personnes religieuses sont plus exposées à ce désordre qu'on ne l'est dans le monde, parce qu'elles sont plus dégagées des affaires humaines et des soins temporels qui occupent les gens du monde.

Il y en a dont les observances et les fonctions sont très bornées, et ne remplissent pas beaucoup de temps. Dès qu'elles y ont donné quelques heures prescrites par la règle, à quoi s'en vont presque toutes les journées ? Souvent à ne rien faire. Fréquents entretiens, conversations toutes profanes, longues et inutiles visites de la part du monde, curiosité de savoir tout ce qui se passe au dehors et de s'en informer : voilà presque toute leur occupation. On fait tous les jours scrupule

aux séculiers de leur oisiveté : mènent-ils une vie plus oisive que celle-là ?

D'autres agissent davantage et sont plus dans l'exercice. Toujours empressées, elles ne se donnent point de relâche. Mais quel est le principe de toutes ces agitations et de tous ces mouvements ? Est-ce l'esprit de leur vocation ? est-ce la volonté de Dieu et l'ordre de leurs supérieures ? Bien loin de cela, ce serait assez que l'obéissance exigeât d'elles tout ce qu'elles font, pour qu'il leur devînt ou qu'il leur parût insoutenable. Ce n'est donc que leur inquiétude et leur impétuosité naturelle qui les conduit. D'où il arrive qu'elles s'ingèrent en mille affaires, soit domestiques, soit étrangères, qui ne les regardent point. Elles voudraient être de tout et vaquer à tout, hors à leurs devoirs. Est-ce là employer le temps, ou n'est-ce pas le dissiper ?

Enfin plusieurs ont suffisamment de quoi s'occuper, dans l'observation de la discipline religieuse, et dans les emplois et le travail dont elles se trouvent chargées. Mais on peut dire encore que presque tout leur temps et tous leurs moments sont perdus, parce qu'elles ne s'acquittent de leurs obligations qu'avec une négligence extrême, ou dans des vues tout humaines. Le temps n'est utile qu'autant qu'il est employé selon le bon plaisir de Dieu, et qu'il sert à notre profit spirituel : or ce qui se fait nonchalamment ou trop humainement, peut-il être agréable à Dieu ? et dès qu'il ne peut plaire à Dieu, quel avantage devant Dieu en pouvons-nous retirer ?

De tout ceci je dois apprendre : 1° Qu'après avoir satisfait à mes observances et à tout ce qui est de mon devoir, s'il me reste encore du temps, je n'en suis pas tellement la maîtresse qu'il me soit permis de le consumer en de vains amusements. Il n'y a point de loi particulière qui me détermine l'emploi que j'en dois faire ; mais il y a toujours une loi générale qui m'ordonne d'en faire un bon emploi. 2° Qu'une vie très laborieuse me peut être très infructueuse, parce que les soins dont elle est remplie, ne sont point tant de ma profession que de mon choix, et que c'est moi qui volontairement et aux dépens même de la régularité, me les suis imposés. 3° Que, pour un saint usage du temps, ce n'est point assez que toutes mes occupations soient saintes et religieuses dans leur substance, si elles ne le sont dans leurs circonstances ; et qu'en gardant ma règle, je puis perdre mon temps, dès que je n'en prends que le corps et que j'en laisse l'esprit. D'où il m'est aisé de voir, mais avec la plus sensible douleur, combien de temps j'ai perdu jusques à cette heure, et si je puis même faire fond sur un seul jour.

TROISIÈME POINT

Comment on peut et l'on doit réparer le temps perdu

Quoique, dans un sens, le temps perdu soit irréparable, il ne l'est pas dans un autre ; car il ne tient qu'à moi de le racheter, selon cette parole

expresse de l'Apôtre : *Rachetez le temps* (1). Ces ouvriers de l'Évangile qui vinrent les derniers et vers le milieu du jour, reçurent la même récompense que les premiers, qui avaient travaillé dès le matin : pourquoi ? parce que, dans le peu de temps qu'ils eurent, ils firent plus de diligence et qu'ils redoublèrent d'autant plus leur activité qu'ils étaient venus plus tard. Voilà comment il est encore dans mon pouvoir de regagner, par mon application et par ma ferveur, tout ce que mes dissipations m'ont enlevé.

Il faut que je répare tant de mauvais jours où je n'ai rien mérité auprès de Dieu, ni rien acquis pour le ciel. Ce sont là proprement mes mauvais jours, car ce que je dois regarder comme de mauvais jours pour moi, ne sont pas ceux où j'ai eu des croix à porter, ni des peines, des infirmités à endurer. Au contraire, ces jours pénibles et fâcheux selon les sens, ces jours d'épreuve, sont pour les âmes vraiment chrétiennes et religieuses de bons jours ; mais tant de jours d'une vie lente et paresseuse, d'une vie toute distraite, sans recueillement, sans réflexion, sans mortification, voilà encore une fois les mauvais jours que j'ai à racheter. Heureuse que Dieu m'en donne le temps ! C'est une grâce des plus précieuses ; mais, pour profiter de cette grâce, il n'y a point à différer : tout retardement serait à craindre, puisque je ne sais si cette ressource ne me manquera pas dans peu. Je sais bien qu'en usant comme je le dois du temps à venir, je puis suppléer au temps

(1) Ephes., 5.

passé ; mais je ne sais combien durera cet avenir, et rien n'est plus incertain. Je sais bien que Dieu m'accorde le présent, que j'ai ; mais je ne sais s'il m'accordera l'avenir, que je n'ai pas. Il est donc de la sagesse de faire valoir, autant qu'il me sera possible, ce présent que j'ai, et de me hâter là-dessus, parce qu'il n'y a que ce présent sur quoi je puisse compter. Quand même je me tiendrais assurée de cet avenir que je n'ai pas, serait-ce trop de le consacrer tout à Dieu, et en aurais-je plus qu'il ne faut pour me dédommager de toutes mes pertes ? *Marchons pendant que la lumière nous éclaire* ⁽¹⁾ : *la nuit vient, cette nuit éternelle, où l'on n'est plus en état de travailler ni d'avancer* ⁽²⁾.

CONCLUSION

Dieu de miséricorde, Seigneur, vous me voyez à vos pieds, prosternée et humiliée comme ce serviteur insolvable qui, par sa prière, toucha le cœur de son maître et en fut favorablement écouté. Vous pouvez ordonner de mon sort. C'est vous qui avez mesuré le nombre de mes jours, et il ne tient qu'à vous de les abrégier tant qu'il vous plaira ; mais *encore un peu de patience, ô mon Dieu, et je vous rendrai tout* ⁽³⁾. Encore quelque temps, et je n'oublierai rien pour vous satisfaire.

J'y suis assez intéressée pour moi-même, Seigneur ; et si vous me refusez le peu de délai que

(1) Joan., 12.

(2) *Ibid.*

(3) Matth., 18.

j'ose vous demander, que deviendrai-je ? en quelle pauvreté et en quelle misère paraîtrai-je devant vous ! Les saints désiraient que le temps finît pour eux, et ne soupiraient qu'après l'éternité. Je ne m'en étonne pas : c'étaient des saints. Leurs années étaient des années pleines ; et après s'être enrichis sur la terre, il ne leur restait plus que d'aller dans votre royaume goûter les fruits de leurs travaux ; mais moi, mon Dieu, je crains la fin du temps, et j'ai bien sujet de la craindre. Je crains que la mort ne vienne trop tôt, et qu'elle ne me ravisse des jours qui me sont si nécessaires, et qui seuls peuvent compenser, en quelque sorte, tous les autres jours de ma vie. Votre providence, Seigneur, ne m'abandonnera pas, et c'est en elle que je me confie ; mais, dans cette confiance, je ne veux pas perdre désormais un moment. Je n'attendrai point à commencer demain ; dès ce jour et dès cet instant, je commence. C'est bien tard, ô mon Dieu, mais après tout il est encore temps. Tous les temps ne sont pas propres au service du monde ; mais dans tous les temps on peut vous aimer, Seigneur, vous servir et vous sanctifier.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, III. c. 24, 25, 26.

Rodriguez, p. II. — tr. II. — c. 13, 14, 15, 16.





MOIS D'OCTOBRE

DE LA MORT

Statutum est hominibus semel mori.

C'est un arrêt porté contre les hommes de mourir une fois (Hébr., chap. 9).

PREMIER POINT

Les suites terribles de la mort

Il n'est rien de plus certain que la mort, ni rien de plus inévitable. C'est un châtement auquel la justice de Dieu a condamné tous les hommes, et c'est une loi générale où je suis moi-même comprise comme les autres. Il faut mourir : parole terrible ! mais, après tout, ce qu'il y a de plus terrible dans la mort, ce n'est point précisément la mort même, ce sont ses suites.

La mort en elle-même est une séparation entière de toutes les choses du monde, des biens, des honneurs, des plaisirs, des emplois, des charges, des parents, des amis, des affaires, des négociations, des entretiens, de tout ce qui fait la vie temporelle de l'homme. C'est, par rapport à la société humaine, une espèce d'anéantissement : un mort n'a plus de part à rien sur la terre, n'entre plus en rien ; on ne le voit plus, on ne l'entend plus, et bientôt on n'y pense plus. Tout cela effraie, dès qu'on s'arrête à le considérer selon les sens ; la nature y répugne, et de là vient

qu'elle y résiste de toutes ses forces. Mais tout cela néanmoins, pris en soi et indépendamment des suites de la mort, n'est point si affreux que la nature et les sens se le présentent. Cette séparation, de quelque douleur qu'elle soit précédée ou accompagnée, se termine en un très petit espace de temps ; et d'un moment à l'autre, tout ce qu'elle a pu causer de peines et de souffrances au mourant s'évanouit, sans qu'il en ressente désormais la moindre impression.

Mais ce qu'il y a de déplorable dans les suites de la mort, c'est qu'elles sont éternelles : si bien que le moment qui sera pour moi la fin de cette vie présente, sera en même temps pour moi le commencement d'une éternité, ou bienheureuse, ou malheureuse. *Du côté que l'arbre tombera, il y restera* ⁽¹⁾ ; et dans l'instant qu'on pourra dire de moi avec vérité elle est morte, on pourra ajouter avec la même certitude, voilà son sort décidé devant Dieu ; la voilà pour jamais ou prédestinée ou réprouvée, car on ne meurt qu'une fois, et après la mort, il n'y a plus de grâces ni de bonnes œuvres. Par conséquent, l'état où l'on se trouve alors est invariable ; si c'est un état de damnation, il est irréparable.

Ce qui doit encore redoubler ma frayeur, c'est que je ne sais quand se fera cette redoutable décision de ma destinée, ou pour mon bonheur ou pour mon malheur éternel, parce que je ne sais quand je mourrai. Rien de plus évident ni de plus connu que la nécessité de la mort ; mais rien de

(1) Eccles., 11.

plus inconnu ni de plus caché que l'heure de la mort. Il n'y a point de jour qui ne puisse être mon dernier jour : il n'y a donc point de jour où je ne puisse recevoir mon arrêt, et être ou sauvée pour toujours, ou perdue sans ressource.

Solides pensées dont je devrais continuellement m'occuper, et que je ne saurais m'imprimer trop vivement dans l'esprit. Car elles sont propres aux religieux comme aux gens du monde. Religieux et séculiers, nous mourrons tous, et nous sommes tous également intéressés à nous assurer une bonne mort. Or qu'ai-je fait jusqu'à présent pour m'y disposer, et que fais-je encore maintenant ? Suis-je actuellement en état de mourir, et voudrais-je actuellement mourir dans l'état où je suis ? Je n'ai qu'à consulter là-dessus de bonne foi ma conscience. Que me dicte-t-elle ? Que me reproche-t-elle ? A quoi me fait-elle entendre qu'il faut mettre ordre avant la mort ? C'est à cela que je dois m'attacher, et sur cela que je dois prendre incessamment toutes les mesures nécessaires. Connaître l'importance infinie de bien mourir, savoir que je puis à toute heure mourir, ne me sentir pas dans la disposition actuelle de mourir comme je voudrais mourir, n'est-ce pas assez pour me faire tout entreprendre, et pour n'y apporter pas le plus court délai.

DEUXIÈME POINT

La mort malheureuse des pécheurs

La mort des pécheurs, selon la menace et l'expression du Saint-Esprit, n'est pas seulement mauvaise, mais très mauvaise. Très mauvaise par le trouble qui les agite, très mauvaise par le désespoir de la divine miséricorde où ils tombent, très mauvaise par les surprises de la mort et les coups subits qui les enlèvent, très mauvaise par l'impénitence où ils meurent. Or, la mort d'une religieuse, après une vie imparfaite et négligente, n'a-t-elle pas par proportion tous ces caractères ? Il est bien étrange et bien déplorable qu'on puisse faire une telle comparaison : mais si j'examine la chose à fond, et que je rappelle ce que j'ai su, ce que j'ai entendu, et ce que peut-être j'ai quelquefois vu, je trouverai que cette comparaison n'est ni chimérique ni outrée.

Quel sujet de trouble pour une personne religieuse à la mort, de n'avoir presque rien fait de tout ce qui était de sa règle et de son devoir ; d'avoir vécu dans la maison de Dieu, et de n'en être pas plus avancée dans les voies où Dieu voulait la conduire ; d'avoir quitté le monde, et d'être néanmoins à la fin de ses jours aussi vide de l'esprit de Dieu, aussi remplie des idées et de l'esprit du monde que si elle avait passé toute sa vie dans le monde ! Elle est donc comme *investie et assiégée des douleurs de la mort* ⁽¹⁾. Car les dou-

1) Ps., 17.

leurs de la mort viennent de l'attache qu'on a à la vie, au monde, à soi-même, et voilà son état. Elle aime la vie, elle aime le monde, elle s'aime encore plus elle-même. Qu'il en doit coûter pour rompre tous ces liens, et qu'il y a de rudes combats à soutenir ! *O mort ! est-ce ainsi que tu nous sépares* (1) ?

Aura-t-elle recours à Dieu ? mais c'est au contraire la vue de Dieu qui augmente ses inquiétudes et qui la désole. Elle sait avec quelle lâcheté elle l'a servi : mille péchés qu'elle traitait de scrupules dans une vie tiède et dissipée, mille doutes qu'elle ne voulait point éclaircir ou qu'elle décidait à son gré, lui reviennent à l'esprit. Si ce n'est pas en détail que tout cela se présente, c'est en général, et dans une confusion qui l'effraie d'autant plus, qu'elle en peut moins démêler l'embarras. Tout lui devient suspect : ses confessions passées, ses communions ; les sentiments de son cœur qu'elle a suivis, les liaisons qu'elle a entretenues ; les faux principes qu'elle s'est faits sur des points capitaux et essentiels ; les libertés qu'elle s'est données, au mépris de la règle et souvent au scandale de la communauté ; les dispenses qu'elle a demandées, les voies dont elle a usé pour les obtenir. Autrefois rien de tout cela ne lui faisait peine ; mais cette conscience autrefois si large, est maintenant une conscience étroite, ou plutôt une conscience droite qui ne sert qu'à la tourmenter. On tâche de lui inspirer de la confiance en Dieu et en sa miséricorde : mais

(1) Reg., 18.

malgré tout ce qu'on peut lui dire, il lui reste toujours une obscurité dans l'âme, une incertitude, un souvenir de ses obligations et un reproche de ses perpétuelles transgressions, une crainte des jugements de Dieu capable de la consterner. Si elle ne va pas jusqu'au désespoir des pécheurs du siècle, le rayon d'espérance qu'elle conserve est bien faible, et n'a guère de force pour la relever.

Encore plus à plaindre quand elle est frappée d'une mort subite ; car on n'est pas plus à couvert dans la religion que dans le monde, de ces morts imprévues et précipitées ; et comme Dieu a des châtimens secrets dans le monde, il en a qu'il exerce dans la religion. Toute une maison est témoin d'un pareil accident, en est touchée. On juge charitablement de la personne, on prie, on espère pour elle ; mais du reste on ne peut se dissimuler à soi-même la vie peu régulière et peu édifiante qu'elle menait. On est obligée d'en convenir, et l'on ne peut s'empêcher de dire, du moins de penser, qu'il eût été bien à souhaiter qu'elle eût eu du temps pour rentrer en elle-même et pour se préparer. Du temps ! Hé ! n'en a-t-elle pas eu ? Et que doit être toute la vie religieuse, sinon autre chose qu'une préparation habituelle à mourir ? Ce n'est donc point le temps qui lui a manqué ; mais elle n'a pas su en profiter, lorsqu'elle l'avait et comme on l'en avertissait. Le temps de Dieu est venu. Elle ne l'attendait pas, mais il avançait toujours ; et elle s'y est enfin trouvée dans le moment qu'elle y songeait le moins.

Combien de religieux et de religieuses sont ainsi morts dans une espèce d'impénitence, qui ne ressemble que trop à l'impénitence des pécheurs ! C'est-à-dire qu'ils sont morts dans leur relâchement, dans leur tiédeur, dans leurs habitudes, dans des dispositions d'esprit et de cœur très dangereuses. Combien même de religieux et de religieuses, ayant à la mort tout le loisir de rentrer en eux-mêmes, et de se munir des sacrements de l'Église, ont fait voir en les recevant pour la dernière fois, la même indifférence et la même froideur qu'ils avaient eues pendant la vie ! C'est une maxime générale, qui se vérifie dans l'état religieux, aussi bien que dans tous les autres états, qu'on meurt comme on a vécu. Comment est-ce que je vis ? comment est-ce que je veux vivre dans la suite ? Voilà comment je mourrai.

TROISIÈME POINT

La sainte et heureuse mort des justes

Autant que la mort des pécheurs est mauvaise, autant l'Écriture nous apprend que la mort des justes est précieuse devant Dieu. Précieuse, parce qu'ils meurent dans un saint détachement et sans regret ; précieuse, parce qu'ils meurent dans une confiance pleine de consolation et de douceur ; précieuse, parce qu'ils meurent dans une union intime avec Dieu, et dans l'exercice des plus excellentes vertus ; précieuse, parce qu'ils meurent dans la grâce de Dieu et avec le don inestimable

de la persévérance. Or, entre ces justes, les âmes vraiment religieuses ne tiennent pas le dernier rang. Quelle est donc la mort d'une religieuse fervente et fidèle? C'est là qu'elle commence à goûter les fruits de son travail, et à en recevoir la récompense.

Elle meurt en paix et sans douleur, parce qu'elle meurt dans un parfait détachement de toutes les choses humaines. Elle a le cœur libre et dégagé de tout ce qui pourrait l'arrêter sur la terre ; et au lieu de rien regretter en ce monde, elle remercie Dieu, comme David, de ce qu'il achève de rompre ses liens. Il n'y a plus, Seigneur, que le lien de ce corps mortel, et vous m'en allez délivrer, j'y consens. Non seulement elle y consent, mais elle le désire : *Qu'y a-t-il, mon Dieu, que je puisse souhaiter hors vous* (1), et que m'importe tout le reste, pourvu que je vous possède? Elle envisage la mort comme la fin de ses peines et le commencement de son souverain bonheur. Elle paraît aux impies une destruction totale de l'homme; mais elle la regarde comme un passage du lieu de son bannissement à sa bienheureuse patrie, et de cette sorte *elle n'en ressent point le tourment* (2).

Elle meurt dans une humble et vive confiance. Et que craindrait-elle lorsque, sans présumer de soi-même et rendant gloire de tout à Dieu, elle se voit enrichie de trésors et de mérites qu'elle a amassés dans la religion? Tous ses mérites dispersés dans le cours d'une longue vie, se réunis-

(1) Ps., 72.

(2) Sap., 3.

sent devant ses yeux, et la comblent d'une joie intérieure qui lui adoucit les rigueurs de la mort. Toutes ses pensées se tournent vers le ciel où elle aspire, et dont la possession lui est déjà presque assurée. Dieu lui donne de cette félicité éternelle un avant-goût qui la ravit et la transporte : tellement qu'elle peut s'écrier avec le premier martyr de l'Église, saint Étienne : *Je vois les cieux ouverts, et Jésus qui m'attend à la droite de Dieu* (1).

Elle meurt dans la plus étroite union avec Dieu, et dans l'exercice de toutes les vertus qu'elle a si longtemps et si souvent pratiquées. Elle s'y est formée de bonne heure, et elle recueille alors tout le fruit de la sainte habitude qu'elle s'en est faite. Quoique mourante et réduite par la violence de la maladie dans la dernière faiblesse, elle n'a point de peine à s'élever à Dieu, à s'immoler à Dieu et à lui faire le sacrifice de sa vie. Accoutumée qu'elle est à tous ces actes et à divers autres, elle y entre d'abord et sans effort ; et pour peu qu'on lui parle ou qu'on la fasse souvenir de Dieu, son cœur prend feu tout à coup et s'enflamme.

Enfin, par une grâce au-dessus de toutes les grâces, elle meurt dans la persévérance finale, qui est la consommation de sa persévérance et de sa constance dans l'accomplissement des devoirs de la vie religieuse. Car la persévérance finale suppose une persévérance commencée, et c'est par celle-ci qu'on parvient à l'autre. Ainsi elle meurt amie de Dieu, entre les bras de Dieu, dans le sein

(1) Act., 7.

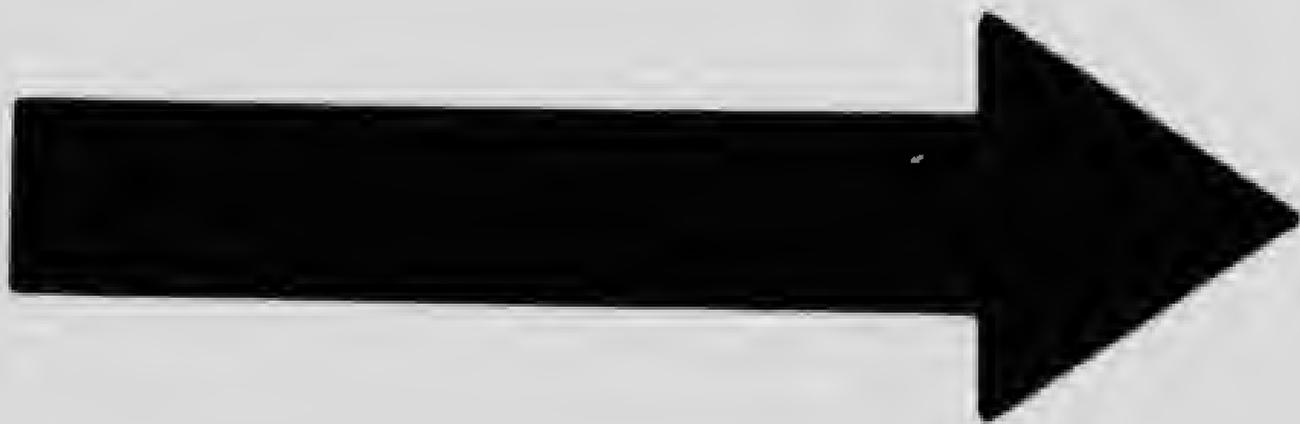
de Dieu, où son âme va se reposer. Elle passe de l'état de sainteté à l'état d'impeccabilité ; c'est-à-dire d'un état où, toute juste et tout attachée qu'elle étoit à Dieu, elle pouvoit encore le perdre et l'offenser, à un état où elle ne pourra plus que l'aimer et que le glorifier.

CONCLUSION

Y a-t-il, Seigneur, à délibérer pour moi, et une mort si heureuse ne doit-elle pas être l'objet de tous les vœux de mon cœur ? Mais telle est, mon Dieu, notre misère, et la mienne en particulier : nous voulons une sainte mort, et nous vous la demandons ; mais pour cela vous demandez de nous une vie sainte, et c'est ce que nous ne voulons pas. Hélas ! Seigneur, c'est ce que je n'ai en effet jamais bien voulu. Cependant il faut vouloir l'un et l'autre tout ensemble, car, selon votre providence ordinaire, vous ne donnez point l'un sans l'autre ; et se promettre de mourir comme vos plus zélés serviteurs, sans vous avoir servi comme eux, c'est la plus frivole et la plus trompeuse illusion.

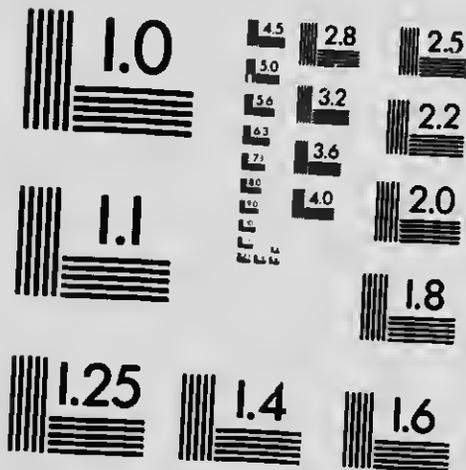
A quoi donc me suis-je exposée depuis tant d'années, et à quoi m'exposent encore présentement ma langueur et ma nonchalance dans votre service ? Faites-le-moi comprendre, ô mon Dieu, faites-moi ressentir pendant la vie toutes les frayeurs de la mort, afin que je ne les ressente pas à la mort même.

Je me trompe, Seigneur ; on ne craint que trop



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

la mort ; mais on ne la craint pas comme on le doit craindre ; or apprenez-moi à la bien craindre. On craint la mort parce qu'on aime la vie : c'est la craindre en homme, et non en chrétienne ni en religieuse. De cette crainte toute naturelle il arrive, ou qu'on ne pense point à la mort, et qu'on en perd, autant qu'il est possible, la vue, afin de n'en être point affligée ; ou qu'on ne pense à la mort, que pour s'en préserver le plus qu'on peut, que pour l'éloigner et pour y apporter des précautions qui flattent notre amour-propre, et qui fomentent notre paresse. Une telle crainte, bien loin de nous être utile, nous devient nuisible, puisqu'elle ne va qu'à nous inspirer le relâchement et à nous y entretenir. Ce n'est point ainsi, mon Dieu, que vos saints ont craint la mort, ce n'est point là non plus la crainte que l'on doit avoir. Il m'importe peu de vivre, mais il m'importe infiniment de bien vivre, de vivre religieusement et saintement pour mourir de même ? Ce que je dois donc craindre, ce sont les terribles conséquences de la mort, afin de les prévenir ; ce que je dois craindre, c'est le danger affreux d'une mort qui me surprendrait et que je n'aurais pas prévue. Heureuse l'âme que cette crainte tient dans une attention et une vigilance continuelle ! Plaise à votre miséricorde, ô mon Dieu ! que j'en retire ce fruit de grâce et de sanctification.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, I. c. 17, 22, 23.
Rodriguez, p. IV.— tr. II. — c. 1, 2, 3, 4.

MOIS DE NOVEMBRE

DU RETOUR DE JÉSUS-CHRIST AU CIEL
DANS SON ASCENSION GLORIEUSE

Quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens ; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.

Cherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ; goûtez les choses du ciel, et non point celles de la terre (Coloss., chap. 3).

PREMIER POINT

Le terme où nous devons aspirer

J'ai commencé l'année par la méditation de la fin dernière pour laquelle j'ai été créée, et l'ascension de Jésus-Christ me donne lieu de méditer encore aujourd'hui le même sujet. Car dans cette ascension glorieuse, ce que le Fils de Dieu nous fait d'abord connaître, c'est le terme où nous devons aspirer, qui est le ciel. Depuis sa résurrection il ne s'était fait voir à ses disciples que de temps en temps : tantôt aux uns, tantôt aux autres. Mais en ce dernier jour, où il avait résolu de quitter la terre, il les rassembla tous, et il voulut qu'ils le vissent tous sortir de ce monde et remonter à son Père. Que prétendait-il leur faire entendre par là ? Sa principale vue fut de les convaincre sensiblement de cette grande vérité, qu'après avoir passé dans cette vie mortelle un

certain nombre d'années, e'est au ciel que doit se terminer notre course ; et que, dès le temps présent, nous y devons tourner toutes nos pensées et toutes nos espérances.

Il leur avait fait là-dessus de fréquentes leçons ; mais ils n'en paraissaient néanmoins encore que faiblement persuadés. Il leur fallait donc une dernière leçon plus courte, plus persuasive que tous les discours, et ce fut de les rendre eux-mêmes témoins de son ascension, et de s'élever en leur présence à cette demeure céleste où il les appelait. A ce spectacle, tous leurs doutes s'évanouirent. Tout ce qu'il leur avait dit du royaume de Dieu, se retraça vivement dans leur souvenir, savoir : que ce royaume était leur véritable patrie ; qu'il y avait des places pour chacun d'eux, et qu'il les allait préparer ; qu'il devait les précéder comme leur chef, et qu'étant ses membres, ils devaient un jour le suivre ; par conséquent, qu'il ne les laissait sur la terre que comme dans un lieu de passage, et qu'ils ne devaient s'y regarder que comme des étrangers et des voyageurs. Toutes ces pensées se réveillèrent, et les touchèrent de telle sorte qu'ils en conçurent un parfait mépris du monde, et n'eurent plus désormais de prétentions ni de vues que pour cette autre vie, dont ils avaient dans la personne de leur maître un gage si assuré.

Or tout cela ne m'est pas moins propre qu'à eux, et toutes les assurances que leur donna Jésus-Christ, il me les donna dès lors à moi-même. Il est donc vrai que le ciel doit être toute mon

attente, et que je n'ai point d'autre terme à me proposer ? Je le crois, car c'est un point de foi ; mais comment est-ce que je le erois ? En ai-je une certaine conviction qui se fait sentir à l'âme, qui la saisit et la possède tout entière ? Si je suis bien attachée à ce grand principe de religion, et si j'en suis bien prévenue, pourquoi est-ce que j'en tire si peu de conséquences lorsqu'il a des conséquences qui s'étendent si loin ?

Car la vérité de ce principe une fois reconnue, je ne dois plus tendre que vers le ciel ; je ne dois plus en toutes choses et par préférence à toutes choses, n'envisager que le ciel ; je ne dois plus, aussi bien que l'Apôtre, *avoir de conversation que dans le ciel* (1). Tout ce qui se fait sur la terre, quelque part d'ailleurs que j'y puisse avoir, me doit être indifférent ou plutôt ne doit rien être pour moi. En effet, dès que la terre n'est qu'un passage, quel intérêt dois-je prendre à tout ce que j'y aperçois ? J'y vois bien des mouvements, j'y vois des grandeurs et des pompes humaines, des fortunes et des prospérités dont l'éclat éblouit les yeux. Dans mon état même et dans la profession religieuse, je vois des degrés, des places, des distinctions, une diversité d'emplois, qui tout obscurs qu'ils sont selon le monde, ne laissent pas quelquefois d'exciter des sentiments tout mondains et de former divers intérêts tout naturels. Mais là où j'ai-je à dire que ce que disait un grand saint : *Tout cela n'est point mon Dieu* : tout cela n'est point le ciel, ni mon terme. Ainsi

(1) Philip., 3.

je dois être insensible à tout cela, je n'en dois tenir nul compte. En quelle innocence et en quel dégagement de cœur m'entreprendrait une telle disposition ! Je vivrais en vraie religieuse, parce que je vivrais comme une personne morte au monde, et comme ces solitaires de l'ancienne loi, dont le monde n'était pas digne ⁽¹⁾. Quelle était leur continuelle occupation ? de considérer le ciel, et d'y adresser tous leurs vœux. Voilà ce qu'ils faisaient dans leurs déserts et dans leurs cavernes ; qu'ai-je à faire autre chose dans ma solitude et dans la maison de Dieu ?

DEUXIÈME POINT

Le bonheur que nous y devons posséder

Ce ne serait point assez que le ciel fût notre terme, si le bonheur qui nous y est promis, n'avait pas de quoi combler tous nos désirs. Mais c'est un bonheur parfait, puisqu'il consiste dans la possession même du souverain bien, qui est Dieu. Aussi quel empressement témoigna le Sauveur du monde et quelle ardeur de retourner dans son royaume ? Quelles idées en donnait-il à ses apôtres, en les disposant à son départ, et en les consolant de la perte qu'ils allaient faire de sa présence visible ? Il leur représentait cette béatitude éternelle comme un repos inaltérable, où ils seraient exempts de tous les troubles et de tous les maux de cette vie ; comme une gloire éternelle, que nul

(1) Hebr., II.

événement ni nul changement ne leur pourrait jamais enlever ; comme l'assemblage de tous les biens, où rien ne leur manquerait et où ils seraient pleinement rassasiés. Il y a lieu de croire que le jour même qu'il se sépara d'eux, il leur retraça toutes ces pensées et leur confirma ces grandes promesses. De sorte qu'après qu'une nuée l'eût dérobé à leur vue, ils ne laissèrent pas de rester sur la montagne, ne pouvant plus retirer du ciel leurs regards, ni les abaisser vers la terre, tant ils étaient épris des beautés de ce bienheureux séjour, qu'ils ne voyaient pas encore, mais dont ils avaient néanmoins l'esprit tout rempli, et qui leur semblait digne de leur attention.

C'est le même royaume qui m'est destiné, c'est la même gloire. Je n'en puis avoir maintenant qu'une connaissance imparfaite ; car nul homme en ce monde n'a vu, ni entendu, ni compris ce que Dieu prépare à ses élus. Mais la foi m'en apprend assez. Cette seule vue même de la foi et ces hautes espérances qu'elle me donne, ont eu déjà assez de vertu sur moi, pour me faire renoncer au monde et à tous ses biens. J'ai cédé aux mondains tous les héritages temporels dans l'attente de l'héritage éternel, et en cela *j'ai choisi la meilleure part* ⁽¹⁾, comme Madeleine. Mais après un tel choix qui m'a coûté tout ce que je possédais sur la terre, ou tout ce que j'y pouvais un jour posséder, ne suis-je pas bien à plaindre, si, ne m'étant réservé que le ciel, je

(1) Luc., 10.

m'occupe de quelque autre chose, et si je suis sensible à quelque autre chose ?

Or, voilà toutefois ce que je suis dans la pratique et ce que je fais : car, en vérité, n'ai-je pas encore l'esprit et le cœur tout terrestres ? Où se portent plus communément mes réflexions, mes affections, toutes mes prétentions ? Les anges reprochèrent aux apôtres qu'ils s'arrêtaient trop à contempler le ciel ; et il fallut qu'ils leur fissent une espèce de violence pour les tirer de cette profonde contemplation où ils demeuraient. Hélas ! j'ai bien un autre reproche à me faire, et je puis bien me dire, tout au contraire : pourquoi tant d'attention à de vains objets, indignes de m'attacher, comme ils sont incapables de me contenter ? Il faut à mon âme un bonheur solide et un plein repos : mais où est-il ? où l'ai-je cherché jusqu'à présent ? l'y ai-je trouvé ? puis-je compter de l'y trouver jamais ? Toute ma vie se passe donc et se passera, si je n'y prends garde, en de frivoles amusements ; car puis-je autrement appeler tout ce qu'on regarde, surtout dans la religion, comme de petites fortunes et de prétendus avantages ? Encore si ce n'étaient que de simples amusements ; mais n'a-t-elle pas été souvent pour moi, et n'est-ce pas pour bien d'autres, par les inquiétudes et les embarras que tout cela cause, de vrais tourments ? Qu'heureuse dès ce monde est l'âme qui, détachée de tout bonheur humain et présent, ne soupire qu'après le bonheur à venir, et se met en état d'en goûter par avance la divine onction et les saintes douceurs !

TROISIÈME POINT

La voie par où nous pourons et devons y arriver

Après nous avoir donné à connaître, et le terme où nous sommes appelées, et le bonheur qui nous y est proposé, il restait de nous apprendre à quelle condition cette souveraine félicité nous est promise et par quelle voie nous y pouvons parvenir. Or c'est enfin ce que nous enseigne le Fils de Dieu dans ce mystère. Il monte au ciel, et il y entre comme dans une place de conquête. Pour l'emporter, il a fallu qu'il versât son sang et qu'il donnât sa vie. Vérité que nous déclarent bien sensiblement les cicatrices de ses plaies, qu'il conserve toujours sur son sacré corps, tout glorieux qu'il est, et au milieu même de son triomphe. En nous les montrant, il nous dit : *Voilà le prix que m'a coûté le royaume que je vais posséder, et voilà comment vous devez l'acheter, et à quel titre vous le devez posséder vous-mêmes, car vous ne l'aurez point autrement que moi.*

Qui peut se plaindre d'une loi si raisonnable, et qui peut aspirer à la même couronne que Jésus-Christ, sans vouloir la mériter comme lui ? Cependant, que fais-je pour cette éternité bienheureuse ? Ce n'est pas que je ne mène une vie assez contraire aux sens et assez dure ; car toute vie religieuse est par elle-même une croix. Mais si ce n'était pas purement pour Dieu, ni en vue de la récompense qu'il m'a préparée que je porte cette croix, quoi que j'aie à souffrir, c'est, par

rapport au ciel, comme si je ne souffrais rien, et quoi que je fasse, c'est comme si je ne faisais rien. Je ne marche point proprement après Jésus-Christ, et la malédiction de saint Bernard tombe sur moi : *Malheur à l'âme qui porte la croix de Jésus-Christ, et qui néanmoins ne suit pas Jésus-Christ!* Or, dans tous mes devoirs et dans les exercices de mon état, quel esprit me fait agir? Est-ce un vrai dessein d'accomplir les volontés de Dieu et d'obtenir sa gloire? Sans cela il serait bien à craindre que la vie religieuse ne fût point pour moi la voie du ciel.

Mais pour qui l'est-elle? pour une âme fervente, plus religieuse encore d'esprit et de cœur que d'habit et de nom. C'est pour la vie éternelle qu'elle a embrassé la pauvreté de Jésus-Christ, son obéissance, ses humiliations, sa mortification; et cette espérance qu'elle n'oublie jamais, lui fait soutenir avec constance toute l'austérité et toute la sainteté de sa profession. Et est-il en effet une pensée plus touchante et plus capable de l'animer que celle-ci : *Je tiens la même route que Jésus-Christ pour arriver au même terme.* Autant d'observances que je pratique religieusement et constamment, ce sont autant de pas pour m'avancer vers ce saint héritage, et autant de degrés pour m'y élever. Dans cette vue, à quoi ne se résout-on pas, et que trouve-t-on dans la religion de trop rigoureux et de trop pénible? Quelle estime conçoit-on pour un état qu'on regarde comme la porte du royaume de Dieu? Serais-je moi-même si tiède et si négligente, si

j'avais toujours cette réflexion bien imprimée dans le souvenir ? Oh ! quel comble de consolation pour une religieuse, quand, après s'être revêtue des livrées de son Sauveur pauvre et souffrant, elle entrera en partage de la même béatitude et de la même immortalité que son Sauveur glorieux et triomphant !

CONCLUSION

Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, et qui suis-je pour avoir part à votre gloire, et pour régner éternellement avec vous dans l'assemblée de vos élus ? Vous êtes un Dieu vraiment magnifique dans vos dons et non moins fidèle dans toutes vos paroles. Ce n'est pas seulement pour vous-même que vous êtes rentré dans le sein de votre Père ; c'est pour moi, et pour m'y revoir au temps et au jour marqués par votre providence. Vous me l'avez ainsi annoncé, et c'est sur votre promesse si authentique et si infaillible, que j'attends ce suprême bonheur. Mais, dans une telle attente, comment puis-je, Seigneur, rester sur la terre ? Qu'y a-t-il dans le monde qui puisse me retenir ? Ou si, jusqu'à la fin de ma course, je demeure encore nécessairement selon le corps dans cette vie mortelle, tout mon cœur n'est-il pas déjà avec vous dans le ciel, et n'y doit-il pas être ?

Ah ! mon Dieu, voilà ma confusion et ma condamnation. Malgré les divines espérances que vous me donnez, mon cœur est encore tout hu-

main ; car ce n'est pas seulement aux gens du monde, dissipés par les bruits du monde, et enivrés de ses douceurs, mais c'est à moi-même que convient le reproche de votre prophète, lorsqu'en votre nom et inspiré de votre Esprit, il s'écriait : *Enfants des hommes, jusques à quand votre cœur sera-t-il dans un si profond appesantissement ? Jusques à quand vous attacherez-vous à la vanité qui passe, et au mensonge qui vous séduit* (1) ? Je ne puis trop le reconnaître ni trop m'en humilier : l'état religieux, quoique saint d'ailleurs, et très saint, n'est pas néanmoins exempt de vanités et d'illusions à quoi l'on se laisse surprendre. Vous m'en détromperez, Seigneur, et vous m'en détacherez : je vous le demande. Vous me ferez comprendre ces trois points essentiels, qui ne doivent jamais partir de mon esprit : l'un qu'il n'y a que le bonheur du ciel que je puisse compter pour un bonheur véritable ; l'autre, que ce bonheur ne doit point être seulement un don de votre miséricorde, mais la récompense de mes œuvres ; enfin, que ce n'est point précisément le mériter que d'être religieuse, mais d'agir en religieuse. Suivant ces maximes, je réglerai toute ma conduite, et je trouverai bien à y changer.

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, III. e. 47, 48, 49.
Connaissance et amour de Jésus-Christ, III.
c. 24. — Nos 21, 22, 23.

(1) Ps. 4.



MOIS DE DÉCEMBRE

DE LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT
OU DE L'AMOUR DE DIEU

Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis.

La charité de Dieu s'est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné (Rom., chap. 5).

PREMIER POINT

Comment le Saint-Esprit étant substantiellement l'amour de Dieu, est venu former en nous ce divin amour

Toutes les créatures nous annonçaient les perfections de Dieu ; et toutes les créatures étaient à notre égard autant de bienfaits de Dieu, dont nous étions, comme nous le sommes encore, redevables à sa providence, et dont il ne cessait point de nous combler. Ainsi elles nous excitaient toutes à l'amour de Dieu. Mais, après tout, cette voix des créatures ne touchait point encore assez nos cœurs, et rien, à ce qu'il semble, n'était capable de les émouvoir et de les engager. Quel est donc le moyen le plus excellent que Dieu a pris pour inspirer aux hommes son amour ? C'a été de nous envoyer le Saint-Esprit, qui est lui-même personnellement et substantiellement l'amour de Dieu. Aussi comment est-ce que des-

sendit ce divin Esprit ? en forme de feu, pour nous donner à connaître qu'il était tout amour par son ardeur, et qu'il venait embraser de cette ardeur toutes les âmes.

Or ce n'est pas cette fois seulement qu'il s'est communiqué sur la terre. Il s'y est communiqué et il s'y communique tous les jours, il y a même des temps particuliers où il se fait sentir, et où ce feu céleste agit dans une âme avec plus de force. Tel est le temps de la retraite. Ce fut à la fin de la retraite que firent les apôtres dans le cénacle, que cet Esprit d'amour leur fut envoyé ; et si je me suis bien acquittée de celle que je viens de faire, j'ai lieu de penser que je l'ai reçu tout de nouveau. Mais en veux-je un témoignage solide ? je le connaîtrai par mon amour pour Dieu : car recevoir le Saint-Esprit et aimer Dieu, c'est une même chose ; et il faut que j'aime Dieu à mesure que j'aurai reçu l'Esprit de Dieu.

Que dis-je, et pourquoi parler de mesure où il n'y en doit point avoir ? C'est sans mesure que Dieu nous donne son Esprit ; c'est donc sans mesure que nous devons aimer Dieu. Non, mon Dieu, point de bornes dans mon amour pour vous, puisqu'il n'y en a point dans tout ce qui vous rend si aimable pour moi. Vous êtes un Dieu infini ; ma charité doit donc être, en sa manière, une charité infinie. Quelque étendue qu'elle puisse avoir, elle n'ira jamais au-delà de ce que vous méritez ; et c'est ce que votre Esprit, si j'en suis animée, me représente continuellement au fond de mon âme. Il me retrace toutes vos gran-

deurs, toutes vos vertus, toutes vos perfections ; et de là il me fait bientôt conclure qu'à quelque degré d'amour que je me porte, je ne puis excéder en vous aimant. Dans tout le reste, il peut y avoir de l'excès. Je puis user, dans les rencontres, de trop de circonspection et de prudence, je puis même aller trop loin dans la pratique de la mortification et de la pénitence ; mais je ne puis trop Seigneur, vous aimer. Sur ce point l'Esprit de charité est insatiable et ne dit jamais, c'est assez.

Hélas ! je ne le dis, moi, que trop et qu'en trop d'occasions. Au moindre acte d'amour que je forme ou que je crois former pour Dieu, dans un bon moment où le Saint-Esprit me fait goûter l'attrait de sa grâce et la douceur de sa divine onction, je m'imagine déjà être ravie au troisième ciel, et avoir marqué à Dieu l'attachement le plus parfait. Mais cette étincelle n'est pas longtemps à s'éteindre. Ah ! un cœur perd-il si aisément le souvenir de ce qu'il aime, et y pense-t-il si rarement ? Tout homme sur cela est inexcusable ; mais, entre tous les autres hommes, un religieux est sur cela même encore plus coupable ; car, dans la religion, il y a beaucoup moins d'objets qui me détournent de Dieu ; et m'étant séparée du monde, que me reste-t-il autre chose que Dieu ? Heureux partage que je ne puis assez estimer ! Si je n'en suis pas contente, que faut-il pour me satisfaire, et que trouverai-je qui puisse me contenter ? *Bien avare est une âme à qui Dieu ne suffit pas* (1) ! mais en même temps, bien malheu-

(1) Aug.

reuse et bien criminelle est cette âme qui n'a que Dieu et qui ne s'attache pas à Dieu !

DEUXIÈME POINT

Amour d'affection dans les sentiments

C'est dans le cœur que l'Esprit d'amour vient d'abord se répandre : c'est là qu'il établit sa demeure, et là même aussi qu'il commence à faire sentir ses plus merveilleuses opérations ; car l'amour, avant toutes choses, consiste dans l'affection. Que n'inspire-t-il point à l'âme ? de quoi ne la dégage-t-il point ? à quoi ne l'élève-t-il point ? On le vit dans les apôtres. Le premier effet de la descente du Saint-Esprit sur eux, fut de purifier leurs cœurs ; de sorte qu'il n'y resta plus la moindre attache qui ne vint immédiatement de Dieu, et qui ne les portât directement et uniquement à Dieu ; car ils comprirent dès lors ce qu'a dit depuis un grand saint : *Qu'un cœur aime d'autant moins Dieu, qu'il aime quelque chose avec Dieu, s'il ne l'aime pas pour Dieu* ⁽¹⁾.

De là s'ensuivit le second effet de la présence de ce même Esprit d'amour dont les apôtres furent remplis. Plus un cœur est pur et libre de tout attachement aux objets visibles, plus le divin amour le touche intérieurement, l'excite, l'embrase. Dès qu'un feu n'a plus d'obstacle qui l'arrête, quel incendie ne cause-t-il pas ? Et comment aussi les apôtres sortirent-ils du cénacle ?

(1) Aug.

comme des hommes transportés ; jusque là qu'on les croyait pris de vin, tant ils parurent animés et hors d'eux-mêmes. Voilà ce qu'ont éprouvé tant de saints. Tout ce que l'amour profane a de plus vif et de plus pénétrant, n'est point comparable aux mouvements affectueux qui les ravissaient. Ils en tombaient en de saintes défaillances, et ils en perdaient jusqu'à l'usage de leurs sens. *Si vous rencontrez mon bien-aimé, disait cette fidèle épouse des Cantiques, faites-lui connaître l'état où je suis et la langueur où me réduit mon amour* ⁽¹⁾.

C'est ainsi qu'ils étaient disposés. Or n'ai-je pas comme eux un cœur capable d'aimer Dieu ? D'où vient donc que ce cœur qu'il n'a fait que pour lui, est néanmoins toujours à son égard si froid et si peu sensible ? De tout ce qui a rapport à Dieu, rien ne l'affectionne, rien ne l'émeut ; ni oraisons, ni offices divins, ni sacrements, ni entretiens spirituels, ni lectures de piété. On a beau me dire que dans l'amour de Dieu la sensibilité n'est pas nécessaire : cela est vrai ; mais il n'est pas moins vrai que, si mon cœur était bien vide des choses humaines et bien solidement à Dieu, je me trouverais en de tout autres dispositions, et j'aurais de tout autres sentiments. Ah ! j'ai tant de vivacité, et quelquefois je me laisse si aisément attendrir sur de vains sujets ! N'y aurait-il que Dieu pour qui je serai toute de glace ? ne lui suis-je pas assez redevable ? ne m'a-t-il pas fait assez de grâces, et ne m'en fait-il pas assez

(1) Cant. 5.

chaque jour ? n'a-t-il pas pour moi des caractères assez touchants ? Ces titres qu'il porte de père, de créateur, de conservateur, de rédempteur, mille autres, sont-ils trop peu engageants pour m'attirer ? Toutes ces idées ne sont-elles pas assez présentes, et que vois-je autour de moi qui ne m'annonce incessamment les miséricordes infinies de mon Dieu ? Elles sont incompréhensibles : mais, Seigneur, plus elles sont au-dessus de tout ce que j'en puis penser, plus l'indifférence de mon cœur me devient par là même inconcevable, et plus je dois me la reprocher devant vous et m'en confondre.

TROISIÈME POINT

Amour d'action dans les œuvres

Mais encore qu'est-ce qu'aimer Dieu, et tout mon amour doit-il se borner à des affections et à des sentiments ? Afin de m'instruire là-dessus, il me suffit de considérer ce que Dieu fait pour nous dans ce mystère. Il nous aime, et pour nous témoigner son amour, il ne se contente pas de nous avoir donné son Fils, il fait descendre sur nous son Esprit. Il nous le donne, et en nous le donnant, il se donne lui-même à nous. Voilà le caractère de l'amour de mon Dieu pour une aussi vile créature que je le suis. Rien ne lui coûte dès qu'il s'agit de mes intérêts, et il n'a rien de si grand et de si divin dont il ne me fasse part.

Faut-il bien des raisonnements pour apprendre de quel retour je dois user envers lui, et comment je dois l'aimer ? Il ne m'a pas seulement aimée de cœur, son amour n'a point été oisif ; mais il s'est fait connaître par les effets les plus merveilleux et les plus éclatants. Si donc je l'aime, y a-t-il rien que je lui puisse refuser ; rien, dès qu'il est question de le servir et de lui plaire, que je doive épargner ? Car sans cela, sans cette pleine fidélité à suivre ses divines volontés et à pratiquer généralement et ponctuellement tout ce qu'il demande de moi, comme il le demande de moi, autant qu'il le demande de moi, en vain je dis que je l'aime : ce ne sont que des paroles, et rien de plus.

Aussi l'amour de Dieu est-il *l'accomplissement de toute la loi*. Accomplissement de toute la loi, parce qu'il n'y a pas un point dans la loi, ni si petit que l'amour de Dieu nous laisse négliger, ni si relevé dont l'amour de Dieu ne nous fasse soutenir la pratique. Que n'ai-je bien commencé à aimer Dieu ! Dès là toutes les difficultés qui m'arrêtent depuis longtemps, et tous les obstacles seraient tout-à-coup levés. Je m'étonne de ce que les saints ont entrepris pour Dieu, et de ce qu'ils ont sortenu jusqu'au dernier jour de leur vie. Mais il n'y a rien là qui me doive surprendre, quand je pense qu'ils aimaient Dieu ? Je vois encore, dans la même Congrégation et sous la même règle que moi, de saintes âmes vivre dans une régularité, et agir en tout avec un zèle et une persévé-

rance que j'aurais peine à croire, si je n'en étais témoin. D'où leur vient cette ferveur sans relâche et cette fermeté inébranlable ? de l'amour de Dieu. Au lieu de la surprise où je suis en leur voyant faire ce qu'elles font, je devrais bien plus m'étonner qu'elles aimassent Dieu et qu'elles ne fissent pas tout cela. De là même je dois voir si j'ai lieu de me flatter en quelque sorte d'avoir jusques à présent aimé Dieu. Peut-être lui ai-je assez de fois protesté que je l'aimais ; mais à juger de mes paroles par mes œuvres, puis-je compter sur toutes mes protestations ? Réflexion bien humiliante et bien terrible ! Car je ne puis être aimée de Dieu, si je ne l'aime. Ah ! mon Dieu, que ce soit du moins aujourd'hui et pour jamais, que ce saint amour s'allume dans mon cœur !

CONCLUSION

Divin Esprit, charité essentielle et toujours subsistante, source intarissable de ce sacré feu qui brûle les anges bienheureux et tous les élus de Dieu, descendez, ouvrez mon âme, et venez vous-même l'embraser. Si elle se tient encore fermée, faites-lui une salutaire violence. Vous pénétrez partout, et il ne vous faut qu'un trait pour enflammer tout un cœur et le consumer. C'est donc par vous que je puis sortir de ma retraite, comme les apôtres sortirent du cénacle ; avec le même amour, et par conséquent avec la même résolution, la même activité, la même force. Dans toute la suite de leurs années, rien désormais ne

les put séparer de la charité de Jésus-Christ, et de la charité de Dieu. Qui m'en séparera moi-même ? Car c'est maintenant, ô Esprit d'amour ! que je me livre tout entière à vous, pour m'attacher à mon Dieu d'un lien indissoluble et d'un amour éternel. Que voudrais-je encore lui dérober de ma vie ? et ce que je lui déroberais, à qui le donnerais-je ?

Hélas ! Seigneur, je n'ai jusques à présent que trop partagé mon cœur entre vous et d'autres objets ; mais n'étant pas à vous uniquement, il n'y était point du tout. Car vous êtes un Dieu jaloux, et vous voulez un amour sans réserve. Vous le méritez bien, ô mon Dieu, et je suis bien indigne de vos grâces, si tant de grâces que j'ai reçues de votre main libérale et paternelle, ne suffisent pas pour m'apprendre à vous aimer. Eh ! Seigneur, l'ai-je su jusqu'à ce jour ? Mais que devais-je néanmoins savoir autre chose ? Avec cela seul, j'aurais su tout le reste ; c'est-à-dire que j'aurais su remplir tous les devoirs de mon état et en pratiquer toutes les vertus. C'est ce que votre Esprit m'enseignera. Plaise au ciel qu'il m'inspire toujours ; et plaise surtout au ciel que j'en suive toujours les divines inspirations, et que jamais je n'en éteigne dans mon âme les saintes ardeurs !

LECTURES

Imitation de Jésus-Christ, III. c. 5, 6.

Connaissance et amour de Jésus-Christ, c. 24.

N^{os} 26, 27, 28.

MÉTHODE
POUR
LA REVUE MENSUELLE



MÉTHODE POUR LA REVUE MENSUELLE

Après avoir fait à genoux la prière préparatoire et avoir demandé la lumière et le secours d'en haut, voici quelle pourra être la matière de votre examen ; comme elle est vaste, mieux vaudrait peut-être se borner à *une partie pour bien l'approfondir* que d'effleurer trop légèrement les choses.

EXAMEN

Au nom du Père, etc.

Veni, Sancte Spiritus, etc.

Ave, Maria, etc.

Commencez par vous poser les questions suivantes :

Me serais-je exposée au danger de commettre quelque péché grave ?

Ne me suis-je pas formé quelque principe de conduite trop relâché et une conscience trop large ?

Y a-t-il en moi, sur quelque point, une affection habituelle au péché véniel ?

Ai-je toujours l'estime de ma vocation avec l'affection que je lui dois et la reconnaissance qu'elle mérite ?

Où en suis-je également pour la docilité à la direction de mon Institut ?

Où en suis-je pour la volonté de tendre à la perfection par mes vœux et mes règles ?

Après cela, voyez les détails qui fournissent sans doute des réponses plus nettes aux questions générales que vous venez de poser.

1° Examinez-vous sur les devoirs que vous imposent les trois vœux de religion, et sur les vertus qui en sont les objets.

La pauvreté

Avez-vous péché contre ce vœu par quelque acte de propriété, donnant, recevant, prenant quelque chose sans permission ?

Ne gardez-vous rien sans y être autorisée, rien à quoi vous teniez par une attache déréglée, rien qui soit superflu et peu conforme à la pauvreté ? Dans tous ces cas, il faut vous dépouiller sans délai et revenir à l'exactitude de la pauvreté.

Prenez-vous soin de tout ce qui est à votre usage comme appartenant à la religion et au Seigneur ?

L'amour de la vie commune ne s'est-il pas affaibli, et aspirez-vous à quelque exception ?

Aimez-vous la pauvreté comme une mère, vous réjouissant d'en porter les livrées, d'en éprouver les effets ?

Ne cherchez-vous pas ce qu'il y a de meilleur pour laisser le reste aux autres ?

La chasteté

Veillez-vous à la garde de vos pensées, de votre cœur et de vos sens ?

Recourez-vous promptement à Dieu dès les premières attaques de l'ennemi ?

Combattez-vous les affections trop naturelles ?

Vous efforez-vous d'imiter la pureté des anges par celle de votre corps et de votre âme ?

Observez-vous la tempérance religieuse ?

Ne négligez-vous pas les règles de la modestie religieuse ?

Y a-t-il du relâchement dans l'esprit de mortification ?

Demandez-vous des pénitences et pratiquez-vous fidèlement celles que vous vous êtes prescrites avec l'assentiment du confesseur ou de la supérieure ?

L'obéissance

Est-elle prompte, entière, joyeuse et courageuse ?

Ne faites-vous rien à la dérobée ?

Mettez-vous de la franchise et de l'amour dans vos rapports avec votre supérieure ?

Y a-t-il dans votre obéissance de l'esprit de foi et de soumission intérieure, tant de la volonté que du jugement ?

Obéissez-vous au premier signal de la cloche ?

Gardez-vous toutes vos règles, ou bien y en aurait-il que vous eussiez formellement exclues de votre obéissance, ou dont la violation fût devenue habituelle ?

Enfin l'amour de l'obéissance est-il toujours en vous ce qu'il doit être, et n'auriez-vous point

perdu en partie l'intelligence de vos règles sur l'obéissance ?

2° Considérez vos autres devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers vous-même.

Envers Dieu

Qu'en est-il de vos exercices spirituels ?

Comment va l'oraison, pour la préparation, pour la fidélité à la méthode, pour la diligence et les résultats pratiques ?

Les examens, surtout l'examen particulier, se font-ils avec soin et avec fruit ?

Que faut-il penser de vos lectures spirituelles ?

N'auriez-vous rien à vous reprocher, à améliorer dans vos confessions et vos communions ?

Comment se font les visites au Saint Sacrement, les autres prières de la journée, et en particulier les petites ?

Où en êtes-vous pour l'union avec Dieu, pour le souvenir de sa présence, pour la conformité à sa sainte volonté ?

Ne vous êtes-vous pas relâchée dans vos pratiques de dévotion à Notre-Seigneur, à la sainte Vierge, aux Saints et aux âmes du purgatoire ?

Envers le prochain

Voyez s'il y a eu des fautes plus considérables contre la charité et l'union fraternelle.

Vous seriez-vous laissée aller aux aversions, à l'envie, aux faux soupçons, aux interprétations

malveillantes, aux ressentiments, aux contestations, à la colère ?

Avez-vous évité les petites médisances, les rapports indiscrets, tout ce qui peut mal édifier ou produire la désunion ?

Vous êtes-vous gardée de reprendre les autres sans en avoir le droit, de critiquer, de railler vos sœurs ?

Votre affection pour elles est-elle fondée sur l'amour de Notre-Seigneur ? Est-elle affectueuse, généreuse, polie et sans exception ?

Avez-vous exercé le zèle des âmes par la prière, les bons entretiens et l'édification ?

Envers vous-même

Où en êtes-vous pour l'humilité ?

L'avez-vous blessée par la jactance, la susceptibilité, la suffisance, la hauteur avec vos sœurs ?

Avez-vous recherché l'estime et la louange au lieu d'aimer l'oubli et les humiliations ?

Avez-vous agi par respect humain ?

Comment avez-vous pratiqué la patience, la sincérité dans les paroles, la modestie, le silence ?

Avez-vous fait peu de cas des petites choses, des petites fautes et des petites occasions de plaire à Dieu ?

3° Enfin passez en revue le reste de vos obligations.

Dans vos travaux, quelle est votre pureté d'intention, votre dépendance de vos supérieures ?

L'ordre de vos travaux est-il subordonné à l'obéissance ?

Y a-t-il diligence religieuse, ou bien empressement déréglé, lenteur, indolence, oisiveté, perte de temps ?

Pratiquez-vous exactement les règles de votre emploi ?

Comment se passent vos récréations, vos sorties en ville, vos jours de congé ?

Avez-vous soin de sanctifier vos repas, votre sommeil, vos exercices corporels ?

Vous vous mettrez à genoux pour terminer cet exercice par un fervent colloque, où, recueillant les principales résolutions que vous avez sans doute prises, vous demanderez à Notre-Seigneur pardon de vos fautes, de vos négligences et de votre tiédeur à son service ; vous promettez de mieux faire votre devoir le mois prochain, et vous lui en demanderez instamment la grâce par son divin Cœur, par sa très sainte Mère et par vos saints Protecteurs.

ACTE DE CONTRITION

JOUR DE RÉFORMATION

—
PRATIQUE MENSUELLE OU EXAMEN

du P. Antoine Natal, S. J.

—
I—Envers Dieu

Vous êtes-vous acquittée chaque jour, soir et matin, des exercices spirituels prescrits, *sans en omettre aucun ?* les avez-vous faits *en entier* et sans en abrégér la durée ? *avec ordre* en n'intervertissant pas sans raison celui qui était indiqué ? avec *ferveur et attention*, au moins avec tout le soin qui était en votre pouvoir ?

Vous pourrez considérer en détail la manière dont vous avez employé le temps de l'oraison, de la messe, de l'examen général et de l'examen particulier, de la lecture spirituelle, de la communion, des visites au Saint Sacrement ; la manière dont vous avez conservé l'union avec Dieu dans l'intervalle de ces exercices ; comment vous avez accompli les pratiques destinées au culte de la sainte Vierge, de l'ange gardien, du saint que vous aviez pour protecteur pendant ce mois, et des autres bienheureux que vous vous êtes choisis pour patrons.

Examinez comment vous avez pratiqué :

L'usage de diriger *votre intention* au commencement de vos principales actions, et de faire *un court examen* à la fin de chacune.

L'exercice de la présence de Dieu et de l'union avec lui, doit être renouvelé par de fréquentes oraisons jaculatoires, soit qu'on se les prescrive pour certains temps et certaines situations, soit qu'elles semblent exigées par certaines circonstances de la vie, comme dans les tentations, les bienfaits reçus de Dieu, etc., soit qu'elles s'élèvent spontanément de notre cœur.

II—Envers le prochain

1° Vous êtes-vous comportée avec une *vraie humilité*, vous jugeant *intérieurement* inférieure à tous et moins digne d'estime que les gens du monde même, donnant *extérieurement* aux autres le premier rang, et le leur cédant en tout et partout, pourvu qu'il n'y ait ni offense de Dieu, ni transgression de la moindre de vos règles ?

2° Avez-vous exercé la *patience*, supportant sans peine ceux qui s'opposent à vous ? Ici, examinez en particulier si vous auriez conçu de l'aversion pour quelques-uns, principalement à cause de leurs imperfections et de leurs infirmités spirituelles qui les rabaissent à vos yeux ; si vous vous laisseriez conduire par un zèle indiscret, dépourvu d'une charitable compassion.

3° Avez-vous montré une *charité tendre et cordiale* envers tous indifféremment, sans aucune inégalité, sans suivre l'inclination nationale, et surtout sans cette familiarité qui entraîne à d'imprudentes confidences et aux amitiés particulières, vrai poison de la charité ? Avez-vous enfin évité comme une peste les médisances et les murmures,

principalement à l'égard de celles que le Seigneur notre Dieu vous a données pour supérieures ?

4° Avez-vous tâché de donner une *véritable édification*, par le soin d'entremêler à la conversation des discours pieux et utiles, par des mœurs angéliques, par une réserve sans affectation, par la gravité religieuse, en ne touchant personne même par jeu, enfin par l'observation exacte de toutes les règles de la modestie ?

5° Avez-vous exercé le zèle, ne saisissant pas seulement toutes les occasions qui se présentaient de contribuer au salut des âmes, mais les recherchant avec une sollicitude *continuelle*, désirant être utile aux pécheurs et aux justes, et vous efforçant de parler souvent des choses de Dieu, soit avec les vôtres. soit avec les séculiers ?

III—Envers vous-même

Plongez plus attentivement encore dans votre âme et voyez si vous avez fait des progrès :

1° Dans la *sainte haine de vous-même*, dans la mortification volontaire des sens extérieurs, surtout de la langue par l'observation du silence et la circonspection dans les paroles, et par une continuelle abnégation de votre volonté propre en toutes choses, autant que cela peut se faire.

2° Dans la *garde du cœur*, en veillant sur les affections et les penchants déréglés aux choses temporelles, aux honneurs, aux commodités, aux consolations humaines, etc. . .

3° Dans le soin de l'*office qui vous est confié* : L'avez-vous fait passer avant tout le reste, et

avez-vous observé et fait observer ce que prescrivent les règles de votre emploi ? Vous en êtes-vous acquittée avec un esprit d'exactitude et de zèle ?

C'est ici le lieu d'ajouter l'examen des *trois vœux de religion*, et de considérer avec quelle perfection et quelle délicatesse vous les avez observés.

1° La *sainte pauvreté* : parcourez attentivement tout ce que vous trouverez dans votre chambre, pour voir si vous n'y gardez rien de superflu. Le B. Pierre Lefebvre, premier disciple de notre Père saint Ignace, soumettait souvent sa pauvreté à cet examen, et sainte Marie-Madeleine de Pazzi, formée selon l'esprit de notre Compagnie, exhortait ses novices à faire douze fois l'année, c'est-à-dire chaque mois, l'examen de leur pauvreté, et à se dépouiller de toutes les choses qui ne leur étaient pas nécessaires.

2° Vœu et vertu *de chasteté* : examinez-vous très rigoureusement vous-même sur la garde des yeux, spécialement hors de la maison ; sur les mortifications ou pénitences corporelles que vous vous étiez prescrites avec permission. Voyez si vous n'êtes point travaillée par un orgueil secret, qui a été, même pour les hommes spirituels, la cause de si grandes chutes. Demandez-vous enfin si vous avez découvert à votre directeur tous les replis de votre conscience, et si vous n'avez point fait le théologien en ce qui vous concerne, tandis qu'on peut aisément se tromper et se faire illusion

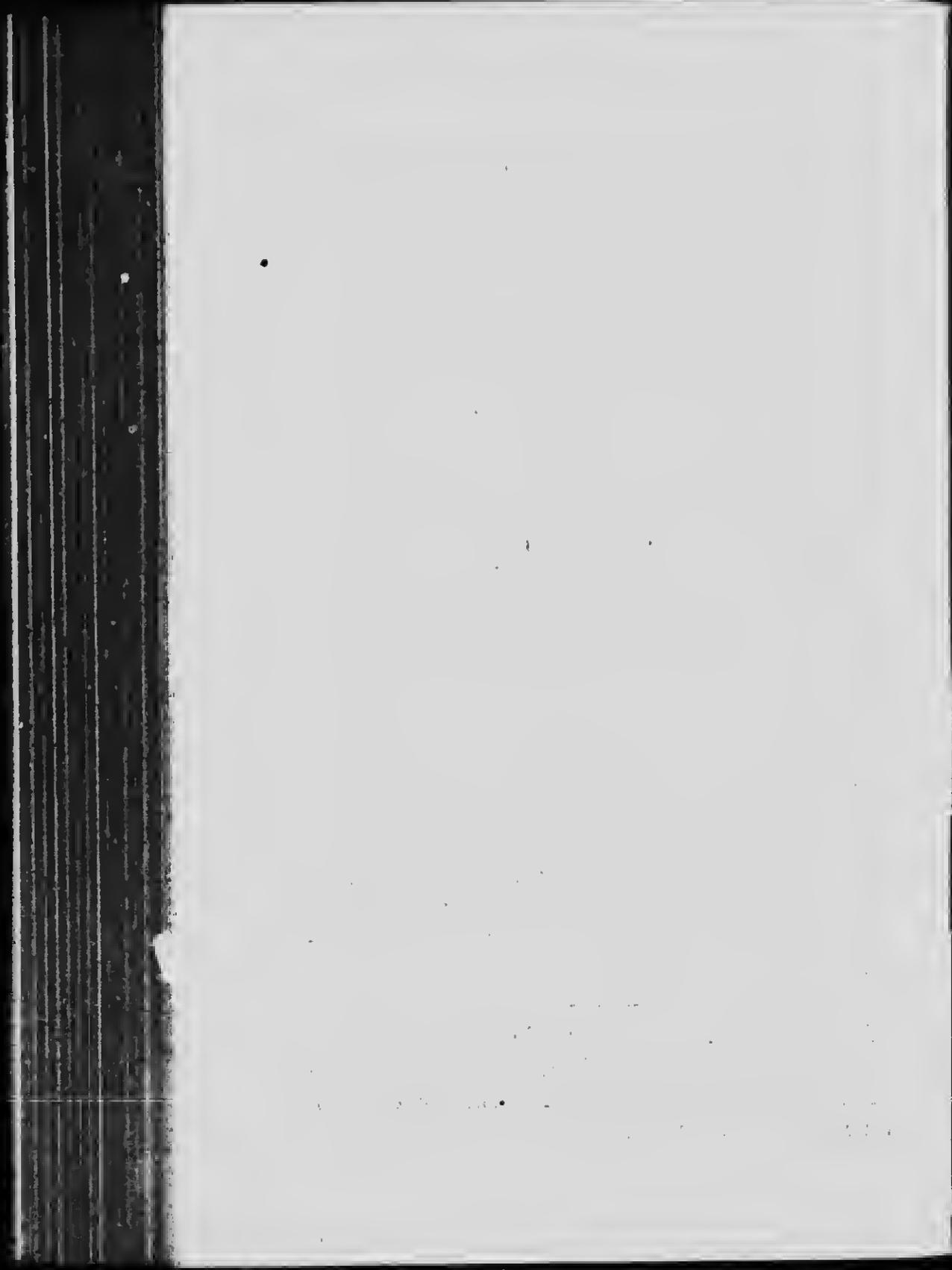
en sa propre cause, par un effet, soit de l'amour propre, soit de notre orgueil naturel.

3° *La sainte obéissance* : examinez si elle est parfaite sur tous les points, soit dans l'exécution, soit dans la fidélité à conformer votre volonté et votre jugement avec la volonté et le jugement de vos supérieures, considérant toujours en elles la personne de Jésus-Christ, et laissant, au premier signal de l'obéissance, tout ce que vous auriez commencé, même une lettre à moitié tracée. Examinez aussi avec quel soin et quelle attention d'esprit vous vous êtes acquittée des offices dont on vous a chargée.

Rappelez aussi à votre mémoire chaque règle en particulier, surtout les plus importantes, parmi lesquelles tient le premier rang la règle qui vous oblige à vous appliquer constamment à ne rien laisser passer de ce que vous pouvez acquérir de perfection.

Comparez-vous à vous-même, afin de connaître si vous avez avancé d'un mois à l'autre et si vous êtes devenue meilleure, ou si vous avez décliné, devenant plus lâche, rebelle à la lumière intérieure et plus pauvre en vertu, surtout pour ce qui regarde l'examen particulier. Vous devez compter le nombre de vos fautes notées chaque jour dans un petit cahier.

Cette revue de la vie, si elle se fait tous les mois, deviendra ensuite très facile, et donnera de l'ouverture pour le compte de conscience qu'on doit rendre au Père spirituel.



MÉTHODE
POUR LA
PRÉPARATION A LA MORT



EXERCICE POUR LA PRÉPARATION ▲ LA MORT

Prosternée devant un crucifix ou devant le Saint Sacrement, adressez-vous cette question : *Suis-je prête à mourir ?*

Puisqu'il faut nécessairement mourir, une seule fois, bientôt, à l'improviste, et que de la mort dépend l'éternité, je dois si bien prendre mes mesures que je ne commette pas, dans l'affaire uniquement essentielle, une faute irrémédiable. Mais suis-je habituellement prête, du moins à cette heure, suis-je prête à mourir ? Dans ma conscience, n'y a-t-il rien qui puisse provoquer la colère de Dieu ? N'ai-je ni secrète aversion, ni attache coupable ? Où en suis-je par rapport à mes vœux ? Ai-je satisfait pour mes péchés, mes négligences et la mauvaise édification que j'ai donnée ? C'est moi, c'est moi-même qui suis en cause. Je puis aujourd'hui, si je le veux, apaiser mon juge, échapper à l'enfer et au purgatoire ; demain peut-être, en le voulant, ne le pourrai je plus.

ACTE D'ACCEPTATION DE LA MORT

Ma vie finira. Un instant décidera de mon sort éternel. J'ignore quand la mort me portera le coup fatal. Je sais seulement qu'il est d'une indispensable obligation de m'y préparer.

Mon Dieu, faites-moi la grâce de mourir de la mort des justes et rendez ma fin semblable à la leur. Accourez tous les jours à mon aide, et secourez-moi d'une façon particulière à ma dernière heure.

J'accepte la mort pour vous immoler une vie qui vous appartient, pour vous sacrifier un être qui dépend de vous, pour expier d'innombrables péchés qui me rendent digne de tous les fléaux de votre justice, et pour vous donner le plus grand témoignage d'amour, de reconnaissance dont je suis capable.

Je vous offre les douleurs de ma dernière maladie ; je les unis à celles que vous avez endurées dans le cours de votre Passion. J'unis mon agonie à celle que vous souffrites dans le jardin des Olives et sur le Calvaire.

Comme la nature accablée par la souffrance ne me permettra peut-être pas de former des actes de contrition à mon dernier passage, je me prosterne à présent la face contre terre. Je me reconnais pécheur et digne de la mort la plus douloureuse ; si vous avez décidé que telle serait la mienne, je l'accepte en esprit de pénitence.

A la vue anticipée de son triste appareil, j'entre dans les sentiments que vous eûtes, quand l'amertume du calice qui vous était présenté, pénétrant votre Sacré Cœur, vous dites : *Mon Père, s'il se peut, que ce calice passe loin de moi ; néanmoins que votre volonté soit faite et non pas la mienne.*

Oui, je veux bien mourir, puisque vous êtes mort pour moi, couvert de sang, percé d'épines

et de clous. Quelque violente que soit ma mort, elle sera toujours douce en comparaison de la vôtre.

Mon Sauveur Jésus, attaché à la croix, je me jette entre vos bras ; je vous recommande mon esprit et je vous conjure de me donner le baiser de paix.

Au milieu de l'accablement, des horreurs, des alarmes, des craintes dont je serai environnée, faites-moi concevoir les sentiments que vous inspirâtes au bon larron, quand il vit les choses étranges qui se passèrent à vos derniers moments. Je vous demande avec lui une place dans votre royaume ; donnez-moi, comme à lui, l'assurance d'être avec vous en paradis ; qu'elle éloigne de moi les pensées de désespoir, qu'elle dissipe les illusions que les esprits de ténèbres pourront faire naître pour m'effrayer.

Surtout, mon adorable Sauveur, faites-moi recueillir en mourant les précieux fruits de la dévotion à votre Sacré Cœur ; imprimez alors sur mon âme tous les traits de son amour infini pour les hommes ; augmentez dans mon cœur jusqu'à mon dernier soupir la foi, l'espérance et la charité. Et, en attendant le moment qui me séparera des choses présentes, auxquelles dès maintenant je renonce, je me donne à votre Cœur adorable pour ne vivre que dans une perpétuelle mort à moi-même, dans une constante abnégation de tous les honneurs, de tous les biens du monde, et dans une prière qui m'unisse sans cesse à vous. Faites, mon Dieu, par les plaies de Jésus-Christ,

votre Fils, par sa sainte mort et par son sacrifice perpétuel sur nos autels, que j'accomplisse cette obligation et cette consécration de moi-même jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je prenne tous les moyens possibles pour l'accomplir.

Je l'attends, ô mon Dieu, de votre miséricorde, des mérites infinis de mon Sauveur, et de l'intercession de sa très sainte Mère et de tous les Saints.

PRIÈRES POUR DEMANDER UNE BONNE MORT

A Jésus-Christ Notre-Seigneur.—Seigneur Jésus, Dieu de bonté, Père des miséricordes, je me présente devant vous avec un cœur humilié, brisé et confondu ; je vous recommande ma dernière heure et ce qui doit la suivre.

Quand mes pieds immobiles m'avertiront que ma course en ce monde est près de finir, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes yeux, obscurcis et troublés aux approches de la mort, porteront leurs regards tristes et mourants vers vous, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes lèvres froides et tremblantes prononceront pour la dernière fois votre nom adorable, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes joues pâles et livides inspireront aux assistants la compassion et la terreur, et que mon front baigné des sueurs de la mort annoncera ma fin prochaine, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes oreilles, près de se fermer pour toujours aux discours des hommes, n'entendront qu'à peine les courtes aspirations qu'on me suggèrera pour m'unir à vous, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon esprit, troublé par la vue de mes iniquités et par la crainte de votre justice, luttera contre l'ange des ténèbres qui voudrait me dérober la vue de vos miséricordes et me jeter dans le désespoir, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon faible cœur, accablé par les douleurs de la maladie, sera saisi des horreurs de la mort et épuisé par les efforts qu'il aura faits contre les ennemis de mon salut, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand je verserai mes dernières larmes, symptômes de ma destruction, recevez-les en sacrifice d'expiation, afin que j'expire comme une victime de pénitence ; et, dans ce terrible moment, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes parents et mes amis rassemblés autour de moi, s'attendriront sur mon état et vous invoqueront pour moi, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand j'aurai perdu l'usage de tous mes sens, que le monde entier aura disparu pour moi, que je serai dans les oppressions de ma dernière agonie et dans le travail de la mort, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand les derniers soupirs de mon cœur presseront mon âme de sortir de mon corps, acceptez-les comme venant d'une sainte impatience d'aller

à vous ; et vous, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon âme sur le bord de mes lèvres, sortira pour toujours de ce monde, et laissera mon corps pâle, glacé et sans vie, acceptez la destruction de mon être comme un hommage que je veux rendre à votre souveraineté et à votre immortalité ; et alors, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Enfin, quand mon âme paraîtra devant vous, et qu'elle verra pour la première fois l'éclat de votre majesté, ne la rejetez pas de devant votre face ; daignez me recevoir dans le sein de votre miséricorde, afin que je chante éternellement vos louanges. Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Au Père éternel. — O Dieu, qui, nous condamnant à la mort, nous en avez caché le moment et l'heure, faites que, passant dans la justice et la sainteté tous les jours de ma vie, je puisse mériter de sortir de ce monde dans la paix d'une bonne conscience et de mourir dans votre amour. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

ACTE D'ABANDON A DIEU

POUR SERVIR DE PRÉPARATION A LA MORT

Mon Dieu, vous êtes la bonté même ; j'adore votre infinie bonté. Je ne reconnais en moi aucune bonne œuvre digne de vous, mais aussi ce n'est pas en moi ni en mes œuvres que je mets ma confiance, c'est en vous seul et en votre grande miséricorde.

O bonté infinie ! bonté éternelle ! bonté sans bornes et sans mesure ! qui pouvez dans ce moment faire en moi tout ce qu'il faut pour me rendre agréable à vos yeux, je vis dans cette foi, et je remets, durant que je vis encore et pour mon dernier soupir, mon cœur, mon âme, ma vie, ma mort, mon temps, mon éternité, mon esprit, ma volonté, tout mon être, mon salut entre vos mains divines.

O Jésus, Fils unique du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde pour racheter nos âmes, je vous abandonne la mienne, recevez-la dans votre Sacré Cœur ; mettez votre précieux Sang, vos plaies adorables, votre croix, votre sainte mort et passion, tous vos mérites infinis entre la justice de votre Père et mes péchés. Je vis dans la foi du Fils qui m'a aimée et qui s'est livré pour moi ; je mets en lui toute ma confiance, toute ma force, toute mon attente pour jamais et pour tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE

POUR UN JOUR DE RETRAITE

Très sainte et immaculée Vierge Marie, je viens me prosterner à vos pieds pour vous rendre mes hommages, vous témoigner ma reconnaissance et implorer votre secours. C'est vous, bonne et tendre Mère, qui m'avez conduite dans cette Congrégation qui m'est si chère, et qui m'avez obtenu la faveur d'y devenir l'épouse de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé. Achevez votre ouvrage, ô Mère de bonté, et faites que je possède les vertus de mon saint état. Que je sois pure, humble, soumise, charitable et unie à Dieu par les liens de la plus parfaite charité.

Vous connaissez ma faiblesse et mes besoins, et vous savez aussi que sans vous je ne puis rien. Daignez donc toujours être mon appui, afin que je ne succombe pas à la tentation ; obtenez-moi toutes les grâces nécessaires pour devenir une bonne et parfaite religieuse, et surtout daignez rendre efficaces les résolutions que j'ai prises dans ce jour de retraite.

Mon bonheur, Vierge Marie, est de vous aimer et de vous honorer, et comment pourrais-je ne pas aimer une Mère qui est si bonne, si aimable et qui a pour moi tant de tendresse ! Aussi, je vous promets de ne jamais plus contrister votre cœur, et de faire tout ce qui dépendra de moi pour vous plaire.

Puisque je suis à vos pieds pour implorer votre miséricorde, permettez que je recommande à votre sollicitude maternelle toutes les œuvres de cette chère Congrégation, dont vous êtes la première Supérieure, mes bienfaiteurs et toutes les personnes qui se sont recommandées à mes prières. Je vous supplie, ô Mère de Dieu, pour les malheureux pécheurs, afin qu'ils se convertissent ; jetez vos regards de tendresse et de miséricorde sur les pauvres pécheresses, pour qu'elles soient assistées et consolées.

En exauçant mes prières, vous me comblerez de joie, et me rendrez digne d'être votre enfant. Puissé-je, par mes vertus, faire votre gloire en ce monde, afin de pouvoir former votre couronne dans le ciel : c'est le plus ardent de mes désirs.

Ainsi soit-il.

PRIÈRE A SAINT JOSEPH

POUR DEMANDER L'ESPRIT DE NOTRE VOCATION

O glorieux saint Joseph, chaste époux de Marie, notre bonne Mère, et père nourricier de Jésus, notre aimable Sauveur, humblement prosternés à vos pieds, nous vous choisissons de nouveau pour notre bon Père, et nous vous supplions de nous recevoir au nombre de vos enfants privilégiés. Nous vous remercions de tout notre cœur de nous avoir donné place dans cette famille bénie dont vous êtes le protecteur et le père. Brûlant

du désir de répondre dignement à notre vocation sainte, nous vous conjurons, avec la confiance la plus filiale, de nous en obtenir l'esprit et les vertus. Oui, grand Saint, faites qu'à votre exemple nous fassions chaque jour de nouveaux progrès dans l'humilité, l'obéissance, le recueillement, l'esprit de pauvreté, et par-dessus tout dans l'union de Jésus et Marie. Pussions-nous comme vous trouver nos délices à servir, dans la personne des pauvres filles pénitentes et de nos chères élèves, cet aimable Jésus que vous avez eu le bonheur de servir en sa propre personne. Daignez mettre le comble à toutes vos faveurs, en nous obtenant la grâce de mourir, comme vous, entre les bras de Jésus et Marie, afin d'aller partager votre bonheur dans la compagnie de nos bien-aimées sœurs qui nous ont précédées et qui nous attendent près de vous dans la céleste patrie. Ainsi soit-il.

ation
ce la
ertus.
nous
dans
esprit
on de
trou-
s pau-
es, cet
ur de
tre le
ant la
as de
nheur
rs qui
rès de
t-il.

MÉDITATIONS
DE PERSÉVÉRANCE
ET AUTRES

10

DE LA PERSÉVÉRANCE (1)

1^{er} POINT. — Raisons de persévérer.

1° *Les mêmes motifs qui m'ont fait entreprendre et résoudre ma conversion, ma sanctification :* Dieu est toujours également grand, toujours il est digne des mêmes services ; la mort, toujours aussi incertaine ; l'enfer toujours aussi terrible ; l'éternité toujours aussi longue : Jésus-Christ méritait hier d'être honoré, aimé, imité ; il le mérite aujourd'hui ; demain il le méritera. J'ai donc beau changer, rien ne change ; les vérités ne sont pas moins certaines maintenant, quoiqu'elles me touchent peu, que lorsqu'elles m'animaient le plus. Méditons-les de nouveau, nous les trouverons les mêmes. Attendons à une autre retraite, pour voir si rien n'aura changé ; mais d'ici là, persévérons. Je verrai, au jugement dernier, ce que je viens de voir depuis huit ou dix jours.

2° *La crainte de ne pouvoir faire un nouveau changement :* car, en aurai-je le loisir ? et ne serai-je point morte, d'ici au temps d'une autre retraite ? L'année où je mourrai, le croirai-je davantage que maintenant, et quand j'aurais le temps, Dieu sera-t-il prêt à me recevoir, voyant que j'ai, d'année en année, plus de peine à revenir ? J'ai dit tant de fois : je puis encore être du monde ; mais pour plaire à mon Dieu et assurer mon salut, je n'en veux plus être... et cette pensée

(1) Œuvres spirituelles, P. Judde, S. J.

faisait toute ma consolation. Après cela, voudrais-je me mettre dans un état à dire : je ne reviens que par force, seulement parce que le monde ne veut plus de moi ; je meurs sans vertus solides, sans consolation, presque sans espérance ?

3° *La difficulté de revenir à Dieu quand on s'en est éloigné.* Combien m'en a-t-il coûté de rentrer en moi même ! Quelle peine à faire une revue, où je n'ai trouvé que misère ! Pourquoi voudrais-je, chaque année, éprouver le même embarras ? Il ne faudrait qu'une bonne fois bien ordonner tout, et j'aimerais la retraite, je serais contente, parce que Dieu le serait.

Enfin, si je veux changer, pourquoi pas dès maintenant ? Dieu éternel, fixez donc mon inconstance. Donnez-moi quelque connaissance de vos perfections divines, qui rendent les bienheureux invariablement attachés à vous pour toute l'éternité.

II^e POINT. — Moyens de persévérer.

1° *Ne se pardonner rien ; 2° ne s'effrayer de rien.*

Ne se pardonner rien. C'est-à-dire, ne jamais faire la moindre faute volontairement et avec tranquillité, sous prétexte que c'est peu de chose. Lorsqu'on commence à se relâcher, on ne prévoit jamais jusqu'où l'on ira. Aujourd'hui on néglige une bonne résolution, demain une autre. Dans quinze jours, on est au même état de tiédeur qu'auparavant ; la conscience s'endurcit, et bientôt après on retombe dans toutes les mêmes fautes. Au contraire, dès la première faute,

s'accuser soi-même ; dire : j'ai grand tort, je suis perfide, ce n'est nullement ce que j'avais promis à mon Dieu. Mais, au contraire, on dit quelquefois : ce n'est qu'une bagatelle, Dieu n'est pas jaloux ; faut-il être scrupuleux ? Alors il faut répondre : je pourrais l'être moins, si je ne savais pas ce qui m'est déjà arrivé ; le passé doit me rendre circonspecte pour l'avenir. Tout est important quand il s'agit d'éviter ce que j'ai été, et de retomber dans les fautes que j'ai si amèrement pleurées.

Ne s'effrayer de rien. C'est-à-dire, quelque faute qu'on ait pu faire, eût-on pendant plusieurs jours tout négligé, revenir promptement à Dieu comme si rien n'était arrivé. On ne le fait point. Et qu'arrive-t-il ? Les premières rechutes désespèrent. On croit Dieu déjà fort éloigné ; on dit : je ne persévérerai jamais, cela est impossible ; deux jours à peine sont écoulés, et me voilà telle qu'autrefois ! C'est bien mal se connaître, et connaître bien peu la force d'une longue habitude, que de s'étonner de ses chutes. Étonnons-nous de ne pas tomber plus vite, et plus souvent encore. Attendons-nous à faire mille fautes ; mais mille fois relevons-nous. Nous n'irons jamais loin dans le mal, si, après nos fautes, nous nous relevons aussitôt. Si Dieu paraît s'éloigner, apaisons-le ; un moyen sûr d'y réussir, c'est de faire par ferveur le double de ce qu'on a omis une fois par négligence. Deux services au prochain, pour une parole aigre. Deux heures de prières, pour une que l'on n'aura pas faite.

Ces deux avis sont de si grande importance, que toute personne de bonne foi en viendra que ses chutes sont venues d'avoir négligé l'un des deux, ou tous les deux à la fois. C'est donc sur ceci principalement que doivent se former nos résolutions. Ne se pardonner rien, ne s'effrayer de rien. Disons-le-nous ; disons-le aux autres.

L'affreuse tentation ! avant le péché, on s'enhardit par sa petitesse apparente ; après le péché, l'âme effrayée de son apparente énormité, se déssole et quitte tout ! Trompons le démon à son tour ; il nous a assez trompés. Avant le péché, craignons tout. Mais après qu'il est commis, prenons confiance en Dieu, qui, sachant de quelle terre nous sommes formées, et se souvenant que nous ne sommes que poussière, a eu pour nous la même tendresse qu'un père a pour ses enfants.

III^e POINT. — Fruits de la persévérance.

1^o *La douce assurance d'être bien réconciliée avec Dieu.* Persévérer, c'est se convertir autant de fois qu'on renonce aux objets qui pourraient nous faire tomber. Ne persévérer pas, c'est rendre douteuse la bonne volonté qu'on a cru avoir de se convertir. On recommence des confessions pour s'assurer du pardon, tandis qu'un peu plus de constance serait une bien plus sûre voie de se rendre tranquille. Éprouvez-le.

2^o *L'espérance bien fondée de ce gain et de ce grand don de la persévérance finale.* Dieu ne nous le doit point en justice, mais on l'obtient par une constante ferveur. C'est l'ache-

ter que de persévérer à bien vivre. Que si, après avoir longtemps bien vécu, on peut encore en être privé, que ne doivent pas craindre les personnes religieuses qui vivent dans ces vicissitudes continuelles de grâce et de péché, de bien et de mal ? Elles seront bien plus aisément surprises, parce qu'elles sont plus souvent en mauvais qu'en bon état ; et elles méritent de l'être, autant que d'autres peuvent espérer de la bonté de Dieu de ne l'être pas.

3° *L'éternité des récompenses au ciel.* C'est proprement à la persévérance qu'est due la durée du bonheur des saints. Ils ont servi Dieu pendant qu'ils ont été ; Dieu les rendra heureux aussi longtemps qu'il sera. Mais quelle différence de sa durée à la nôtre ! la nôtre passe avec notre vie, la durée de Dieu ne passera jamais. L'heureux échange ! Mais ne retranchons pas un moment de ces jours si courts et si mauvais. J'ai laissé perdre mon imagination dans la vaste étendue des siècles à venir ; je n'y ai trouvé ni ombre ni issue ; revenue à moi-même, j'ai dit : je vais commencer à servir Dieu, mais je commence pour ne plus finir. Je consacre ma vie au Roi des siècles, invisible et immortel, de qui vient tout ce que nous avons, et tout ce que nous pouvons avoir de bon.

APRÈS LES EXERCICES

DIXI NUNC COEPI (1)

PREMIER PRÉLUDE. — Figurez-vous que vous êtes en la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous dit, par un reproche amoureux, que vous n'avez encore rien fait pour sa gloire, et qu'il est temps de commencer.

DEUXIÈME PRÉLUDE. — Demandez-lui la ferveur d'esprit et la constance dans son saint service et dans l'exécution de vos bons propos.

PREMIER POINT

Considérez que sortir des exercices, ce n'est pas finir la dévotion, le recueillement, la ferveur et le soin particulier de votre perfection, mais plutôt que c'est commencer de nouveau à vous employer au service de Jésus-Christ.

Vous n'avez fait dans les exercices que ce qui est le plus facile, qui est de délibérer, de proposer et de communiquer avec Dieu des moyens de vous faire sainte et de concevoir de grands désirs de sa gloire. Le plus difficile et le plus important est d'en venir aux effets, et d'exécuter fidèlement les résolutions que vous avez prises. Il y a trois choses nécessaires à la conquête de la perfection : *savoir, vouloir, exécuter* ; la première est bonne, la seconde est encore meilleure, la troisième est absolument nécessaire ; mais ni la première ni la

(1) Retraite spirituelle, R. P. J. Nouet, J. S.

seconde ne vous serviront de rien sans la troisième, sinon pour vous rendre plus coupable. Eh ! combien y en a-t-il dans le monde et dans la religion, qui n'ont que trop de lumières et qui ne savent que trop ce que c'est que la sainteté, quelle est l'excellence de la vertu et les biens incomparables qu'elle nous apporte ; et néanmoins ils ne tirent aucun profit de leur science pour le changement de leur vie. Ils sont riches en vertu par idée, par spéculation, mais ils sont pauvres en vertu par la pratique. Leur science est grande, leur conscience faible et malade. Ils sont magnifiques en paroles et en discours, mais lâches dans leurs actions, nous faisant voir, par une triste expérience, qu'il n'est que trop vrai que souvent ceux qui savent mieux ce que c'est que la vertu, l'exercent et la pratiquent le moins. Dieu vous garde d'être de ce nombre, de peur que les lumières que Dieu vous donne ne vous soient préjudiciables. Cherchez donc à vous instruire pour en venir à la pratique, et sachez que ce n'est pas la connaissance du bien qui vous rendra agréable à Dieu, mais l'exercice : et que si vous négligez les vues et les lumières que Dieu vous a données dans cette retraite, il vous en demandera un jour un compte sévère et rigoureux. Au reste, il en est de vos bons désirs comme de vos lumières. Il y en a beaucoup, dit saint Bonaventure, qui conçoivent de ferventes affections, qui forment ensuite de bons propos et qui se promettent de faire des merveilles ; et toutefois ils n'en viennent jamais à l'exécution, jamais ils ne surmontent

leurs inclinations vicieuses, jamais ils n'acquièrent aucunes vertus solides, et ainsi ils n'arrivent jamais à la perfection. Pourquoi? Leurs désirs sont faibles ; ce ne sont que de vaines complaisances. Ils voudraient bien être vertueux ; mais ils voudraient l'être sans peine, ou pour le moins avec un peu d'efforts et de travail. Ils semblent donc avoir la volonté de servir Dieu, mais en effet leur lâcheté fait voir qu'ils ne l'ont pas. Ce sont des paresseux qui veulent et ne veulent pas ; ils veulent être saints, et ne veulent pas mettre la main à l'œuvre ; ils veulent vaincre, mais ils ne veulent pas combattre leurs vices ; ils aiment la sainteté, mais ils n'en aiment pas la pratique. Ce n'est pas assez, dit saint Jérôme, de vouloir la justice, il faut passer de la connaissance à l'amour, de l'amour à l'effet. Ce n'est pas qu'il soit très important de prendre à cœur votre perfection, de la désirer ardemment, de la demander à Dieu ; mais il faut que cette volonté et ces désirs soient efficaces, et qu'ils emportent non seulement tout le cœur, mais encore toutes les puissances de votre âme à la poursuite de la vertu ; si bien que vous ne prétendiez autre chose en toutes les actions de votre vie. *Car, dit saint Thomas, expliquant ces paroles, le désir est estimé d'autant plus efficace qu'il est plus simple et moins partagé.* La division l'affaiblit, l'unité le fortifie ; dites donc avec David : *Je n'ai qu'un désir au monde, et je ne demande à Dieu qu'une chose, qui est de me faire saint, et de le contenter en travaillant à ma perfection.* Je la rechercherai

de toutes mes forces, j'en embrasserai toutes les occasions, et n'en laisserai échapper aucune.

DEUXIÈME POINT

Considérez qu'il est difficile que les bons désirs que nous concevons dans les exercices soient si faibles qu'ils ne nous portent à quelques bons effets, et qu'on en retire toujours quelque fruit ; mais ce fruit il est souvent passager et de peu de durée.

La ferveur que nous avons conçue se ralentit peu à peu, si nous ne prenons garde à nous, ainsi que le fer qui sort tout embrasé de la fournaise se refroidit bientôt, si on ne l'y remet souvent, et devient si dur que l'ouvrier ne peut le mettre en œuvre.

La cause de cette inconstance et de ce refroidissement, n'est autre que la discontinuation de ce qui doit entretenir ces bons sentiments et les rendre efficaces. Or ce qui doit les entretenir, c'est cela même qui les a fait naître dans les exercices, c'est-à-dire la méditation et la prière, avec le recueillement de notre esprit, qui, se dégageant des objets qui le dissipent, s'est occupé plus sérieusement des vérités éternelles qui l'ont tout-à-fait convaincu. C'est pourquoi, si vous désirez longtemps conserver le fruit de votre solitude, prenez garde sur toutes choses que votre esprit ne se dissipe dans les occupations extérieures, et ne s'engage insensiblement dans le tracas des affaires et des soins de votre office, ou qu'il ne s'évapore par les divertissements ou par la recherche de sa

propre satisfaction ; mais qu'il demeure au contraire toujours libre, toujours éclairé des vérités éternelles qui entretiennent la ferveur de votre amour et du désir que vous avez conçu de la perfection.

TROISIÈME POINT

Pour arriver à ce but qui est si important, proposez-vous de garder exactement cinq avis, qui seront comme les cinq doigts de la main, avec laquelle vous travaillerez avec ferveur à l'exécution de vos bons propos.

Premier avis

Soyez fidèle à Dieu en tous vos exercices spirituels, en vos lectures, examens et méditations, confessions, communions ; ne les laissez jamais, et même ne les différez jamais sans nécessité et sans une importante raison.

Deuxième avis

Faites toutes vos actions avec esprit, c'est-à-dire avec intention actuelle, fervente, amoureuse de plaire à Dieu, et pour cet effet au commencement de chaque action, élevez votre cœur à Dieu et dites intérieurement mais avec ferveur : *Mon Dieu, c'est pour votre plus grande gloire ; mon Dieu, c'est pour vous plaire ; ô Jésus, bénissez cette action, unissez-la à votre croix.* A la fin de l'œuvre, dites : *Mon Dieu, soyez béni ! O doux Jésus, pardonnez-moi les fautes que j'ai faites.* Au progrès de l'action, si elle dure longtemps, dites : *O Jésus, vous êtes le Dieu de mon cœur,*

ou bien : *O Jésus, je ne veux vivre que pour vous* ; ou semblables aspirations qui vous fassent ressouvenir du dessein unique que vous devez avoir toujours dans l'esprit, qui est de plaire à Dieu, de le glorifier, de vous consumer dans son service, de vivre et de mourir pour lui.

Troisième avis

Soyez par-dessus toutes choses soigneuse de bien faire votre examen particulier, prenant à tâche de profiter chaque jour dans la vertu particulière que vous avez résolu d'acquérir, et dans la mortification du vice contraire. Que ce soit le matin la seconde pensée qui occupe votre esprit, après avoir donné votre cœur et consacré votre journée à la gloire de Dieu. Que ce soit la première vue de votre examen, commençant toujours la recherche de vos fautes par celles de votre examen particulier ; enfin que le soir en vous couchant, vous tâchiez de vous endormir dans le désir de mieux servir Dieu le lendemain, et de combattre courageusement contre ses ennemis, surtout contre ce vice particulier.

Quatrième avis

Ne vous approchez jamais des sacrements par manière d'acquit, mais avec un profond respect, surtout le jour de la communion, gardez-vous de vous dissiper le matin. Employez bien ce temps qui est le plus précieux de votre vie, puisque c'est pour lors que vous êtes plus près de Dieu, et que vous pouvez obtenir de grandes faveurs de sa bonté.

Cinquième avis

Soyez grandement soigneuse de votre office, prenez plaisir au travail, ne soyez jamais oisive, ayez soin d'y garder la pauvreté, ne disposant de rien sans congé des supérieures ; ne vous mêlez point de l'office d'autrui ni de ses affaires ; mais faites volontiers plaisir à tout le monde par pur amour de Dieu, ne vous rendant ni trop fâcheuse, ni aussi trop complaisante dans les choses qui sont contre les règles et l'édification.

Enfin, choisissez toutes les semaines un jour de fête pour faire une demi-heure de revue, pour considérer comment vous observez ces avis et ces pratiques, les considérant l'un après l'autre, comme les cinq doigts de la main, afin que si quelqu'un se trouvait débile ou malade, vous y apportiez du remède, et preniez de là occasion de conférer avec votre directeur. Cette communication est de très grand profit. Finissez cette méditation par une fervente prière à Notre-Seigneur et à sa bienheureuse Mère, les conjurant de vous donner la force d'exécuter tout ce que vous leur avez promis ; et, sur la confiance que vous prendrez tout entière en la miséricorde de votre Sauveur, qui ne désire rien plus passionnément que votre perfection, dites avec un grand courage : *Dixi, nunc cæpi* : Je l'ai dit, je l'ai résolu, c'est ma volonté, c'est mon dessein inviolable, je veux me donner toute à Dieu, je m'en vais commencer tout de nouveau, comme si je n'avais rien fait. Ainsi soit-il.

AU SORTIR DE LA RETRAITE (1)

Me voici au comble du bonheur depuis ma retraite : Jésus me dit intérieurement que tous mes péchés sont effacés ; la paix ineffable que je goûte est un indice non équivoque de sa tendresse et de ma ferveur ; je sens que je l'aime et que j'en suis aimée. Ah ! si je pouvais conserver jusqu'à la fin de ma vie les sentiments qui m'animent ! Ah ! si je pouvais en augmenter chaque jour l'excellence et le prix ! Pourquoi faut-il que ma volonté soit si inconstante, et qu'après les solennelles promesses si souvent réitérées devant les autels, je doive encore trembler sur mon avenir ? Sera-t-il dit que l'édifice de ma sainteté, à peine reconstruit, ait été démoli ? Mon Dieu, ne le permettez pas.

1^{er} POINT. — Je dois persévérer.

1^{er} Motif. — Les vérités qui m'ont déterminée à réformer ma vie sont, depuis la retraite, ce qu'elles étaient pendant.

La sublimité de ma vocation et les obligations graves et multipliées qu'elle impose, la malice renfermée dans le péché de la religieuse et la rigueur du châtement qu'il mérite, la beauté des exemples que Jésus-Christ propose à notre imitation, la magnificence des récompenses promises à la sainteté et au zèle : voilà ce que j'ai médité, ce qui a remué profondément mon âme, ce qui

(1) *La Religieuse en Retraite*, R. P. B. Valuy, S. J.

m'a fait sortir du péché ou de la tiédeur et prendre telle et telle résolution. Mais, depuis la retraite, ces vérités se sont-elles évanouies ? Y aura-t-il un jour, une heure où je ne serai plus religieuse, où Dieu ne sera plus mon juge, où Jésus-Christ ne sera plus mon modèle, où l'enfer ne sera plus l'enfer, où le ciel ne sera plus le prix de la vertu ? Donc, pour me prémunir contre la rechute, je n'ai qu'à me tenir en face de ces vérités qui se dressent devant moi, toujours les mêmes, toujours frappantes, toujours saisissantes.

2e Motif. — Ces vérités sont plus pressantes encore depuis la retraite.

Je suis plus près de la mort aujourd'hui qu'hier, et j'en serai plus près demain qu'aujourd'hui. Une rechute de ma part revêtirait un caractère d'ingratitude plus noire et m'attirerait un jugement plus terrible. Chaque jour m'apporte des grâces nouvelles, et chaque jour augmente pour moi la dette de la reconnaissance ; car si Dieu le Père me continue le bienfait de l'existence, et Jésus-Christ la communication de sa vie, et l'Esprit-Saint les grâces attachées à l'apostolat religieux, c'est afin que je glorifie toujours plus excellemment mon Créateur, et que je vive toujours plus parfaitement de la vie de mon divin Chef, et que je me dévoue toujours plus généreusement au service de l'Église. Cela est-il vrai, oui ou non ? Donc, plus ma vie se prolonge, plus je dois, comme créature raisonnable, comme chrétienne, comme religieuse institutrice, la réformer et la sanctifier, pour la réformer et la sanctifier encore.

II^e POINT. — Je puis persévérer.

1^o. Parce que Dieu ne me refusera jamais sa grâce, sans laquelle je ne puis rien, avec laquelle je puis tout.

Mon Dieu, j'ai une ferme confiance que vous me donnerez votre grâce, tout indigne que j'en suis, par les mérites de Jésus-Christ. Voilà ce que Dieu me permet, m'ordonne de dire, ce que je dis chaque jour, ce que je puis dire à chaque instant du jour. Donc, à quelque furieuse tempête que je sois en proie, si près que je me trouve du naufrage, l'occasion fût-elle cent fois plus vive et cent fois plus saisissante, eussé-je déjà cédé du terrain à l'ennemi, du moment que je me tourne vers Dieu, et que du fond de ma misère je lui crie : Mon Dieu, j'ai une ferme confiance que vous me donnerez votre grâce, je suis certaine qu'il viendra à mon secours ; car il est bon, puissant et fidèle. Il va même jusqu'à me menacer de l'anathème pour une pensée contraire à l'espérance.

2^o Parce que les moyens d'obtenir la grâce sont toujours à ma disposition.

Ces deux grands canaux de la grâce, la prière et les sacrements, sont-ils fermés pour moi depuis la retraite ? M'a-t-on ôté l'oraison, le saint sacrifice, la communion, l'office divin, la confession, la visite au très Saint Sacrement, et les autres exercices pieux ? N'ai-je plus la grâce spéciale de la vocation, la grâce qu'obtient, à celle qui l'exerce, le ministère si méritoire de l'éducation chrétienne, la grâce qui résulte de l'édification commune ?

Ah ! si le salut et la perfection sont faciles à quelqu'un, n'est-ce pas à la religieuse ? Si la persévérance n'est impossible à personne, n'est-elle pas impossible à personne moins qu'à moi ?

III^e POINT. — Je veux persévérer.

1^o J'ai fait ma retraite, donc je veux persévérer.

Sans doute la grâce ne me fera jamais défaut ; c'est moi seule qui puis être infidèle à la grâce. Toutefois, en interrogeant ma conscience, en sondant mes dispositions actuelles, ne suis-je pas autorisée à affirmer que je veux persévérer ? Quand j'ai suspendu mes études et mes emplois pour me renfermer dans le cénacle, quand j'ai repassé mes obligations et déploré mes fautes, avais-je une autre pensée que celle de travailler à ma sanctification et d'y travailler toute ma vie ? Et si quelques motifs moins purs m'avaient accompagnée dans ma retraite, si quelques négligences s'étaient d'abord glissées dans mes exercices, ces motifs n'ont-ils pas fait place à d'autres, ces négligences n'ont-elles pas disparu, et aujourd'hui n'ai-je pas la conviction intime et profonde qu'après avoir commencé l'œuvre, il faut l'achever, sous peine de perdre le prix de mes efforts et de mes larmes ? Mon dessein formel, arrêté, n'est-il pas non seulement de ne pas déchoir, mais d'aller constamment de vertu en vertu jusqu'au faite de la perfection ?

2^o J'ai dressé un mémorial de ma retraite, donc je veux persévérer.

Dans la première partie, j'ai consigné quelques fortes maximes, capables de me rappeler à moi-même, lorsque mon âme, par l'effet de la routine ou de la tentation, sera exposée à tomber dans la tiédeur ou le péché. Dans la deuxième, j'ai tracé des résolutions spéciales et bien motivées, tâchant de fermer toutes les brèches, d'opposer des barrières à tous mes ennemis. Dans la troisième, je me suis comme enchaînée au devoir par trois sanctions puissantes. En face de Dieu et sans craindre de me faire illusion, je puis donc dire hautement : *je veux persévérer*. Et puisque, d'après les saints, tout dépend des commencements et que quiconque débute bien, continue bien et termine bien, je vais immédiatement m'exercer à la pratique du plus parfait dans tout ce qui touche à mes vœux, à mes règles, à mes emplois.

Bénissez, ô mon Dieu, ces dispositions qui sont le fruit de votre grâce ; confirmez-les, conservez-les, rendez-les de jour en jour plus excellentes encore. A vous tout l'honneur aux siècles des siècles !

Amen.





FRUITS ET RÉOLUTIONS DE LA RETRAITE (1)

« Garde le bon dépôt ; travaille comme un généreux soldat de Jésus-Christ ; approfondis ces choses et mets-les en pratique. » Tels étaient, parmi d'autres, les conseils que saint Paul donnait à Timothée, son disciple, après l'avoir fait évêque d'Éphèse.

I. — *Depositum custodi* ; garde le bon dépôt de la vérité.

Notre-Seigneur vous a donné sa vérité ; il vous a dit ce qui était un obstacle à sa vie et à sa gloire en vous ; il vous a donné de bons sentiments et la bonne volonté ; vous avez commencé une vraie vie religieuse ; gardez bien ce trésor de votre retraite, en veillant contre les tentations du démon. Le diable n'attaque pas en face, sa laideur ferait fuir ; mais il nous fascine, nous étourdit et nous saisit par derrière : *Circuit quærens quem devoret*.

Vous savez maintenant quelles tentations triomphent de vous et vous troublent ; vous savez comment le monde vous dissipe et vous occupe : gardez-vous bien de le laisser venir jusqu'à vous ; gardez-vous même des saints du monde ! Vous êtes un peuple saint ; ne profanez pas votre dignité en la prodiguant ; ne vous mélangez pas. Si l'obéissance vous met en rapport avec le

(1) Du Père J. Eymard.

monde, soyez des anges, c'est-à-dire des messagers qui vont, remettent leur message et reviennent aussitôt.

Veillez aussi sur le traître qui est en vous, qui est vous-même, maintenez-le par la force, c'est votre ennemi acharné. On comprend la haine des saints contre leur corps ; ils le combattent comme leur plus grand ennemi. Défions-nous de nous-mêmes ; il faut nous haïr et nous combattre sans relâche ; dès que nous avons dit : c'est assez, nous sommes perdues. Hélas ! même après les meilleures résolutions, nous sommes si faibles et si lâches ! On vient de se confesser, l'occasion se retrouve à la porte, on retombe de plus belle. Nous avons en nous une poudrière qui saute à tout contact du feu, ne fût-ce qu'une étincelle.

II.—*In omnibus vigila.* — Veillez en tout et partout. Veillez sur vos sens, sur vos yeux surtout ; nous ne serons pas maîtres de nous tant que nous ne le serons pas de nos yeux. Si vous voulez être tranquille, n'ayez jamais dans l'esprit le portrait d'aucune créature, et rappelez-vous que les yeux sont peintres.

Aimez tout le monde en général ; recommandez tout le monde à Dieu, et n'ayez la connaissance de personne en particulier, si la charité ou l'obéissance ne vous en font pas un devoir spécial. Laissez l'obligation de converser avec le monde à vos supérieures : c'est à elles qu'incombent les responsabilités.

Oh ! que vous êtes heureuse de n'être chargée de personne ! Vous êtes indépendante ; tout

votre cœur, toute votre vie peut être à Notre-Seigneur ! Il faut qu'il s'y imprime tout entier, non brisé, non fracassé comme dans une eau troublée ou un miroir cassé. Il faut que vous soyez la photographie de Notre-Seigneur : la lentille, c'est votre âme ; la lumière, son amour ; le modèle, Jésus-Christ. Ah ! soyez absolue avec les créatures ; sachez couper court ; soyez même fière quand il s'agit de vous garder ; ne vous laissez pas lier dans des toiles d'araignée.

Gardez-vous bien à l'abri dans le sanctuaire inviolable de Jésus-Christ votre Roi, pour qui seul vous êtes ici !

III. — *Labora ut bonus miles Christi.* — Travaillez comme de bons soldats de Jésus-Christ.

Se garder, c'est bien ; cela suffit même, dans le commencement : les vertus qu'on transplante sont de tendres arbrisseaux qui ne demandent qu'à être protégés contre le froid trop intense ou la chaleur trop brûlante, afin de prendre racine. Mais plus tard il faut les cultiver. — Ce travail consiste à se purifier sans cesse, acquérir l'esprit et l'habitude de la prière, et s'appliquer à réformer ses mœurs en conformant sa vie à celle de Notre-Seigneur. — Ici il faut de la générosité, de la coopération et un travail fidèle de correspondance à la grâce.

Il faut commencer par une vertu, celle qui doit être en vous la vertu dominante, la vertu de caractère, et en même temps acquérir la perfection de votre règle : car vous êtes obligée à cette perfection comme religieuse. Vous devez acquérir

d'abord la perfection extérieure de votre règle : la modestie, le silence, le bon emploi du temps, l'obéissance et la fidélité aux exercices de piété. Il faut que vous sachiez être prête à tout ce que l'on pourrait vous commander, et à ne rien faire, si l'on vous ordonne le repos.

Pour l'intérieur, voyez ce dont vous avez besoin. Regardez d'abord à votre conscience ; si elle vous tourmente, occupez-vous-en, et laissez tout le reste pour la guérir d'abord.

Si c'est votre cœur qui se laisse prendre par les créatures ou endormir par la paresse, jetez-le dans l'amour de Dieu, dans les sacrifices continuels ; par là vous le remplirez du divin amour, et il n'y aura plus de place pour la créature.

Si c'est l'esprit qui est léger, clouez-le sur la croix de Jésus-Christ : prenez une pensée fixe, frappante ; gardez-la plusieurs jours de suite ; n'ayez qu'elle en tête pendant huit jours ; votre esprit est un enfant : plus il s'amuse, plus il veut s'amuser ; il faut le saisir par quelque chose qui le frappe vivement, ou une pensée touchante qui vous émeuve. Mettez-le souvent en la présence de Dieu ; ayez une pensée qui vous réveille et renvoyez-l'y toujours : si vous donnez à votre esprit la puissance sur un point, vous la lui rendez sur tous les autres. Que le résultat pratique et continu de la retraite soit de vous faire entrer une fois pour toutes dans la mortification de Notre-Seigneur Jésus-Christ, intérieurement et extérieurement.

IV. — *In his esto* : Soyez en cela, et reprenez ainsi l'œuvre de la retraite.

Prenez en main l'affaire de votre amendement. Commencez par l'extérieur. J'ai souvent émis ce principe qu'il faut commencer par réformer l'intérieur avant d'agir sur ses défauts extérieurs. Cela est vrai théoriquement, et aussi pour les âmes qui sont déjà intérieures, elles ne tombent que par faiblesse ; elles ont déjà vaincu leurs plus gros défauts extérieurs ; le combat est pour elles surtout au dedans ; mais il n'en est pas ainsi pour ceux qui commencent et qui cherchent Dieu comme de pauvres pécheurs qui ont besoin de se faire pardonner. Il vous faut d'abord obtenir la paix avec Dieu en détruisant les obstacles qui viennent du dehors, et obtenir la puissance de mortification sur tout ce qui est matériel, qui arrête et ramène au mal. Dans cet état il s'agit moins de progrès intérieur que de se dégager des entraves des sens, moins d'avancer que de se purifier et débarrasser des racines du péché.

Vouloir appliquer les principes de la vie d'union et d'amour intérieur à des âmes qui sont encore pleines de leurs sens, c'est bâtir sur un terrain mouvant et sans fond. La grâce de Dieu travaille dans l'intérieur, mais à nous de joindre le travail extérieur ; elle va du dedans au dehors : nous devons aller, nous, dans notre coopération, du dehors au dedans. Il faut joindre les deux choses et ne les point séparer, se remplir au dedans d'amour par la prière et se purifier au dehors par la mortification. « J'aime Dieu » est facile à dire,

mais si la mortification ne suit pas cette parole, elle est vaine et sans fond ; l'amour-propre a vite pris la place de l'amour de Dieu. L'amour seul fait les saints : rien de plus vrai que ce principe ; mais il faut l'appliquer avec discernement : or l'amour de Jésus-Christ, pour nous, c'est sa croix. Il faut donc mettre pour fondement et pour exercice de l'amour la mortification personnelle de justice et de pénitence, et, si l'on n'a pas péché, la mortification par amour, inspirée par l'exemple des souffrances de Notre-Seigneur.

Mettez votre confiance en Dieu, et livrez le grand combat de la mortification. Ne regardez pas les années et les années qu'il faudra vivre dans cette lutte : vous n'avez pas maintenant la grâce de l'avenir ; mais à chaque moment viendra sa grâce suffisante. Aujourd'hui elle est d'accepter le combat et de prendre une généreuse résolution : contentez-vous de cela et comptez sur la grâce pour plus tard. En outre mettez bien votre succès en Dieu seul et ne comptez que sur lui ; ayez confiance en sa grâce pour vaincre, et ne vous appuyez pas trop sur les moyens, quelque bons qu'ils soient, ni sur le succès de vos oraisons, ni sur les victoires que vous pourrez remporter contre vos défauts : car celui qui analyse son succès le perd.

Attendez-vous à des défaites ; qu'elles ne vous découragent pas ; quand vous serez tombée, avouez votre faute et votre impuissance, et demandez à Dieu de vous tendre la main.

L'humilité qui se relève est une victoire complète, et elle devient plus vigilante : Dieu ne

sanctifie quelquefois les âmes que par leurs chutes et leurs misères. Nous sommes déjà si portés à l'orgueil, que si Dieu ne nous humiliait quelques bonnes fois, nous deviendrions plus orgueilleux et plus mauvais que Satan.

Auriez-vous de la peine à ce que Dieu vous conduise par ce chemin d'humiliation? — Mais c'est une faveur ! Tout le monde aura pitié de vous et vous secourra. Si vous paraissiez plus riche que les autres, tout le monde voudrait vous voler. — Non, prenez l'habit de votre maître ; s'il se montrait dans sa gloire, tout le monde viendrait à lui ; et il est pauvre et humilié, tout le monde le laisse : aimez à être inconnue et humiliée avec lui.

J'ai fini. — Je laisse à Notre-Seigneur de vous apprendre sa vie d'amour, de prière et d'immolation au Saint Sacrement ; je n'ai voulu être qu'un Jean-Baptiste qui crie : Faites pénitence ! Je vous ai montré le chemin, je vous ai conduite jusqu'à la porte de la sainteté : je m'arrête là.

Voici votre Sauveur, votre Roi, votre Maître ; aimez-le, glorifiez-le, servez-le ! —



*** **

LE JOUR DE LA RÉNOVATION DES VŒUX

1^{er} PRÉLUDE. — Figurez-vous entendre Jésus-Christ vous adresser ces mots : Reste fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.

II^e PRÉLUDE — Demandez à Dieu la grâce de mériter, par la fidélité à vos saints vœux, l'accomplissement de cette promesse du Sauveur.

PREMIER POINT

— « Je vous bénirai, ô mon Dieu, tous les jours de ma vie, et j'élèverai vers vous des mains suppliantes ; car c'est dans votre tabernacle que j'établirai ma demeure, et à l'ombre de vos ailes que je trouverai protection. »

Considère, ô mon âme, avec quels transports d'amour tu devrais bénir le Seigneur en ce jour fortuné où il reçut tes vœux. S'il ordonna autrefois aux enfants d'Israël de célébrer, par une fête qui durait huit jours entiers, le bienfait temporel de leur délivrance de la servitude d'Égypte, avec quels sentiments de reconnaissance et d'amour, Dieu ne désire-t-il pas nous voir célébrer le jour qui nous arracha à la servitude du siècle, du péché et de notre volonté propre, pour nous mettre en possession de la grâce et de la liberté des vrais enfants de Dieu. Les saints Pères nous enseignent que le mérite qu'on acquiert en se consacrant à Dieu par les vœux de religion est si grand

qu'il tient lieu d'un second baptême. Et pourtant, qu'est-ce que cette oblation ? O mon Sauveur, mon cœur se gonfle et mes yeux se remplissent de larmes en songeant à la misérable offrande qui vous est faite, lorsque je m'offre moi-même ; lorsque je m'arrête à penser ensuite au sacrifice qui a été offert pour moi sur le Calvaire ; que, d'un côté, je considère à cet affreux enfer dont vous m'avez délivrée, et la beauté du ciel où vous m'invitez d'entrer, et de l'autre, ma nullité et mes misères dans votre service, bien que, pour m'encourager dans cette tâche de la vie présente qui n'est qu'un jour de travail, vous fassiez briller aux yeux de mon âme la perspective fortunée d'une éternité de bonheur. Ah ! comment reconnaître jamais toute l'étendue de vos bontés passées, et vous remercier dignement de vouloir bien accepter encore la nouvelle offrande que je vous fais de ma pauvre âme, de mon corps, de mon intelligence, et de ma volonté ! Je me livre à vous, divin Sauveur, oui, toute à vous ! Que ne m'est-il donné, mon Sauveur et mon Dieu, de vivre et de mourir d'amour pour vous qui avez vécu et qui êtes mort d'amour pour moi ! Je sais que, par mes vœux, je me suis engagée à devenir votre vivante image, puisque je suis par eux clouée à l'aimable croix de ma vocation. Le clou de la pauvreté attache à cette croix mon amour des biens de ce monde ; le clou de la chasteté crucifie ma vie sensuelle ; et me rend participante de la nature angélique, autant du moins que le permet la condition de cette vie mortelle ; le

clou de l'obéissance fait mourir en moi l'amour funeste de ma liberté propre, et m'attache à votre volonté divine par l'observance fidèle de ma règle et de mes vœux. *A Dieu ne plaise que je me glorifie en d'autre chose que dans la croix de mon Sauveur Jésus, par qui le monde est pour moi crucifié, comme je le suis moi-même au monde !* Je ne dois jamais oublier que je suis clouée à la croix avec Jésus-Christ, car mes vœux m'attachent à ce signe de salut ; et, si je les observe avec fidélité, je parviendrai dès cette vie à un bien haut degré de sainteté, et mériterai par là d'être dans l'éternité mise au rang glorieux des martyrs de Jésus-Christ.

DEUXIÈME POINT

— Quel est donc le sacrifice dont il s'agit ici ? Considère-le, ô mon âme, aux clartés de sa vraie lumière. Nous échangeons un moment de liberté dans cette vie contre l'éternelle et infinie liberté de la vie future. Nous renonçons par le vœu d'obéissance au don le plus fatal de notre vrai bonheur ; nous ne pourrions en user ici-bas sans danger d'en abuser ; nous abandonnons à d'autres les soins et les soucis du temps pour passer notre vie sous l'aile d'un Dieu qui nous aime, et pour goûter tous les fruits de la paix et du bonheur que le Seigneur promet à ceux qui s'abandonnent à lui ; nous nous détachons de tous les biens périssables par le vœu de pauvreté, mais cette pauvreté unie à celle que pratiqua Jésus sur la terre se change en un précieux trésor : *Bienheureux les pauvres d'esprit, car le*

royaume des cieux est à eux. Est-elle donc si pauvre l'âme qui possède un Dieu? Ah! quels précieux trésors la sainte pauvreté nous assure, puisque même dès cette vie, elle est pour l'âme cette sauvegarde assurée que les saints appellent le rempart des vertus du cloître, la mère et la maîtresse de la vie religieuse. Prions donc, ô mon âme, et demandons ardemment cet amour surnaturel de la pauvreté de Jésus-Christ qui ne peut venir que de l'Esprit-Saint, et qui est un de ses dons particuliers. Disons souvent : *Venez, Père des pauvres, apportez-nous des trésors vrais et durables.* Oui, c'est en donnant tout, qu'on entre en possession de tout, comme les anges autour de Jésus qui ne possèdent que lui, et qui ne voient plus rien autre chose à désirer.

Nous faisons le vœu d'obéissance, qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, et c'est un nouveau trait de ressemblance avec les anges qui ne font en tout que la volonté de Dieu. Nous ne sommes qu'une misérable poussière, c'est vrai; mais notre obéissance se déifie en quelque sorte, en s'unissant à celle de Jésus qui s'est fait *obéissant, et obéissant jusqu'à la mort.*

Nous vouons à notre divin Jésus la plus parfaite chasteté et devenons ainsi ses vraies épouses, même dès cette vie : c'est encore là se rendre semblables aux saints du ciel. A la vue de tant et de si grands avantages, pouvons-nous encore, ô mon âme, parler des sacrifices que nous faisons pour Jésus? Ne détacherons-nous pas notre cœur de toutes les choses de ce monde pour en assurer

généreusement l'amour au divin Époux, notre seul et souverain Bien ? Ne renoncerons-nous pas, par notre vœu de chasteté, à tout ce qui peut flatter la nature, pour ne plus chercher que le Bien-Aimé de nos cœurs, qui se plait au milieu des lis ? Ne consacrerons-nous pas, par l'obéissance, notre volonté à un Dieu qui met son honneur à combler les vœux de ceux qu'il aime ?

O Vierge sans tache, Mère de mon Jésus, j'honore ici votre sainte et Immaculée Conception. Vous êtes ce tabernacle sanctifié par le Très-Haut dès le premier instant de votre existence ; vous êtes le lis blanc de la pureté et de la sainteté, le temple de la divinité, le trône du Père, le sanctuaire du Fils, et la demeure du Saint-Esprit. Présentez nos vœux, nous vous en prions, à Jésus, notre souverain Maître, afin qu'il les corrige, s'ils n'étaient pas selon son cœur, et qu'il les rende en tout conformes à ses desseins sur nous !

TROISIÈME POINT

— Je renouvelle donc, ô mon bien-aimé Sauveur, avec toute la ferveur dont je suis capable, et en union avec votre Immaculée Mère, qui est aussi la mienne, mes meilleures résolutions d'éternel amour et de fidélité à votre service. Je mettrai désormais tout le zèle de mon cœur à la pratique des célestes vertus de *pauvreté*, de *chasteté* et de *obéissance*, puisqu'elles sont l'âme de toutes les vertus chrétiennes. Je prends la résolution d'être désormais fidèle à vos saintes inspirations, et de faire des

efforts pour arriver à cette pureté du cœur sans laquelle je n'aurais jamais le bonheur de contempler au ciel votre visage. O Marie, mon Immaculée Mère, montrez-vous vraiment ma Mère, et obtenez-moi la grâce d'imiter, du moins en quelque chose, votre exemple admirable dans le service de Jésus. Je veux moi aussi lui être offerte comme une hostie vivante, et devenir le temple de son humanité sainte ! O Vierge très pure, obtenez-moi, je vous en supplie, par votre pureté virginale, votre Immaculée Conception et votre glorieuse dignité de Mère de Dieu, une fidélité à toute épreuve à mes saintes règles et à mes vœux, afin que ce qui m'a été donné ne me soit point ôté, et qu'un autre n'hérite point de ma couronne de gloire.

COLLOQUE AVEC NOTRE-SEIGNEUR. — Hélas ! Seigneur ! combien j'ai peu correspondu jusqu'ici à vos miséricordieux desseins ! A quelle distance ne suis-je pas aujourd'hui du degré de perfection auquel j'aurais pourtant pu si facilement atteindre ! Mon Dieu, pardonnez-moi, oubliez mon ingratitude ; et, au nom de votre propre gloire, ayez pitié d'une âme que vous avez aimée de toute éternité. Daignez me recevoir aujourd'hui avec la miséricordieuse bonté qui remplissait votre divin Cœur en ce jour béni de ma profession religieuse. Je reviens à vous avec mille fois plus d'amour que jamais, je jette tous mes péchés dans le flot de votre Sang précieux, pour qu'il m'en purifie, et dans la fournaise de votre Sacré Cœur

pour que l'amour les y consume. O Marie, Vierge
et Mère, miroir sans tache, obtenez-moi la pureté
de l'Âme et du corps, puisque mon cœur devient
si souvent le sanctuaire du Dieu de toute pureté.
Protégez-moi contre les dangers qui m'environ-
nent, et conduisez-moi à ce royaume d'éternel
bonheur où rien de souillé ne saurait entrer.





RENOUVELLEMENT (1)

Voici que je renouvelle toutes choses.

(Apoc., XXI).

I^{er} PRÉLUDE.— Représentons-nous par la pensée la cérémonie qui eut lieu le jour même de notre profession religieuse, et sondons quels étaient alors nos bonnes dispositions et notre empressement ! . . .

II^e PRÉLUDE. — Demandons à Dieu de nous renouveler dans l'esprit de ferveur et de force, pour lui faire tous les sacrifices que son amour demande de nous.

I^{er} POINT. — *Nécessité de se renouveler dans la ferveur.*

— Tout a besoin de renouvellement dans la nature : les habits s'usent avec le temps, les bâtiments dépérissent, les meubles les plus précieux se gâtent, jusqu'au fer qui se rouille et à l'or qui perd son éclat. Il faut donc, pour conserver toutes choses, réparer de temps en temps ces dommages. Il en est de même dans la vie spirituelle ; notre ferveur, avec le temps, se ralentit, notre dévotion diminue, notre charité se refroidit, notre vertu s'altère, notre intérieur se dissipe. C'est donc une nécessité, si nous voulons conserver l'esprit de religion, de réparer de temps à autre tous ces défauts.

Si nous étions en jouissance de la béatitude des saints, rien ne s'altérerait en nous ; toujours

(1) Le Guide de la Religieuse.

pieuses, toujours ferventes, nous demeurerions dans cette juste et perpétuelle égalité qui fait la véritable félicité ; mais la corruption de notre nature, l'inconstance de notre volonté, l'impétuosité de nos passions, les occasions fréquentes, la violence des tentations, les mauvais exemples, sont comme autant de poids qui abaissent notre âme vers la terre, et comme autant de liens qui la rendent esclave du corps. Ames religieuses, ne sentez-vous pas, par votre propre expérience, votre ferveur diminuer de jour en jour ? Vous paraissiez autrefois toutes remplies de saintes ardeurs, la vertu faisait l'unique objet de vos souhaits, rien ne vous coûtait pour Dieu, vous faisiez vos délices de l'oraison, de la pénitence, de la mortification ; mais tout cela a vieilli avec le temps, tout cela s'est dissipé comme de la fumée ; il faut donc se renouveler, et quel jour est plus propice que celui d'une rénovation ? Portons donc à cette cérémonie toutes les dispositions dont nous sommes capables pour faire une action aussi importante, aussi nécessaire à notre état, à notre salut, à notre perfection.

II^e POINT. — *La manière dont il faut s'y prendre pour bien faire cette rénovation.*

Les moyens qui doivent nous conduire à notre fin, c'est l'accomplissement de nos vœux. Lorsque le Seigneur nous a inspiré de fuir le monde et d'entrer en religion, c'était pour nous sauver, devenir plus parfaites, et arriver à la sainteté ; et en effet la religion est un asile favorable au salut, une école de perfection et un lieu où l'on acquiert

plus aisément la sainteté. Avons-nous pris les moyens efficaces pour seconder les vues de Dieu sur nous ? Nous avons promis à notre Époux la pauvreté, l'obéissance et la chasteté. Avons-nous bien pensé à l'importance de cet engagement ? avons-nous bien fait réflexion à la récompense que le Seigneur nous promet ? sommes-nous bien convaincues de la punition terrible qui nous est préparée, si nous y manquons ? Pesons à loisir dans un saint recueillement toutes ces vérités, les unes après les autres. . . Faisons un examen sévère sur les défauts que nous y avons commis ; ils sont grands sans doute, ils sont multipliés, inexcusables.

Dans quel esprit avons-nous prononcé nos vœux le jour de notre profession ? avec quel zèle avons-nous fait cette action si sainte, si généreuse, quelles saintes ardeurs ne sentions-nous pas ? Que de protestations ne fîmes-nous pas à Dieu ! que de résolutions ! quel mépris pour le monde ! . . . Après tout cela, nous sommes tombées dans le relâchement, nous sommes devenues infidèles à Dieu. Réparons ces fautes et prenons un nouvel esprit, consacrons-nous tout de nouveau à son service par une rénovation sincère ; rien n'est plus méritoire pour une religieuse ; rien n'est plus agréable à Dieu.

III^e POINT. — *La persévérance que l'on doit avoir dans les bonnes résolutions après la rénovation.*

La rénovation est un sacrifice nouveau que Dieu veut bien recevoir et avoir pour agréable ; mais que nous servirait d'avoir fait cette consécration, quel profit en retirerions-nous si nous

ne gardions à Dieu les promesses faites dans ce temps si précieux ? Ce n'est pas assez de promettre à Dieu, il faut tenir ; ne nous flattons pas, ce n'est qu'à la fidélité de nos promesses qu'est attachée notre perfection, notre salut. Qu'ont produit jusqu'ici nos résolutions passées, âmes religieuses ? Une petite saillie de dévotion nous a surprises, une bluette de ferveur nous a échauffées un peu, un léger mouvement de zèle nous a remplies de saintes ardeurs ; mais pour combien de temps ? Le jour même de la rénovation, le lendemain peut-être, nous sommes rentrées dans notre premier état, notre ferveur s'est refroidie, notre zèle s'est dissipé ; nous sommes devenues plus lâches dans nos exercices, plus négligentes dans nos devoirs, plus froides pour Dieu ; nous sommes retombées dans les sentiments du vieil homme, nous avons été plus que jamais l'esclave de nos passions et de nos sens ; en un mot, nous sommes moins à Dieu, moins à la religion, plus à nous-mêmes qu'auparavant. C'est ce qui nous arrivera encore après cette rénovation, si nous n'y prenons garde. Veillons donc sans cesse sur nous-mêmes, défions-nous de notre propre faiblesse, soyons fidèles à Dieu en toutes choses.

RÉSOLUTION.— Il est juste que nous réparions tous nos défauts, toutes nos faiblesses, toutes nos négligences, en nous promettant une nouvelle félicité dans la rénovation de nos vœux, et c'est la résolution dans laquelle nous sommes en les renouvelant.

BOUQUET SPIRITUEL. — Je veux renouveler toutes choses.



SAINT JEAN BERCHMANS

13 AOUT

Devenu parfait en peu de temps, il a fourni une longue carrière. (Sag.).

1^{er} PRÉLUDE. — Se représenter saint Jean Berchmans sur son lit de mort, les yeux amoureusement fixés sur l'image de la sainte Vierge, tenant dans ses mains sa règle, sa croix et son chapelet.

II^e PRÉLUDE. — Aimable saint, obtenez-nous, par l'intercession de la sainte Vierge, la grâce d'être, dans la vie religieuse, fidèles jusqu'à la mort à nos saints engagements.

1^{er} POINT. — Saint Jean Berchmans modèle des religieux par son admirable fidélité.

Etre saint, c'est notre destinée. Le secret de le devenir, disait saint Thomas d'Aquin, c'est de le vouloir. Jean Berchmans voulut énergiquement parvenir à la perfection. Si je ne deviens saint maintenant que je suis jeune, je ne le deviendrai jamais, disait-il souvent. Il visait, pour la gloire de Dieu, pour son salut et celui des âmes, à une sainteté signalée, et le moyen qu'il employa pour l'acquérir, fut l'observation des Règles. Sa fidélité et son exactitude ne se démentirent jamais, si bien qu'il put dire à l'heure de la mort, qu'il ne se rappelait pas avoir violé volontairement un seul point de règle. Le silence et les permissions faisaient surtout l'objet de ses examens ; aucun n'a pu dire que Berchmans eût

même une fois parlé hors des temps assignés à la récréation. En un mot, saint Jean Berchmans fut une règle vivante. Aidée de la grâce, son énergique et constante volonté amenait à leur perfection toutes ses œuvres. Il n'y avait dans ses actions et dans la manière de les accomplir, rien qui ne fût parfait ; il les unissait à celles du Divin Maître, et son intention unique, à chaque instant renouvelée, c'était celle du Cœur de Jésus : la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Ici rentrons en nous-mêmes, et voyons si, à l'exemple de saint Jean Berchmans, nous aimons nos saintes règles, et si nous les pratiquons avec la même exactitude, la même fidélité. Avons-nous, cet esprit de foi, qui nous fait voir la volonté de Dieu exprimée par nos règles et la voix de nos Supérieures ? O grand saint, vous qui éprouviez tant de peine lorsqu'un de vos frères paraissait négliger sa perfection, priez Marie pour nous, afin qu'elle nous obtienne de Jésus des grâces de ferveur et de fidélité.

II^e POINT. — Le secret de la grande perfection de saint Jean Berchmans.

L'innocence de saint Jean Berchmans fut, comme celle de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas, la fleur de son humilité, de sa tendre dévotion à la Sainte Eucharistie et à la Reine des Vierges.

Au moment où il recevait le Saint Sacrement, tout en lui respirait je ne sais quoi d'extraordinaire, de surhumain... tout révélait le respect, le recueillement, la foi vive des sentiments dont

il était pénétré. « Seigneur, y a-t-il pour moi sur la terre d'autre joie que la sainte communion, s'écriait-il souvent ! » . . . Dieu se plaît à converser avec les cœurs simples et purs ; aussi la présence de Jésus remplissait-elle l'âme de Berchmans d'une allégresse constante. C'est sans doute là le secret de la joie toute spirituelle qui brillait chez le jeune saint, et qui le rendait si cher à tous. Il parlait du Saint Sacrement avec une telle ardeur que ses frères, en l'entendant, se sentaient remplis de dévotion et d'amour envers l'Eucharistie.

Et la dévotion à Marie ! Dès sa plus tendre enfance, son cœur s'était épris d'amour pour la bienheureuse Vierge ; il parlait d'elle comme un fils, et ne l'appelait jamais autrement que sa mère ; pour lui plaire et l'honorer, sa tendresse imaginait mille petites pratiques. Saint Jean Berchmans ne se contentait pas d'aimer Marie, il voulait que l'on sût qu'il faisait profession de lui être dévot ; aussi parlait-il d'elle à toutes les récréations, et quand il n'avait pu le faire, il disait qu'il avait perdu sa journée. Cet amour inconcevable qui remplissait son cœur, saint Jean Berchmans l'épanchait dans le cœur de tous ; c'était l'effet de ses pieux entretiens, mais aussi l'effet de ses actes. A son entrée dans la vie religieuse, il avait confié à Marie toute sa perfection, et, en retour de son amour filial pour cette bonne Mère, il en reçut le don de chasteté. Son incomparable et religieuse modestie, la vue surtout de son visage, inspirait l'amour de la pureté. Saint Jean Berchmans attribuait lui-même à la garde de ses sens et sur-

tout de ses yeux, son recueillement et son union habituelle à Dieu.

Admirable saint, fervent adorateur de Jésus-Hostie, enseignez-moi à préparer mon âme à la communion, que mes visites au tabernacle soient ferventes comme les vôtres. Obtenez-moi aussi votre amour filial pour Marie, ma mère et la vôtre. Que mon cœur ne cherche qu'en Jésus et Marie le repos, la paix et le bonheur.

COLLOQUE AVEC SAINT JEAN BERCHMANS.—Lui offrir nos hommages d'admiration pour sa grande perfection sur la terre ; le féliciter de la gloire dont il jouit dans le ciel. Lui exposer simplement nos misères, nos défauts, et lui demander encore de nous obtenir son amour pour l'Eucharistie et pour Marie.

RÉSOLUTION.—Observation du silence, entretiens pieux en récréation, et fidélité aux résolutions de chaque jour.

BOUQUET SPIRITUEL. — Je veux aimer Marie.

PRIÈRE

O Bienheureux Jean Berchmans, vous qui jouissez de la gloire céleste et qui êtes tout près de Jésus et de Marie, jetez sur moi un regard de compassion ; vous qui sur la terre étiez si dévoué aux intérêts du bon Maître, ah ! daignez m'obtenir la ferveur au service du bon Dieu, la persévérance dans la voie que j'ai embrassée, et un courage constant pour travailler à ma perfection, afin que j'aie le bonheur de mourir, comme vous, avec la croix de mon Sauveur, le livre de nos saintes Règles et le chapelet béni de notre bonne Mère. Ainsi soit-il.



POUR LE DERNIER JOUR DE L'AN ⁽¹⁾

I. PRÉLUDE. — Représentez-vous un négociant qui repasse ses comptes de l'année écoulée.

II. PRÉLUDE. — Demandez la grâce de bien connaître votre passé, afin de bien régler et d'assurer votre avenir.

I. POINT. — *Qu'a été pour vous cette année ?*

Considérations. — Du côté de Dieu, cette année a été pour vous une série non interrompue de bienfaits, dans l'ordre de la nature et de la grâce : il vous a conservé la vie et la santé, au milieu de tant de dangers dont des milliers d'autres ont été victimes. Il a pourvu, en père, à tous vos besoins : rien ne vous a manqué ; puis, avec quelle paternelle sollicitude n'a-t-il pas veillé aux intérêts de votre âme, détourné de vous les tentations auxquelles votre faiblesse eût succombé, et pris soin de vous soutenir dans les moments difficiles par des grâces extraordinaires ? Parcourez tous les jours de cette année, vous n'en trouverez aucun qui n'ait été signalé par quelque faveur.

Applications. — Mais, de votre côté qu'a été cette année ? A-t-elle répondu à ce que Dieu avait droit d'attendre de vous, en retour de tant de bienfaits ? A-t-elle été une année de ferveur dans son saint service, de progrès dans son amour ? N'a-t-elle pas été marquée, au contraire, par beaucoup de rapines dans l'holocauste ? par

beaucoup d'infidélités, de lâchetés, d'ingratitude ?

Affections. — Remerciez le Seigneur de tant de bienfaits que vous avez reçus de sa bonté plus que paternelle ; demandez pardon d'y avoir si mal répondu.

Résolutions. — S'occuper de ces saintes affections durant la messe, et passer ce dernier jour de l'an avec le plus de ferveur possible.

II. POINT. — *Que vous reste-t-il de cette année ?... Rien ; tout est passé.*

Considérations. — Que reste-t-il, le dernier jour de l'an, de tant de choses qui se sont succédé sans interruption ? Il n'en reste plus rien ; tout est passé, et la peine qu'on s'est donnée pour faire le bien, et les jouissances qu'on a eues en faisant le mal ! Ce qu'il en a coûté d'efforts et de sacrifices à la religieuse fervente pour bien faire ses exercices spirituels, pour sanctifier toutes ses actions, pour résister aux penchants déréglés, pour retenir ses sens captifs sous le joug de la discipline et de la règle, pour vivre dans l'exercice d'une continuelle mortification : tout cela est passé. D'autre part, il ne reste plus rien, non plus, à la religieuse tiède des satisfactions qu'elle a cherchées dans une vie molle et relâchée, au détriment de sa conscience, de ses intérêts éternels et de l'édification du prochain. Pour l'une comme pour l'autre, tout est passé, et, si le souvenir leur en revient en ce jour, c'est pour l'une un souvenir doux et encourageant, pour l'autre un souvenir amer et désolant.

Applications. — Mettez à profit ces salutaires réflexions. Recueillez-vous ; demandez à Dieu qu'il vous éclaire, et voyez à laquelle de ces deux religieuses vous ressemblez. Si c'est à la première, livrez-vous à la joie que vous en ressentez ; mais, si c'est à la seconde, quel amer regret doit exciter dans votre âme le souvenir de cette année, pour peu que vous pensez au compte sévère que Dieu vous en demandera, et aux mérites que vous avez perdus !

Affections. — Conformez au témoignage que vous rend en ce moment votre conscience.

Résolutions. — Accroître, par la ferveur de ce jour, la somme des mérites de cette année.

III. POINT. — *Que vous reste-t-il de cette année ? Tout ! Rien n'est passé.*

Considérations. — Si, au dernier jour de l'an on peut dire avec vérité que tout est passé, on peut dire, avec non moins de vérité dans un autre sens, que rien n'est passé, parce qu'en effet le fruit de nos œuvres nous reste à titre de récompense ou de châtement, sans qu'aucune de nos pensées, de nos paroles, de nos actions en soit exceptée : Dieu les a toutes pesées dans la balance de son infinie justice ; toutes seront magnifiquement rénumérées ou sévèrement punies.

Applications. — Si cette vérité eût été toujours présente à notre esprit, avec quel empressement nous eussions saisi toutes les occasions de faire le bien ; avec quel soin nous eussions évité jusqu'aux moindres fautes ; et que cette année serait précieuse devant Dieu ! Ce que nous n'avons pas

fait, prenons la ferme résolution de le faire pendant l'année qui va commencer, et les vœux de l'an qu'on nous adressera se réaliseront ; nous passerons une heureuse année.

Colloque. — Avec notre ange gardien et nos saints patrons du baptême. Les remercier. — Les prier de nous continuer leurs bons offices, et de se joindre à nous dans le dernier acte religieux et solennel de cette année, le cantique d'actions de grâces, le *Te Deum*.

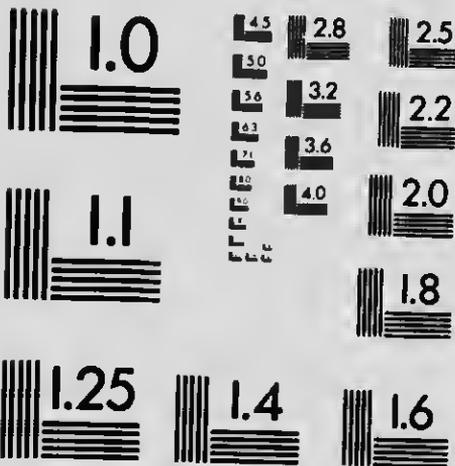


APPENDICE



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax



PRATIQUE DE L'EXAMEN PARTICULIER D'APRÈS
SAINT IGNACE

« La maladie même, qui nous dispense de l'oraison, ne nous dispense ni de l'examen particulier, ni du général ; et il faut tenir pour une maxime infaillible qu'on ne doit jamais s'en exempter, pour quelques causes que ce soit. »
(Rodriguez, *Perf. chrét.*)

PREMIÈRE PARTIE

EN QUOI CONSISTE L'EXAMEN PARTICULIER

1° — Pour se faire une idée juste de l'examen particulier, il faut l'envisager comme un vrai combat, entrepris pour se vaincre sur un seul point déterminé.

Mais ce point unique, suffit-il de l'attaquer durant le quart d'heure d'examen ? Assurément non. C'est tout le long du jour qu'il faut le poursuivre, l'observer, le vaincre. La première notion de l'examen particulier est donc la *nécessité d'une certaine attention constants* sur soi, par rapport à ce défaut spécial.

Cette attention est exposée à rester vague et inefficace. Pour lui donner du corps, il est recommandé de constater chaque manquement par un *signe extérieur*, comme se frapper la poitrine. On le fait discrètement quand on n'est pas seule. — Pratique d'une extrême importance.

2° — Cette attention générale et continuelle a besoin d'être fixée nettement vers son objet dès le matin. Ce premier exercice s'appelle *examen de prévoyance*. On peut le faire en s'habillant.

3° — Viennent ensuite les deux temps consacrés à l'*examen proprement dit*, dont l'un se fait à la fin de la matinée, l'autre vers la fin de la soirée et s'unit à l'examen général. Ce qu'il ne faut jamais omettre, pour quelque raison que ce soit, c'est de *marquer le nombre* de ses manquements. Un directeur ne doit pas transiger sur ce point. On ne manquera pas de prétexter que ce moyen est inutile, qu'il est trop

général, que le papier ou les crayons se perdent. Tout cela n'est que spécieux ; la bonne volonté obvie à ces légers inconvénients.

DEUXIÈME PARTIE

EXPLICATION DE LA MÉTHODE

PREMIER EXERCICE

EXAMEN DE PRÉVOYANCE

Il comprend quatre actes fort naturels :

1° *Préciser son sujet.* — Je veux m'observer sur tel point jusqu'à midi.

— Bien fixer ce point ; un seul.

— Ne considérer que la matinée présente ; rien au delà. C'est ainsi que l'on se tourne résolument vers l'ennemi.

2° *Prévoir.* — Parcourir d'avance les heures de la matinée, cherchant à découvrir les occasions qui se présenteront.

3° *Se déterminer* à se vaincre dans chacune d'elles ; les énumérer une à une : il m'arrivera ceci, on me dira cela ; je ferai ainsi, je répondrai cela, etc.

4° *Prier.* — Demander la grâce de reconnaître au moment les occasions ; de se comporter avec courage : « O mon bon Maître, mettez en moi cette bonne volonté. — Bonne Mère, obtenez-moi cette grâce. — Bon saint Joseph, gardez-moi bien ! »

Nota. — Ce premier exercice doit se faire sérieusement.

Il faut le placer à un moment fixe. On peut le faire en s'babillant.

DEUXIÈME EXERCICE

EXAMEN PROPREMENT DIT

Il comprend : deux courts préambules, cinq points, et un *Pater* à la fin.

§ I. DES DEUX PRÉAMBULES

Il s'agit de la *présence de Dieu* et de la *prière préparatoire*. Par le sentiment de la *présence de Dieu* on se recueille ; par la *prière préparatoire* on s'oriente.

Ces deux actes doivent d'ailleurs précéder chacun de nos exercices de piété et peuvent prendre un développement considérable dans plusieurs, comme l'oraison et la visite au Saint Sacrement. Ici il faut éviter d'y passer trop de temps.

1. Présence de Dieu

Abandonnant toute autre pensée, se mettre sous l'œil de Dieu, *s'y pénétrer de respect et d'humiliation* : tel est le but. Voici quelques moyens de l'atteindre :

1° Se répéter que Dieu est vraiment là, vraiment présent dans sa majesté, vraiment attentif dans son intelligence infinie.

2° Varier de temps en temps, et, au lieu de Dieu en général, penser aux *trois Personnes divines* qui me regardent et s'occupent de moi ; ou bien à *Jésus* dans son adorable humanité, m'appelant par mon nom, près de lui ; se faire une idée de sa physionomie, de sa voix...

3° On peut se servir utilement de l'une des comparaisons suivantes : Je suis entourée, pénétrée de Dieu comme l'oiseau au milieu de la lumière, comme l'éponge au sein de l'océan, comme le fer incandescent dans la fournaise.

4° Plusieurs personnes trouvent une consolation particulière à se voir simplement comme un petit enfant qui s'occupe sous les yeux de sa mère.

En terminant ce préambule, il est utile de faire un acte *extérieur* de respect et d'humble adoration : baiser la terre, ou incliner simplement la tête, etc.

2. Prière préparatoire

On demandera brièvement à Dieu la grâce de *bien faire cet examen*. Ce doit être une prière fervente, un cri du cœur : « O mon Dieu, mon bon Maître, faites-moi la grâce que toute mon âme se porte et s'applique à cet exercice. »

§ II. DES CINQ POINTS DE L'EXAMEN PARTICULIER

1er point : Actions de grâces

But de ce point. — 1° Raison générale : la reconnaissance est un devoir, et son expression ne trouve pas assez sa place dans nos exercices de piété.

2° Raison spéciale : nous allons rechercher nos fautes ; n'est-il pas juste de rechercher parallèlement les grâces reçues ?

3° Nous voulons nous vaincre, il en coûte, n'est-il pas bon d'exciter notre générosité par le sentiment des bienfaits de Dieu ?

Moyens d'atteindre ce but. — Il faut :

1° Entrer dans le détail, remerciant Dieu *de telles et telles grâces précises*.

2° Des bienfaits remonter à la source d'où ils émanent, remerciant Dieu *de l'amour* avec lequel il nous les a faits.

En voici quelques méthodes :

Première méthode. — Suivre d'une manière un peu générale les actions *de la matinée*, s'arrêter aux grâces plus sensibles ; chercher à découvrir la bonté de Dieu dans les grâces ordinaires. En cela, comme en tout le reste, savoir entrer dans les détails est le secret pour trouver de la matière.

Seconde méthode. — Parfois, on se sent plus inclinée à remercier Dieu de ce qu'il *nous a supportés* encore durant cette matinée. Sainte Thérèse sentait toujours une vive reconnaissance de ce que Dieu l'avait sauvée de l'enfer ; et saint Philippe de Néri s'étonnait chaque jour de n'avoir pas été abandonné de Lui. « Dieu m'a supporté, souffert, subi et aimé, encore ce matin ! »

Troisième méthode. — Remercier Dieu des *principales grâces de la vie*. Quel faisceau à réunir ! Quel stimulant ! Il y a de

ces souvenirs d'ensemble qui remuent toujours profondément.

Parfois le sentiment d'une seule grâce, même ancienne, produit plus d'effet. Il faut alors s'en tenir là ; — le but est d'exciter notre reconnaissance ; il est atteint.

Nota. — Quelle que soit la méthode employée, il faut toujours remercier Dieu non seulement de ses bienfaits, mais du cœur avec lequel il nous les a faits. Je le répète avec insistance : ces faveurs énumérées, senties, il faut les voir objet éternel de la pensée de Dieu, effusion du Sacré-Cœur de notre divin Maître, tout embaumées de son amour.

2^e point : Prière pour reconnaître ses fautes et les détester

But de ce point. — Tourner son esprit nettement vers son sujet, et appeler le secours divin : tels sont les deux objets qui répondent aux deux questions suivantes, que l'on fera bien de se poser chaque fois : elles renferment toute la méthode à suivre.

1° Qu'est-ce que je veux ? **CONNAITRE** combien de fois j'ai manqué ce matin en tel point (l'exprimer distinctement).

2° Qu'est-ce que je veux principalement ? Obtenir la grâce de **DÉTESTER** mes fautes et de me **CORRIGER**.

Nota. — Mais surtout il faut insister, répéter la même demande. On pourrait ajouter : « Faites-moi la grâce de sentir la connaissance intime de mes péchés et de les détester. — De sentir le désordre de mon fonds, afin que je l'abhorre et le réforme par Notre-Seigneur. » (Sentir la connaissance, c'est en avoir comme une évidence dont la lumière frappe jusqu'au sensible, — une connaissance intime, non superficielle.)

Cette prière, faite, tout de bon deux fois par jour, obtient à la longue une grande contrition et une grande humilité.

3^e Point : Examen ou recherche de ses fautes

Ce point consiste à rechercher ses fautes, à en marquer le nombre, et à comparer ce nombre avec celui des examens précédents.

1° *Rechercher ses fautes.* — Parcourir sa matinée heure par heure, ou action par action. Suivre toujours le même ordre. Que ce soit un compte net, exact, pas exagéré.

En remarquant chaque faute, se demander si on l'a constatée par le *signe extérieur* convenu : se frapper la poitrine. Quand on ne s'en est aperçue que plus tard, l'a-t-on fait alors ?

2° *Marquer* le nombre de ses fautes. — Ou avec un petit cahier, ou avec un cbapelet fait exprès, mais marquer ; il le faut absolument.

Si l'on ne poursuit que les manquements *volontaires*, ne pas marquer ceux qui ne le sont pas ; à plus forte raison, ne point marquer ce qui n'est pas du sujet. Autrement, l'objet qu'il faut atteindre serait confondu et exagéré ; l'attention serait divisée, et l'effort ne porterait pas sur le point essentiel.

3° *Comparer* l'examen du soir avec celui du matin, celui du jour avec celui de la veille : puis une semaine avec la précédente, un mois avec un autre mois, une année avec une autre année, car il faut souvent un temps très long pour vaincre un seul défaut.

Remarques importantes. — 1° Quand on unit l'examen général à l'examen particulier, il paraît préférable de les faire successivement. On suit d'abord ses heures au point de vue de l'examen particulier : puis on parcourt le même cercle au point de vue de l'examen général.

2° Il ne faut donner à ce point que 3 ou 4 minutes, 5 au plus, même lorsqu'il renferme l'examen général. Cet avis est très important. A quoi servirait de passer, comme quelques-uns, tout le quart d'heure à chereber et à noter, c'est-à-dire à compter ses blessures sans prendre le temps de les guérir ? Les deux points qui suivent sont assurément plus décisifs.

3° Nous ne saurions trop recommander l'usage d'un questionnaire.

4e Point : Contrition

1° Bien *déplorer* ses fautes, et 2° bien *exprimer* à Dieu ce sentiment : tel est le but de ce point.

1° — On s'excitera au regret, comme on a coutume de le faire pour la confession, et selon la méthode que l'on préfère.

Comme il est utile de varier, nous en présentons quelques-unes des plus simples.

Première méthode. — Réciter *plusieurs fois* l'acte de contrition *très posément*.

Deuxième méthode. — Chaque jour considérer attentivement une scène du chemin de la croix. Suivre ainsi toutes les stations, n'en prenant qu'une à la fois.

Ou encore : — S'imaginer être au calvaire devant Jésus mourant et demander pardon successivement à la très sainte Vierge, à Notre-Seigneur, à la Majesté de Dieu.

Troisième méthode. — Considérer le danger que l'on court d'irriter Dieu, de s'endureir, de tomber plus bas, de se perdre... etc.

Quatrième méthode. — Envisager tous nos péchés, leur multitude, leur ingratitude eu égard à la bonté de Dieu qui nous a pardonnées, relevées, chéries, servies par lui-même et par ses créatures, etc.

Cinquième méthode. — Contempler la beauté et la pureté de Dieu, pour nous pénétrer du mépris de nous-mêmes par le contraste.

2° — Il est excellent de s'exercer à la contrition ; mais il ne faut pas négliger d'en *exprimer* le sentiment avec instance. Pour y trouver plus de ferveur, prenez en main votre crucifix et baissez-le plusieurs fois avec amour, à mesure que vous demandez pardon à Dieu de *chacun* des manquements que vous avez constatés.

Il est souvent utile de se servir de formules.

6e Point : Ferme propos

Nota. — Ce point et le précédent sont les plus importants. Il faut leur réserver plus de temps que pour les autres.

But de ce point. — Formuler nettement les résolutions élaborées par les actes qui précèdent, et prévoir les occasions.

Nous répétons ici ce que nous avons dit pour le matin, sous le nom d'examen de prévoyance.

1° *Préciser son sujet.* — Oui, je veux m'observer et me vaincre en tel défaut jusqu'à ce soir.

Bien fixer ce défaut, un seul.

De midi à ce soir. Ne pas voir au delà.

2° *Prévoir.* — Pareourir d'avance les heures de la soirée, cherchant à découvrir les occasions qui se présenteront.

3° *Se déterminer à se vaincre dans chacune d'elles, les*

énumérer une à une : il m'arrivera ceci, puis cela... voici ce que je ferai.

4° *Prier.* — Oh ! surtout beaucoup prier ! demander la grâce de reconnaître les occasions, de tenir bon, d'être généreuse dès le premier instant.

« O mon bon Maître, mettez cette bonne volonté dans votre pauvre servante. » — « Bonne Mère, ne permettez pas que je sois lâche, surtout en telle et telle rencontre. » — « Bon saint Joseph, gardez-moi bien ! »

La grâce de ce cinquième point est toute dans la prière. Il faut répéter, prolonger notre demande... humblement, pieusement ; exposer à Dieu notre besoin, notre désir ; alléguer ses promesses, sa gloire, sa bonté ; prendre des intercesseurs.

TROISIÈME PARTIE

APPLICATION DE LA MÉTHODE

Nous allons donner quelques formules des actes à faire sur chaque point.

Ce sera comme une sorte d'exemple qui fera mieux comprendre la méthode.

Pour plusieurs, ce sera un secours dans les moments de distraction ou de sécheresse.

Chacune pourrait en composer qui répondraient mieux à son attrait et à ses besoins.

N. B. — Pour les âmes intérieures, l'expression des sentiments spontanés est préférable ; qu'elles laissent donc les formules.

FORMULES POUR LES PRÉAMBULES

1. Présence de Dieu

O mon âme, élève en haut, mais bien haut, jusqu'aux choses de Dieu et de l'éternité, jusqu'au pied du trône de la divine Majesté, tes regards, tes pensées, tes affections. Élève-toi toi-même tout entière au-dessus de cette terre, et vois comment Dieu, Notre-Seigneur, te regarde.

Où Dieu, mon Créateur, mon souverain Seigneur, me regarde du haut de son infinie Majesté.

— Et comment me regarde-t-il ? avec *le regard* de sainteté, de grandeur, de tendresse et de compassion !

— Il est ici présent. De toute part il me touche, il m'investit, il me pénètre ; de tout côté je suis en contact avec lui.

2. Prière préparatoire

— « O mon Dieu, que toute mon âme se porte et s'applique à cet examen. »

Autre formule : « O divin Maître, par saint Joseph et par Marie, ma Mère, faites-moi la grâce de mettre tout mon cœur à cet exercice, de m'y appliquer tout de bon, d'y entrer tout entier. Retenez et fixez mon esprit. »

FORMULES POUR LES CINQ POINTS DE L'EXAMEN

1er Point : Rendre grâces à Dieu de ses bienfaits et de son amour

Première partie. — « Je vous remercie, ô mon Dieu de toutes les grâces que vous m'avez accordées depuis hier soir. — Ici on entre dans le détail, par exemple : cette nuit en veillant, comme vous l'avez fait au chevet de mon lit, sur mon âme et sur mon corps. — Ce matin, en me faisant la grâce de me lever exactement. — En me supportant à l'oraison, en m'y donnant telle lumière, tel bon désir, en me faisant prendre telle résolution... Je vous remercie de l'honneur inappréciable que vous m'avez fait en me permettant d'assister à la sainte messe, d'y faire la très sainte communion, etc... Merci de telle bonne occasion, de telle peine qui m'a réveillée... »

Nota. — On peut utilement écrire un court résumé des grâces les plus sensibles que l'on a reçues en sa vie, eu depuis quelque temps...

Deuxième partie. — « Je vous remercie surtout du cœur et de l'amour avec lesquels vous m'avez fait ces faveurs. Oui, mon Sauveur, c'est vous qui avez *prévu* cette grâce ; vous qui l'avez *méritée* pour moi ; vous qui me l'avez *donnée* de votre main paternelle.

Quoi ! vous pensiez à moi ! Quoi ! vous m'avez fait du bien à chaque instant ! Oh ! je ne veux pas être ingrate ! »

2e Point : Demander la grâce de connaître ses fautes et de les détester

« Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de bien connaître les fautes que j'ai commises en tel objet (spécifier ce point, ce défaut) ; je ne puis pas m'en apercevoir toute seule, je suis une ignorante, une aveugle, une orgueilleuse ; j'ai un bandeau sur les yeux.

« Votre lumière, ô mon Dieu, afin que je me rappelle *combien de fois* je suis tombée dans ce défaut. Ne permettez pas que je me fasse illusion sur mes fautes.

« Surtout faites-les moi *abhorrer et chasser* de mon cœur ! qu'il n'y reste plus trace du plus petit péché.

« Je vous en prie par saint Joseph et par la très sainte Vierge, ma bonne Mère, faites-moi non seulement connaître mes fautes et leur nombre, mais plus encore, faites-moi comprendre et sentir toute leur méchanceté, toute leur ingratitude. »

— On peut ajouter : « Faites-moi la grâce de *sentir* la connaissance intime de mes péchés et de les détester. — De *sentir* le désordre de mon fonds, afin que je l'abhorte et le règle par Notre-Seigneur. »

3e Point : Examen lui-même

Se demander si l'on a été fidèle à *se frapper la poitrine* après chaque manquement, ou dès qu'on y a pensé.

Nota. — L'usage a prévalu d'unir, le soir, l'examen général à l'examen particulier. On les fait successivement. Prendre garde de n'y point passer trop de temps,

4e Point : Contrition

Rappelons que ce point et le suivant sont les plus importants : il faut y consacrer la moitié de la durée totale de l'examen. Après s'être excitée à la contrition par l'un des moyens que nous avons indiqués, on baise son crucifix, et, le regardant avec piété, on peut dire ces paroles :

« Pardon, mon Dieu, de ce que j'ai été si lâche ce matin »

Vous m'aviez donné cette matinée uniquement pour vous servir et vous glorifier, c'est-à-dire pour faire votre très adorable volonté depuis ce matin jusqu'à l'instant présent. — Pour m'affectionner à JÉSUS-CHRIST, mon Sauveur. — Pour servir les âmes en agissant, en priant, en souffrant. — Pour travailler à me détacher, à m'humilier ! Oh ! que j'ai été lâche encore aujourd'hui ! combien peu j'ai fait votre sainte volonté, faisant au contraire la mienne !... Voyez telle faute, telle et telle autre que j'ai commises... Donnez-m'en un vif regret ! Je vous le demande par saint Joseph, par la très sainte Vierge, par le Sacré Cœur de JÉSUS, par vous-même, ô mon Dieu bon et aimable. . . »

Se Point : Former la résolution de se vaincre

Après avoir prévu attentivement les occasions qui se présenteront, depuis midi jusqu'au soir, on se détermine à être vigilante et ferme.

« Oui, mon Dieu, si telle ou telle occasion se présente, j'agirai de telle manière. Je le veux, et quoique j'aie encore fait peu de progrès, je ne me décourage pas, je veux sincèrement ! — Bon saint Joseph, aidez-moi d'ici à ce soir... Je vous le demande au nom de votre bien-aimé JÉSUS ! — O Marie, ma bonne Mère, mettez en votre enfant cette volonté de se vaincre véritablement en telle chose. — Que je souffre de ma faiblesse ! Soutenez-moi jusqu'à ce soir ; je vous le demande par l'amour que vous avez eu pour votre bien-aimé JÉSUS ! JÉSUS, fils de Marie, lumière et force soyez toujours en moi ; j'implore votre Sacré Cœur. Je veux me vaincre et devenir meilleure, pour vous consoler, vous plaire et me faire aimer de vous.

« Je l'ai dit : voilà que j'ai commencé maintenant, et d'ici à ce soir je serai fidèle. Oh ! faites-le ! »

Notre Père.

QUATRIÈME PARTIE

Du Sujet de l'Examen particulier

§ I. SUR LE CHOIX DU SUJET

On comprend assez l'importance de ce choix. L'examen est un instrument capable de frapper des coups décisifs : ces coups, où les fera-t-on porter ?

Il faut réfléchir et prier. Il est utile de faire à cette intention quelques bonnes œuvres et quelques sacrifices. — Rien de mieux que de consacrer à cette recherche une partie de sa retraite du mois. — Enfin donner à son choix la garantie et le mérite de l'obéissance en le soumettant à son directeur, mais prendre garde de ne pas lui laisser par paresse le soin qui nous incombe ; à nous de chercher et de proposer, à lui de décider.

1. Défaut dominant

C'est là le point d'attaque essentiel, normal ; on appelle ce défaut la tête des autres, parce qu'il leur commande, et leur racine parce qu'il les soutient ; mais on peut dire, pour préciser davantage, qu'il est la résultante de ce qui est excessif ou trop faible dans notre nature normale. Le vaincre est donc établir en nous la rectitude et l'harmonie.

Mais le difficile est de le connaître. En voici quelques moyens :

— 1. Tâchez de vous rappeler quel est le défaut que l'on vous a le plus constamment reproché depuis votre première enfance, dans la famille, au pensionnat, dans vos relations, etc.

— 2. Voyez directement en vous-même quel est le penchant, le défaut qui vous fait dire : Si j'étais débarrassée de celui-là, tout irait bien. Ne vous arrive-t-il pas de répondre à ce sujet : « Que voulez-vous, c'est plus fort que moi, c'est *ma nature* » ? Remarquez bien qu'il ne s'agit pas ici de fautes, mais de défauts. On se tromperait le plus souvent, si on prenait pour son défaut dominant ce qui fait l'objet des fautes les plus graves.

— 3. Enfin, comme l'on a presque toujours les défauts de ses qualités, voyez bonnement quelles sont les qualités

que vous remarquez et que l'on reconnaît généralement en vous. Ainsi, une personne sensible sera facilement susceptible ; une personne impressionnable sera portée au trouble et au découragement ; une personne expansive sera bien vite inconsidérée. Ainsi, l'activité dégénère en empressement ; la dignité en orgueil ; la douceur en indolence ou en faiblesse ; la prudence en cette sorte de duplicité et de méfiance que l'on reproche trop souvent aux personnes pieuses.

2. Défaut qui scandalise

Le défaut dominant est le point d'attaque décisif ; c'est par lui que l'on doit généralement commencer. Néanmoins, si l'on a quelque travers qui scandalise, tel que l'habitude de trop parler, d'être brusque, de se mal tenir, etc... on peut lui donner la priorité.

Il serait utile d'en faire autant à l'égard de certaines pratiques qui sont nécessaires aux commençants pour régler leur vie et fortifier leur volonté : je citerai spécialement la fidélité aux exercices de piété, à la règle et au silence.

Du reste, quel qu'en soit le sujet, l'examen particulier, bien fait, donne du nerf ; car la vigilance habituelle sur un point tient en éveil sur tout ce qui intéresse la perfection.

3. Une bonne habitude

Une bonne habitude à prendre, une *vertu* à pratiquer davantage, peuvent être l'objet de l'examen particulier ; il arrive, en effet, que certaines personnes ont peu de défauts, tout en n'ayant encore ni la vertu à un haut degré, ni toutes les pratiques de piété qui la développent. De plus, par ce choix, les parfaits trouveront toujours de la matière. On marque alors ou les actes positifs qu'on a faits, ou le déficit du nombre qu'on s'était prescrit.

4. Pratique opposée à un défaut

Quelquefois, il sera plus utile d'attaquer un défaut en se proposant la pratique de la vertu opposée, ou même d'une vertu différente, mais dont l'influence est de nature à le maîtriser.

1. — Si, par exemple, je me trouble et m'irrite facilement devant les contretemps, les oppositions, etc., en un mot devant *tout ce qui est pénible*, je m'imposerai de me dire à chaque occasion : « *C'est la volonté de Dieu, je la veux, je l'aime.* »

— Pour acquérir la douceur et la *bienveillance*, comme aussi le *respect*, je me proposerai de *voir Notre-Seigneur dans toute personne* avec qui j'aurai affaire.

— Est-ce une *antipathie* pour un membre de la famille ou de la maison ? je restreindrai à lui seul cette pratique : « *toutes les fois que je le verrai, je penserai que Jésus l'aime.* »

— S'il s'agit de l'orgueil, de la fierté, de certains *sentiments de mépris*, je m'habituerai à *regarder chacune comme au-dessus de moi.*

— Autres pratiques portant sur l'extérieur pour atteindre les dispositions intérieures par influence : contre l'orgueil, *une tenue toujours déférente* ; contre la mauvaise humeur et la rudesse, un *visage toujours calme et ouvert* ; contre l'empressement une *gravité constante*, etc.

2. — Un mot sur les moyens *indirects*.

Ils sont nombreux, car les vertus ont entre elles des rapports visibles et aussi des communications secrètes. L'amour pour Dieu (amour de charité) a même cette particularité qu'il peut faire marcher en avant toutes les vertus rien qu'en avançant lui-même.

L'exercice de la présence de Dieu semble avoir le même privilège : il donne du courage, il éclaire, il élève, il sanctifie.

— Beaucoup d'âmes y reviennent sans cesse et il ne faudrait pas les blâmer alors même qu'elles auraient encore de nombreuses imperfections à combattre. Elles les vaincront peut-être mieux par ce moyen s'il est dans leur attrait.

5. Sujets fondamentaux

Il est bon de revenir de temps en temps, pour huit ou quinze jours, à l'un de ces sujets éminemment pratiques qui sont comme le fonds de la vie parfaite :

1° Fidélité aux exercices de piété, à la règle et au silence.

- 2° Pureté d'intention.
- 3° Perfection des actions ordinaires.
- 4° Égalité d'âme et confiance.
- 5° Présence de Dieu (recueillement et aspirations).

II. SUR LA MANIÈRE DE DISPOSER SON SUJET

Je suppose que l'on vient de choisir son sujet ; c'est, par exemple, l'orgueil à réduire, la charité à acquérir, n'importe. Suffira-t-il de se poser en face de ce défaut ou de cette vertu ? Assurément non. Pour le succès de l'examen, il faut : 1° embrasser peu de matière, par conséquent *diviser* son sujet, et 2° l'envisager *de manière à pouvoir marquer* par chiffres le nombre de ses manquements. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, l'examen sera plus ou moins vague et superficiel. Voici quelques exemples de la manière d'ordonner ainsi son sujet. On en aura déjà trouvé plusieurs dans les pages précédentes.

1. DÉFAUT À CORRIGER

Si je manque souvent à la charité envers le prochain, je me propose pour *premier sujet* ces deux règles extérieures : ne jamais parler en mal du prochain, même par simple conversation, et ne jamais dire à aucune personne une seule parole qui puisse lui être pénible ; en un mot, charité dans les paroles.

Devenue maîtresse de moi sur ce point, je prendrai pour *second sujet* d'éviter dans la conversation ces petits défauts où l'on se surprend si souvent : contredire, contester, couper la parole, se montrer de mauvaise humeur, etc.

Le *troisième sujet* pourra être de parler toujours en bien du prochain, et de contenter chacune des personnes avec lesquelles on se trouve, surtout celles de la famille, par beaucoup d'affabilité dans les paroles et dans l'expression du visage.

En *quatrième lieu*, je m'exercerai à la charité formelle en me proposant de voir et d'aimer Dieu en chaque personne. Mon sujet d'examen pourra être celui-ci : Ai-je vu et aimé Notre-Seigneur dans chacune des personnes avec qui j'ai eu

des rapports : personnes étrangères, personnes de la famille, surtout personnes ennuyeuses ? Y ai-je pensé chaque fois ?

2. UNE BONNE HABITUDE À PRENDRE

Si je veux parvenir à faire avec perfection tous mes exercices de piété jusqu'aux moindres pratiques, comme *Benedicite, signe de croix*, etc. ; je me proposerai successivement ces quatre sujets :

- 1° Les faire tous avec *exactitude*.
- 2° Les faire tous avec *perfection pour l'extérieur*.
- 3° Les faire avec une *attention soutenue*.
- 4° Les faire avec un sentiment explicite d'*amour de Dieu*.

3. UN SUJET QUI N'OFFRE PAS D'OCCASIONS DÉTERMINÉES

Si la vertu que l'on veut acquérir ne présente pas d'occasions naturelles, on détermine qu'on produira tel nombre d'actes le matin et tel nombre le soir, et c'est le déficit que l'on marque. Le nombre doit être augmenté à mesure que l'habitude s'acquiert.

— On se prescrira très utilement quelque acte *extérieur* qui accompagne ces actes intérieurs et qui, pour ainsi parler, leur donne du corps, comme de se mettre à genoux, de regarder vers le ciel, de poser sa main sur son cœur, etc., etc.

Venons à un exemple : la présence de Dieu.

1^{er} sujet.—Pour m'établir dans cette habitude, je m'imposerai *tel nombre de retours vers Dieu*, matin et soir, et je marquerai le déficit.

2^e sujet.—Une fois l'habitude bien commencée, je la perfectionnerai en m'imposant de rendre ces retours vers Dieu *vraiment affectifs*, par des aspirations venant du cœur.

3^e sujet.—De temps en temps je me bornerai à deux ou trois *élévations d'âme plus prolongées* le matin et autant le soir, y consacrant une ou deux minutes. — Cesser toute occupation, se mettre à genoux, s'il se peut. — Ne marquer alors que le déficit en cela ; ou encore, sans se limiter d'avance, marquer le *nombre positif* de ces petites retraites spirituelles.

4^e sujet.—Quelques âmes peuvent prétendre à une pré-

sence de Dieu plus intime. Elles auront alors à se demander ceci : *ai-je vu Dieu en tout ?*

Là encore il est bon de diviser ainsi sa matière :

a) Dieu vu dans les *créatures matérielles*, me servant lui-même par leur moyen.

b) Dieu dans les *événements*. Adorer en toute occasion sa volonté, sa sagesse, son amour, que ces attributs s'y montrent ou s'y tiennent cachés.

c) Dieu dans les *âmes*. Le Dieu père, le Dieu révélé, apparaissant plus particulièrement dans les enfants, les pauvres, les souffrants, les supérieurs, les personnes qui lui sont consacrées.

Cette vue est d'un grand secours dans l'exercice du zèle.

4. ESPRIT A DÉVELOPPER EN SOI

Dans ces sortes de sujets, souvent fort utiles et généralement faciles, ce qu'il faut craindre surtout, c'est le vague, d'où résulte l'impossibilité de marquer ses manquements. Pour obvier à cet inconvénient, il y a un moyen que l'on néglige trop : c'est de faire un questionnaire précis, portant sur chaque action d'une certaine importance ou sur chaque heure ; quelques mots succincts, que l'on est souvent seul à comprendre, suffisent. On les a sous les yeux, et l'on note à mesure. Ce secours est indispensable en certains jours de fatigue et de préoccupation.

Voici du reste comment on pourrait s'y prendre. Mon sujet est, supposons, *l'esprit de prière* ; je me fais le questionnaire suivant :

1° A mon réveil, ai-je nettement tourné vers Dieu ma pensée et mon cœur ?

2° En m'habillant, ai-je *prié*, au lieu de suivre des pensées étrangères ou de rester dans le vague ?

3° Mon examen de prévoyance a-t-il été *actif* ?

4° Méditation préparée d'avance ? attentive, affective ?

5° Messe, communion ?

6° De telle heure à telle autre, ai-je élevé ma pensée vers Dieu ?

7° Ai-je produit des oraisons jaculatoires ?

8° Dans la conversation, ai-je écarté l'obstacle : *empressement, dissipation* ?

9° Durant les *occupations*, ai-je dégagé souvent ma pensée au lieu de me *laisser absorber* ?

10° A la suite de ces conversations ou occupations, me suis-je retrouvée près de Dieu, *apte à prier* ?

11° Après telle prière vocale, ai-je *senti que j'avais prié* ?

12° Ai-je profité pour m'élever vers Dieu *des moments perdus*, comme passage d'un endroit à un autre, etc ?

Cette méthode peut s'appliquer à beaucoup de sujets : esprit de réparation, esprit d'action de grâces, esprit d'humilité, esprit de joie spirituelle, etc.

Nota. — Un questionnaire est généralement utile ; une fois écrit, il sera là pour nous servir au besoin. L'expérience montre qu'il est très souvent *nécessaire*. Faute de ce secours, beaucoup d'âmes abandonnent l'examen particulier trop pénible ou inefficace, et beaucoup d'autres sortent de cet exercice sans avoir rien fait.

INDUSTRIES POUR MIEUX RÉUSSIR

— S'imposer une pénitence pour chaque manquement : autant de fautes, autant d'*Ave, Maria* — autant de coups de discipline — autant de quarts d'heure de silence — baiser la terre autant de fois.

Rodriguez dit à propos de ce moyen : « Quand un cheval a reçu de l'éperon après certains écarts, il en sent le voisinage et n'en a plus besoin en semblable occurrence. »

— Rendre compte jour par jour à quelqu'un durant un temps, est un secours incomparable ; rien n'excite à un tel degré notre attention, rien ne nous rappelle mieux nos promesses. Le faire chaque semaine en se confessant serait un moyen aussi facile que précieux.

— Le défaut dominant est la matière normale de l'examen particulier ; on doit donc le combattre des années entières, toute la vie même, s'il le faut. Cependant, si la routine et

l'ennui s'en mêlent, il suffit, tout en gardant le même objectif, de changer le mode d'attaque : c'est très facile en se reportant aux avis qui précèdent.

Au besoin prendre un autre sujet pour quelque temps.

COURT RÉSUMÉ PRATIQUE

EN DEHORS DE L'EXAMEN

Choisir et disposer son sujet de façon à pouvoir marquer le nombre de ses manquements.

Dès le matin prévoir les occasions.

Le long du jour veiller sur le défaut à combattre, et se frapper la poitrine après chaque défnite.

A L'EXAMEN

Se mettre en la présence de Dieu, et se tourner tout entière vers ce que l'on va faire.

1° Examiner les grâces reçues et remercier Dieu de son amour, afin d'être généreuse à se vaincre.

2° Rappeler nettement à sa mémoire le sujet sur lequel on va s'examiner et demander à Dieu la grâce de bien connaître chacun de ses manquements et de se corriger.

3° Examiner sa matinée ou sa soirée heure par heure ; s'aider au besoin d'un questionnaire. Marquer le nombre de ses manquements, le comparer avec celui des jours précédents. Ne pas passer trop de temps à ce troisième point.

4° S'exciter à de vifs sentiments de contrition, les exprimer avec instance.

5° Prévoir les occasions — prendre des résolutions précises, ne portant que jusqu'au prochain examen — surtout demander vivement d'y être fidèle.

DES PÉNITENCES

DISPOSITIONS AVEC LESQUELLES ELLES DOIVENT ETRE FAITES (1)

Parmi les pénitences qui sont de règle dans les congrégations religieuses, les unes sont faites par toute la communauté soit en public, soit en secret, comme jeûnes, disciplines, etc. ; d'autres ne sont faites que par une ou plusieurs religieuses, en présence de la communauté, soit que ces pénitences aient été imposées au Chapitre des coupes ou bien à l'occasion de quelque faute accidentelle, soit qu'elles aient été simplement autorisées par la Supérieure.

Nous appelons ces sortes de pénitences, *pénitences faites en communauté*.

La pratique de ces pénitences est de la plus haute antiquité, et elles ont concouru à la perfection d'une multitude de saints ; elles sont par conséquent très respectables, et si quelques-unes ne semblent plus en rapport avec l'esprit de notre siècle, c'est la légèreté de cet esprit dégénéré qu'il faut accuser et non l'admirable simplicité de nos pères en religion. La plupart ne sont qu'humiliantes, afin que chaque religieuse, quel que soit son état habituel de santé, puisse les faire.

Disons d'abord les dispositions générales avec lesquelles il faut se porter à ces pénitences.

La religieuse fervente se porte toujours avec empressement à l'accomplissement des pénitences imposées par la Supérieure, soit au Chapitre des coupes, soit à l'occasion de quelque faute particulière contre la régularité, ou l'édification, ou le bon ordre. Elle ne laisse apercevoir aucune répugnance, quelle que soit l'humiliation qui lui revient de la pénitence imposée, parce qu'en réalité, par un effet de la divine grâce, elle n'en éprouve point de volontaire.

Elle la fait aussi avec ponctualité, fidélité et simplicité, ne changeant rien à ce qui est déterminé par l'obéissance

(1) Extrait de l'Esprit de Sacrifice, par le R. P. Giraud, M. S.

ou par l'usage. Elle a horreur de toute espèce de singularité. C'est l'humilité qu'elle cherche dans l'humiliation, et rien autre chose. C'est même avec une sorte de joie spirituelle qu'elle se porte aux pénitences, se souvenant de la parole de saint Paul disant de l'adorable Victime : « *Proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contempta*. Ne tenant aucun compte de l'ignominie de son supplice, Jésus porta la croix avec une grande joie. (1) »

Du reste, toutes les dispositions d'empressement, de ponctualité, d'humilité, de joie, tirent leur vérité et leur force de l'union à ce doux Sauveur dans sa vie de victime, et nos pénitences ne sont qu'une imitation de l'état si humilié et si douloureux de sa divine Passion.

Nous allons entrer dans quelques nouveaux détails à ce sujet, en indiquant quelques-unes des principales pénitences faites en communauté.

Ces principales pénitences sont les suivantes : *prier les bras en croix, baiser les pieds des sœurs, baiser la terre, mendier son repas et se prosterner au réfectoire.*

L'action de *prier les bras en croix* est très touchante. Elle rappelle d'une manière sensible l'attitude douloureuse et les prières de Jésus en croix. La religieuse qui fait cette pénitence doit avoir les yeux de l'âme fixés sur son adorable modèle, la douce Victime du Calvaire, qui, pendant trois heures d'intolérables souffrances, demeura les bras étendus et cloués à la croix, demandant à son Père miséricorde et pardon pour les pauvres pécheurs, pour nous en particulier. Comment parlait-il à ce Père irrité, mais disposé à se laisser fléchir ? Quel était son esprit d'expiation ? sa haine du péché ? son désir de sauver les âmes ? Les sentiments de la divine Hostie seront ceux de l'humble religieuse, qui prie au milieu de ses sœurs les bras étendus comme ceux du divin Rédempteur.

Cette attitude lui rappellera aussi qu'elle doit être elle-même une véritable crucifiée, par la mortification et l'obéissance. En se montrant à ses sœurs en cet état, elle leur témoigne qu'elle est contrite d'avoir si peu donné l'exemple

(1) Hébr., XII, 2.

d'une disposition qui est essentielle à la Religieuse, et qu'elle veut à l'avenir pouvoir dire avec l'Apôtre : « *Christo confixus sum cruci. Je suis liée et attachée à la croix avec Jésus-Christ* (1) ».

La pénitence qui consiste à *baiser les pieds des sœurs* lui rappellera que Notre-Seigneur, la veille de son sacrifice, sembla vouloir préluder à ce grand acte en se prosternant devant ses apôtres et en leur lavant les pieds. Comme il s'abaisse ! et que son abaissement est touchant, lorsque c'est à Judas qu'il rend cet humiliant service ! Que la religieuse se mette aux pieds de chacune de ses sœurs, animée de l'esprit de charité et d'humilité qui était en notre doux Sauveur, et qu'elle soit à leurs pieds non seulement pendant qu'elle accomplit sa pénitence, mais qu'elle y demeure par intention, reconnaissant même, en toute sincérité, qu'elle n'est pas digne d'occuper cette place, ayant mérité d'être aux pieds des démons.

En même temps, elle demandera intérieurement, avec une grande humilité, pardon à Dieu pour tous les mauvais exemples qu'elle a donnés à chacune de ses sœurs, pour les mauvais procédés, les impatiences, les jugements téméraires...

D'autres fois, voyant Notre-Seigneur dans chacune de ses sœurs, elle entrera dans les dispositions de Madeleine, couvrant de ses baisers et arrosant de ses larmes les pieds sacrés du divin Maître.

En *baisant la terre*, elle aura l'intention d'honorer les humiliations de Jésus qui, étant dans la gloire de son Père, est descendu parmi nous pour y apparaître, selon le prophète, plutôt comme un ver de terre que comme un homme ; ou bien elle pensera à cet état de prostration dans lequel il était au jardin des Olives, ou encore aux chutes qu'il fit en montant au Calvaire, chargé de sa lourde croix.

Si l'on nous impose la pénitence qui consiste à *se prosterner au réfectoire*, pendant que la communauté passe, nous nous souviendrons de l'humiliation qu'éprouvait Notre-Seigneur à être en quelque sorte exilé du ciel, et, parce qu'il était chargé des péchés des hommes, se regardant comme indigne

(1) Galat., II, 19.

d'y rentrer avant d'avoir souffert la mort la plus cruelle au Calvaire, comme il le dit lui-même aux deux disciples d'Emmaüs.

On pourrait aussi penser utilement à ces humbles pénitents de la primitive Église qui, tout pénétrés de l'esprit de Jésus-Christ Victime, demandaient avec tant de larmes et de prières les suffrages des chrétiens fidèles, pour obtenir le pardon de leurs fautes et la grâce de pouvoir rentrer dans l'assemblée sainte.

L'action de *mendier son repas au réfectoire* nous rappellera que Notre-Seigneur a souffert la faim et la soif, qu'il a vécu d'aumônes et que, suivant de respectables traditions, il se nourrit plus d'une fois d'un pain mendié, notamment en Égypte et durant les trois jours d'absence, à l'âge de douze ans. C'est dans son esprit d'humilité et de pureté que nous demandons l'aumône d'une portion ou de tout le repas à la charité de nos sœurs, nous reconnaissant indignes d'avoir place à la table des enfants de Dieu, pauvres prodiges qui avons dissipé la part de notre héritage.

Il arrive quelquefois que la religieuse doit *prendre son repas à genoux, à l'écart* ; le même esprit d'humilité l'y accompagnera. Un jour, saint François d'Assise étant à table, se mit à penser à la douce Victime de Bethléem, couchée sur la paille de la crèche ; et tout à coup s'étant levé, il s'assit à terre et y prit son repas en disant : « Comment prendre ma nourriture étant assis, quand mon Sauveur est couché sur la paille ? »

Enfin il y a plusieurs autres pénitences qui sont en usage dans les communautés religieuses. Elles sont indiquées dans le Directoire ou le Coutumier de chaque Congrégation. L'essentiel est qu'un grand esprit de foi pénètre et vivifie des pratiques qui sont en elles-mêmes sans valeur et quelquefois singulières ; mais qu'y a-t-il de singulier, quand c'est en Jésus-Christ et pour imiter son état d'ignominie et d'abjection, que nous nous portons à faire ces actes humiliants ? Ah ! certes ! sommes-nous descendues aussi bas que notre Dieu ? — Et notre misérable amour-propre est-il assez mort, pour que nous ayons des ménagements à garder envers lui ?

Faisons donc modestement mais courageusement toutes nos pénitences, et disons avec le saint roi-prophète : « Devant le Seigneur qui m'a choisie... je paraîtrai vile encore plus que je ne l'ai paru, et je serai méprisable à mes propres yeux ; mais cela même sera ma gloire. »

SAINT-IGNACE
SUR LA
VERTU D'OBÉISSANCE

Factus obediens usque ad mortem
mortem autem crucis.
Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort
et jusqu'à la mort de la croix.
PHILIP. 2. 8.

La vertu d'obéissance.

1 Quoique je désire vous voir ornés de tous les dons de Dieu, et accomplis dans toutes les vertus, ce que je souhaite surtout, c'est que vous excelliez dans l'obéissance, non seulement à cause des grands biens et des avantages tout particuliers qui sont attachés à cette vertu, comme il est évident par une infinité de passages et d'exemples illustres tirés de l'ancien Testament et du nouveau, mais aussi parce que, comme le dit S. Grégoire, entre toutes les vertus, c'est l'obéissance seule qui produit et entretient les autres dans nos cœurs. Si cette vertu fleurit en vous, les autres y fleuriront infailliblement aussi, et y produiront des fruits tels que je les désire pour vous, et que les demande avec justice Celui qui, par sa propre obéissance, a voulu réparer le monde, qui s'était entièrement perdu par le mépris d'une vertu si salutaire, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

2. Ne considérez jamais la personne même à laquelle vous obéissez, mais voyez en elle Jésus-Christ Notre Seigneur, en considération duquel vous obéissez. Et en effet, si l'on doit obéir au supérieur, ce n'est point en vue de sa prudence, de sa bonté, ou d'autres qualités que Dieu pourrait lui avoir données, mais uniquement parce qu'il est le lieutenant de Dieu, et qu'il agit par l'autorité de celui qui a dit : *Quiconque vous écoute m'écoute, et quiconque vous méprise me méprise.*

3. Que si, au contraire, il paraissait avoir moins de prudence et de sagesse, ce n'est pas une raison de lui obéir avec moins d'exactitude, puisqu'en sa qualité de supérieur, il représente la personne de celui dont la sagesse est infaillible, et qui suppléera par lui-même à tout ce qui pourrait manquer à son ministre, soit de vertu, soit d'autres bonnes qualités. En effet, Jésus-Christ ayant dit expressément : *Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse*, il ajouta immédiatement après : *Gardez donc et faites exactement tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas comme ils font.*

Motif de l'Obéissance.

4. C'est pourquoi je souhaite que vous vous portiez avec tout le soin et avec toute l'application possible à reconnaître Jésus-Christ Notre-Seigneur, en quelque supérieur que ce soit, et à rendre avec un profond respect, dans sa personne, à la divine majesté l'honneur que vous lui devez. Ce qui ne vous semblera pas étrange, si vous considérez que S. Paul nous commande d'obéir aux puissances séculières, et même infidèles, comme nous obéirions à Jésus-Christ, qui est la source de toute puissance bien réglée ; car voici comme il écrit aux Éphésiens : *Obéissez à vos maîtres temporels avec crainte et avec tremblement, en la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ, ne les servant pas seulement lorsque vous en serez vus, mais comme si vous vouliez plaire à des hommes, mais agissant comme des serviteurs de Jésus-Christ, faisant la volonté de Dieu avec sincérité de cœur, rendant vos services de bonne volonté, comme si vous les rendiez au Seigneur lui-même, et non pas aux hommes.* Et de là vous pourrez juger vous-mêmes quel respect le religieux doit avoir intérieurement pour celui auquel il s'est soumis pour la direction de sa conduite, non seulement comme à un supérieur, mais comme à celui qui tient nommément la place de Dieu, et s'il le doit considérer comme un homme seulement, et non pas plutôt comme le vicaire de Jésus-Christ.

Exécution, premier degré d'obéissance. — Soumission de volonté, second degré d'obéissance.

5. Mais de plus je désire vivement que vous compreniez bien et que vous graviez profondément en votre esprit que cette première sorte d'obéissance, qui ne tend qu'à la seule exécution des choses qu'on commande, est une obéissance bien basse et bien défectueuse ; qu'elle n'est pas même digne du nom de cette vertu si elle ne s'élève jusqu'au second degré, qui fait de notre volonté et de celle du supérieur une même volonté, et qui met un si bon accord entre lui et nous, que non seulement il paraisse dans l'exécution que nous faisons ce qu'il nous commande, mais aussi que nous n'avons en effet qu'un même dessein avec lui, de manière que l'un et l'autre n'adoptent et ne rejettent que les mêmes choses. C'est pour quoi nous lisons dans l'Écriture sainte : *L'obéissance vaut mieux que les victimes* : parce que, comme dit S. Grégoire, par les victimes on sacrifie les animaux, et par l'obéissance l'on immole sa propre volonté. Et comme cette faculté de notre âme est extrêmement noble et précieuse, le sacrifice que nous en faisons à Notre-Seigneur et à notre Créateur par l'obéissance est par là même d'un très grand prix.

6. N'est-ce donc pas une erreur bien grossière et bien dangereuse que l'erreur non seulement de ceux qui s'imaginent qu'il leur est permis de manquer à l'obéissance dans les choses qui regardent la chair et le sang, mais aussi de ceux-là qui se persuadent qu'ils peuvent s'écarter de la volonté de leur supérieur dans les actions qui sont d'ailleurs spirituelles et fort saintes en elles-mêmes, comme sont les jeûnes, les prières et autres semblables œuvres de piété ? Qu'ils écoutent ce que Cassien a sagement remarqué dans la conférence de l'abbé Daniel : Certainement, dit-il, c'est une même sorte de désobéissance de violer le commandement de son supérieur ou pour s'appliquer au travail ou pour demeurer dans le repos ; et il est aussi dommageable d'enfreindre les règlements du monastère pour dormir que pour veiller ; enfin c'est une aussi grande faute d'agir contre le commandement du supérieur pour vaquer à la lecture que de le mépriser pour se

livrer au sommeil. L'occupation de Marthe fut sainte, il est vrai ; la contemplation de Madeleine fut sainte, ainsi que sa pénitence et les larmes dont elle lava les pieds du Sauveur ; mais toutes ces actions, pour être méritoires, ont dû se faire à Béthanie, c'est-à-dire dans la maison d'obéissance, selon l'étymologie de ce mot, comme si Notre-Seigneur, ainsi que le remarque S. Bernard, eût voulu nous apprendre par là que ni le zèle des bonnes œuvres, ni la douceur de la contemplation des choses saintes, ni les larmes de cette pénitente n'eussent pu lui être agréables hors de Béthanie.

7. C'est pourquoi, autant que vous le pourrez, dépouillez-vous entièrement de vos volontés ; abandonnez franchement et consacrez à votre Créateur, par les mains de ses ministres, la liberté que lui-même vous a donnée. Ne croyez pas que ce soit retirer peu de fruit de votre libre arbitre que de pouvoir le remettre tout entier par l'obéissance entre les mains de Celui de qui vous l'avez reçu. Bien loin de perdre votre liberté par ce dépouillement, vous la rendez plus excellente et plus parfaite, parce que vous conformez par ce moyen toutes vos volontés à une règle très assurée de rectitude, qui n'est autre que la volonté divine, dont vous avez un fidèle interprète en celui qui vous commande de la part de Dieu.

8. Ainsi gardez-vous bien d'essayer jamais d'attirer à votre volonté la volonté du supérieur, que vous devez regarder comme celle de Dieu ; car ce ne serait pas conformer votre volonté à la volonté divine, mais plutôt vouloir régler la volonté divine par la vôtre, et par conséquent renverser l'ordre de la sagesse de Dieu. En effet, combien grande est l'erreur de ceux que l'amour d'eux-mêmes a tellement aveuglés qu'ils se persuadent être obéissants lorsqu'ils ont porté le supérieur, en quelque manière que ce soit, à vouloir ce qu'ils veulent ! Écoutez S. Bernard qui est parfaitement versé en cette matière : Quiconque s'efforce, dit-il, ouvertement ou en secret de porter son supérieur à lui commander ce qui est selon son inclination se trompe lui-même s'il se flatte alors d'avoir obéi ; car ce n'est pas lui qui, dans ce cas, obéit au supérieur, mais c'est le supérieur qui lui obéit. Celui donc qui prétend acquérir la vertu d'obéissance doit monter au

second degré de cette vertu, de manière que non seulement il exécute le commandement du supérieur, mais aussi qu'il règle sa volonté sur celle du supérieur, ou plutôt qu'il se dépouille de la sienne pour se revêtir de celle de Dieu, laquelle lui est déclarée par le supérieur.

Soumission du jugement, troisième degré d'obéissance.

9. Mais si quelqu'un veut faire de soi-même un sacrifice parfait, il est nécessaire qu'après avoir soumis à Dieu sa volonté, il lui consacre encore son entendement, en quoi consiste le troisième et le plus haut degré de l'obéissance, de sorte que non-seulement il veuille ce que le supérieur veut, mais qu'il soit aussi de même sentiment avec lui, et que son jugement soit entièrement assujéti au jugement du supérieur, autant qu'une volonté déjà soumise peut soumettre l'entendement. Et quoique cette faculté de l'âme ne soit pas la maîtresse de ses opérations comme la volonté l'est de ses mouvements, et qu'elle se porte par une détermination naturelle à ce qui lui paraît véritable, néanmoins en beaucoup de choses, où l'évidence de la vérité connue ne l'emporte pas nécessairement, elle peut suivre un parti ou l'autre, selon le mouvement que le poids de la volonté lui donne. Et c'est dans la rencontre de ces choses, qui ne sont pas évidentes, que tout homme qui fait profession d'être obéissant doit se plier au sentiment de son supérieur ; car, comme l'obéissance est une espèce d'holocauste par lequel l'homme tout entier, sans nulle réserve, se sacrifie dans les flammes de la charité à son Créateur et Seigneur par les mains de ses ministres ; et comme elle est encore un renoncement absolu à soi-même, par lequel le religieux cède volontairement tout le droit qu'il peut avoir sur sa conduite particulière, pour ne dépendre que de la divine Providence sous le gouvernement de son supérieur, il faut nécessairement avouer que l'obéissance ne renferme pas seulement l'exécution pour faire ce qui nous est commandé, ni la seule volonté pour s'en acquitter volontiers, mais qu'avec l'exécution et avec la volonté elle comprend encore le jugement. Ainsi l'inférieur trouve bon et raisonnable tout

ce que le supérieur aura commandé et jugé bon, autant que la volonté, comme nous avons dit, aura de force et d'empire sur l'entendement pour l'obliger à se soumettre.

Nécessité du troisième degré d'obéissance.

10. Plût à Dieu que cette obéissance du jugement fût aussi parfaitement connue et aussi fidèlement pratiquée des hommes qu'elle est agréable à Dieu et nécessaire à tous ceux qui vivent dans l'état religieux ! Car, comme dans les corps célestes, afin que l'un donne le mouvement à l'autre, il est nécessaire que l'inférieur soit tellement placé au-dessous du plus haut qu'il y ait subordination et assujettissement d'un corps à l'autre, de même parmi les hommes, afin que les uns reçoivent leur mouvement et leur conduite de l'autorité des autres, ce qui se fait par l'obéissance, il faut que celui qui dépend de la volonté d'autrui soit soumis à sa direction et à ses ordres, afin que par cette soumission il reçoive l'impression de l'autorité de celui qui commande. Or il n'est pas possible que cette sorte d'obéissance et de soumission se soutienne longtemps, à moins que la volonté et le jugement de l'inférieur ne soient de parfait accord avec la volonté et le jugement du supérieur.

11. Que si ensuite nous venons à faire réflexion sur la fin et sur la cause de l'obéissance, nous trouverons que le jugement peut aussi bien que la volonté s'égarer en ce qui nous touche, et par conséquent comme pour empêcher que notre volonté ne se dérègle, nous l'unissons à celle du supérieur : ainsi dans la crainte que notre jugement ne se trompe, nous devons le conformer de même au jugement du supérieur. *Ne vous appuyez point sur votre prudence*, dit l'Écriture Sainte. Et c'est un sentiment commun parmi les sages, dans les affaires mêmes du monde, qu'il est de la prudence de ne pas nous fier à notre prudence, surtout en nos propres affaires, dans lesquelles nous ne sommes pas ordinairement des juges assez équitables, à cause de la passion qui nous trouble. S'il est donc vrai que, dans nos affaires, nous devons soumettre notre jugement au jugement et à l'avis d'un autre,

quoiqu'il ne soit pas notre supérieur, combien plutôt le devons-nous faire envers celui qui est en effet notre supérieur, à la conduite duquel nous nous sommes abandonnés, le regardant comme le lieutenant de Dieu et comme l'interprète de sa volonté souveraine ! Et cette précaution est d'autant plus nécessaire aux personnes pieuses et dans les choses spirituelles que le péril est plus grand dans le chemin de la vertu, lorsque l'on y court sans être retenu par le frein de la prudence et de la discrétion. Sur quoi Cassien dit fort à propos dans la conférence de l'abbé Moïse : Qu'il n'y a point de dérèglement d'où le démon tire tant d'avantage pour perdre un religieux que lorsque, lui ayant donné du mépris pour les avis de ses supérieurs, il lui aura persuadé de s'arrêter à son jugement, et de suivre ses propres idées.

12. De plus, si cette obéissance du jugement nous manque, la soumission de notre volonté, ou l'exécution des choses qui nous sont prescrites, sera nécessairement défectueuse ; car il est dans notre nature que les puissances affectives de notre âme suivent naturellement celles qu'on nomme appréhensives ; d'où il arrive que sans une grande violence, il n'est pas possible que la volonté se soumette constamment dans les choses que le jugement désapprouve. Et quand bien même il se trouverait quelqu'un qui eût cette soumission de volonté durant quelque temps, par cette maxime générale qu'il faut obéir, même en des choses qui ne seraient pas commandées avec assez de prudence, cette soumission néanmoins ne peut être constante ni assurée ; et ainsi la persévérance manquera, ou du moins cette perfection d'obéissance qui consiste à se soumettre promptement et avec plaisir ; car il ne peut y avoir ni empressement ni plaisir là où les esprits sont si partagés dans leurs jugements. Le zèle et la promptitude de l'exécution se perdent aussi lorsqu'on vient à douter s'il est à propos de faire ou de ne faire pas ce qu'on nous ordonne. Cette simplicité si renommée de l'obéissance avengle n'existe plus lorsque nous mettons intérieurement en question si c'est avec raison ou à tort qu'on nous fait le commandement ; et peut-être il arrive que nous condamnons le supérieur, parce qu'il nous commande ce qui ne nous est pas

agréable. L'humilité se perd d'autant que si, d'une part, nous nous soumettons, de l'autre toutefois, nous nous préférons au supérieur ; la force nous manque dans l'entreprise des choses difficiles : enfin, pour tout dire en un mot, la vigueur, la dignité de l'obéissance disparaissent entièrement ; et à tous ces avantages, succèdent la tristesse, la pesanteur, les murmures, les excuses et d'autres imperfections considérables, qui ravissent à l'obéissance toute sa valeur et tout son mérite. C'est pourquoi S. Bernard, parlant à ceux qui ont tant de difficulté à exécuter les choses qui leur sont commandées quand elles ne leur plaisent pas, leur donne cette instruction : Si vous souffrez avec peine ce qui vous est ordonné, si vous faites quelque mauvais jugement de votre supérieur, si vous vous laissez aller intérieurement aux murmures, quoique vous fassiez extérieurement ce qui vous est commandé, sachez que ce n'est point là la vertu de patience, mais un voile pour couvrir votre malice. Que si l'on recherche la paix du cœur et la tranquillité de l'esprit, il est hors de doute que celui-là n'en jouira jamais qui nourrit en soi-même un principe de troubles et d'inquiétudes, c'est-à-dire ce te opposition entre le jugement propre et les ordres de l'obéissance.

13. Et c'est pour cela que l'apôtre S. Paul, exhortant les fidèles à maintenir cette union, qui est le lien de toutes les sociétés, leur recommande si expressément que tous jugent et disent les mêmes choses, afin que, par cet accord des jugements et des volontés, ils se conservent mutuellement dans une parfaite paix. Or s'il est expédient pour le bien de tout le corps qu'il y ait une concorde parfaite entre le chef et les membres, il n'est pas difficile de décider s'il est plus raisonnable que le chef suive la direction des membres, ou que les membres soient soumis à la conduite du chef.

Excellence du troisième degré d'Obéissance.

14. De ce que nous avons dit jusques ici, il est aisé de connaître combien l'obéissance du jugement est nécessaire : que si vous voulez savoir combien elle est parfaite et agréable à

Notre Seigneur, il ne faut que considérer, premièrement que c'est par elle que l'on consacre à Dieu la plus noble et la plus précieuse partie de l'homme ; que c'est encore par elle que celui qui obéit devient un holocauste vivant et agréable à la majesté divine, puisqu'il ne se réserve absolument rien de lui-même ; et enfin que c'est elle qui lui fait entreprendre un combat très difficile, dans lequel il se surmonte généreusement pour l'amour de Dieu, résistant à cette inclination si naturelle à tous les hommes qui les porte à s'attacher à leur propre sens. D'où nous devons conclure qu'encore que ce soit le propre de l'obéissance de perfectionner la volonté, puisque c'est elle qui la rend attentive et soumise au moindre signe de l'inclination du supérieur, néanmoins cette obéissance, comme nous avons dit, doit encore étendre son pouvoir sur l'entendement pour lui faire prendre parfaitement les pensées et les sentiments du supérieur. Et de cette sorte, il arrivera qu'employant toutes les forces de la volonté et de l'entendement, nous nous porterons avec une promptitude merveilleuse à exécuter entièrement tout ce qui nous est ordonné.

Moyens pour acquérir le troisième degré d'Obéissance.

15. Il me semble vous entendre dire, que vous êtes maintenant bien persuadés de la nécessité de cette vertu, mais que vous voudriez bien apprendre comment vous en pourriez acquérir la perfection. Je réponds avec S. Léon qu'il n'y a rien de difficile aux humbles, rien de dur et de fâcheux aux esprits doux et traitables. Ainsi pourvu que l'humilité et la douceur ne vous manquent pas, la bonté de Dieu ne manquera pas non plus de vous aider à remplir, non-seulement sans répugnance, mais encore avec joie des promesses que vous lui avez faites.

Premier Moyen.

16. Mais outre cette réponse générale, je vous présente trois moyens particuliers qui peuvent beaucoup servir à acquérir l'obéissance du jugement : le premier est, comme je vous ai

dit au commencement de cette lettre, de ne pas considérer dans la personne du supérieur un homme sujet aux erreurs et aux misères de l'humanité, mais de regarder en lui Jésus-Christ même qui est la sagesse souveraine, la bonté incompréhensible et la charité infinie, lequel ne peut pas se tromper et ne veut pas vous tromper. Et puisque votre conscience vous rend témoignage que c'est pour l'amour de Dieu que vous vous êtes soumis au joug de l'obéissance, afin d'être plus assurés de faire la volonté divine en faisant celle du supérieur, tenez aussi pour certain que la charité de Jésus-Christ qui est très fidèle en ses promesses, veillera toujours sur votre conduite, et qu'elle ne manquera jamais de se servir du ministère de ceux qu'elle a établis vos supérieurs, pour vous mener à votre but par des chemins assurés. Écoutez donc la voix et les ordres du supérieur, comme vous écouteriez la voix de Jésus-Christ ; car c'est ainsi que l'apôtre S. Paul traitant le même sujet dans son épître aux Colossiens, exhorte les inférieurs à obéir à leurs supérieurs : *Quelque chose que vous fassiez, leur dit-il, faites-le de cœur comme travaillant pour Dieu, et non pas pour les hommes, et sachant que vous en recevrez de Dieu la récompense dans l'héritage éternel. C'est Jésus-Christ même, votre Seigneur que vous devez servir.* Que ce soit Dieu, dit S. Bernard, ou un homme en qualité de vicaire de Dieu, qui vous ait fait un commandement quelconque, vous devez sans aucun doute vous y soumettre et l'exécuter avec un soin et un respect égal, pourvu toutefois que le commandement de l'homme ne soit pas contraire à la loi de Dieu. Et de cette façon, pourvu que vous n'arrêtiez pas vos yeux sur ce qu'il y a d'extérieur en l'homme, mais que vous portiez vos pensées plus avant pour regarder Dieu en sa personne, vous n'aurez nulle difficulté de conformer vos volontés et vos jugements à la règle de vos actions, que vous avez choisie vous-même.

Second Moyen.

17. Le second moyen que je vous propose, c'est de faire toujours ce que vous pourrez pour justifier en votre esprit le

commandement et le sentiment du supérieur, et de ne vous permettre jamais de le désapprouver : pour cet effet, il vous servira beaucoup de vous tenir disposés et affectionnés à tout ce qu'il ordonne, d'où il arrivera que vous obéirez non seulement sans elingrin, mais aussi avec joie et satisfaction ; car, comme dit S. Léon, on ne sert point par nécessité, ni par contrainte quand on aime ce qui est commandé.

Troisième Moyen.

18. Le dernier moyen pour acquérir cette soumission de jugement, le plus facile et le plus sûr de tous, et même le plus en usage parmi les anciens Pères, c'est de vous mettre bien avant dans l'esprit que tout ce que le supérieur commande est le commandement et la volonté de Dieu même, de sorte que, comme vous vous déterminez sans hésiter et avec une pleine soumission à embrasser les vérités que la foi catholique vous propose, ainsi vous vous portiez avec toute l'impétuosité d'une volonté qui ne tend qu'à obéir, sans rien examiner sans rien voir, à faire tout ce que le supérieur vous aura dit. Il est à croire que ce fut ainsi qu'Abraham obéit au commandement qui lui fut fait de sacrifier son fils Isaac, et que ce fut aussi de la sorte que quelques-uns des saints pères, au temps de la loi de grâce, obéirent à leurs supérieurs, comme furent ceux dont parle Cassien, entre autres l'abbé Jean, qui ne considérait pas si les choses qu'on lui commandait étaient utiles ou non, par exemple, lorsqu'avec tant de travail et d'assiduité il arrosa un bois sec durant un an, ni même si ces choses étaient possibles, comme lorsqu'il s'appliqua si sérieusement à faire rouler lui seul un rocher, qui n'eût pu être ébranlé par les efforts réunis d'un grand nombre d'hommes. Cette sorte d'obéissance est si agréable à Dieu qu'il a voulu l'autoriser quelquefois par des miracles ; car pour ne parler pas des autres qui vous sont assez connus, S. Maur, disciple de S. Benoît, étant entré dans un lac par l'ordre de son supérieur, marcha sur l'eau sans s'y enfoncer ; et un autre, ayant reçu le commandement d'aller prendre une lionne et de l'amener à son supérieur, la prit et la lui

amena. Il faut donc avouer que cette manière d'assujettir son jugement propre, et de s'arrêter sans autre recherche au sentiment du supérieur, approuvant intérieurement tout ce qu'il nous commande, n'est pas seulement en usage parmi les Saints, mais qu'elle doit être initiée de tous ceux qui ont de l'estime et du zèle pour la perfection de l'obéissance, en toutes les rencontres où il n'y a point de péché manifeste.

19. Ce n'est pas pourtant que s'il se présente à votre esprit quelque sentiment différent de celui du supérieur, et qu'après avoir consulté Notre Seigneur dans la prière, il vous semble devoir l'exposer, vous ne le puissiez faire. Mais de peur qu'en cela l'amour-propre et votre sens particulier ne vous trompent, il est à propos d'y apporter cette précaution qu'avant de proposer votre sentiment et après l'avoir fait, vous vous teniez dans une parfaite égalité d'esprit, tout disposés non-seulement à entreprendre ou à laisser ce dont il s'agit, mais encore à approuver et à regarder comme le meilleur tout ce que le supérieur aura déterminé.

Subordination dans l'Obéissance.

20. Tout ce que nous avons dit de l'obéissance oblige également et les particuliers à l'égard de leurs supérieurs immédiats, et les recteurs ou autres supérieurs locaux à l'égard de leurs provinciaux et les provinciaux envers le général, et le général envers celui que Dieu lui a donné pour supérieur, savoir, son vicaire sur la terre, afin que l'on garde parfaitement la subordination, et que l'on conserve ainsi cette paix, cette charité, sans laquelle le gouvernement, ni de notre compagnie, ni de quelque autre société que ce soit, ne saurait subsister longtemps. C'est ainsi que la Providence divine dispose toutes choses avec une suavité merveilleuse, les conduisant toutes à leur fin par cette subordination, les plus basses par celles du milieu, et celles du milieu par les plus élevées. C'est de là que procède cet ordre qui se trouve dans la hiérarchie des anges, c'est de là aussi que vient cette liaison mutuelle, cette harmonie entre les globes célestes et tous les autres corps qui se meuvent dans la sphère assignée

à chacun d'eux : leurs mouvements, leurs révolutions dépendent d'un premier mobile, d'où ils se communiquent ensuite régulièrement, en descendant de degré en degré jusqu'au dernier. Nous remarquons cela même sur la terre, dans la police de tous les états régis par de bonnes lois, et particulièrement dans la hiérarchie ecclésiastique, où tous les membres de ce corps et toutes leurs fonctions dépendent d'un seul chef, qui est le vicaire de Jésus-Christ, Notre Seigneur. Et plus cet ordre et cette dépendance sont exactement gardés, mieux le gouvernement est réglé, plus il est parfait. Au contraire, personne ne peut ignorer les désordres étranges qui troublent toutes les sociétés où l'on viole cette subordination. Et c'est pour cela que je souhaite avec tant d'ardeur que l'obéissance soit si religieusement pratiquée parmi vous, comme si votre prospérité consistaient uniquement dans la pratique de cette vertu.

21. C'est pourquoi je vous conjure, au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui ne nous a pas seulement enseigné l'obéissance par sa doctrine, mais aussi par son exemple, de vous porter à cette vertu de tout votre cœur, et de travailler avec une extrême ardeur à vous assurer une victoire glorieuse en vous domptant vous-mêmes, en assujettissant et enchaînant la partie de votre âme la plus noble et la plus difficile à soumettre, je veux dire le jugement et la volonté, afin que la connaissance et l'amour sincère de Jésus-Christ Notre-Seigneur, attirent à lui parfaitement vos cœurs, et règlent si bien vos pas dans le chemin de cette vie passagère, que vous puissiez arriver avec plusieurs autres, que vous aurez aidés, par vos soins et par vos exemples, à la dernière et très-heureuse fin de la vie éternelle. Je me recommande instamment à vos prières.

De Rome le vingt-sixième de mars, mil cinq cent cinquante-trois.

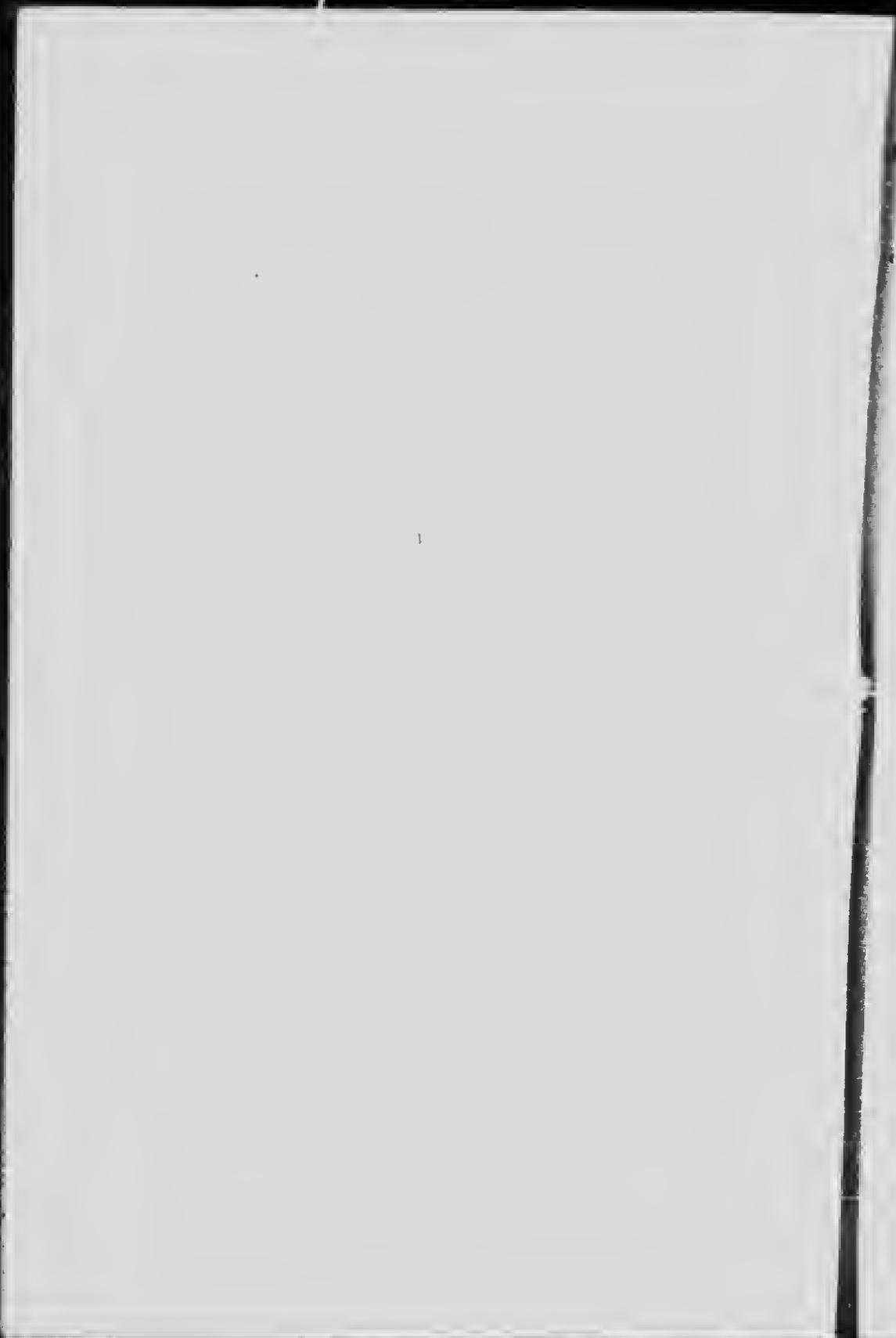


TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
APPROBATION.....	II
AVANT-PROPOS.....	III
ANALYSE DU BLASON.....	1

DU NOVICIAT

INTRODUCTION.....	8
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

DES EXERCICES SPIRITUELS

Chapitre	I. — DEMI-HEURE QUI PRÉCÈDE L'ORAISON..	13
"	II. — L'ORAISON.....	15
"	III. — EXAMENS DE CONSCIENCE.....	24
"	IV. — L'ASSISTANCE A LA SAINTE MESSE.....	29
"	V. — L'OFFICE DIVIN.....	39
"	VI. — LA CONFESSION.....	39
"	VII. — LA SAINTE COMMUNION.....	51
"	VIII. — LES VISITES AU SAINT SACREMENT.....	53
"	IX. — CHAPELET.....	58
"	X. — MÉTHODE DE LA RÉCOLLECTION DU MOIS.....	60

DEUXIÈME PARTIE

DE L'ENSEIGNEMENT SPIRITUEL

Chapitre	XI. — LECTURES.....	64
"	XII. — CONFÉRENCES.....	67
"	XIII. — EXAMEN ANTÉRIEUR A LA PROFESSION.....	69
"	XIV. — LA DIRECTION.....	74

TROISIÈME PARTIE

DE LA DISCIPLINE RELIGIEUSE

	PAGES
Chapitre XV. — Manière de se comporter dans la salle commune.....	77
“ XVI. — Emploi des temps libres.....	79
“ XVII. — Modestie, propreté et silence..	82
“ XVIII. — Pratique de l'obéissance et de la pauvreté religieuses.....	87
“ XIX. — Pénitences et accusations au réfectoire.....	95

QUATRIÈME PARTIE

DE QUELQUES EXERCICES DU NOVICIAT

QUI PRÉPARENT AUX ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ

Chapitre XX. — Catéchismes.....	99
“ XXI. — Exercices de mémoire, de prononciation, d'orthographe et d'écriture.....	101

CINQUIÈME PARTIE

SUR LES TRAVAUX MANUELS

Chapitre XXII. — Faire son lit et sa chambre....	105
“ XXIII. — Lecture de table et service du réfectoire.....	109
“ XXIV. — Sur la manière de prendre les repas.....	113
“ XXV. — Sur les récréations.....	118
“ XXVI. — Sur les sorties et les jours de congé.....	121

SIXIÈME PARTIE

RAPPORTS DES POSTULANTES ET DES NOVICES

AVEC LES PERSONNES DU DEHORS

	PAGES
Chapitre XXVII. — Lettres	126
" " — Parloir	129

CHARGES ET EMPLOIS

DE LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE	135
DES CONSEILLÈRES GÉNÉRALES	137
DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	138
DE L'ÉCONOME GÉNÉRALE	138
DE LA SUPÉRIEURE LOCALE	139
DE LA MAÎTRESSE DES NOVICES ET DE SES ASSIS- TANTES	141
DE LA MAÎTRESSE DES PÉNITENTES ET DE SES ASSIS- TANTES	143
DE LA MAÎTRESSE DES ÉTUDES	147
DE L'ASSISTANTE LOCALE	148
DES CONSEILLÈRES LOCALES	149
DE LA SECRÉTAIRE LOCALE	150
DE L'ÉCONOME LOCALE	151
DE L'ADMONITRICE	154

ENSEIGNEMENT

DU GENRE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION	159
DE LA DIRECTRICE DES CLASSES	160
DES MAÎTRESSES DE CLASSE	161
DE LA MAÎTRESSE DE MUSIQUE	163
DE LA MAÎTRESSE ET DE LA SOUS-MAÎTRESSE DES PEN- SIONNAIRES	164
DES SURVEILLANTES D'ÉTUDE	166
DE LA SURVEILLANTE AU RÉFECTOIRE	168
DES SURVEILLANTES PENDANT LES RÉCRÉATIONS	168
DE LA SURVEILLANTE AU DORTOIR	170

EMPLOIS INFÉRIEURS

	PAGES
De la Portière et de la sous-portière.....	172
De la Surveillante au parloir.....	173
De la Sacristine et de la sous-sacristine.....	173
De la Surveillante de santé.....	176
De l'Infirmière.....	177
De la Bibliothécaire.....	178
Des Maîtresses d'atelier.....	180
De la Règlementaire.....	182
De la Surveillante de propreté.....	183
Des Sœurs commissionnaires.....	184
De la Robière.....	185
De la Sœur préposée au pain d'autel.....	186
De la Cuisinière.....	188
De la Buandière.....	190
De la Dépensière.....	191
De la Réfectorière.....	192
De la Lingère.....	193
De la Jardinière.....	195
De la Cordonnière.....	196

EXTRAITS DE NOS PREMIERES REGLES

Du Postulat et du Noviciat.....	199
Examen de celles qui se présentent pour être reçues dans la Société.....	201
Qualités que doivent avoir les Examinatrices.....	203
Formule d'examen pour faciliter la décision de la vocation.....	204
De la perfection religieuse à laquelle sont appelées les Servantes du Cœur Immaculé de Marie.....	206
Des Règles.....	211
De la Pauvreté.....	213
De la Modestie religieuse.....	214
De l'Obéissance.....	216
De l'Union et de la Charité.....	219
De la Confession.....	224

	PAGES
De la Communion	225
Des Pratiques de dévotion	226
Des Récréations	230

RÈGLES COMMUNES

Oisiveté.....	231
Chambre.....	231
Entretiens.....	232
Tempérance.....	232
Charité à table.....	233
Gouvernement.....	233
Secret.....	233
Conseils.....	233
Zèle.....	233
Chant.....	234

CONSIDÉRATIONS POUR LA RETRAITE DU MOIS

JANVIER

I. — SUR LE BUT OU IL FAUT TENDRE.....	237
II. — L'Oraison.....	241

FÉVRIER

I. — DE L'ESTIME DE LA PERFECTION COMPARÉE A CELLE DU TRAVAIL.....	256
II. — DE LA SAINTE MESSE.....	260

MARS

I. — DE LA PURETÉ D'INTENTION.....	263
II. — DES EXAMENS DE CONSCIENCE.....	267

AVRIL

	PAGES
I. — DE L'UNION AVEC DIEU DANS LES TRAVAUX.....	270
II. — AUTRES PIEUX EXERCICES.....	273

MAI

I. — DES VERTUS D'UNE BONNE RELIGIEUSE.....	276
II. — CONFESSION ET COMMUNION.....	278

JUIN

I. — RAPPORTS D'UNE RELIGIEUSE AVEC SES SUPÉ- RIEURES.....	284
II. — DES PIEUSES PRATIQUES OU DÉVOTIONS PARTI- CULIÈRES.....	288

JUILLET

I. — DE LA CHARITÉ FRATERNELLE.....	293
II. — DES DÉVOTIONS DES SERVANTES DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE.....	299

AOUT

I. — DU SILENCE ET DE LA MODESTIE.....	312
II. — DU MÉRITE DE NOS BONNES ŒUVRES ET DE L'AP- PLICATION QUE NOUS POUVONS EN FAIRE.....	314

SEPTEMBRE

I. — DU SOIN DE PRATIQUER LA PAUVRETÉ RELI- GIEUSE.....	320
II. — DES INDULGENCES.....	321

OCTOBRE

I. — DE L'ANGÉLIQUE VERTU DE PURETÉ.....	331
II. — EXERCICES QUI REGARDENT LE SON DU CORPS...	334

NOVEMBRE

	PAGES
I. — DE LA VERTU OPPOSÉE AU DÉFAUT DOMINANT....	338
II. — DES RÉCRÉATIONS.....	345

DÉCEMBRE

I. — TROIS PRINCIPAUX MOYENS A EMPLOYER POUR L'ACQUISITION DES VERTUS.....	349
II. — DES SORTIES ET DES CONGÉS.....	353

MEDITATIONS DE BOURDALOUE

JANVIER

DE LA FIN DE L'HOMME

I. POINT. — L'homme n'a été créé que pour connaître, aimer et glorifier Dieu en cette vie, et pour le posséder en l'autre.....	361
II. POINT. — Excellence et nécessité de cette fin.....	363
III. POINT. — Moyens qui peuvent et qui doivent nous conduire à cette fin.....	365
Conclusion.....	367

FÉVRIER

DU RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'ÂME RELIGIEUSE

I. POINT. — Comment l'âme religieuse fait régner Jésus-Christ en elle.....	370
II. POINT. — Combien ce règne de Jésus-Christ dans l'âme religieuse est solidement établi et bien fondé.....	374
III. POINT. — Quel bonheur l'âme religieuse y trouve et pour cette vie et pour l'autre.....	377
Conclusion.....	379

MARS

DE LA FIN DE LA RELIGIEUSE

	PAGES
I. POINT. — La religieuse doit être séparée du monde, détachée du monde, crucifiée pour le monde et même absolument morte au monde.....	382
II. POINT. — La religieuse doit travailler non seulement à son salut mais à sa perfection, tout autrement et beaucoup plus que le commun des chrétiens dans le monde.....	384
III. POINT. — C'est par une grâce toute spéciale que Dieu l'a appelée à cette perfection religieuse, préférablement aux geus du monde.....	387
Conclusion.....	389

AVRIL

DE LA PAUVRETÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS SA NATIVITÉ

I. POINT. — Pourquoi Jésus-Christ s'est fait pauvre, et comment on imite sa pauvreté dans la profession religieuse plus parfaitement que dans les autres états.....	392
II. POINT. — Quelle différence il y a d'ailleurs entre la pauvreté de Jésus-Christ et la pauvreté religieuse.....	395
III. POINT. — En combien d'erreurs tombe une âme religieuse au regard de la pauvreté, lorsqu'elle est attachée à ses commodités, et qu'elle recherche les aises de la vie..	398
Conclusion.....	401

MAI

DE L'OBÉISSANCE DE JÉSUS-CHRIST DANS SA FUITE
EN ÉGYPTÉ

	PAGES
I. POINT. — Obéissance toute simple dans son principe.	403
II. POINT. — Obéissance très pénible dans l'exécution.	406
III. POINT. — Obéissance salutaire dans ses effets.....	409
Conclusion.....	412

JUIN

DU PÉCHÉ DE SCANDALE OU DU MAUVAIS EXEMPLE

I. POINT. — Il y a jusque dans les communautés religieuses de mauvais exemples et des scandales.....	414
II. POINT. — Malheur à celui qui donne le scandale dans une communauté.....	416
III. POINT. — Malheur à celui qui le reçoit ou qui le prend.....	418
Conclusion.....	420

JUILLET

DE LA CHARITÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS SA VIE AGONISANTE

I. POINT. — Notre charité doit être, comme celle de Jésus-Christ, une charité douce.....	422
II. POINT. — Une charité bienfaisante.....	425
III. POINT. — Une charité universelle.....	428
Conclusion.....	431

AOUT

DE L'ABUS DES GRACES

I. POINT. — Quel compte nous rendrons à Dieu de toutes ses grâces et quels sentiments cette pensée doit nous inspirer.....	434
--	-----

	PAGES
II. POINT. — Des grâces extérieures.....	436 .
III. POINT. — Des grâces intérieures.....	438
Conclusion	440

SEPTEMBRE

DE LA PERTE DU TEMPS

I. POINT. — Importance du bon emploi du temps....	442
II. POINT. — Comment dans l'état religieux on peut perdre le temps.....	444
III. POINT. — Comment on peut et l'on doit réparer le temps perdu.....	446
Conclusion.....	448

OCTOBRE

DE LA MORT

I. POINT. — Les suites terribles de la mort.....	450
II. POINT. — La mort malheureuse des pécheurs.....	453
III. POINT. — La sainte et heureuse mort des justes....	456
Conclusion.....	459

NOVEMBRE

DU RETOUR DE JÉSUS-CHRIST AU CIEL DANS SON ASCENSION GLORIEUSE

I. POINT. — Le terme où nous devons aspirer.....	461
II. POINT. — Le bonheur que nous y devons posséder..	464
III. POINT. — La voie par où nous pouvons et nous devons y arriver.....	467
Conclusion	469

DÉCEMBRE

DE LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT OU DE L'AMOUR DE DIEU

PAGES

I. POINT. — Comment le Saint-Esprit étant substantiellement l'amour de Dieu, est venu former en nous ce divin amour.....	471
II. POINT. — Amour d'affection dans les sentiments...	474
III. POINT. — Amour d'action dans les œuvres.....	476
Conclusion.....	478

MÉTHODE POUR LA REVUE MENSUELLE

EXAMEN.....	483
JOUR DE RÉFORMATION (pratique du P. A. Natal, S. J.)..	489

PRÉPARATION A LA MORT

EXERCICE.....	497
ACTE D'ACCEPTATION DE LA MORT.....	497
PRIÈRE POUR DEMANDER UNE BONNE MORT.....	500
ACTE D'ABANDON A DIEU.....	503

CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE.....	504
PRIÈRE A SAINT JOSEPH	505

461
464
467
469

MÉDITATIONS DE PERSÉVÉRANCE

I. — DE LA PERSÉVÉRANCE

	PAGES
I. POINT. — Raisons de persévérer.....	509
II. POINT. — Moyens de persévérer.....	510
III. POINT. — Fruits de la persévérance.....	512

II. — APRÈS LES EXERCICES

I. POINT. — Sortir des exercices, ce n'est pas finir la dévotion, le recueillement, la ferveur et le soin particulier de la perfection, mais plutôt commencer de nouveau à s'employer au service de Jésus-Christ.....	514
II. POINT. — Les bons désirs conçus dans les exercices portent de bons effets, et on en retire toujours quelques fruits.....	517
III. POINT. — Cinq avis pour l'exécution des bons propos.....	518

III. — AU SORTIR DE LA RETRAITE

I. POINT. — Je dois persévérer.....	521
II. POINT. — Je puis persévérer.....	523
III. POINT. — Je veux persévérer.....	524

IV. — FRUITS ET RÉOLUTIONS DE LA RETRAITE

I. POINT. — Gardez le bon dépôt de la vérité.....	526.
II. POINT. — Veillez en tout et partout.....	527
III. POINT. — Travaillez comme de bons soldats de Jésus-Christ.....	528
IV. POINT. — Soyez en cela et reprenez ainsi l'œuvre de la retraite.....	530

**MÉDITATIONS
POUR LE JOUR DE LA RÉNOVATION DES VŒUX**

PREMIÈRE MÉDITATION

Reste fidèle jusqu'à la mort, je te donnerai la couronne de vie

PAGES

- I. POINT. — « Je vous bénirai, ô mon Dieu, tous les jours de ma vie et j'élèverai vers vous des mains suppliantes, car c'est dans votre tabernacle que j'établirai ma demeure, et à l'ombre de vos ailes que je trouverai protection. » 533
- II. POINT. — Nous échangeons un moment de liberté dans cette vie contre l'éternelle et infinie liberté de la vie future. 535
- III. POINT. — Pratique des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. 537

DEUXIÈME MÉDITATION

Voici que je renouvelle toutes choses. (Apoc., XXI)

- I. POINT. — Nécessité de se renouveler dans la ferveur. 540
- II. POINT. — La manière dont il faut s'y prendre pour bien faire cette rénovation. 541
- III. POINT. — La persévérance que l'on doit avoir dans les bonnes résolutions. 542

MEDITATION
POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN BERCHMANS

— 13 AOÛT —

	PAGES
I. POINT. — Saint Jean Berchmans, modèle des religieux par son admirable fidélité.....	514
II. POINT. — Le secret de la grande perfection de saint Jean Berchmans.....	515
Prière à saint Jean Berchmans.....	517

POUR LE DERNIER JOUR DE L'AN

I. POINT. — Qu'a été pour vous cette année?.....	518
II. POINT. — Que vous reste-t-il de cette année ? Rien ! Tout est passé !.....	519
III. POINT. — Que vous reste-t-il de cette année ? Tout ! Rien n'est passé.....	550

APPENDICE

Pratique de l'Examen particulier d'après saint Ignace!..	555
Des Pénitences.....	574
L'Obéissance (Lettre de S. Ignace).....	579

